

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MENTOURI CONSTANTINE

FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE DE LA GEOGRAPHIE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N° d'ordre :.....
Série :.....

THESE DE DOCTORAT ES SCIENCES

OPTION : URBANISME

**MARGINALITE SOCIO – SPATIALE, VIOLENCE ET
SENTIMENT D'INSECURITE DANS LES QUARTIERS
PERIPHERIQUES DE CONSTANTINE :
CAS DE BOUDRAA SALAH ET D'EL GAMMAS**

Présentée par : CHOUGUIAT - BELMALLEM SALIHA

Sous la direction du : Prof. LAABII BELKACEM

Membres du jury :

M° LAAROUK Mohamed El Hadi

Professeur, Université Mentouri, Constantine.....Président

M° LAABII Belkacem

Professeur, Université Mentouri, Constantine.....Rapporteur

M° ZAGHLACHE Hamza

Professeur, Université Farhat Abbas, Sétif.....Examineur

M° FARHI Abdellah

Professeur, Université Mohamed Khiter, Biskra.....Examineur

M° AÏCHE Messaoud

Maître de Conférences, Université Mentouri, Constantine.....Examineur

Soutenu le :
Année universitaire : 2010 / 2011

*« Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause
de ceux qui font le mal, mais à cause
de ceux qui regardent et laissent faire. »*

Albert Einstein

REMERCIEMENTS

Le sujet de cette étude a émergé d'un projet de recherche élaboré au laboratoire villes et santé sous le thème « villes et violences urbaines » et dont le chef de projet était mon encadreur. Ce phénomène a retenu notre attention et a suscité en nous un réel intérêt. Pour ce faire, nous avons voulu comprendre le phénomène des violences urbaines et évaluer la manière dont il se manifeste à travers l'urbain. C'est ainsi que notre sujet de recherche a pris naissance.

Je manque de mots pour exprimer mes sentiments de gratitude envers tous ceux qui m'ont encouragé dans ce parcours. L'achèvement de ce travail de recherche est le produit de longues concertations, de conseils et d'orientations de plusieurs personnes à qui je tiens à messager mes vifs remerciements.

Tout d'abord, j'adresse mes remerciements à mon directeur de thèse professeur **Laabii B.** pour avoir encadré cette recherche, pour m'avoir encouragée à des moments d'incertitudes, pour ses orientations, ses commentaires tout au long de ce travail.

Ma gratitude est grande envers professeur **Farhi A.** pour sa disponibilité, dont l'aide précieuse a accompagné toutes les étapes de cette recherche, et dont les qualités de rigueur intellectuelle (scientifique) sont très constructives. Il m'a donné des pistes, des indices, quand les doutes étaient trop grands.

Grand merci revient au professeur **Benharket A.**, Médecin chef au service de la médecine Légale CHUC pour sa compréhension, sa confiance et sa disponibilité. Grâce à son aide, ma recherche a pris forme.

Le thème en question s'inscrit dans un cadre de recherche interdisciplinaire, ce qui a suscité l'intérêt de m'orienter vers d'autres chercheurs dont le profil m'a aidé à compléter ma curiosité scientifique en essayant de toucher tous les angles de ce parcours difficile, tels : **M^o Bouledroua A.**, sociologue que je remercie vivement, **Mme Rouag**, psychologue et particulièrement au professeur **Azzouz L.**, psychologue pour la confiance et la compréhension qu'il m'a témoigné, son aide précieuse à été le point de départ de mon analyse, grand merci.

Je ne dois pas oublier **Dr. Aïche M.**, pour son aide efficace et sa disponibilité. Les discussions et orientations que nous avons eues m'ont toujours été d'une grande utilité.

Je tiens également à remercier messieurs **G. Burgel, J.P. Carrière, S. A. Souiah, H. Cellier, Chanson-Jabeur** de m'avoir accordé un entretien lors de mes stages à Paris.

Que les membres du jury **Prof. Laarouk M. H., Prof. Zaghech H., Prof. Farhi A., Dr. Aïche M.**, trouvent ici le témoignage de mes plus vifs remerciements pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de juger ce travail de recherche.

Nous remercions tous ceux qui ont su participer activement à la réalisation de cette recherche. Je ne peux oublier le personnel de l'APC de Boudraa Salah et d'El Gammas ; M^o Bekkouche chef de service de la bibliothèque centrale ; Dr. Marrok, Roukia, Salah, Afaf, Siham, Amira.

Ce travail de thèse a parfois été un moment difficile pour mes proches. Mes sentiments les plus chers s'adressent à mes enfants, Chahrazed, Mohamed, Rania, à ma mère et à mon mari.

Avant de clore mes remerciements, je rends grâce à **ALLAH LE TOUT PUISSANT** de m'avoir donné le courage et l'envie de commencer et de finir ce travail de recherche.

« الحمد لله رب العالمين »

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE.....	1
PROBLEMATIQUE.....	4
METHODOLOGIE.....	10

PREMIERE PARTIE

LA VIOLENCE VERS UNE APPROCHE CONCEPTUELLE

CHAPITRE I	
LA VILLE ET LES GRANDES AGGLOMERATIONS : SITUATIONS DANS LE MONDE.....	17
CHAPITRE II	33
LES DIMENSIONS SOCIO - SPATIALES DE LA MARGINALITE.....	
CHAPITRE III	44
VIOLENCES URBAINES, DELINQUANCES ET INSECURITE.....	
CHAPITRE IV	69
ETAT DE SECURITE EN ALGERIE : « LA CRIMINALITE EN HAUSSE »	

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DE L'AIRES D'ETUDE

CHAPITRE V	
URBANISATION ET PERIPHERIE : VERS UNE NOUVELLE CONFIGURATION URBAINE DES VILLES ALGERIENNES.....	84
CHAPITRE VI	94
APERÇU GENERAL SUR LA VILLE DE CONSTANTINE.....	
CHAPITRE VII	118
ANALYSE URBAINE DU QUARTIER BOUDRAA SALAH.....	
CHAPITRE VIII	151
ANALYSE URBAINE DU QUARTIER EL GAMMAS.....	

TROISIEME PARTIE
ASPECTS METHODOLOGIQUES, ANALYSE ET
INTERPRETATION DES DONNEES DE LA RECHERCHE

CHAPITRE IX	
DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	182
CHAPITRE X.....	205
VIOLENCES DANS LES QUARTIERS : UN SENTIMENT DE MALAISE ET D'INSECURITE	
CHAPITRE XI	
L'ESPACE PERIPHERIQUE : UNE MARGINALITE SOCIO - SPATIALE, UN CADRE BATI DEGRADE.....	224
CHAPITRE XII	
LES CONDITIONS DU LOGEMENT ET LE MODE D'HABITER.....	246
CHAPITRE XIII	
LA DANGEROUSITE DES ESPACES PUBLICS.....	272
CHAPITRE XIV.	
LA PROXIMITE RESIDENTIELLE ET SON EFFET SUR LES RELATIONS DE VOISINAGE.....	295
CONCLUSION GENERALE.....	309
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	317
TABLE DES MATIERES.....	327
DOCUMENTS ANNEXES.....	I
RESUME.....	XLIX

INTRODUCTION GENERALE

La seule chose qui soit commune à la télévision, aux éditoriaux et au langage quotidien est l'échange des informations sur la violence, qui constitue la seule représentation réellement partagée. Ainsi, le terme des « violences urbaines » entre de nos jours dans le langage commun et est considéré aujourd'hui comme prioritaire par les pouvoirs publics du monde entier. C'est pourquoi, l'insécurité, la délinquance, les violences, occupent une place de plus en plus importante dans le débat public et sont plus importants en zone urbaine qu'en milieu rural. En effet, la vie urbaine serait productrice d'un fort sentiment d'insécurité. La montée de la violence se manifeste sous différents aspects : formation de bandes de jeunes, cambriolages, vols, drogue, vandalisme, agression... Notre époque serait-elle marquée par une plus grande attraction à la violence ?

En France, selon un sondage IFOP¹ 1998, huit français sur dix estiment que les violences dans les villes ont atteint un niveau alarmant. Il y a beaucoup plus de crimes que de vols déclarés en France. « L'article 11 de la LOPS (Loi d'Orientation et de la Programmation sur la Sécurité ou Loi Pasqua) tend à responsabiliser les acteurs du bâti (architectes et urbanistes) sur les violences urbaines. Un groupe de normalisation travaille aujourd'hui sur l'élaboration d'un ensemble de normes ayant vocation à esquisser une architecture destinée à prévenir, du Nord au Sud de l'Europe, la délinquance ou les incivilités. ».²

Fréquemment, on associe les violences urbaines aux périphéries et aux grands ensembles, alors que les quartiers centraux aux Etas Unis et en Grande-Bretagne sont tout autant concernés. Toutefois, Paul Chemotov évoque souvent les violences « non pas seulement envers les cités que l'on désigne du doigt, mais aussi envers tout le phénomène urbain, qui cause autant de violence à notre siècle que l'industrialisation au siècle précédent. ».³

Si dans les pays développés ce sont les banlieues considérées comme des quartiers « sensibles » ou « difficiles » qui sont surexposées aux violences, dans les pays en voies de développement, les violences urbaines ont été appréhendées à partir de la problématique des

¹ IFOP : Institut Français d'Opinion Publique.

² LEFRANCOIS D., PORCHE F. : « Ville et violence », Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Centre de documentation et de la recherche (CDU), 2000, p. 52.

³ CHEMOTOV P., cité par, LOCHE, B., et MARTIN, Ch.: « Insécurité (L') dans la ville : changer le regard », Les entretiens de Saint Denis, Ed. Œil d'or (L'), Paris, 2003, p. 107.

quartiers informels. Dans ce sens, la majorité des comportements traduit une délinquance d'exclusion, liée à la précarité et à la marginalisation et qui s'exprime dans les espaces géographiques faiblement investis par l'Etat.

En Algérie, les enquêtes officielles sur les violences restent relativement rares et peu suivies. Néanmoins, l'étude réalisée par la gendarmerie nationale sur la base des statistiques de l'ONS, démontre une nette progression de la délinquance et que celle-ci est de plus en plus violente. Les résultats ont montré que les problèmes socio-économiques sont les causes de ce fléau.

Dans ce contexte, les villes algériennes offrent un espace urbain de plus en plus différencié et ségrégué à fur et à mesure qu'elles s'étalent démesurément sous l'effet de la croissance urbaine. En effet, la périphérie se ramifie donnant lieu à une prédominance du modèle horizontal d'habitat beaucoup plus consommateur d'espace. Plusieurs conséquences en résultent tels que : le surpeuplement des périphéries, la paupérisation d'une importante frange de population, la forte poussée du chômage, la prédominance des activités informelles, le sous équipements et la violence, etc.

Au fil de nos lectures, une multitude de notions a envahi notre champ d'étude. Certaines apparaissaient pertinentes, d'autres secondaires. En effet, le point de départ de notre étude repose sur deux notions principales « violence et environnement urbain » et plus particulièrement en zones périphériques.

Les zones périphériques se sont mises en place en marge des normes d'urbanisme soulignant par ce fait l'impuissance de l'urbanisation officielle à prévoir et contrôler l'expansion urbaine. Dans ce sens, la différence de répartition spatiale dans la ville est la manifestation de l'inégalité sociale. De ce fait, la notion de marginalisation repose sur une inégalité dans la distribution socio-spatiale des classes sociales d'où l'émergence des banlieues populaires en périphérie.

En effet, les grands ensembles, les logements sociaux éloignés du centre, sous-équipés et mal aménagés demeurent les figures représentatives de l'inégalité de localisation des classes dans l'espace urbain. D'après ce modèle de distribution spatiale, la ville se décompose en quartiers distincts accueillant des groupes sociaux différents, chacun se définissant par

l'homogénéité de ses résidents. Nous sommes alors devant un problème environnemental dans les périphéries des villes.

Par ailleurs, parler de « marginalité », c'est remettre en question la logique centre/périphérie qui a prévalu jusque là et qui donnait une certaine force en raison de la présence des équipements liés à l'appareil d'Etat. Le « quartier marginal » est celui qui n'est pas essentiel ou principal, du fait de certaines carences tels que : le manque en équipements collectifs (voierie, gaz, transports...), le statut juridique de l'occupation des lieux, généralement caractérisé par l'illégalité, la carence des techniques de constructions très sommaires, la fragilité des habitations forcément tributaires d'une situation foncière obscure et la densité de population très élevée etc.

Tous ces critères sous-tendent normalement la non intégration urbaine et présentent un degré de précarité alarmant. Comme le souligne Sid Ahmed Souiah : « nous sommes bien dans des processus relevant globalement de la marginalité socio-spatiale. »⁴ D'autre part, ces quartiers souffrent d'une problématique particulièrement aigüe liée à la dégradation du cadre urbain et au développement de l'insécurité lié à la délinquance, à la violence et aux incivilités, etc.

En revanche, la multiplication des discours, des colloques, des débats et des études sur l'insécurité, est à même d'apporter un nouvel éclairage à cette problématique de la violence urbaine qui constitue aujourd'hui, de toute évidence, un objet de préoccupation majeur pour un ensemble de champs disciplinaires.

De ce fait, il nous a semblé utile d'entamer une recherche sur ce sujet qui est une préoccupation majeure de notre temps. Notre travail s'attarde sur les zones périphériques au sein de la ville de Constantine qui sont plus ou moins révélatrices d'une insécurité croissante ces dernières années.

Pour cela, nous avons essayé de mettre en évidence l'état des agressions au niveau des quartiers de la ville de Constantine par le biais d'une investigation faite au service de la médecine légale de Constantine. Nous avons sélectionné deux quartiers périphériques à caractère

⁴ SOUIAH S. A. : « les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », In. « Villes arabes en mouvement », Laboratoire SEDET-CNRS, L'Harmattan, (Cahiers du Groupe de recherches sur le Maghreb et le Moyen-Orient - GREMAMO, n°18), Paris, 2005, p. 47.

informel qui subissent la violence : le quartier El Gammas et le quartier Boudraa Salah. Dès lors, ces quartiers informels constituent la forme urbaine la plus caractéristique des villes des pays en voie de développement où se cumulent les handicaps socio-économiques et contribuent par conséquent à renforcer un environnement insécurisant.

PROBLEMATIQUE

La ville constitue un lieu stratégique du changement, c'est un espace de pouvoirs, de diversité et d'ouverture sur le monde. Mais la ville est aujourd'hui synonyme de pollution, de violence, d'exclusion, de pauvreté et de risques. C'est un corps vivant qui est appelé à grandir en étendue et en population. Il faut arriver à penser la ville comme une totalité historique et symbolique en évolution rapide. Sa croissance à travers le temps a connu différentes formes : faubourgs, banlieues industrielles, villes nouvelles...

En un quart de siècle (1975 – 2000), les villes algériennes ont connu une extension spatiale effrénée. Toutes les villes grandes, moyennes ou petites ont vu leur superficie s'étaler de façon déraisonnable. Leur urbanisation a produit des périphéries hybrides. Ainsi, le développement urbain post indépendance s'est effectué à travers une politique de logements collectifs (ZHUN), des lotissements, des zones d'activités, des zones industrielles et des équipements. La pénurie de logement restant posée, un nouvel habitat « auto-construit » informel se développe et marque les paysages urbains périphériques. « Cet habitat se développe d'une manière vigoureuse dans de nombreuses agglomérations algériennes, alors que les noyaux vétustes posent des problèmes de rénovation à l'intérieur du tissu urbain. ».⁵

Deux peuplements différenciés s'identifient entre d'un côté la gestion du foncier et de l'immobilier par l'Etat, d'autre part, les stratégies développées par les groupes sociaux, par l'auto construction et l'appropriation de terrains illicites situés en périphéries de la ville sous l'œil tolérant de ces derniers. Progressivement, la discrimination de la période coloniale s'estompe, tous les quartiers sont investis par les uns et les autres. Cette nouvelle périphérie regroupe des populations hétérogènes d'origines diverses. On est passé donc à un rapprochement spatial des différentes couches de la société.

⁵ SOUIAH S. A. : "Exemple de mise en place des sociétés territoriales", In. "Villes arabes en mouvement", Laboratoire SEDET-CNRS, L'Harmattan, (Cahiers du Groupe de recherches sur le Maghreb et le Moyen-Orient - GREMAMO, n°18), Paris, 2000, p. 56.

Dans les Etats avancés d'Europe et d'Amérique, les difficultés des périphéries urbaines se sont accrues. Il s'agirait des banlieues qui sont devenues des foyers d'explosion sociale du fait des violentes atteintes architecturales, urbanistiques, sociales, culturelles dont celles-ci ont été victimes. Garnier J-P, explique : « au départ, elle désignait une architecture et un urbanisme dont la configuration déshumanisante (standardisation, sérialisation, monotonie, anonymat, laideur) était considérée comme un véritable « pousse-au-crime ». Les barres, les tours, le béton brut, l'absence de rues, l'isolement des grands ensembles locatifs par rapport au reste de la ville ne pouvaient que susciter la colère et la révolte des habitants.

Dans cette perspective, la « violence urbaine » était perçue comme une réaction logique et compréhensible, sinon légitime, de leur progéniture à la violence à la fois matérielle, visuelle et symbolique d'un cadre de vie jugé contraignant, humiliant et stigmatisant pour les couches populaires qui s'y trouvaient confinées...L'habitat était présenté comme le facteur principal de dégradation de la vie sociale. ».⁶ Dès lors, ces entités urbaines ont généré d'autres composantes négatives de l'environnement social (chômage, pauvreté, violence, marginalisation, précarité...), affectant d'importantes catégories de population. A son tour, Garneret B. considère l'urbanisation comme « un processus de changement social, transformateur de mœurs, des attitudes, des croyances, des comportements. ».⁷

Le thème des violences urbaines s'inscrit dans le concept général des conditions de vie en milieu urbain. En effet, les violences urbaines et le sentiment d'insécurité semblent prévaloir dans les sociétés urbaines contemporaines. Ce sont des phénomènes qui affectent de plus en plus les perspectives de développement urbain et social dans les grandes villes du monde, au Nord comme au Sud et qui pose un problème majeur dans la marche vers le bien être dans la ville. Fischer, G.W., affirme que « tout comportement est en quelque sorte façonné par le cadre spatial dans lequel il se manifeste. ».⁸ C'est ainsi que toute forme de violences et d'incivilités sont commises, provoque la peur et installe inexorablement le sentiment d'insécurité.

En France, la direction centrale de la police judiciaire a rendu public un rapport sur les chiffres de la criminalité et de la délinquance en 2006. Ces statistiques sont établies à partir des

⁶ GARNIER J-P. : « un espace indéfendable, l'aménagement urbain à l'heure sécuritaire », Revue, Cidades, Comunidades e Territorios, n° 5, déc. 2002. crep.strasbourg.free.fr/IMG/pdf/JPGarnier-Espace-indefendable.pdf

⁷ GARNERET. B. : « les grandes villes d'Afrique », Mafpem, journées de formateurs, France 7 et 8 janvier. 1998.

⁸ FISCHER, G.W. : « Psychologie sociale de l'environnement », Ed. Privat, Toulouse, France, 1992, p.81. <http://www.ac-creteil.fr/hgc/Document/Echelles16.pdf>

plaintes reçues, l'ensemble des crimes et délits observés, s'est élevé à 3 725 588. La délinquance générale a diminué en 2006 de - 1,33 %, soit 50 250 faits constatés de moins qu'en 2005. Dans la catégorie des vols qui rassemble près de 56 % de la délinquance générale, les chiffres sont à la baisse avec une diminution globale de - 2,73 % (- 2,40 % pour les cambriolages par exemple).

Dans les autres catégories, il faut signaler que les crimes et délits contre les personnes ont progressé de + 5,80 % et les escroqueries et infractions économiques et financières de + 4,83 % avec + 11,03 % pour les falsifications et usages de cartes de crédit. Enfin, les infractions sur la législation aux stupéfiants sont passées à + 4,79 %. Pour une population de 61 044 684 habitants, le taux global de criminalité de la France métropolitaine s'est établi à 61,03 pour 1 000 habitants.⁹ A titre indicatif, en 1950 les vols étaient de 200 actes et les crimes à 300.

En Algérie, la situation est autre. Quelle est la situation actuelle dans notre pays ? A l'instar des autres pays, l'Algérie subit une augmentation de la violence. D'après les statistiques, les chiffres sont en augmentation, le Conseil National Economique et Social (CNES) fait état de 12645 actes de déviance en Algérie en 2002 répartis entre crimes, vols, agressions volontaires, drogues et infractions touchant les biens publics et privés. En 2007, la direction de la police juridique avance 243814 infractions commises, concernant les atteintes aux biens, atteintes aux personnes, et les trafics de drogue. Ces chiffres laissent apparaître une situation relativement instable au niveau de tout le territoire algérien. La situation bascule et tous les indicateurs disponibles expriment une forte progression du nombre des délits et actes de délinquance. Mais ces chiffres ne traduisent qu'une tendance globale, assez éloignée du vécu quotidien des habitants.

L'agglomération de Constantine n'échappe pas à ce phénomène. Troisième ville d'Algérie, Constantine est soumise à une pluralité de risques, qu'ils soient d'origine naturelle, sociale ou industrielle. La ville a offert une image hétérogène et désordonnée, elle s'est développée par à-coups successifs et par fragments. Cette fragmentation urbaine a permis l'apparition de nombreuses disparités dans différents quartiers de la ville.

Durant la période coloniale, Constantine a su remplir le rôle de réceptacle de l'exode rural et notamment celui d'un afflux de population de catégories sociales et culturelles

⁹ www.interieur.gouv.fr et www.vie-publique.fr

hétérogènes issues de différentes régions. En fait, deux populations s'affrontent rurales et urbaines dans un même espace. Depuis les années 1980, les constats au niveau de l'urbanisation à Constantine sont alarmants. On note une très forte concentration de population au niveau du chef lieu, car 87.13 % de la population de la wilaya réside dans la commune de Constantine.

Dans le sillage de ce qui a été dit, on assiste alors à une urbanisation chaotique des périphéries où se mêlent en plus des immeubles collectifs, de l'habitat pavillonnaire planifié (lotissements), et de l'habitat informel (désorganisé et sous équipé occupant de nouveaux sites) et qui deviennent par conséquent de nouveaux espaces urbains en mutation qui constituent un obstacle majeur à une gestion urbaine rationnelle. S. A. Souiah considère l'habitat informel comme « le refuge des exclus de la ville et le produit de l'exode rural, une composante sociale marginalisée qui s'intègre mal à la ville légale, vivant sans eau et sans équipements socio-éducatifs ni infrastructures de base. ».¹⁰ Ce cadre de vie physique et social a généré des groupes et des individus à comportement violent.

De nombreux chercheurs considèrent que le phénomène de violence urbaine n'est pas réductible à une cause unique ; on est en présence des phénomènes marqués par la complexité, ce qui nous pousse à raisonner plus en termes de corrélation que de causalité. Ainsi, on peut mettre en évidence bien des facteurs lorsque surviennent des déséquilibres, des malaises tels que : le chômage massif, le niveau socio-économique de la famille, l'insécurité ambiante, l'échec scolaire et autres. Selon Macé E. « L'expression « violence urbaine » ne serait que l'euphémisation d'une violence sociale liée aux rapports sociaux d'exclusion, et « l'urbain » comme territoire n'étant que le lieu de projection spatiale de ces mêmes rapports sociaux d'exclusion. ».¹¹ En effet, l'habitat a un certain rôle à jouer, c'est un environnement physique et social dans lequel l'individu évolue. L'inadaptation des espaces aux besoins des habitants ainsi que l'exiguïté du logement ne leur permettraient pas d'y évoluer normalement.

Dans ce contexte Laabii B. explique que les manifestations de la violence : « sont faites dans la ville, et dans les lieux privilégiés qui impliquent l'habitat,...mais encore d'une injustice consommée et non acceptée en matière des revendications sociales du logement et de l'accession

¹⁰ SOUIAH S. A. : "Exemple de mise en place des sociétés territoriales", In. "Villes arabes en mouvement", Op. Cit. p. 57.

¹¹ MACE E. : « Les violences dites « urbaines » et la ville, du désordre public au conflit dans l'espace public. », Les annales de la recherche urbaines n° 83 – 84, 1999, p. 61. www.annalesdelarechercheurbaine.fr/.../Mace_ARU_83-84.pdf

au confort de la ville. ». ¹² De fait, l'existence d'un habitat précaire marginal rend compte des difficultés de vie de ses habitants et des enjeux sociaux qui peuvent y apparaître. Aussi, on peut relever dans le travail de B. Laabii, « qu'entre 1995 et 2001 le nombre d'agressions recensé au service des urgences de Constantine est passé de 1793 à 3929, et un taux de 39.08 % du total des admissions. ». ¹³ Ces agressions ont-elles pour cause l'environnement urbain?

Il est à rappeler que la ville est un milieu complexe de vie économique, sociale et culturelle. Ces éléments ont des incidences sur l'individu. Cependant la difficulté de l'Etat à assurer un certain nombre de services publics entraîne pour la population urbaine des catégories sociales les plus modestes des problèmes prioritaires de survie. La non maîtrise de l'urbanisation est génératrice de problèmes socio-économiques quasi insolubles. Comme le souligne J. Coussin : « la fracture spatiale devient une fracture sociale intégrant à l'ensemble du tissu urbain, le phénomène de marginalité et de l'exclusion sociale. L'exclusion spatiale devient ainsi exclusion sociale faisant des individus déviants, marginaux et violents. Ainsi, l'environnement physique aura un grand impact sur l'ensemble des réactions et des comportements de l'individu. ». ¹⁴

Ces observations sur les violences urbaines sont d'après Laabii B. « un stade supérieur de la déviance qui couvre la délinquance, la drogue et autres manifestations de l'écologie urbaine décrite par l'Ecole de Chicago. ». ¹⁵ Avant de procéder à l'analyse des différents points de vue sur la violence urbaine, il est nécessaire d'éclairer cela, nous utiliserons indistinctement les termes « incivilités » et « violence » dans notre recherche. En effet, nous pouvons observer ces comportements dans divers quartiers du périmètre géographique dans lequel notre recherche s'inscrit : la ville de Constantine. Nous essayerons de traiter la relation de l'urbanisation de cette dernière avec la naissance de la violence.

Nous tenons à préciser que cette recherche exclut les situations de guerre civile ou de terrorisme.

¹² LABII, B. : « Urbanisme et santé à Constantine, pour une approche de la ville santé et de l'espace santé », Thèse de doctorat en urbanisme, université de Constantine, 2004, p. 310.

¹³ Idem, p. 303.

¹⁴ COUSSIN, J. (1980) : « L'espace vivant introduction à l'espace architectural premier » Ed. Le moniteur, Paris, France, p. 46.

¹⁵ LABII, B. : « Urbanisme et santé à Constantine, pour une approche de la ville santé et de l'espace santé », Op. Cit. p. 310.

Tous les observateurs s'accordent pour voir dans la ville un milieu qui a favorisé grandement l'amplification et la diversification de la violence. Ainsi, les divers types de vols, de vandalismes, d'agressions et d'incivilités sont les délits urbains les plus constatés. Les facteurs de violence seront appréhendés dans ce travail de recherche avec l'ambition d'apporter des éléments de réponses aux interrogations suivantes :

- La marginalité de l'habitat informel en périphérie des villes, favorise-elle la prolifération de la violence et des incivilités ?
- Les mauvaises conditions du logement, la densité du quartier, et le manque d'équipements socio-éducatifs sont-ils des facteurs qui entraînent la population juvénile vers la délinquance ?
- La qualité des relations de voisinage peut-elle être conditionnée par les incivilités observées dans le quartier?

Ce questionnement nous a conduit à une question principale formulée comme suit :

« Les mauvaises conditions de l'environnement urbain caractérisant l'habitat informel des quartiers périphériques à forte densité génèrent elles la violence ? »

- Du questionnement aux hypothèses

La réflexion d'ensemble menée dans le cadre de ce travail repose sur quelques hypothèses de recherche que nous avons définies et qui sont axées sur la violence en milieu urbain. Ce travail s'articule autour d'une hypothèse principale et de quelques hypothèses dérivées.

Pour répondre à la question principale, il nous semble nécessaire de formuler des hypothèses. L'hypothèse principale est :

« Les quartiers périphériques à forte densité et de caractère informel génèrent une forme de marginalité socio-spatiale et sont des lieux privilégiés de manifestation de la violence. ».

Quant aux hypothèses dérivées, elles sont formulées de la manière suivante :

- L'accroissement de l'habitat informel en périphérie des villes, par le fait qu'il est en marge, entraîne l'apparition et le développement des violences et des incivilités.

- Le manque d'équipements d'accompagnement (culturels, de loisirs ou de sport), encouragent la population juvénile confrontée à l'oisiveté et au chômage vers la délinquance.
- L'exiguïté du logement et la forte densité dans les quartiers à caractère informel poussent les jeunes vers l'extérieur, dans la rue, ce qui favorise la naissance de conflits et d'agression.
- La proximité socio-spatiale est à l'origine des conflits de voisinage et par voie de conséquence l'apparition des incivilités dans le quartier.
- La multiplication des incivilités dans le quartier accroît le sentiment d'insécurité.

L'objectif premier de cette recherche est l'analyse des liens entre l'environnement urbain caractérisant les quartiers périphériques informels et la violence ou les incivilités tels qu'ils sont perçus. Aussi, il serait opportun de mettre en exergue certaines formes de malaises qui sont les plus manifestes au niveau des sites d'études et les facteurs ou les causes qui permettent d'expliquer les faits de violence et le sentiment d'insécurité dans les deux quartiers cibles.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Différentes approches ont été élaborées dans de multitudes recherches scientifiques. Deux approches de la ville demeurent dans les textes de l'école de Chicago écrits entre 1914 et 1939. En effet, la première approche a été développée par Charles Booth à la fin du XIX^{ème} siècle, qui pense que l'environnement urbain est responsable des maux sociaux. L'autre approche, développée par Georg Simmel vers 1900, envisage la ville comme la condition du citoyen, impliquant une mobilisation de ses attitudes.

En faisant référence aux études plus récentes dans ce domaine, les écologistes ont été les premiers à montrer l'association entre les comportements asociaux et les mauvaises qualités d'habitabilité. C'est à Roderick Mc Kenzie que l'on doit « l'approche écologique ». Aussi, nous pouvons citer, l'approche environnementaliste ou sociale du désordre (Wilson & Kelling 1982, Skogan 1990). Quant à Oscar Newman (1972), il défend l'idée que le crime et la délinquance peuvent être contrôlés à travers « le bon design » et que la conception du cadre bâti influence directement le comportement de l'homme.

Toutes ces approches nous ont été d'une grande utilité pour l'élaboration de ce travail de thèse. Nous utiliserons l'approche défensive, qui s'intéresse à la conception du cadre bâti sur le

comportement de l'homme ; nous ne prétendons pas avoir utilisé cette approche dans toutes ses dimensions. L'approche défensive s'est penchée particulièrement sur des quartiers d'habitat (grands ensembles dégradés) dans les villes anglo-saxons. La spécificité de la présente recherche se trouve dans son application dans les quartiers informels et avec des contextes socioculturels complètement différents.

Pour éclaircir notre démarche, il nous faut préciser d'abord les options méthodologiques qui ont guidé cette recherche, avant d'arriver à un cadrage conceptuel de la violence, des incivilités, de l'insécurité, des périphéries urbaines, du caractère informel de l'habitat et de la marginalité.

Notre recherche est fondée sur l'enquête de terrain. Elle s'appuie essentiellement sur la collecte des informations, la méthode d'élaboration du questionnaire, la réalisation d'entretiens auprès des responsables des différents organismes étatiques (que nous allons détailler dans la 3^{ème} partie), le traitement informatique des données recueillies. Pour cela, plusieurs outils et techniques ont été utilisés entre autres : la cartographie des zones d'études, les entretiens, le remplissage du formulaire des questions...

La confrontation de nos lectures, de nos observations et de nos entretiens a enrichi notre regard et a débouché sur la création d'un objet d'analyse qui fait apparaître la notion de « violence » observée en milieu urbain et particulièrement au niveau de l'agglomération Constantinoise. La violence urbaine a particulièrement suscité notre intérêt. Afin de déterminer la ou les zones d'étude, il est judicieux de les délimiter à partir de statistiques qui pourront nous montrer quels sont les quartiers à Constantine qui subissent la violence ? Nous nous sommes orientés, vers des organismes institutionnels détenant les données qui sont :

- **La gendarmerie et la police**

Les sources de la gendarmerie nationale et de la sûreté urbaine sont les plus couramment utilisées. Il est bien connu que seuls les faits consignés dans les procès verbaux adressés au parquet sont comptabilisés. Ces administrations ne les enregistrent pas toutes et elles ne les transmettent pas toutes à la justice. Il convient donc d'évaluer également ce qui n'arrive pas à la connaissance des services officiels, pour quelque raison que ce soit. En effet, on se demande si le crime est considéré comme minime, ou s'il y a manque de confiance envers les institutions, ou encore qu'ils craignent des représailles, pour eux-mêmes ou pour leurs proches ?

- **Unité de consultation médico-judiciaire (médecine légale clinique)**

Le démarrage essentiel de cette recherche a été la prospection au niveau des données faisant l'objet d'une information déposée au service de la médecine légale clinique du CHU de Constantine. Les chiffres recensés ne concernent que les faits délictueux ayant été suivis de plaintes et d'indemnisations assurancielles. Une rubrique générale d'agressions de toutes sortes sont comptabilisées, qui regroupe : les agressions physiques (CBV : coups et blessures volontaires), les accidents de la voie publique et de la circulation, les accidents de travail, les femmes battues, enfants battus, blessures par arme à feu, morsure de chiens, violences sexuelles.

Nous avons travaillé essentiellement sur la violence qui provoque l'insécurité dans les quartiers. Nous nous sommes attardés sur les agressions physiques (CBV). Ainsi, nous avons pu trouver toutes les données en réponse à notre questionnement tels que le sexe, l'âge, le lieu de résidence, l'heure et le lieu de l'agression, le motif de l'agression, auteur de l'agression concernant la victime et l'agresseur. Nous avons remarqué que les coups et blessures volontaires (CBV) sont les plus répandus. Nous avons consulté les fichiers qui se rapportent à chaque cas, au cours des trois années successives 2005, 2006, 2007 (afin de mesurer l'évolution du phénomène de violence) en choisissant le mois d'octobre. Pourquoi le mois d'octobre ? En consultant les registres annuels, nous avons remarqué que le nombre d'agressions est plus important pendant le mois d'octobre durant les trois années consécutives. Le nombre des délits (agressions) établis par le service de la médecine légale sur la base de la consultation des fichiers étaient plus importants dans les quartiers à caractère informel. A travers toutes ces investigations, et afin de répondre aux hypothèses et aux objectifs établis, nous avons sélectionné deux quartiers périphériques à caractère informel : le quartier El Gammas et le quartier Boudraa Salah qui sont les plus touchés par les violences. Ayant toutes les informations nécessaires, nous nous sommes alors investis entièrement dans cette recherche.

- **Les étapes de notre démarche**

Cette recherche est bâtie autour de deux concepts centraux qui sont les périphéries urbaines et la violence. Plusieurs indicateurs sont en rapport direct avec notre thématique, quartier (variable spatiale et sociale), quartier informel, insécurité, marginalité, incivilités, délinquance, espace public, voisinage. Ces notions qui viennent soutenir et enrichir nos deux concepts centraux sont au cœur de ce travail. Il nous faut donc les élucider pour mieux expliquer notre démarche scientifique.

Pour mener à bien cette tâche, nous avons suivi plusieurs démarches et exploité de multiples moyens et sources. Nous ferons mention le long de cette recherche de quelques documents et ouvrages se rapportant aux quartiers à caractère informel et aux violences. Un travail de documentation a été élaboré, des travaux plus généraux (publications, travaux de recherche nationale et internationale, thèses...), selon plusieurs spécialités (sociologie urbaine, urbanisme, anthropologie, psychologie urbaine, géographie urbaine...) ont été également consultés. L'exploitation de cette recherche documentaire a permis d'approfondir la compréhension du sujet, de cadrer l'étude et d'approfondir la problématique. En plus des ouvrages et des thèses, nous avons exploité des documents cartographiques. Plusieurs documents officiels ont été consultés dans diverses administrations tels que : l'Assemblée Populaire Communale de Constantine, le secteur urbain El Gammas, le secteur urbain Boudraa Salah, La Sureté Nationale des deux quartiers, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI).

Nous pourrons alors, dans un deuxième temps, localiser les zones d'urbanisation spontanée par rapport à la structure de la ville, analyser et justifier cette localisation à travers l'examen des caractéristiques géographiques du site. Dans ce sens, une approche historique succincte de l'évolution de la ville de Constantine en fonction des potentialités du site sera nécessaire.

L'information documentaire est certes riche et précieuse, mais ne peut en aucun cas remplacer le travail de terrain. Il n'est rien de plus important pour le chercheur que d'avoir par lui-même l'expérience de son champ de recherche. Sans cette imprégnation personnelle aucune compréhension profonde ne peut être assurée, aucun jugement ne peut être valablement formulé ou nuancé, un grand nombre de données ne peuvent être recueillis que sur le terrain. Toutes les techniques du travail sur le terrain ont été plus ou moins exploitées selon des règles et des niveaux permettant la constitution d'un assemblage d'idées et d'informations relatives aux questions posées. Le premier constat a été la présence d'un nombre élevé d'agressions dans un certain nombre de sites.

Les quartiers d'étude ont fait l'objet d'un travail de terrain important qui a permis d'approcher les sociétés des deux quartiers. Les informations recueillies peuvent être classées en plusieurs rubriques, des informations relatives aux caractéristiques socio-économiques, leurs attitudes et leurs disponibilités à faire face aux exigences de la transformation de leur cadre bâti et de leur cadre de vie. Ainsi, les attitudes et la perception des habitants nécessitent une investigation en profondeur. A cet effet, la technique du questionnaire a été adaptée, un

formulaire de questions sera administré à 293 individus des deux quartiers cibles. L'exploitation de ce questionnaire permet d'obtenir de nombreuses données.

Afin d'apporter plus d'informations à cette recherche, il est apparu intéressant de réaliser des contacts et entrevues auprès des professionnels et des élus de la commune de Constantine. Nous allons reprendre les profils des différentes personnes rencontrées, ainsi que les dates auxquelles ont eu lieu ces entrevues :

- Le premier entretien a été mené le 25 avril 2007 auprès du responsable de la Sureté Nationale de la commune de Constantine ;¹⁶
- une entrevue menée le 12 juin 2007 auprès du chef de la brigade de sidi Mabrouk, de la Gendarmerie Nationale ;¹⁷
- une entrevue a été menée le 03 octobre 2007 auprès du chef de service des urgences (consultations des urgences chirurgicales) au Centre Hospitalo-universitaire de Constantine ;¹⁸
- des entretiens ont été menés le 14 Novembre 2007 auprès du directeur et du psychologue de la Direction des Activités Sociales (DAS) ;¹⁹
- des entrevues ont été menées le 27 Mars 2008 avec les élus de nos territoires de recherche et du personnel du service d'urbanisme ;²⁰
- Plusieurs entrevues ont été réalisées avec le président d'association de quartier. Aussi, lors des visites sur terrain, il a été en quelque sorte notre « guide ».

En définitive, dans notre approche, nous tenterons de faire le lien entre les éléments générateurs de comportements violents, et le rapport entre le cadre bâti et le cadre de vie.

¹⁶ Plusieurs autres visites ont été effectuées, mais en vain, les données statistiques sont strictement confidentielles.

¹⁷ Les statistiques existantes se rapportent uniquement aux zones extra urbaines de la commune de Constantine et de la wilaya.

¹⁸ En plus de l'entretien avec le chef de service, nous avons consulté les registres des consultations. Il apparaît que les informations concernant les agressés n'étaient pas suffisantes.

¹⁹ La consultation des dossiers existants a été suivie par des entretiens réalisés avec de jeunes délinquants, qui ont été convoqués. Les informations obtenues étaient intéressantes, mais ne répondaient pas à nos objectifs de recherche.

²⁰ En plus des entrevues effectuées auprès du président des deux secteurs urbains, plusieurs autres entrevues ont été réalisées auprès du personnel du service d'urbanisme.

Ce travail de recherche s'articulera autour de trois parties, il sera structuré de la manière suivante :

Une première partie, sera consacrée à une approche théorique des concepts abordés dans la problématique. Il s'agira, de définir la notion des « violences urbaines » ce qui nous amène à consulter plusieurs ouvrages et articles dans le but de rassembler les éléments théoriques nécessaires pour appréhender le sujet. Etudier l'action d'autres pays qui ont connu des problèmes analogues. Il s'agira, par la suite, de faire le point sur le problème de violences urbaines qui envahit nos villes et esquisser un état des lieux de l'insécurité à Constantine.

La seconde partie est scindée en quatre chapitres. Afin, de mettre à l'épreuve la notion d'habitat informel, nous articulerons, dans une première sous partie, le développement des villes algériennes et l'évolution des périphéries. Aussi, nous tenterons d'appréhender l'évolution urbaine de Constantine à l'intérieur de son enceinte. Dans cette perspective, il faudra mettre l'accent sur son éclatement et son étalement spatial démesuré qui ont produit de nouvelles formes et de nouvelles structures urbaines, en l'occurrence, la genèse de l'habitat informel, qui apparaît comme une réponse à la crise du logement.

A travers, le troisième et le quatrième chapitre, nous aborderons une analyse urbaine des deux quartiers Boudraa Salah et El Gammas. Nous tenterons à travers cette étude de donner un éclairage sur la genèse et l'évolution de l'habitat informel.

La troisième partie met en évidence les aspects méthodologiques, analyse et interprétation des données de l'enquête. Cette partie sera donc consacrée à la « vérification » des hypothèses ; nous tenterons sans prétendre épuiser le sujet, de cerner ce qui nous paraît être l'un des aspects de la violence en milieu urbain. La première étape, dresse le profil socio-économique de l'échantillon des deux quartiers et les comportements violents (incivilités) qui se propagent dans ses sites. Par la suite, nous tenterons d'analyser les caractéristiques de l'environnement urbain et ses effets sur le sentiment d'insécurité, les conditions du logement et le mode d'habiter. Puis, il s'agira d'appréhender la dangerosité des espaces publics et les relations de voisinage liées à la proximité résidentielle.

Tel est le but de cette recherche, tenté de traiter la logique d'occupation de l'espace résidentiel à Constantine et son rapport à la violence.

PREMIERE PARTIE

LA VIOLENCE VERS UNE APPROCHE CONCEPTUELLE

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette première partie, vise à établir un cadre théorique afin de passer en revue quelques définitions ou approches de notions qui vont de la ville aux relations de voisinage, en vue de circonscrire le cadre de notre recherche. A travers cette revue, il s'agira pour nous de préciser notre compréhension de ces différentes notions ainsi que le champ ou les limites de notre investigation. Tout en restant fidèle à notre question de recherche et nos hypothèses, nous articulerons dans une première partie, les concepts environnement urbain, violence et marginalité socio-spatiale, nous nous intéresserons à l'évolution de ces notions dans le temps. Aussi, cette approche va t-elle permettre de mettre au point l'impact de l'environnement urbain sur les comportements violents, en rapport avec le mode de vie des habitants.

En nous basant sur des travaux de recherche réalisés sur le sujet, à travers différents champs que sont : la sociologie urbaine, l'anthropologie, la psychologie urbaine etc., sans oublier notre spécialité l'urbanisme. Nous tenterons d'exposer les expériences internationales de lutte contre la violence dans les quartiers d'habitat. Les théories sur le thème ont été appréhendées selon une vision plus ou moins différente des pays en voie de développement, mais avec certaines similitudes. Cela permettra de pallier, dans une certaine mesure, à l'insuffisance des recherches dans les pays en voies de développement sur le thème.

CHAPITRE I : LA VILLE ET LES GRANDES AGGLOMERATIONS : SITUATIONS DANS LE MONDE

Introduction

La ville est devenue un fait de civilisation incontournable, plus de la moitié de la population mondiale vit de nos jours dans les agglomérations urbaines. L'urbanisation tiendrait à se généraliser à l'échelle planétaire, « en 1990, sur 5,3 milliards d'habitants dans le monde, 2,3 milliards (43,1%) habitaient en ville. En 2025, les projections des Nations Unies (1993) font apparaître une population urbaine au nombre de 5.2 milliards (61.2%) qui représentera les deux tiers de la population mondiale, alors qu'en 1950, 30 % seulement de l'humanité vivait dans des villes. ». ²¹ Mais quelles réalités se cachent derrière ces chiffres ?

²¹ GENDREAU F., GUBRY P., et VERON J. : « Populations et environnement dans les pays du Sud », Kartalla-Ceped, 1996, p. 274.

L'urbanisation a accompagné l'industrialisation, c'est pourquoi les villes sont devenues de vastes agglomérations dont les limites avec le monde rural sont mal définies. Elle se traduit par trois aspects concomitants : l'accroissement du pourcentage de la population habitant les grandes villes, l'augmentation du nombre de grandes villes, et l'apparition de vastes agglomérations.

I.1. La ville comme contenu social

La population semble être l'indicateur le plus commode pour définir une ville. Néanmoins, le critère de la population urbaine est très variable selon les pays : « il y a ville lorsqu'une agglomération dépasse 250 habitants au Danemark, 2000 habitants en France, 11 000 habitants en Egypte, 30 000 habitants au Japon. ».²² Louis Wirth pense qu'« il faut reconnaître que les définitions des recensements sont indûment influencées par le fait que la ville, statistiquement parlant, est toujours un concept administratif : les frontières juridiques jouent un rôle décisif dans la délimitation de la zone urbaine. ».²³

Pour l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), une commune est dite urbaine lorsqu'elle comporte sur son territoire une « agglomération de population » (ensemble de personnes vivant dans des maisons dont aucune n'est distante de la plus proche de 200 m). C'est donc la densité spatiale qui est le critère le plus utilisé du point de vue démographique pour caractériser la ville. Cependant certains auteurs font remarquer que « ni la taille ni la densité ne sont des critères uniques de la réalité urbaine, sauf à des fins statistiques. ».²⁴

De nombreuses études considèrent la densité de population comme une condition importante et non l'unique de la vie urbaine. Selon Fischer, « De nombreuses agglomérations de populations, comme des villes ou des quartiers nouveaux, ne permettent pas, malgré une densité physique élevée, une vie sociale intense. En dépit des efforts des urbanistes, l'anonymat est souvent la règle, alors que de vieux quartiers tout aussi denses se constituent parfois en communautés habitantes. A l'inverse, les études de réseaux ethniques et familiaux dans les villes ont montré qu'une proximité sociale pouvait se traduire par une proximité spatiale, c'est-à-dire

²² FIJALKOW Y. : « Sociologie de la ville », La découverte, Paris, 2004, p 6.

²³ WIRTH L., cité par, GRAFMEYER J. : « L'Ecole de Chicago naissance de l'écologie urbaine », Champs Flammarion, 2004, p. 137.

²⁴ MOSER, G. : « Les stress urbains », Paris, Armand Colin, Collection « U », 1992, p. 78.

un regroupement spatial significatif dans un quartier de la ville. ».²⁵ On entend par là, que la densité de population élevée favorise l'anonymat d'une part, mais en revanche, la proximité sociale peut être conditionnée par la proximité spatiale

I.2. La ville comme contenant spatial

La notion de ville est difficile à définir avec précision. De nombreux auteurs qu'ils soient architectes, urbanistes, géographes, sociologues, et même historiens ont largement contribué à l'approfondissement de cette notion, nous leur devons cette richesse pluridisciplinaire. On peut ainsi évoquer la notion de ville avec Jean Pierre Paulet (2000), pour considérer la ville « comme une hiérarchie de systèmes imbriqués les uns dans les autres, fonctionnant plus ou moins en synergie... ». Thierry Paquot voit que « La ville n'est pas une donnée, mais une conséquence, un résultat provisoire et chahuté de mille tensions, tant territoriales qu'économiques, sociales, politiques et culturelles. Nous sommes dans de l'urbain aux mille visages et de nombreuses configurations sociétales. ».²⁶ Aussi, Fijalkow Yankel souligne que « La ville est souvent comparée à une machine ou à un organisme vivant. Bien que dépassée, cette métaphore exprime l'idée que la ville est un système organisé, doté d'une structure globale (le plan), subdivisée en parties (les quartiers) affectées à des fonctions spécifiques : l'habitat, le travail, les loisirs. Ces éléments fondamentaux de la vie urbaine résultent des interactions entre les différents acteurs et institutions qui concourent à leur mise en place et à leur utilisation. Ce sont les premières traces de la ville en tant que produit social. ».²⁷

Depuis 1980, le vocabulaire de la ville n'a cessé de s'enrichir. La ville a changé, la société a évolué. Il faut dire que la ville a connu en quelques décennies des transformations fondamentales qui ont suivi celles du système socio-économique : développement technologique, explosion du tertiaire et des services, amélioration du niveau de vie, ce qui imposent un autre usage de l'espace, une ouverture plus forte à la concurrence. Le souci des gestionnaires est de retrouver une qualité de la ville qui semble disparaître, celle d'intégrer tous ses habitants particulièrement ceux des quartiers les plus fragiles, les plus touchés par le chômage et les difficultés de tous ordres.

²⁵ FISCHER (1982), cité par, FIJALKOW Y. : « Sociologie de la ville », Op. Cit. p 7.

²⁶ PUMAIN D., PAQUOT Th., KLEINSCHMAGER R. : « Dictionnaire La Ville et L'urbain », Collection Villes, Economica, Antropos, 2006, p. 286.

²⁷ FIJALKOW Y. : « Sociologie de la ville », Op. Cit. p. 13.

En d'autres termes, Clavel Maïté explique que « la sociologie de l'urbain part des hommes en société, dans leurs relations mouvantes et institutionnalisées, rassemblés dans des périmètres qui concentrent les activités, les savoirs, les richesses en une multiplicité de formes construites. Cet ensemble est appelé la ville. ».²⁸

1.3. L'étalement urbain de la ville

L'étalement urbain est un fait impressionnant des temps modernes. En l'absence de régulation de la croissance, la ville s'étale de façon anarchique, sans infrastructures cohérentes, sans services à la population, ouvrant la voie aux ghettos, aux habitats illégaux, aux usines employant de la main d'œuvre clandestine. Nous pouvons citer de multiples exemples : « villes devenues invivables, comme Lagos ou Djakarta, où il faut des heures pour se rendre d'un point à un autre, villes de la criminalité comme Bogota ou Johannesburg, villes polluées comme Bucarest ou Athènes, villes de « favelas » comme Rio de Janeiro ou Kinshasa, villes de la misère comme Calcutta ou Bombay. Le laisser-faire est intenable en matière urbaine et une nouvelle régulation de nos villes est devenue indispensable pour leur assurer un développement social, économique et urbanistique. ».²⁹

La croissance urbaine constitue un processus inévitable dans les sociétés développées ou en voies de développement. Elle pourrait être vue de façon positive si elle ne véhiculait pas, des problèmes sociaux, urbanistiques et économiques. Ernest Burgess ressort certains traits déterminants des populations urbaines comparées à celles des campagnes, il dit : « La proportion de femmes plus grande en ville qu'à la campagne, le plus fort pourcentage de jeunes et d'individus d'âge moyen, le taux plus élevé d'immigrés, l'hétérogénéité accrue des métiers, tout cela augmente avec la croissance de la ville modifie profondément la structure sociale. ».³⁰

Dans ce sens, l'étalement urbain est un phénomène moderne qui a pris des proportions alarmantes. Il entraîne une importante pression sur les terres agricoles urbaines et périurbaines, contribue à une forte réduction des surfaces à haute valeur agricoles. L'étalement couvre deux aspects : l'un caractérisé par la formation de zones périphériques ou périurbaines où l'appropriation prédominante des terres se fait de manière informelle. L'autre aspect, est

²⁸ CLAVEL M. : « Sociologie de l'urbain », Paris, Anthropos, 2002, p. 96.

²⁹ BAILLY A., et HURIOT J. M. : « Villes et croissance Théories, modèles, perspectives », Anthropos, 2000, p. 259.

³⁰ GRAFMEYER J. : « L'Ecole de Chicago naissance de l'écologie urbaine », Op. Cit. p. 132.

l'absence d'infrastructures, des services publics et souvent des transports publics peu développés ou inexistantes.

I.4. La péri-urbanisation

C'est en 1966 que l'adjectif péri-urbain apparaît dans le dictionnaire, avec une définition étymologique simple du grec « péri » qui signifie « autour » et « urbain » du latin « urbanus » qui se réfère à tout ce qui entoure la ville. Peu à peu et cela est souligné dans les nouvelles éditions, le trait d'union disparaît ou devient facultatif et l'adjectif se substantive.

Selon l'urbaniste Marc Wiel, « La péri-urbanisation résulte de la contradiction entre une mobilité facilitée qui élargit l'aire de polarisation des agglomérations, provoquant de la sorte la concentration des emplois et qui dans le même temps met à portée de déplacement une offre foncière considérable pour l'habitat en périphérie des employés de l'agglomération. ».³¹ L'extension périurbaine est la résultante de plusieurs facteurs : la recherche d'un cadre de vie meilleure, de loyers moins onéreux et la possibilité d'accession à la propriété à moindre coût, l'amélioration des moyens de transport qui multiplie les migrations quotidiennes entre lieu de travail et lieu de résidence.

A l'échelle de ce qui vient d'être sommairement défini, J. Renard soulignent que : « Les espaces périurbains sont les franges d'espaces où s'établit le contact entre l'urbain et le rural et où la transformation d'espaces agricoles au contact du front mouvant de la péri-urbanisation est rapide et irréversible. ».³² Dans ce sens, A. Bailly et J.-M. Huriot soulignent que « la périurbanisation est aujourd'hui le moyen par lequel les villes portent leur influence à la campagne et cette marque de diffusion rend difficile la séparation entre le monde urbain et l'espace rural. ».³³

La périurbanisation est une des formes dominantes de la croissance urbaine. Pour une meilleure compréhension des différents processus de croissance périphérique qui diffèrent d'un pays à un autre, d'une région à une autre, les stratégies inscrites dans les politiques

³¹ WIEL M. : « Forme et intensité de la péri-urbanisation et aptitude à la canaliser », Article, Données urbaines 3, Economica, 2000, p. 154.

³² RENARD J. cité par : BENLAKHLEF B., ZEGHLICHE A., BOUKHEMIS K. : « Croissance périurbaine et émergence de nouvelles formes d'urbanisation en zones périurbaines. Les nouveaux espaces périphériques de la ville d'Annaba », in Dynamiques des territoires et des sociétés, Les documents de la maison de la recherche en sciences humaines de Caen, n°15, Presses Universitaires de Caen, France, 2005, p. 50.

³³ Idem p. 50.

d'urbanisation, les aspirations à la maison individuelle, trois rubriques seront successivement considérés : centre / périphérie, identification des formes physiques des espaces périphériques, zones périphériques : allongement continu des déplacements.

I.4.1. Centre / périphérie

Une première approche nous conduit à distinguer trois principaux secteurs urbains visibles dans la majorité des villes européennes et qu'on retrouve en partie dans nos villes.

a. Le centre : Le « centre » renvoie à ce qu'on appelle couramment le centre-ville. Or les villes dans le monde ne comportent pas toujours un centre, ou bien encore elles en comptent plusieurs, et leurs caractéristiques peuvent être très diverses. Le centre regroupe généralement les quartiers les plus anciens par la présence de monuments, de bâtiments historiques, et les directions des services de l'Etat...etc. Il est le fait de la centralité. Il le définit comme « simultanément, rassemblement, rencontre, à la fois réels et virtuels, de tout ce qui se trouve dans la ville, personnes choses, activités. ». ³⁴ Le centre d'une ville est un point de rassemblement et de densité de population. Il s'analyse comme concentration d'activités, de commerces et de services, enfin, tout ce qui fait le prestige et l'attractivité de la ville. Son rayonnement est politique, économique, culturel, voire religieux. Il ressort de ce qui précède, qu'en général l'histoire de la ville commence souvent par celle de son centre. Dans ce sens le centre « apparaît comme un lieu hiérarchiquement supérieur aux autres et dont la supériorité est définie par différents facteurs qui se réfèrent aussi bien à sa fonction qu'à sa structure. ». ³⁵ Le centre est reconnaissable notamment par :

- les rues étroites et sinueuses de l'époque médiévale ;
- les longues et hautes façades alignées du XVIIIème siècle ;
- les percées rectilignes de l'époque haussmannienne.

³⁴ LEFEBVRE H. cité par, CAPRANI I. H. : « La construction urbaine des formes de représentation dans le contexte des relations interethniques », Peter Lang, Publications universitaires Européennes, 2008, p. 13.
www.peterlang.de/index.cfm?event=cmp.cst.ebooks.datasheet&id...

³⁵ CAPRANI I. H. : « La construction urbaine des formes de représentation dans le contexte des relations interethniques », Op. Cit. p. 13.

b. La périphérie : située à l'opposé du premier, elle présente une morphologie plus hétérogène. En effet, l'espace périphérique n'a pas d'existence spécifique, il n'existe qu'en relation avec un centre. « Le principe du zonage des lieux d'activités et d'habitat établi par la charte d'Athènes est de rigueur. Ces espaces comprennent :

- les grands ensembles d'habitats collectifs, sous forme de hautes tours ou d'immeubles, construits entre les années 1950 et 1970, époque pendant laquelle le besoin en logements s'est fait le plus sentir ;
- de vastes espaces occupés essentiellement par de l'habitat individuel, pour l'essentiel construit depuis les années soixante dix ;
- des zones d'activités récentes qui s'étendent généralement le long des grands axes à la sortie des agglomérations. ».³⁶

c. La couronne péricentrale : située entre les zones centrales et périphériques. Celle-ci correspond aux secteurs urbanisés entre le milieu du XIX^{ème} siècle et la seconde guerre mondiale et dont la structure urbaine n'a pas subi de transformation radicale avec le temps. En outre, les faubourgs dont le développement a débuté dès XIX^{ème} siècle sont également considérés comme péricentraux. Ils s'étendent le long des axes historiques de la cité parfois sur plusieurs kilomètres. Leur emprise spatiale rappelle celle d'une toile d'araignée, aujourd'hui devenus boulevards urbains, tandis que les autres quartiers péricentraux occupent les espaces intermédiaires restés vacants jusqu'à une époque plus récente.

Cette tentative de définition est d'autant plus nécessaire afin de pouvoir distinguer que l'agglomération dans sa dimension « physique » (continuité du bâti) peut donc être divisée en trois zones distinctes que sont le noyau central entouré de ses deux couronnes, l'une péricentrale, l'autre périphérique. Hors agglomération, les différentes couronnes périurbaines, où les zones urbanisées sont cette fois discontinues et forment autant d'enveloppes supplémentaires à la ville.

Lors de la période 1975 - 1982, la population fuit les centres villes pour s'installer dans les zones périurbaines. Cette migration s'estompe entre 1982 et 1990 et au cours de la dernière décennie, mis à part les cas de Paris et de Marseille dont les villes centres continuent à se

³⁶ LE CORBUSIER : « La Charte d'Athènes 1933 », publiée pour la première fois en 1942. fr.serparchives.com/q/la-charte-d-athenes-le-corbusier.html -

dépeupler. Au cours des années 1950 et 1960, les villes occidentales ont connu la plus forte croissance démographique de leur histoire. Pendant les deux décennies suivantes, la croissance est devenue plus faible ; cela n'a pas empêché un rapide étalement des périphéries, cette fois lié au processus de déconcentration urbaine.

I.4.2. Différenciation entre centre et périphérie

La première théorie de l'analyse spatiale est celle de la différenciation centre et périphérie. L'opposition centre-périphérie est déjà connue depuis longtemps et largement utilisée par certains auteurs. Ce couple dialectique est fondamental pour mieux comprendre la différenciation des classes socio-spatiales. Par conséquent, la croissance périphérique des espaces et des populations ne peut être dissociée de celle de l'évolution du centre. Le périurbain est tout ce qui est autour de la ville par les activités, et en réalité fait partie de la ville par les activités et les modes de vie des habitants ; le terme est souvent synonyme de banlieue.

Pumain D. ajoute que : « La dimension de la périphérie polarisée par un centre dépend de la portée des activités du centre, liée à des modalités de circulation entre la périphérie et le centre, qui accroissent les déplacements. Les interactions entre centre et périphérie qui obéissent au modèle gravitaire, peuvent définir la périphérie comme une zone contiguë autour du centre ou comme un réseau de lieux accessibles en connexité. Ce sont en effet les distances-temps et ou les distances coûts qui tendent à régler les interactions. ».³⁷

En résumé, on peut dire que, ce qui est périphérique ne l'est qu'en fonction d'un centre. Ce type de relation est donc asymétrique. Le terme n'a aucun sens en lui-même, il se définit plutôt comme une valeur dérivée d'un centre, de quelque chose de central.

I.4.3. Identification des formes physiques des espaces périphériques

L'espace périphérique est porteur de complexités. Selon C. Manzagol, W. Coffey et R. Shearmur, « les mots tardent à nommer les choses. La transformation des espaces urbains est si rapide et explosive qu'elle périmé les catégories et le vocabulaire. ».³⁸ Après des années de flou conceptuel et d'enrichissement sémantique, il semble que de nombreux auteurs sont arrivés à une

³⁷ PUMAIN D. : « Théories de l'analyse spatiale », *Hypergéométrie*, Mai 2004. <http://hypergeo.free.fr>

³⁸ MANZAGOL C., COFFEY W. et SHEARMUR R. cité par, PROST B. : « Quel périurbain aujourd'hui ? », *Op. Cit.* p. 283.

définition satisfaisante, mais qui est loin de régler tous les problèmes que pose l'espace périphérique.

En Europe, la problématique périurbaine a beaucoup évolué. La majorité des auteurs s'intéresse à ce territoire encore mouvant, complexe, où se côtoient et s'entremêlent questions d'aménagement socio-économique et d'environnement. En effet, c'est à ces problèmes que s'intéressent I. Roussel, S. Frère et P. Ménerault « On a pu constater une augmentation très sensible des distances parcourues et de l'intensité du trafic de la périphérie vers le centre-ville, de la périphérie vers la périphérie et, plus encore, de la périphérie vers la banlieue. ».³⁹

Le territoire périphérique est totalement intégré à l'agglomération dont il constitue en quelque sorte le cadre. C'est le lieu de résidence plus que de travail, même si celui-ci se développe. Il est aussi, pour l'agglomération, une aire de loisirs et de respiration plus qu'un espace de production. Et en même temps, l'espace périurbain partage une grande partie des problèmes du centre que sa population a fuies. Aussi, il garde des relations obligées avec le centre en matière d'emplois et de services.

Pierre Laborde écrit à ce propos que « leur structure est hétérogène parce que les constructions n'ont pas été édifiées à la même période, ni par des bâtisseurs identiques, ni pour des motifs analogues, et elles ont pu évoluer différemment. La très grande variété morphologique est de règle. ».⁴⁰

Cet étalement urbain produit de nouveaux noyaux d'habitats et d'activités qui « s'est surimposé à un ensemble de bourgs et de petites villes...surtout quand ces bourgs étaient bien placés sur les grands axes. ».⁴¹ Dans le même ordre d'idées, Brigitte Prost, écrit, « Contrairement à la ville qui se renouvelle, de siècle en siècle, sur son propre espace, il se construit par absorption et, de ce fait, il transforme tout et se transforme continuellement, faisant apparaître de nouveaux problèmes. ».⁴²

³⁹ ROUSSEL I., FRERE S. et MENERAULT P., cité par, PROST B : « Quel périurbain aujourd'hui ? », Op. Cit. p. 285.

⁴⁰ LABORDE P. : « Les espaces urbains dans le monde », Nathan Université, 2^{ème} Edition. Paris, 1994, p.165.

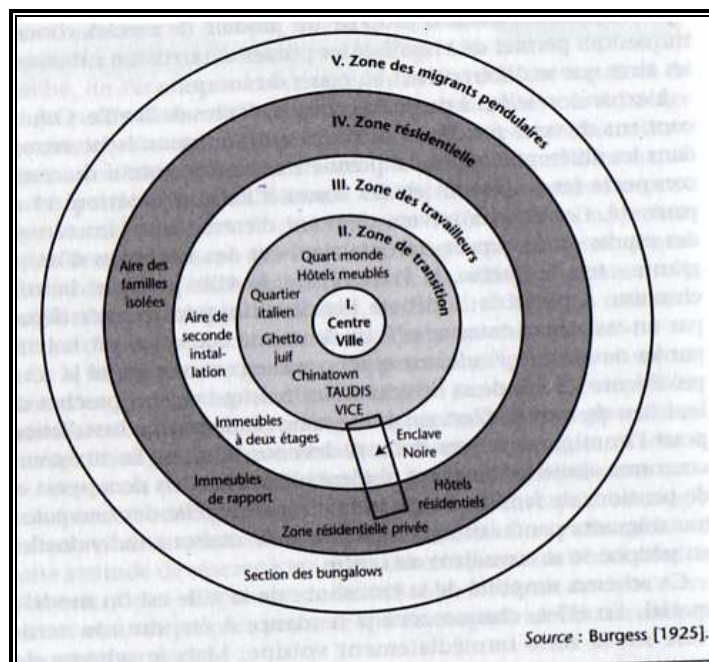
⁴¹ PROST B. : « Quel périurbain aujourd'hui ? », Op. Cit. p. 286.

⁴² Idem, p. 288.

La croissance périphérique selon certains auteurs s'effectue par une organisation en couronnes successives. Nous pouvons citer le sociologue E. Burgess, il propose dans les années 20 dans sa célèbre « hypothèse zonale », le type idéal d'une ville se développant suivant une série de cercles concentriques, en mettant en lumière les fonctions diverses qu'ils remplissent. Ils présenteraient une grande ville entrain de s'accroître. Cette dernière considère en effet que la croissance de la ville est basée sur son centre d'affaires. Celui-ci est en premier lieu entouré par une zone de transition où sont situées les affaires et l'industrie légère. Cette zone est investie par les ouvriers (car très proche de leur lieu de travail). Se succèdent ensuite une zone résidentielle, une aire bourgeoise, une zone suburbaine et enfin les villes satellites.

Le schéma ci-après, illustre selon, Ernest W. Burgess, les processus typiques d'expansion urbaine qui consiste à tracer un modèle de cercles concentriques.

Schéma n° 1 : La croissance de la ville



[Source : Ernest W. Burgess]

Ernest W. Burgess explique, « Le schéma I est la représentation idéale des tendances qu'à toute ville petite ou grande, à s'étendre en rayonnant à partir de son centre d'affaires. Encerclant le centre ville, on trouve normalement une aire ou zone de transition, qui est investie progressivement par les affaires et l'industrie légère [II]. Une troisième aire [III] est habitée par les ouvriers de l'industrie qui ont fuit l'aire de détérioration [II], mais qui désirent vivre à proximité de leur travail. Au-delà de cette zone, il y a l' »aire résidentielle « [IV] des immeubles

de luxe ou des quartiers fermés et « réglementés » des maisons individuelles. Encore plus loin, au-delà des limites de la ville, on trouve la zone des banlieusards – aires suburbaine ou villes satellites – à trente ou soixante minutes du centre des affaires. ».⁴³ Ce schéma exprime la tendance de chaque zone à étendre son territoire sur la zone immédiatement périphérique. E. Burgess trouva dans le cas de Chicago un laboratoire social extrêmement riche.

En Algérie, de telles opérations débouchent sur un urbanisme d'improvisation, où les zones urbanisées sont en fait un simple amas de maisons démunies de grands équipements structurants de l'espace. « Au porte de toutes les villes, mais souvent moins visibles parce que occupant des terrains marginaux se dressent les silhouettes d'autres quartiers, faits de petites masses cubiques milles fois répétées et toujours différentes. ».⁴⁴ Ils correspondent à une catégorie sociale aux revenus modestes. Voués à être rasés et malgré les énormes opérations de « dégourbisation » menées par les pouvoirs publics, les bidonvilles se construisent tout de même et sans appropriation foncière aucune. Ils constituent néanmoins une autre forme d'occupation de l'espace, les bidonvilles s'intègrent à la vie économique. Ils sont même devenus un moyen de transition vers le logement social pour une nouvelle catégorie de population qui a perdu tout espoir d'acquérir un logement.

L'urbanisation périphérique reste à l'ordre du jour dans la mesure où elle continue à être un processus majeur de transformation de l'espace qui est en perpétuel changement et souvent qualifié de « chantier ». En effet, les espaces périurbains sont mal maîtrisés, les risques de dysfonctionnement territorial sont nombreux. La nécessité d'une audacieuse politique d'aménagement, demeure d'actualité. De grandes surfaces vierges ont été dévolues à une construction diffuse, au grand dommage du cadre naturel et de l'aménagement périurbain, dont l'obligation de prévoir réseaux et système viaire. La population partage d'ailleurs cette absence de considération pour l'environnement. Il a fallu que la périurbanisation prenne de l'ampleur et menace directement ce cadre pour que la question de l'environnement vienne au premier plan.

Il s'avère nécessaire de transformer l'espace périphérique né d'une croissance par à coups successifs mal contrôlés en une mosaïque de quartiers affirmant chacun son identité, et composant ensemble un vaste territoire autour de la ville-mère.

⁴³ GRAFMEYER J. : « L'Ecole de Chicago naissance de l'écologie urbaine », Op. Cit. p.135.

⁴⁴ COTE M. : « L'Algérie ou l'espace retournée », Ed. Média-plus, Algérie, 1993, p. 267.

I.4.4. Les zones périphériques : allongement continu des déplacements

Les nouvelles formes de périurbanisation en forte accélération particulièrement dans les pays en voie de développement durant les dernières décennies, remettent en cause le modèle d'urbanité compacte, centre dense, que constituait la ville auparavant. L'espace urbain s'est énormément dilaté. La motorisation a offert à un public toujours plus vaste la possibilité de se rendre n'importe où et à n'importe quel moment, comme elle a encouragé le transfert d'emplois, de commerces et de services vers les zones périphériques.

Aussi, Les localisations périphériques offrent un cadre de vie massivement homogène et répétitif. Ces quartiers sont souvent considérés comme séparés de la ville, non urbains, comme d'une autre nature. Ce sont des quartiers pauvres en animation, pauvres en services, pauvres en activités, d'une pauvre architecture. Ce sont des quartiers où sont nombreux ceux qui ne peuvent se permettre un logement plus décent.

En raison du maillage dense de voies rapides aménagées dans l'espace périurbain, la durée du déplacement augmente moins vite que sa longueur géographique et facilite l'extension périurbaine, surtout à proximité de ces voies. Les réseaux de transport modèlent l'organisation spatiale de la ville. De ce fait, la périurbanisation a provoqué un allongement continu des déplacements. La mobilité est donc le résultat de l'organisation du territoire. De même, elle est aussi le moyen d'accéder aux emplois, aux services, aux commerces, et aux loisirs. L'urbanisation se traduit alors par l'augmentation de la mobilité quotidienne et résidentielle des citoyens. Les prix des logements, la répartition des emplois dépendent en grande partie de l'accessibilité et donc des transports. La mobilité des individus à travers le territoire édifie des normes telles que l'instabilité urbaine et l'insécurité qui vont se répercuter sur le développement urbain sous toutes ces formes.

Ernest W. Burgess écrit : « dans nos études de la ville, nous trouvons que les aires de mobilité sont aussi celles où l'on rencontre la délinquance juvénile, les bandes de jeunes, le crime, la pauvreté, l'abandon de l'épouse, le divorce, les enfants abandonnés, le vice. Ces situations concrètes montrent pourquoi la mobilité est peut-être le meilleur indicateur de l'état du métabolisme de la ville. ».⁴⁵ De plus, R. Park montre que la mobilité avec ces deux composantes

⁴⁵ GRAFMEYER J. : « L'Ecole de Chicago naissance de l'écologie urbaine », Op. Cit. p. 144.

spatiale et sociale est un tout relié par une relation de cause à effet. Wirth quant à lui considère que la mobilité est un facteur structurant de la croissance urbaine.

I.5. Une nouvelle approche des comportements humains en milieu urbain

L'Ecole de Chicago, mère de la recherche socio-anthropologique de la ville, est un référent de premier plan de par ses principes et ses méthodes. Née en 1920 aux Etats Unis sous l'impulsion d'un ensemble de travaux de recherche sociale conduits à Chicago autour de Robert Park, de Burgess et de Mckenzie, l'Ecole de Chicago propose une nouvelle approche des comportements humains en milieu urbain. C'est d'abord une école de sociologie, à partir du premier département américain fondé à l'université de Chicago dès 1892. La ville en très forte croissance (5000 habitants en 1840, 1 million en 1890) sous l'afflux d'immigrants venus de nombreux pays constitue un laboratoire pour les chercheurs qui sont mis à contribution pour résoudre les conflits multiples nés de l'urbanisation galopante, de la distance culturelle et de la pauvreté. Les premiers théoriciens ont ainsi mis en place les concepts de désorganisation sociale, de marginalité, d'acculturation. Ce contexte donne à cette sociologie sa particularité et le rend difficilement transposable en Algérie, où on ne trouve pas le contexte de l'immigration étrangère.

Les sociologues de l'Ecole de Chicago attirèrent l'attention des géographes sur la complexité des paysages urbains, bien loin de la simplicité apparente de la croissance morphologique. Attachés à l'étude du comportement humain en milieu urbain, les fondateurs de l'écologie humaine à Chicago sont capables de penser la ville dans le détail le plus minutieux. « Elle a pour objet d'étude les comportements humains en ville, les actions collectives expliquées à partir de la démarche des acteurs, par référence au sens donné par ces derniers à leurs pratiques, les catégories quotidiennes de la vie sociale (actions, représentations), la question de l'intégration, de l'assimilation des immigrants. La ville devient un véritable laboratoire social. ».⁴⁶

La méthode adoptée par les sociologues de Chicago, se fonde sur une approche empirique et objective de la réalité, ils inaugurent des outils de travail. « Leur originalité est de considérer comme éclairants des éléments d'information totalement négligés jusqu'alors. Ils renouvellent ainsi l'éventail des données disponibles et susceptibles d'aider le chercheur, tels l'utilisation de

⁴⁶ COSINSCHI M., RACINE J. B. : « Géographie et écologie urbaine », In: Bailly A.S., et al (eds.), « Les concepts de la géographie humaine », Masson, Paris, 1984, p. 90.

documents personnels (lettres), la pratique des histoires de vie, le poids de travail de terrain dans le cadre d'observation participante, d'entretiens, le recours à un travail documentaire (lecture de presse, archives des tribunaux, sermons des prêtres, brochures de partis politiques, ouvrages spécialisés, plan de ville, données de recensement, documents historiques, rapports municipaux).».⁴⁷ Cet ensemble de données permet aux sociologues de l'Ecole de Chicago d'accéder à une information plus riche, seul capable d'une interprétation scientifique.

- **Deux précurseurs : Charles Booth et Georg Simmel**

Deux approches de la ville demeurent dans les textes de l'école de Chicago écrits entre 1914 et 1939. Une première conception renvoie aux techniques de l'enquête sociale en milieu urbain, pratiquée par Charles Booth à la fin du XIX^{ème} siècle en Angleterre. Il pense que l'environnement urbain est responsable des maux sociaux. Cette première approche « étudie la ville comme une configuration spatiale en mutation, révélatrice des rapports entre les groupes sociaux. L'autre approche, développée vers 1900 par le sociologue allemand Georg Simmel, envisage la ville comme la condition du citoyen, impliquant une mobilisation de ses attitudes. ».⁴⁸

I.6. L'approche écologique : L'impact de la densité sur les comportements antisociaux

Le mot « écologie » vient du grec oïkos, il désigne la science qui étudie des milieux où vivent les hommes ainsi que les rapports de ces êtres avec le milieu. C'est un modèle d'analyse et d'intervention qui s'intéresse à l'interaction entre l'individu et son environnement social immédiat et élargi. Aussi, l'approche écologique se fonde sur une conception globale de l'habitat considéré comme un organisme vivant situé dans son environnement et réagissant avec lui.

L'écologie urbaine inventée par l'Ecole de Chicago en sociologie a construit une conception de la ville comme habitat de groupes sociaux, différenciés par leur niveau économique, leurs compositions familiales, leurs origines ethniques, leurs logements et leur voisinage, en étudiant comment ils se redistribuent dans l'espace de la ville. C'est à Roderick McKenzie que l'on doit « l'approche écologique ». Les écologistes ont été les premiers à montrer l'association entre les comportements asociaux et les mauvaises qualités d'habitabilité et spécialement la densité de population au niveau des quartiers.

⁴⁷ GRAFMEYER J. : « L'Ecole de Chicago naissance de l'écologie urbaine », Op. Cit. p. 123.

⁴⁸ FIJALKOW Y. : « Sociologie de la ville », Op. Cit. p. 45.

De nombreuses recherches affirment qu'il existe un rapport de causalité entre l'état de santé physique et mental et social de l'individu et la forte densité de population. Ils ont constaté l'émergence de nombreux troubles d'ordre biologique. Paul Henry et Marie José Chombart de Lawe expliquent que le nombre de cas pathologiques physiques et sociaux doublait dès que l'espace disponible par personne devenait inférieur à 8 m² et 10 m² et au-delà de 14m² des cas de pathologies augmentaient également mais avec un moins d'intensité.

Le seuil pathologique se situe entre 8 m² et 10 m² par personnes et est de 0.25 personnes par pièce. Quant au seuil critique il se situe entre 12 m² et 14 m² par personne et est de deux personnes par pièce. Ces outils d'évaluation de confort indiquent le niveau duquel l'équilibre physique et mental de l'individuel n'est plus assuré.

Conclusion

La plupart des villes des pays en voie de développement ont connu elles aussi sous l'effet de la croissance démographique et de l'exode rural un étalement urbain considérable. Au fur et à mesure de leur évolution, les villes se sont divisées en petites zones locales remplissant une fonction précise ayant ses propres caractéristiques, leur identité.

Le schéma urbain traditionnel se caractérise par la présence d'un noyau où se concentrent les fonctions urbaines le commerce, les affaires et autour duquel s'organisent des couronnes composées de l'industrie, des activités et de l'habitat. L'extension apparemment désordonnée des villes, la croissance de la population urbaine, l'absence de modèles de croissance satisfaisants a créé une nouvelle organisation de l'espace. En effet, une prolifération de vastes quartiers d'habitat informel voit le jour.

Le terme de périphérie sous-entend un modèle consommateur d'espace, éloignement du noyau originel, perte de l'intérêt économique et dépendance du centre. Pourtant les atouts et les potentialités sont nombreux, mais l'urbanisation de ces espaces périphériques est confrontée à de nombreux problèmes de cadre et de conditions de vie.

Les résultats des recherches ont fait le point sur les répercussions et les incidences de quartiers périphériques. Ils ont associés certaines variables urbaines telles que l'immigration et la mobilité urbaine accélérée avec l'émergence des incivilités et des comportements violents dans les quartiers d'habitat.

Ainsi, nous entamons le prochain chapitre par l'utilisation de l'expression de Henri Rey : « Les malaises des périphéries sont le résultat d'un ensemble de processus de marginalisation. ».⁴⁹ Il convient donc de nous attarder sur la notion de marginalité que nous allons essayer de traiter en faisant référence aux résultats de recherches étudiés.

⁴⁹ REY H. : « La peur des banlieues », Presses de sciences po, La bibliothèque du citoyen, 1996, p. 77.

CHAPITRE II

LES DIMENSIONS SOCIO - SPATIALES DE LA MARGINALITE

Introduction

Le concept de marginalité renvoie à un simple écart par rapport aux normes, mais une marge n'existe que si on détermine une limite qui est perçue normalement comme la norme. L'approche de la marginalité est pluridisciplinaire, les sociologues, les urbanistes, les économistes et les autres spécialistes de l'espace se sont préoccupés du phénomène. Le géographe Souiah S.A propose une définition de la marginalité : « c'est une situation qui est perçue par les « intégrés », ceux qui décident de cette fameuse frontière, comme étant à l'écart des normes et valeurs communément partagées. Les « intégrés » sont ceux, seraient ceux qui détiennent un statut social, une reconnaissance. Mais cet écart peut subir des glissements puisque certains traits marginaux sont perçus comme une anomalie, voire une déviance. Et cet écart admis évolue avec le temps et les sociétés. ».⁵⁰ C'est en fait, une croissance urbaine sous intégrés ; elle englobe une position géographique et un état social.

II.1. Limites et échelles de la marginalité

D'après l'école américaine de sociologie connue sous le nom de l'école de Chicago, la marginalité se manifeste à deux niveaux : « sous un angle culturel, elle est appréhendée comme une situation de déracinement par rapport aux appartenances communautaires traditionnelles et d'insuffisante intégration urbaine moderne. Selon un angle spatial, les populations en marges résident dans les bas quartiers (slums) et dans les ghettos à regroupement ethnique ou racial. ».⁵¹

La notion de marginalité apparaît dans l'école Française de géographie vers les années 1970, elle fut d'abord expérimentée par les géographes et les sociologues anglo-saxons de l'école de Chicago. Ainsi la marginalité apparaissait selon A. Vant « comme un concept mouvant qui varie avec le temps, les lieux et les locuteurs. ».⁵²

⁵⁰ SOUIAH S. A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p. 48.

⁵¹ MARIE A. : « Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évaluation critique. », Cahiers d'études africaines, 1981, Volume 21, Numéro 81-83, p. 347.

⁵² VANT A. : « Marginalité sociale, marginalité spatiale », Broché, 1986, p 139.

Chez les urbanistes et les géographes, le concept de marginalité est souvent accompagné d'une qualification : marginalité spatiale ou marginalité socio-spatiale. L'étude de la marginalité favorise l'étude des liens entre processus sociaux, configurations territoriales et pratiques spatiales. Pour S. A Souiah (2005), « il semble désigner un fait géographique qui caractérise des espaces présentant des handicaps (pauvreté, sous-intégration physique ou socio-économique, contraintes physiques...).

On utilise fréquemment le terme de marges pour qualifier des espaces périphériques. C'est pourquoi nous pouvons dire que les espaces urbains ou zones urbaines périphériques peuvent être qualifiés de marges urbaines en situation de dépendance à des lieux centraux. En effet, selon A.S. Bailly « la notion de marginalité est « systématiquement opposée à des lieux centraux considérés comme point de convergence... l'émergence de la marginalité comme concept pertinent en géographie, est liée au fait qu'elle traduit à la fois un état social et spatial. ».⁵³ Nous pourrions constater ce phénomène dans les territoires urbains algériens où les lieux sociaux permettent de distinguer la séparation des lieux plus formels et plus intégrés de la ville.

II.2. Les marges urbaines : territoires de conquête et production informelle du bâti

II.2.1. L'invasion de site par les lotissements « informels »

Dans les villes du tiers monde en général et des villes algériennes en particulier, Les terrains publics à caractère domanial ou communal en marge, considérés comme des sites accidentés ou à proximités des oueds, donc de faible valeur foncière, sont envahis par des familles issues d'une même région ou d'une même tribu. D'où une organisation sociale basée sur l'origine géographique et les liens familiaux. Ce regroupement par affinité renforce la socialisation communautaire et permet pour les nouveaux propriétaires fonciers de défendre les terrains illégalement occupés.

Cette initiative va leur donner l'espoir que les pouvoirs publics leurs permettront de demeurer sur les lieux ou de bénéficier d'un logement social dans le cadre des programmes de l'opération Résorption de l'Habitat Précaire (RHP).

⁵³ BAILLY A.S. (1985), cité par : SOUIAH S. A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p. 50.

A. Durand Lasserre souligne que « Cette forme de production foncière a connu un élan considérable au cours des deux précédentes décennies dans la plupart des villes du tiers monde : en Amérique Latine durant les années 1960 (Bogota, El Salvador), au Maroc, en Tunisie, en Egypte, au Pakistan, en Inde pendant les années 1970. ».⁵⁴

En Algérie, cette urbanisation s'est surtout développée après que l'Etat ait rendu les terres agricoles à leur propriétaire lors de la nationalisation de leurs terres dans le cadre de la Révolution Agraire en 1974. En effet, certains lotissements informels ont été réalisés par les héritiers après des partages successoraux bien avant la révolution agraire avec le refus de voir leurs terres faire l'objet d'une expropriation de la part de l'Etat.

Voulant rester maîtres de leurs terres, ces propriétaires terriens ont abouti alors à une territorialité de type particulier, en opposition avec l'Etat qui veut doter en réserves foncières la ville dont la population ne fait qu'augmenter et qui avait besoin de terrains urbains pour planifier son extension. Les propriétaires terriens estimaient qu'ils étaient maîtres de leurs terres et que c'est à eux que revenait le droit de vendre. Pour préserver leurs biens et dans le but d'échapper à la nouvelle réglementation, ils décidèrent de lancer un lotissement non réglementé pour mettre les autorités locales devant le fait accompli et l'amener à négocier. Ainsi, ces moyens de pression avaient mis en situation d'échec les pouvoirs publics.

Ce mode d'invasion de site est représenté par le lotissement non réglementaire. Les propriétaires fonciers privés lotissent leurs terrains en petites parcelles (non viabilisées), destinées à la construction qu'ils vendent sous seing privé (ce que les habitants appellent le « papier timbré »), antidaté et en présence de deux témoins. L'authenticité de certaines de ces transactions était légalisée à la mairie. Le lotissement porte souvent le nom du propriétaire terrien comme c'est le cas à Constantine des lotissements illégaux tels que : lotissement Méchati, Benmahmoud, Benchergui, Bouzehzeh, Améziane etc.

Les lotissements informels initiés dans les propriétés privées des secteurs périphériques sont révélateurs du rejet d'une politique de gestion et d'aménagement du territoire. La mise en place des Réserves Foncières Communales (RFC) dans le but de faciliter la gestion des villes n'a pas réussi. Ces lotissements ont été longtemps mis à l'écart par l'Etat, ce n'est qu'après la crise politique survenue après les émeutes d'octobre 1988 que ces zones obtiennent quelques

⁵⁴ DURAND-LASSERRE A., (1986), cité par, SOUIAH S. A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes » », Op. Cit. p. 63.

infrastructures de base. L'installation des réseaux techniques signifiait une reconnaissance de fait des territoires non réglementaires par les pouvoirs publics et allait permettre l'introduction d'une nouvelle valeur foncière. Nous essayerons de mettre en exergue d'une manière plus détaillée la réglementation face à « illégalité » de l'habitat informel au niveau de la deuxième partie.

II.2.2. Les bidonvilles comme forme d'habitat de transit

Ce type d'habitat marginalisé fut l'objet de spéculation au cours de ces dernières années. Il y a eu un envahissement par des catégories sociales pauvres, exclues du système formel d'accession au foncier et à l'immobilier. Cette invasion territoriale et cette stratégie d'occupation et de résistance produit un habitat précaire au statut indéterminé apparaît comme des lieux urbains fragiles et sensibles, en opposition avec les institutions chargées de contrôler l'urbanisation de la ville. Selon S.A. Souiah « ceux qui ne respectent pas les normes et valeurs partagées dans les cités se retrouvent en porte-à-faux par rapport à la réglementation sur l'urbanisme. ».⁵⁵

Les habitants des bidonvilles ont procédé à la division des baraques et l'installation de nouvelles familles dans l'espoir d'être relogés par l'Etat. Ces pratiques furent difficilement gérables par les pouvoirs locaux car après chaque recensement le nombre de familles augmente. L'Etat a instauré une urbanisation planifiée sur des terrains périphériques pour loger des familles à bas revenus et dont les habitations jugées illicites ont été rasées.

II.3. L'urbain face à la marginalité socio-spatiale

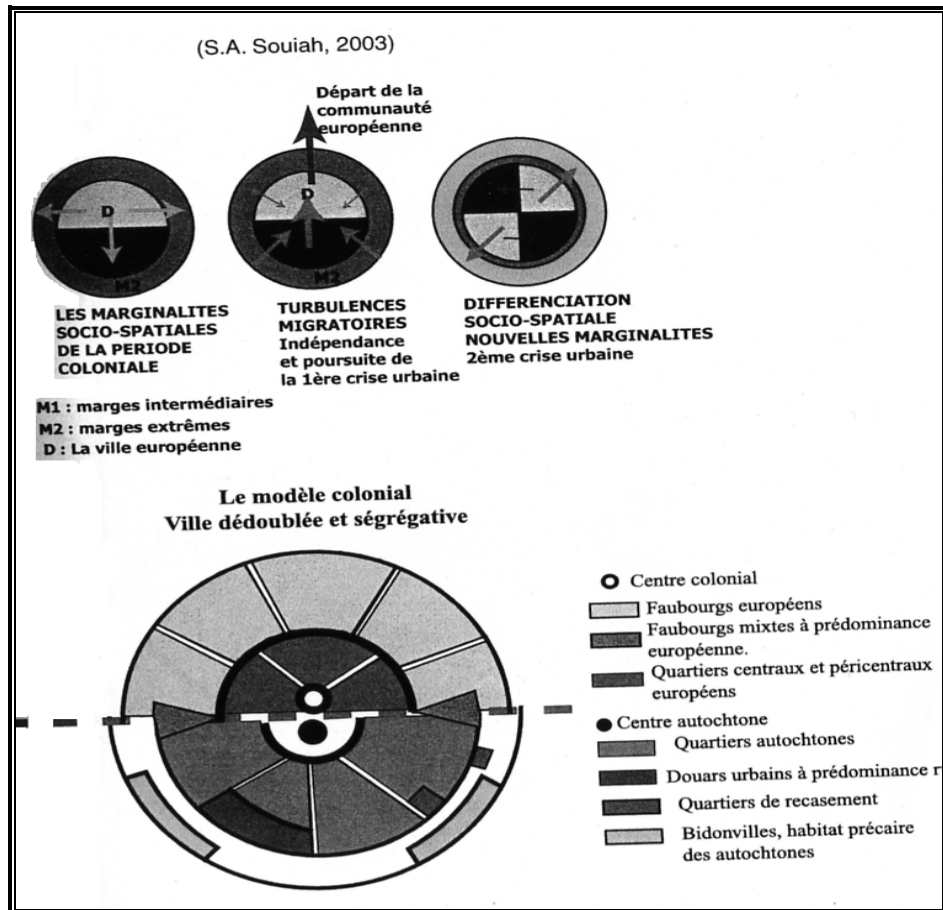
La multiplicité et la complexité de la marginalité socio-spatiale ont connu une évolution et ce depuis l'indépendance. La ville algérienne a connu une crise urbaine majeure qui avait démarré dès 1954, date à laquelle l'insécurité dans les campagnes ainsi que les processus de regroupement et de contrôle des populations rurales ont provoqué un mouvement important d'exode vers la ville. Le passage de la ville dédoublée et ségrégative de la période coloniale à la ville réappropriée de l'indépendance s'est effectué dans la rupture, selon des turbulences migratoires exceptionnelles.

Les lieux de marginalité sociale, hérités de la période coloniale, avaient connu un délestage important de leurs populations. La récupération politique en usant du symbole n'avait

⁵⁵ SOUIAH S. A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p. 47.

pas manqué : opération bidonvilles pour détruire ce qu'on désigné comme la « plaie de la colonisation ». Mais les villes ont sombré dans une seconde crise dès les années 1980. Les effets de cette seconde crise urbaine furent particulièrement visibles dans les marges urbaines et notamment celles qui sont envahies ou loties clandestins.

Schéma n° 2 : Evolution des marginalités socio-spatiales dans la ville

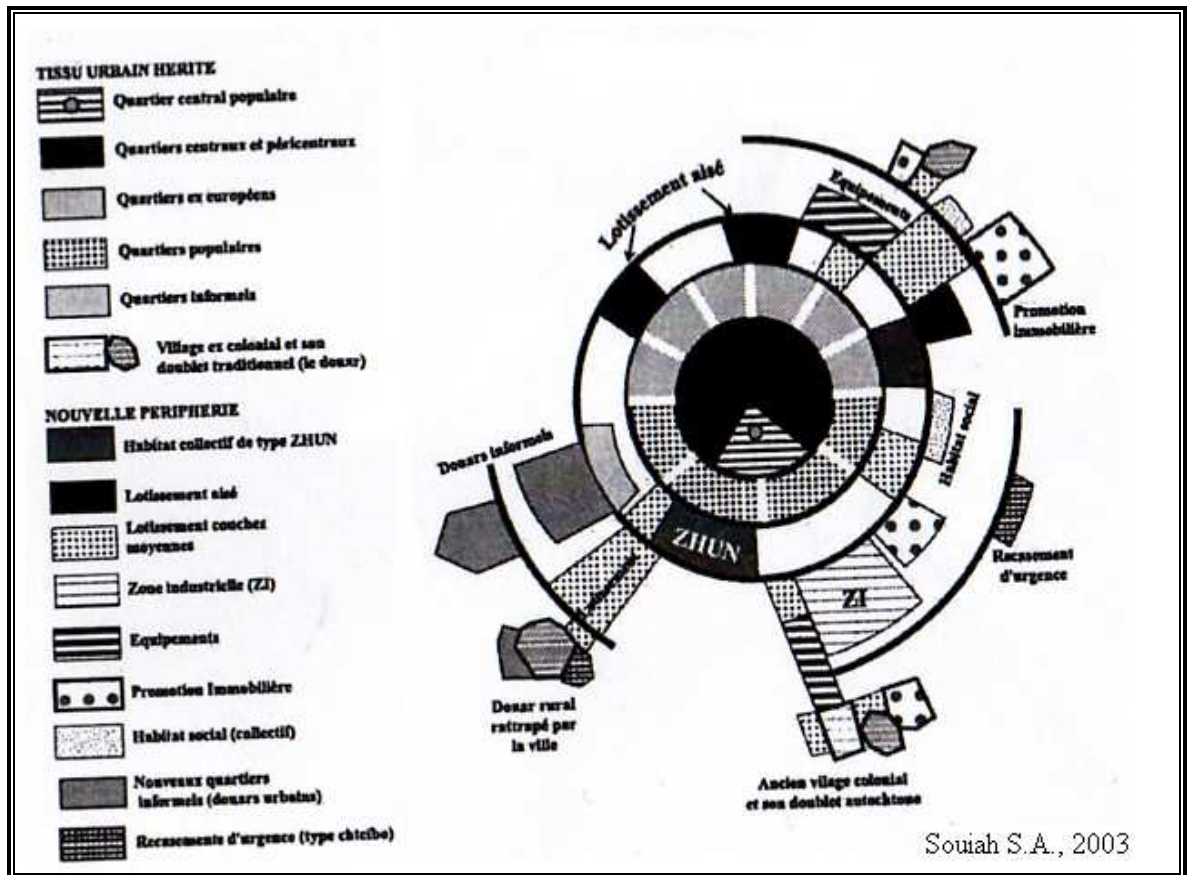


[Source : SOUIAH S. A.⁵⁶]

Toujours selon le géographe S.A. Souiah de l'affrontement de deux stratégies sur lieux de la marginalité socio-spatiale a résulté la production de territoires ambivalents. C'est à dire deux stratégies qui s'affrontent, d'un côté une urbanisation planifiée sur des terrains périurbains de l'autre côté une urbanisation informelle.

⁵⁶ SOUIAH S. A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p.52.

Schéma n° 3 : La ville actuelle : Eclatement et nouvelles marges



[Source : SOUIAH S. A. op. Cit. p. 59].

De ce qui précède, nous pouvons dire que la signification de marginalité demeure de nos jours sujets de débat polémique. La marginalité traduit un processus d'exclusion spatiale et sociale. Elle pourrait évoquer la pauvreté, l'éloignement par rapport au centre, la dégradation du milieu naturel, l'exclusion, etc.

Après avoir confronté plusieurs définitions de ce qu'est la marginalité et de nous être rendus compte de sa complexité, il nous paraît intéressant de nous questionner sur les dimensions qu'elle peut prendre. Pour ce faire, nous allons pouvoir passer en revue la notion de ségrégation, d'exclusion et de la pauvreté.

II.3.1. La ségrégation socio-spatiale

La ségrégation est un « terme éminemment polysémique qui désigne autant le processus que l'état, que l'action. ».⁵⁷ C'est une notion complexe sur laquelle nous allons porter notre regard.

« Au sens fort, la ségrégation est une politique de mise à l'écart d'une population formant un sous groupe religieux ou racial, que la législation isole dans un ou des quartiers de la ville (ségrégation spatiale) et qui subissent en outre des discriminations de nature politique ou économique (ségrégation sociale). ».⁵⁸

Les problèmes de la croissance des villes dans les Etats-Unis des années vingt vont amener les sociologues de Chicago à étudier des phénomènes de ségrégation. Les premières recherches des fondateurs de l'Ecole de Chicago viennent préciser cette idée. En analysant la ville américaine des années vingt, Park et Burgess mettent en évidence une ségrégation non pas raciale mais ethnique et culturelle. Cette ségrégation peut être simultanément d'ordre économique et social. E.W. Burgess l'a notamment démontré dans sa célèbre « hypothèse zonale ».

Maïté Clavel pense à son tour que « la ségrégation peut être définie comme la concentration (spatiale) durable, imposée par des décisions politiques ou par des mécanismes économiques, d'une population homogène, le plus souvent modeste ou pauvre, ce qui contribue à sa désignation et souvent à sa stigmatisation... Elle renvoie souvent à des notions telles que la marginalité, le racisme, ou plus récemment l'exclusion. ».⁵⁹

En 1956, Paul Henri Chombard de Lauwe utilise la notion de ségrégation spatiale pour décrire l'émergence des banlieues populaires. La ségrégation repose alors sur une forte concentration spatiale de personnes appartenant à des groupes spécifiques (faibles revenus, proportion de personnes d'origine étrangère, etc.), dans les quartiers caractérisée par un déséquilibre dans la distribution socio-spatiale des équipements, des quartiers mal perçus et mal vécus par les usagers. Les chercheurs parlent dans ce cas de poche, de ghetto.

⁵⁷ BRUN J., RHEIN C. : « La ségrégation dans la ville : concepts et mesures », L'Harmattan, Paris, 1994, p. 87.

⁵⁸ PUMAIN D., PAQUOT Th., KLEINSCHMAGER R., « Dictionnaire La Ville et L'urbain », Op. Cit. p. 254.

⁵⁹ CLAVEL M. : « Sociologie de l'urbain », Op. Cit. p. 63.

Une autre explication qui pourrait être donné, renverrait à une différence de répartition spatiale de l'habitat dans la ville, est en conséquence les manifestations de l'inégalité sociale. Notamment, dans les villes européennes, le centre est souvent valorisé pour la résidence par les populations bourgeoises, tandis qu'en Amérique du nord ce sont des localisations en périphérie, dans les suburbs ou les edge cities.

Les indicateurs de la ségrégation sont multiples. La densité, la valeur foncière (pris du mètre carré, type de logement, commune de résidence, proximité et qualité des équipements et services...), le montant du loyer, l'accessibilité, la salubrité, le prestige, les caractéristiques sociales et ethnique, le statut social, les coutumes, l'origine sociale, culturelle.

Comme nous venons de le voir à travers ces définitions, la ségrégation spatiale, est marquée par une mise à l'écart plus ou moins directe d'un ou plusieurs groupes dans des espaces donnés particulièrement des zones périphériques déclassées ; séparation physique qui attribue à chacun, selon sa position sociale (origine, statut), une position spatiale propre. La ségrégation comporterait donc, l'inégalité et la différence que ce soit spatial ou social. Ainsi, la notion de ségrégation englobe des situations multiples qui mettent bien souvent l'accent sur une exclusion.

II.3.2. L'exclusion : un état socio-spatial de la marginalité

Historiquement, c'est au milieu des années soixante que la notion d'exclusion fait son apparition. Comme l'indique Serge Paugam, « elle désigne dans une société française qui connaît une forte croissance économique, les groupes sociaux maintenus dans la pauvreté. ».⁶⁰ L'exclusion dans sa forme moderne, renvoie en grande partie au chômage de longue durée.

Elle renvoie à un ensemble de phénomènes variés tels que : l'inégalités culturelles, sociales, spatiales, économiques qui marginalisent l'individu. Dans ce sens, la marginalité traduit un processus d'exclusion sociale et spatiale. Le groupe exclu est dans un état d'isolement de par sa position géographique (périphérie) et de son rôle social.

La ville est le lieu privilégié d'intégration et aussi d'exclusion. Ainsi, le concept d'exclusion est lié au concept centre / périphérie parce qu'il permet une description de l'opposition des lieux, la périphérie est secondaire parce que le centre est dominant. A.S. Bailly explique, « l'explication de l'exclusion doit se faire sous une double facette, celle du

⁶⁰ PAUGAM S., cité par, REY H. : « La peur des banlieues », Op. Cit. p.69.

signifiant spatial et du signifié social...On parle de plus en plus d'exclusion car ce concept privilégie la position de groupes d'individus par rapport à d'autres dans les sociétés et dans l'espace. ».⁶¹

La notion d'exclusion est référentielle particulièrement aux conditions de vie très précaires des habitants. En effet, la précarité de la situation de l'individu (chômage, emploi instable, etc.) qui conduit l'individu vers la pauvreté accentue le sentiment d'exclusion.

II.3.3. La pauvreté : un état social de la marginalité

Approche et définition de la pauvreté

Il existe plusieurs approches et définitions de la pauvreté. La commission générale de terminologie et de néologie, (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, France), donne une définition officielle de la pauvreté : « Etat d'une personne, d'une famille ou d'un groupe qui dispose de faibles ressources. ». Toutefois la pauvreté résulte d'un cumul de handicaps, en effet, elle ne se limite pas au seul indicateur de type pécuniaire mais concerne également d'autres aspects du quotidien comme le logement, la santé, le travail, la vie familiale.

La notion de pauvreté est « relative et le seuil de pauvreté est apprécié de façon variable selon l'histoire, les cultures, le niveau de vie moyen du groupe. ».⁶² La concentration de la pauvreté est une caractéristique de l'espace urbain, même si elle varie d'une ville à une autre ou d'un quartier à un autre.

Dans son rapport de 2000, la Banque Mondiale considère que « la pauvreté n'est pas seulement le manque de biens (monétaires ou essentiels), mais aussi et surtout l'absence de capacité de choix », car elle considère la possibilité de choisir comme le facteur essentiel du bien-être. Laborde P. souligne que « le niveau social est souvent tenu pour essentiel dans la distinction des quartiers jusqu'à servir de terminologie dans les villes d'Europe occidentale et d'Amérique ; quartiers bourgeois ou riches avec le bon état général des constructions, quartiers ouvriers ou pauvres. ».⁶³

⁶¹ BAILLY A.S.: « L'émergence du concept de marginalité : sa pertinence géographique », in. Marginalité sociale, marginalité spatiale, Ed. du CNRS, Paris, 1985, p. 112.

⁶² L'encyclopédie de l'Agora : pauvreté, <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Pauvreté>

⁶³ LABORDE P. : « Les espaces urbains dans le monde », Op. Cit. p. 148.

En d'autres termes, la pauvreté peut être également perçue comme un sentiment d'insécurité, de précarité, d'exclusion, de vulnérabilité et d'impuissance. M. Bonnetti précise que : « Certaines recherches et enquêtes ont été menées dans des quartiers où la violence ou les incivilités sont particulièrement importants. Il a été constaté qu'il n'y avait absolument aucune corrélation mécanique entre la pauvreté et la violence, que c'était une idée fausse. Certes, la pauvreté crée des conditions qui peuvent favoriser le développement de la violence, mais, lorsque l'on compare des quartiers à situation socio-économique identique, constate que certains sont à feu et à sang tandis que d'autres rencontrent relativement peu de problèmes. ».⁶⁴

Lorsque l'on aborde la question du lien entre insécurité et la pauvreté, il convient aussi de citer le travail de S. Body-Gendrot⁶⁵ (1992). Celle-ci pense quant à elle, que les quartiers pauvres des grandes villes Américaines constituent des espaces à forte criminalité. Elle ajoute que le tissu social géographique des grandes villes Américaines est propice à des logiques ségrégatives extrêmement rigides et segmentées car certains quartiers résidentiels peuvent être encerclés par de vastes étendues de quartiers pauvres.

Cette approche s'appuie sur les notions d'insertion, d'opportunité, et de sécurité. Aussi, la notion de sécurité ouvre la question de la vulnérabilité des pauvres à l'égard des risques de maladies, de crises économiques, de catastrophes naturelles qui constituent des facteurs d'aggravation de la pauvreté.

⁶⁴ Bonnetti M. (2003), cité par, LOCHE B., MARTIN C. : « L'(in)sécurité dans la ville changer de regard. Les entretiens de Saint Denis » Ed. L'œil d'or, Paris, 2003, p. 111.

⁶⁵ BODY-GENDROT S. : « les nouvelles formes de la violence urbaine aux Etats-Unis », article dans la revue Culture & conflits. N°6 Violence urbaines, 2003.

Conclusion

Nous avons vu que les espaces peuvent être qualifiés de marges urbaines s'ils sont en situation de dépendance à un centre ou plusieurs centres. Le manque de contrôle par les structures étatiques a permis l'émergence voire la prolifération des espaces généralement portant la qualification d'espaces périphériques situés sur des sites accidentés ou à proximité des oueds, sur des terrains à faible valeur foncière.

En l'occurrence, la marginalité socio-spatiale désigne un lieu géographique caractérisé par la pauvreté, l'exclusion...etc. Aussi, nous pouvons qualifier de « marginalité » les lotissements clandestins ou informels qui ont été mis pendant longtemps à l'écart par l'Etat. Ce n'est qu'après les émeutes de 1988 que ces zones obtiennent quelques infrastructures de base mais qui semblent toujours insuffisants voire parfois inexistantes.

Beaucoup de chercheurs estiment que la marginalité traduit à la fois un état spatial et social. L'environnement urbain défini par ses caractéristiques architecturales, sociales et écologique a des conséquences sur sa population en favorisant l'émergence d'incivilités et de violences. Maintenant, il nous est possible dans le prochain chapitre de cerner le concept « des violences urbaines », nous allons pouvoir aborder les formes sous lesquelles les violences, se présente aujourd'hui.

CHAPITRE III

VIOLENCES URBAINES, DELINQUANCES ET INSECURITE

Introduction

Au seuil du XXI siècle les débats autour de la « violence urbaine » gagnent chaque fois plus d'intérêt de la part des autorités publiques, des chercheurs et des universitaires, des médias, etc. La commissaire Bui Trong qui dirige la section « villes et quartiers » reçoit chaque jour des informations relatives aux désordres qui s'y produisent. Elle affine la description de la violence urbaine, en disant : « collective, ouverte et provocatrice, elle est à la fois destructrice (incendies d'écoles et d'infrastructures socio éducatives, rodéo, tapages), émotionnelle (attroupements hostiles émeutes) spectaculaire, parfois ludique très souvent crapuleuse (razzia, vols avec violence, rackets, vol à l'étalage), toujours juvénile. ». ⁶⁶ Comme acteurs centraux de la violence urbaine se trouvent, les jeunes, ceux qui sont particulièrement en bandes. Les lieux de cette violence urbaine sont les rues et les quartiers populaires, soit en banlieue soit dans la périphérie.

La violence urbaine est représentée à travers la délinquance, les manifestations et révoltes des jeunes, les attaques contre la police, les établissements scolaires, la propriété privée. Parmi les causes structurelles de cette violence on trouve la drogue, le narco trafic, le chômage, la pauvreté ; ses conséquences se résument en délinquance, crime et insécurité. La « violence urbaine » est un thème considéré aujourd'hui comme prioritaire par les pouvoirs publics urbains du monde entier.

III.1. Les violences urbaines, une opposition à toutes les représentations institutionnelles

On ne compte plus les discours, les reportages, les articles sur la recrudescence des vols, l'agression physique de personnes, de policiers... Ainsi, « le concept de violence urbaine pourrait d'abord prêter à confusion : s'agit-il d'affirmer que la ville est productrice d'insécurité ? Ou au contraire, n'est-elle que l'espace de violences diverses ? ». ⁶⁷

⁶⁶ BODY-GENDROT S. : « Violences urbaines, dans les quartiers sensibles », (extrait), Cahiers millénaire 3 violence et insécurité, 1998, p. 5.

⁶⁷ LOCHE B., MARTIN C. : « L'(in)sécurité dans la ville changer de regard. Les entretiens de Saint Denis », Op. Cit. p. 13

La violence est entrain de s'imposer comme mode d'expression des temps modernes ; ces actes ont tendance à se reproduire plus fréquemment. La violence revêt des formes de brimades, brutalités et vandalisme que l'on observe dans divers environnements comme l'école, le lieu de travail, le voisinage.

La violence urbaine ou les « problèmes de quartiers sensibles » se trouvent essentiellement en « banlieues » parisiennes. L'emploi de ce terme renvoie « non pas à sa situation géographique mais, pour eux, à l'image de la grande concentration « ethnique » dans une localité très urbanisée, et aussi à l'image d'incendies de nature très spectaculaire qui apparaissent à un rythme très régulier. En contrepartie la problématique de la « sécurité » est devenue très importante. ». ⁶⁸

En effet, les violences urbaines se manifestent essentiellement dans les espaces où s'exerce la ségrégation de manière la plus violente. Eric Macé souligne que « L'implicite de l'expression française « violence urbaine » est donc la suivante : sont ainsi désignées des conduites violentes collectives des jeunes de sexe masculins, sont issus de l'immigration et vivant dans les quartiers populaires périphériques (les banlieues), ces conduites présentant des dimensions à la fois inciviles (infra pénales), délinquantes, et anti-institutionnelles. ». ⁶⁹

En France, la plupart des quartiers populaires se trouvent dans la banlieue parisienne. Paris recèle aussi ces quartiers populaires : le dix-neuvième et le vingtième arrondissement par exemple. Certains quartiers de la banlieue ne sont pas reconnus en tant que quartiers populaires. C'est le cas de la Défense, associée plus à Paris qu'à la banlieue ; le terme « banlieue » étant un terme péjoratif pour désigner les zones de la région parisienne où il y a de la violence. Les quartiers populaires font l'objet d'attention particulière au niveau des programmes, ce sont des quartiers qui répondent aux logiques formelles d'urbanisation. Ils ont été construits par l'Etat même. Ces quartiers sont disposés en unités d'habitations constituées la plupart du temps par des tours entre dix à vingt étages connus sous l'appellation « HLM » (Habitation à Loyer Modéré).

Si nous prenons l'exemple de la Colombie, « l'inégalité se remarque par l'iniquité, visible aussi dans les quartiers ; cette lutte sociale a été le drapeau pendant plus d'un demi-siècle des

⁶⁸ MOTOKO Tsurumaki : « La « violence urbaine » entre la presse régionale et nationale : comparaison de deux groupes de journalistes dans leurs logiques de travail. », Article se base sur une série d'enquêtes réalisées entre les années 1995-2000 en Bretagne, en Alsace et à Paris, p. 138.

⁶⁹ MACE E. : « Les violences dites « urbaines » et la ville, du désordre public au conflit dans l'espace public. », Op. Cit. p. 60.

groupes guérilleros. L'Etat comme tel, a travaillé avec des programmes d'amélioration des quartiers dans les zones de plus haut risque et plus sensibles socialement. Les infractions sont répartis en 2002 comme suit : 81.7 % contre les biens, 31 % vol de voitures, 42 % coups et blessures volontaires. Quand à l'Angleterre, les actes de déviance ont augmenté 17 fois entre 1991 à 2000 au point où ces jeunes sont placés dans les prisons pour adulte contrairement à la loi de 1933 qui consistait à ne pas envoyer les enfants et adolescents dans des prisons. ».⁷⁰

Le phénomène de la déviance est considéré comme l'un des plus anciens et le plus répandu dans les sociétés, mais cela diffère suivant les causes et les raisons qui ont conduit à ce phénomène, suite aux critères et aux valeurs qui règnent dans la société, ainsi que la situation économique et culturelle. Celle-ci est considérée comme l'un des phénomènes sociaux qui menacent la stabilité de l'individu ; aussi, la famille constitue la structure sociale la plus importante et la plus sensible dans la vie de ce dernier.

Bui Trong L. a établi, comme pour d'autres risques, « une échelle de gravité, qui distingue huit degrés de violences urbaines :

- le degré 1 est de loin le plus répandu et c'est lui, qui génère très largement le sentiment d'insécurité chez les victimes, Il se manifeste par des feux de poubelles, dégradations des parties communes des immeubles, tags et graffitis, vols à l'étalage et vols de voitures suivis de rodéos, intimidations et agressions verbales, racket scolaire ;
- les degrés 2 et 3 concernent des agressions gestuelles ou physiques contre les personnels de services publics, en dehors de policiers, tels les conducteurs de bus, les pompiers, mais aussi les enseignants, avec intrusion dans les écoles ;
- les degrés 4 et 5 regroupent les violences contre les personnels de police ;
- le degré 6 se caractérise par des faux appels aux pompiers ou policiers et le montage de véritables guets-apens ;
- les degrés 7 et 8 font passer à la mini émeute, on passe au stade d'une sorte de guérilla urbaine qui peut durer quelques jours et qui attire de nombreux participants avec violences effectives et pillages. ».⁷¹

⁷⁰ Revue internationale de l'enfance, 2001, Suisse, p.5.

⁷¹ DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Armand Colin, Paris, 2002, p. 153.

III.2. La montée de la délinquance juvénile

Nous allons passer en revue quelques définitions en rapport à cette rubrique. Aussi, nous allons tenter d'expliquer l'émergence du phénomène des incivilités en le mettant en rapport avec le concept de délinquance.

Qu'est-ce que la délinquance ? « C'est l'ensemble des infractions répétées commises en un temps et en un lieu donnés, par des jeunes. ». ⁷²

Qu'est-ce que la déviance ? « La notion de déviance permet aussi de regrouper toutes sortes de comportements dont bon nombre ne sont pas tenus communément comme délictueux. ». ⁷³

Le vandalisme : est presque exclusivement un comportement urbain ; il peut être considéré comme une agression, dans la mesure où il s'agit d'une dégradation volontaire de certains éléments de l'environnement. « Un environnement vandalisé contribue à donner une impression de délaissement qui à son tour augmente le sentiment d'insécurité dans ce secteur. ». ⁷⁴ Certaines formes de vandalisme peuvent être considérées comme un comportement d'agression dirigé non pas contre autrui, mais contre un bien matériel, et de ce fait font l'objet des mêmes analyses que celles qui s'appliquent aux comportements d'agression.

Les graffitis : « le terme graffiti vient de l'italien graffito dont il est le pluriel. Les archéologues désignent par ce terme des inscriptions et des dessins tracés sur les murs et les monuments des villes antiques. Certains les considèrent comme « art de la rue ». Par extension, toutes les inscriptions à la main, gravées au couteau ou dessinées à la craie, au crayon feutre voire à la peinture sur les murs, les portes, les arbres sont des graffitis. C'est donc un sentiment de violence qu'expriment ces paysages urbains ; cette haine qui nourrit l'esprit des habitants particulièrement des jeunes envers la société qui découle sur les murs sali du bâti. Ils procèdent d'une même démarche sauvage qui défie les lois et les règlements, la propriété des biens et parfois les bonnes mœurs. En France, en 2000, la RATP estimait que 5 à 6 % des surfaces du

⁷² Encyclopédie Larousse.

⁷³ BOUDON, BESNARD, CHERKAOUI, LECUYER, : « Dictionnaire de sociologie », Larousse, Paris, 1999, p. 62.

⁷⁴ LAVRAKAS, (1982) ; MOSER et LIDVAN, (1992), cité par, MOSER G. : « Les stress urbains ». Op. Cit. p. 103.

méto étaient graffitées et qu'elle devait consacrer près de 26 millions d'euros par an à leur effacement. ».⁷⁵

La délinquance juvénile, phénomène de société, a tendance à s'accroître considérablement ces dernières années. En effet toutes les études consacrées à ce sujet constatent qu'il s'agit essentiellement d'un phénomène urbain. S. Roché interprète la croissance de la délinquance et de la violence comme un déclin de la civilité, du contrôle social et de la morale.

Dans une approche davantage centrée sur le comportement, il associe dans son ouvrage « la société incivile », les adolescents au phénomène des incivilités et il explique : « D'une manière générale les adolescents sont amenés à commettre un grand nombre d'incivilités. En effet, le jeune explore naturellement son champ d'action, sa marge de manœuvre, sa place dans le monde et l'ordre dans ce monde. Bref, il exprime sa liberté, le respect qu'on lui doit et qu'il doit aux autres, ce qui est considéré bien ou mal, normal ou anormal de sa part, ses droits et tout cela à travers les réactions de son environnement humain. ».⁷⁶

Nous pouvons définir comme « jeune » tout individu mineur ou ayant atteint depuis quelques années la majorité légale. Selon le dictionnaire Larousse illustré, la jeunesse se définit comme : la période de la vie humaine comprise entre l'enfance et l'âge mûr. C'est la période des grands défis, des grandes exaltations et surtout de l'affirmation de soi. Elle est caractérisée par un élan de liberté, des prises de risques, de l'idéalisme et l'envie de changer le Monde à sa manière. Quand au dictionnaire Bordas, c'est une période de la vie comprise entre l'adolescence et la maturité. La jeunesse marque le début de l'âge adulte.

D'après J.C. Lagrée, « les violences urbaines et le phénomène de gangs des jeunes révoltés des banlieues sont rangés dans la catégorie de la marginalité juvénile. ».⁷⁷ Aussi, les études mobilisées par H. Lagrange (chercheur spécialiste de la sociologie de la ville) font ressortir les « causes » relativement classiques de la délinquance : disparition ou décès du père, absentéisme et échec scolaire, chômage et immigration, la rigueur du contrôle familial.

Par ailleurs, les études concernant l'évaluation du phénomène de la délinquance et de vandalisme dans les quartiers d'habitat ont révélé l'importance de la densité juvénile. Les quartiers en question sont les plus prédisposés à la dégradation et à la prolifération de

⁷⁵ PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R., « Dictionnaire La ville et l'urbain », Op. Cit. p. 133.

⁷⁶ ROCHE S. : « La société incivile : qu'est ce que l'insécurité », Editions Seuil, Paris, Collection « l'épreuve des faits », 1996, p. 58.

⁷⁷ LAGREE J.C., cité par, SOUIAH S. A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p. 49.

comportements d'incivilités et de violence. Toutefois, pour ne pas que « délinquance en bande » prennent confusion, L. Muchielli explique :

1. « Ce qui relève des agressions et prédatons entre jeunes (pour les motifs les plus divers : insulte, vol, dette, défense d'un territoire dans le cadre d'un trafic, etc.)
2. Ce qui relève des prédatons et agressions souvent préméditées, commises par un ou plusieurs individus généralement hors des cités et dirigées contre des biens ou des personnes généralement inconnues.
3. Ce qui relève des destructions, prédatons et agressions commises au contraire dans les cités, généralement sur le coup de l'émotion, par des groupes généralement moins structurés que les bandes précédentes, dirigées directement et indirectement contre les représentants de l'Etat.

C'est à la troisième catégorie d'actes que les " violences urbaines " répondraient. Il s'agit de comportements de groupe (premier critère), auxquels les acteurs donnent le sens de manifestations légitimes de colère et de vengeance (deuxième critère), dirigés contre un adversaire institutionnel (troisième critère) même si elles peuvent parfois s'accompagner de prédatons diverses selon les opportunités qui se présentent. Ce type de situation offre une visibilité toute particulière lors de ce que l'on appelle « les émeutes urbaines. »⁷⁸

La dangerosité des villes des U.S.A. est la plus manifeste, on se limite ici à quelques chiffres. « La petite délinquance y serait double de celle des villes européennes, les taux de vols avec violence cinq fois supérieurs, tout comme les taux d'homicides. Enfin, à New York, le risque d'être agressé dans le métro serait de huit fois supérieures au taux constatés dans le métro parisien. En France, les statistiques des services de police montrent la prédominance de l'élément masculin, responsable par exemple de 68 % des délits de vols. »⁷⁹

En France, « la délinquance juvénile a augmenté, le vol est le plus répandu, puis vient en deuxième position la destruction des biens, blessures volontaires, et les fugues. C'est depuis deux ou trois décennies, l'aggravation de comportements asociaux, voire délinquants, génèrent des dynamiques de désordre. « En France, les seuls faits ayant été suivis d'une plainte qui

⁷⁸ MUCHIELLI L. : « Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France des années 1990 », Article publié dans la revue *Actuel Marx*, N° 26, 1999, p. 21.

⁷⁹ CHALINE C. et DUBOIS-MAURY J. : « la ville et ses dangers », Masson, Paris, Milan, Barcelone, 1994, p. 139.

étaient de 1 289 000 en 1971, dépassent le cap de 4 millions en 2001.»⁸⁰ Les statistiques officielles montrent, sans ambiguïté, la hausse importante de la délinquance entre 1972 et 2001. Debarbieux E. souligne qu' « Face à la délinquance extérieure, des mesures matérielles de bon sens, en termes d'architecture scolaire, un îlotage intelligent, une pénalisation des faits et des comportements délictueux sont envisageables. »⁸¹

En Algérie, les statistiques⁸² ne sont pas aussi fournies que dans les pays développés. Cependant, le pays s'est retrouvé confronté à un immense problème de délinquance juvénile qui a permis l'enregistrement des chiffres en augmentation selon l'Office Nationale des Statistiques (ONS), 65 385 affaires entre 1979 – 1986. Aussi, une augmentation alarmante a été enregistrée par la gendarmerie nationale sur le nombre des crimes commis par les mineurs des deux sexes entre 1998 – 2003 ; les chiffres révèlent plus de 17 % soit 33 551 mineurs auteurs et victimes par rapport au nombre global des personnes arrêtées durant les six dernières années. En 2005, 11 000 enfants délinquants ont été arrêtés ; c'est l'ensemble des infractions commises par des enfants et des jeunes de moins de 18 ans.

Ces chiffres montrent clairement l'état d'insécurité. Le développement de la délinquance est préoccupant et grave, nous allons vers une délinquance de groupe alors qu'elle était isolée. Voici, des raisons pour s'intéresser de plus près à ce phénomène.

III.3. La notion d'incivilité

Parmi les expressions les plus utilisées dans les médias concernant l'insécurité il en existe deux qui sont employées sans que l'on sache toujours à quels comportements elles se réfèrent : les «violences urbaines » et les « incivilités ».

D'après L. Mucchielli, les incivilités désignent « surtout des actes perçus comme insécurisant, mais non nécessairement délictueux au regard du droit pénal. Les violences urbaines par contre, désignent généralement des conduites clairement délictueuses : incendies

⁸⁰ DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Op. Cit. p. 152.

⁸¹ DEBARBIEUX E. : « La violence en milieu scolaire, Etat des lieux », Esf Editeur, 1998, p. 169.

⁸² Géopolis.

volontaires et autres modes de destruction de biens privés ou publics, affrontements avec les forces de l'ordre, agressions en bande, etc. ».⁸³

Sébastien Roche quant à lui pense que « les incivilités n'ont pas de définition juridique précise. Il s'agit d'une notion sociologique avant tout, qui renvoie aux perceptions et aux représentations des gens. ».⁸⁴

Définition du dictionnaire Le petit Larousse (2003) : « Manque de courtoisie, de politesse. Acte, comportement qui manifeste l'ignorance ou le rejet des règles élémentaires de la vie sociale. ». Dès lors, l'incivilité se situe en limite de l'impolitesse et de la petite délinquance. Elle entretient les sentiments de malaise, d'insécurité, c'est le non respect des règles de vie commune dans les lieux publics. L'apparition du terme « incivilités » remonte au début des années 1970 aux États-Unis. Mais, ce n'est qu'en 1982 que deux chercheurs, Kelling et Wilson, développent, à la suite du sociologue Erving Goffman, les implications de cette notion.

La définition traditionnelle de "civilité" correspond à « l'observation des convenances, des bonnes manières en usage dans un groupe social. ».⁸⁵ En 1993, un chercheur français, Sébastien Roché s'intéresse à cette notion ; il la définit comme un « ensemble de nuisances sociales extraordinairement variées qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles élémentaires de la vie sociale qui permettent la confiance. ».⁸⁶ Les actes qu'elle recouvre sont des crachats, graffitis sur les murs des villes, dégradations de biens publics, regroupement en bandes des jeunes, provocations verbales dans la vie quotidienne, manque de respect envers les personnes âgées, etc.

Aussi, d'après S. Roché, la notion d'incivilité permet de rendre compte de toute une série de pratiques qui, sans aller jusqu'à la violence ouverte, remet en cause le fonctionnement de la vie collective basée sur l'échange, la communication, le respect mutuel et entraîne un sentiment d'insécurité. Où commence et où finit une incivilité ?

⁸³ MUCHIELLI L. : « Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France des années 1990 », Op. Cit. p. 20.

⁸⁴ ROCHE S. : « La société incivile. Qu'est ce que l'insécurité ? », Op. Cit. p. 45.

⁸⁵ DRONIOU G. : « Incivilités et sentiment d'insécurité : entre construction sociale et données objectives », Université de Rennes 2, 20 mai 2010. www.jeudevi.org/index.php/.../doc.../28-incivilite-et-insecurite-atelier-irts

⁸⁶ ROCHE S. : « Le sentiment d'insécurité », P.U.F, Paris, Collection « Sociologie d'aujourd'hui », 1993, p.108.

III.3.1. Les incivilités : un désordre quotidien

Plusieurs travaux sociologiques semblent souligner que la multiplication des incivilités, notamment dans un quartier, accroît le sentiment d'insécurité, mais aussi la délinquance. En effet, les incivilités regroupent de nombreuses nuisances telles que bruits, différents entre voisins, désordre, dégradations diverses et vandalisme, graffitis, jets de détritiques et salissures, présence envahissantes et bruyantes de jeunes, comportements menaçants, provocations verbales et physiques... En effet, ces désordres urbains renforcent l'impression d'une dégradation des conditions de vie, et entretiennent un climat générateur d'insécurité et aggravent le sentiment d'insécurité.

Selon l'expression popularisée par S. Roché, qui vont des graffitis, aux agressions verbales, au racket...etc. et alimentent ainsi un sentiment d'insécurité. « Ce sont donc des actes humains, et les traces matérielles qu'ils laissent, perçus comme des ruptures des codes élémentaires de la vie sociale... Ce ne sont ni des vols personnels ni des agressions personnelles. ».⁸⁷ Plusieurs causes ont favorisé la multiplication des incivilités. Nous pouvons avancer entre autre, la tolérance de la société vis-à-vis de ce qui était considéré comme des incivilités moindres et semblent devenir le point de départ d'une chaîne de désordres urbains plus graves.

III.3.2. La théorie de la "vitre brisée"

Développée au début des années 1980 par deux auteurs américains, George L. Kelling et James Q. Wilson. Ils développent une théorie des "incivilités" à partir de la "vitre brisée", « cette théorie est fondée sur une image très parlante : si on laisse une vitre brisée dans un quartier, sans réagir (recherche de l'auteur de la dégradation, réparation de la dite vitre...), très rapidement tous les autres vitres connaîtrons bientôt le même sort. ».⁸⁸ Ainsi les actes d'incivilité se multiplient, les comportements de vols et d'agressions se manifestent suivi de vandalisme. Cette "vitre brisée" est donc le début à une dégradation du quartier concerné et à une montée de la délinquance.

⁸⁷ ROCHE S. : « La théorie de la vitre « cassée » en France. Incivilités désordre en public.», Revue Française de science politique, 2000, Volume 50, Numéro 3, p. 390.

⁸⁸ KELLING G. L. et WILSON J. Q. publie "Broken windows" en 1982, cité par, ROCHE S. : « La théorie de la vitre « cassée » en France. Incivilités désordre en public.», Op. Cit. p. 388.

Dans son ouvrage S. Roché défend la théorie de « la vitre brisée, qui en appelle à une action policière de contact, efficace et capable de restaurer confiance et sécurité en répondant aux intérêts de la communauté, plutôt qu'en se consacrant uniquement à la recherche du criminel une fois le crime commis. ».⁸⁹ Aussi, il met en exergue « les causes morales des incivilités et l'incapacité de l'Etat de construire une politique pragmatique de sécurité. ».⁹⁰

Dans les pays anglo-saxons, la politique de « tolérance zéro » consiste, en suivant la théorie « de la vitre brisée ou du carreau cassée », à refuser de laisser s'installer dans la rue le moindre désordre. En l'occurrence, la dégradation d'un quartier le rend prédisposé à des actes de vandalisme par des groupes de délinquants qui, encouragés par la vulnérabilité des lieux s'approprient et marquent un territoire donné.

III.4. Identification des causes de la violence

Les grandes villes du XXème siècle se caractérisent par une certaine dégradation sociale qui rend difficiles les comportements spécifiquement urbains. Les chercheurs associent les violences dans les quartiers d'habitat à la croissance urbaine qu'ont connue les villes. En l'occurrence, ils ont associé les variables urbaines tels que la taille, l'hétérogénéité sociale (immigration), la concentration ou la densité des populations, et la mobilité urbaine. Tous ces dysfonctionnements favorisent l'anonymat et réduisent toute forme de contrôle social. Le contrôle social est l'ensemble des moyens et des processus par lesquels une société parvient à faire respecter ses normes. Ainsi, toute vie collective nécessite un certain contrôle social, garant de l'ordre préétabli. Selon E. Durkheim : « le contrôle social est une pression morale née de la conscience collective ». Le contrôle social permet d'intégrer l'individu à la société en le soumettant aux exigences d'un ordre préétabli.

Dans leur ouvrage « les risques urbains », les auteurs Jocelyne Dubois-Maury et Claude Chaline mettent en exergue les corrélations significatives entre facteurs déterminants et leurs effets sur les comportements, Ces auteurs les argumentent de la manière suivante :

- « la tolérance croissante de la société vis-à-vis de ce que l'on considère comme des déviances mineures, offre toujours plus d'occasions pour la délinquance (S. Roché) ;

⁸⁹ ROCHE S. : « La société incivile : qu'est ce que l'insécurité », Op. Cit. p.119.

⁹⁰ Idem. p. 119.

- le poids de l'insécurité sociale dû au contexte économique, en un mot de la misère et de l'exclusion ;
- la chute des formes traditionnelles de contrôle social et surtout familial, liée au grand nombre de familles monoparentales, la précarité socio-économique des parents ;
- les formes de l'urbanisme des années 1950-60, sont mis en accusation, et l'on insiste sur la monotonie des tours et des barres des cités de banlieue, sur le médiocre entretien des espaces ouverts, sur l'échec des dalles à devenir lieu de convivialité ;
- les effets de voisinage, les neighbourhood effects des anthropologues anglo-américains, concernent autant les résidents des cités périphériques que ceux des quartiers anciens, dégradés et péricentraux. Les études (H. Bauder) tentent de montrer que dans ces quartiers, les jeunes adolescents sont en particulier vulnérables et vont manquer l'école, se livrer à diverses incivilités, l'image de leur lieu de résidence fait d'ailleurs souvent obstacle à leur recrutement dans le monde professionnel. ».⁹¹

Certains interlocuteurs tels que Sophie Body-Gendrot dans sa mission sur les violences urbaines, affirment que : « la croissance d'une pauvreté de masse dans une société de plus en plus riche et explosive. D'où les tentatives, remarque t - on d'acheter la paix sociale en embauchant des jeunes en donnant un RMI⁹², en embauchant des agents d'ambiance, en cooptant des grands quitte à en faire des polices parallèles... 63 % des Français sont convaincus que l'absence de travail et le chômage constituent la première des causes expliquant les violences urbaines. ».⁹³

La plupart des chercheurs s'accordent à dire que la violence est le résultat de divers facteurs en interaction et qui sont représentés sous diverses formes tels que : l'exclusion socio-spatiale, la violence domestique, l'insuffisance des services urbains, le manque d'équipements de loisirs, la dislocation de la cellule familiale, le chômage, l'alcoolisme et la toxicomanie...

⁹¹ DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Op. Cit. p. 156.

⁹² RMI : Le revenu minimum d'insertion est une allocation française, en vigueur entre le 1^{er} décembre 1988 et le 31 mai 2009. Financé par l'État concernant l'allocation et par les conseils généraux concernant les actions d'insertion, il était versé par les caisses d'allocations familiales (CAF) ou la mutualité sociale agricole (MSA) aux personnes sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret. Le RMI a été remplacé le 1^{er} juin 2009 par le revenu de solidarité active (RSA), plus large.

⁹³ BODY - GENDROT S. : « Les violences urbaines dans les quartiers sensibles », (extrait), Cahiers millénaire 3 violence et insécurité, p. 10.

Comme la violence n'est pas un phénomène spontané, ses conséquences en sont multiples ; par conséquent, son existence engendre un sentiment d'insécurité au sein de la population d'une communauté.

III.5. La sécurité / insécurité dans la ville

Qu'est-ce que l'insécurité ? L'insécurité, la délinquance, les violences occupent une place de plus en plus importante dans le débat public. Peut-on mesurer l'insécurité ? Comment le faire ? Quel rôle jouent les médias et les politiques dans l'appréhension de l'insécurité ? Beaucoup de questions et tant d'autres sont à l'amont de nos préoccupations.

On ne compte plus les discours, les reportages, les articles sur la recrudescence des vols, l'agression physique de personnes, de policiers. La violence n'est pas un phénomène spontané, ses conséquences sont multiples. Son existence engendre un sentiment d'insécurité au sein de la population d'une communauté. Ce sentiment d'insécurité est source de préjugés, de chocs émotionnels et de traumatisme, qui pourront conduire à la méfiance, l'intolérance, au repli sur soi, et dans certains cas à des réactions violentes. « De fait, il semblerait que les individus développent davantage un sentiment de peur, de crainte, lorsqu'ils se trouvent au contact des faits de délinquance ordinaires ou lorsqu'ils sont confrontés au vandalisme ou à des comportements incivils que lorsqu'ils se heurtent à des comportements beaucoup plus violents. ».⁹⁴

III.5.1. L'insécurité : un sentiment spécifiquement urbain

L'insécurité est considérée comme un des aspects les plus négatifs de la vie en ville. En effet, la ville c'est aussi le lieu de tensions, un lieu de conflits qui s'étendent à la société, aux quartiers, au travail, aux familles qui caractérisent la vie urbaine. Elle serait productrice de très forts sentiments d'insécurité à tel point que l'insécurité n'apparaît presque plus qu'urbaine. En France, la statistique de la criminalité urbaine laisse entrevoir de fortes disparités entre les villes, une étude du ministère de l'intérieur en 2003 atteste que : « Le nombre des crimes et délits était en moyenne dans les cinquante plus grandes villes françaises de 97 pour 1000 habitants en 2002, avec de fortes disparités entre par exemple Lyon (142), Lens (130), Nantes (111), Strasbourg

⁹⁴ www.urbanisme.equipement.gouv.fr. Extrait de l'article : « ville et violence sur l'actualité du thème », p.2.

(107), Toulouse (77), Amiens (69). ». ⁹⁵ Les incivilités ou les violences sont variables d'une ville à l'autre, mais aussi d'un quartier à l'autre d'une même ville. Certains lieux sont devenus symboliques des insécurités urbaines comme les transports en commun, le métro en particulier, les parcs urbains, les quartiers de gare, les grands ensembles, etc.

Il apparaît clairement que le sentiment d'insécurité est particulièrement fort dans les grandes villes, celles-ci se distinguent des petites villes surtout par une plus forte densité d'habitat, et également par une population hétérogène. Skogan et Maxfield pensent que « les recherches entreprises dans ce domaine ont toutes montré qu'il existe une forte relation entre le degré d'incivilité perçue par les habitants d'un quartier donné et le sentiment d'insécurité. ». ⁹⁶

Comme l'évoquent Moser et Lidvan, « l'insécurité est une notion composite faisant intervenir des éléments affectifs cognitifs et conatifs. L'aspect affectif est caractérisé par un malaise subjectif que l'individu éprouve dans un environnement ou une situation donnée. Ce sentiment d'insécurité est alimenté par la « connaissance » d'agressions ayant eu lieu sur le site en question ou par l'imagination de ce qui pourrait s'y passer (aspect cognitif).

Ce sont essentiellement des informations et impressions visuelles (environnementales ou situationnelles) qui génèrent ou entretiennent le sentiment d'insécurité et conduisent à adopter un comportement spécifique, notamment à manifester sa peur : presser le pas, fuir ou éviter la situation ou l'endroit perçue comme dangereux (aspect conatif). ». ⁹⁷

Ainsi, la notion d'insécurité recouvre plusieurs formes différentes. On entend par insécurité, d'une part le risque objectif d'être impliqué ou d'être victime d'un acte d'agression dans un environnement urbain donné et d'autre part la perception individuelle de ce risque.

L'articulation de ces éléments contribue à créer chez l'individu la peur d'une agression et par conséquent le sentiment d'insécurité. La perception de l'insécurité est fortement modifiée selon les moments de la journée et la nuit en particulier accentue fortement le sentiment d'insécurité.

⁹⁵ PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R. : « Dictionnaire - La ville et l'urbain », Economica, 2006, p. 161.

⁹⁶ SKOGAN et MAXFIELD, (1981), cité par, MOSER G. : « Les stress urbains ». Op. Cit. p. 87.

⁹⁷ MOSER et LIDVAN, (1992), cité par, MOSER G. : « Les stress urbains ». Op. Cit. p. 85.

III.5.2. Mesurer l'insécurité

Lucienne Bui-trong présente les chiffres des crimes et des délits établis par les services de police et de gendarmerie qui étaient toujours, dans les quartiers d'exclusion sociale, plus bas que dans le reste de la ville : « les statistiques de la délinquance ne constituaient donc pas un moyen pertinent de mesurer l'insécurité. En fait l'écoute attentive des personnes travaillant ou exerçant dans ces quartiers (éducateurs, animateurs, policiers, enseignants, facteurs, pompiers, médecins, pharmaciens, commerçants) a permis de recenser un certains nombre d'actes de violences.

Ces actions étaient parfois dénuées de qualification pénale, ou ne donnaient pas lieu de plaintes (par peur ou par découragement) ou, en cas de plainte, se trouvaient classées sans suite en raison de la faiblesse du préjudice matériel ou de la futilité apparente de l'action (d'où le décalage entre le vécu des habitants et les statistiques des crimes et des délits). »⁹⁸

Pour mesurer l'insécurité, plusieurs chercheurs apportent leurs réponses : Philippe Robert démontre que pour tout phénomène social, il est impossible de mesurer l'insécurité à partir d'une seule source. Il est donc capital de croiser les informations issues d'origines diverses. Jean-Jacques Moniez fait le point sur les statistiques dont disposent la police et la gendarmerie, Laurent Mucchielli analyse l'évolution de la délinquance des jeunes et les interprétations auxquelles elle donne lieu...etc. Comme nous venons de le voir, le sentiment d'insécurité est difficilement mesurable dans la mesure où il nécessite de regrouper et de croiser plusieurs sources.

III.5.3. Insécurité et urbanisme

Lorsque l'on aborde la question du lien entre insécurité et urbanisme, il est important de soulever les résultats de recherches et d'enquêtes de Michel Bonnetti dans les quartiers où la délinquance est particulièrement importante. Il dit : « il convient d'abord de souligner qu'on ne peut pas incriminer tel ou tel facteur en soi puisqu'il s'agit d'une interaction entre différents facteurs des conceptions urbaines, des situations de populations et des modes de gestion, notamment politiques de ces situations. C'est donc cette interaction-là qui va créer des conditions favorables à la naissance de l'insécurité et de la violence. Il existe toute une série de facteurs, dans la conception urbaine, qui ne produisent pas la violence mais favorisent son

⁹⁸ BUI-TRONG L., cité par, MATTEI M. F., PUMAIN D. : « Données urbaines 3 » Economica, collection villes, 2000, p. 124.

développement. Certaines constructions constituent de véritables enjeux urbains, formés par des entrelacs, des relations extrêmement complexes entre les bâtiments, des labyrinthes, des souterrains, et des escaliers dans tous les sens. Il souligne aussi qu' « une équipe de chercheurs travaillant à la restructuration d'un quartier, en plein Paris, dans les rues de Belleville, où se juxtaposent cinq niveaux de terrasses avec des souterrains de tous les côtés. Cette conception est un véritable coupe-gorge où l'on pouvait être agressé à tout moment, n'importe où. Sont aussi négatives la massivité et l'absence d'identité à une échelle où peut se constituer de la sociabilité. ».⁹⁹

M. Bonnetti soulève un second facteur lié à la conception urbaine relève des possibilités de gestion d'un espace public tel que : l'exemple des espaces verts. Il souligne : « Il a été généreux de prévoir des grands espaces, à ceci près que nous n'avons pas les moyens de les entretenir et qu'ils deviennent des lieux extrêmement inquiétants. Au niveau de la gestion, il existe donc des problèmes de moyens...Mais cela n'est pas le seul facteur de difficultés. ».¹⁰⁰

Du point de vue du bâti au sein des quartiers, un bon nombre de constructions sont toutes barreaudées. Les portes et fenêtres sont fermées ou verrouillées même la journée, ce qui dénoterait une plus grande méfiance de la population résidente. Ainsi le sentiment d'insécurité entrave la mobilité des gens, qui dès lors ont la hantise permanente de devenir victimes. En plus, ce sentiment d'insécurité contraint les gens à rester chez eux à partir d'une heure fixe le soir.

III.5.4. Les moyens de lutte contre l'insécurité dans les pays développés

La politique de la ville s'est engagée dans des opérations de restructuration urbaine, estimant que de meilleures conditions de vie contribueraient à rétablir plus de sécurité. Démolitions d'immeubles-barres ou tours dans de grands ensembles périphériques, afin de dédensifier et d'offrir, ultérieurement, un habitat réputé plus convivial. Mais les opérations de réhabilitation ou de restructuration du bâti semblent sans grand effet, les comportements déviants perdurent.

La hausse des actes d'incivilités et de violences et leur extension géographique vers le périurbain a conduit les différents pouvoirs politiques français à mettre l'accent sur le vaste registre des moyens de surveillance et de répression. Depuis le début des années 1980 a été

⁹⁹ LOCHE, B., MARTIN C. : « L' [In]sécurité dans la ville : changer le regard », *Oeil d'or (L')*, 2003, p 111.

¹⁰⁰ Idem., p. 112.

inventée et développée en France une stratégie gouvernementale nouvelle, « politique de la ville ». Cette politique a pour objectifs la lutte contre les dysfonctionnements urbains, la lutte contre toutes les formes d'exclusion qui prospèrent tout particulièrement en milieu urbain et dans les quartiers les plus défavorisés. Cette politique se limite spatialement à la géographie des quartiers les plus dégradés.

Aussi, dans les pays industrialisés, les formules d'auto-surveillance, associant le public et les services de police sont largement appliquées chez les anglo-saxons, avec notamment depuis des décennies, la mise en place, sur l'initiative des habitants, du système de «neighbourhood watch » qui consiste surtout en zone pavillonnaire, à observer les allées et venues et à faire appel à la police en cas de suspicion.

En France, on préfère s'en remettre à la responsabilité de services publics spécialisés auxquels s'ajoutent désormais nombre d'organes privés. Par ailleurs, en s'inspirant par exemple des travaux de G. W. Skogan, « on s'attachera à surveiller et à réparer la moindre incivilité selon « la théorie de la première vitre cassée » partant du principe qu'un petit désordre en favorise la poursuite de beaucoup plus importants. ».¹⁰¹

Le Japon a un taux de criminalité extraordinairement faible, malgré son niveau d'industrialisation, alors qu'il est considéré que généralement la criminalité augmente selon l'urbanisation et la rapidité des changements sociaux. Le Japon ne se conforme pas à cette règle. Des études font remarquer qu'à Tokyo il y a un taux très faible de vandalisme et de délinquance parce que cette ville est constituée de petits villages qui facilitent le contrôle social.

En 1974 Mitchell montre qu'il existe des différences culturelles marquées entre les réactions aux conditions environnementales : les chinois acceptent des conditions de forte densité, sont réservés sur le plan affectif et ont une vie familiale très réglée, vraisemblablement aussi en raison de la densité élevée de l'habitat.

De même, les quartiers d'habitat social à Hong Kong caractérisés par la forte densité résidentielle, connaissent des taux de vandalisme et de violence nettement inférieur à ceux des quartiers les plus peuplés de New York.

¹⁰¹ DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Op. Cit. p. 169.

III.6. Approche défensive

De nombreuses études ont porté sur les relations entre les comportements de l'homme et son environnement. Selon la théorie de la psychologie de l'environnement définie par Gabriel Moser et Karine Weiss, « c'est l'étude des interrelations entre l'individu et son environnement physique et social, dans ses dimensions spatiales et temporelles ; elle s'intéresse aussi bien aux effets des conditions environnementales sur les comportements et conduites de l'homme qu'à la manière dont l'individu perçoit ou agit sur l'environnement. ».¹⁰²

Quant à Oscar Newman (1972) défend l'idée que le crime et la délinquance peuvent être contrôlés à travers « le bon design » et que la conception du cadre bâti influence directement sur le comportement de l'homme. Citons aussi, les effets de la qualité visuelle sur le comportement de l'homme. Les recherches en psychologie environnementale ont prouvé que « la qualité visuelle de l'environnement construit jouait un rôle important dans l'expérience environnementale qui affecte les perceptions, les évaluations et les comportements de l'homme dans son cadre de vie. ».¹⁰³

III.6.1. La théorie de l'espace défendable

Le concept de l'espace défendable tient son origine à l'architecte urbaniste Oscar Newman, qui a développé sa théorie en 1970. Plus tard, le concept fut développé par Alice Coleman en 1985. Jane Jacobs (1961) et Oscar Newman (1973) ont développé l'idée que l'environnement a un effet sur la fréquence des contacts. Les résultats des recherches de Jane Jacobs, qui a fait comparaître les quartiers d'habitat (grands ensembles dégradés) aux quartiers traditionnels (forme urbaine prospère et sécurisante, rue attractives) ont montré l'importance du contrôle de la rue qui est un aspect essentiel du contrôle social informel en milieu urbain. Jane Jacobs a pensé néanmoins qu'en créant un espace ouvert à la sociabilité, avec des bancs et des placettes où les gens viendraient s'asseoir, avec de larges trottoirs où joueraient les enfants et un mixte de commerces et d'habitations, le flux constant des gens produirait une surveillance informelle des lieux.

¹⁰² MOSER G., WEISS K. : « Espaces de vies. Aspects de la relation homme-environnement », Paris, A. Colin, 2003. Collection Sociétales., (en ligne) : <http://cybergéo.revues.org/index795.html>

¹⁰³ MOSER G., WEISS K. : « Espaces de vies. Aspects de la relation homme-environnement », Paris, A. Colin, 2003. Collection Sociétales., (en ligne) : <http://cybergéo.revues.org/index795.html>

Après les résultats des travaux de Jacobs et Newman, Coleman mena de nombreuses investigations où il développa, lui aussi, l'idée que l'environnement a un effet sur la fréquence des contacts entre les habitants. En d'autres termes, les résultats ont fait état de corrélations entre les éléments de design urbain et le phénomène de violence. En effet, certaines caractéristiques spatiales accroissent le potentiel de délinquance tels que : la facilité de l'accès, un mauvais éclairage, l'existence des impasses et des allées sombres, accroissent le potentiel de délinquance et des actes violents.

De la théorie d'Oscar Newman (1972) est née la stratégie de la prévention du crime par l'aménagement du milieu (C. Ray Jeffry) qui mise sur le bon design et vise à l'amélioration de l'aménagement urbain. Elle intègre un ensemble de techniques plus larges que celles liées à l'espace défensif, elle ne se limite pas aux quartiers résidentiels, mais s'applique aussi aux écoles et aux sites commerciaux.

Des opérations de restructuration urbaine estimant que de meilleures conditions de vie contribueraient à rétablir plus de sécurité est envisagé tels que : supprimer les coursives, restreindre les accès, fermer certains sous sols, propices à la fuite des délinquants.

III.6.2. Les fondements de la thèse défensive

La thèse défensive repose sur quelques notions, parmi lesquelles nous citons :

a. La territorialité

En premier lieu la hiérarchisation de l'espace, permet de guider le comportement des personnes perçues comme étrangères. Les recherches de Newman, ont montré que « certaines quartiers d'habitat sont « auto défenseur » il s'agit de quartiers fortement structurés par des limites et des marques physiques strictes. ».¹⁰⁴ Il peut être renforcé par la présence de palissades basses, de changements de type de revêtement de rues, de haies, de panneaux de portails en fait de tout élément permettant de distinguer l'espace public, du semi-public, du semi-privé, et du privé.

b. La défense visuelle

Le principe de « la défense visuelle » doit être assuré au niveau des espaces d'habitat. C'est l'un des éléments le plus important dans la prévention des actes de violence et d'incivilités. De ce fait, il faut agencer le mobilier urbain et les habitations de manière à

¹⁰⁴ LYNCH K. : « Voir et planifier l'aménagement qualitatif de l'espace », Paris, Dunod, 1982, 215 p.

optimiser les possibilités de surveillance : avoir une bonne visibilité sur la rue, avoir de larges trottoirs bien éclairés, des entrées d'immeubles et les parkings doivent également bénéficier d'un bon éclairage...

c. Le sentiment d'appartenance et d'appropriation

L'aménagement des immeubles et de l'espace public pour accroître l'implication et le sentiment d'appartenance des résidents. Cela favorise le contrôle des accessibilités ; « en même temps que la vente de logements peut accroître une ambiance d'appropriation, une capacité d'auto-surveillance des espaces avoisinants et à terme, une redéfinition du rôle des habitants sur l'organisation des conditions de la vie urbaine. (P. Panerai). ».¹⁰⁵

Comme nous venons de le voir à travers l'approche défensive ; les réponses à l'insécurité urbaine et relatives à la morphologie urbaine concernent d'une part à la protection des individus et de leurs biens ; d'autre part tendent à réduire toutes les circonstances qui facilitent pour leurs auteurs les actes d'incivilités ou de délinquance.

III.7. Violence urbaine dans les quartiers sensibles français

Après une succession de troubles graves à l'ordre public (le dynamitage volontaire dans les banlieues, notamment aux Minguettes en 1981 près de Lyon, puis la démolition de quatre tours au Val Fourré près de Nantes, en octobre 1990, émeutes de Vaulx-en-velin, émeute de Sartrouville en mars 1991.

La Direction Centrale des Renseignements Généraux (DCRG) a décidé de faire de la violence urbaine un de ses axes prioritaires d'investigations. Des états des lieux sont réalisés chaque année, les quartiers étant classés sur l'échelle en fonction des incidents dont ils ont été le théâtre. En début de l'année 1999, « 818 quartiers étaient touchés par la violence urbaine, ce qui représente un accroissement par rapport aux années précédentes (485 en 1993, 647 en 1994, 636 en 1995, 664 en 1996, 749 en 1997). ».¹⁰⁶

Une étude a été menée sur 603 quartiers sensibles, en octobre 1993, pour évaluer la nature et l'importance des phénomènes de drogue et de violence en banlieue, avait permis de localiser 485 quartiers connaissant, à un degré ou à un autre, une manifestation publique et visible de ce phénomène. Quelques rapprochements ont pu être faits entre la présence de ces phénomènes et certaines caractéristiques de ces quartiers. Les quartiers repérés présentaient un taux relativement important de chômage. En fait pour que le taux de chômage devienne

¹⁰⁵ DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Op. Cit. p.167.

¹⁰⁶ MATTEI M. F., PUMAIN D. : « Données urbaines 3 », Op. Cit. p. 129.

déterminant en matière de violences collectives et/ou de trafic de drogue, il apparaissait qu'il devait se trouver en conjonction avec d'autres facteurs. L'un de ces facteurs était l'urbanisme : presque tous les quartiers difficiles étudiés se situaient dans des zones de nature purement « résidentielle », dénuées de l'animation propre à une ville digne de ce nom, et où les habitants ne disposent pas de suffisamment de ressources pour remédier au vide culturel environnant. Et ils étaient de forte densité de population.

III.8. Les relations de voisinage

Les relations de voisinage ont tendance à être plus intenses en logement collectif qu'en maison individuelle, parce qu'il y a des lieux de rencontre communs aux voisins tel que : des entrées de halls, des paliers, des rues, des aires de jeux, etc. Les relations de voisinage varient d'un quartier à l'autre, et même d'une unité de voisinage à l'autre.

III.8.1. La notion de voisinage

Des anthropologues de l'école de Chicago étudient de façon relativement informelle la notion de voisinage. Parmi ces anthropologues, Park explique que « le voisinage existe sans organisation formelle et que la proximité et les contacts de voisinage sont la base des formes les plus simples et les plus élémentaires d'association auxquelles nous avons affaire dans l'organisation de la vie urbaine. ».¹⁰⁷

Le voisinage est aussi, « un groupement d'individus entretenant des relations d'entraide, de solidarités amicales ou un nœud de relations sociales constituées sur la base de la proximité résidentielle. ».¹⁰⁸

Roderick D. McKenzie souligne que le principe de voisinage est l'une de nos plus vieilles institutions sociales et qu'il redevient un centre d'intérêt pour les auteurs traitant les questions urbaines. Il dit aussi « il est probable qu'aucun autre terme n'est employé de façon aussi vague ou avec un contenu aussi variable que le terme « voisinage », et bien peu de concepts sont plus difficiles à définir. ».¹⁰⁹

¹⁰⁷ PARK R. E. : « La ville, propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in l'Ecole de Chicago, Traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990, p. 90.

¹⁰⁸ LEDRUT R. : « sociologie urbaine », P.U.F, Paris, Coll. « Le sociologue », 1968, p. 105.

¹⁰⁹ MCKENZIE R.D. : « Le voisinage, une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in l'Ecole de Chicago, Traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990, p. 235.

Park définit également le voisinage comme une localité avec ses sentiments, ses traditions et son histoire propre, il note « au fil des années, chaque secteur, chaque quartier de la ville acquiert quelque chose du caractère et des qualités de ses habitants. Chaque partie de la ville prend inévitablement la couleur que lui impriment les sentiments particuliers de sa population, de sorte que ce qui n'était qu'une simple expression géographique se transforme en un voisinage, c'est-à-dire une localité avec sa sensibilité, ses traditions, son histoire propre. A l'intérieur de ce voisinage, la continuité des processus historiques se maintient dans une certaine mesure. Le passé s'impose au présent, et la vie de chaque localité suit son cours sur un rythme qui lui est propre et qui est plus ou moins indépendant de ce qui peut se dérouler et avoir de l'importance en dehors d'elle. ».¹¹⁰

R.D. Mackenzie renvoie à deux connotations le terme de voisinage : « La proximité physique par rapport à un objet-repère donné ; la familiarité des relations entre gens vivant très près les uns des autres. Dans les plaines uniformes des Etats agricoles, l'étranger n'a aucun critère objectif pour distinguer un voisinage rural d'un autre et pourtant chaque individu rencontré peut dire de façon précise ce qui constitue son voisinage : celui-ci englobe tout simplement le territoire sur lequel, autour de sa maison habitent les familles avec lesquelles il entretient des relations personnelles étroites et directes. ».¹¹¹

Toujours selon Mackenzie, une étude sur le voisinage qu'il a menée nous montre de façon très explicite comment intervient le sentiment d'appartenance à une aire culturelle commune. Selon lui le sentiment est beaucoup plus fort dans une société étrangère qui par définition est déracinée de ses origines. Actuellement, les chercheurs des sciences humaines s'interrogent sur les réalités et le devenir des relations de voisinage et du quartier dans les grandes villes.

III.8.2. La sociabilité de voisinage

Le voisinage est le lieu de toute sociabilité. En d'autres termes, la sociabilité de voisinage inaugure des relations diverses avec les voisins, ceux de la même unité de voisinage, du même immeuble, sans oublier les voisins d'autres immeubles, de l'autre rue. Le badinage, la simple

¹¹⁰ PARK R. E. : « La ville, propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », Op. Cit. p. 88.

¹¹¹ MCKENZIE R.D. : « Le voisinage, une étude de la vie locale à Columbus, Ohio », in L'Ecole de Chicago, traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, Champs Flammarion, 1990. p. 235.

salutation, l'échange de services, tels que la garde des enfants, le dépannage en denrées diverses illustrent la gamme des échanges.

Les femmes apparaissent en tête du palmarès de la sociabilité, car elles structurent et modifient les relations initialement primaires de voisinage plus engagées dans les activités quotidiennes tels que : accompagner les enfants via l'école, à l'aire de jeux, faire les courses, les activités culturelles (sport, associations). Ces activités cumulent et multiplient les contextes d'échanges. Sur les bases de cette sociabilité, la solidarité de voisinage verra ou non le jour.

III.8.3. De la sociabilité de voisinage à la solidarité de voisinage

Solidarité et sociabilité en disent long sur les rapports sociaux. Mais qu'en est-il du rapport à l'espace ? Tel est l'objet de ce chapitre.

Nous nous intéressons plus particulièrement aux relations de voisinage et des rapports au quartier. Toute relation interpersonnelle entreprise avec son entourage dans la vie quotidienne s'appelle sociabilité. La sociabilité dans un espace donné résulte des pratiques sociales dans cet espace. Ces pratiques peuvent varier selon les groupes sociaux. La sociabilité de voisinage peut se produire davantage dans des espaces publics et la rue, le lieu de la quotidienneté et le support privilégié de la sociabilité. Ainsi, les relations qui s'instaurent dans le cadre du voisinage prennent place dans diverses formes d'espaces publics. Claire Bidart définit la sociabilité comme « l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relie l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et/ ou de groupe. »¹¹²

Le sociologue Yves Grafmeyer considère la sociabilité non comme qualité intrinsèque de la personne, comme aptitude à nouer des contacts avec autrui, mais comme « l'ensemble des relations effectivement entretenues par une personne avec d'autres personnes ». L'auteur distingue aussi, à partir de là, trois ordres de sociabilité :

- « la sociabilité organisée ou formelle, en particulier celle qui se déploie dans le cadre d'associations ;
- l'ordre des liens « informels » qui peuvent être d'intensité variable (liens forts, liens faibles), mais qui impliquent dans tous les cas un minimum de stabilité, de régularité et de durée dans les échanges interpersonnels ;

¹¹² BIDART C. : « sociabilité : quelques variables », Revue française de sociologie, vol. 29, N° 4, 1988, p. 623.

- l'ordre des interactions ou des « contacts » qui peuvent au centre demeurer à l'état superficiel ou éphémère. ».¹¹³

La relation entre voisins prend des formes et des intensités diverses, du simple « bonjour / bonsoir » au sentiment d'amitié à une solidarité de voisinage. D'une façon générale, les pratiques de sociabilité n'ont ni la même intensité, ni les mêmes formes, ni les mêmes contenus. On analyse souvent les phénomènes de sociabilité à l'échelle d'une petite ville ou d'un quartier. Les travaux de l'école de Chicago, autour de l'étude du fait urbain, ont beaucoup traité de la sociabilité, souvent par l'analyse des rapports de voisinage, de l'amitié et des relations familiales. Néanmoins, la tendance globale est à l'affaiblissement des relations entre voisins.

III.8.4. L'appropriation psychologique de l'espace

La notion de voisinage à une limite géographique et psychologique. Au sein de chaque quartier, tout résident possède « son quartier » ou « son sous quartier ». L'expression « mon quartier » signifie pour chacun de ces habitants un espace géographique et socio-psychologique dont les limites sont à la fois floues et très changeantes, car les limites s'élargissent au fur et à mesure que progresse « sa prise de possession » de l'espace.

Les limites du quartier vécu tiennent compte d'une part des distances, car la « possession » psychologique d'un espace implique une marche à pied quotidienne, une promenade régulière au sein de l'espace « possédé ». C'est cet itinéraire de chaque jour qui amène le résident à s'habituer aux choses qu'il voit et aux sons qu'il écoute, à se familiariser avec les gens qu'il rencontre. D'autre part, les limites d'un quartier « à soi » peuvent s'appuyer sur un cours d'eau, un terrain vague, ou à un moindre degré sur certains axes de circulation automobile. Ces types de limites sont géographiques car elles dépendent des distances réellement et facilement accessibles à pied.

III.8.5. La mobilité résidentielle perturbe les relations de voisinage

La mobilité d'une population peut être considérée sous deux angles différents : le changement de résidence d'une agglomération à une autre, le changement de résidence d'un

¹¹³ GRAFMEYER Y. : « sociabilité urbaine », in, Le logement en question, Ed. L'Aube, p. 190.

quartier à un autre à l'intérieur d'une même ville. Tout le monde s'accorde à penser que la mobilité est intimement liée à un certain nombre de problèmes sociaux.

Beaucoup de travaux ont révélé les répercussions de la forte mobilité résidentielles sur la hausse des comportements violents et inciviles dans les quartiers d'habitat. Le sentiment d'appartenance au quartier est particulièrement faible chez les migrants vu leur forte mobilité résidentielle. De ce fait, il ne permettait pas aux habitants d'établir des réseaux de connaissance, d'où règne l'anonymat. Ces conditions favorisent les risques d'agressions et de violences.

Ainsi, le changement de résidence d'un quartier à un autre perturbe les relations de voisinage. En l'occurrence, la stabilité résidentielle favorise la persistance des liens communautaires et de solidarité entre les occupants du quartier.

Les études de Roderick D. Mc Kenzie montrent d'une façon générale que la stabilité résidentielle est en liaison direct avec le statut économique des populations. En effet le plus évident de la mobilité des populations se sont généralement les modifications intervenant dans les revenus ou dans les loyers se traduisent par un changement de résidence. Ainsi, dans toute ville il existe deux types de quartier : celui dans lequel l'installation s'est faite sur la base d'un choix personnel et celui dans lequel les habitants se sont retrouvés par suite de contraintes économiques.

Conclusion

La ville tend à être de plus en plus, un milieu propice à l'expansion et à la diversification de la délinquance, la criminalité et la violence collective. Les citoyens considèrent ces faits comme une menace plus redoutée que celle qui provient des risques naturels ou technologiques. Parmi les nombreuses explications généralement avancées on retiendra les suivantes : l'anonymat de l'individu réduit considérablement toutes les formes de contrôle social, et de ce fait, réduit pour le délinquant les risques d'être identifié. La violence urbaine produite constitue un problème complexe et délicat.

La manifestation des signes extérieurs du laisser aller au sein d'un quartier d'habitat font augmenter les prédispositions aux actes de vandalisme, et surtout aux violences de voisinage. C'est pourquoi, l'entretien peut être l'une des mesures préventives contre le vandalisme en milieu urbain. Aussi, la conception des espaces auto défenseurs constitue un atout dans la lutte contre les intrusions étrangères. Cependant, cette approche a été critiquée pour avoir limité la problématique des actes de violences aux aspects urbanistiques et architecturaux. S'agit-il d'affirmer que la ville est productrice d'insécurité ? Ou au contraire, n'est-elle que l'espace de violences diverses dans un pays où la majorité de la population vit en ville ? Le thème de la violence urbaine a été appréhendé dans les pays en voie de développement à partir de la problématique des quartiers informels, que nous allons aborder dans le cinquième chapitre.

CHAPITRE IV

ETAT DE SECURITE EN ALGERIE : « LA CRIMINALITE EN HAUSSE »

Introduction

Les grandes villes d'Algérie connaissent une forte densité en population et en habitat. La croissance urbaine des villes a engendré des malaises sociaux, plus précisément une hausse de la criminalité. Quatre villes d'Algérie connaissent un taux élevé de violence, deux villes frontalières Tlemcen et Tébessa et les deux plus grandes villes du pays Alger et Oran. La ville de Constantine occupe la cinquième place. Ce chapitre propose de donner un aperçu général de la violence sur l'ensemble du territoire Algérien et de Constantine particulièrement. Nous essayerons de mettre en exergue les comportements déviants catalyseurs de violence pouvant être observés, et mettre en évidence les facteurs qui ont suscité le développement d'un tel comportement déviant.

IV.1. La problématique de la violence en Algérie

Le climat d'insécurité règne dans nos villes, les rapports de la gendarmerie et de la police ont mis en lumière l'ampleur de la violence. L'insécurité concerne tous les actes de non respect des institutions ou de leurs représentants. Les actes de délinquance les plus répandus sont le crime (meurtre prémédité ou non), le délit, en particulier le vol, les coups et blessures volontaires (CBV), la drogue et les incivilités.

Dans un rapport de la commission population et besoins sociaux du conseil national économique et social (CNES) publié en mai 2003 sur la délinquance des mineurs, la majorité des comportements traduit une délinquance d'exclusion, liée à la précarité et à la marginalisation et qui s'exprime dans les espaces sociogéographiques faiblement investis par l'Etat tels que les quartiers périphériques particulièrement à caractère informel. La délinquance juvénile existe en Algérie depuis l'époque coloniale. L'Algérie a hérité d'une société socioéconomique critique et plus de 300 000 adolescents (2004) sans contrôle parental, livrés à eux-mêmes. Les infractions recensées sont regroupées sous cinq catégories à savoir :

- Les atteintes aux personnes ; elles se rapportent aux infractions portant ouvertement atteinte à l'intégrité physique, ce sont les coups et blessures volontaires (CBV), les violences et voies de fait, les homicides.

- Les atteintes aux biens ; elles regroupent les cambriolages commis dans des circonstances aggravantes, les vols simples, les suspicions de vols, les vols à la tire, les vols d'accessoires de voitures.
- Les atteintes aux mœurs ; elles ont traités au viol, à l'attentat à la pudeur, aux mauvais traitements infligés aux enfants.
- Les infractions en matière de circulation, elles se rapportent au délit de fuite, et à la conduite en état d'ivresse.

Les autres infractions, regroupent celles qui sont liées à l'émission de chèques sans provisions, fausse monnaie, à l'abus de confiance et l'escroquerie, au trafic et l'abus de stupéfiants.

Plusieurs facteurs peuvent être la cause de l'évolution de la violence tels que : la pauvreté, la déchirure familiale, la démission des parents, la pression psychique sur l'enfant, la manque de loisirs, le chômage, la délinquance juvénile résultat de l'échec scolaire...etc. Selon, les statistiques le taux de chômage est passé de 17 % en 2004 à 15 % en 2005, en 2008, il a régressé soit 11,8 % (1 million 400 milles chômeurs à travers le territoire Algérien).¹¹⁴ Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes de 16 à 19 ans est de 34,3 %.

La délinquance a augmenté à un rythme très faible jusqu'au milieu des années 1980. Elle a ensuite progressé très fortement de 100 % jusqu'au milieu des années 1990. Mais cette augmentation ne concerne pas la violence grave. C'est donc la petite violence qui a augmenté. La délinquance s'est multipliée, et est devenue plus violente, parallèlement au durcissement des conditions de vie et des oppositions sociales. Elle concerne le plus souvent un vol à l'arraché de sac à main ou de téléphone portable. Le tableau ci-après récapitule les statistiques recueillies de la Direction Générale de la Sûreté Nationale en 2007.

¹¹⁴ La Banque mondiale a estimé le taux de chômage en Algérie de 24%, en raison notamment des activités informelles.

Tableau n° 1 : Les statistiques des infractions commises en Algérie en 2007

Délits	Atteintes aux biens		Atteintes aux personnes		Traffics de drogue		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Wilaya							
Adrar	984	0.93	432	0.37	288	1.37	1704
Chlef	1416	1.34	1248	1.06	144	0.69	2808
Laghouat	744	0.70	1008	0.86	144	0.69	1896
Oum el Bouaghi	2712	2.57	4464	3.80	288	1.37	7464
Batna	3168	3.00	6240	5.32	504	2.40	9912
Bejaia	600	0.57	816	0.69	252	1.20	1668
Biskra	552	0.52	720	0.61	360	1.72	1632
Bechar	72	0.07	336	0.29	360	1.72	768
Blida	1632	1.55	2544	2.17	504	2.40	4680
Bouira	1152	1.09	864	0.74	108	0.51	2124
Tamanrasset	1152	1.09	864	0.74	72	0.34	2088
Tebessa	1176	1.11	3696	3.15	288	1.37	5160
Tlemcen	1608	1.52	2400	2.04	1584	7.55	5592
Tiaret	2016	1.91	2064	1.76	252	1.20	4332
Tizi-Ouzou	1896	1.80	2640	2.25	468	2.23	5004
Alger	26544	25.17	21072	17.95	5508	26.27	53124
Djelfa	2064	1.96	1680	1.43	180	0.86	3924
Jijel	768	0.73	1200	1.02	216	1.03	2184
Saida	672	0.64	576	0.49	72	0.34	1320
Skikda	1248	1.18	2592	2.21	252	1.20	4092
Sidi Bel Abbas	2304	2.18	1536	1.31	648	3.09	4488
Annaba	3816	3.62	4128	3.52	648	3.09	8592
Guelma	864	0.82	2064	1.76	324	1.54	3252
Constantine	5263	4.99	3621	3.08	340	1.62	9224
Lemdiyya	1632	1.55	2736	2.33	288	1.37	4656
Mostaganem	1656	1.57	1104	0.94	180	0.86	2940
Msila	2088	1.98	2928	2.49	216	1.03	5232
Mascara	2352	2.23	2160	1.84	504	2.40	5016
Ouargla	1536	1.46	2304	1.96	288	1.37	4128
Oran	11256	10.67	7440	6.34	1728	8.24	20424
El-Bayad	840	0.80	1200	1.02	324	1.54	2364
Illizi	48	0.04	96	0.08	36	0.17	180
Bordj Bou-Arredj	1104	1.05	1488	1.27	108	0.51	2700
Boumerdes	1104	1.05	1056	0.90	144	0.69	2304
El-Taref	120	0.11	1344	1.14	288	1.37	1752
Tindouf	218	0.21	240	0.20	36	0.17	494
Tissemsilt	864	0.82	1296	1.10	108	0.51	2268
El Oued	696	0.66	960	0.82	72	0.34	1728
Khenchela	1920	1.82	2592	2.21	252	1.20	4764
Souk Ahras	1128	1.07	3744	3.19	432	2.06	5304
Tipaza	1392	1.32	2880	2.45	468	2.23	4740
Mila	1704	1.61	3696	3.15	144	0.69	5544
Ain Defla	1416	1.34	1632	1.39	396	1.89	3444
Nâama	624	0.59	432	0.37	108	0.51	1164
Ain Temouchent	576	0.55	1008	0.86	72	0.34	1656
Ghardaïa	2016	1.91	720	0.61	108	0.51	2844
Relizane	1296	1.23	1440	1.23	432	2.06	3168
Total	105456	100	117381	100	20968	100	243814

[Source : La Direction de la Police Juridique en Algérie, cité par : توفيق خنشول : "المدينة و التاطير الامني بالوسط الحضري : توفيق خنشول"

مقاربة مجاله حالة مدينة قسنطينة" مذكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التهيئة كليه علوم الارض الجغرافيا و التهيئة العمرانية 2009.

Le tableau laisse apparaître une situation relativement instable au niveau de tout le territoire algérien. Il ressort nettement que les atteintes aux personnes détiennent une part importante des infractions. Les estimations observées indiquent que les grandes villes sont les plus exposées aux risques d'insécurité, elles sont caractérisées par une concentration de population et d'habitat.

Il est à noter que l'évolution des atteintes aux biens suit à peu près la même trajectoire que les atteintes aux personnes, les tendances observées sont presque identiques. C'est dire que le phénomène de violence est en train de prendre une dimension dramatique, ainsi, il a également été associé à l'augmentation du phénomène d'exclusion et de la marginalisation.

IV.2. Esquisse de l'état des lieux de l'insécurité à Constantine : un diagnostic lourd

La croissance socio-spatiale de la ville de Constantine a engendré plusieurs problèmes socio-économiques. L'étalement de la ville à la périphérie a engendré d'énormes disparités d'où l'occupation des zones non urbanisables par l'habitat informel.

La problématique des quartiers d'habitat informel se situe autour de leur sous équipement, et leur aspect précaire et insalubre. La propagation de ce type d'habitat est imposante par sa réalité physique. En effet, La marginalité spatiale de ces quartiers a accentué leur marginalité sociale. Ces quartiers semblent être les lieux propices de convergence des maux sociaux les plus divers.

Constantine est classée troisième ville d'Algérie quant aux atteintes aux biens publics et privés. Nous allons à travers cette rubrique tenir compte des principales infractions, le diagnostic repose sur les statistiques et les informations sur la violence à Constantine.

Cette montée de la violence se manifeste sous des formes diverses dont les plus caractéristiques sont : atteintes aux biens, atteintes aux personnes, atteintes à l'ordre public, trafics de drogue.

Tableau n° 2 : La répartition des infractions à Constantine de 2005 à 2007

Infractions	2005		2006		2007		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Atteintes aux biens	3377	39.13	3969	43.79	2897	39.59	10243
Atteintes aux personnes	2972	34.44	2899	31.99	2521	34.45	8392
Mandat dépôt	1492	17.29	1447	15.97	1150	15.72	718
Opération assainissement ¹¹⁵	353	4.09	365	4.03	360	4.92	486
Atteintes à l'ordre public	255	2.96	223	2.46	243	3.32	4089
Trafics de drogue	180	2.09	160	1.76	146	2.00	1078
Total	8629	100 %	9063	100 %	7317	100 %	25009

[Source : Service de sécurité de la wilaya + gendarmerie nationale, cité par : توفيق خنشول: "المدينة و التأطير الأمني بالوسط", مذكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التهيئة العمرانية، كلية علوم الأرض الجغرافيا و التهيئة العمرانية، لحضري مقارنة مجاله حالة مدينة قسنطينة", 2009.]

Le rapport de la proportionnalité des actes violents dans la ville des Constantine montre que les infractions relatives aux atteintes aux biens tiennent la première place. Ils sont en hausse remarquable durant les trois années consécutives, malgré une légère baisse en 2007. Ils représentent 39.13 % en 2005, 43.79 % en 2006, et 39.59 % en 2007, la situation reste critique. Viennent ensuite, les atteintes aux personnes, avec une proportion de 34,44 % en 2005, 31,99 % en 2006, 34,45 % en 2007 la situation est relativement instable.

Quand aux atteintes à l'ordre public, c'est un délit qui touche à la souveraineté de l'Etat, c'est pourquoi nous remarquons une faible proportion de l'ordre de 2.96 % en 2005, 2.46 % en 2006, 3.32 % en 2007. La prolifération du trafic de drogues gagne aussi du terrain à Constantine d'une manière inquiétante, le nombre d'affaires traitées en 2005 est de 180 soit 2.09 %, en 2006, 160 affaires soit 1.76 % et en 2007, 146 affaires soit 2 %. D'une manière globale, durant les trois années consécutives les infractions ont connu une baisse, puis une reprise plus importante.

Par ailleurs, en se référant à la répartition des infractions de la commune de Constantine par rapport à toute la wilaya, le tableau laisse apparaître nettement que le volume des infractions au niveau de Constantine est plus élevé par rapport aux autres communes que compose la wilaya.

¹¹⁵ Traduction textuelle.

Cette tendance à la hausse peut s'expliquer par la concentration des populations en milieu urbain, ce qui y regroupe tous les dysfonctionnements sociaux (chômage, exclusion, pauvreté...). En effet, la ville favorise l'anonymat et donc réduit toute forme de contrôle social.

Tableau n° 3 : Comparaison des infractions au niveau de la wilaya et de la commune de Constantine durant les années consécutives 2005 – 2006 – 2007

Année	2005				2006				2007			
	Atteintes aux biens privés		Atteintes aux personnes		Atteintes aux biens privés		Atteintes aux personnes		Atteintes aux biens privés		Atteintes aux personnes	
commune	3377	61.9 %	2972	74.9 %	3969	61.8 %	2899	68.4 %	2897	55.0 %	2521	69.6 %
Wilaya	5483	100%	3970	100%	6423	100%	4239	100%	5263	100 %	3621	100 %

[Source : Service de sécurité de la wilaya + gendarmerie nationale, cité par : توفيق خنشول: "المدينة و التآطير الامني بالوسط : الحضري مقارنة مجاله حالة مدينة قسنطينة", مذكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التهيئة العمرانية، كلية علوم الارض الجغرافيا و التهيئة العمرانية، 2009 .

Les atteintes aux biens sont essentiellement des vols diversifiés, ils marquent une augmentation de plus en plus importante. Comme nous pouvons le constater, en 2005, la proportion de 61.9 % représente les atteintes aux biens privés au niveau de la commune de Constantine, de ce fait, 38.1 % représentent le taux au niveau du reste de la wilaya. Ce délit est pratiquement le même en 2005 et 2006, par contre en 2007 nous constatons une recrudescence.

Quand aux atteintes aux personnes, elles représentent 74,9 % en 2005, 68,4 % en 2006, et 69,6 % en 2007. A travers ces chiffres nous pouvons conclure que la grande ville de part la forte densité de population et d'habitat favorise l'émergence des actes de violence.

D'autre part, il existe un flux important de population exogène venant de différentes wilayas (Skikda, Mila, Jijel, Oum Bouaghi...), attiré par les équipements importants et le développement du secteur tertiaire, qui marque la ville de Constantine.

IV.3. Les conséquences de l'insécurité

La croissance des villes est un facteur puissant de développement, mais la croissance urbaine accélérée est un facteur de déséquilibre. « A partir d'un certain seuil de progression, le fait urbain finit par générer l'exclusion et des poches de pauvreté de plus en plus résistantes. Ces poches, à la longue quasi irréductibles, sont des ferments d'insécurité et de coûts sociaux considérables, qui sont parfois de nature à remettre en cause les acquis urbains. ».¹¹⁶ En effet, l'état d'insécurité urbaine peut avoir des répercussions néfastes sur l'environnement. Durant « la période 2005 – 2007, pour un total de 25009 affaires, le taux d'incidence est de 49,43 % pour 1000 habitants au niveau de l'agglomération de Constantine. ».¹¹⁷

En effet, nous constatons que le taux de criminalité pour 1000 habitants est en hausse. En l'occurrence, l'insécurité favorise le risque d'instabilité urbaine ce qui va se répercuter sur l'environnement sous toutes ces formes.

Les conditions socio-économiques qui caractérisent les pays en voie de développement contribuent à renforcer l'environnement insécurisant des quartiers particulièrement des quartiers informels.

IV.4. Répartition géographique des sièges de la sureté nationale

La commune de Constantine dispose de 17 sièges de la sureté nationale. Leur répartition géographique à travers les neuf secteurs urbains que comporte l'agglomération de Constantine n'est pas proportionnelle à l'effectif de population, ni à la surface du secteur urbain. Ils se répartissent comme suit :

¹¹⁶ Archives des documents de la FAO. «Le contexte urbain actuel et les défis pour les SADA, www.fao.org/docrep/003/.../ab788f06.htm

¹¹⁷ Statistiques de la Sureté Nationale, et de la Gendarmerie, cité par,

توفيق خنشول : المدينة و التاء طير الأمني بالوسط الحضري مقارنة مجاليه حالة مد ينة قسنطينة" مذكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التهيئة العمرانية الأستاذ الدكتور رابح بو الصوف 2009

Tableau n° 4 : Répartition des commissariats de la sécurité publique à Constantine

Secteur urbain	Nombre de commissariats	N° du centre de sureté
Sidi Rached	04	01-02-10-15
El Kantara	02	03-13
Sidi Mabrouk	02	17-04
5 Juillet	02	07-06
Les Muriers	02	14-08
Bellevue	02	16-05
El Gammas	01	11
Boudraa Salah	01	09
Ziadia	01	12
Total	17	/

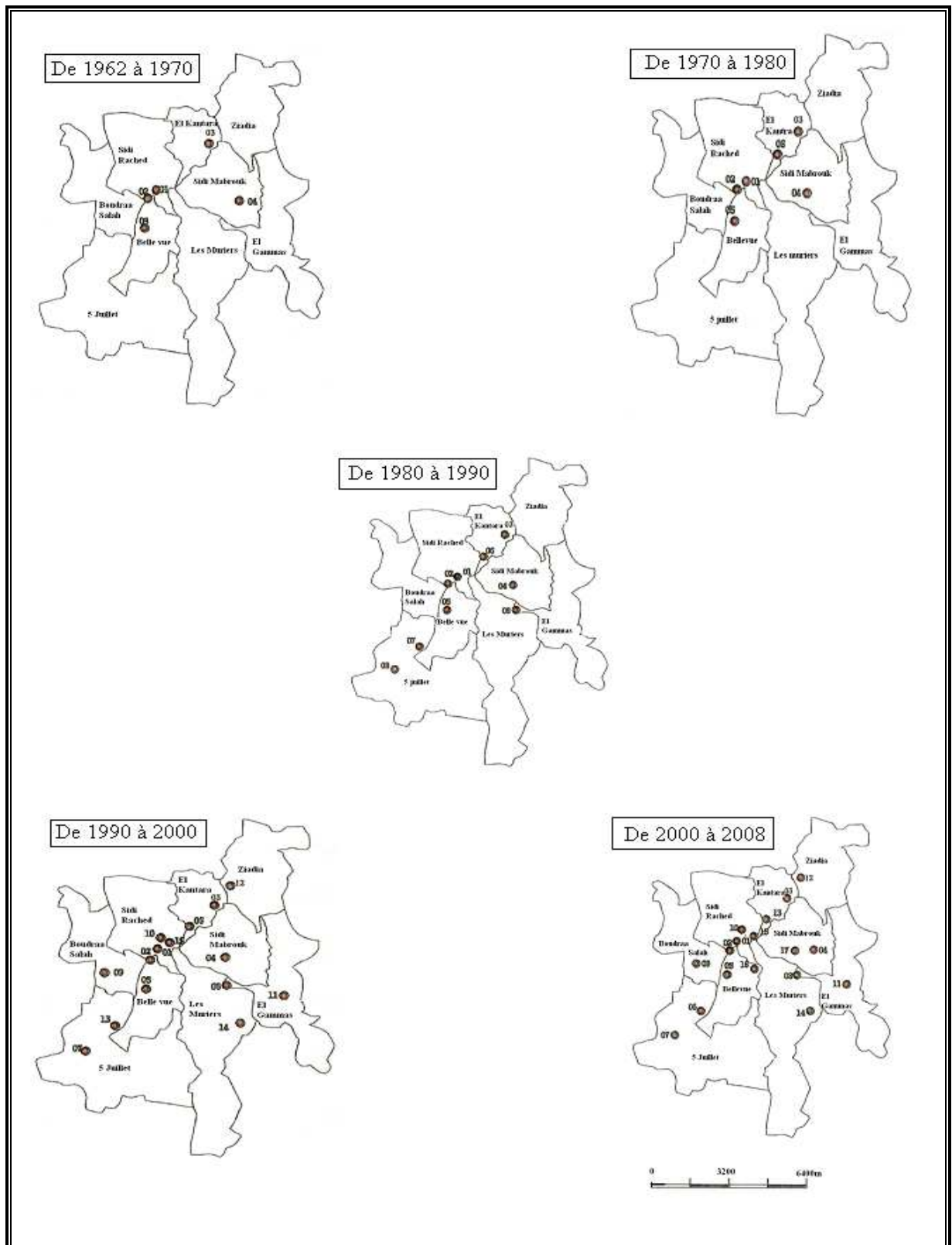
[Source : Khenchoul T. Mémoire de Magister Déc. 2009]

D'après le tableau ci-dessus le secteur urbain Sidi Rached¹¹⁸ dispose de 4 commissariats de police. En plus de sa population résidente, il est le réceptacle d'un nombre élevé de population exogène quotidiennement.

Par ailleurs, en dépit de la forte densité de population et d'habitat évaluée à 102 habitants /hectare soit 13 constructions/hectare, les secteurs urbains El Gammas, Ziadia, et Boudraa Salah ne disposent que d'un seul siège de sureté national, malgré le taux d'infractions comparativement très élevé au sein de ces quartiers.

¹¹⁸ Le site de Sidi Rached est situé au centre de la ville de Constantine.

Carte n° 1: La répartition des sièges de la sûreté nationale par secteur urbain de 1962 – 2008 à Constantine



[Source : KHENCHOUL T. Op. Cit. p. 57 + Traitement personnel.]

A travers la carte ci-dessus, nous constatons que l'implantation des sièges de la sûreté nationale n'occupe pas les endroits stratégiques à travers la ville ou à travers les secteurs urbains.

Durant la période 1962 - 1970, Constantine ne bénéficiait que de 5 sièges de la sûreté nationale répartis comme suit : deux commissariats de police au niveau du secteur urbain de Sidi Rached, un, au niveau du secteur urbain de belle vue, un autre au niveau du secteur urbain de Sidi Mabrouk, et le cinquième à El Kantara.

Quant à la période 1990 – 2000, l'Algérie a connu une effervescence sociale, cette période très houleuse a bousculé le pays vers des événements tragiques. La violence a pris diverses formes, attaques de force de l'ordre, des attentats, assassinats des personnalités politiques, militaires et même civiles, massacres de familles ou villages entiers en périphérie urbaine. Face à cette insécurité, l'Etat a renforcé les dispositifs de sécurité dans les villes algériennes, en un laps de deux ans, Constantine a bénéficié de six sièges de sûreté nationale en plus, [cf. carte n°1].

a. Le rôle de la police

Un léger aperçu sur le rôle de la police. Dans l'exercice de ses attributions, la police exécute les missions de la police administrative et de la police judiciaire tendant à assurer la sûreté, la salubrité, et la tranquillité publique. Elle collabore à l'éducation du citoyen par le respect des lois, la prévention de la délinquance, la protection de l'environnement ainsi que la défense et la protection civile. En Algérie, la couverture sécuritaire du territoire nationale a atteint actuellement 70 %, la police nationale compte environ 170.000, dont 14 000 femmes policières¹¹⁹. La couverture sécuritaire par rapport au nombre d'habitants par policier s'élève à environ un policier pour 1054 habitants. Nous constatons une grande différence par rapport aux normes internationales qui préconise 1 policier pour 300 habitants.

L'ensemble des enquêtes et études les plus récentes permettent d'affirmer que le taux de couverture de la police par rapport à la population n'entraîne pas une baisse significative des actes délictueux. En d'autres termes, la croissance des effectifs de la police n'entraîne pas automatiquement une diminution de la délinquance et de la criminalité. C'est dire, que ce n'est pas tant le nombre de policiers qui est déterminant sinon la qualité des rapports

¹¹⁹ Direction Générale de la Sécurité Nationale, cité par, le journal « EL ACIL », mercredi 05 janvier 2010.

police / population. Depuis quelques années, les services de la police urbaine se sont orientés vers une police de proximité. La technique de la police de proximité consiste en un rapprochement de la police et de la population. Elle est caractérisée par une occupation maximum du terrain par des patrouilles à pied ou motorisées. Elle marque une police plus proche de la réalité et plus efficace et plus rapide dans ses interventions.

b. La police et la sécurité de proximité

Dans le cadre du renforcement de l'action de la police de proximité, les services de la sûreté de wilaya d'Alger viennent de mettre sur pied une nouvelle forme de prestation. Il s'agit de cabines d'informations baptisées poste de police d'information et d'assistance, ces cabines implantées dans des places et lieux à grande densité démographique assurent plusieurs prestations.

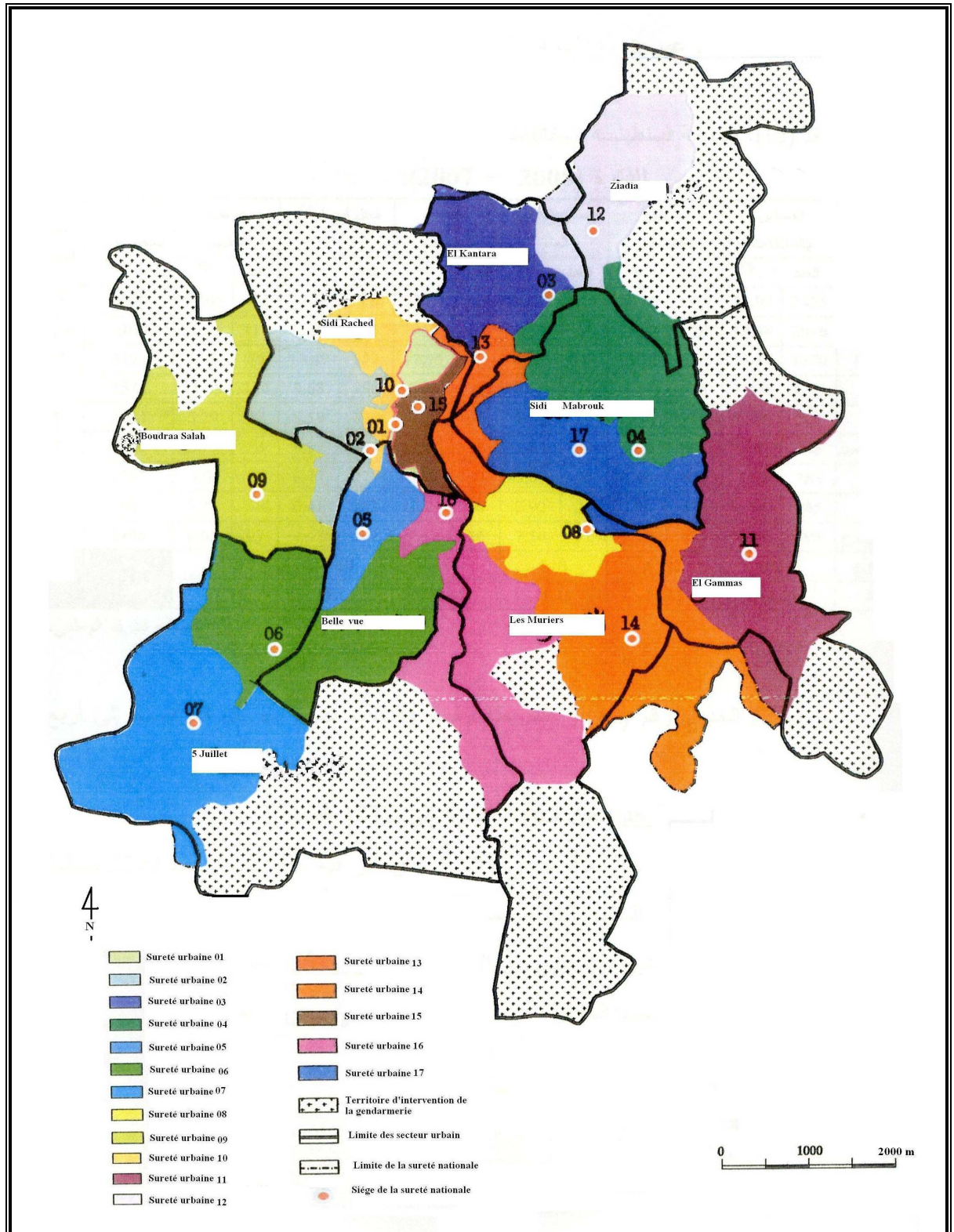
Cette initiative a été prise par le premier responsable de la sécurité urbaine suite aux besoins accrus de la population en matière d'informations et de services. L'objectif recherché à travers les postes de police d'information et d'assistance est d'assurer une disponibilité permanente aux citoyens et de concrétiser par la même la fonction sociale de la police par le biais de l'orientation et l'assistance.

A noter que, le service est assuré de 7h à 20h tous les jours de la semaine. Les postes en questions sont dotés de moyens très sophistiqués, de micro-ordinateurs reliés à une banque de données interne, des talkies-walkies et des lignes téléphoniques spécialisées. Cette procédure a été appliquée à Alger fin mars 2005. Dans l'attente de sa généralisation à travers le territoire algérien.¹²⁰

Aussi, les organismes chargés de la sécurité ont tenté de mettre en place des territoires d'intervention des services de la police urbaine et de la gendarmerie nationale au niveau de chaque secteur urbain de la ville [*cf. carte n°2*] tendant à assurer la sûreté, la protection de l'environnement.

¹²⁰ Texte inspiré du journal « le soir d'Algérie », du mercredi 30 mars 2005, rubrique « actualité » de A.G. p.07

Carte n° 2 : Répartition des territoires d'intervention de la sureté nationale et de la gendarmerie



[Source : Traitement personnel + مذكرة "المدينة و الت طير الامني بالوسط الحضري مقاربة مجاله حالة مدينة قسنطينة", مقكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التهيئة العمرانية, كلية علوم الارض الجغرافيا و التهيئة العمرانية, 2009

Conclusion

D'après les rapports de la police et de la gendarmerie nationale, la criminalité est en hausse durant ces dernières années. En effet, la situation est critique ses répercussions sont très néfastes. La violence suscite un sentiment d'insécurité chez les habitants.

La sécurité dans la ville est la responsabilité de tous les acteurs de la ville. D'une part, la responsabilité du citoyen face à l'ordre établi par la réglementation, les coutumes et les traditions, d'autre part, la responsabilité les autorités locales par leurs pouvoirs légitimes d'intervention et de protection. Pour une meilleure sécurité urbaine, tous les acteurs de la ville doivent être partenaires.

Notre pays a beaucoup d'efforts à fournir dans le secteur de l'emploi, et de l'éducation surtout que le taux de déperdition scolaire va en crescendo, il varie entre 400 000 et 500 000 exclus par an. Quittant l'école prématurément, les adolescents confrontés à l'oisiveté ne font qu'alimenter une délinquance sans cesse grandissante.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Au terme de cette approche thématique et contextuelle, nous pourrions tirer plusieurs enseignements. L'accroissement du pourcentage de la population habitant les grandes villes, l'augmentation du nombre de grandes villes et l'apparition de vastes agglomérations sont un fait impressionnant des temps modernes. En l'absence de régulation de la croissance, la ville s'étale de façon anarchique, sans infrastructures cohérentes, sans services à la population, ouvrant la voie aux ghettos, à l'habitat informel, en véhiculant des problèmes sociaux, urbanistiques et économiques. En effet, la problématique périurbaine a beaucoup évolué. La majorité des auteurs s'intéressent, à ce territoire encore mouvant et complexe.

En Algérie, l'urbanisation périphérique continue à être un processus majeur de transformation de l'espace qui est en perpétuel changement et souvent qualifié de « chantier ». En effet, les espaces périphériques sont mal maîtrisés, les risques de dysfonctionnement territorial sont nombreux. De grandes surfaces vierges ont été dévolues à une construction diffuse, A. Durand Lasserre souligne que « Cette forme de production foncière a connu un élan considérable au cours des deux précédentes décennies dans la plupart des villes du tiers monde : en Amérique Latine durant les années 1960 (Bogota, El Salvador), au Maroc, en Tunisie, en Egypte, au Pakistan, en Inde pendant les années 1970. ».¹²¹

Les résultats des recherches ont mis l'accent sur les répercussions et les incidences de quartiers périphériques. Ils ont associé certaines variables urbaines tels que l'immigration et la mobilité urbaine accélérée avec l'émergence des incivilités et des comportements violents dans les quartiers d'habitat.

Le phénomène de la violence est considéré comme l'un des plus anciens et le plus répandu dans les sociétés, mais cela diffère suivant les causes et les raisons qui ont conduit à ce phénomène. De nombreuses études et théories ont porté sur les relations entre les comportements de l'homme et son environnement. Les études concernant l'évaluation du phénomène de la délinquance et de vandalisme dans les quartiers d'habitat ont révélé l'importance de la densité infantile et juvénile. Les quartiers en question sont les plus prédisposés à la dégradation et à la

¹²¹DURAND-LASSERRE A. : « L'exclusion des pauvres dans les villes du tiers monde. Accès au logement », L'Harmattan. Paris, 1986, p. 27 - 28.

prolifération de comportements d'incivilités et de violence. Ces désordres urbains renforcent l'impression d'une dégradation des conditions de vie et entretiennent un climat générateur d'insécurité.

Charles Booth pense que l'environnement urbain est responsable des maux sociaux. En effet, Henri Rey souligne : « Les malaises des périphéries est le résultat d'un ensemble de processus de marginalisation. ».¹²² En l'occurrence, la notion de marginalité est intégrée implicitement dans la plupart des travaux scientifiques récents, La marginalité demeure de nos jours, sujet de débat polémique. Elle pourrait évoquer l'exclusion, la pauvreté, l'éloignement par rapport au centre, la dégradation du milieu naturel...etc.

Quand aux relations de voisinage, voilà le constat majeur qui se dégage ; la permanence de la résidence familiale favorise la conformité de l'ensemble des habitants et contribue à la création des sentiments communautaires entre occupants du quartier. La sociabilité au sein du quartier permettait l'élargissement des cercles de connaissance entre habitants.

De ce qui précède, il convient de toucher un mot sur les violences au niveau des quartiers informels en Algérie et particulièrement à Constantine. L'étalement de la ville à la périphérie a engendré d'énormes disparités. La problématique des quartiers d'habitat informel se situe autour de leur sous équipement et leur aspect précaire et insalubre. De ce fait, la marginalité spatiale de ces quartiers a accentué leur marginalité sociale. Ces quartiers semblent être les lieux propices de convergence des maux sociaux les plus divers. Cela nous renvoi à soulever les différents facteurs socio-économiques pouvant être la cause de l'évolution de la violence tels que : la pauvreté, la déchirure familiale, la démission des parents, la pression psychique sur l'enfant, la manque de loisirs, le chômage, la délinquance juvénile résultat de l'échec scolaire...etc.

Disposons « d'outils théoriques » nécessaires à la compréhension de notre objet de recherche, nous allons maintenant pouvoir aborder la deuxième et la troisième partie de notre travail en l'occurrence la phase exploratoire. Avant de présenter et d'analyser le phénomène de violence et son impact sur l'environnement urbain, il nous semble important de présenter dans la deuxième partie, les territoires à l'intérieur desquels il évolue. Pour ce faire, il nous paraît nécessaire de présenter une analyse urbaine des deux quartiers d'étude à savoir Boudraa Salah et El Gammas.

¹²² REY H. : « La peur des banlieues », Op. Cit. p. 77.

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DE L'AIRE D'ETUDE

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

La partie théorique nous a permis de mettre en exergue les différentes théories et concepts caractérisant le domaine de la recherche sur les violences en milieu urbain. Cette seconde partie repose sur une présentation du cadre d'étude. Afin d'alimenter les bases de cette étude, il est apparu nécessaire dans le premier chapitre d'aborder le développement des villes algériennes et l'évolution des périphéries. Par la suite, nous approcherons l'extension de l'habitat « auto-construit » informel ainsi que les lois mises en place durant ces dernières années pour lutter contre ce phénomène. Dans le second chapitre, nous aborderons la ville de Constantine comme aire d'étude (étalement urbain, croissance urbaine anarchique, désordre spatial, genèse de l'habitat informel, etc.). Les deux derniers chapitres mettent en évidence une analyse urbaine détaillée des deux quartiers cibles Boudraa Salah et El Gammas.

Ainsi, la présente étude urbaine tend à décrire les traits dominants du terrain d'étude, les caractéristiques physiques de sa situation et de sa localisation. Elle permet d'analyser les facteurs et processus d'évolution du schéma urbain dans l'espace et dans le temps ; et à essayer d'établir les problèmes urbains auxquels est confrontée la population.

CHAPITRE V : URBANISATION ET PERIPHERIE : VERS UNE NOUVELLE CONFIGURATION URBAINE DES VILLES ALGERIENNES

Introduction

La plupart des villes algériennes ont une morphologie urbaine composite. Chaque époque de l'histoire y a laissé sa trace qui se juxtapose aux précédentes sans les effacer. Le nouveau centre ville colonial se rattache au vieux centre historique (médiina) auxquelles viennent se greffer des zones d'habitat planifié (lotissement, ZHUN) et des zones d'habitat informel (auto-construit informel, bidonvilles). En effet, l'organisation de nos villes d'aujourd'hui se caractérise par deux logiques d'occupation et de production de l'espace. D'une part, la volonté étatique par le biais de ses outils d'intervention, d'autre part, la « spontanéité populaire » suivant ses propres règles générant de véritables ensembles urbains construits en marges de la planification officielle. Ces nouvelles périphéries qui sont l'expression même de la croissance urbaine des agglomérations se développent sans maîtrise des problèmes fonciers, sans planification réfléchie. En Algérie, la population des villes est actuellement de l'ordre de 60 %, alors qu'avant la colonisation, elle était presque exclusivement rurale.

V.1. Les villes algériennes : une structure spatiale duale

Quelques années avant l'indépendance, l'espace urbain algérien est caractérisé par une dualité qui exprime fortement la ségrégation ethnique, entre la communauté européenne et la population musulmane. Les villes algériennes de la colonisation avaient des traductions socio-spatiales différenciées. On distinguait, alors « deux types de marginalités : l'une intermédiaire dans la ville intra-muros, et l'autre extrême en lisière de la ville. La perception et l'action des pouvoirs publics de l'époque sur les marginalités extrêmes révèlent des formes de rejet et un profond désir de maintenir à l'écart, voire de renvoyer dans leurs lieux d'origine, ces familles de ruraux déracinés qui viennent aux abords des villes en quête de revenus. ».¹²³ Dans cette logique l'urbanisme ségrégatif fut clairement affiché, ce qui a rendu nécessaire l'extension de la ville en dehors des limites de son relief.

La question du développement des bidonvilles dans les villes algériennes fera l'objet de mesures prises en 1952 par le gouvernement général de l'Algérie. L'arrêté du 2 Mai 1952 fixant les conditions d'octroi de subvention aux communes qui interviendraient dans la résorption des bidonvilles situés sur leur territoire administratif. Le texte fixe les conditions auxquelles sont soumises ces communes et insistait sur le fait que « toutes dispositions devront être prises par les communes pour la disparition totale et définitive du bidonville objet des constructions de recasement et le non développement des autres bidonvilles pouvant exister sur le territoire de la commune. ». (art. 7)¹²⁴

Le géographe Sid Ahmed Souiah détermine quatre périodes déterminantes qui ont marqué l'urbanisation des villes algériennes. « La première est celle qui coïncide avec les turbulences migratoires corrélatives au mouvement d'appropriation des lieux résidentiels vacants (1962 - 1966). La seconde période couvre les actions de mise en œuvre de l'industrie de bases dans les pôles urbains principaux (1967 - 1979). La troisième correspond à la diffusion des activités industrielles et tertiaires dans les villes intérieures pendant que les pôles urbains littoraux se renforçaient (1971 - 1979). Enfin, la quatrième période est celle qui accueille les

¹²³ SOUIAH S. A.: «Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p. 52.

¹²⁴ HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », O.P.U., Alger, 1989, p. 34.

réajustements économiques dus aux effets concomitants de la crise économique et du désengagement de l'état (1980 - 1985). ».¹²⁵

En effet, les villes algériennes ont connu depuis trois décennies de profondes mutations de leur espace suite à une urbanisation vertigineuse, une mobilité croissante et une recomposition socio-spatiale. La forte urbanisation, la multiplication et la diversification des besoins et les progrès enregistrés sur le plan des niveaux de vie ont contribué fortement à un étalement démesuré de l'espace urbain dans les grandes villes algériennes et à la recomposition de leurs espaces. Ainsi, l'étalement périphérique donne lieu à un processus de périurbanisation amorcé dans les grandes villes. Aussi, nous pouvons noter qu'actuellement l'Algérie se caractérise par l'importance croissante de la strate des petites villes et des bourgs.

Notre espace urbain connaît une évolution analogue à celle des autres pays, particulièrement des pays du tiers monde. L'exurbanisation des activités économiques, la constitution de nouveaux quartiers périphériques génèrent une urbanisation sauvage où se juxtaposent deux types de construction, l'un réglementé, l'autre informel, anarchique, diffus et non conforme aux normes d'urbanisme. Souiah explique : « L'habitat populaire non réglementé « auto construit » qui donne libre cours aux initiatives individuelles en puisant dans les références identitaires (du culturel et du religieux). ».¹²⁶

Les caractéristiques essentielles de l'habitat informel sont variées d'une ville à une autre, marque les paysages urbains périphériques en donnant naissance à des cités dortoirs où règne la mal-vie (exiguïté des logements et taux de précarité élevé). De plus, l'urbanisation accélérée a eu pour conséquence une très forte consommation de l'espace qui a entraîné une raréfaction des terrains aménageables et donc une hausse particulièrement forte des prix du sol et une spéculation foncière exagérée.

L'urbanisation périphérique reste à l'ordre du jour dans la mesure où elle continue à être un processus majeur de transformation de l'espace qui est en continuel mutation et souvent qualifié de « chantier ».

En effet, les espaces périphériques sont mal maîtrisés, les risques de dysfonctionnement territorial sont multiples. « De grandes surfaces vierges qui ont été dévolues à une construction

¹²⁵ SOUIAH S. A.: "Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p. 57.

¹²⁶ SOUIAH S. A. : " Urbanisation nouvelle périphérie et habitat vétuste à Saïda", Op. Cit. p. 56.

diffuse, au grand dommage du cadre naturel et de l'aménagement périurbain, dont l'obligation de prévoir réseaux et système viaire. La population partage d'ailleurs cette absence de considération pour l'environnement. Il a fallu que la périurbanisation prenne de l'ampleur et menace directement ce cadre pour que la question de l'environnement vienne au premier plan. ».¹²⁷

Nous assistons alors à une nouvelle forme de dualité urbaine, ville coloniale et européenne, ville indigène. Le processus d'urbanisation qui s'est déroulé et qui verra un apport démographique externe à la ville prendre de grande proportion, la population rurale représentera alors une part plus importante que la population non européenne de la ville.

V.2. L'appropriation de la ville et évolution de la marginalité socio-spatiale¹²⁸

Durant les premiers mois de l'indépendance, les constructions illégales aux marges de la ville, ont connu un délestage important de leur contenu social. L'éradication du bidonville devenait réalisable, et cette opération fut utilisée comme symbole de décolonisation par les pouvoirs publics algériens qui signifiait la réduction des inégalités introduites par le fait colonial. Ce fut la conquête de la ville tout en restant dans le périmètre urbain colonial avec une transformation apparente dans le contenu social des quartiers.

Le parc immobilier colonial hérité n'étant pas suffisant, nous assistons alors à des disparités socio-spatiales à partir des années 1970. La diffusion du fait industriel au cours dix années (1970-1980) localisés de façon préférentielle dans les grandes villes littorales élargies à leurs centres satellites et de nouveaux pôles régionaux avaient émergé dans l'intérieur du pays (Tlemcen, Sidi Bel Abbés, Sétif, Chlef, Constantine, Médéa et Ghardaïa) avaient introduit des changements profonds sur l'ensemble du territoire. Zafar Zitouni souligne, « Les villes promues par l'administration ou qui avaient reçus des programmes significatifs ont commencé à structurer leurs espaces...La phase ascendante dans l'amplification des périphéries pauvres correspond ainsi à la diffusion du fait industriel et des promotions administratives dans les villes algériennes. ».¹²⁹

¹²⁷ PROST B. : « Quel périurbain aujourd'hui ? », Op. Cit. p. 285.

¹²⁸ Pour reprendre le titre de Sid Ahmed Souiah.

¹²⁹ ZAFAR ZITOUN M. : « Les politiques urbaines en Algérie : une réforme libérale inachevée », in. « Habitat social au Maghreb et au Sénégal : gouvernance et participation en question », Julien Le Tellier, Azziz El Moula El Iraki, collectif, Broché, Collection Habitat et société, 2009, p. 82.

En plus des zones industrielles, un important programme de Zones d'Habitat Urbain Nouvelles (ZHUN) est mis en place. Aussi, apparaît durant les années 1980 et 1990, les lotissements d'habitat individuel sous la forme la plus spectaculaire. Ces nouveaux programmes ont donné à la ville un pouvoir attractif, qui a jugulé un flux d'exode rural, ainsi que les difficultés d'accès à l'immobilier et au foncier pour les familles à faible revenu. L'habitat auto-construit sur les marges insalubres et accidentées de la ville et sur les terres privées avaient introduit de nouvelles marginalités socio-spatiales. (S. A. Souiah)

L'habitat informel s'est implanté dans des zones urbaines et péri-urbaines délaissées par les européens. Ces zones urbaines et péri-urbaines sont considérées comme des terres à faible valeur agricole, des terrains à fortes pentes, à proximité des oueds ou des décharges publiques.

V.2.1. Emergence et développement de l'habitat informel

Alain Marie s'inspirant des travaux des économistes tiers-mondistes, particulièrement, de Philippe Hugon, définit l'informel comme « un concept descriptif, empirique, sorte de fourre-tout où se retrouvent regroupées l'ensemble des activités qui ne relèvent ni du secteur capitaliste moderne, ni du secteur agricole. »¹³⁰. Dans cette étude, nous utilisons la notion « d'habitat informel » pour désigner à la fois le bidonville et l'habitat auto-construit illégal.

Une zone informelle se localise par rapport à une structure urbaine existante, elle même insérée dans un espace géographique. Cette structure n'est ni abstraite, ni homogène. Les espaces qui la forment ne sont pas figés, ils évoluent et se restructurent en fonction de l'accroissement de la population et de la mobilité sociale.

Ce n'est qu'à partir des années trente que les bidonvilles ont fait leur apparition grâce à la croissance démographique qui a pris une certaine ampleur dès la fin de la première guerre mondiale.

Les zones urbaines et péri-urbaines sont alors occupées par l'habitat informel, formé par des groupements hétérogènes et des constructions en dur se juxtaposaient à des constructions sommaires de type bidonville.

¹³⁰ MARIE A. : « Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évolution critique. », Cahiers d'étude Africaine, Volume 21, Numéro 81 – 83, 1981, p. 358.

Cette nouvelle configuration spatiale impose son existence, car d'après plusieurs estimations et études, l'habitat illégal se présente dans la proportion de 50 à 84 % de la production de logements dans les villes du tiers monde. C'est ainsi que la concentration d'habitat informel s'est imposé comme une forme de planification pour loger le plus grand nombre de citoyens et de villageois.

Dès lors, le développement de ce type d'habitat « auto-construction » est devenu un phénomène commun aux principaux centres urbains des pays en voies de développement, dans le mesure où ces centres offrent beaucoup de possibilités d'emplois et de services à la population tels que :

- l'habitation est construite en dur de telle sorte qu'elle arrive parfois à 4 étages ;
- l'implantation a proximité des marchés de travail ;
- l'occupation du sol sans appropriation légale ;
- la construction de logements sans aménagement préalable du sol ;
- sur peuplement des logements et forte densité ;
- l'insuffisance des équipements et infrastructures socio-économiques ;
- un phénomène de marginalité d'une population « sous-intégrée »¹³¹ ;
- les mauvaises conditions d'habitat ;
- un rythme rapide de croissance ;
- les ruraux poussés par la misère agraire vont vers les villes où ils espèrent des conditions de vie meilleures ;
- l'acquisition d'un logement à prix modéré et plus spacieux.

La plupart de ces critères peuvent être considérer comme problématique d'une nouvelle forme d'urbanisation périphérique. Ce phénomène se base sur l'opposition d'un secteur central

¹³¹ Emprunté au géographe Sid Ahmed Souiah.

moderne, structuré avec une culture urbaine, à un secteur périphérique, moins moderne, non structuré.

V.2.2. Les différentes formes d'expressions de l'habitat informel

La particularité du développement urbain « informel » c'est-à-dire de l'initiative propre de certains groupes sociaux et souvent en dépit et contre la volonté de l'état et sous l'œil tolérant des pouvoirs publics. Elle se présente sous des formes et des appellations différentes selon les pays.

La production de l'habitat informel s'est donc déployée dans le cadre de la reconnaissance de la propriété (terrains en majorité privés) et des lois du marché (pratique de l'acte sous seing privé). Il faut noter le caractère communautaire de la pratique de l'acte sous seing privé, qui oblige une relation de confiance entre vendeur et acheteur et de nombreux témoins.

Nous avons tendance à retrouver des liens parentaux ou régionaux qui encourage l'urbanisation clandestine, mais également à réactiver et à consolider les relations sociales. Le bénéficiaire du lot de terrain est de manière générale, une famille à ressources modestes qui auto-construit son logement car ses chances d'accès au marché formel du foncier et de l'immobilier sont particulièrement réduites.

L'auto-construction anarchique, sans permis de construire et échappant donc à toutes normes d'urbanisme est ignorée par le discours officiel. La notion de quartier populaire est plutôt utilisée. Ainsi, les quartiers informels cumulent de nombreux handicaps : absence de réseaux d'assainissement (VRD), déficit en eau potable, absence de ramassage des ordures ménagères, équipements et services déficitaires etc. Dans ses travaux sur la périphérie d'Oran, Sid Ahmed Souiah, utilisera l'expression de « marginalité socio-spatiale », pour décrire cette même urbanisation.

V.3. L'impact des zones informelles sur la structure urbaine

L'urbanisation des années 1960 et 1970 fut la source de multiples tensions. Par conséquent, elle a produit des périphéries hybrides. Différentes opérations ont donné naissance à des zones d'habitat collectif (ZHUN), des zones industrielles, des zones d'activités ou d'équipements et simultanément à un développement des lotissements. Cet habitat se développe de manière vigoureuse dans de nombreuses agglomérations algériennes, alors que les noyaux vétustes hérités posent des problèmes de rénovation à l'intérieur du tissu urbain.

Les espaces périphériques urbanisés devenus démographiquement majoritaires abritent des populations toujours plus nombreuses, plus pauvres et exclues de la ville « régulière ». L'habitat social du type collectif ou issu des lotissements initiés par l'état, s'oppose aux lotissements résidentiels (initiés par des propriétaires fonciers) faits d'alignements de « villas » dont la conception traduit le niveau socio économique des habitants. La diversité des tissus urbains résultants permet la lecture de la division socio-spatiale des extensions tentaculaires des grandes agglomérations.

La principale caractéristique de l'expansion périphérique de la première couronne est la réalisation des grands ensembles hétéroclites. Nous nous retrouvons devant une dualité entre un centre pris en charge et une périphérie délaissée. Ce secteur produit des biens et des services destinés à une population à bas revenus, marginalisée sur le plan économique et social. Les habitants de ces quartiers souffrent de mauvaises conditions de vie. Par conséquent, cette population agit clandestinement en groupe pour résoudre leurs problèmes.

V.4. Logiques spontanées et instruments d'urbanisme

Deux logiques sont en présence, d'un côté une croissance légale et officielle, planifiée par un ensemble d'instruments : les plans d'urbanisme le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement Urbain) et le POS (Plan d'Occupation au Sol). D'un autre côté une pratique de construire dont les fondements dérivent d'un contenu économique social et culturel ; mais aussi, d'une logique entretenue par la pénurie de l'offre, les effets d'exclusion qui ont encouragé des urbanisations irrégulières, des transformations illégales, des transactions foncières non réglementés.

Des problèmes de contrôle, de l'application des règlements d'urbanisme et des interdits institutionnels (juridiction sur le foncier, permis de lotir et de construire enregistrement fiscal etc.) se posent. Ils se situent alors en marges des procédures réglementaires et produisent un

habitat de type populaire qui généralement se localise sur les marges urbaines aux faibles valeurs foncières.

« La croissance urbaine en Algérie n'a enregistré des changements qu'à partir de l'application des deux plans quadriennaux qui ont débuté en 1970 et les promotions administratives de certains centres lors des découpages territoriaux successifs. Les taux d'accroissement sont passés de 4 % en 1969 – 1970, à 5,5 % en 1970 - 1972 et ont atteint 7 à 9 % durant le 2^{ème} plan quadriennal. C'est à partir de ce moment que des bourgades qui étaient rurales jusqu'alors se trouvèrent désormais incluses dans le système urbain algérien. ».¹³²

¹³² SOUIAH S. A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p. 58.

Conclusion

En définitive, les villes algériennes offrent un espace urbain de plus en plus différencié et ségrégué à fur et à mesure qu'elles s'étalent démesurément sous l'effet d'une croissance urbaine soutenue depuis l'indépendance et plus particulièrement avec les années 1970. En effet, la trame urbaine se complexifie, la périphérie se ramifie donnant lieu à une redistribution des populations urbaines et à une prédominance du modèle horizontal du bâti beaucoup plus consommateur d'espace, en raison du processus majeur de production des logements. Beaucoup de conséquences en résulte tels que : un surpeuplement des périphéries, une proportion importante de populations pauvres, une forte poussée du chômage urbain touchant principalement les jeunes, une quasi-prédominance des activités du secteur non structuré qui étouffe un secteur moderne émergent, sous équipements et services, etc.

En l'occurrence, les quartiers périphériques informels ainsi produits atteignent une extension énorme. Ces derniers sont généralement bâtis en dur, et ne peuvent tous être assimilés à des bidonvilles. La résultante est un habitat auto-construit informel. Il a permis d'une manière à pallier les carences de la politique de logement. La tendance actuelle est en fait, à la régularisation foncière de ces quartiers informels, afin que leurs habitants puissent accéder à la propriété du terrain, améliorer leur logement et bénéficier ainsi des infrastructures et des équipements nécessaires à la vie urbaine.

CHAPITRE VI

APERÇU GENERAL SUR LA VILLE DE CONSTANTINE

Introduction

Nous allons aborder dans ce chapitre la présentation de la ville de Constantine et son processus d'urbanisation. Nous essayerons de définir l'habitat informel, de cerner les mécanismes de sa production et les facteurs qui ont permis son évolution. Les quartiers informels constituent un concept primordial de notre étude. C'est pourquoi il est nécessaire d'élucider le problème de l'urbanisation spontanée dans la ville de Constantine. Comment est-il apparu? Quels sont les facteurs qui ont favorisé cette expansion ? Comment réagit l'Etat face à ce phénomène ? Quelles sont les mesures officielles de réglementation ? Tels seront les points à traiter dans ce chapitre.

VI.1. Morphologie générale : reliefs et tissus urbains

Constantine était une ville turque construite entièrement sur le rocher, isolée et entourée par oued « El Rhummel » au Sud-est et au Nord-est et que par un escarpement au Nord-Ouest. Au cours de la colonisation française, elle fût érigée en chef lieu de Préfecture en 1849, et fut dotée de divers établissements civils. Elle commença à se transformer grâce à d'importants travaux engendrant la démolition de plusieurs immeubles pour permettre l'ouverture de percées sur le modèle Haussmannien.

Sur le plan spatial et environnemental, Constantine connaît un étalement et un éclatement démesuré qui ont produit de nouvelles formes et de nouvelles structures urbaines. Sa croissance désorganisée, en habitat, en équipements et en peuplement a rendu difficile toutes formes de contrôle de ses limites.

Le processus d'urbanisation qui s'est déroulé à partir de 1954 verra l'apport démographique externe prendre des proportions considérables. C'est ainsi que la naissance de nombreux quartiers à caractère informel en périphéries de la ville, dans les zones à fortes pentes et à fragile stabilité a accéléré le phénomène de la ruralisation de cette ville antique au paysage pittoresque.

Désordre spatial, gestion difficile, cette ville de 438.161 habitants installés dans une assiette urbaine d'environ 6.072.25 hectares (RGPH 2008) étouffe. Installée sur un rocher de 40 hectares, oscillant entre 400 et 800 mètres au Nord et 800 et 1000 mètres au Sud, la médina, noyau ancien, est entouré au Nord et à l'Est par les gorges du Rhumel et à l'Ouest par un gigantesques escarpement qui domine de 300 m de dénivellation les jardins du Hamma. Le rocher n'est accessible que par le Sud, par un isthme étroit et pentu (Bab El Oued).

Le site présente des caractéristiques telles que :

- La difficulté constructible de ses terrains ;
- le tracé du Rhummel qui constitue une coupure du Nord au Sud, et qui partage la ville en deux rives Est et Ouest ;
- la présence de vastes terrains militaires sur le plateau du Mansourah et la voie ferrée qui le ceinture.

Tel qu'il se présente le site a contraint à une extension par étapes et en discontinuité.

VI.1.1. Les étapes d'extension

Différentes étapes de croissance ont modelé l'espace Constantinois. En 1860, Napoléon III en visite en Algérie a envisagé l'installation de la ville coloniale en dehors du périmètre limité par les remparts et de franchir le vide qui entoure le rocher pour faire des faubourgs résidentiels en continuité avec la vieille ville. Les extensions autour du noyau originel sont marquées à l'Est par El Kantara, Mansourah et Sidi Mabrouk, à l'Ouest Le Coudiat, Saint Jean.

Le franchissement s'est fait par le pont d'El Kantara en 1863, le pont de Sidi M'cid en 1912, le pont de Sidi Rached en 1912, la passerelle Perrégaux 1925, qui enjambent majestueusement les gorges du Rhumel pour résoudre les problèmes de liaison et mirent fin à l'isolement du rocher. C'est le début de l'extension de Constantine.

Une urbanisation intense caractérise la période 1913-1958 durant laquelle les terrains urbanisables ont doublé de surface. Dans la partie Est, la croissance du quartier Sidi Mabrouk a abouti à une jonction avec le plateau du Mansourah et l'on voit déjà la naissance d'une ville en dehors de la ville initiale. Seule la partie Sud – Ouest assure son rattachement au centre ce qui a donné naissance aux sous quartiers de Bellevue présentant un caractère résidentiel.

L'extension s'est faite aussi de façon éclatée par les constructions périphériques ponctuelles au cours de l'étape 1958-1970. Il est à noter le début de l'occupation des poches urbaines impropres à l'urbanisation particulièrement le long de l'oued Rhummel et de Boumerzoug à l'Est, par les quartiers de l'avenue de Roumanie, Bentellis, Chalet des pins, les Muries, Quatrième kilomètre. C'est le début de la problématique urbaine de Constantine en termes d'hétérogénéité et de précarité du tissu.

La période 1970-1980 correspond aux extensions planifiées qui sont venues combler les vides au Nord-est comme au Sud-ouest par la construction d'une série d'immeubles collectifs : cité Daksi, la BUM, et Ziadia. Au Sud-ouest ce sont les cités 20 Août, 5juillet, Boudjenana et Boussouf en continuité du noyau initial.

A ces quatre étapes de croissance, nous pouvons rajouter celles des années 1980 « post-urbanisation ». Constantine a continué ses extensions le long des axes de communication inter régionaux à l'extérieur du périmètre urbain, par le biais des lotissements privés incontrôlés et du tassement des poches par un habitat précaire.

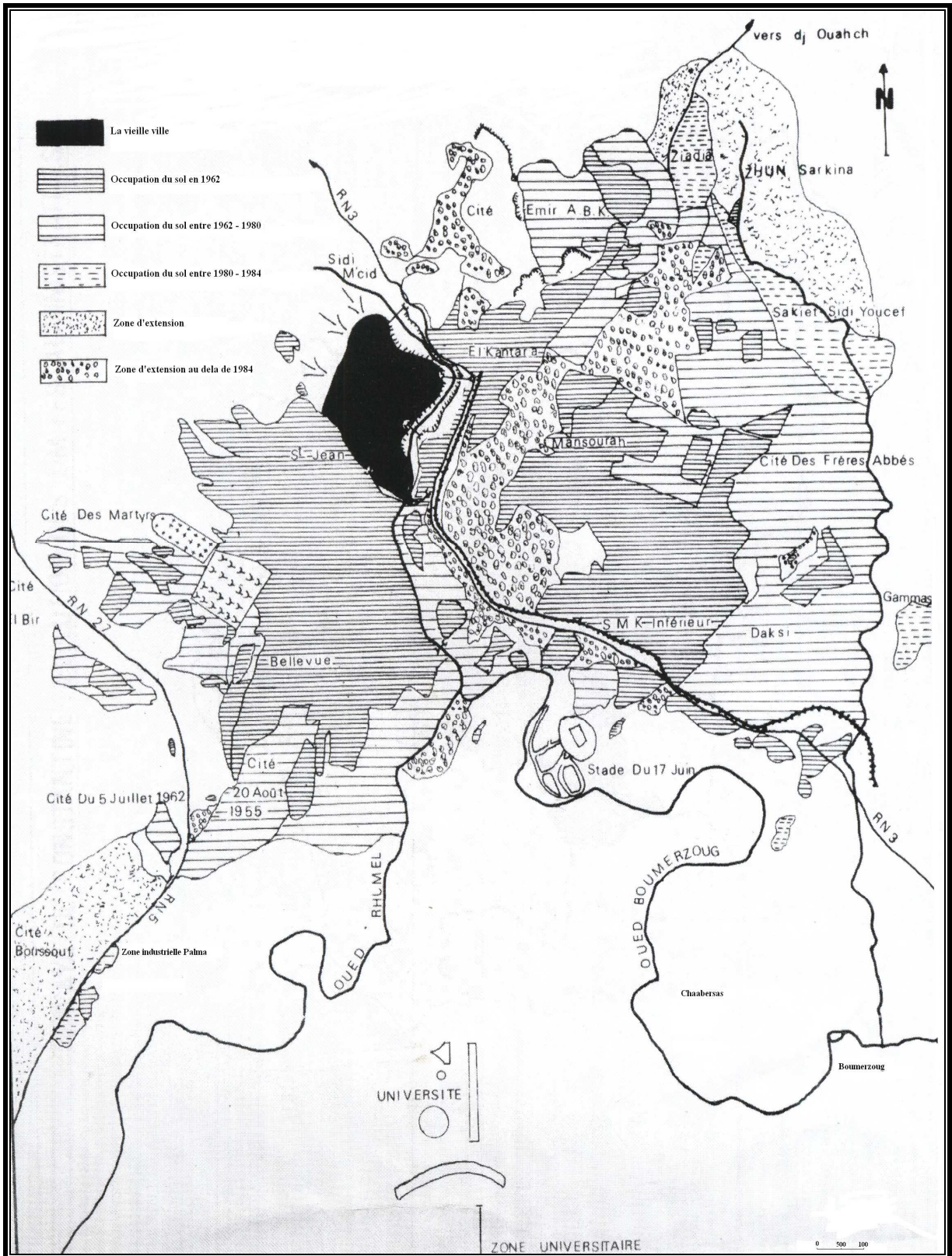
En un temps relativement court, la ville de Constantine s'est étalée dans toutes les directions occupant les collines (Sidi Mabrouk, Faubourg Lamy, et Le Coudiat...), les plateaux (Mansourah, Ain El Bey), les vallées (Vallées du Rhumel et de Boumerzoug sont occupées par les unités industrielles, les bidonvilles et par l'habitat illicite).

Ces extensions tentaculaires fragmentées sont actuellement en train de favoriser les effets de conurbation. L'espace périurbain est caractérisé par une extension discontinue et fragmentée de l'urbanisation sans qu'il existe de plan d'ensemble de cette mosaïque mi-urbaine, mi-rurale.

En définitive, l'urbanisation de Constantine s'est faite au gré du site dans une première période et contre le site dans une deuxième période et enfin au-delà du site. Ces différentes étapes d'urbanisation de la ville de Constantine, liées à cette particularité de son site ont généré un ensemble urbain hétérogène et fragmenté.¹³³

¹³³ Rapport de l'ANAT (Agence Nationale pour l'Aménagement du Territoire), 1994.

Carte n° 3 : Evolution de l'occupation du sol de Constantine



[Source : D.P.A.T + traitement personnel]

VI.1.2. La dynamique urbaine de Constantine

Face à la forte concentration de population, le parc immobilier et les équipements publics de base deviennent insuffisants. « Constantine se développe en dehors de son enceinte, reporte sa croissance sur les anciens villages d'origine coloniale (EL Khroub, Ain Smara, Didouche Mourad, Hamma Bouziane) qui forment le groupement de Constantine et sur la ville nouvelle d'Ain El Bey. Ce qui est inquiétant est la croissance spatiale incontrôlée, ainsi qu'une perte de terres à haute valeur agricole. ».¹³⁴ La ville de Constantine est divisée en neuf secteurs urbains.

Carte n° 4 : Les secteurs urbains de la commune de Constantine



[Source : APC « Service urbanisme »]

¹³⁴ CHOUGUIAT – BELMALLEM S. : « Report de croissance de Constantine et le devenir d'un centre satellite : cas de Ain Smara », Mémoire de Magister en urbanisme, Université de Constantine, 1997, p. 93.

Les secteurs urbains de Sidi Mabrouk, Sidi Rached, Bellevue et El Kantara totalisent à eux seuls une population de 287042 habitants, soit près de la moitié de la population de la ville de Constantine. (RGPH 1997) et 195658 habitants (RGPH 2008), [cf. carte n°4].

Plus des deux tiers des équipements centraux sont localisés dans ces quatre secteurs urbains. Au niveau des secteurs urbains El Gammas, les muriers et Kitouni, Boudraa Salah, Ziadia, nous enregistrons un sous équipements et une prolifération de l’habitat précaire.

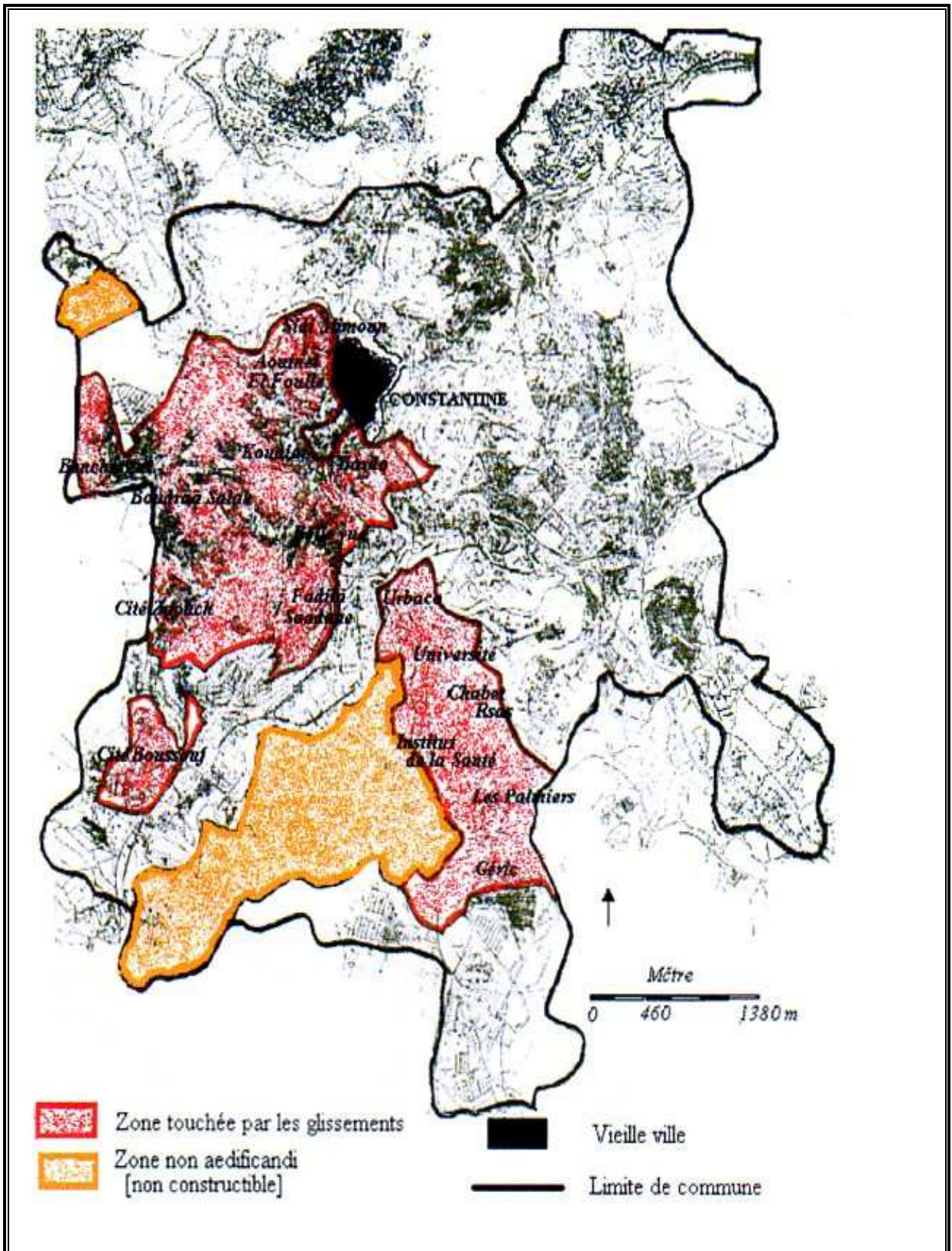
Le développement non contrôlé de Constantine dans toutes les directions depuis les trois dernières décennies a détruit de nombreux paysages et a consommé des milliers d’hectares de terres agricoles. On assiste à la multiplication de grands ensembles collectifs qui envahissent les quartiers, à la dégradation de nombreuses constructions exposées aux effets de glissement, à la prolifération de nombreuses entités urbaines informelles dans sa périphérie.

Tableau n° 5 : Répartition de l’habitat à Constantine en 2008

Type d’habitat	Habitat individuel	Habitat collectif	Habitat informel	Habitat traditionnel	Habitat type chalet	Habitat préfabriqué	Autres constructions
Nombre logement	31197	2998	5282	1829	24	766	321
Taux %	74.10 %	14.01%	12.45 %	4.31 %	0.06 %	1.8 %	0.75 %

[Source : O.N.S.]

Carte n° 5 : Les zones de glissement de la ville de Constantine



[Source : D.U.C. Constantine]

VI.2. La genèse de l'habitat informel à Constantine

Au début des années 1930, Constantine a connu les premiers bidonvilles qui ont dénaturé le paysage. C'est une population économiquement faible qui s'est installée à la limite des structures spatiales traditionnelles. « L'apparition de l'habitat informel à Constantine coïncide avec le processus de transferts fonciers entre Européens et Algériens dont les effets se répercutent sur les structures urbaines. ».¹³⁵ Cette répercussion se retrouve au niveau de l'étalement urbain.

Une enquête effectuée en 1947 par les services des ponts et chaussées de Constantine, fait état de 40 000 personnes vivant dans les bidonvilles. Cette population était localisée sur les berges du Rhummel au niveau du Bardo, sur les terrains de l'ancien abattoir au niveau du chalet des pins, du pont du diable, des arcades romaines et au niveau de la décharge publique, selon un axe marquant la continuité spatiale avec la vieille ville.

Il faut reconnaître que Constantine représente un cas particulièrement intéressant d'implantation de ce type d'habitat compte tenu de ces innombrables contraintes physiques (topographie, instabilité du sol...). On notera que cette population représente environ 35 % de la population totale recensée à Constantine en 1948 et environ 52 % de la population musulmane. En 1953, une des premières cités indigènes prend forme à Constantine (la cité Améziane, devenue actuellement la cité des Martyrs).

L'habitat dominant de la population algérienne jusqu'en 1962 sera essentiellement l'habitat informel. Il s'est implanté dans des zones urbaines et périurbaines délaissées par les Européens. La taille des logements est très réduite, démunis des éléments de confort l'eau, l'électricité, considérés comme une caractéristique du logement moderne. En effet, un grand nombre d'algériens habitaient la ville, sans pour autant être dans les normes urbaines d'habitabilité.

¹³⁵ HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p. 22.

Des cités de recasement ont été conçues pour apporter des améliorations de l’habitat pour les habitants des bidonvilles, malgré cela on retrouve toujours un sous-équipement intégral.

Il faut signaler que les travaux de terrassement ou de la construction de la maison peuvent être individuels ou collectifs. Les équipements d’infrastructure de base (eau, électricité et assainissement) sont à la charge de l’habitant, car ces quartiers ne sont pas pris en charge par le schéma directeur d’assainissement.

Un comité de quartier prend en charge ces travaux, mais plusieurs années s’écoulent après la construction pour que l’habitant puisse bénéficier d’eau et d’électricité.

Tableau n° 6 : Répartition géographique de l’habitat informel à Constantine en 1959.¹³⁶

Zones géographiques	bidonvilles	Bidonvilles et construction en dur	Construction en dur (habitat illégal)
El Attabia	Djébés Cherbonneau Mancher	Domaine Améziane	
Bardo	Chaabersas	Chalet des pins Pont du diable Arcades romaines Ancien abattoir	Bentellis Avenue de Roumanie
El Kantara Lamy	Carrières Lentini		
Sidi Mabrouk	Ferme Debono, Oued El Had	Route de Batna, 4 ^{eme} Km, Sarkini	Atlan Charcot Sidi Mabrouk inférieur
Sidi M’cid	Amirouche Ancienne poudrière	Sidi M’cid	Ouled Braham Sabatier supérieur Sabatier inférieur

[Source : HAFIANE A. : « Les défis à l’urbanisme : l’exemple de l’habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p.71]

¹³⁶ HAFIANE A. : « Les défis à l’urbanisme : l’exemple de l’habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p. 71.

Tableau n° 7 : Répartition géographique de l'habitat précaire à Constantine en 2008

Secteur urbain	Nombre de constructions	Nombre de constructions dans les bidonvilles	Pourcentage
El Kantara	3166	938	3.11%
Ziadia	3561	1247	2.76%
Sidi Mabrouk	5985	607	2.08%
El Gammas	6885	650	1.44%
Les Muriers	7594	1403	1.34%
Belle vue	2642	51	0.98%
5 Juillet	3727	71	0.24%
Boudraa Salah	6272	112	0.15%
Sidi Rached	5257	443	0.11%
Total	45089	5522	12.24%

[Source : O.N.S. et O.P.G.I.]

Le secteur urbain « Les Muriers » représente le secteur qui comporte le plus grand nombre de constructions précaires soit 1403. Le secteur urbain « Ziadia » occupe la deuxième position, le nombre de constructions dans les bidonvilles est de 1247. Belle vue est le secteur urbain qui comprend le moins de constructions précaires, comparé aux secteurs urbains de la ville de Constantine.

VI.3. Les cités de recasement : alternative à l'habitat précaire

A partir des années 1950, le facteur démographique constitue l'élément moteur de la croissance urbaine. La population algérienne de Constantine comptait 56 363 habitants en 1936, elle était presque identique à celle de la population européenne qui était de 50 467 habitants. « En 1954, la population algérienne sera plus deux fois supérieures à celle de la population européenne », ¹³⁷ soit respectivement 102 650 personnes et 40 675 personnes. Ce renversement de rapport de population s'est traduit spatialement par une saturation du noyau central, et de là une dynamisation du secteur informel.

¹³⁷ HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p. 38.

On assiste à la prolifération de constructions illicites dans différents quartiers de la ville tels que : Sidi Mabrouk, Boudraa Salah, 4^{ème} kilomètre... Certains noyaux sont des bidonvilles sommaires, d'autres formés par une osmose de bidonvilles avec des constructions en dur. « La période 1954 – 1962 nous paraît la plus significative d'une transformation du fait urbain et d'une affirmation d'une dualité urbaine habitat informel/ habitat officiel. ».¹³⁸

Dans une perspective de réduire les bidonvilles et d'arrêter les extensions, les autorités coloniales réalisent en 1954, des cités de recasement dans différents sites de la ville de Constantine tels que : Oued El Had, El Bir, les Muriers, Halbedel au Faubourg Lamy. Les cités de recasement sont composées de logements sommaires à loyer mensuel.

Ce type d'habitat présente un tracé géométrique régulier, ce sont des maisons à cour, assemblées les unes aux autres dont la surface habitable n'accède pas les 40 m². Cette surface réduite a engendré un taux d'occupation par logement important due au surpeuplement et à la promiscuité. Elles sont occupées par les habitants qui ont transité des bidonvilles situés aux abords du Rhummel, de l'ancien abattoir, de Fedj El Rih, ou du Bardo.

L'objectif essentiel était l'amélioration des conditions de vie de la population des bidonvilles. L'éradication de l'habitat précaire a donné naissance à des cités de recasement durant la période coloniale et post- indépendance.

Les années 1950, connaissent aussi « le plan de Constantine » lancé en décembre 1958 en écho au déclenchement de la révolution de 1954 : la construction d'immeubles collectifs à caractère locatif dans les zones d'expansions situées à la périphérie de l'ancienne urbanisation. Le plan de Constantine comportait un vaste programme de relogement de la population algérienne occupant les logements précaires.

Les habitations des cités de recasement ont perdu leur aspect initial. Les transformations se sont manifestées d'un côté par la modification de l'organisation de l'espace intérieur et par le rajout de chambre ou cuisine en occupant les espaces extérieurs si l'opportunité se présente et d'un autre côté par la reconstruction totale de la maison. Dans la plupart des cas les transformations ont été réalisées sans permis de construire ce qui les met dans une situation d'illégalité même si l'occupation foncière est réglementaire.

¹³⁸ HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p. 42.

C'est la raison pour laquelle les cités en question ont tendance à se rapprocher des quartiers de constructions informelles en dur. On assiste alors à une nouvelle forme d'habitat en Algérie en rupture avec l'ancien tissu.

VI.4. Constantine après 1962 : croissance et dysfonctionnement

L'insuffisance de production de logements par l'Etat a encouragé la prolifération du secteur informel à la fin des années 1960. Le départ des colons en 1962 a généré un exode rural massif. Ainsi, on assiste en plus d'un déferlement de population rurale, à une population venue des localités urbaines voisines et d'une population venue des quartiers même de la ville de Constantine.

Cette population a accentué les constructions spontanées et illicites en produisant un phénomène de ruralisation par le transfert de leur mode de vie en ville. En effet, ces constructions ont pris un essor considérable, Elles se développent sur de grandes surfaces pentues et instables à la périphérie de la ville d'une manière désordonnée et en situation de marginalité.

VI.5. Essor industriel, moteur de la prolifération de l'habitat informel

Puissant moteur de l'urbanisation, l'industrie secteur productif, occupant de vastes terrains agricoles, entraîne un développement de zones d'habitat tout autour. « Un développement non contrôlé donnait naissance à de plus en plus de l'habitat spontané et bidonvilles qui occupaient plus de 42 sites en 1977, ce qui a accéléré le processus de dégradation de l'environnement. »¹³⁹

Les terrains privés ont fait l'objet d'une grande spéculation alimentant le marché foncier parallèle qui a contribué à développer un type d'habitat à caractère informel aux alentours des unités de productions. Certains sites difficiles d'accès (Bencherghi, Sissaoui...) ont été appropriés, en majorité aux couches populaires qui compte tenu des moyens financiers réduits, ils ont opté pour la location ou l'achat d'une parcelle de terrain.

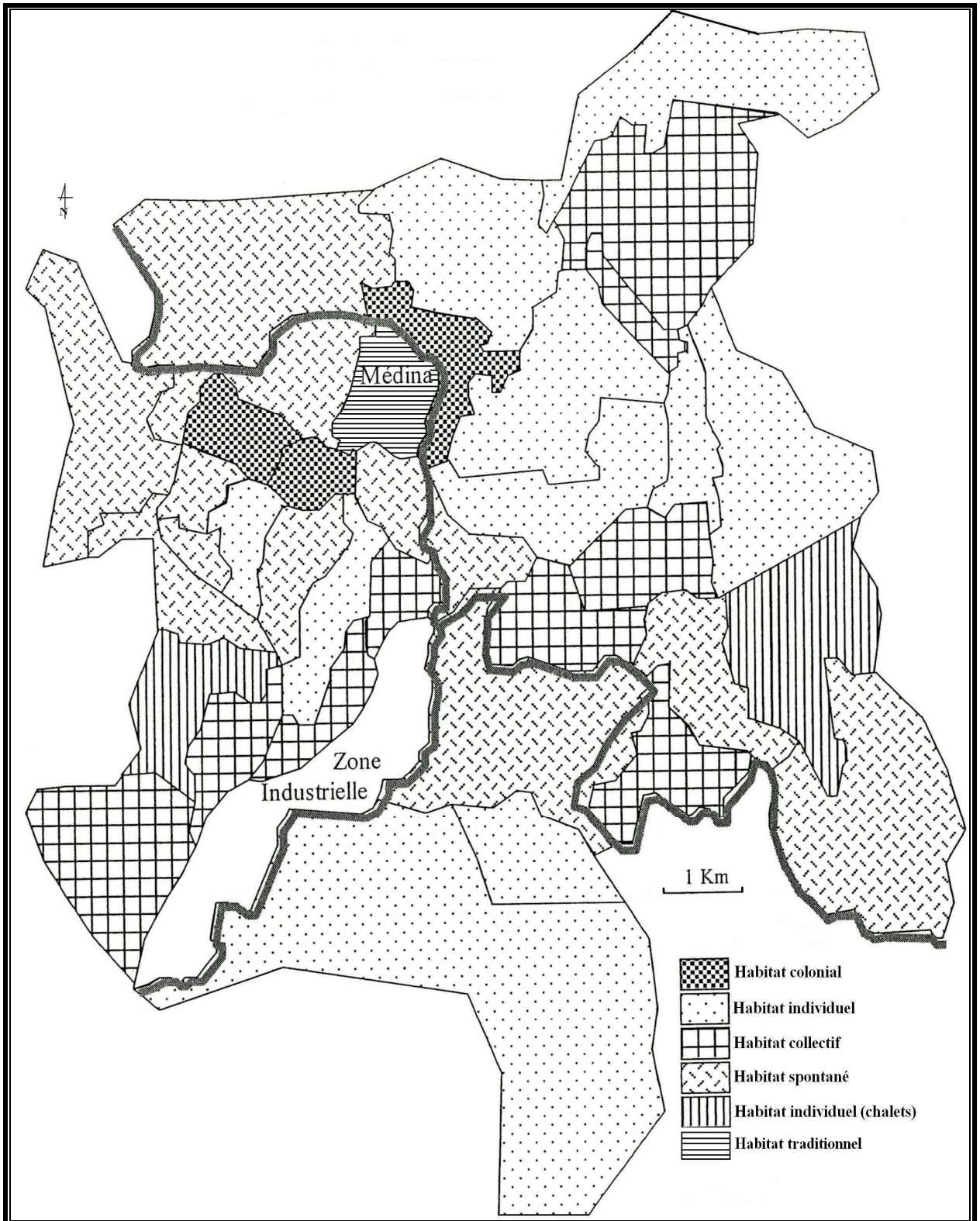
¹³⁹ HAFIANE A.: « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », O.P.U. Alger, 1989.

Cette nouvelle forme d'urbanisation est mal intégrée à la structure de la ville, non raccordée aux réseaux d'assainissement urbain et dépourvus de tout équipement de base ce qui a pour implication le maintien d'une certaine dépendance de la périphérie au centre sur le plan des services et des activités.

La dégradation de l'environnement urbain par les constructions spontanées a pris une dimension inquiétante. Elles s'imposent dans le paysage par la vétusté des maisons et le manque d'entretien, ce qui aggrave la pollution visuelle et environnementale. Aujourd'hui, certains quartiers d'habitat informel ne se situent pas à un niveau particulier de sous-intégration, dans la mesure où ils avoisinent avec les quartiers officiellement organisés.

Après un retard considérable dans la production de l'habitat urbain, l'Etat s'est chargé durant les deux premières décennies de l'indépendance du programme de logements sous forme de grands ensembles Z.H.U.N et de lotissements en habitations individuelles qui ont dévasté en grande partie les meilleures terres agricoles.

Carte n° 6 : Type d'habitat au niveau de la ville de Constantine



[Source : Projet CNEPRU : « la production de l'habitat et son impact sur la qualité du cadre de vie dans la ville de Constantine », Laboratoire aménagement du territoire. + Traitement personnel.]

VI.6. Accroissement de la population urbaine

Depuis les années 1980, l'urbanisation à Constantine a pris de l'ampleur. La période post indépendance a été marquée par un accroissement spectaculaire de sa population [cf. tableau n° 8]. On note une très forte concentration de population au niveau du chef lieu : 87,13% de la population de la wilaya réside dans la commune de Constantine avec une densité moyenne de 370 habitants au km².

La ville de Constantine a connu entre 1966 – 1998 une croissance démographique importante. La population qui était de 245621 habitants en 1966 est passée à 481947 habitants en 1998. Un important taux d'accroissement de 3.47 % en moyenne par an a été enregistré pour la décennie 1966 – 1977. La population de Constantine a continué à évoluer durant la période 1977 – 1987. En effet, les données du recensement RGPH 1987 montre que la population est passée de 357500 en 1977 à 450738 en 1987, néanmoins, nous constatons une légère baisse du taux d'accroissement soit 2.34 %. Il faut rappeler qu'en plus du croît naturel, le phénomène de l'exode rural et du flux migratoire ont eux aussi contribué à l'accroissement démographique.

Tableau n° 8 : Evolution démographique de la commune de Constantine

Année	1966	1977	1987	1998	2008
Population	245621	357500	450738	481947	438161
Taux d'accroissement	3.47 %	2.34 %	0.61 %	- 0.72 %	

[Source : Données Office Nationale des Statistiques]

Durant la période 1987 – 1998, la population de Constantine a connu une légère augmentation de population comparée aux deux précédentes décennies. L'effectif de population qui était de 450738 en 1987 est passé à 481947 en 1998, par contre, le taux d'accroissement a chuté soit 0.61 %. Nous pouvons expliquer cela par le contexte politique qui a marqué le pays pendant les années 1990 et notamment Constantine qui a été le théâtre de l'émergence de bouleversements sociaux. Ce qui dénote, une montée d'un conflit terroriste et violent qui marqué une crise sécuritaire et par conséquent une perte humaine importante. Les effets de cette période ont contribué en partie à la régression de l'effectif de population. Toute fois, l'accroissement démographique présente une nette diminution durant la décennie 1998 – 2008 avec un taux de

croissance négatif soit - 0.72%, le nombre de population a en effet connu une baisse considérable de 481947 en 1998 à 438161 en 2008. Une telle situation s'explique par le transfert d'une partie de la population de la ville mère vers la ville nouvelle Ali Mendjeli et les villes satellites.

Tableau n° 9 : Accroissement démographique de Constantine par secteur urbain entre 1987 et 2008

RGPH Secteur urbain	1987		1998		2008	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sidi Mabrouk	63688	14.42	79465	16.62	66109	15.08
Les Muriers	43678	9.88	55064	11.51	63207	14.25
Sidi Rached	79534	18.00	81701	17.08	52801	12.05
Boudraa Salah	42005	9.51	51297	10.73	50335	11.48
El Gammas	62194	14.08	38515	8.05	48389	11.04
Ziadia	-	-	39949	8.35	46642	10.64
Belle vue	72535	16.42	57521	12.03	45674	10.42
5 Juillet	13622	3.08	27069	5.66	33930	7.74
El Kantara	64398	14.58	47488	9.93	31074	7.09
Total	440842	100%	465021	100%	438161	100%

[Source : Office Nationale des Statistiques + traitement personnel.]

Nous remarquons à travers les données du RGPH de 1987, 1998 et 2008 qui figure dans tableau n° 9 que les secteurs urbains : Sidi Mabrouk, Sidi Rached et les Muriers présentent l'effectif de population le plus important. Le pourcentage de population du secteur urbain de Sidi Rached est passé de 18 % en 1987 à 17.08 % en 1988 à 12.17 % en 2008. Nous constatons une nette diminution de sa population en 2008, ceci est dû comme nous l'avons déjà mentionné au transfert de population vers la ville nouvelle Ali Mendjeli dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Quant au secteur Boudraa Salah, il occupe la quatrième position ; le nombre d'habitants est en augmentation de 9.51 % en 1987 à 10.73 % en 1998, à 11.44 % en 2008. Le quartier El Gammas par contre, présente un taux élevé en 1987 soit 14.08 %, en 1998 sa population a

diminué de près de la moitié soit 8.05 % et en 2008, l'accroissement a repris avec un taux de 10.99 %.

VI.7. La densité de population à Constantine

L'ampleur de la croissance démographique de l'agglomération constantinoise a engendré une densité de population importante. Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'importance relative de la densité de population à travers les différents secteurs urbains.

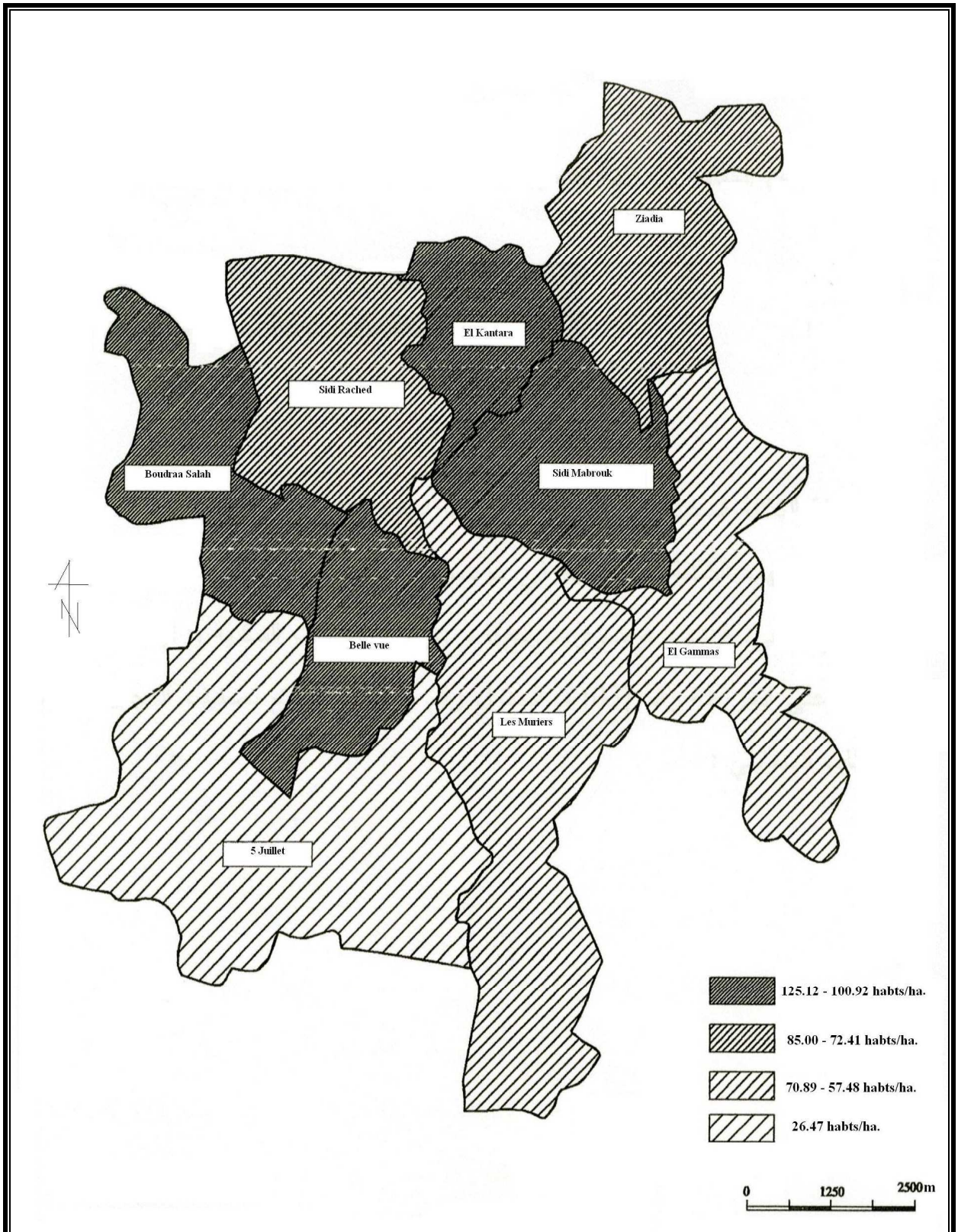
Tableau n° 10 : Densité de population par secteur urbain en 2008

Secteur urbain	Année 2008	Population	Surface : Hectare	Densité habitant/Ha.
Sidi Mabrouk	66109	528.33	125.12	
Belle vue	45674	429.15	106.42	
Boudraa Salah	50335	478.29	105.23	
El Kantara	31074	307.90	100.92	
Sidi Rached	52801	621.18	85.00	
Ziadia	46642	643.96	72.42	
El Gammas	48389	682.56	70.89	
Les Muriers	63207	1099.48	57.48	
5 Juillet	33930	1281.44	26.47	
Total	438161	6.072.25	72.15	

[Source : Assemblée Populaire Communale (A.P.C.) + traitement personnel.]

Les données qui figurent au tableau n° 10 mettent en évidence la densité de population au niveau des neuf secteurs urbains de la commune de Constantine en 2008. La comparaison entre les secteurs urbains fait apparaître une densité de population différenciée. Les secteurs urbains Boudraa Salah, El Kantara, Bellevue et Sidi Mabrouk connaissent une densité de population importante ; nous pouvons associer à l'effectif important de population la petite surface des secteurs urbains en question. Paradoxalement, les secteurs urbains dont la densité de population est moyenne ou faible tels que : Ziadia, El Gammas, Les Muriers, 5 Juillet, présentent de grandes surfaces occupées par des terrains vagues.

Carte n° 7 : La densité de population par secteur urbain



[Source : Office Nationale des statistiques + traitement personnel]

VI.8. Etat de la densité d'habitat à Constantine

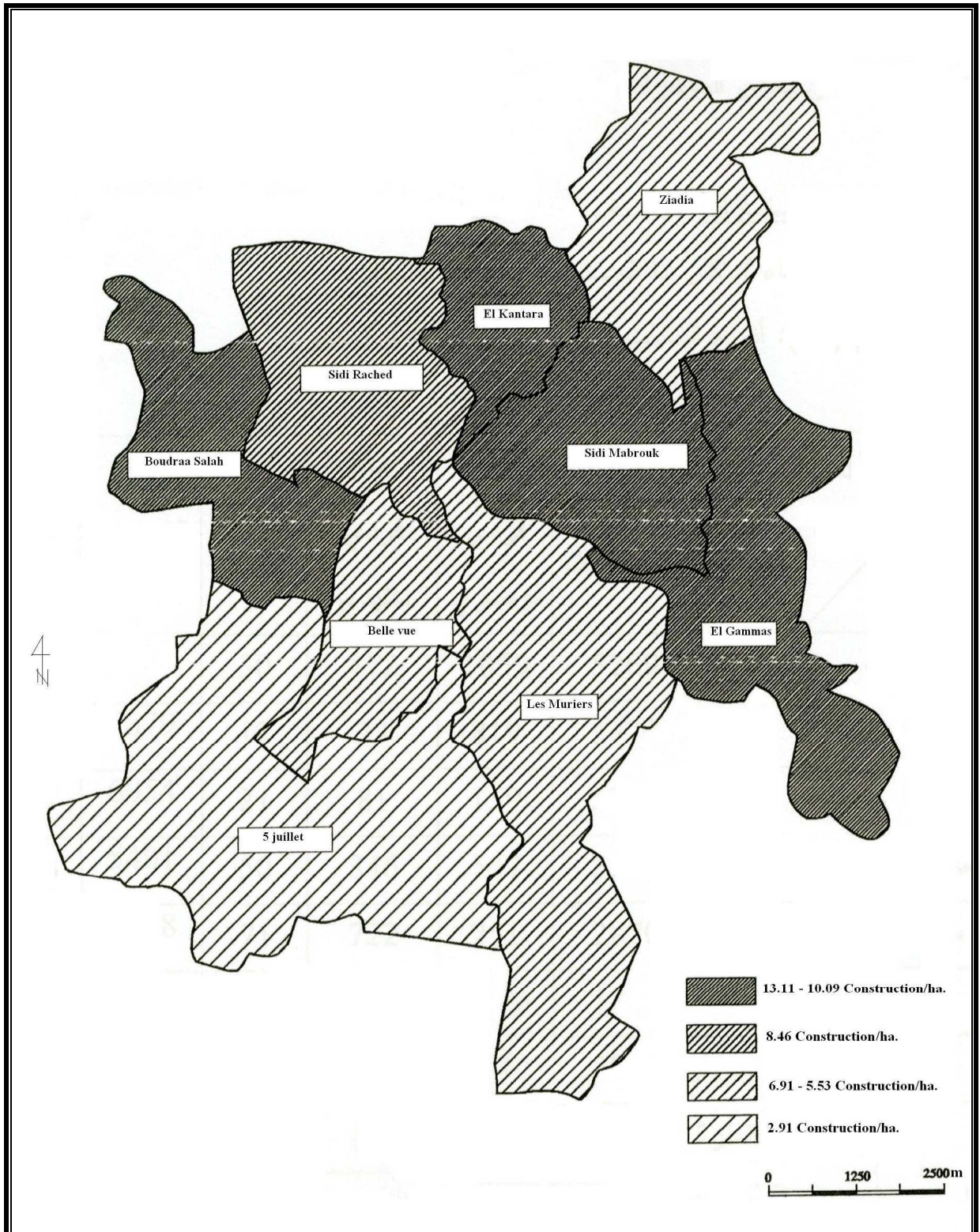
Les secteurs urbains de la commune de Constantine sont caractérisés par une densité différenciée de leur tissu urbain. Néanmoins, nous distinguons une densité d'habitat importante au niveau des quartiers périphériques composés essentiellement de constructions individuelles à caractère informel. C'est le cas de nos deux quartiers Boudraa Salah et El Gammas.

Tableau n° 11 : La densité d'habitat au niveau des secteurs urbains de Constantine en 2008

Secteur urbain	Nombre de construction	Surface	Densité habitations/hectare
Boudraa Salah	6272	478.29	13.11
Sidi Mabrouk	5985	528.33	11.33
El Kantara	3166	307.90	10.28
El Gammas	6885	682.52	10.09
Sidi Rached	5257	621.18	8.46
Les Muriers	7594	1099.48	6.91
Belle vue	2642	429.15	6.16
Ziadia	3561	643.96	5.53
5 Juillet	3727	1281.44	2.91
Total	45089	6.072.25	7.43

[Source : Assemblée Populaire Communale (APC)]

Carte n° 8 : La densité d'habitat au niveau des secteurs urbains de Constantine



[Source : Office Nationale des Statistiques + Khenchoul T. Mémoire de Magistère 2009 + traitement personnel]

La carte met en évidence 4 valeurs distinctes représentant la densité de construction par hectare. La première valeur représente une densité de 13.11 – 10.09 constructions/hectare. Cette densité est représentée dans quatre secteurs urbains tels qu'El Gammas, Sidi Mabrouk, El Kantara et Boudraa Salah.

La deuxième valeur indique 8.46 constructions/hectare, cette dernière, représente uniquement le secteur urbain Sidi Rached. La troisième valeur représente 6.91 – 5.53 constructions/hectare, elle regroupe quant à elle Bellevue, les Muriers, et Ziadia. Enfin, la dernière et quatrième valeur représente 2.91 constructions/hectare, elle représente le secteur urbain 5 juillet.

Pour conclure, la densité la plus importante représente près de 50 % de tous les secteurs urbains que comporte la commune de Constantine.

VI.9. La réglementation face à l'habitat informel

Nous allons aborder succinctement certains dispositifs et textes de loi permettant d'encadrer la réglementation de l'habitat informel. Pour ce faire, un rappel historique de la législation nous permettra également de cerner l'évolution du droit autour de cette question.

Avant 1970, tout le système juridique en Algérie a fonctionné suivant la législation héritée de la colonisation Française. A partir de 1970, une réglementation a été instaurée afin d'apporter un cadre juridique à toutes transactions foncières et immobilières. En effet, l'ordonnance 70.91 du 15 décembre 1970 stipule que toute transaction sous seing-privé est considérée non valable, et doit être authentifiée par le biais d'un notaire.

La loi du 8 Novembre de 1971 portant sur les mesures de nationalisation des terres par le biais de la révolution Agraire, instaure un contrôle des terres en milieu rural.

Quant à « l'ordonnance n° 74-26 du 20 février 1974, portant sur la constitution des réserves foncières au profit des communes, revêt une importance capitale en matière de législation foncière, de législation sur l'urbanisme et des formes de gestion et de production de l'espace. ».¹⁴⁰

¹⁴⁰ Publiée au Journal officiel du 5 Mars 1974. Cité par Hafiane A.: « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p. 124.

Cherif Rahmani souligne « La constitution des réserves foncières est considérée par nombre de pays comme l'un des moyens les plus sûrs de la maîtrise des sols capable d'éviter une urbanisation désordonnée dans les villes et une destruction du milieu rural. ».¹⁴¹ L'objectif est que les réserves foncières soient un instrument d'une maîtrise de l'espace et de la planification urbaine. Malgré cela, le risque de pousser l'urbanisation informelle à la périphérie du périmètre d'urbanisation subsiste encore.

Plus tard, cette ordonnance est renforcée par celle relative aux permis de construire et de lotir : ordonnance n° 75.67 du 26 septembre 1975 qui comporte un point important concernant les lotissements non réglementaires. La seule innovation remarquable par rapport à la législation antérieure consiste en la création de comités de quartiers. Cette organisation doit permettre de réaliser des travaux communs, la mise en conformité des constructions au permis de construire, et leur démolition dans le cas où elles ont été réalisées sans permis de construire.

Malgré toute cette réglementation, qui ne devrait plus permettre des pratiques illégales, il existe l'acquisition des lots à bâtir dans le marché informel. Le propriétaire foncier préfère vendre ses terres par petits lots, plutôt que les voir intégrées dans le cadre des réserves foncières.

La régularisation des constructions illégales a pris une forme officielle à partir de l'ordonnance n° 85.01 du 13 août 1985 fixant à titre transitoire les règles d'occupation des sols en vue de leur préservation et de leur protection. La condition à la base sera la conformité de la construction aux règles d'urbanisme et aux normes de la construction.

L'habitat informel s'est imposé par son ampleur et vouloir le résorber nécessiterait des moyens très importants et à très long terme. Souiah rappelle que « les dispositions réglementaires de 1990, notamment la Loi d'Orientation Foncière, ont marqué un tournant radical dans la politique de l'Etat Algérien : l'initiative privée est encouragée et les populations les plus vulnérables sombrent dans la marginalité extrême. L'Etat se désengage, les actions sur le social sont extrêmement réduites. »¹⁴²

¹⁴¹ RAHMANI C. « La croissance urbaine en Algérie » O.P.U., Alger, 1982. Cité.par Benmati N. : « Analyse de l'évolution des processus de production de l'espace de l'habitat informel à Constantine », Mémoire de Magister en Architecture, Université de Constantine, 1991, p. 64.

¹⁴² SOUIAH S.A. : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », Op. Cit. p.68.

Conclusion

La ville de Constantine a subi, en même temps que sa croissance démographique, sa croissance spatiale. Elle est confrontée aux problèmes de la dégradation des constructions exposées aux effets de glissement, aux interminables unités d'habitations collectives établies sous forme de Z.H.U.N, à l'ampleur alarmante d'unités d'habitations informelles hétéroclites, mal intégrées, non équipées, éparpillées dans toute la ville.

En effet, l'urbanisation anarchique étale la ville indéfiniment, l'espace urbain produit ne semble pas constituer un ensemble homogène. Le cadre bâti et l'environnement urbain se trouvent alors différenciés du reste de la ville et particulièrement sous équipés avec un fort taux de chômage et de sous-emploi, des déperditions scolaires et analphabétisation, etc.

Nous tenons à rappeler que ces quartiers informels ont été le foyer de la montée du terrorisme et de la violence sociale durant la décennie « noire ». Cette période a été marquée par une dégradation sécuritaire, et a favorisé la dégradation de ces quartiers périurbains dont les retombées persistent jusqu'à nos jours.

Actuellement, beaucoup d'efforts sont entrepris dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie, beaucoup de sites connaissent des opérations de résorption de l'habitat précaire. Dans cette conjoncture, la résorption des bidonvilles constitue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics de la ville.

En effet, des décisions furent prises afin de raser de nombreux sites occupés par les habitations précaires, de grandes opérations de viabilisation, de restructuration, de régularisation et d'assainissement sont en cours pour améliorer les conditions d'habitabilité. La vieille ville, Boudraa Salah, Sidi M'cid, cité Emir Abdelkader, 4^{ème} kilomètre, Boumerzoug, Sissaoui sont concernés en priorité, mais beaucoup reste à faire.

Ainsi, Hafiane A. explique le phénomène de l'urbanisation incontrôlée « comme une des caractéristiques des pays en voie de développement. Certains la considèrent comme un « mal nécessaire » dans l'étape de développement du pays, d'autres comme la manifestation « d'un fléau social et d'un désordre social » qu'il faut combattre. ».¹⁴³

¹⁴³ HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p.13.

Disposant des données sur la croissance urbaine et les modalités d'extension de la ville de Constantine. Nous allons à présent aborder le prochain chapitre, en l'occurrence l'analyse urbaine d'un de nos deux territoires d'intervention à savoir Boudraa Salah ; étudier les étapes successives de sa croissance, sa morphologie urbaine et son cadre sociologique.

CHAPITRE VII

ANALYSE URBAINE DU QUARTIER BOUDRAA SALAH

Introduction

Nous allons d'un premier temps situé le territoire d'étude à partir de son secteur urbain. Le secteur urbain¹⁴⁴ Boudraa Salah est situé à l'ouest de la ville de Constantine, de part sa situation, il est considéré comme étant la porte de la ville. En effet, il est entouré au Nord par la commune de Hamma Bouziane, au Sud par le secteur urbain 5 juillet, à l'Est par le secteur urbain Sidi Rached et Bellevue et à l'Ouest par la commune Ibn Ziad. La route nationale (RN 27) qui longe le secteur urbain à l'Ouest permet la liaison de la ville de Constantine avec les villes littorales Est. Il est limité au Nord et à l'Est par la voie urbaine primaire qui fait fonction de transit entre la route nationale n° 5 et les routes nationales n° 79 (vers Mila), n° 27 (vers Jijel) et n° 3 (vers Skikda et Annaba). Occupé dans sa quasi totalité, le site de Boudraa Salah est principalement à usage résidentiel.

Il regroupe une population importante de 50.335 habitants répartis au niveau de 24 quartiers sur une surface de 478,29 hectares (RGPH 2008). Il comporte 6061 constructions dont plus de 50 % sont à caractère informel. Son implantation sur un site vulnérable a favorisé l'apparition de glissement de terrain. C'est une des causes principales de l'émergence de l'habitat informel.

VII.1. Le site de Boudraa Salah : un cadre propice pour une dynamique spatiale incontrôlée

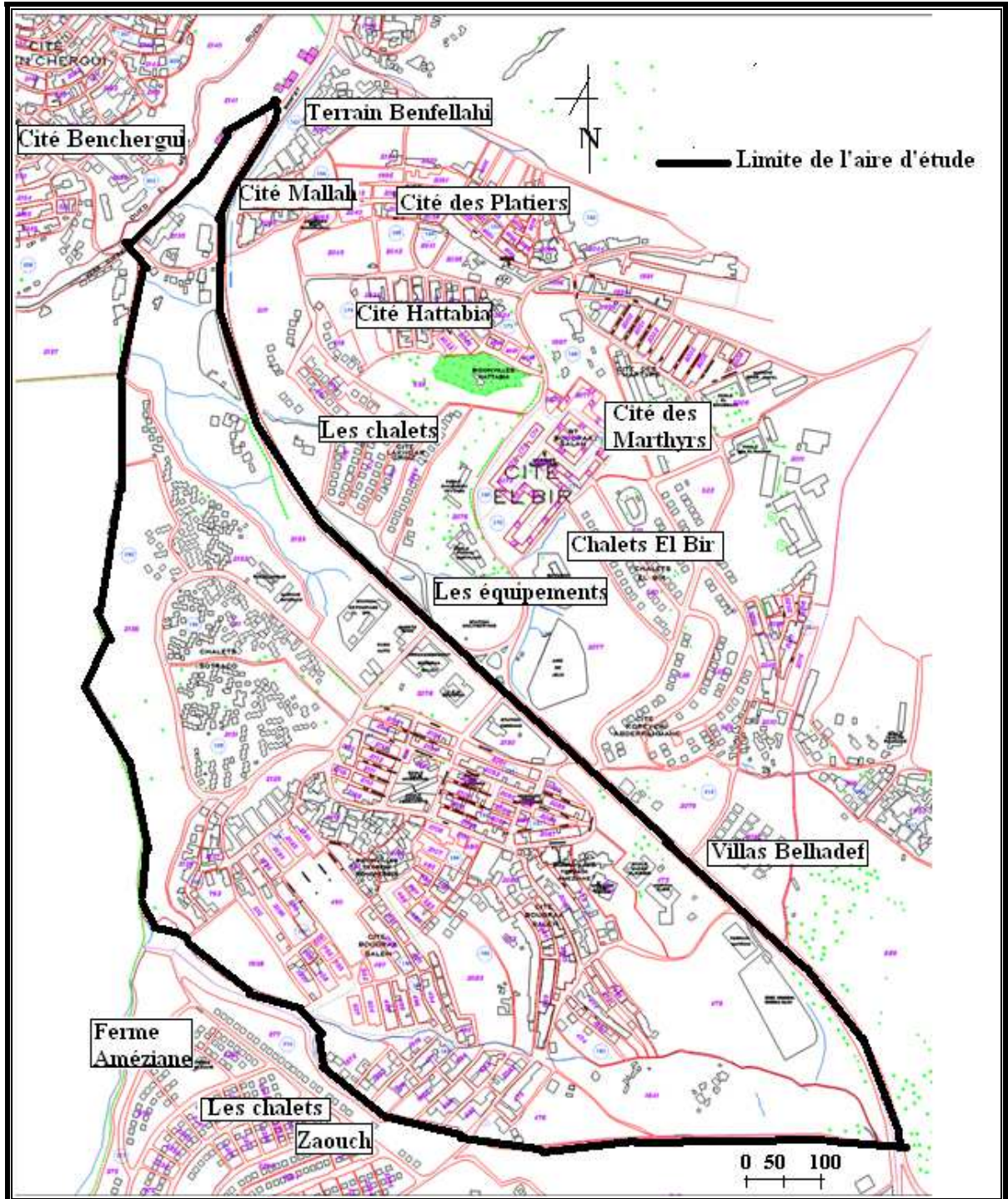
La zone d'étude est limitée au sud par une importante Chaâba, Habet Zaouch et la cité Zaouch. A l'Ouest par une Chaâba, Habet El Merdja (voir carte n°). Il est noté que le territoire d'étude est nommé communément la cité « El Bir » mais administrativement « Boudraa Salah ». Sa délimitation physique est marquée par la route nationale (RN 27) d'un côté et de deux cours d'eau (chaâbet Bouhmar au Sud-Est et Chaâbet Habet El Merdja) de l'autre côté.

Le noyau originel est la cité de recasement réalisée à partir de 1959 et achevée en 1961. Elle était désignée par « El-Bir recasement » du nom de la zone géographique, « ex-Domaine Améziane El-bir ». Elle fait face à la «cité El Bir » ensemble de logements collectifs issus du

¹⁴⁴ La ville de Constantine est divisée en secteur par l'ONS, lors du RGPH.

programme du plan de Constantine. On désigne la partie basse de la cité par « El Malah » par référence à l'oued situé en aval de la cité. En 1961, la cité de recasement regroupait une population de 2784 habitants pour une capacité de 636 logements, réalisés dans le cadre de la résorption des bidonvilles situés dans un rayon d'un kilomètre.

Carte n° 9 : Situation de la zone d'étude « Boudraa Salah »



[Source : Investigation personnelle]

VII.1.1. Les contraintes du milieu physique

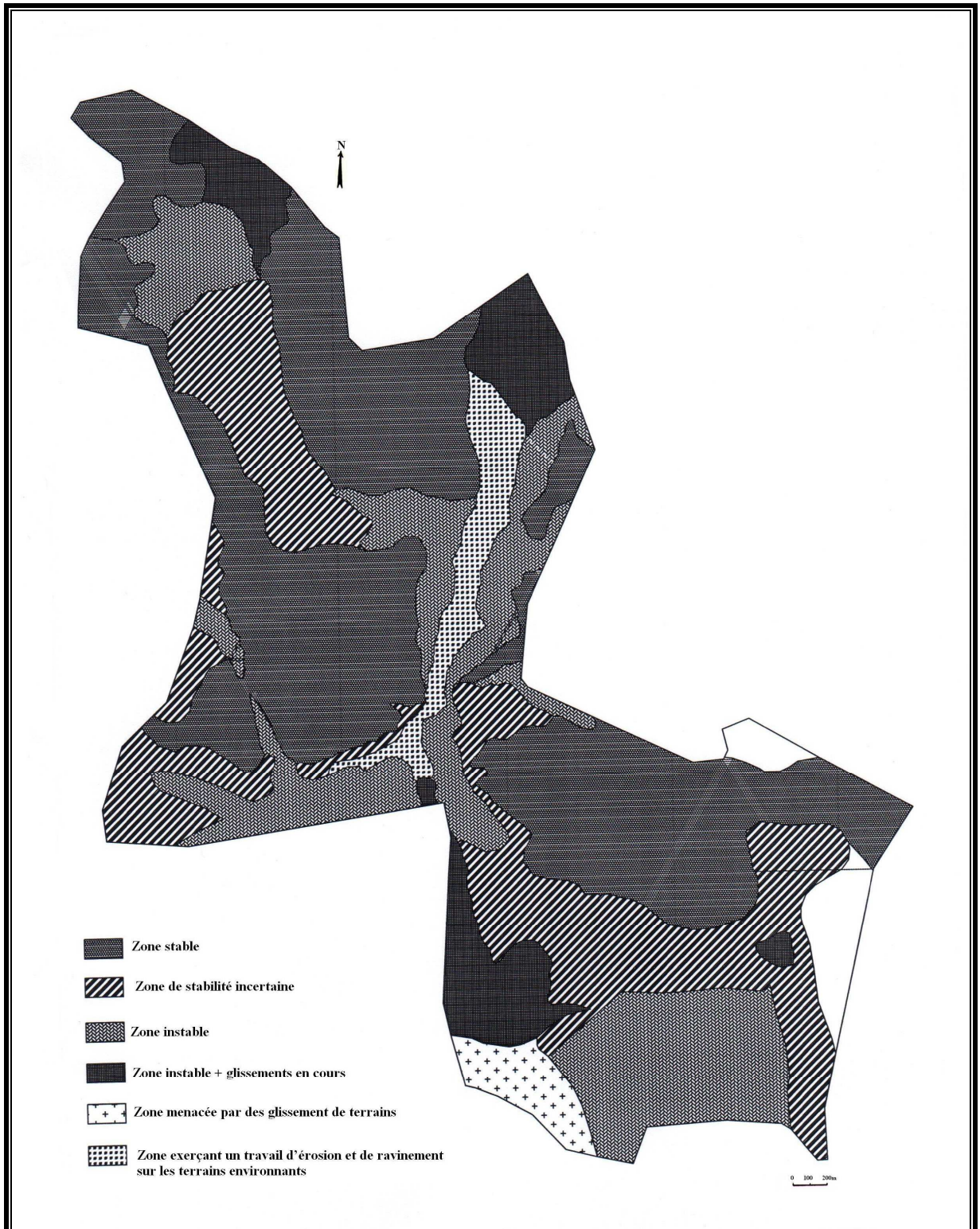
La topographie de Boudraa Salah se présente comme suit : du Sud-est au Nord-ouest le long de la R.N n° 27, la pente est d'environ 10 %. Cette voie mécanique est appelé par les routiers « le tronçon de la mort » du fait de sa pente qui est la cause de multiples accidents. D'Est en Ouest, la pente est variable et oscille entre 10 % et 15 %.

Par ailleurs, ce site est bordé par deux cours d'eau dont la profondeur varie de quelques mètres à plus d'une dizaine de mètres : « chaâbet Bouhmar au Sud-Est et Chaâbet Habet El Merdja au Nord-Ouest. Un troisième cours d'eau s'écoule sur une faible distance au Nord-Est de l'aire d'étude. Ces cours d'eau forment avec chaâbet Bouchabou et Chaâbet Habet Zaouch, d'importants affluents de l'Oued El Mellah. De ce fait, ils exercent un important travail d'érosion et de ravinement sur les terrains environnants, changeant parfois brusquement leurs pentes qui peuvent atteindre 18 %. Toutes ces eaux superficielles présentent des risques d'instabilité pour les terrains du bassin versant et nécessitent leur prise en charge adéquate. ».¹⁴⁵

La configuration du site, principalement caractérisée par un relief accidenté engendre quelques contraintes à l'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées. Cela se traduit par des mares formées par cette eau et la dégradation de la voirie. Par conséquent, cette situation pose avec acuité un problème d'occupation de l'espace.

¹⁴⁵ URBACO, « POS n°4 « El Bir », Cité Boudraa Salah », définie par le décret exécutif n° 91.178 du 28/05/1991, et l'arrêté de Mr le Wali de la wilaya de Constantine N° 920 du 10 Octobre 2000 portant approbation du périmètre d'intervention du POS N°4 de la cité El BIR, Arrondissement Boudraa Salah de la commune de Constantine.

Carte n° 10 : Les zones de glissements de terrain au niveau du secteur urbain Boudraa Salah



[Source : Direction des travaux publics + Traitement personnel]

III.1.2. Occupation du sol

Le mode d'occupation du sol dans la zone d'étude est formé essentiellement d'habitat informel (mise à part la cité de recasement). Néanmoins, le secteur urbain Boudraa Salah montre une cohabitation deux types d'habitat planifié et informel.

Tableau n° 12 : Les quartiers existants au niveau du secteur urbain Boudraa Salah

Quartiers formels	Quartiers informels
Djebass	Cité des cousins Saïdi
Hattabia	Cité Boudraa Salah Terres Silini
Chouhadas	Cité Boudraa Salah terres Benchergui
Salah Bey	Cité Boudraa Salah terres Ben Magourra
Village agraire Salah Bey	Cité Boudraa Salah terres Améziane
Cité Grissi Abdelrahman	Domaine Améziane
89 logements	Ménia terre Ben Souissi
Cité Sotraco (452 logements)	Cité des martyrs
Cité Boudraa Salah (collectif)	Cité Hattabia
Villa Belhadef	Mallah terre Belfallahi
	Terre Belkhoudja
	Terre Sahli
	Cité Djebassi
	Cité des 40 logements

[Source : Les données de l'A.P.C. + traitement personnel]

Ce tableau n° 12 note une prédominance de quartier d'habitat à caractère informel. L'habitat informel est caractérisé par un habitat irrégulier, non planifié excessivement dense de forme et d'aspect hétéroclite. Il est considéré par ses habitants comme un lieu de transit, mais il va vers une pérennité. Il existe trois groupements de bidonvilles à Boudraa Salah avec un total de 155 gourbis.

Tableau n° 13 : Habitat informel au niveau du secteur urbain Boudraa Salah

Numéro	Habitat informel	Nombre de logements
01	Cité Boudraa Salah terres Améziane	46
02	Cité Boudraa Salah terres Benchergui	33
03	Cité Ménia pont Boubarbarra	13
04	Entre cité Benchergui et cité Ménia	12
05	Cité Mallah	02
06	Domaine Améziane	10
07	Cité des martyrs	04
08	Cité Hattabia	11
09	Cité Benchergui	02
10	Quartier Salah Bey	03
11	Terre Belkhalfa	11
12	Cité Djebass devant usine plâtre	08

[Source : Les données de l'A .P.C. + traitement personnel]

Ce mode d'occupation du sol, va permettre de connaître la composante humaine du quartier d'étude.

VII.2. La structure démographique

La population est estimée à 15934 personnes pour 2816 ménages¹⁴⁶ au niveau de la zone d'étude du quartier Boudraa Salah. Ces chiffres font ressortir une situation d'occupation intensive du logement caractérisé par un taux d'occupation de 6,31 personnes par logement. Il existe une importante concentration de la population dans une zone difficilement urbanisable. Cette situation est d'autant plus grave que l'exiguïté des logements est aggravée par la cohabitation de plusieurs ménages qui très souvent occupent une pièce chacun.

¹⁴⁶ Résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat : RGPH 2008.

La population du quartier est jeune, la proportion de célibataires est élevée. La proportion de population féminine est presque équivalente à la population masculine.

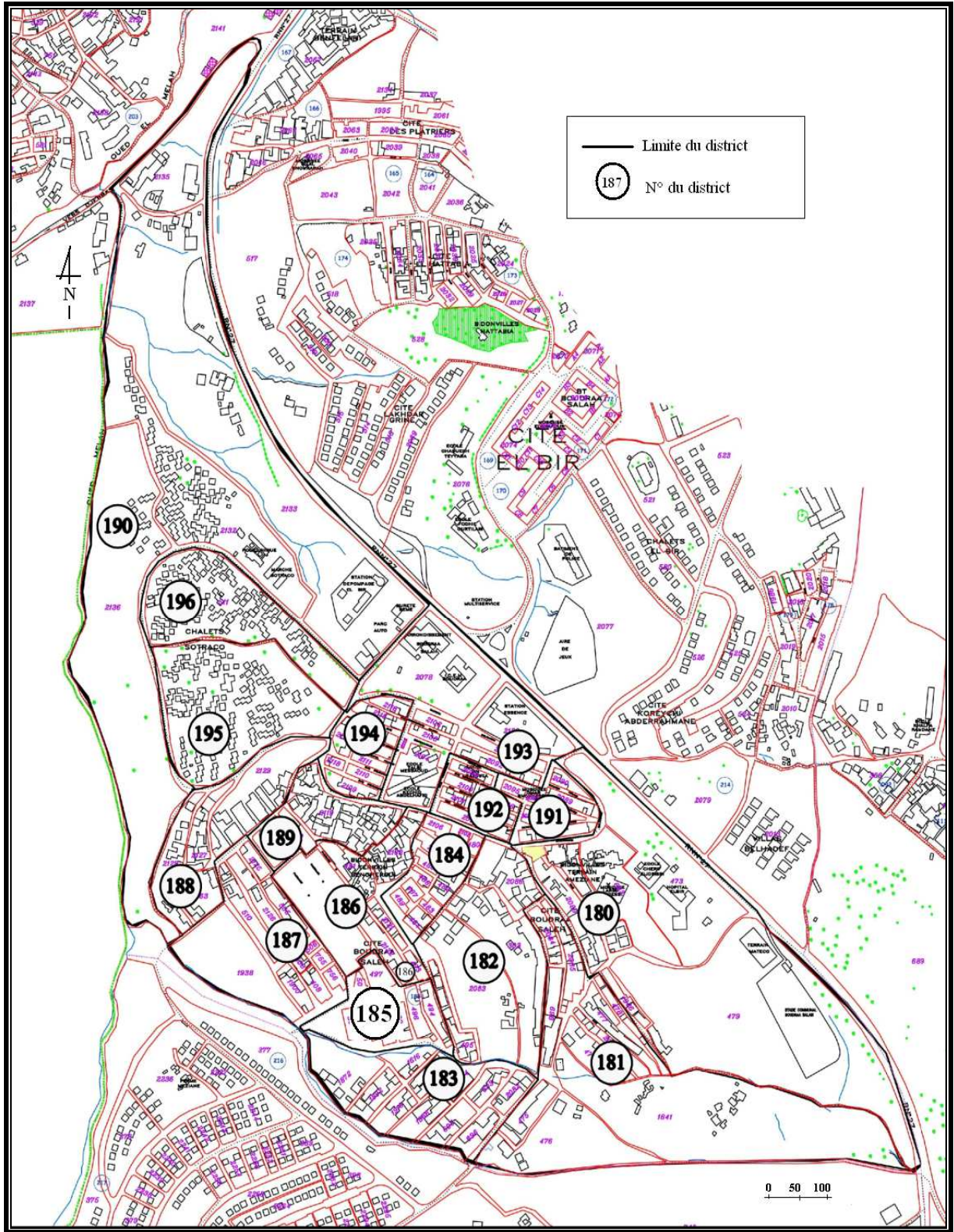
Le site étudié peut s'identifier à un urbain dense, insalubre, quasiment démunie de toutes les commodités nécessaires et indispensables à un cadre de vie décent et agréable pour la population. Nous sommes en présence d'une situation socio-économique très critique représentée par un taux de chômage élevé, 27,7 %.

VII.2.1. La composante humaine du quartier d'étude

La zone d'étude que nous avons délimitée regroupe 17 districts [*cf. carte n°12*]. Elle compte 15934 habitants. Le nombre de logements est de 2523 répartis comme suit : 2255 logements habités, 146 logements inhabités, et 122 logements à usage professionnel.

Nous remarquons à travers ces chiffres qu'il existe plusieurs ménages par logement. Le district n°184 en est révélateur, en effet, le nombre de logements habités selon le RGPH 2008 s'élève à 101, quant au nombre de ménages, il est de 160, soit 59 ménages de plus. De là, nous constatons la forte densité de population.

Carte n° 11 : Les différents districts de la zone d'étude Boudraa Salah



[Source : A.P.C. de Constantine + traitement personnel]

VII.2.2. Origine géographique de la population¹⁴⁷

La migration campagne - ville a favorisé le développement de l'urbanisation spontanée dans la ville de Constantine et ce depuis l'époque coloniale. En nous référant au témoignage des anciens habitants du quartier et à partir des archives existant au niveau de l'Assemblée Populaire Communale (APC), nous allons mettre en exergue l'origine géographique de la population de Boudraa Salah.

La population du quartier Boudraa Salah est essentiellement d'origine rurale. Elle s'est constituée en deux temps avant l'indépendance et après l'indépendance. En majorité les habitants proviennent de Constantine (vieille ville), des quartiers avoisinants principalement des zones d'habitat informel, ou carrément des villages limitrophes. Les occupants viennent généralement de la même région, se regroupant suivant leur lien de parenté ou de voisinage antérieur. Ils occupaient soit un logement en location, soit un bidonville, soit une parcelle à construire.

Les occupants des chalets SOTRACO proviennent de la vieille ville « souika », Les habitants des bidonvilles situés sur les terrains Benchergui sont issus de plusieurs régions : Béni ouleben, El Milia, Souk Ahras, Ferdjioua et des quartiers informels de Constantine. Au cours des années 50, les premiers migrants furent des propriétaires fonciers : Améziane, Benchergui, Bou megourra, Sillini.

VII.3. Etapes de croissance du quartier Boudraa Salah

L'absence de cartes de la croissance urbaine du quartier datant de l'époque coloniale jusqu'à nos jours, nous a amené à effectuer un travail de terrain. La population particulièrement les personnes âgées nous ont aidés à palier à cet handicap. Le quartier s'est développé au cours de différentes périodes. Celles-ci ont été choisies par rapport à la date d'installation des habitants.

La crise de logement des années 1970 a poussé les habitants de la vieille ville, de quelques quartiers des régions avoisinantes et de la périphérie de Constantine à acheter des parcelles de terrain à Boudraa Salah.

¹⁴⁷ Etablie à partir d'une enquête de terrain.

VII.3. 1. La période 1959 - 1968

Durant cette période, les migrants sinistrés en provenance de diverses régions fuyant la guerre se sont installés dans les bidonvilles implantés de part et d'autre du quartier. L'urbanisation de cette zone s'est amorcée en 1959. L'administration coloniale a établi des centres de regroupement réalisés dans le cadre du plan de Constantine conçus sous forme de cité de recasement. La cité se base sur un tracé géométrique régulier. Elle est en forme de cadran subdivisée en d'autres cadrans, traversés par de longues rues, dont l'objectif est de faciliter le contrôle interne des habitants et dont l'emprise au sol est restée la même jusqu'à nos jours. La cité de recasement a permis de regrouper des habitants de bidonvilles situés dans un rayon réduit, le déplacement s'est effectué par translation dans la même zone.

Aussi, il existait des maisons (auto-construites) éparpillées formant un groupement de deux ou trois habitations, les occupants sont venus s'installer dans la région suivant le lien de parenté ou de voisinage antérieur [*cf. Carte n°13*].

VII.3. 2. La période 1968 – 1980

L'habitat à caractère informel s'est développé après l'indépendance. Les mouvements migratoires et l'exode rural ont propulsé une extension anarchique du quartier. On retrouve des cas de location du sol et des cas de transfert de propriété par des actes sous seing privé. Ce nouveau lotissement porte le nom des propriétaires fonciers Améziane et Benchergui. Les parcelles construites sont de formes irrégulières, les surfaces sont réduites, elles varient entre 70 m² à 200 m².

Le développement important des constructions sur le site s'est fait au détriment de toutes les conditions ordinaires de vie (viabilisation réglementaire, cadre spatial harmonieux....) et surtout d'un équilibre physique et morphologique des terrains d'assiette qui se trouvent exposés à des risques de mouvements de sols graves.

Les constructions existantes présentent un aspect inesthétique et donnent une impression de précarité, accentués par l'exiguïté des maisons et la qualité de la construction. On peut identifier les cas de location du sol à l'aspect des constructions, ce sont des bidonvilles construits avec des matériaux de récupération, qui s'étendent jusqu'aux cours d'eau.

En 1979, il y a eu l'implantation de la cité de transit¹⁴⁸ située au Nord-ouest du site formée de 452 chalets individuels construite par une société Italienne « SOTRACO ». Ce sont des constructions préfabriquées en bois dont la durée de vie ne devrait pas dépassée 10 ans. Ils ont été occupés par une population venue de la vieille ville (Souika) et des bidonvilles, [cf. Carte n° 13].

VII.3. 3. La période 1980 – 1995

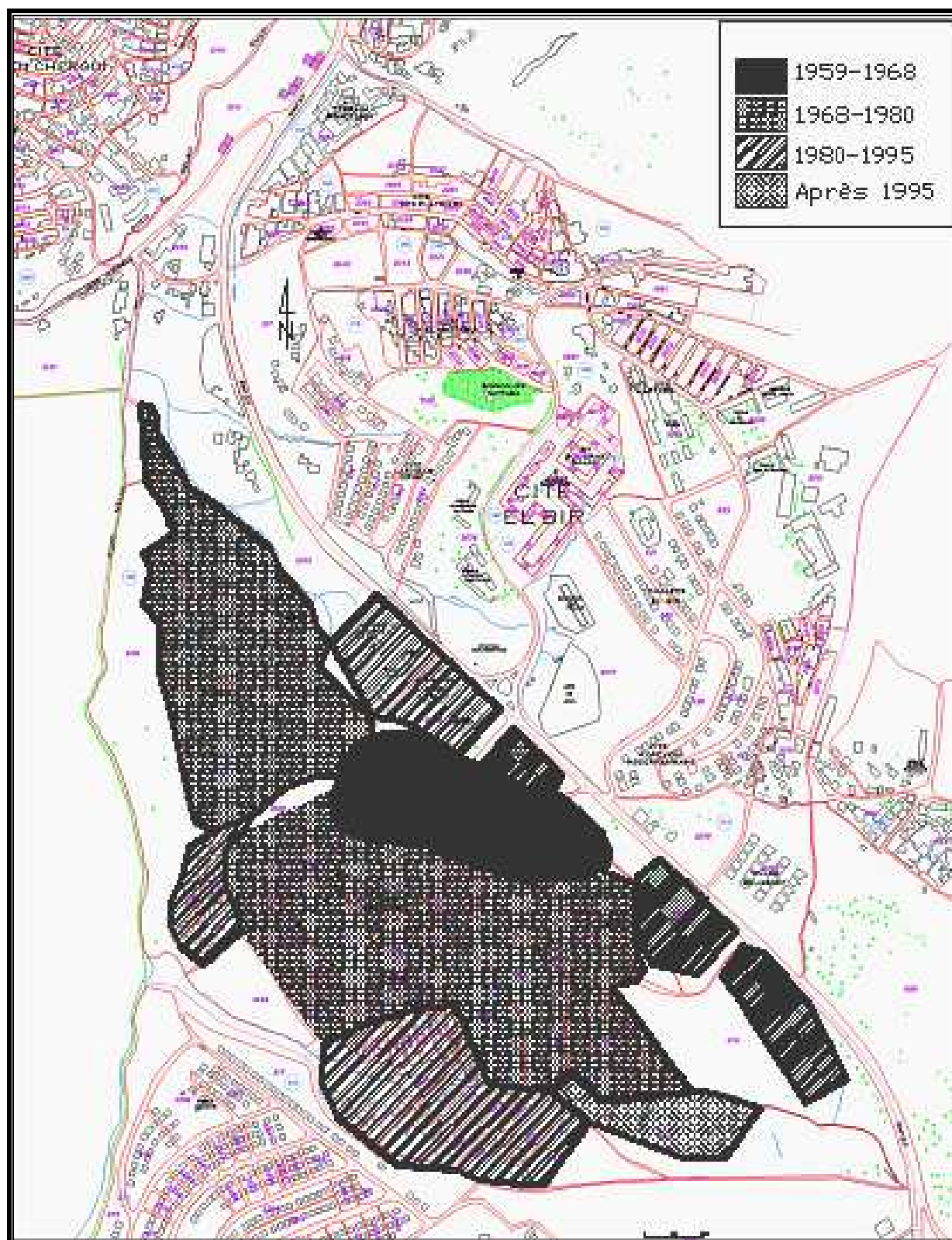
Cette période est marquée par la résorption de l'habitat précaire au niveau du quartier Boudraa Salah. Elle a connu aussi la réalisation d'équipements importants comme : une antenne d'APC, une maison de jeunes, une école primaire, un hammam, une polyclinique, un marché de fruits et de légumes. Des habitations auto-construites implantées sur des propriétés privées (Améziane, Silini et Boumégourra) occupent des surfaces allant de 50 à 300 m² [cf. Carte n° 13].

VII.3.4. Après 1995

Les propriétaires fonciers continuent toujours à vendre ce qui reste de leurs terres, malgré qu'elles soient classées en zone rouge. De ce fait, les jardins de fruits ont été partagés et vendus en parcelles de terrain à bâtir, dont la superficie est comprise entre 100 et 300 m². Ces lots sont occupés par une population urbaine et suburbaine [cf. Carte n°13].

¹⁴⁸ Actuellement, il existe 283 chalets après la destruction des plus dégradés. En 1999, les familles qui les occupées ont été transférées vers le quartier Sarkina et vers la daïra de Didouche Mourad. Les chalets dont la plupart sont en mauvais état sont proposés selon le POS n°4 à une restructuration et une régularisation foncière pour permettre aux occupants de procéder à la reconstruction de leurs maisons, mais qui reste toujours sans suite. Des extensions non réglementées ont été faites à proximité des chalets servant parfois d'habitation, de commerce ou de dépôt.

Carte n° 12 : Les étapes de croissance de la zone d'étude



[Source : Investigation personnelle]

VII.4. Les éléments de structuration du quartier

Deux principaux éléments physiques limitent l'étalement de Boudraa Salah. Ces éléments sont représentés par la rivière au Sud-ouest et au Nord-est par la route nationale RN 27. La route nationale en est un élément structurant de l'évolution du tissu urbain, qui se développe de part et d'autre de cet axe.

Le quartier ne présente aucune unité architecturale, une variété de types d'habitat se juxtaposent [*cf. Carte n°13*]. En effet, différentes typologies existent tels que : l'habitat individuel (cité de recasement), l'habitat individuel (cité de transit, les chalets), l'habitat précaire (les bidonvilles) et enfin, l'habitat individuel auto-construit informel. Ils se distinguent par leurs volumétries et l'aspect de leurs façades.

Les constructions sont dans l'ensemble de un à trois niveaux et parfois quatre niveaux. Le statut informel des constructions s'identifie par l'aspect des constructions en parpaings et en briques, donnant l'impression d'un chantier inachevé.

Boudraa Salah est caractérisé par la compacité et la densité de son tissu urbain. Il est le résultat d'une urbanisation anarchique qui s'est développé depuis l'époque coloniale selon une croissance désordonnée et une occupation irrationnelle du sol. Les parcelles de terrains ne sont ni tramées ni viabilisées.

La forme des lots ainsi que leurs dimensions étaient conditionnées par les possibilités d'achat de l'acquéreur et la topographie du sol. Il existe une variété de configurations spatiales au niveau du tissu urbain ; de la plus régulière en référence à la cité de recasement et à la plus désorganisée en référence à l'habitat précaire.

Carte n° 13 : La typologie de l'habitat de la zone d'étude

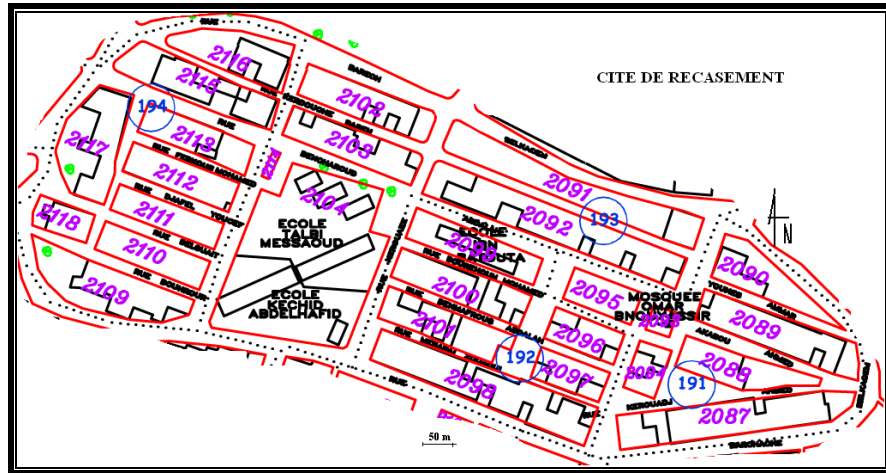


[Source : Investigation personnelle 2010]

VII.4.1. La structure des îlots

La structure de l'îlot est déterminée par la typologie d'habitat la plus dominante, elle est composée essentiellement de constructions individuelles.

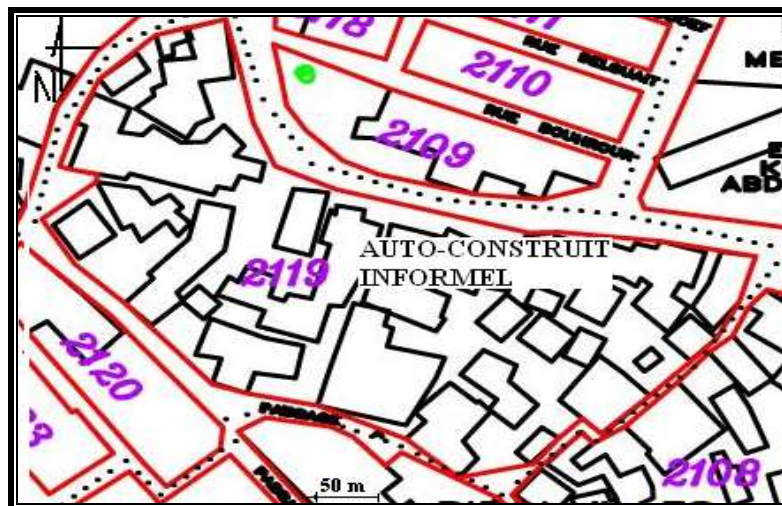
Carte n° 14 : Structure de l'îlot de la cité de recasement



[Source : auteur]

Les îlots de la cité de recasement sont de formes rectangulaires, allongées. Ils sont déterminés par la juxtaposition la plus économique et la plus simple des parcelles de surfaces égale à environ 43 m².

Carte n° 15 : Structure de l'habitat auto-construit informel « type 1 »

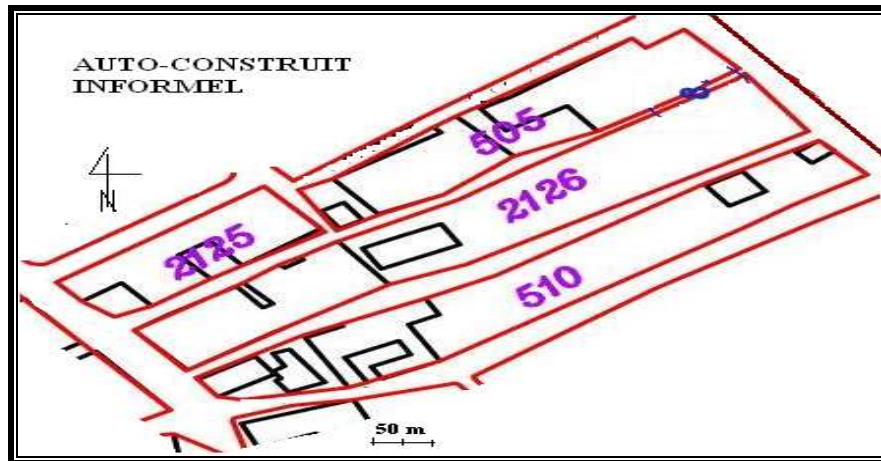


[Source : auteur]

Quant à l'habitat auto-construit « type 1 », les îlots correspondent à une configuration informelle, de tailles et de formes différentes. La parcelle est entièrement construite, elle

présente une texture extrêmement serrée. Les surfaces bâties sont réduites variant entre 40 et 100 m². Les parcelles sont agencées selon le principe de la mitoyenneté. La conception qui en résulte est généralement compacte avec une fréquence d'impasses.

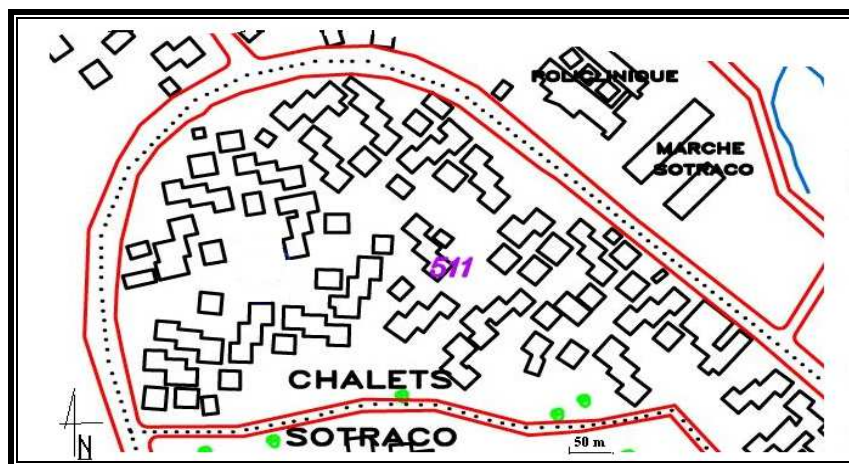
Carte n° 16 : Structure de l'habitat auto-construit informel « type 2 »



[Source : auteur]

Aussi, nous pouvons remarquer qu'il existe un autre type de parcellaire. On distingue un type plus ou moins régulier présentant une trame moins serrée, avec très peu de décrochements. La densité d'occupation est plus faible. Dans ce cas, le découpage des îlots a souvent ménagé un passage entre deux groupes de parcelles. Les surfaces bâties varient entre 40 m², 100 m² et 300 m².

Carte n° 17 : Structure de l'habitat individuel type chalet



[Source : auteur]

La cité de transit est composée de chalets individuels : nous sommes en présence d'un seul type d'organisation spatiale contrairement au quartier El Gammas que nous verrons plus

loin qui présente deux types. L'organisation spatiale des pavillons ou chalets s'est faite autour un espace central.

Carte n° 18 : Structure de l'ilot « bidonvilles »



[Source : auteur]

Quant aux bidonvilles, la structure est très compacte. Les îlots sont excessivement denses, de forme et d'aspect hétéroclite. Les constructions sont insalubres, démunies de toutes les commodités.

VII.4.2. La structure viaire

Le site est limité dans sa partie haute par la route nationale N° 27 qui constitue la seule voie primaire urbaine existante. Cet axe est formé d'une double voie et sépare Boudraa Salah en deux parties, il est animé par des commerces et des activités. C'est un axe périphérique qui assure la liaison du quartier vers le reste de la ville.

Comme la plupart des quartiers informels, Boudraa Salah est caractérisé par une structure viaire composé de rues (piétonnes et mécaniques), de ruelles et d'impasses qui se greffent à la voie principale.

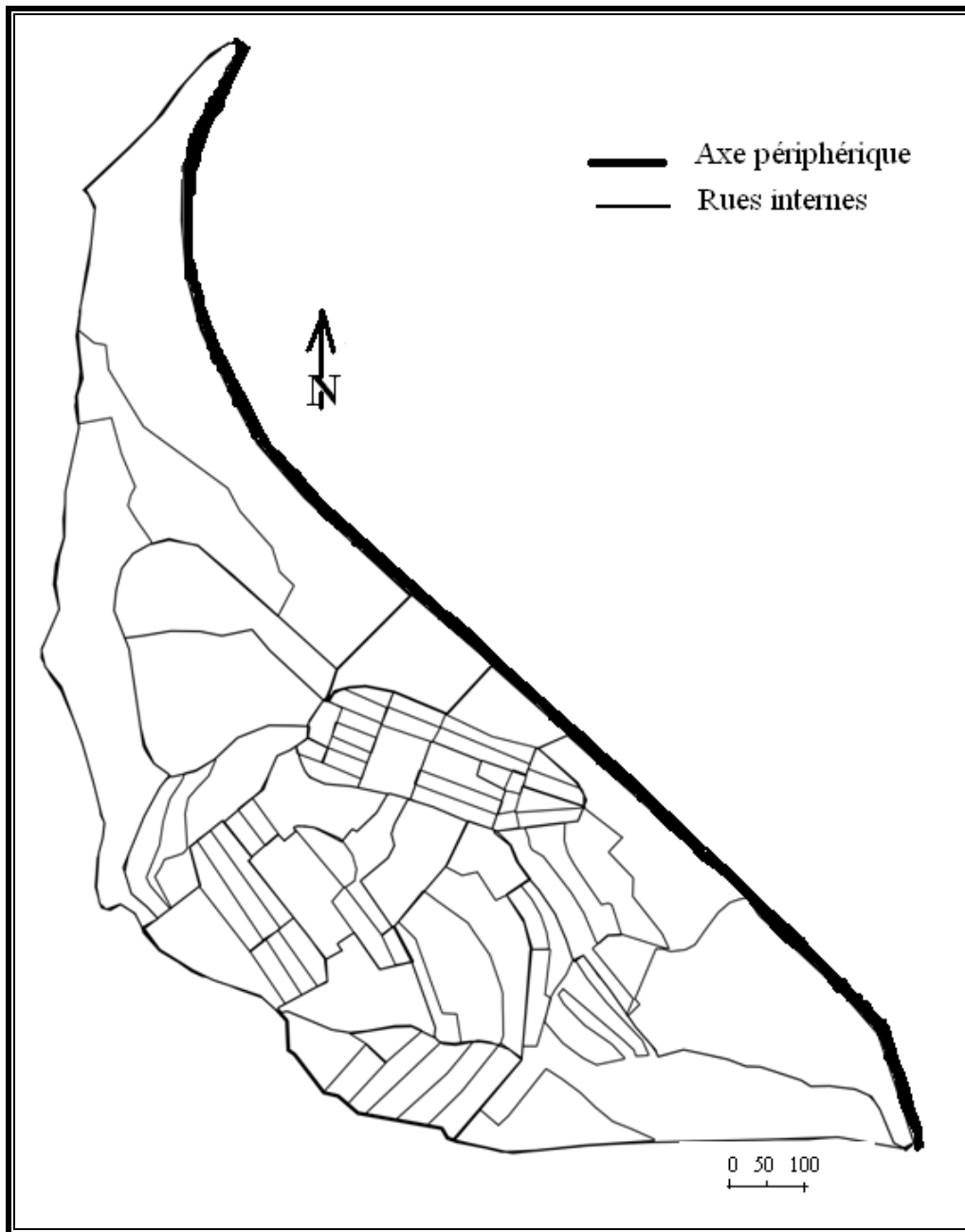
Il existe plusieurs configurations de rues internes dans le quartier [cf. Carte n°20]. Les rues sont parfois sinueuses, parfois rectilignes ne présentant pas des éléments de repère. Dans le cas des rues sinueuses les vues sont brisées, l'espace ne se découvre pas entièrement, le passage des véhicules se fait difficilement étant donné l'étroitesse de la rue dont la largeur varie entre 3 à 4 mètres.

Quant à l'impasse, elle constitue le prolongement des habitations ayant un aspect socio-familial plus ou moins marqué. Elle crée une ambiance d'intimité, ce qui lui donne le caractère semi - privé et de ce fait, accentue les relations de voisinage.

En définitive, la partie haute à savoir la cité de recasement et la cité des chalets préfabriqués, est desservie par un réseau viaire dont l'état est tout juste moyen ce qui nécessite une réfection et une extension pour permettre la viabilisation rationnelle de cette partie du site. Au niveau des habitations auto-construites informelles l'état des routes est totalement dégradé.

A Boudraa Salah, la trame viaire a connu une évolution dynamique. L'ensemble de la voirie est plus ou moins régulier, avec des percées interrompues, mais elle conserve les caractéristiques de sa conception d'origine, [cf. carte n° 20]. Dans ce quartier, la trame viaire constitue avec la trame parcellaire un support pour la trame bâtie.

Carte n° 19 : la structure viaire de la zone d'étude « Boudraa Salah »



[Source : auteur]

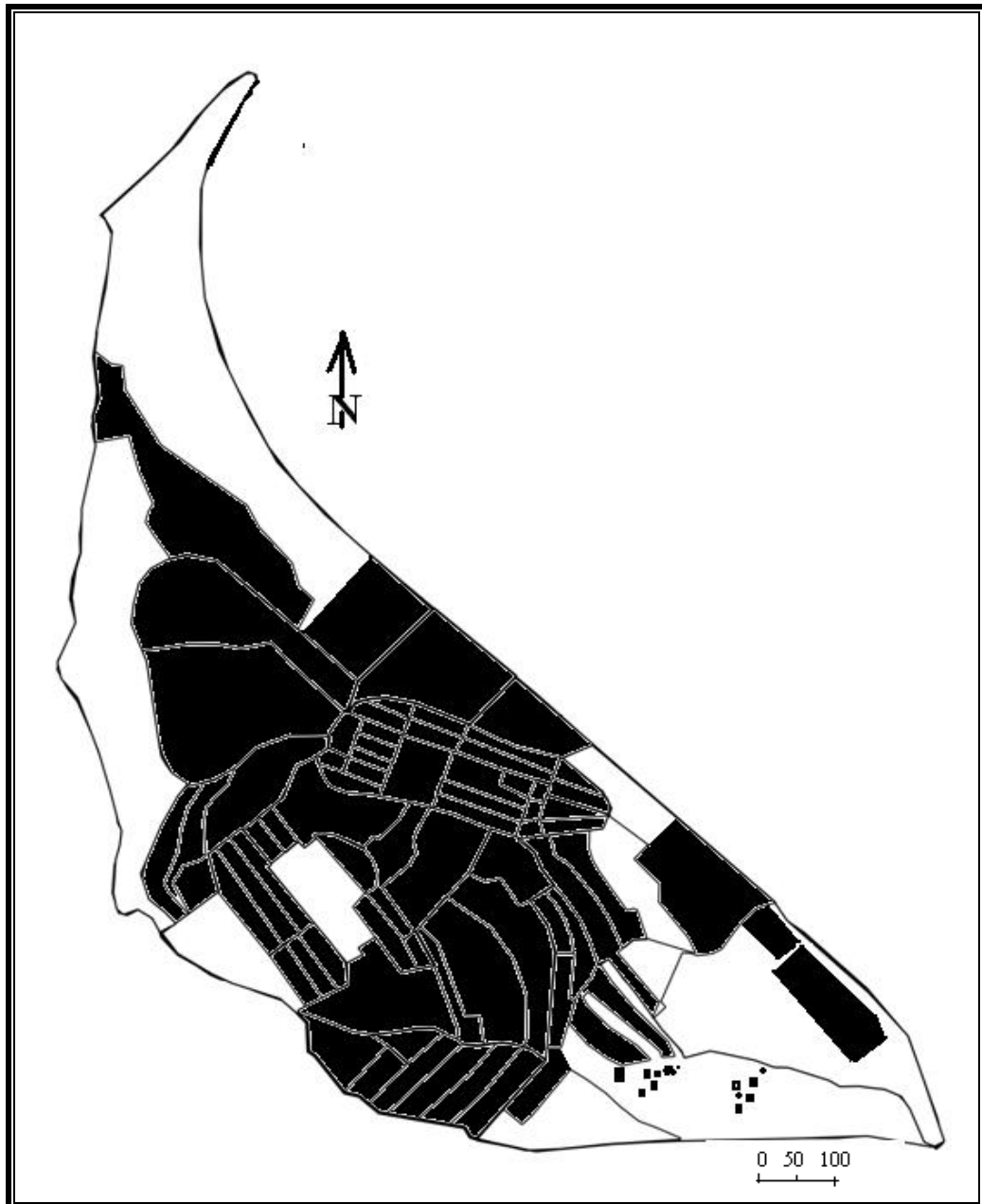
VII.4.3. La trame du bâti

Comme il a été signalé, le quartier est composé par une composition spontanée, sans aucun plan préalable. La trame du bâti est formée d'un groupement linéaire des maisons adossées l'une à l'autre, d'un groupement de maisons autour d'une impasse et d'un groupement de maisons autour d'un espace en chicane (sinueux). La résultante est une structure complexe et d'une texture serrée où il y a absence d'espace libre, d'espace de rencontre aménagé.

La notion de jardin, d'espace tampon (devant la maison), d'espace de jeux pour enfants n'existe pas. [cf. carte n° 21].

La cité de recasement est caractérisée par un tissu urbain dense. Sa composition urbaine à trame orthogonale est conçue selon un plan en damier basé sur le découpage du tissu urbain en ilots. Le tissu urbain est marqué par le principe de l'alignement des habitations le long des rues.

Carte n° 20 : Le tissu urbain de la zone d'étude « Boudraa Salah »



[Source : traitement personnel]

VII.5. La configuration spatiale de Boudraa Salah : La production d'un habitat dégradé et inachevé aux portes de la ville

Comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, notre zone d'étude présente une superposition de plusieurs types d'architecture qui se distinguent par un habitat à cour représenté par la cité de recasement, d'un habitat auto-construit informel implanté dans quatre zones, d'un programme de résorption de l'habitat précaire (cité de transit, type chalet) érigé pour répondre aux besoins urgents d'une population transférée des logements menaçant ruine (particulièrement au niveau du Rocher de Constantine) et enfin, d'un groupement de bidonvilles avec 176 logements regroupant environ 1003 habitants, (RGPH 1998). L'habitat auto-construit informel présente une organisation spatiale où la rue tend à devenir l'espace urbain déterminant qui structure le quartier. Le terrain qui sert d'assiette à l'aménagement du quartier présente une pente pouvant aller jusqu'à 18 % et plus.

VII.5.1. La transformation du cadre bâti

La cité de recasement nécessite dans sa totalité une réglementation selon les normes urbanistiques. Les quelques habitations qui sont restées à l'état initial (rez-de-chaussée avec dalle terrasse inaccessible) sont dans un état délabré et précaire. Mais les nouvelles constructions élevées par substitution aux constructions initiales donnent à travers leur aspect une impression contrastant radicalement avec l'état initial. La cité de recasement représente la seule zone avec la cité de transit formée des chalets (SOTRACO) ayant été réalisée de manière réglementaire.

Située en retrait des équipements implantés le long de la R.N n° 27, la cité de recasement se caractérise par un parcellaire régulier. La quasi-totalité des habitations construites sur une emprise au sol ne dépassant pas 43 m² ont connu des extensions verticales atteignant parfois quatre niveaux (sans autorisation de la part des pouvoirs publics). Sur les 451 constructions recensées dans cette zone, près des 2/3 ont connu des modifications allant jusqu'à la reconstruction totale de la bâtisse sur plusieurs niveaux (ce sont les constructions qui forment la façade urbaine donnant sur la RN 27). Le reste des constructions, au nombre de 153 ont gardé leur structure initiale mais avec des transformations illégales. Elles se caractérisent par un délabrement important rendant la maison quasiment inhabitable, [cf. photo n° 1].

D'énormes contraintes découlent tels que : la surcharge du terrain d'assiette, l'asphyxie du site, la densité néfaste à la construction, mitoyenneté et la promiscuité difficiles à supporter.

Photo n° 1 : Un aspect contrastant radicalement avec l'état initial de la cité de recasement

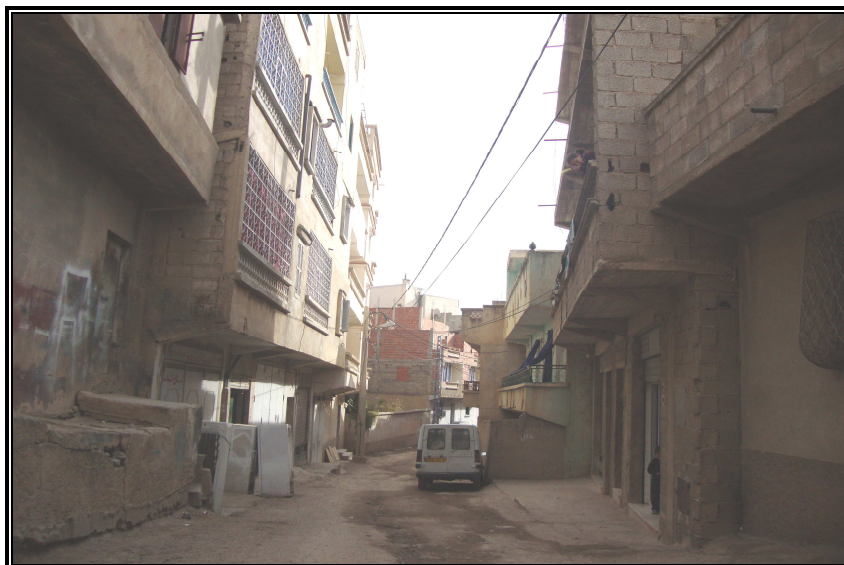


[Source : Photo prise par l'auteur en mai 2010]

Quant à l'habitat auto-construit informel, on assiste à l'occupation totale de la parcelle au détriment des autres commodités indispensables à un cadre de vie agréable (espace jardin, façades éclairées....).

Quelques constructions ont chevauché sur les espaces réservés aux trottoirs, à la chaussée des voies carrossables. Ce nouveau lotissement propose un tissu serré, permettant d'accentuer le vis-à-vis et générant un sentiment d'inconfort, *[cf. photo n° 2]*.

Photo n° 2 : La densification du tissu de l'habitat auto-construit



[Source : Photo prise par l'auteur en mai 2010]

Les chalets ont subi quant à eux de nombreuses transformations au point où ils ont perdu leur structure initiale. Ces transformations ont généré une densification et une occupation totale de la parcelle. Les constructions présentent des extensions horizontales, [cf. photo n° 3], contrairement au quartier El Gammas où les extensions étaient plutôt verticales (entre un à trois niveaux). La seule explication à donner est l'instabilité du sol du site de Boudraa Salah, qui est exposé aux effets de glissement.

Nous sommes alors en présence d'un tissu compact qui reflète l'habitat informel. En l'occurrence, l'illégalité des habitations ne se pose pas uniquement en termes de statut foncier, elle relève aussi de la morphologie du cadre bâti. A titre indicatif, il y a eu destruction de « 108 chalets dégradés en 2005 ».¹⁴⁹

Photo n° 3 : La transformation des chalets



[Source : Photo prise par l'auteur en mai 2010]

VII.6. L'organisation spatiale de l'espace habité

Avant d'aborder l'étude de la conception du logement, il nous semble utile de préciser, que d'une façon générale les habitations ont été construites par les propriétaires eux même sans avoir eu recours à un architecte ou entrepreneur et suivant les capacités financières de chacun. La surface réduite des parcelles influence en majorité la conception de l'habitation.

¹⁴⁹ Tiré de l'entretien mené avec le personnel du Service d'Urbanisme au niveau du secteur urbain Boudraa Salah,

A cet effet, la répartition des espaces intérieurs se fait autour d'un espace de distribution soit en fonction d'un long couloir ou d'un espace central (hall) non éclairé et non aéré, soit une cour. La liaison entre les niveaux s'effectue par la cage d'escalier. Cet élément par son emprise réduite au sol, perd sa qualité spatiale par rapport à l'habitation. L'organisation en L ou en U permet un éclairage sur les deux côtés adjacents de l'habitation ou sur un seul côté de l'habitation. Les surfaces des espaces intérieurs sont très réduites.

La cité de recasement : ce sont des logements intermédiaires entre des logements sommaires et des logements semi-urbains. Réalisée en Algérie après 1954 dans une perspective de résorption des bidonvilles, elle connaissait un surpeuplement plus accentué que les bidonvilles eux-mêmes. Nous pouvons expliquer cela par l'inexistence d'un choix pour les personnes recasées. Hafiane A. précise « Celles-ci l'ont été par une action volontaire des autorités publiques, alors que le bidonville échappe à toute contrainte de localisation forcée des habitants qui, par là-même, se trouvent intégrés dans le marché informel du logement. ».¹⁵⁰ Les habitations initiales présentaient la même conception spatiale, c'est-à-dire une ou deux chambres, cuisine, toilettes qui s'organisaient autour d'une cour.

Dans le deuxième modèle, le rez de chaussée de l'habitation est aménagé en local commercial, il peut occuper une partie ou toute la surface du rez de chaussée. Les étages supérieurs sont aménagés en espace habitable. Après les transformations effectuées nous assistons à l'apparition de nouvelles organisations spatiales (élimination de la cour).

En effet, l'habitant organise son espace suivant un certain nombre d'oppositions entre le public et le privé répondant à la recherche d'une certaine intimité et en même temps à l'aspiration à un logement moderne. Les chambres présentent une polyfonctionnalité des espaces. Ces caractéristiques sont presque identiques dans les habitations auto-construites.

Quant à l'organisation spatiale des chalets (état initial) nous remarquons une certaine hiérarchisation des espaces, du public au semi public, du semi privé au privé, elle véhicule un même principe d'agencement des espaces. Devant l'exiguïté, un grand nombre de chalets ont subi des transformations et des extensions plutôt horizontales. Nous allons essayer de clarifier cet aspect dans le prochain point.

¹⁵⁰ HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », Op. Cit. p.41.

VII.6.1. Les transformations des habitations

L'analyse de l'état du cadre bâti de l'ensemble des constructions révèle un état à peine moyen sinon dégradé voire vétuste particulièrement au niveau des anciennes habitations qui datent de l'époque coloniale.

L'habitat individuel existant sur lequel des interventions ont été effectuées sans respect de la réglementation urbaine permet de faire ressortir un important éventail de transformations, certains visibles de l'extérieur, d'autres relevant de l'appropriation spatiale de l'espace intérieur.

L'analyse de l'appropriation de l'espace habité a permis de faire ressortir plusieurs variantes. Au niveau des chalets, deux tendances ressortent : une extension faite par partie, c'est-à-dire au fur et à mesure des besoins générés par l'évolution de la famille, une ou deux chambres sont rajoutées au niveau du jardin, [cf. photo n° 3].

Photo n° 4 : Extension du chalet de « Boudraa Salah »



[Source : Photo prise par l'auteur en mai 2010]

L'élimination du jardin du chalet témoigne d'une tendance vers un espace fermé, Seules les familles démunies de ressources n'ont pu faire des transformations, par conséquent, elles ont clôturé le chalet par des matériaux de récupération ou en parpaing pour garder une certaine intimité, [cf. photo n° 5].

Photo n° 5 : Une tendance vers un espace fermé : élimination du jardin



[Source : Photo prise par l'auteur en mai 2010]

Au niveau de l'auto construit, la conception de la maison permet la division de la famille en plusieurs cellules autonomes pourvues des commodités élémentaires (cuisines, wc, un coin d'eau.). En l'occurrence, nous pourrions dire que l'idée de transformation n'est pas uniquement liée à l'inadaptation, mais elle exprime aussi l'appropriation de l'espace habité par habitant selon ses pratiques culturelles, son mode de vie, son niveau socio-économique.

L'implication de l'habitant dans la conception et la construction de son logement rend compte de la relation de l'habitant avec son espace. Le rejet d'une forme d'habitat proposée, ne se limite pas à un problème d'inadaptation sur le plan spatial, mais s'explique par la forme même de l'habitat qui, elle, ne permet pas une appropriation réelle dans l'espace et dans le temps.

Les nouvelles habitations sont dotées de fenêtres de dimensions moyennes et de portes balcons. Les balcons donnent sur la rue et s'étendent sur toute la façade. Il n'existe pas de jardins. Les rez-de-chaussée sont généralement des garages destinés aux commerces. Les habitations ne sont pas complètement achevées, quelques murs de façades sont encore en mortier de ciment, *[cf. photo n° 6]*.

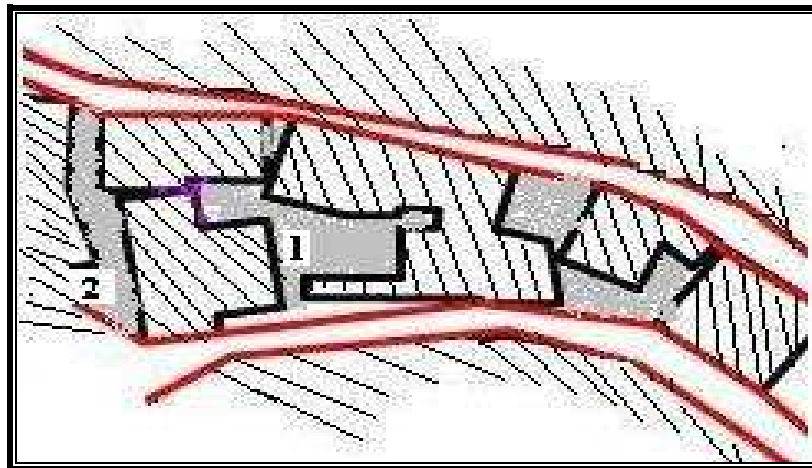
VII.7. La configuration de la rue

Les espaces extérieurs sont la résultante de la structure et de la composition de la forme urbaine. Le rôle principal de « la rue » est de desservir les habitations, de même, l'alignement des constructions contribue à la conception de la rue. D. Mangin et Ph. Panerai souligne que : « du moment où une voie dessert directement de part et d'autre des parcelles bâties, en même temps qu'elle permet de se déplacer dans le quartier, qu'elle mérite le nom de rue. ».

En effet, il existe plusieurs configurations de rues, des rues droites, rectilignes des rues sinueuses et tortueuses. On peut les classer selon leur caractère public (rue à grand trafic routier, rue commerçante, rue large), leur caractère semi – public (trafic routier et intensité commerciale moyenne) et leur caractère privé (rue sinueuse, piétonne, impasse, fréquentation faible).

Boudraa Salah présente un grand nombre de rues à caractère semi – public et privé. Les rues et ruelles ne sont pas asphaltées, il y a absence de trottoirs. Vu la forte densité de constructions, le quartier ne bénéficie d'aucun espace collectif, aucune aire de jeux pour enfants.

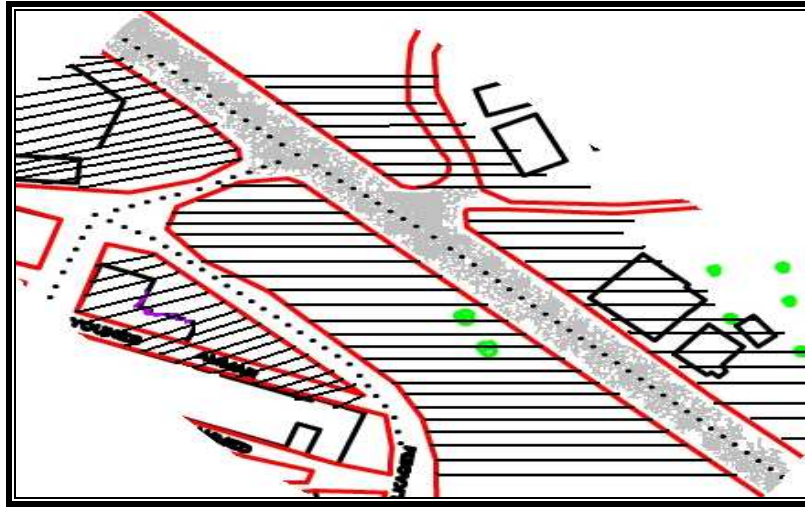
Carte n° 21 : Configuration de la rue « auto-construit » type 1



[Source : auteur]

Configuration de l'impasse (1) : c'est un espace semi privé entourée par trois murs, considéré aussi comme un « lieu de rencontre pour les femmes ». [cf. carte n°22].
La rue sinueuse ou curviligne (2) : les vues sont brisées et bloquées. [cf. carte n° 22].

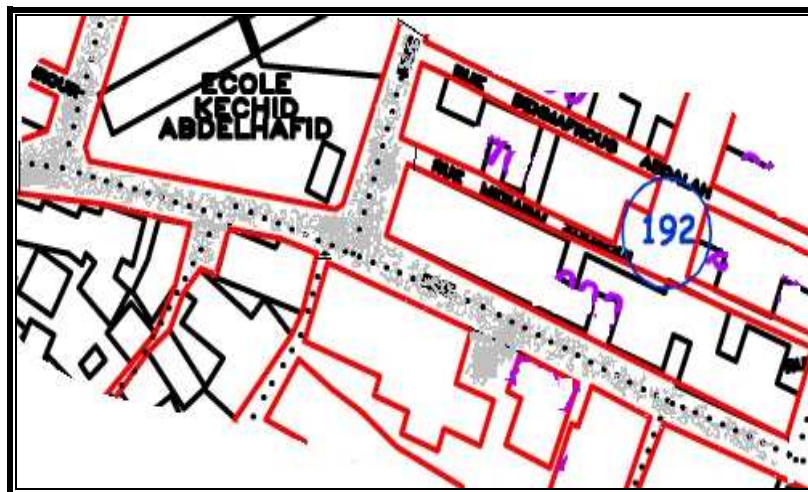
Carte n° 22: Configuration de la rue « la cité de recasement »



[Source : auteur]

La configuration de la rue est essentiellement rectiligne à grand trafic, rue commerçante, avec une large perspective. [cf. carte n°23].

Carte n° 23 : Configuration de la rue « auto-construit » type 2



[Source : Auteur]

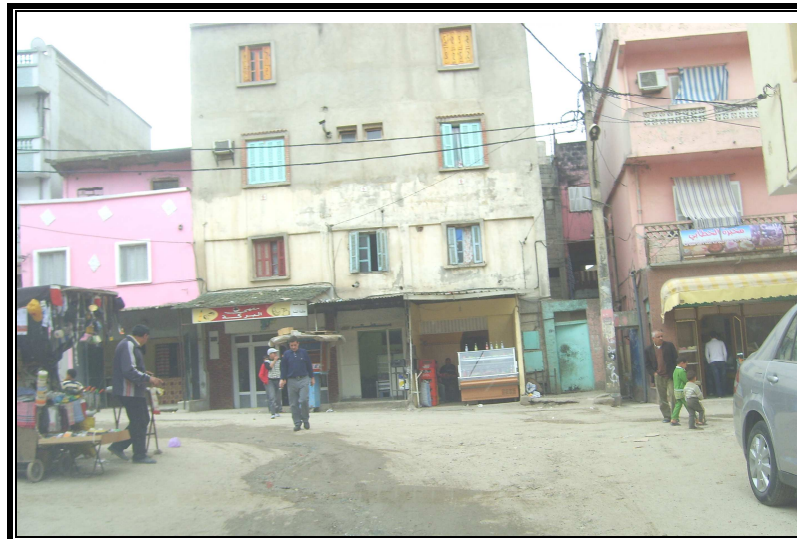
La configuration de la rue : celle-ci est rectiligne à trafic moyen, située dans le prolongement de la voie à grand trafic, facilite l'accès, longue perspective, caractère ouvert. [cf. carte n°24].

VII.7.1. Animation au niveau de la rue

L'espace extérieur n'est pas perçu comme un « dehors » vide de sens, mais il forme un lieu de contact, d'échanges et de communications entre les habitants. La concentration des boutiques et la multiplication des services contribuent à l'épanouissement de la rue. Ces activités ont bien contribué à sa conception et à son intégration.

A Boudraa Salah, on commence à assister à la présence de fonctions libérales telles que : médecins, pharmaciens, comptables, notaires, bureaux d'études, etc. Ces pratiques commerciales sont à l'origine de nouvelles relations sociales dans le quartier. Dans ce sens, les magasins participent à l'animation de la rue.

Photo n° 6 : Animation de la rue par les commerces



[Source : Photo prise par l'auteur en mai 2010]

VII.7.2. Les pratiques socio-spatiales de l'espace public

La configuration du quartier est réduite à la simple présence de voirie et de commerces et habitations. Il n'existe pas d'espaces publics aménagés, ni d'équipements de loisirs, etc. La rue et son environnement construit sont considérés comme un espace urbain public susceptible d'être parcouru par divers acteurs sociaux.

Les nœuds formés par le croisement de rues servent au rassemblement des jeunes et des vieux, qui lui donne une vie et un sens [cf. carte n° 25].

Partant de ce qu'avait énoncé K. Lynch à savoir qu' « il existe au niveau de chaque ville non seulement des nœuds, des points de repères, des voies, des quartiers et des limites qui déterminent l'image de la ville. ».¹⁵¹

Dans la rue, il existe certaines pratiques sociales, elle répond aussi, à une combinaison simultanée et infinie d'usages. « L'ensemble de ce dispositif urbain offre loisirs et détente (promenade, jeux, etc.) aux habitants de la ville. Il permet aussi aux individus de s'ouvrir les uns aux autres et de participer à des échanges sociaux et économiques ; ce type d'échange étant une condition nécessaire et immuable à toute vie en société qu'elle que soit la civilisation. ».¹⁵²

Le quartier n'offre pas des lieux attractifs aux jeunes qui n'ont pas de lieu où s'épanouir véritablement. La rue représente pour eux la meilleure occupation qu'ils aient pu trouver.

Photo n° 7 : La rue comme espace de jeux

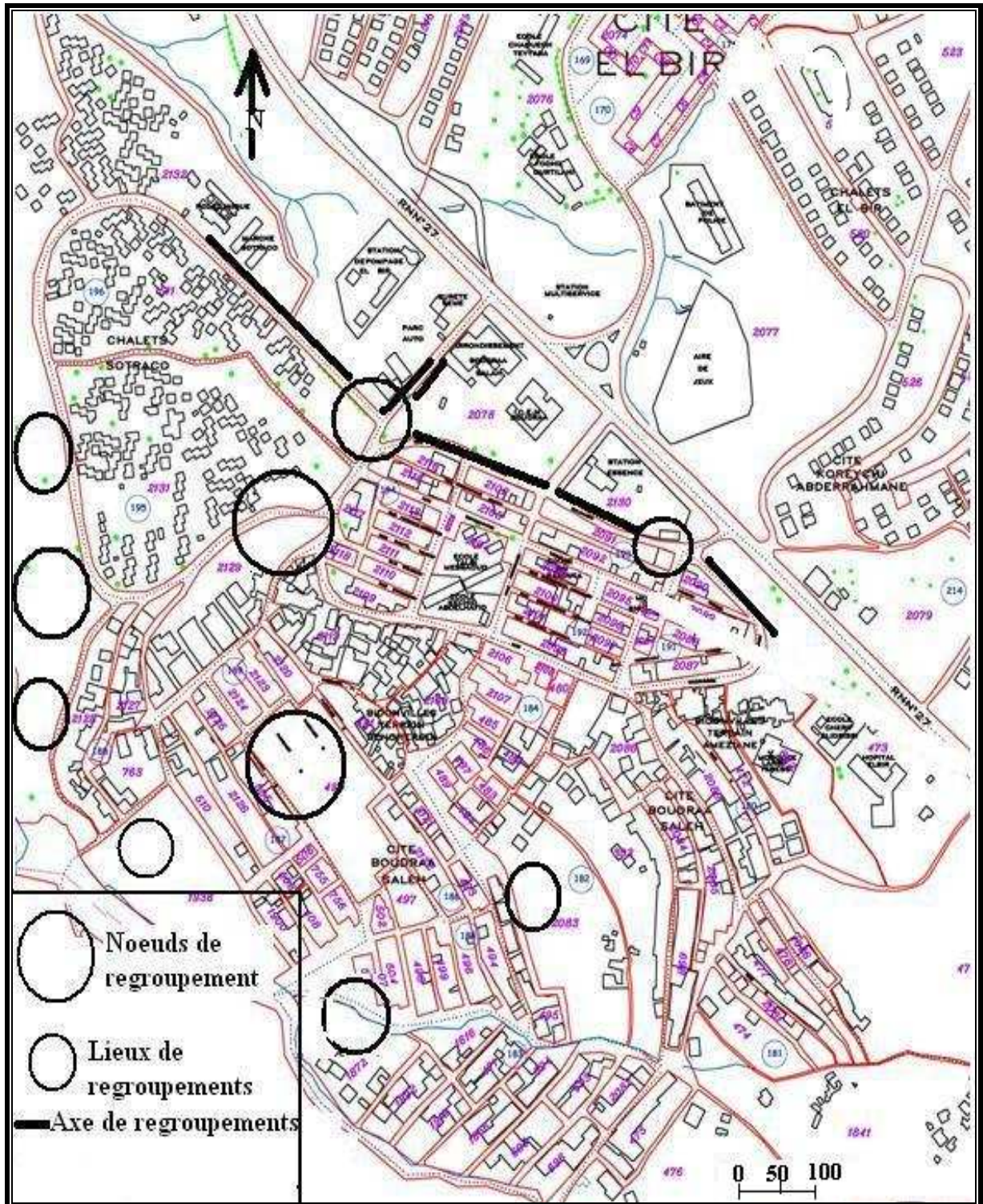


[Source : Photo prise par l'auteur en juin 2010]

¹⁵¹ LYNCH K. : « L'image de la cité », Paris, Dunod, 1969, 222 p.

¹⁵² BOULEKROUN H. : « L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains villes de Constantine et Annaba », Thèse de Doctorat d'Etat, Option Urbanisme, Université de Constantine, Département d'Architecture et d'urbanisme, 2006, p. 25.

Carte n° 24 : Appropriation des espaces publics à Boudraa Salah



[Source : Investigation personnelle 2010]

VII.8. Le sous – équipement du quartier

Le secteur urbain de Boudraa Salah a bénéficié d'un programme d'équipements structurants en matière de santé et de commerces, situés le long de la voie urbaine primaire la RN 27. En plus des équipements à caractère communal, le secteur urbain regroupe des équipements à caractère privé tels que : 5 abattoirs de poulets, limonaderie Mefteh, usine, pépinière. [cf. tableau n°14].

Tableau n° 14 : Equipements existants sur le site d'étude

Santé	Education et culture et culte	Sport	Administration	Service
Hôpital	05 CEM +01 en cours de construction à la cité Benchergui	Terrain de sport communal	Secteur urbain	2 marchés un couvert +1 en plein air ¹⁵³
Salle de soins arrondissement Djebbas	14 écoles primaires	Terrain omnisport	Sureté nationale (9 ^{ème})	3 cimetières + Cimetière Ibn Badis
Polyclinique (Salah bey, Sotraco)	13 Mosquées	Aire de jeux	Antenne caisse assurance	Station d'essence
	Maison de jeunes		EPECO antenne	Station lavage+parking
	Bibliothèque		Direction Agricole antenne	Station pompage AEP
			Agence foncière antenne	Parc communal
			PTT	Boulodrome
			Antenne Moudjahidines	

[Source : Enquête de terrain février 2010]

¹⁵³ Le marché a été éradiqué en octobre 2010.

Conclusion

En 1977, « seule la cité de recasement est intégrée dans un district urbain, les extensions du noyau initial étaient dans une zone éparse. L'essentiel des nouvelles constructions a été réalisé après 1977. ».¹⁵⁴ L'extension de la ville a englobé la cité qui est devenue, un secteur urbain relié à la ville par un ensemble continu de constructions et d'infrastructures.

Nous sommes en présence de plusieurs types d'habitat illégal ; Boudraa Salah est caractérisé par la compacité et la densité de son tissu urbain. Ce tissu est le résultat d'une urbanisation anarchique qui s'est développée depuis l'époque coloniale selon une croissance désordonnée et une occupation irrationnelle du sol. Les terrains ne sont ni tramés ni viabilisés. La forme des lots ainsi que leurs dimensions étaient conditionnées par les possibilités d'achat de l'acquéreur. Il existe une variété de configurations spatiales au niveau du tissu urbain, de la plus régulière en référence à la cité de recasement à la plus désorganisée en référence à l'habitat précaire.

Ajouter à cela, nous constatons une cohabitation de plusieurs ménages. Elle apparaît comme une contrainte qui conforte la pénurie de logement. Dans l'ensemble des cas les ménages disposent d'une pièce d'habitation et les espaces complémentaires du logement à usage collectif.

Boudraa Salah rencontre d'énormes problèmes tels : l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales se fait selon un système unitaire, la route nationale n° 27 constitue la seule voie primaire urbaine existante, le réseau viaire dont l'état est tout juste moyen et qui nécessite une réfection, les voies piétonnes dont l'état est totalement dégradé, lycée inexistant, gaz naturel inexistant au niveau de l'habitat informel, aucune régularisation des constructions informelles, aires et équipements de détente inexistantes, espaces verts inexistantes.

Nous allons aborder dans le chapitre suivant une analyse urbaine du deuxième site d'étude à savoir le quartier El Gammas.

¹⁵⁴ HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine » Op. Cit. p. 185.

CHAPITRE VIII

ANALYSE URBAINE DU QUARTIER EL GAMMAS

Introduction

L'aspect général du quartier El Gammas est prédominé par la présence de chalets individuels en préfabriqués et en dur. Il est considéré comme l'un des quartiers les plus déshérités de la ville de Constantine. Longtemps ignoré et réputé pour être considéré comme un réservoir électoral de la mouvance islamiste durant la décennie noire. L'impopulaire quartier d'El Gammas a connu de gros problèmes d'insertion urbaine.

A la fin 2003, un programme de réhabilitation a été établi à la suite de mouvements contestataires (routes barrées et pneus brûlés) qui ont obligé les pouvoirs publics à sortir cette cité de son isolement, ce fut le lancement des opérations de réhabilitations tels que : les travaux de raccordement au gaz naturel, la réfection du réseau d'AEP, l'installation du réseau d'évacuation des eaux pluviales, la réparation du réseau éclairage. Ce n'est qu'en 2007, qu'une opération de réfection des routes a eu lieu, cependant, le quartier demeure toujours en chantier. Cela étant, si le quartier semble en bonne voie de normalisation, sur le plan spatial et social beaucoup reste à faire.

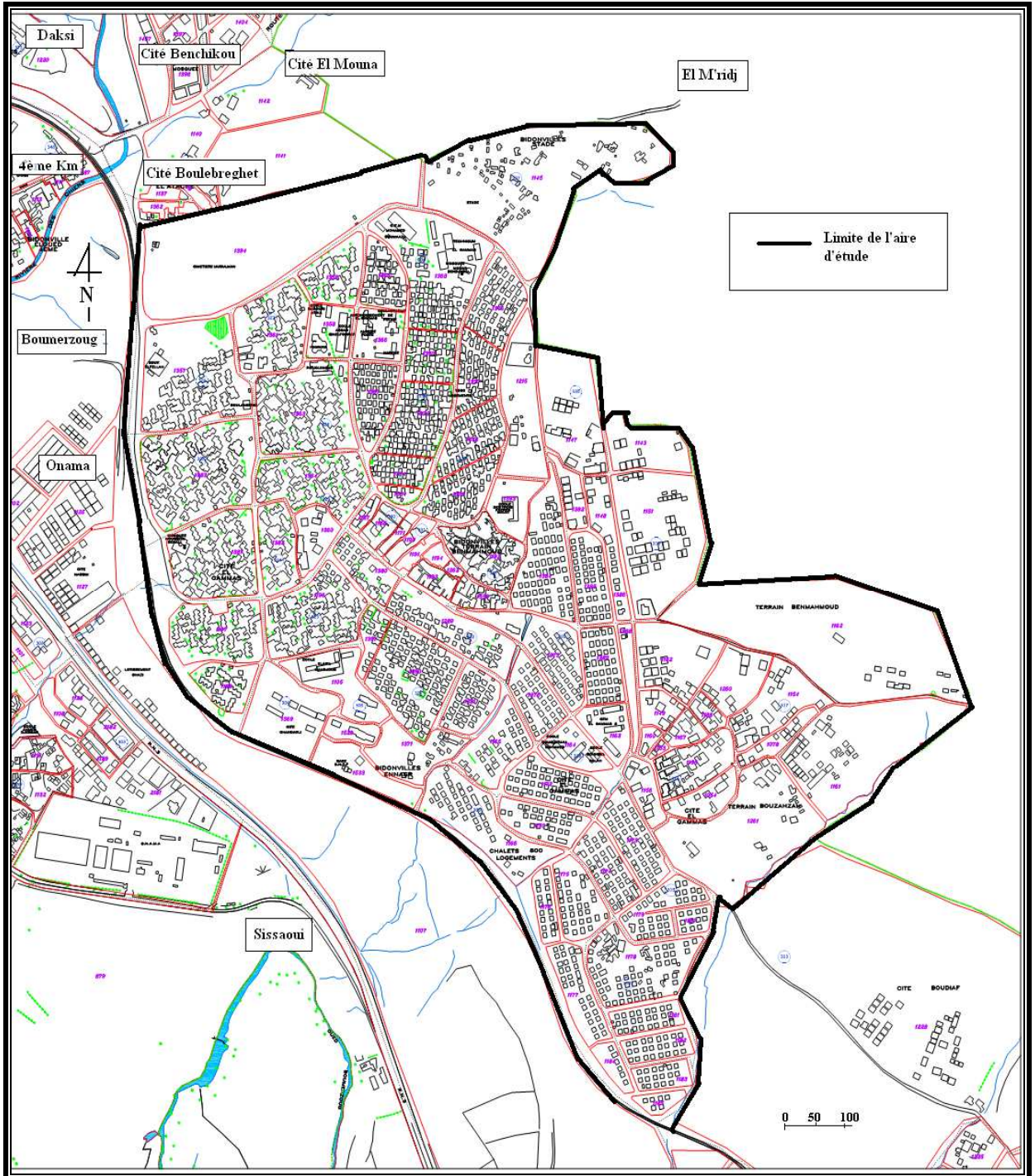
L'étude de la morphogenèse de l'habitat selon son implantation dans l'espace urbain et son évolution dans le temps nous permet de définir les différentes étapes de constitution de la forme urbaine, d'analyser les transformations, et de mettre en évidence les différents éléments qui structurent le quartier. Aussi, mettre en évidence les conditions de viabilisation, l'état de densification du quartier tout au long de son processus de croissance.

VIII.1. El Gammas : un quartier « impopulaire et populeux »

Le quartier El Gammas se situe au Sud Est du centre de la ville de Constantine, distant de 5 km en zone périphérique proche. Une seule route mène vers El Gammas. L'existence d'une barrière physique représentée par les rails du chemin de fer a favorisé la séparation entre El Gammas et les quartiers avoisinants tels que : l'Onama et Boumerzoug à l'ouest, au nord, l'oued le sépare du quartier Bentchikou, du 4^{ème} km au Nord-ouest [cf. carte n°26].

Le terrain d'assiette du quartier El Gammas est une propriété privée, appartenant à trois propriétaires fonciers (Benmahmoud, Méchati, Bouzezeh). Les terrains en question sont devenus propriété de l'Etat avec la loi 26-74 qui a nationalisé les terres agricoles. A l'origine le terrain qu'occupe le quartier El Gammas était un parc des ferrailleurs.

Carte n° 25 : Situation de la zone d'étude d'El Gammas



[Source : APC + auteur]

Le secteur urbain El Gammas est considéré comme l'un des neufs secteurs de la commune de Constantine. Il s'étend sur une superficie de 682.52 hectares avec une population d'environ 48.389 habitants (RGPH 2008). Il est entouré au Nord par le secteur urbain Ziadia, au Sud par la limite de la commune du Khroub, à l'Est par les communes Ibn Badis et Khroub et à l'Ouest par le secteur urbain Les Muriers et Sidi Mabrouk.

Le secteur urbain est composé de différents quartiers tels que : la cité El Gammas, la cité Riad, la cité Mouna, la cité Serkina, la cité du 1^{er} novembre 1954, la cité Onama, 4^{ème} kilomètre, djamâa Tarcha et la cité Sissaoui.

Le noyau originel du quartier El Gammas est la cité de transit composée de 1500 chalets individuels préfabriqués en bois. Plusieurs constructions sont venues se greffer à cette typologie initiale tels que : les 800 logements de type chalets en dur, les 246 logements (habitat collectif cité Chamdarli), et trois sites de bidonvilles nommés : Stade, An naser, terrain Benmahmoud. Aussi, on observe de vastes constructions spontanées localisées dans le vaste quartier peuplé d'El Gammas.

VIII.2. La configuration spatiale de la zone d'étude

Le quartier El Gammas a évolué d'une manière accélérée. Son processus d'évolution a été favorisé par de nouvelles constructions informelles occupant les terres privées à vocation agricole. Du point de vue général, les constructions ont un aspect irrégulier et inachevé, [cf. photo n° 8]. Elles sont réalisées selon un savoir – faire populaire et la capacité financière des habitants où le traitement architectural et les techniques de constructions ne sont pas réglementées.

Photo n° 8 : L'aspect inachevé des constructions



[Source : Photo prise par l'auteur en juin 2010]

Les constructions se composent de un à trois niveaux, elles sont réalisées par la simple imitation et reproduction du type lotissement. Les commerces répondent aux besoins primaires de la population concentrés surtout le long de l'axe structurant. [cf. photo n° 9].

Photo n° 9 : Les commerces au rez de chaussée des habitations



[Source : Photo prise par l'auteur en juin 2010]

**Tableau n° 15 : Groupement d'habitations individuelles illicites sous forme de lotissements
Arrêté au 30/04/2008.**

Dénomination du site	Situation	Nombre de construction	Nature juridique du terrain	PDAU					
					voirie	AEP	Assai mnist	Elec	Gaz
Boulebreguet	proximité cimetière	109	privé	inclu	non	oui	oui	oui	oui
Méchat (terrain)	Partie sup aux chalets	158	Privé	inclu	non	oui	oui	oui	oui
Benmahmoud (terrain)	Partie sup aux chalets	216	Privé	inclu	non	oui	oui	oui	oui
Bouzehzeh (terrain)	Partie sup aux chalets	352	Privé	inclu	non	oui	oui	oui	oui

[Source : Secteur urbain El Gammas, commune de Constantine.]

VIII.3. La structure démographique

La population estimée à 24638 personnes pour 4448 ménages¹⁵⁵. Ces statistiques font ressortir une situation d'occupation intensive du logement caractérisée par un taux d'occupation de 5,98 personnes par logement. L'exiguïté des logements est aggravée par la cohabitation de plusieurs ménages.

La population du quartier est jeune. La proportion de population féminine est plus élevée que la population masculine. Le site étudié peut s'identifier à un quartier urbain, saturé insalubre, quasiment démunie de toutes les commodités nécessaires et indispensables à un cadre de vie décent et agréable pour la population. Aussi, nous sommes en présence d'une situation socio-économique très critique représentée par un taux de chômage élevé.

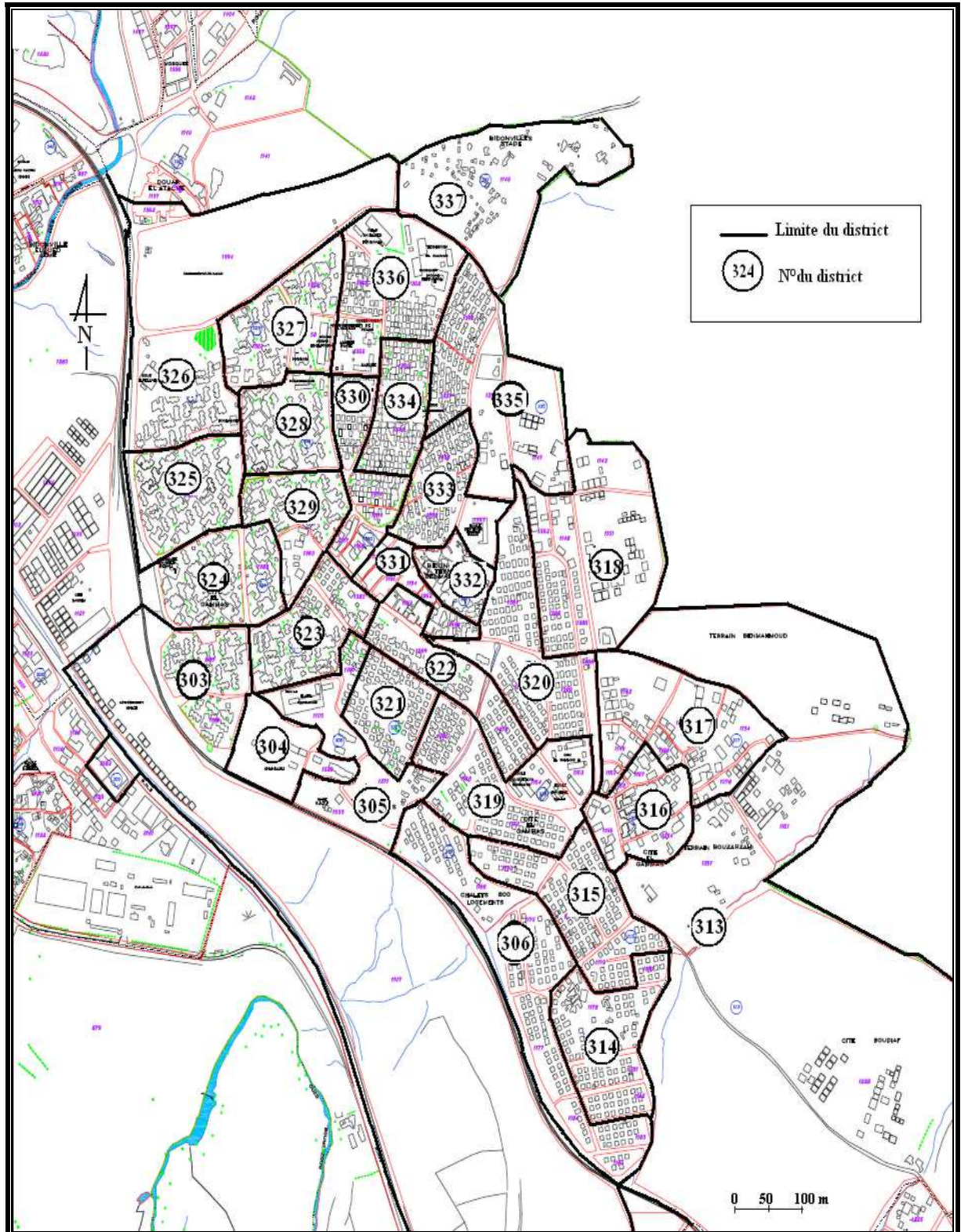
VIII.3.1. La composante humaine

Notre zone d'étude regroupe 27 districts [*cf. tableau n°27*]. Selon les services du recensement de la commune, la zone d'étude en question a un effectif de population de 24638 habitants. Elle comporte 3459 constructions occupées par 4114 logements répartis comme suit : 3848 logements habités, 226 logements inhabités, et 40 logements à usage professionnel.

Un déficit grave en matière de logements entraînant une cohabitation de plusieurs ménages par logement. Si nous prenons comme exemple le district n° 331, nous remarquons que ce dernier regroupe près de 58 ménages en plus. En effet, sur les 92 logements habités, le nombre de ménage est de 150.

¹⁵⁵ Les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat de 2008. (RGPH 2008).

Carte n° 26 : Les districts de la zone d'étude « EL Gammas »



[Source : APC + Traitement personnel]

VIII.3.2. Origine géographique de la population¹⁵⁶

Le quartier El Gammas a connu un afflux de population importante. A travers cette rubrique, nous allons essayer de mettre en exergue l'origine géographique de la population qui a occupé les lieux de 1950 jusqu'à nos jours. Cependant, nous comptons plus sur la mémoire des anciens habitants du quartier.

D'une manière générale, les habitants d'El Gammas proviennent en majorité de la vieille ville, des quartiers périphériques composés essentiellement d'habitat informel ou carrément des régions avoisinantes. Ils occupaient soit un logement en location, soit un bidonville soit une habitation auto-construite.

Au cours des années 1950, les premiers migrants furent des propriétaires fonciers Méchati et Benmahmoud venus d'Oued Athmania et le propriétaire Bouzehzeh venus de Grarem. En 1958, dix gourbis ont été implanté à « Boulebgret » situé à proximité du cimetière. Les premiers habitants des bidonvilles nommés « stade » proviennent de la région de Beni Hmidane (daïra Didouche Mourad).

Le premier lotissement implanté en 1968 au centre d'El Gammas fut celui du propriétaire foncier Méchati. Les occupants sont d'origine rurale, ils proviennent d'Ain Abid, Ain Fakroun et d'Ain M'Lila.

Les habitants des 500 chalets (préfabriqués en bois) conçus pour les habitants du quartier Sabatier, sinistrés du glissement de terrain de 1972 et des habitants du bidonville de la cité Améziane.

Les habitants des 1000 chalets (préfabriqués en bois) occupaient en majorité l'habitat collectif colonial de la cité « Le Bosquet » ; dans le cadre de la réhabilitation des logements collectifs, l'Etat a évacué les habitants dans ces chalets.

En 1985, les 800 chalets (préfabriqués en dur) ont été occupé par les habitants venant des quartiers, de Bridaa (Djenane tchina), des bidonvilles de la rue Roumanie, de Aouinet el Foul, polygone (bidonville).

¹⁵⁶ Etablie à partir d'une enquête de terrain 2010.

Les bidonvilles situés au centre d'El Gammas appelé communément « bidonville terrain Benmahmoud » date de 1980, les habitants proviennent du 4^{ème} Km, et d'Oued El Had.

VIII.4. Etapes de croissance du quartier El Gammas¹⁵⁷

Le quartier El Gammas s'est développé au cours de différentes périodes suivant un rythme incontrôlé de sa croissance urbaine. En 1997, El Gammas devient chef lieu d'arrondissement, administrativement cinq zones urbaines y sont rattachées : Sarkina, Sissaoui, 4^{ème} Km, Bentchikou, cité El Gammas. [Cf. carte n° 28].

VIII.4.1. La période de 1950 à 1968

En 1950, il existait un cimetière (dont l'assiette foncière appartenait à une propriétaire terrienne) et quelques habitations précaires implantées en 1958 de part et d'autre sur des terrains privés occupées par les ouvriers des propriétaires fonciers. En 1968, ce fût l'installation sur un terrain privé (situé au centre de la cité de transit) des premières constructions. Ce nouveau lotissement porte le nom du propriétaire foncier Méchati, les parcelles construites sont de forme irrégulière, les surfaces sont réduites, elles varient entre 25 m² à 130 m².

VIII.4.2. La période 1968 – 1988

Durant cette période, on assiste à la vente sous seing privé de parcelles de terrain par les propriétaires fonciers Bouzehzeh, et Mechati. Il faut ajouter à cela, l'implantation de 500 chalets préfabriqués en 1977, Les travaux ont été entamé par une société Danoise « Rose lev House », le réseau d'assainissement est réalisé par l'APC de Constantine.

La deuxième tranche fut les 1000 chalets construits entre 1980 et 1982, montés par l'entreprise de construction SOTRACO. Ces habitations dont la durée de vie ne devrait pas accéder 10 ans, sont exiguës, contiennent de l'amiante et abritent souvent deux à trois familles dans des conditions d'hygiène très aléatoires.. Les murs sont en bois, le toit est en amiante de ciment avec tout ce qu'elle présente comme danger pour la santé. Le sol est couvert d'un tapis en plastique, les portes et les fenêtres sont en bois de mauvaise qualité. Le réseau d'eau potable traverse le plafond, les fuites sont difficiles à réparer.

¹⁵⁷ Etablies à partir d'une enquête de terrain 2010.

A cela, viennent s'ajouter à partir des années 1980, les bidonvilles nommé communément « stade », « Ennasr » et « bidonville terrain Benmahmoud ». L'ensemble de ces constructions précaires existent toujours. Cette période a connu aussi l'installation de quelques équipements de première nécessité tels que : les écoles primaires et souk el fellah.

VIII.4.3. La période 1988 – 1991

Cette période a connu l'extension de la cité des chalets dans la partie Sud. En effet, en 1988 l'entreprise de construction EBRC réalise 753 chalets (au lieu de 800 chalets programmés). Les parois séparatives des espaces intérieurs sont constituées de panneaux préfabriqués en plâtre, sillonnées de fissures. Les chalets en questions souffrent d'humidité ; ils ont été construits dans un délai très court et à un prix de revient particulièrement bas.

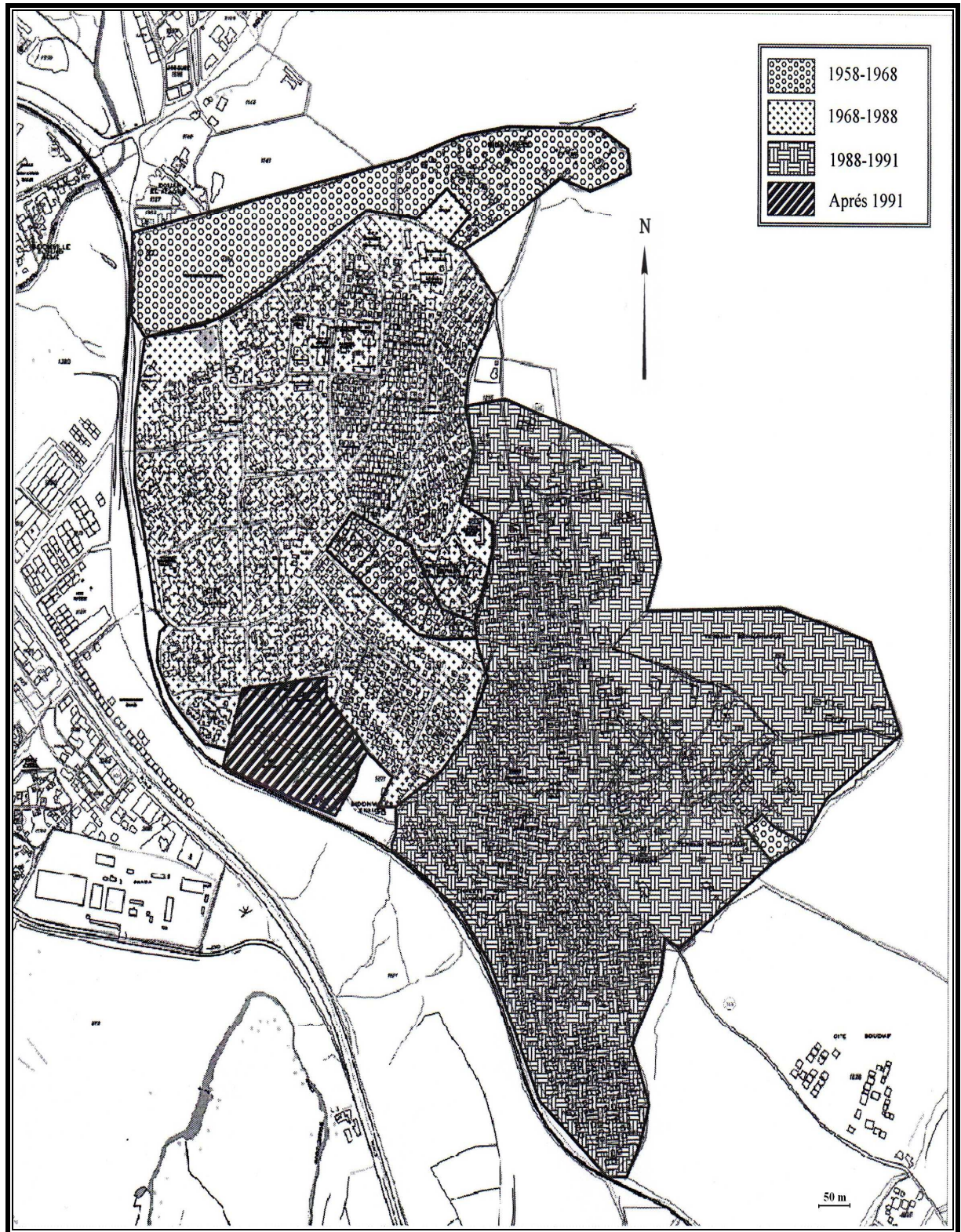
Le terrain privé Méchati situé dans la partie supérieure regroupe 158 constructions, le terrain privé Benmahmoud, toujours au niveau de la partie supérieure compte 216 constructions. Le terrain privé Bouzehzeh situé au Sud Est rassemble 352 constructions. Ces entités urbaines sont le fruit de la vente par des « actes sous seing privée » des parcelles de terres, que l'Etat a restitué en 1990 à leurs anciens propriétaires.

Les familles ont auto-construit leurs maisons en occupant totalement la parcelle, le rez de chaussée est investi dans le commerce de proximité. Cette période a connu aussi la réalisation d'équipements importants : une antenne d'APC, une maison de jeunes, une école primaire, un hammam, une polyclinique, un marché de fruits et légumes.

VIII.4.4. Après 1991

On assiste à la réalisation de 245 logements collectifs dont les travaux débutent en 1991. Ces bâtiments de cinq niveaux sont financés en majorité par la CNEP. Les propriétaires fonciers Ben mahmoud, Bouzehzeh continuent à vendre des parcelles de terrain.

Carte n° 27 : Les différentes étapes de croissance de la zone d'étude « El Gammas »



[Source : Enquête sur terrain 2010]

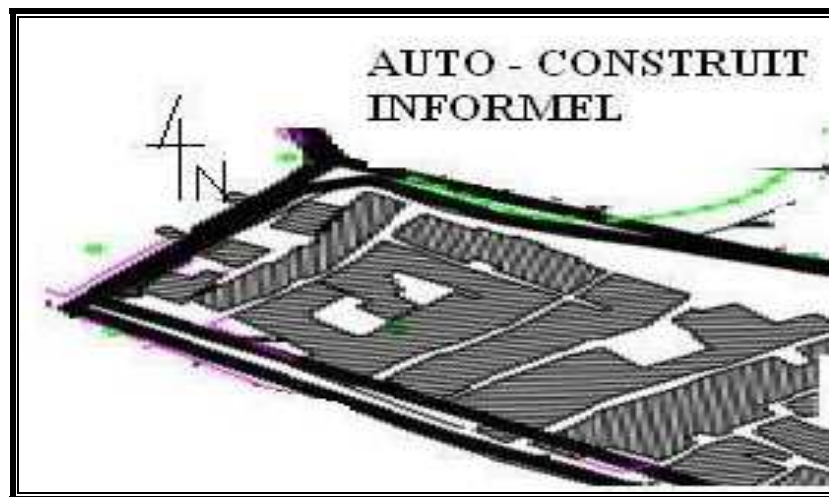
VIII.5. Les éléments de structuration de l'espace urbain

Devant l'hétérogénéité des types d'habitat existants, le quartier est marqué par une organisation spatiale composite et diffuse. La trame donne un schéma général de la trame viaire confusément définie. Cette dernière se divise pour donner naissance à des îlots de forme et d'orientation différente. Nous sommes en présence d'une configuration spatiale désordonnée considérée comme source d'insécurité.

VIII.5.1. La structure des îlots

La structure de l'îlot est déterminée par les différents types d'habitat qui existent dans la zone d'étude. La typologie d'habitat dominante est l'habitat individuel.

Carte n° 28 : Structure de l'îlot auto construit informel « type 1 »



[Source : auteur]

La structure des îlots de l'habitat auto-construit informel est déterminée par l'implantation des habitations disposées d'une manière anarchique. On distingue deux types d'îlots à El Gammas.

- **Dans le premier type :** les îlots sont généralement de dimensions et de formes variables en U ou en I. La particularité de l'îlot en forme de U, présente un espace ouvert semi-public. Les parcelles ne sont pas toutes identiques, leur surface varie entre 25 m² et 130 m², elles sont entièrement construites, avec une texture extrêmement serrée. Les parcelles sont agencées selon le principe de la mitoyenneté. [cf. carte n°29].

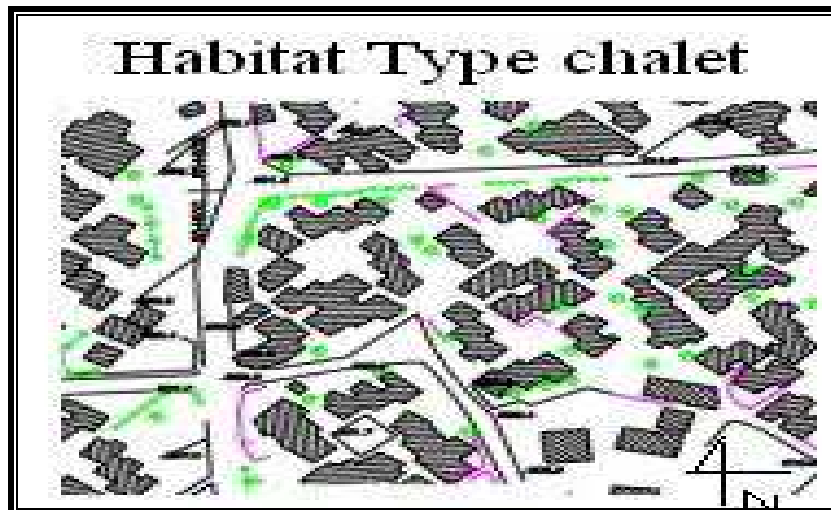
Carte n° 29 : Structure de l'îlot auto construit informel « type 2 »



[Source : auteur]

- **Dans le deuxième type :** la structure de l'îlot est de forme carrée ou rectangulaire : les parcelles sont agencées selon le principe de mitoyenneté, elles présentent une texture plus ou moins serrée. Cependant, il existe un parcellaire moins serré avec une densité spatiale plus faible. [cf. carte n°30].

Carte n° 30 : Structure de l'îlot de l'habitat chalet « type 1 »



Source : auteur

La structure de l'îlot est formée par l'habitat de transit type « chalets ». Nous sommes en présence de deux types de disposition spatiale.

- **Dans le premier type :** l'organisation des chalets est « groupée » autour un espace central. Cet espace commun est considéré comme un espace semi-public. [cf. carte n°31].

Carte n° 31 : Structure de l'îlot de l'habitat chalet « type 2 »



[Source : auteur]

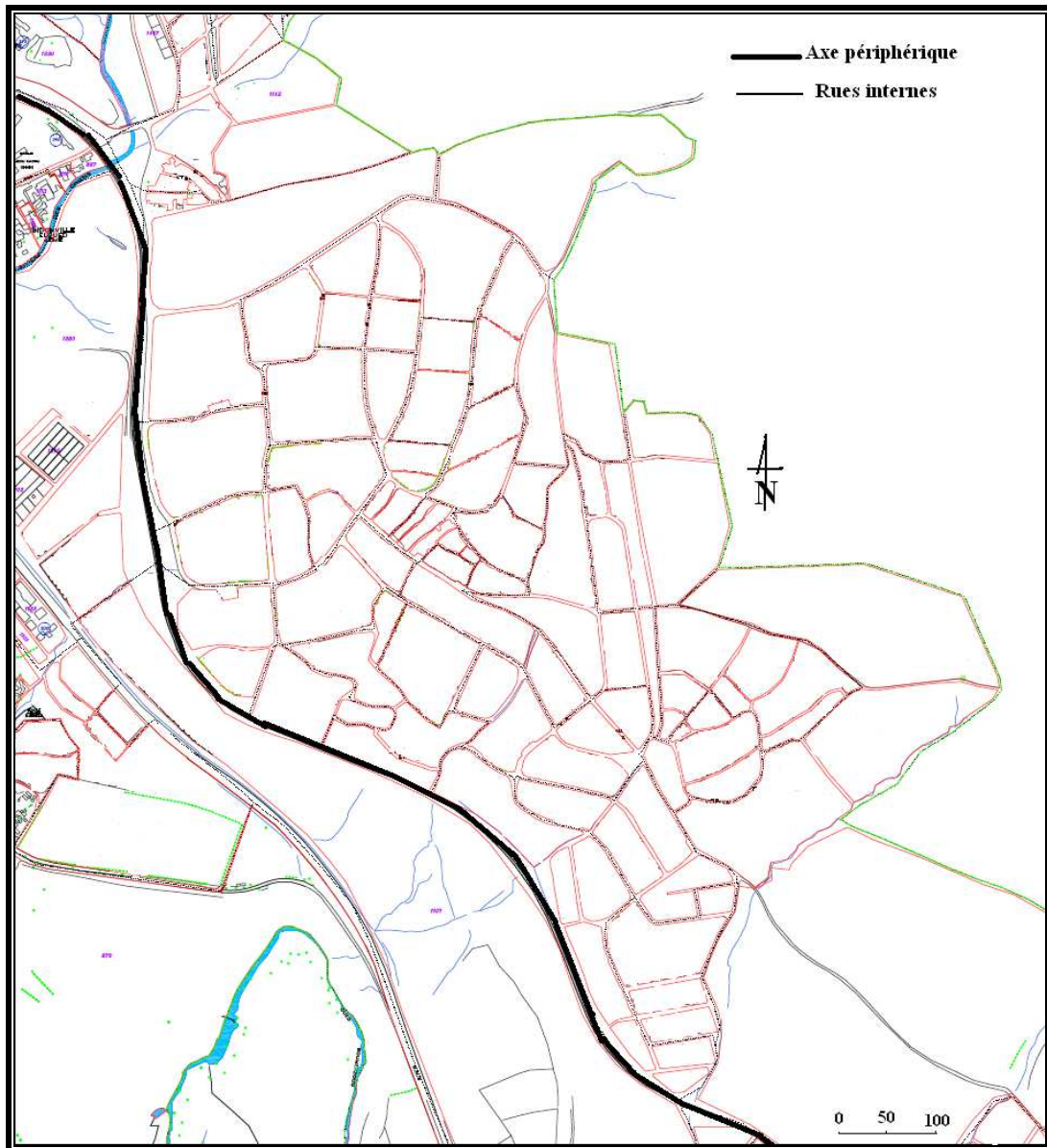
- **Dans le deuxième type :** la structure de l'îlot est formée par une disposition linéaire ou en bande. L'alignement se fait sur une voie mécanique, ou sur une rue piétonne d'une largeur de 1.80 m à 2.00 m. [cf. carte n° 32].

VIII.5.2. La structure viaire

L'espace extérieur est réduit à la voirie, le tracé des voies est le résultat du groupement des parcelles, c'est un facteur structurant le tissu urbain. L'axe principal limite le quartier à la partie Est assurant une fonction de distribution vers les différentes entités urbaines que compose notre quartier. Il est aussi le seul axe mécanique reliant El Gammas et les autres quartiers de la ville. [cf. carte n°33].

Les rues secondaires et les impasses viennent se greffer à cet axe desservent les habitations. Les rues sont parfois sinueuses, parfois rectilignes ne présentant pas des éléments de repère. Les habitations tendent à se développer par rapport à la rue.

Carte n° 33 : La structure viaire d'El Gammas



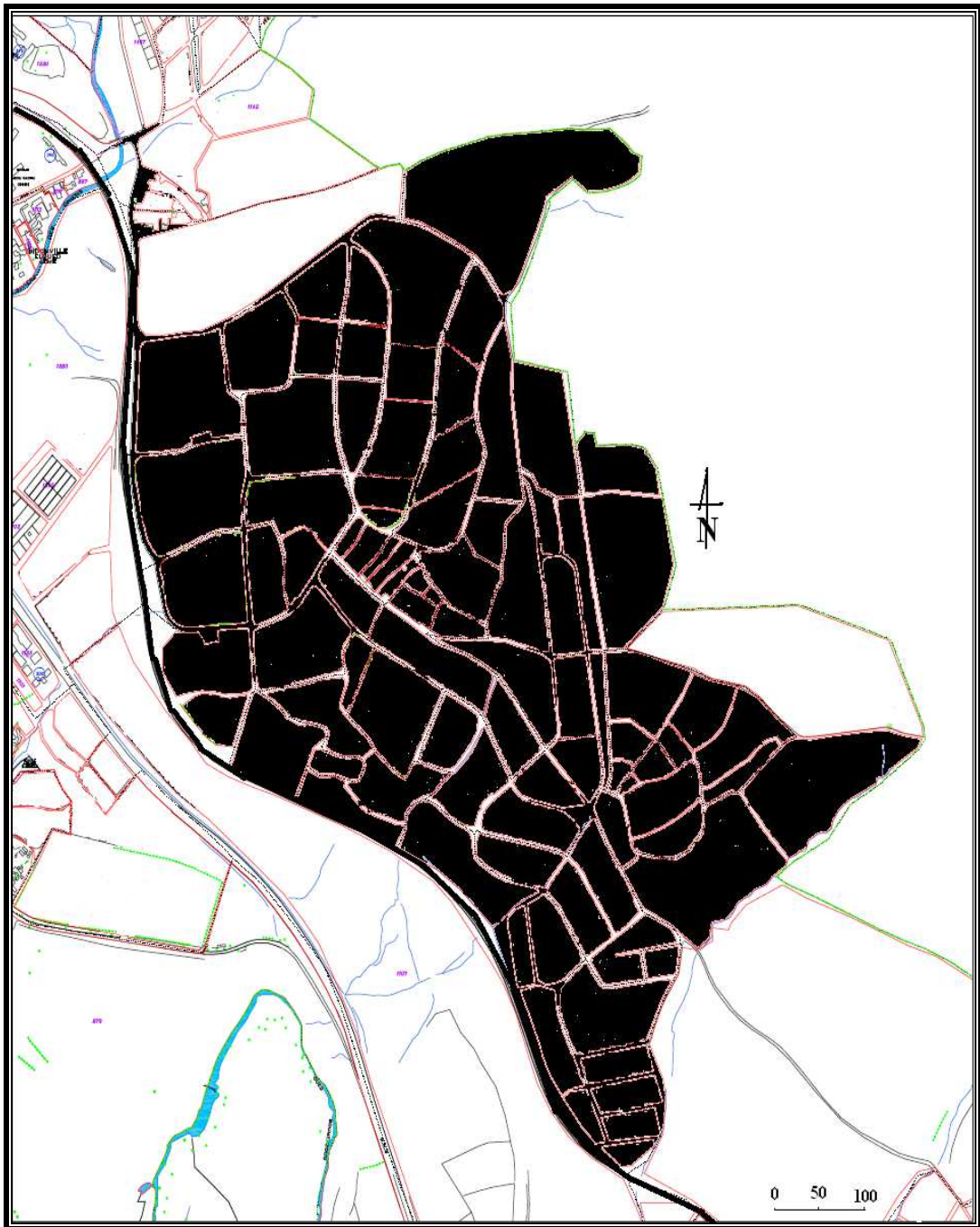
[Source : auteur]

VIII.5.3. La trame du bâti

La trame du bâti a suivi la logique de morcellement des îlots particulièrement au niveau de l'habitat auto-construit. Les formes carrées et rectangulaires des parcelles ainsi que leurs surfaces ont donné plusieurs variantes d'habitations et différentes conceptions spatiales.

L'absence d'une structure claire, d'un tracé parcellaire ont provoqué des variations formelles de la parcelle, lui affectant une forme irrégulière se rapprochant généralement de la forme rectangulaire ou trapézoïdale. Quelle que soit la surface de la parcelle, elle est entièrement construite. En effet, cette situation affecte l'aspect formel de l'habitation. [cf. carte n°34].

Carte n° 33 : La Trame bâti d'El Gammas



[Source : auteur]

Dans toutes les formes de tissu informel, il y a absence d'espace libre, d'espace de rencontre aménagé, tout est construit. La forme des îlots et des groupements de maisons sont similaires à ceux de la vieille ville. La notion de jardin, d'espace tampon (devant la maison) et de la cour n'existe pas. De ce fait, la forme de l'habitation est déduite du tracé géométrique de la parcelle.

VIII.6. La transformation du cadre bâti

Les chalets ont subi de nombreuses transformations au point où ils ont perdu leur structure initiale. Ces transformations ont généré une densification et une occupation totale de la parcelle. Les constructions sont souvent inachevées et présentent des extensions verticales variant de un à trois niveaux, décorées de fenêtres et de balcons, [cf. photo n° 10].

Nous sommes alors en présence d'un tissu compact qui reflète l'habitat informel. En effet, l'illégalité des habitations ne se pose pas uniquement en termes de statut foncier, elle relève aussi de la morphologie du cadre bâti. Selon l'APC, 20 % de chalets ont été détruits et 80 % ont été transformés. Les transformations réalisées ne sont pas accordées par les autorités publiques, seule l'autorisation de la construction de la clôture en béton a été donnée par les services de l'APC en 1970, [cf. photo n° 10].

Photo n° 10 : Les transformations au niveau de la cité de transit



[Source : Photo prise par l'auteur en juin 2010]

Au niveau de l'habitat auto-construit, la mitoyenneté et l'occupation totale de la parcelle ont engendré un modèle d'habitat individuel, dense, sans jardin. D'une manière générale, nous constatons la diversité des formes architecturales sans harmonie et l'aspect inachevé des constructions. De ce fait, nous remarquons l'absence de contrôle de la part des pouvoirs publics et la passivité avec laquelle les habitants considèrent la réglementation.

Aujourd'hui, l'achat du chalet et la régularisation des maisons auto-construites représente pour l'ensemble des habitants l'unique moyen de devenir propriétaire et de pouvoir investir dans l'habitation.

Nous allons aborder le rapport habitat / vie sociale sous deux aspects. Le premier aspect consiste à la production de l'espace en fonction des besoins de l'habitant, le second aspect traite la question de l'occupation de l'espace comme indicateur d'une modification des formes sociales d'appropriation de l'espace.

VIII.7. L'organisation spatiale de l'espace habité

La production de l'espace à travers la conception de l'habitation se fait par l'action conjuguée des besoins spatiaux et des possibilités financières de l'habitant. L'analyse des principes d'organisation de la maison d'habitation au niveau de l'habitat informel présente deux modèles. Le premier modèle consiste en une maison d'habitation conçue totalement en espace habitable.

Dans le deuxième modèle, le rez de chaussée de l'habitation est aménagé en local, il peut occuper une partie ou toute la surface du rez de chaussée. Les étages supérieurs sont aménagés en appartement. Ces deux situations ont donné au quartier une fonction résidentielle et une fonction commerciale. Dans ce cas de figure, nous n'observons pas de hiérarchisation spatiale pouvant réaliser la transition de l'espace public à l'espace privé, la transition de la maison à la rue se fait directement dans la majorité des cas.

Dans cette perspective, nous remarquons que la surface réduite des parcelles influence en majorité la conception de l'habitation. En effet, la répartition des espaces intérieurs se fait autour d'un espace de distribution, en fonction d'un long couloir, d'un espace central (hall) non éclairé et non aéré ou d'une cour. La liaison entre les niveaux se fait par une cage d'escalier. L'organisation de l'habitation en L ou en U permet un éclairage sur les deux côtés adjacents ou sur un seul côté de l'habitation. De ce fait, les surfaces des espaces intérieurs sont très réduites.

Quant à l'organisation spatiale des chalets (état initial) nous remarquons une certaine hiérarchisation des espaces, du public au semi public, du semi privé au privé, elle véhicule un même principe d'agencement des espaces. Devant l'exiguïté du logement, un grand nombre de

chalets ont subi des transformations et des extensions que ce soit horizontalement ou verticalement, que nous allons essayer de clarifier ci - après.

VIII.8. Les transformations des habitations : l'illégalité du cadre bâti

Une observation globale du bâti nous permet de faire ressortir un important éventail de transformations, certains visibles de l'extérieur, d'autres relevant de l'appropriation spatiale de l'espace intérieur.

Au niveau des chalets, deux tendances ressortent : d'une part, une extension faite par partie, c'est-à-dire au fur et à mesure des besoins générés par l'évolution de la famille. Dans ce cas, une ou deux chambres et même une cuisine sont rajoutées au niveau du jardin, [cf. photo n° 10].

Photo n° 11 : Les extensions au niveau des chalets



[Source : Photo prise par l'auteur en juin 2010]

D'autre part, l'élimination du jardin du chalet témoigne d'une tendance vers un espace fermé et une tendance à une composition interne par étage dans l'ensemble des habitations. Nous avons observé chez un grand nombre d'habitants un ensemble de réalisations d'aménagements de manière à rendre l'espace plus habitable et plus approprié à nos coutumes et traditions.

Seules les familles démunies de ressources financières n'ont pu faire des transformations, la clôture du chalet a été fermée par des matériaux de récupération pour garder une certaine intimité, [cf. photo n° 11].

Photo n° 12 : La bidonvilisation des chalets



[Source : Photo prise par l'auteur en juin 2010]

Au niveau de l'habitat auto-construit informel, la conception de la maison permet la division de la famille en plusieurs cellules autonomes pourvues des commodités élémentaires (cuisines, wc, un coin d'eau.). En l'occurrence, nous pourrions dire que l'idée de transformation n'est pas uniquement liée à l'inadaptation, mais elle exprime aussi l'appropriation de l'espace habité par habitant selon ses pratiques culturelles, son mode de vie, son niveau socio-économiques, etc.

Ph Boudon souligne que : « les transformations opérées par les habitants sont une suite positive à une création architecturale. Suite positive parce que la réalité des habitations, dans leur « présence » et leur conception ont aidé les habitants à prendre conscience de leurs besoins et de les satisfaire. Positive également car sa conception particulière a rendu possible ces transformations. Autrement dit, l'existence de transformations signifierait un échec de la théorie mais non un échec de la réalisation architecturale. Les transformations seraient les signes d'une réelle appropriation d'où l'aboutissement de l'acte habiter, affirmant ainsi l'apport des habitants, leur participation, et donc la réussite de l'ensemble qui le leur permet. ».¹⁵⁸

L'implication de l'habitant dans la conception et la construction de son logement rend compte de la relation de l'habitant avec son espace. Le rejet d'une forme d'habitat proposée, qui

¹⁵⁸ BOUDON PH. : « Pessac de le Corbusier », coll. Aspects de l'urbanisme, Dunod, 1977, 176p.

ne se limite pas à un problème d'inadaptation sur le plan spatial, mais qui s'explique par la forme même de l'habitat qui, elle, ne permet pas une appropriation réelle dans l'espace et dans le temps.

VIII.9. La configuration de la rue

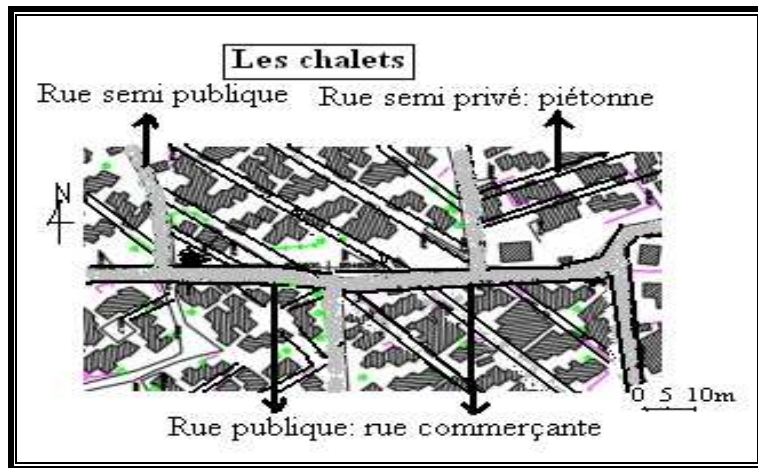
Les espaces extérieurs sont la résultante de la structure et de la composition de la forme urbaine, et l'alignement des constructions contribuent à la conception de la rue. Celle-ci est une forme physique, culturelle, économique et sociale, elle n'est pas une matière inerte, elle répond à une combinaison simultanée et infinie d'usages. Qu'elle soit réservée aux piétons ou aux automobiles, elles demeurent un élément fondamental de la lecture de la ville.

L'habitat auto construit qui forme une grande partie d'El Gammas rend difficile l'analyse hiérarchique et présente une certaine ambiguïté, contrairement au quartier conçu selon des normes et des critères morphologiques bien précis. Le tissu urbain d'El Gammas a fait ressortir comme espace urbain public « la rue » dont le rôle principal est de desservir les habitations.

Ce nouveau lotissement propose un tissu serré, permettant d'accentuer le vis-à-vis. De ce fait, la forte densité de construction ne permet pas de bénéficier d'espace collectif, ni d'aire de jeux pour enfants.

Vu l'hétérogénéité du type d'habitat à El Gammas, auto construit informel, habitat de transit (chalets), habitat illicite (bidonvilles), nous constatons plusieurs configurations de la rue selon son organisation hiérarchique et selon la taille (dimension de la rue) susceptible d'accroître le champ visuel offert par la rue.

Carte n° 34 : Configuration de la rue « les chalets »



[Source : Auteur]

La voirie de l'habitat de transit (les chalets) présente une certaine hiérarchisation spatiale. Dans les deux types d'organisation spatiale des chalets on retrouve les mêmes caractéristiques de la rue. On passe de la rue à caractère public (rue à grand trafic routier, rue commerçante, rue large), à la rue semi- publique (trafic routier et intensité commerciale moyenne) et à la rue privée (rue piétonne, largeur de 1,80 m à 2 m). [cf. carte n° 35].

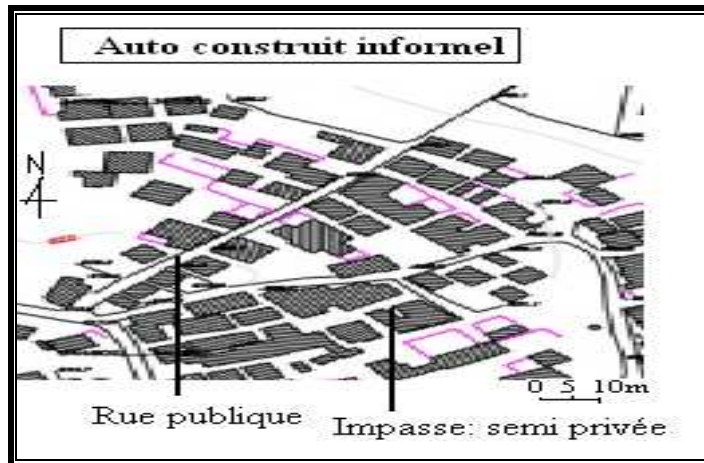
Carte n° 35 : Configuration de la rue « auto construit informel » type 1



[Source : auteur]

Il existe deux types de configuration spatiale au niveau de l'habitat auto-construit informel. Dans le premier type : les rues sont étroites et tortueuses ou sinueuses, présence d'impasse. Il existe quelques commerces de première nécessité. [cf. carte n° 36].

Carte n° 36 : Configuration de la rue « auto construit informel » type 2



[Source : auteur]

Dans le deuxième type : les rues sont rectilignes à trafic moyen qui facilitent l'accès, elles présentent de longues perspectives et ne présentent pas un ordre hiérarchique. Un grand nombre de constructions s'organise autour d'impasses. C'est le résultat d'une composition architecturale complexe. [cf. carte n° 37]. Il existe cependant quelques commerces de première nécessité qui bordent les rues.

D'une manière générale, El Gammas présente un grand nombre de rues à caractère semi-public et privé qui donne naissance à une zone résidentielle. Malheureusement la majorité des rues et ruelles ne sont pas asphaltées et sont dépourvues de trottoirs.

VIII.9.1. Animation au niveau de la rue

L'espace extérieur n'est pas perçu comme un espace vide de sens, mais il forme un lieu de contact, d'échanges et de communications. La concentration des boutiques et la multiplication des services contribuent à l'épanouissement de la rue. Ces activités ont bien contribué à sa conception et à son intégration. Ces pratiques commerciales sont à l'origine de nouvelles relations sociales dans le quartier et participent à l'animation de la rue.

Dans ce cas, l'espace extérieur n'est plus considéré comme un « dehors » vide de sens, mais il constitue un lieu d'échanges et de communication entre les habitants.

VIII.9.2. Les pratiques socio-spatiales de l'espace public

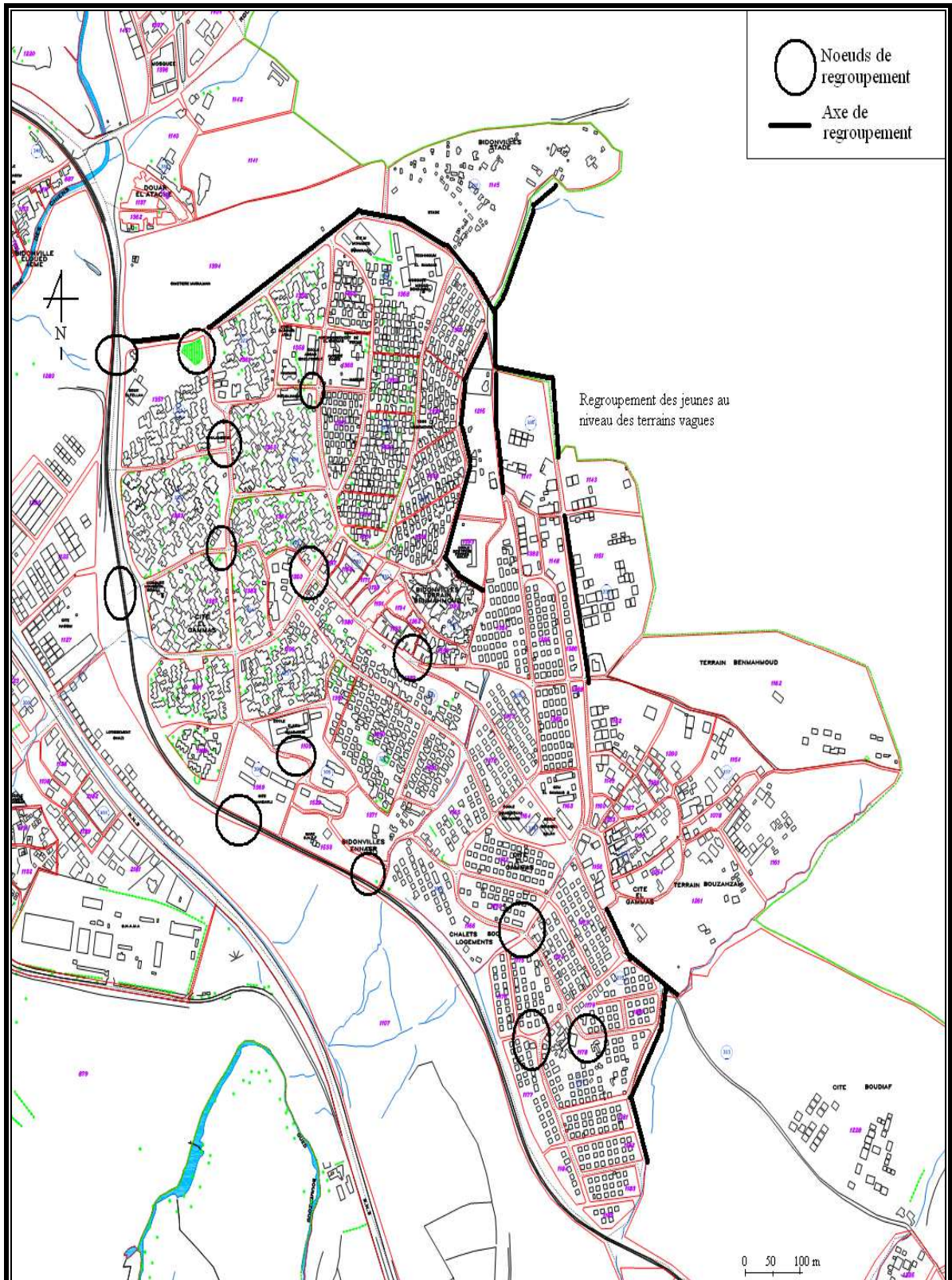
L'espace public d'El Gammas est caractérisé par une succession de commerces et un regroupement de population. La configuration du quartier est réduite à la simple présence de voirie et de commerces, il n'existe pas d'espaces verts aménagés, ni de parcs faisant partie des composantes de l'espace public extérieur.

La rue et son environnement construit sont considérés comme un espace urbain public susceptible d'être parcouru par divers acteurs sociaux. Les parcours constituent la structure primaire de chaque quartier ; « A l'intérieur de la configuration physique de nos parcours, il existe des configurations dotées de sens, des configurations sémiotiques qui servent de cadre effectif aux diverses pratiques sociales. ».¹⁵⁹

Les nœuds formés par le croisement de rues offrent des perspectives plus larges et plus riches. Ils servent au rassemblement de jeunes et des vieux qui leur donne une vie et un sens. L'habitat auto-construit informel présente une organisation spatiale où la rue tend à devenir l'espace urbain déterminant qui structure le quartier. [cf. carte n° 38].

¹⁵⁹ BOULEKROUN H. « L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains villes de Constantine et Annaba », Thèse de Doctorat d'Etat, Option Urbanisme, Université de Constantine, Département d'Architecture et d'urbanisme, 2006, p. 28.

Carte n° 37 : Les lieux de regroupement des jeunes à El Gammas



[Source : Enquête de terrain 2010]

VIII.10. Les activités et équipements structurant le quartier

Les équipements jouent un rôle important dans l'organisation et la structuration de la ville d'une manière générale et du quartier d'une manière particulière. Au niveau du quartier El Gammas, nous constatons un sous équipement [cf. tableau n°16]. Les structures existantes restent insuffisantes. Seuls les équipements de première nécessité existent au niveau de la cité. Les premiers équipements viennent se greffer à partir de 1979, date d'installation des premiers habitants occupant les 500 chalets (école, polyclinique, mosquée, etc.).

L'analyse de l'état d'équipement au sein d'El Gammas montre que seuls les équipements éducatifs (primaire et moyen) sont suffisants. L'unique maison de jeunes qui existe n'offre pratiquement aucun service à la population juvénile car elle ne présente aucune activité culturelle. Le sous équipement d'El Gammas en matière d'infrastructure socio-culturelle encourage les jeunes à l'oisiveté.

Par ailleurs, on commence à assister à la naissance de fonctions libérales telles que : médecins, pharmaciens, bureaux d'études etc. L'existence de commerces a permis de créer une dynamique dans une grande partie des rues du quartier. Une partie ou l'ensemble du rez de chaussée des habitations, que ce soit au niveau des chalets ou de l'auto-construit informel, est destinée à une activité commerciale.

L'insertion des activités est partout perceptible, elle s'ordonne en fonction de la trame viaire ; les caractéristiques morphologiques du quartier se voient complètement modifiées. Il s'agit d'une autre incidence de l'évolution de la maison d'habitation.

Tableau n° 16 : Les équipements existants au sein du quartier

Santé	Education et culture et culte	Sport	Administrations	Services
Polyclinique	6 écoles primaires fondamentales	Terrain de sport	Siège d'arrondissement APC	
	2 CEM		Antenne OPGI	PTT
	4 mosquées			Sureté nationale
	Maison de jeunes			Cimetière
	1 technicum			Marché

[Source : Investigation personnelle 2010]

Le quartier est dépourvu d'infrastructures de sport, de jeux et de loisirs. La mosquée demeure l'élément vital et dominant ; elle est le premier équipement structurant du quartier, elle représente pour la population « l'élément d'unicité ».

Enfin, nous pourrions dire que les équipements existants n'ont pas été compatibles avec les besoins de la population d'El Gammas. Un souk informel occupant les trottoirs de l'axe principal du quartier fut éradiqué en mai 2009, pour le remplacer par un marché couvert.

Tableau 17 : Tableau synoptique des deux zones d'étude : Boudraa Salah et El Gammas

	Boudraa Salah	El Gammas
Structure physique	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu colonial selon un schéma orthogonal (cité de recasement). - Tissu de forme régulière (cité de recasement). - Tissu post - indépendant, très compact (auto-construit). - Ilot de petite et moyenne dimension. - Parcelles formes irrégulières et variées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu post- indépendant, moyennement compact (chalets). - Tissu de forme régulière (chalets à l'état initial). - Tissu post- indépendant, très compact. - Ilot de petites dimensions. - Ilot de formes irrégulières et variées.
Processus d'urbanisation	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation commerciale se situe sur l'axe principal et le routes secondaires. - Transition direct du privé au public. - Les espaces de regroupement sont la rue, la ruelle, l'impasse et les rues piétonnes, les terrains vagues et la forêt. - Les façades sont ouvertes vers la rue et les ruelles piétonnes. - Ruelles non accessibles aux véhicules. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'animation commerciale se situe sur l'axe principal au niveau des chalets. - l'animation commerciale se situe sur l'axe principal et sur les voies secondaires au niveau de l'habitat auto-construit. - Transition direct du privé au public. - Les espaces de regroupement sont la rue, la ruelle, l'impasse et les rues piétonnes, les terrains vagues et la forêt. - Les façades sont ouvertes vers la rue et les ruelles piétonnes. - Rues non accessibles aux véhicules.
Conditions juridiques et processus de production architecturale	<ul style="list-style-type: none"> - Illégalité du foncier : construction sans permis de construire. - Parcelle réduites. - Construction à plusieurs étages. - Les chalets ont subit des transformations horizontales et verticales. - Auto construction et auto gestion de l'espace. - Occupation de toute la parcelle. - Différents types d'architectures. - Maison extravertie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Illégalité totale du foncier : construction sans permis de construire. - Parcelle réduites. - Construction à plusieurs étages. - Les chalets ont subit des transformations horizontales et verticales. - Auto construction et auto gestion de l'espace. - Occupation de toute la parcelle. - Différents types d'architectures. - Maison extravertie.

[Source : investigation personnelle]

Conclusion

Le quartier El Gammas est largement marqué par une absence de bien-être. La forte concentration d'habitat et de population ne favorise point la bonne gestion de l'environnement urbain du quartier. Ce dernier est marqué par une organisation à caractère mélangé et diffus. L'hétérogénéité des types d'habitat existants, configuration spatiale anarchiques et désordonnées est une source de crainte des habitants et des pouvoirs publics.

Sur le plan social beaucoup reste à faire, particulièrement en ce qui concerne la destinée des habitants des chalets et des bidonvilles. Malgré la volonté des habitants de s'insérer dans le processus d'urbanité, la création de la vie urbaine n'a pu aboutir. La marginalité physique de ces quartiers a accentué leur marginalité sociale.

Le logement constitue un facteur d'équilibre essentiel, c'est aussi un facteur d'équilibre et de stabilité. C'est un moyen d'insertion et d'intégration à la société. Le conseil national économique et social (CNES) insiste sur le fait que « le logement est sans conteste, le besoin le plus sensible, satisfaire une telle demande peut s'avérer un puissant stimulant pour la stabilité des populations. »

Dans ce sens, la pression des habitants, la crise de logement et le chômage sont tels qu'il est impossible pour les pouvoirs publics de détruire les constructions illégales et d'appliquer l'interdiction absolue de l'exercice des activités commerciales dans les espaces à usage d'habitation.

Ainsi le mouvement de régularisation ne peut être perçu comme un changement d'attitude positif de la part de l'administration, mais comme « un passe – droit » qui s'est imposé. En effet, de grandes opérations de restructuration sont en cours pour améliorer les conditions d'habitat. Cependant, il reste encore beaucoup à faire du point de vue des infrastructures et des équipements socio-économiques nécessaires à la vie urbaine.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

L'Algérie post indépendante voit sa périphérie s'urbaniser par les logements collectifs et l'habitat précaire. Aujourd'hui, en plus des lotissements réglementés, se sont les constructions individuelles informelles qui se développent sans que les pouvoirs publics parviennent à y mettre fin.

L'explosion démographique et l'exode rural vers les grands centres urbains, les retards accumulés dans la réalisation des logements sociaux vont encourager les lotissements informels et les constructions illicites. « La progression de l'étalement, comme nous le constatons, bouleverse les plans d'urbanisme pré-établis. Ajouter à cela, le peu de rigueur dans l'application de ces derniers et les villes sont obligatoirement confrontées à un dysfonctionnement auquel il est difficile de répondre. ».¹⁶⁰

En effet, l'absence d'une politique rigoureuse du foncier est à l'origine de multiple dysfonctionnement dans l'organisation et la gestion des périphéries. Dans ce sens, devant l'urbanisation périphérique galopante, Constantine cumule plusieurs handicaps devant la production anarchique de l'habitat informel à savoir, absence de réseaux d'assainissement (VRD), déficit en eau potable, absence de ramassage des ordures ménagères, équipements et services déficitaires etc. Afin d'atténuer les effets de cette urbanisation incontrôlée, les pouvoirs publics mettent en place de nouveaux instruments d'aménagement du territoire et de planification spatiale, mais qui ne sont toujours pas appliqués.

L'étude de la morphogénèse des deux quartiers Boudraa Salah et El Gammas révèle des particularités quant à leur création. Le quartier Boudraa Salah est né de la période coloniale, il s'est développé à partir d'un noyau originel formé par la cité de recasement, construite dans le but de regrouper les habitants occupant les bidonvilles situés dans la périphérie proche et de surveiller la population autochtone. Avec le temps, la cité se retrouve inadaptée aux besoins et mode de vie des habitants. Des transformations ont été effectuées ; les maisons qui bordent la rue ont bénéficié d'un permis de construire, par contre celles qui sont à l'intérieur de la cité sont toujours à l'état initial mais dans une situation très précaire.

¹⁶⁰ ARAMA Y. : « Péri-urbanisation, mondialisation, modernisation des villes l'exemple de Constantine. », Thèse de Doctorat d'Etat, Option Urbanisme, 2007, p. 155.

D'autres habitations spontanées sont venues se greffer occupant les terrains privés dont le statut reste indéterminé. Par conséquent le parcellaire initial et les extensions ont subi des transformations suivant le mode de vie et les besoins des habitants.

Quant au quartier El Gammas, s'est développé pratiquement sur un terrain nu (mises à part quelques maisons au nombre de trois à quatre implantées par ci et par là sur les terrains privés). La cité de transit formée de chalets a été la première implantation urbaine qui date de 1977. La deuxième extension s'est faite grâce à l'initiative des propriétaires fonciers suite à la vente de parcelles de terrain aux particuliers par des actes « sous seing privé ». Le quartier adopte un tracé confus et dense dans sa structure globale due essentiellement à la structure des ilots et aux moyens limités des habitants. Cette situation influe négativement sur le côté hygiénique et sanitaire des quartiers. La séparation entre l'espace privé et l'espace public est assurée par un système de rues, de ruelles et d'impasses. Dans les quartiers à caractère informel, la rue est l'espace urbain déterminant qui structure le quartier.

Les deux quartiers en question présentent des similitudes quant à l'organisation et la structuration de l'espace urbain. Cependant, ce type d'habitat à caractère informel a favorisé l'émergence de beaucoup de problèmes liés aux aspects suivant : hygiène, aménagement, équipements, sécurité etc. Malgré ces problèmes, l'habitat auto-construit informel continue d'évoluer et de s'insérer dans le cadre urbain, tout en essayant de s'adapter aux exigences de la vie moderne. Le bien-être des habitants est affecté du fait de la concentration de la pauvreté d'une moindre qualité de l'habitat et de l'environnement.

A l'issue de cette partie, nous pourrions affirmer que les quartiers informels font ressortir une véritable marginalité socio-spatiale. Effectivement, l'amélioration de la qualité du parc logement et la lutte contre l'habitat auto-construit se place au centre des préoccupations du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Une fois que les bases théoriques de notre travail de recherche sont posées et le territoire d'étude analysé dans son contexte urbain ; il nous est possible maintenant, de détailler les aspects méthodologiques, l'analyse et l'interprétation des données que nous allons utiliser dans la suite de notre recherche à savoir la troisième partie.

TROISIEME PARTIE

ASPECTS METHODOLOGIQUES, ANALYSE ET INTERPRETATION

DES DONNEES DE LA RECHERCHE

INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE

La deuxième partie nous a permis de connaître le cadre de l'étude à travers une approche historique, monographique et urbanistique de la commune de Constantine, et particulièrement des deux quartiers cibles à savoir Boudraa Salah et El Gammas.

L'objectif d'étude s'efforcera comme stipulé précédemment, de mettre en exergue, l'impact de l'environnement urbain caractérisant les quartiers périphériques d'habitat informel sur la violence et les incivilités tels qu'ils sont perçus. Dans les chapitres qui suivront, nous entamerons l'analyse qui va permettre la vérification des hypothèses de recherche. Cette présentation sera illustrée par des données statistiques et des interprétations.

CHAPITRE IX : DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Introduction

Compte tenu de la complexité de l'approche, il a été envisagé l'élaboration de ce chapitre dans lequel nous tenterons d'explicitier en détail la démarche entreprise pour la collecte et le traitement des données. En premier lieu, nous expliquerons le champ d'investigation, ensuite nous nous attèlerons sur le choix des terrains d'enquête, nous éclairerons les caractéristiques en habitations et en population des deux quartiers, nous définirons l'échantillonnage, la collecte des données, la technique du questionnaire et enfin les modèles d'analyse des traitements des données.

IX.1. Le champ d'investigation : justifications et précisions

L'exploitation des données au niveau des services de la médecine légale du centre hospitalo-universitaire de Constantine a permis de montrer l'importance du phénomène de violence. Pour cela, nous avons essayé de mettre en évidence l'état des agressions au niveau des quartiers de la ville de Constantine. Les données statistiques recueillies se réfèrent au mois d'octobre (le mois d'octobre a enregistré le plus grand nombre d'agressions) et ce durant trois années consécutives 2005, 2006, 2007 ; le choix de trois années consécutives a permis de mesurer l'évolution du phénomène de violence.

Pour pouvoir calculer les incidences, nous avons au préalable calculé les effectifs de la population durant les années 2005, 2006, 2007 sur la base de laquelle les incidences pour 10 000

habitants ont été calculées. Pour cela, nous avons alors utilisé « la formule de projection de la population. ». ¹⁶¹

$$P_n = P_o (1+i)^n$$

P_n = Effectif de la population de l'année à calculer

P_o = Effectif de la population de l'année 1998

I = 1.5 % (Taux d'accroissement de la commune de Constantine)

n = le nombre d'années entre les deux dates

A titre indicatif, nous constatons à travers le tableau synoptique n° 21 qui représente la sommation des agressions par quartier durant les 03 années consécutives, que le taux d'incidence moyen des agressions pour 10 000 habitants au niveau du quartier El Gammas est égal à 6.45 / 10 000.

A Boudraa Salah, le taux d'incidence moyen est de 4.16 / 10 000. Au niveau de Boumerzoug, il est 5.70 / 10 000. Rappelons que le taux d'incidence moyen est assez significatif dans les quartiers comme Belle vue, le taux d'incidence est de 2.11 / 10 000, à Sidi Mabrouk il est de 1.66 / 10 000, à Zouaghi est de 1.97 / 10 000 et à Boussouf, il est égal à 4.67 / 10 000. [cf. *tableau n°21*]. Selon les trois années consécutives nous remarquons qu' :

En octobre 2005, le plus fort taux d'incidence moyen des agressions pour 10 000 habitants est représenté par le quartier des frères Abbas à 4.30 / 10 000, à El Gammas, il est de 3.48 / 10 000, à Boudraa Salah, il est de 2.61 / 10 000. [cf. *tableau n°18*].

En octobre 2006, le plus fort taux d'incidence moyen des agressions pour 10 000 habitants est représenté par le quartier El Gammas de 11.04 / 10 000, frères Abbas 9.41 / 10 000 et Boudraa Salah, il est de 6.25 / 10 000. [Cf. *tableau n°19*].

Enfin, en octobre 2007, le plus fort taux d'incidence moyen des agressions pour 10 000 habitants est représenté par le quartier Boumerzoug 9.37 / 10 000, El Gammas, il est de 5.50 / 10 000, à Boudraa Salah, il est de 4.93 / 10 000 [cf. *tableau n°20*]. Ces chiffres révèlent la répartition des agressions dans les différents quartiers de la ville de Constantine.

¹⁶¹ Office National des Statistiques (ONS).

Une autre précision méthodologique semble nécessaire. Nous nous sommes concentrés sur les agressions en milieu urbain, objet principal de notre investigation. En matière d'agression, on a la victime d'une part et l'agresseur nominal ou au pluriel d'autre part, avec une localisation aussi précise que possible des quartiers concernés (lieu de résidence) [cf. tableaux en annexe n° 3, 4, 5].

L'adresse relevée est celle de la victime de l'agression et de l'agresseur¹⁶² en question, elle est supposée définir le quartier à risque. On note que les victimes et les agresseurs sont en majorité de sexe masculin.

Nous constatons un taux d'incidence moyen, plus élevé au niveau des quartiers périphériques, car ils sont les plus touchés par la violence (agressions) et plus particulièrement au niveau des quartiers d'habitat à caractère informel. D'autre part, nous remarquons que les quartiers où le nombre d'agressions est élevé ne sont pas ceux où le taux d'incidence est le plus élevé et inversement.

¹⁶² L'adresse de l'agresseur n'est pas indiquée dans tous les dossiers.

Tableau n° 18 : La répartition des agressions par quartiers à Constantine en octobre 2005 pour 10 000 habitants

Quartiers	Nombre d'agressions	Nombre d'habitants 2005	Incidence / 10.000 habitants
Frères Abbas	09	20936	4.30
Djebel ouahch	04	11098	3.60
El Gammas	09	25859	3.48
Lakhdar Kouhil	03	9989	3.00
Boudraa Salah	04	23639	1.69
Bentellis	04	17694	2.26
Bencherghi	03	13318	2.25
Boumerzoug	01	5179	1.93
Boussouf	04	21087	1.90
Cité des Martyrs	01	5993	1.67
E.A.K	05	38845	1.29
Sakiet sidi Youcef	02	16647	1.20
S.M.K	04	35586	1.12
Zouaghi	01	9989	1.001
Daksi	02	24417	0.819
Belle vue	01	13984	0.715
Ziadia	01	18867	0.530
4ème Km	Inexistant	11931	/
Chaab Rsas	Inexistant	9071	/
Kadour Boumedous	Inexistant	14983	/

[Source : Etabli par l'auteur en 2008 à partir des données de la médecine Légale CHUC et de l'ONS]

Tableau n° 19 : La répartition des agressions par quartiers à Constantine en octobre 2006 pour 10 000 habitants à Constantine

Quartiers	Nombre d'agressions	Nombre de population 2006	Incidences / 10.000 habitants
El Gammas	29	26247	11.04
Frères Abbas	20	21250	9.41
Djebel ouahch	10	11265	8.88
Boumerzoug	04	5257	7.61
Boudraa Salah	15	23994	6.25
Ziadia	11	19150	5.74
Daksi	13	24783	5.24
Boussouf	11	21403	5.13
Lakhdar Kouhil	05	10138	4.93
E.A.K	17	39427	4.31
Benchergui	05	13518	3.70
Bentellis	06	17960	3.34
Kadour Boumedous	05	15208	3.29
Cité des Martyrs	02	6083	3.29
Sakiet sidi Youcef	05	16897	2.96
Belle vue	04	14194	2.82
4ème Km	03	12111	2.48
S.M.K	04	36119	1.11
Chaab Rsas	01	9206	1.09
Zouaghi	Inexistant	10138	/

[Source : Etabli par l'auteur en 2008 à partir des données de la médecine Légale CHUC et de l'ONS]

**Tableau n° 20 : La répartition des agressions par quartiers à Constantine
en octobre 2007 pour 10 000 habitants à Constantine**

Quartiers	Nombre d'agressions	Nombre de population 2007	Incidences / 10.000 habitants
Boumerzoug	05	5336	9.37
Boussouf	15	21724	6.90
Cité des Martyrs	03	6174	4.85
Zouaghi	05	10290	4.85
Daksi	12	25155	4.77
El Gammas	12	26641	4.50
Boudraa Salah	10	24354	4.10
Frères Abbas	08	21569	3.70
Belle vue	05	14407	3.47
Djebel ouahch	03	11433	2.62
E.A.K	10	40019	2.49
S.M.K	09	36661	2.45
Kadour Boumedous	04	18230	2.19
Bentellis	04	18830	2.12
Ziadia	04	19438	2.05
Lakhder Kouhil	02	10291	1.94
Sakiet sidi Youcef	03	17151	1.74
4ème Km	02	12293	1.62
Benchergui	02	13721	1.45
Chaab rsas	01	9345	1.07

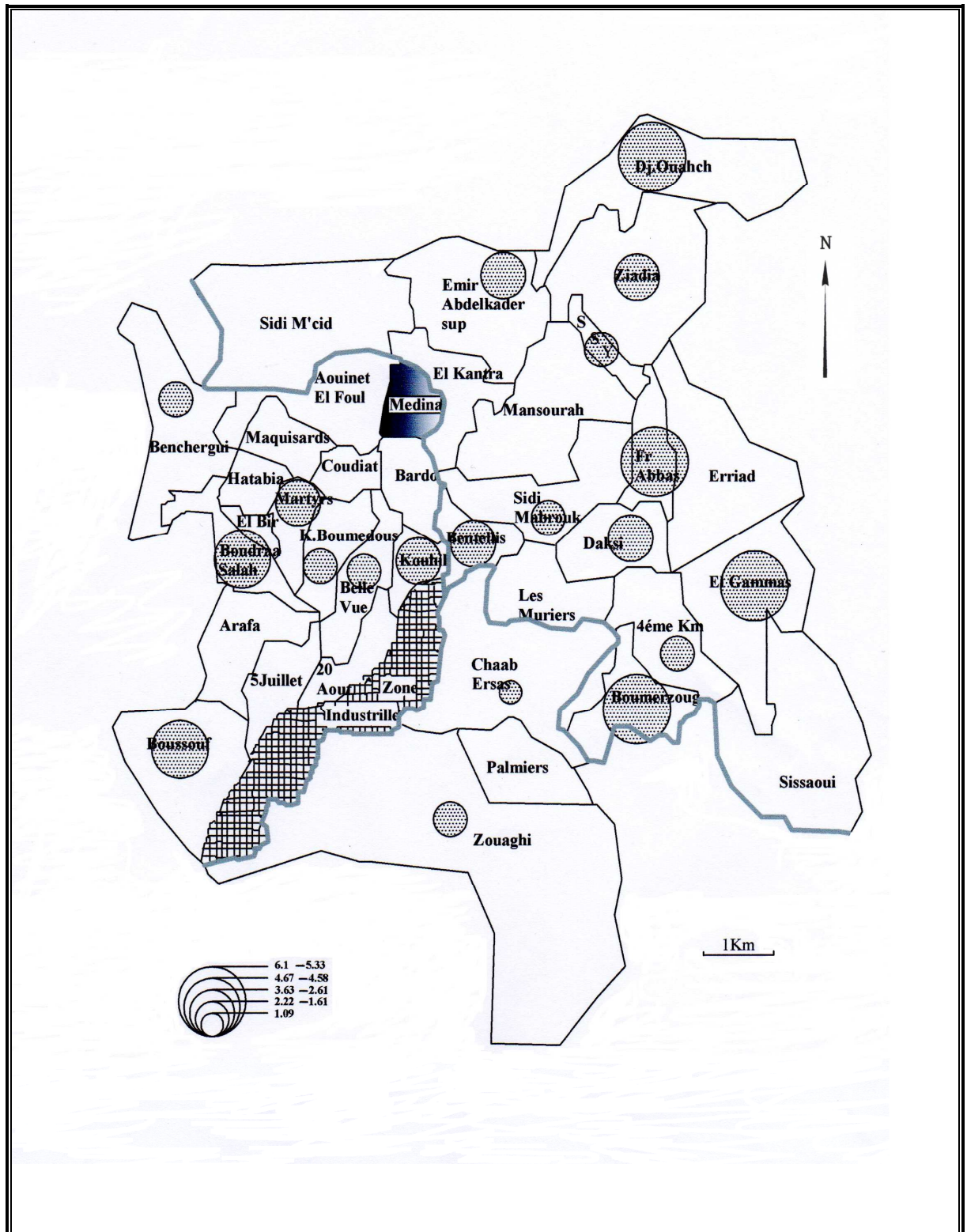
[Source : Etabli par l'auteur en 2008 à partir des données de la médecine Légale CHUC et de l'ONS]

Tableau n° 21 : Taux d'incidence moyen des agressions pour 10 000 habitants durant le mois d'octobre des trois années consécutives 2005 / 2006 / 2007 à Constantine

Quartiers	Nombre d'agressions moyen	Nombre de d'habitants moyen	Incidence moyen / 10.000 habitants
El Gammas	17	26249	6.47
Boumerzoug	3	5257	5.70
Frères Abbas	12	21252	5.64
Djebel ouahch	6	11265	5.33
Boussouf	10	21405	4.67
Boudraa Salah	10	23996	4.16
Daksi	9	24785	3.63
Cité des Martyrs	2	6083	3.28
Lakhdar Kouhil	3	10139	2.96
E.A.K	11	39430	2.79
Bentellis	5	18161	2.75
Ziadia	5	19152	2.61
Benchergui	3	13519	2.22
Belle vue	3	14195	2.11
Zouaghi	2	10139	1.97
Kaddour Boumedous	3	16140	1.86
Sakiet sidi Youcef	3	16898	1.77
S.M.K	6	36122	1.66
4^{ème} Km	2	12112	1.61
Chaab rsas	1	9207	1.09

[Source : Etabli par l'auteur en 2008 à partir des données de la médecine Légale CHUC et de l'ONS]

Carte n° 38 : Etat des agressions par quartier à Constantine Taux d'incidence moyen /
10 000 habitants durant le mois d'octobre 2005 / 2006 / 2007



[Source : Auteur 2008]

I.2. Rappel des hypothèses de la recherche

Avant d'entamer l'analyse et l'interprétation des résultats, il est nécessaire de rappeler les hypothèses ayant constitué le point de départ de notre investigation et qui ont été déjà formulées dans la problématique. En effet, l'hypothèse principale consiste à vérifier si les quartiers périphériques à forte densité et de caractère informel génèrent une forme de marginalité socio-spatiale et sont des lieux privilégiés de manifestation de la violence. Quant aux hypothèses dérivées, elles consistent à vérifier que :

- l'accroissement de l'habitat informel en périphérie des villes, par le fait qu'il est en marge, entraîne le développement de la violence.
- Le manque d'équipements d'accompagnement (culturels, de loisirs et de sport), pousse la population juvénile à la délinquance.
- L'exiguïté du logement et la forte densité dans les quartiers à caractère informel poussent les jeunes vers l'extérieur, dans la rue, ce qui favorise la naissance de conflits et d'agression.
- La proximité socio spatiale est à l'origine des conflits de voisinage et par voie de conséquence l'apparition d'incivilités dans le quartier.
- La multiplication des incivilités dans le quartier accroît le sentiment d'insécurité.

IX.3. Choix des terrains d'enquête

Afin d'élargir la base de l'étude et éviter la singularité d'un quartier, nous avons choisis deux quartiers Boudraa Salah et El Gammas dont le taux de violence est important selon les statistiques recueillis au niveau des services de la médecine légale. [cf. tableau n°21]

Cette sélection a tenu compte de nombreux critères et représente une synthèse de la majorité des conditions recherchées à savoir : le taux de violence élevé, la localisation géographique spécialement dans l'espace en périphérie urbaine de Constantine et le caractère informel de l'habitat. Ces critères ont été une des principales préoccupations de la recherche. Nous avons pris en considération deux principales variables : l'environnement urbain et la violence.

L'objectif n'est pas de procéder à une étude comparative entre deux quartiers, l'un connu pour être sécurisant et un autre pour être insécurisant. Mais, notre recherche tente plutôt d'identifier davantage le phénomène de violence dans deux quartiers périphériques à forte densité et à caractère informel. Cette étude va permettre de constater qu'à des mêmes conditions socio-spatiales, le phénomène de la violence s'exprime de la même manière. En guise d'approfondissement de l'enquête, d'autres critères ont été pris en considération tels que :

- la situation géographique : Les deux quartiers se situent à la périphérie de la ville de Constantine. Tel est le choix établi dans notre recherche ;
- la profondeur historique : l'origine du quartier de Boudraa Salah remonte à la période coloniale, et celle du quartier El Gammas à la période postindépendance ;
- la typologie d'habitat : Le tissu urbain des deux quartiers est composé essentiellement de l'habitat individuel ;
- le statut juridique: Au niveau des deux quartiers, la majorité des constructions sont soit des propriétés communales (en situation non régularisé), soit des propriétés construites sur des terrains privés (pratique de l'acte sous seing privé). Il faut ajouter à cela l'existence de bidonvilles.
- Le niveau socio économique : Il est pratiquement identique, une population aux revenus restreints voire très faibles.

Ceci va permettre non seulement l'identification du phénomène de violence, mais de déceler surtout l'impact sur l'environnement urbain en question.

IX.4. Caractéristiques en habitat et en population des deux quartiers

Afin d'assurer l'homogénéité dans le tissu urbain au sein des deux quartiers, nous avons délimité un secteur particulier formé par de l'habitat à caractère informel pour l'étude. Cette délimitation a été faite en procédant à l'exclusion de l'habitat collectif, car cette typologie d'habitat ne se prête pas à l'analyse.

Nous sommes en présence de deux quartiers composés par : un habitat individuel auto-construit informel, un habitat précaire (bidonvilles), un habitat individuel de transit composé de chalets (type F2, F3) construits en 1977 dans le cadre de la R.H.P. (Résorption de l'Habitat Précaire). Ces chalets n'ont pas gardé leur morphologie d'origine ; mais ils ont subi des transformations et des extensions sans autorisation, ce qui les met en situation informelle.

Il existe un autre type d'habitat datant de la période coloniale au niveau du quartier Boudraa Salah ; ce qui donne la particularité à ce quartier du point de vue ancienneté. La cité de recasement en question est formée de maisons individuelles de surface très réduite (moins de 40 m²). Ces maisons individuelles n'ont pas gardé leur morphologie d'origine mais ont subi des transformations dans la plupart des cas sans permis de construire ce qui les met en situation informelle.

La partie qui se prête à l'étude au niveau du site de Boudraa Salah est formée de 2120 constructions, avec une population de 15934 habitants. La zone d'étude est formée de 2523 logements occupés par 2816 ménages. Quant au quartier El Gammas, il est constitué de 3459 constructions abritant une population de 24638 habitants, formé de 4114 logements occupés par 4448 ménages. A travers ces chiffres, nous pouvons remarquer la forte densité au niveau des deux quartiers.

En définitive, l'environnement urbain des quartiers à analyser a été défini à travers un ensemble de critères déjà cités jugés comme étant susceptibles de répondre à nos objectifs et à nos hypothèses.

Tableau n° 23 : Caractéristiques en logements et en population des deux quartiers

Quartier	Nombre de constructions	Nombre de ménages	Nombre de logements	Masculin	Féminin	Population Totale
Boudraa Salah	2120	2816	2523	7975	7959	15934
El Gammas	3459	4448	4114	12004	12252	24638

[Source : l'auteur à partir des données de l'Office National des Statistiques RGPH 2008]

IX.5. L'échantillonnage : choix de la population d'étude

Compte tenu de l'objectif de la recherche et pour mener à bien cette étude, nous avons constitué un échantillon représentatif de la configuration spatiale et démographique des dits quartiers. Nous avons pris comme unité « la construction ». Nous avons raisonné sur le global, c'est-à-dire en faisant la somme des constructions des deux quartiers cibles soit 5579 constructions. En fonction du nombre total de constructions, nous avons tiré un échantillon de 5%, soit 279 constructions.

Pour une répartition équitable des constructions à enquêter par rapport à chaque quartier, nous avons établi des proportions qui se présentent comme suit : au niveau du quartier El Gammas : 62%, soit un effectif de 173 constructions (une personne à enquêter par construction) et au niveau du quartier Boudraa Salah 38%, soit un effectif de 106 constructions (toujours une personne à enquêter par construction).

IX.5.1. Importance relative à la population à enquêter par type d'habitat

Devant la diversité des types d'habitat existants dans les deux quartiers d'étude à savoir : l'habitat auto-construit informel, l'habitat individuel (recasement), l'habitat individuel (chalets), l'habitat précaire (les bidonvilles) ; un échantillon de type probabiliste stratifié a été envisagé. Ainsi, nous avons déterminé les pourcentages de chaque strate qui correspondent aux types d'habitat cités.

Après calcul, nous avons constaté le nombre réduit de constructions à enquêter concernant les chalets et les bidonvilles du quartier Boudraa Salah. A cet effet, nous avons augmenté le nombre de constructions sur lesquels va porter l'enquête, dans le but de faire une meilleure lecture des résultats statistiques.

Effectivement, 7 constructions ont été rajoutées au type d'habitat constitué de chalets et 14 constructions au type d'habitat constitué de bidonvilles. Nous sommes parvenus dans ce cas à 112 constructions à enquêter au lieu de 106 constructions au niveau du quartier Boudraa Salah.

L'échantillon par type d'habitat ainsi constitué se présente comme suit :

Au niveau du quartier Boudraa Salah, nous avons 112 constructions répartis comme suit :

- Les chalets : 13,34% soit 21 constructions
- Bidonvilles : 3,67% soit 18 constructions
- L'auto construit informel : 47,26% soit 50 constructions
- La cité de recasement : 22% soit 23 constructions

Au niveau du quartier El Gammas, nous avons 181 constructions répartis comme suit :

- Les chalets : 66,49% soit 115 constructions
- Les bidonvilles : 16,94% soit 29 constructions
- L'auto-construit informel : 20,98% soit 37 constructions

Cet échantillonnage stratifié a été fait pour respecter l'importance relative de la population de chaque type d'habitat dans l'échantillon afin d'obtenir une représentativité suffisante des deux quartiers en question. Ce processus a permis de constituer un échantillon de 293 individus d'âge, de sexe et de catégories socioprofessionnelles diversifiés allant de la femme au foyer jusqu'au cadre.

La méthode d'échantillonnage a consisté dans le choix des sujets. Sur les lieux, nous avons procédé à un tirage au hasard. Comme le souligne Ghigione et Matalon, « Il est possible de constituer un échantillon correct en se rendant sur les lieux et en procédant sur place à un tirage au hasard parmi les personnes présentes. ».¹⁶³

IX.6. La pré – enquête

La pré-enquête est un protocole élaboré pour faire l'objet d'un test sur le terrain et qui a pour objectifs de préciser les hypothèses, l'élaboration de l'outil de recueil des informations : le questionnaire. H. Chauchat considère que « la pré-enquête est la première approche du terrain, à partir de laquelle il sera possible de reformuler les hypothèses de recherche et d'analyser les

¹⁶³ GHIGLIONE R., MATALON B. : « Les enquête sociologiques : Théories et pratiques », Armand Colin, Paris, 1995, (5^{ème} édition), 301 p.

indicateurs et construire les instruments d'observation. »¹⁶⁴. Nous avons utilisé deux méthodes de recueil des données : l'observation directe et les entretiens.

IX.6.1. L'observation exploratoire

Nous avons procédé d'une part à l'observation du contexte architectural et urbain du terrain d'étude tels que : l'état du bâti, l'existence ou non des équipements publics et des commerces. D'autre part, nous avons observé le comportement des habitants au sein de leur quartier tels que : le regroupement des jeunes dans le quartier, l'existence ou non des incivilités, etc. Nous nous sommes rendus régulièrement, nous avons parcourus les rues et ruelles, pris des repères spatiaux (des points de rencontres...) dans le but de mieux l'observer de l'intérieur. Cette observation a permis de relever les faits pouvant exister au sein des deux quartiers d'étude.

IX.6.2. L'entrevue

Le recours à cette technique d'investigation a permis de compléter les données. Pour ne pas permettre à nos questionnés d'aller loin du sujet, nous avons entrepris des entretiens semi-directifs composés de questions ouvertes ce qui a contribué à collecter le maximum d'informations auprès des enquêtés.

Les entretiens sont effectués auprès :

- du président de l'Assemblée Populaire Communale (APC), du responsable du service d'urbanisme et du service de recensement. Les entretiens entrepris ont permis de connaître les étapes de croissance du quartier et le statut juridique des constructions, ainsi que l'origine de la population qui occupe le quartier ;
- des deux présidents des associations de quartiers : Ces derniers nous ont fait connaître les difficultés qu'ils endurent, ainsi que les différentes démarches qu'ils ont entreprises afin de pallier aux problèmes existant au sein de leur quartier tels que : l'état dégradé des voies et des trottoirs, l'amiante au niveau des constructions (chalets), le statut juridique des constructions encore gelé de la part des pouvoirs publics ;

¹⁶⁴ CHAUCHAT H. : « L'enquête en psycho-sociologie », Presse Universitaire de France, (3^{ème} édition éd.), Paris, 1995, 253 p.

- de trois personnes âgées des deux quartiers cibles : Ils nous ont aidés à retracer la genèse du quartier, l'origine géographique des habitants et les raisons qui les ont poussés à occuper les lieux. Nous avons tenté de comprendre à travers leurs récits les conditions de vie des habitants, la perception de l'environnement spatial et social, les attentes et les espoirs déçus.

L'entrevue de recherche a d'autre part abordé l'aspect qui se rapporte aux actes violents pratiqués au sein du quartier.

IX.7. Méthode et technique de collecte des données

En ce qui concerne l'enquête proprement dite, nous utilisons l'approche quantitative. Elle permet, via un questionnement fermé, d'identifier les facteurs significatifs grâce à des outils statistiques. Dans l'analyse quantitative le moyen d'objectiver la démarche réside dans la transformation du contenu en chiffres et le sens provient des relations statistiques entre ces chiffres.

Ainsi, l'élaboration de la technique du questionnaire pour l'étude de la marginalité socio-spatiale, violence et sentiment d'insécurité dans les quartiers en périphéries urbaines de Constantine a permis de compléter l'observation et les entrevues, de renforcer les données statistiques de la police et de la gendarmerie sur la montée de la violence et enfin de pallier à l'évidence que certaines agressions n'ont pas été sujets à des déclarations au niveau du service de la médecine légale du CHU de Constantine. La technique du questionnaire permet de faire une analyse à la fois descriptive et explicative du phénomène de violence au sein des deux quartiers périphériques de Constantine à savoir Boudraa Salah et El Gammas.

Après avoir collecté le maximum de données sur la population d'étude, nous avons rassemblé dans un premier temps toutes les questions que nous souhaitons poser. L'outil de recueil des données a été construit sur la base de l'analyse conceptuelle, c'est-à-dire à la décomposition des concepts des hypothèses de recherche en dimensions et les dimensions en indicateurs mesurables et vérifiables formulés à travers les questions posées qui constituent le formulaire de questions.

Enfin, un formulaire de questions final a été établi, rappelons que les questions posées sont essentiellement de type fermé. L'interviewé doit choisir une réponse déjà formulée par le chercheur, c'est « la question à réponse unique », la réponse attendue est oui ou non (c'est ce qu'on appelle une question dichotomique). L'utilisation des questions fermées est plus aisée à

exploiter et il est facile d'y répondre ; elles nous permettent d'obtenir une seule ou plusieurs réponses. D'autres questions sont en éventail, la question comporte plusieurs réponses possibles, c'est ce qu'on appelle « la question à réponse multiples » ; le sujet doit obligatoirement choisir parmi l'éventail de réponses qui lui sont proposés.

De là, nous avons décomposé les cinquante une (51) questions (indicateurs mesurables et vérifiables) du questionnaire en items, pour pouvoir exploiter toutes les réponses recueillies lors de l'interprétation des résultats. L'établissement définitif du formulaire de questions n'a été possible qu'après l'avoir soumis à l'examen des spécialistes en urbanisme, architecture et en sciences humaines.

IX.7.1. La description du formulaire de questions

Notre formulaire de questions est composé de six axes où chacun regroupe un certain nombre de questions traduites en indicateurs.

- Le premier axe comporte un ensemble de questions relatives à l'identification de l'interviewé et de sa famille ; il comprend cinq questions.
- Le deuxième axe consiste à déterminer le niveau culturel et socio-économique de l'interviewé ; quatre questions le compose.
- Le troisième axe réunit les informations concernant la présentation du quartier, comme configuration socio spatiale ; dix questions comportent ce volet.
- Le quatrième axe concerne les conditions du logement et le mode d'habiter, il englobe les caractéristiques spatiales et sociales du logement ; il est formulé en huit questions.
- Le cinquième axe nous informe sur la nature des relations sociales entre les voisins au sein de leur quartier et éventuellement aux conflits entre les habitants ; six questions en ressortent.
- Le sixième axe s'intéresse aux comportements des habitants dans le quartier : sentiment de sécurité et d'insécurité, le degré de fréquentation des espaces publics du quartier. Il regroupe dix huit questions.

Un premier questionnaire a été élaboré que certains auteurs appellent « le questionnaire pilote ». Il a été soumis à un petit nombre d'individus appartenant à l'univers de l'enquête, dans

le but de tester sa compréhension, sa validité sur le plan méthodologique et ce, avant sa passation définitive à la population enquêtée. Cette étape a permis de s'assurer que les concepts et la manière de présenter le formulaire de questions sont clairs et compréhensibles. Cependant, certains concepts et indicateurs utilisés ont été revus. Aussi, il a été procédé à la reformulation de certaines questions qui paraissent ambiguës et incorrectes ou carrément de rejeter des questions qui ne répondent pas tout à fait à nos objectifs. Enfin, il a fallu s'assurer de l'articulation et de l'enchaînement des questions posées. Le formulaire de questions est présenté sous sa forme définitive dans l'annexe n° 02.

Après avoir testé le formulaire de questions, nous l'avons administré directement sur le terrain sur un échantillon de 293 individus. Pour éviter toute ambiguïté dans les réponses, nous l'avons passé nous même à cause du faible niveau d'instruction voire inexistant de la majorité des habitants de ces quartiers populaires. Il est important de souligner la difficulté rencontrée lors de l'enquête du point de vue de la langue utilisée (l'arabe dialectal) et de la langue de rédaction du formulaire des questions (le français). Le passage d'une structure linguistique à une autre était chose délicate. Par conséquent, le choix des questions fermées qui forme le questionnaire a permis de pallier à cet handicap et a permis d'autre part d'établir les relations entre les différentes variables.

Toutes les rues qui forment les quartiers cibles ont été parcourues, chaque personne interrogée qu'elle soit à l'intérieur de l'habitation ou dans les espaces publics représente un ménage. Nous savons dans la plupart des cas, l'enquêteur n'est pas perçu en tant qu'individu neutre, mais comme un intermédiaire des pouvoirs publics et de la sûreté urbaine. C'est la raison pour laquelle, nous nous sommes présentés à nos interlocuteurs en tant que chercheur universitaire effectuant une étude sur les violences en milieu urbain, sans pour autant entrer dans les détails du sujet. Nous n'avons pas voulu effrayer, voire lasser nos interlocuteurs par une problématique pouvant leur paraître comme un phénomène complexe. Nous avons garanti l'anonymat à nos interlocuteurs et que la finalité de la recherche est strictement scientifique, ce qui a permis d'atténuer la méfiance éprouvée par les enquêtés à l'égard des questions sensibles aux pratiques douteuses au sein du quartier. C'est ainsi que nous avons entamé l'enquête par questionnaire.

Nous tenons à préciser que, compte tenu de l'objet d'étude, la population masculine prédomine, car la rubrique insécurité du quartier est mieux appréhendée par les jeunes, ils sont

le plus souvent à l'extérieur (dans les espaces publics) de jour comme de nuit comparée à la population féminine. Dans la mesure où la majorité des auteurs des actes de violence de la petite à la grande délinquance sont des jeunes ; en effet, nous avons plus d'aisance à associer délinquance à jeunesse. Par ailleurs, nous avons remarqué que la rubrique relation de voisinage est mieux vécue par les femmes de par leur disponibilité à la maison.

IX.8. Le traitement statistique des données de l'enquête

Le traitement des résultats de l'enquête par questionnaire a nécessité le recours à un logiciel de traitement de données statistiques en l'occurrence le Modalisa 4.0b. C'est un logiciel de traitement d'enquêtes par questionnaires et entretiens. Suite à un système de codage, le traitement des données brutes a permis d'établir des tableaux facilement exploitables. Les données résultant de l'enquête par questionnaire ont été soumises à plusieurs types de traitements statistiques tels que :

a. Les tris à plats

Ils permettent de calculer les effectifs et les pourcentages des modalités de réponses de chaque question. Le résultat de cette opération est donc un simple tableau, « tableau de fréquences ». Ce tableau peut faire apparaître simplement le nombre d'individus dans chaque modalité, la fréquence d'individus par modalité, ou le pourcentage.

b. Les tris croisés

Le tri croisé est une extension à deux variables du tri à plat. L'objectif est la corrélation entre deux variables qui ressortent de nos hypothèses et de notre questionnaire pour étudier la relation entre les deux variables. Pour accéder à ce niveau d'analyse, nous avons utilisé le test statistique « khi deux ». Le khi² est un test statistique non paramétrique qui s'applique à l'échelle nominale. Son intérêt réside, comme le définit N. Berthier, « dans le fait d'évaluer si un écart entre des variables doit être considéré comme significatif ou au contraire comme ayant beaucoup de chance d'être fortuit. ».¹⁶⁵ Les réponses au questionnaire ont été alors soumises au test de Khi² pour examiner de manière plus approfondie les relations entre certaines variables. En effet, le test du khi² a montré qu'il existait effectivement des relations d'interdépendance entre

¹⁶⁵ BERTHIER N. : « Les techniques d'enquête. Méthodes et exercices corrigés », Armand Colin, Paris, 1998, p.193.

un certain nombre de variables. Aussi, l'une des conditions indispensables de l'application de ce test statistique consiste en la formulation de l'hypothèse nulle. Il calcule les écarts ou déviations constatés entre l'échantillon et la population totale ou entre certaines caractéristiques. L'hypothèse nulle c'est l'hypothèse de l'indépendance, elle est formulée comme suit : « il n'existe pas de différence statistiquement significative entre la variable « x » et la variable « y ».

X^2 observée $>$ X^2 de la table : nous rejetons l'hypothèse nulle de l'indépendance des variables, donc il y a dépendance.

X^2 observée $<$ X^2 de la table : nous ne rejetons pas l'hypothèse nulle de l'indépendance de variables, donc il n'y a pas de corrélation entre les variables.

c. Modalités de réponses à une variable

« Cette fonction affiche l'ensemble des écarts à l'indépendance, Khi2 par case et PEM pour chaque modalité d'une variable logique. Aux seuils minimaux choisis (par défaut, 5 pour l'écart à l'indépendance, 1 pour le Khi2 par case), le profil de modalité affiche les écarts à l'indépendance significatifs entre les modalités d'une variable de référence et les modalités des autres variables sélectionnées. Lecture des profils : la lecture des attractions entre modalités se fait toujours au regard de l'ensemble des variables. La lecture des profils de modalités accélère considérablement la réalisation de la synthèse des résultats. ».¹⁶⁶

d. Analyse Factorielle des Correspondances (A.F.C.)

L'objectif de l'AFC est « de chercher le nombre minimum de dimensions indépendantes (les facteurs) capables de rendre compte, avec une perte d'information faible, d'un ensemble de données décrites par un plus grand nombre de variables corrélées entre elles. ».¹⁶⁷

Le but est d'obtenir des regroupements de facteurs communs d'un ensemble de variables présentant des corrélations non négligeables. Aussi, l'analyse factorielle des correspondances permet de trouver les variables (facteurs) qui résument les informations obtenues par l'enquête. Elle permet d'identifier les variables qui sont en relation forte ou faible.

¹⁶⁶ www.modalisa.com/Lexique/Profilmoda.html

¹⁶⁷ GHIGIONE Rodolpho, MATALON Benjamin, (1978) : « Les enquête sociologiques : Théories et pratiques. Paris, Armand Colin, p. 285.

e. Nuage de points

C'est une représentation de données dépendant de plusieurs variables. Le nuage de points permet de mettre en évidence le degré de corrélation entre au moins deux variables liées. Les différentes observations des nuages de points permettent de déterminer : les tendances, les dépendances des relations positives, négatives, directes, indirectes ou inverses. Les graphiques réalisés sont très lisibles. Le statisticien doit toutefois garder à l'esprit que la corrélation entre deux variables ne suffit pas pour établir une causalité entre ces deux variables, d'autres facteurs pouvant entrer en ligne de compte.

IX.9. Méthode de présentation de l'analyse et de l'interprétation des résultats

L'enquête socio-spatiale a été élaborée en tenant compte de la problématique posée afin de pouvoir vérifier les hypothèses de recherche. Comme il a été mentionné, le contenu des chapitres d'analyse sera présenté sous forme d'une approche comparative axée beaucoup plus sur les similitudes que sur les différences entre les deux quartiers Boudraa Salah et El Gammas.

Compte tenu de la masse d'informations contenues dans les résultats de l'enquête, nous tenterons de répondre à nos préoccupations à travers l'analyse du cadre bâti et du contexte urbain et architectural. C'est-à-dire, en quoi le contexte spatial des quartiers informels est-il générateur de violence? Ainsi, l'ensemble des informations recueillies ont été regroupées, il a été envisagé de présenter l'analyse des données et l'interprétation des résultats selon cinq chapitres répartis comme suit :

Dans le premier chapitre, nous envisagerons dans un premier temps de passer en revue les caractéristiques de la population d'étude des deux quartiers du point de vue structure démographique, situation familiale, niveau de scolarisation, niveau socio – économique. Nous examinerons dans un deuxième temps, le comportement des individus en milieu urbain à savoir les incivilités existantes dans le quartier, la fréquence des comportements violents, **les causes** qui les ont suscités.

Le deuxième chapitre sera consacré au cadre général des deux quartiers. Nous analyserons les différents aspects de l'environnement urbain du point de vue : présence / absence de l'éclairage public, des espaces verts, des terrains inoccupés, du niveau de propreté, du manque d'équipements de loisirs. Toutes ces conditions urbaines vont permettre d'établir les incidences

sur la production de la violence. A cet effet, nous mettrons en évidence la gestion du temps libre et son impact sur la population juvénile à travers la fréquence de l'utilisation ou la non utilisation des équipements existants au sein des deux quartiers. Enfin, nous mettrons l'accent sur le niveau de peuplement au niveau des quartiers informels et son impact sur la production de la violence au sein des deux quartiers.

Dans le troisième chapitre, seront traitées les conditions du logement et le mode d'habiter au niveau des deux quartiers. De nombreux indicateurs et paramètres se rapportant au logement seront utilisés tels que : le statut, la surface, l'exiguïté du logement, l'état du bâti, l'état de surpeuplement du logement et l'ancienneté résidentielle des habitants dans le quartier. Nous tenterons de démontrer relation par relation tous les concepts des hypothèses émises liées à la production de la violence dans le logement. A cet effet, plusieurs dimensions et indicateurs seront abordés.

Le quatrième chapitre mettra en exergue la dangerosité des espaces publics à travers le quartier Boudraa Salah et le quartier El Gammas dans le domaine de l'insécurité. Il mettra l'accent sur les comportements de la population dans le quartier, tels que: les lieux dangereux existants au sein des deux quartiers, les moments dangereux de la journée, les actes violents tels que : agressions, vols, graffitis...

Le cinquième chapitre traitera les relations de voisinage en utilisant les dimensions et les indicateurs suivant : le cercle de connaissance, la nature des relations de voisinage, les échanges entre voisins, les raisons des disputes entre voisins. Tout cela permettra éventuellement de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse suivante : La promiscuité socio-spatiale est à l'origine des conflits de voisinage et par voie de conséquence l'apparition de comportements violents dans le quartier.

Conclusion

La méthodologie développée tout au long de ce chapitre a permis de dessiner les axes de la partie analytique. Les traitements des résultats qui vont suivre, vont permettre de faire ressortir pour toutes les variables l'ensemble des similitudes et des différences. On pourra donc tester la relation entre la variable indépendante « l'environnement urbain » et la variable dépendante « la violence et les incivilités ».

Après avoir entamé une première lecture des tendances concernant les réponses aux questions figurant dans le formulaire de questions, une analyse multi variée a été envisagée, ce qui a permis une analyse plus détaillée. En effet, les chapitres sus cités vont permettre d'examiner les relations de deux ou plusieurs variables. Ces caractéristiques vont établir des corrélations sur les comportements violents au sein du quartier à travers la procédure de traitement de statistiques. Les relations seront présentées sous forme de tableaux, de figures et de graphes, en réponse aux hypothèses dont l'objet est de vérifier s'il existe réellement un lien entre les quartiers informels et la violence.

CHAPITRE X

VIOLENCES DANS LES QUARTIERS CIBLES : UN SENTIMENT DE MALAISE ET D'INSECURITE

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de présenter l'analyse des résultats de l'investigation sur la base des données collectées par le biais du formulaire des questions, avant d'entrer dans le vif de l'interprétation. Nos hypothèses considèrent qu'il existe un rapport entre l'environnement urbain et la violence ; celle-ci se manifeste notamment au niveau du cadre d'habitat. Cela conduit dans un premier temps à connaître la structure sociodémographique de la population qui forme notre échantillon qui occupe ce cadre bâti et par la suite relevé les actes violents existant au niveau des deux quartiers en question.

En ce qui concerne les caractéristiques démographiques, nous les avons appréhendées à travers l'âge, le sexe, la situation familiale, l'activité, le niveau de scolarisation, etc. Ces caractéristiques vont établir des corrélations avec les comportements violents au sein des deux quartiers. Nous allons les mesurer à travers l'existence ou non d'incivilités, de vols et d'agressions ; les causes des actes violents commis dans le quartier, le mode de gestion du temps libre par les jeunes, les lieux dangereux existant dans le quartier, les moments dangereux de jour comme de nuit, etc.

X.1. Les caractéristiques de l'échantillon des deux quartiers

Boudraa Salah et El Gammas font partie des quartiers qui ont alimenté le flux migratoire et le programme de la résorption de l'habitat précaire entraînant l'extension de la ville. La répartition de l'échantillon selon les différentes caractéristiques va permettre de définir la structure démographique des habitants des deux quartiers.

X.1.1. La structure démographique de la population des deux quartiers

A travers cette rubrique nous allons pouvoir connaître la structure démographique et sociale de l'échantillon des deux populations selon les caractéristiques suivantes :

Tableau n° 24 : Répartition de l'échantillon selon le sexe

Quartier	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Boudraa Salah	64 57.1 %	48 42.9%	112 100 %
El Gammas	134 74.0 %	47 26.0 %	181 100 %
Total	198 67,6%	95 32,4%	293 100 %

Khi2=8,23 ddl=1 p=0,004 (Très significatif)

Le tableau n° 24 montre la répartition de l'échantillon par sexe au niveau des deux quartiers. Compte tenu de l'objet d'étude, l'analyse démographique de la population enquêtée révèle une prédominance des individus de sexe masculin au niveau des deux quartiers, car ils sont le plus souvent à l'extérieur de jour comme de nuit comparé à la population féminine. A cet effet, nous enregistrons un taux de 57,1% à Boudraa Salah et 74% à El Gammas. Nous remarquons d'une manière globale que 67,6% des interviewés sont de sexe masculin et 32,4% sont de sexe féminin.

Tableau n° 25 : Répartition de l'échantillon selon l'âge

Quartier	15 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	45 ans et plus	Total
Boudraa Salah	49 43.8%	27 24.1%	20 17.9%	16 14.3%	112 100.00%
El Gammas	59 32.6%	40 22.1%	32 17.7%	50 27.6%	181 100.00
Total	108 36,9%	67 22,9%	52 17,7%	66 22,5%	293 100,0%

Khi2=8,79 ddl=4 p=0,066 (Val. théoriques < 5 = 2)

Le tableau n° 25 montre les différentes caractéristiques de la population constituant les quartiers étudiés selon l'âge. Comme il est apparent à travers ce tableau, la tranche d'âge

de 15 à 25 ans représente 36,9 % et 22,9 % représentent la tranche d'âge de 26 à 35 ans ; ce qui répond à nos préoccupations.

L'objectif est de répondre à l'hypothèse : « le fait que les jeunes masculins soient à l'extérieur favorise la naissance de conflits et d'agression. ». 17,7% représentent la tranche d'âge 36 à 45 ans. 22,5% représentent la tranche d'âge 45 ans et plus.

Par quartier, nous avons constaté qu'à Boudraa Salah 43,8% représentent les personnes interrogées âgées de 15 à 25 ans, à El Gammas nous avons enregistré un taux de 32.6%.

Tableau n° 26 : Répartition de l'échantillon selon la situation familiale

Quartier	Marié(e)	Célibataire	Veuf (ve)	Divorcé(e)	Total
Boudraa Salah	49	61	2	0	112
	43,8%	54,5%	1,8%	0%	100,0%
El Gammas	80	92	7	2	181
	44,2%	50,8%	3,9%	1,1%	100,0%
Total	129	153	9	2	293
	44,0%	52,2%	3,1%	0,7%	100,0%

Khi2=0,892 ddl=3 p=0,829 (Val. théoriques < 5 = 3)

Le tableau n° 26, montre que la majorité des personnes enquêtées sont célibataires. En effet, 52,2 % des interviewés sont célibataires, 44 % mariés, 3,1% veufs (es), 0,7 % divorcés. Par quartier, le taux de célibataires est de 50,8 % à El Gammas et 54,5% à Boudraa Salah. 44,2 % sont mariées à El Gammas et 43,8 % à Boudraa Salah. Les veufs (ves) et divorcés(es) ont un pourcentage faible.

II.1.2. Le niveau de scolarisation de la population

Le niveau de scolarisation va permettre de constater le niveau d'instruction de la population. Nous constatons des écarts par rapport à tous les niveaux d'instruction enregistrés.

Tableau n° 27 : Répartition de l'échantillon selon le niveau de scolarisation

Quartier	Aucun	Primaire	Moyen	Secondaire	Universitaire	Total
Boudraa Salah	7 6,3%	15 13,4%	46 41,1%	23 20,5%	21 18,8%	112 100,0%
El Gammas	29 16,02%	17 9,4%	64 35,35%	41 22,65%	30 16,57%	181 100,0%
Total	36 12,28%	32 10,92%	109 37,20%	64 21,84%	51 17,4%	293 100,0%

Le tableau n° 27 montre de façon globale que le niveau de scolarisation des interviewés est moyen. Il est réparti comme suit : 37,2 % des interviewés ont un niveau de scolarisation moyen. 21,84 % ont un niveau de scolarisation secondaire, 17,4 % ont un niveau de scolarisation universitaire, 12,28 % n'ont aucun niveau de scolarisation.

Nous remarquons qu'à Boudraa Salah, 41,1 % des interviewés ont un niveau de scolarisation moyen, 20,5 % ont un niveau de scolarisation secondaire, 18,8 % ont un niveau de scolarisation universitaire, 6,3 % n'ont aucun niveau de scolarisation. Concernant le quartier El Gammas, 35,35 % des interviewés ont un niveau de scolarisation moyen, 22,65 % ont un niveau de scolarisation secondaire, 16,57 % ont un niveau de scolarisation universitaire, 16,02 % n'ont aucun niveau de scolarisation.

A travers ces taux, nous constatons que le niveau de scolarisation moyen est le plus dominant. Ces différences sont statistiquement peu significatives, le khi² nous donne : Khi²=7,44 ddl=4 p=0,113. Le niveau de scolarisation reflète le type d'activité qu'exerce la population des deux quartiers, et de là nous pourrions connaître le niveau socio-économique.

X.1.3. Le niveau socio-économique de la population

A travers l'activité qu'exerce la population de notre échantillon, nous allons pouvoir connaître le niveau socio-économique de la population des deux quartiers cibles.

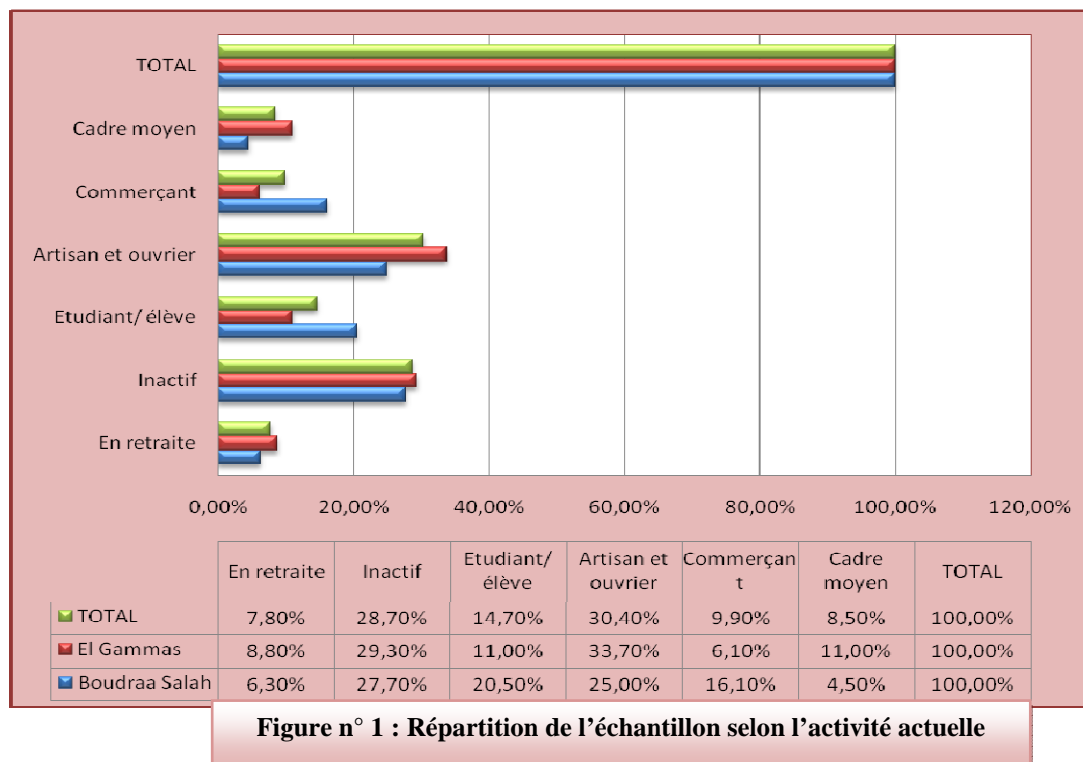


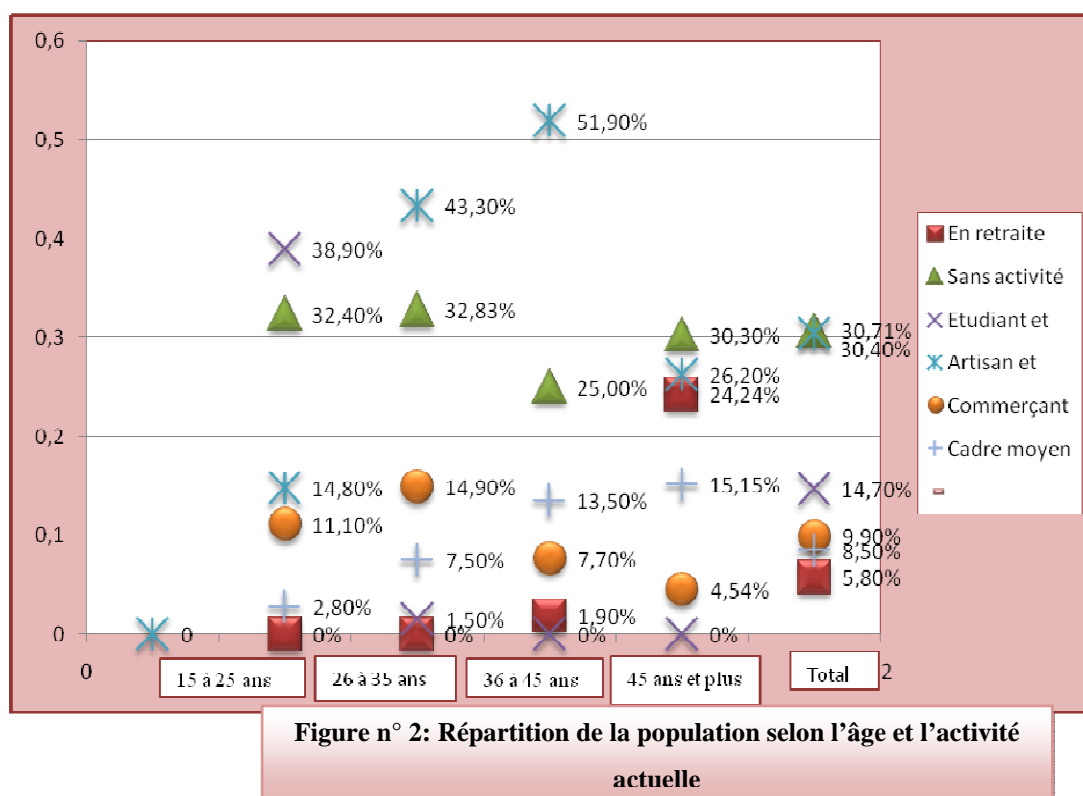
Figure n° 1 : Répartition de l'échantillon selon l'activité actuelle

De manière globale, nous constatons que 30,4 % des interviewés sont des artisans et employés, avec un fort taux de personnes sans activité soit 28,7 %. 14,7 % sont des étudiants, 8,5 % sont des cadres moyens, 7,8 % sont en retraite et 9,90 % sont des commerçants.

Il ressort qu'à Boudraa Salah, 25,0 % des interviewés sont des artisans et employés, 27,7 % sont sans activité, 4,5 % sont des cadres moyens, 20,5 % sont des étudiants et 11,6 % des commerçants. Pour le quartier El Gammas 33,7 % des interviewés sont des artisans et ouvriers, 29,3 % sont sans activité, 11,0 % sont des cadres moyens, 11,0 % sont des étudiants et 5,0 % des commerçants. Nous constatons un fort taux de personnes sans activités, des artisans et des ouvriers.

X.1.4. Le chômage, source de violence et de délinquance

Nous avons procédé à un croisement de deux indicateurs : catégorie d'âge et l'activité que la population enquêtée exerce. L'objectif étant de vérifier quelle est l'activité des jeunes entre 15 - 25 ans, afin de pouvoir répondre à l'hypothèse préétablie : « le fait que les jeunes soient à l'extérieur favorise la naissance de conflits et d'agression. ».



Le croisement des deux variables « âge » et « activité » a permis de distinguer par quelle activité est occupée la tranche d'âge de 15 à 25 ans. Le nuage de points (XY) montre une forte relation entre la tranche d'âge de 15 à 25 ans et la modalité de variable « étudiant » soit 38,9 % et 32,4 % des interviewés sont sans activité ; une répulsion se lit quant à la variable « artisan et ouvrier ». Aussi, la tranche d'âge 15 à 25 ans compte 3,7 % interviewés en formation, 14,8 % sont des artisans, 7,4 % sont des commerçants, 2,8 % sont des cadres moyens.

Nous constatons un fort taux de jeunes sans activité. En effet, l'indicateur « inactif » représente 30,30 % quant à la tranche d'âge de 45 ans et plus, 25,0 % concernant la tranche d'âge 36 à 45 ans, la tranche d'âge 26 à 35 ans est de 32,83 %. Le taux des inoccupés est presque

similaire au niveau des deux quartiers ; nous enregistrons respectivement 32,4 % pour la tranche d'âge 15 à 25 ans et 32,83 % pour la tranche d'âge 26 à 35 ans. L'activité artisan et ouvrier est représentée dans les quatre tranches d'âge soit respectivement 14,8 % (15 à 25 ans), 43,3 % (26 à 35 ans), 51,9% (36 à 45 ans), 26,2% (45 ans et plus).

Aussi, nous constatons une relation entre la variable tranche d'âge de « 36 à 45 ans » et la variable « artisan et ouvrier ». Les différences constatées entre la variable « âge » et la variable « activité » sont significatives, le test du kh2 est de : $\text{Khi}^2=108,5$ ddl=24 p=0,001 (Val. théoriques < 5 = 15).

X.2. Interprétation des résultats

Les résultats de l'analyse démographique des deux quartiers cibles révèlent un taux élevé d'interviewés de sexe masculin soit 67,6 %. Aussi, la prédominance des jeunes de 15 à 25 ans soit 36,9 % et la catégorie de 26 à 35 ans se situe en deuxième position 22,9 %. Le choix de cette catégorie d'âge et de sexe tentera de répondre à l'hypothèse préétablie : « L'exiguïté du logement et la forte densité dans les quartiers à caractère informel poussent les jeunes vers l'extérieur, dans la rue, ce qui favorise la naissance de conflits et d'agression. ».

La relation entre la présence de jeunes dans le quartier et la violence peut s'expliquer à travers les corrélations effectuées entre la variable âge et la variable activité. Néanmoins, nous tenons à souligner que la situation est assez marquée par le chômage et le sous-emploi. En effet, une grande partie de la population est classée « inactive » soit 32,4 % pour la tranche d'âge de 15 à 35 ans et 32,83 % pour la tranche d'âge de 26 à 35 ans. Ce résultat peut être expliqué par le taux élevé du niveau de scolarisation « primaire » soit 10,92 %, « moyen » 37,20 % et 12,28 % selon la variable « aucun niveau ». Le métier d'artisan et d'ouvrier touche toutes les tranches d'âge et occupe une place prépondérante soit 30,4 %.

A travers ces résultats nous apercevons un niveau de scolarisation faible et un niveau socio-économique bas de la population qui forme notre échantillon. La population des deux quartiers est confrontée à la pauvreté et au chômage. Ainsi, le niveau de scolarisation constaté réduit davantage la chance d'accès à un travail plus rémunérateur donc à un niveau de vie plus aisé. En effet, les jeunes se livrent à des activités informelles, temporaires et douteuses qui sont susceptibles de renforcer leur prédisposition aux comportements violents.

A titre indicatif, le taux de chômage est inversement proportionnel au taux d'occupation. Selon les statistiques 2008, il est de l'ordre de 11,8 % soit 1 million 400 milles chômeurs à travers le territoire Algérien¹⁶⁸. Le taux d'occupation au niveau du quartier El Gammas est de 12,7 %.

La deuxième partie de ce chapitre va permettre d'analyser et d'étayer les différents comportements violents existants au sein des deux quartiers.

¹⁶⁸ R.G.P.H. 2008. Il est à souligner que la Banque mondiale avait estimé récemment que le taux de chômage en Algérie est de 24 %, en raison notamment de l'informel et des petites activités.

X.3. Les comportements violents dans le quartier: accroît du sentiment d'insécurité

Nous allons mettre en exergue les caractéristiques de l'environnement urbain des deux quartiers et les effets qu'il peut avoir sur le sentiment d'insécurité. Au départ, il est essentiel de distinguer la violence de l'insécurité. La première consiste en des actes, tandis que, la seconde est liée aux conséquences de ces actes et se qualifie d'émotion.

Dans un premier temps, nous allons identifier le phénomène de violence, d'incivilités et le niveau d'insécurité perçue par les habitants. Cette partie sera structurée autour d'un axe d'investigation qui englobe plusieurs indicateurs. Ces indicateurs sont représentés soit par des échelles d'évaluations (présence ou absence), soit par les fréquences (rare, fréquent, inexistant). Cette classification nous a permis d'attribuer à chaque comportement un degré de violence. Nous allons pouvoir affiner davantage la définition conceptuelle de la notion de violence et d'incivilité.

Ainsi, nous ferons le lien entre les indicateurs de mesure des variables et les questions utilisées pour le tester. Nous identifierons les variations du taux de violence à travers les deux quartiers El Gammas et Boudraa Salah, en essayant de répondre aux hypothèses de recherche établie pour notre étude. Parallèlement à cela, nous procéderons par un traitement statistique qui va permettre de tester l'hypothèse nulle : [Il n'existe pas de différence statistiquement significative entre la variable « x » et la variable « y »].

Le taux de comportements violents a été testé par les dimensions suivantes:

- les incivilités : présence de groupes de jeunes, groupes de drogué(e)s, groupes de jeunes, délinquant(e)s, prostitué(e)s, rodeurs, sans abri ;
- la fréquence des comportements des actes d'incivilités tels que : les provocations verbales, les agressions physiques avec ou sans usage d'armes, les vols (cambriolage de maisons, vol à la tire, vol de véhicules...), atteintes à l'environnement (graffitis, vitres brisées, maisons inoccupées.) ;
- et enfin, les différentes causes qui suscitent les actes violents tels que : les conditions d'habitat, la proximité socio-spatiale, la mauvaise fréquentation, la négligence des parents, le chômage...

X.3.1. Les incivilités : un comportement violent qui se propage dans les deux quartiers

Il est important de définir les comportements existants dans les deux quartiers et qui sont déterminés dans nos préoccupations par les incivilités. Rappelons que les incivilités désignent tous les actes perçus comme insécurisant, elles entretiennent les sentiments de malaise, d'insécurité et de vulnérabilité. C'est aussi le non respect des règles de vie commune dans les lieux publics.

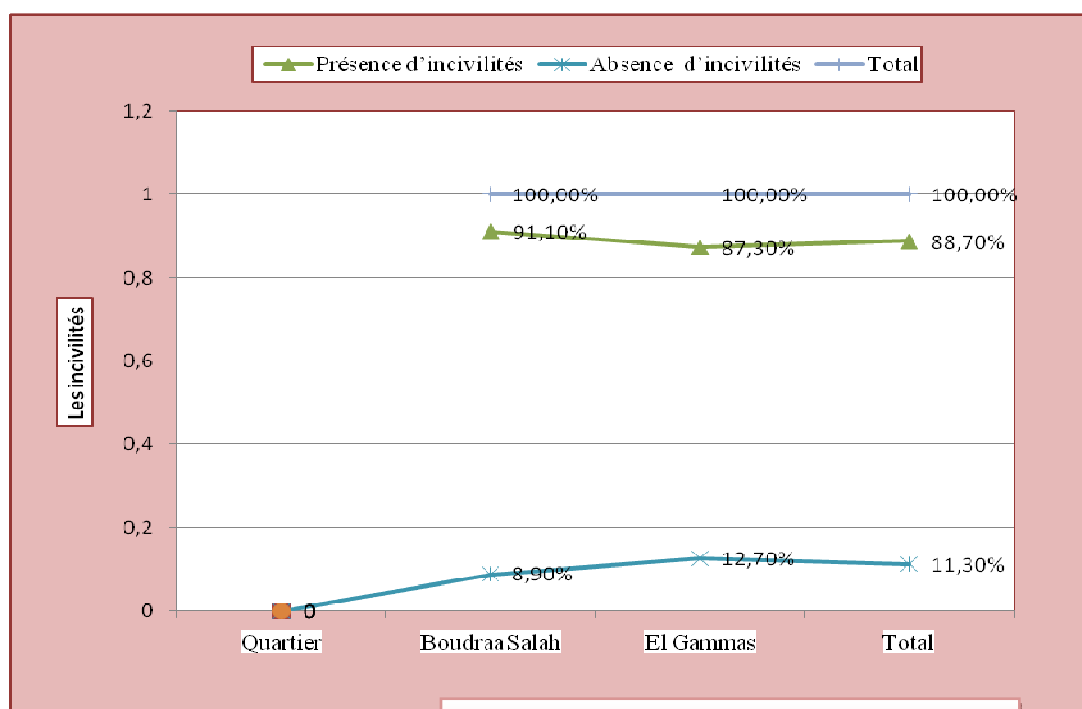


Figure n° 3 : Les incivilités par quartier

D'une manière globale, nous constatons à travers la figure n° 3 que 88,7 % des interviewés répondent « oui » à la présence d'incivilités dans les deux quartiers cibles ; seuls 11,3 % répondent « non » à la présence d'incivilités au sein des deux quartiers. Le test du khi² (Khi²=0,656 ddl=1 p=0,423) montre qu'il existe une relation peu significative entre les deux variables analysées.

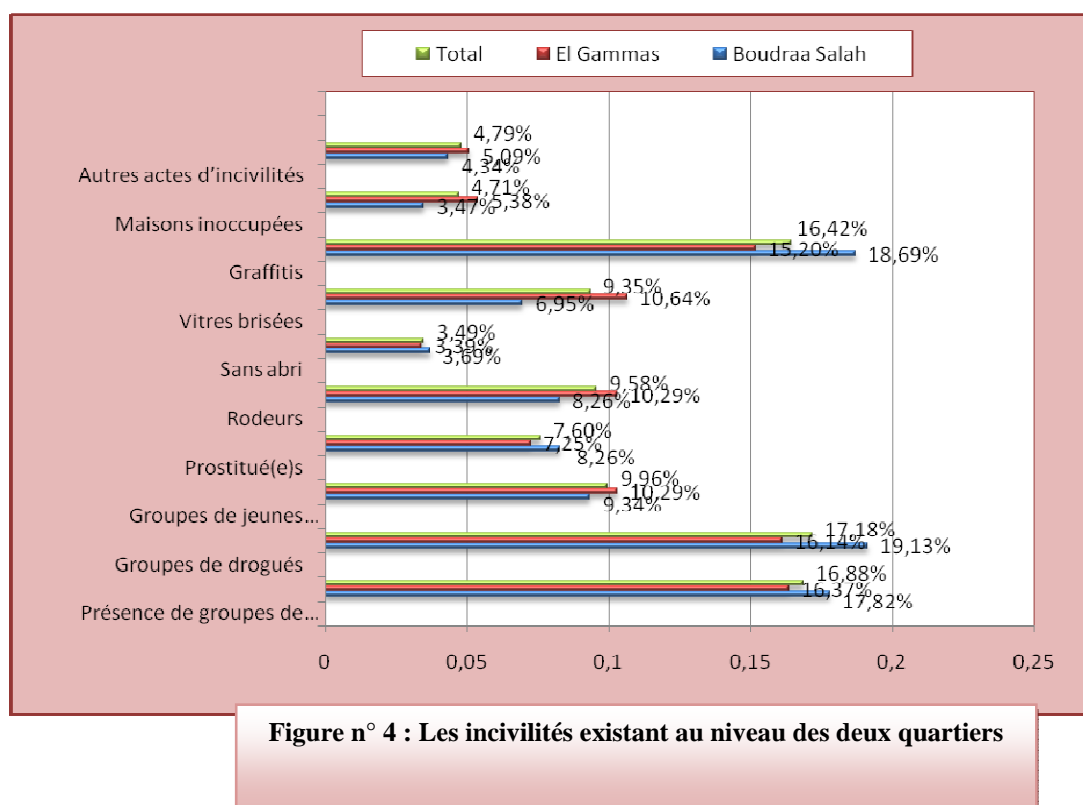
87,3 % des habitants d'El Gammas, 91,1 % des habitants de Boudraa Salah pensent qu'il existe des incivilités dans leur quartier. 12,7 % des habitants d'El Gammas et 8,9 % des habitants de Boudraa Salah pensent qu'il n'existe pas d'incivilités au niveau de leur quartier. Nous

pourrons dire que le quartier Boudraa Salah présente plus d'incivilités que le quartier El Gammas.

X.3.2. Les différents actes d'incivilités au sein des deux quartiers

Le taux d'actes d'incivilités au sein des deux quartiers a été mesuré par la question suivante : Existe-t-il, selon vous, des actes d'incivilités dans votre quartier ? Si oui est-ce la présence de : vitres brisées, graffitis, maisons inoccupées, groupes de jeunes, groupes de drogué(e)s, rodeurs, groupes de jeunes délinquant(e)s, prostitué(e)s, sans abri.

L'interviewé peut donner plusieurs réponses à la même question. Aussi, nous tenons à préciser que les non-réponses (sans opinion) représente un taux de 3,57 % à Boudraa Salah (4 refus de réponses sur 112) et 1,65 % (3 refus de réponses sur 181) à El Gammas. Derrière ce refus de répondre se cache un sentiment de peur et de crainte qui empêche les habitants d'aborder le sujet.



Plusieurs travaux de chercheurs semblent souligner que la multiplication des incivilités, notamment dans un lieu géographiquement limité (ex : un quartier), accroît le sentiment d'insécurité et la délinquance.

Les incivilités existantes dans les deux quartiers regroupent de nombreuses nuisances, les plus significatives sont : la présence de groupes de jeunes, la présence de groupes de drogués, les graffitis, (c'est un sentiment de violence qui nourrit l'esprit des habitants, particulièrement des jeunes, qui est exprimé sur les murs des façades du quartier).

Au sein du quartier El Gammas, les graffitis représentent 15,20 %, la présence de groupes de jeunes 16,37 %, la présence de groupes de drogués 16,14 %. A Boudraa Salah, les valeurs sont presque de la même grandeur à savoir, 17,82 % quant à la présence de groupes de jeunes, 19,13 % groupes de drogués, 18,69 % la présence de graffitis. L'existence de rodeurs dans le quartier est un signe d'insécurité, ce phénomène est plus important à El Gammas qu'à Boudraa Salah. Compte tenu des résultats, nous constatons une grande similitude entre les deux quartiers.

D'autre part, nous constatons que les différents actes d'incivilités cités sont parfois plus fréquents à Boudraa salah qu'à El Gammas et vis versa. Les vitres brisées sont plus importantes

à El Gammas soit 10,64 % qu'à Boudraa Salah soit 6,95 %. La présence de vitres brisées dans le quartier peut contribuer à la multiplication des actes d'incivilités, car la dégradation d'un quartier le rend prédisposé à des actes de vandalisme par des groupes de délinquants. Quant à la prostitution, elle s'élève à 7,25 % à El Gammas et 8,26 % à Boudraa Salah.

X.3.3. La fréquence des actes d'incivilités

La fréquence des actes d'incivilités a été appréhendée par la question suivante : « Quelle est, selon vous, la fréquence des actes d'incivilités ? ». Il s'agit de calculer le taux des différents actes d'incivilités qui se répètent dans les deux quartiers.

Une même personne peut donner plusieurs réponses, cela permet de prendre en considération la nature des comportements violents existants selon les différentes formes déjà citées.

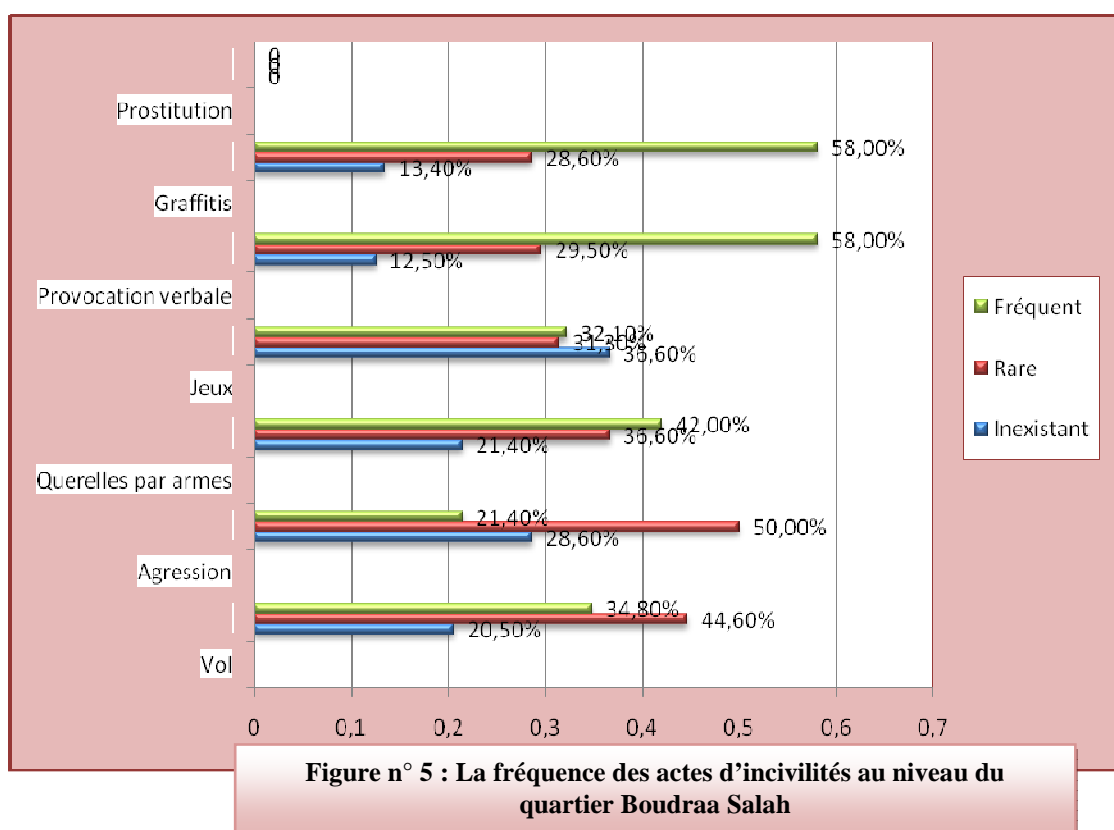


Figure n° 5 montre qu'au niveau du quartier Boudraa Salah, les actes d'incivilités les plus fréquents sont les provocations verbales et les graffitis soit 58,0 %. Vient par la suite l'utilisation de l'arme blanche au cours d'une querelle 42 %, la pratique de jeux soit 32,1 %, le vol 34,8 %, les agressions 21,4 % et la prostitution 21,43 %.

Seuls 12,5 % des interviewés trouvent qu'il n'existe pas de provocations verbales dans leur quartier. Et 13,4 % des interviewés trouvent qu'il n'existe pas de graffitis.

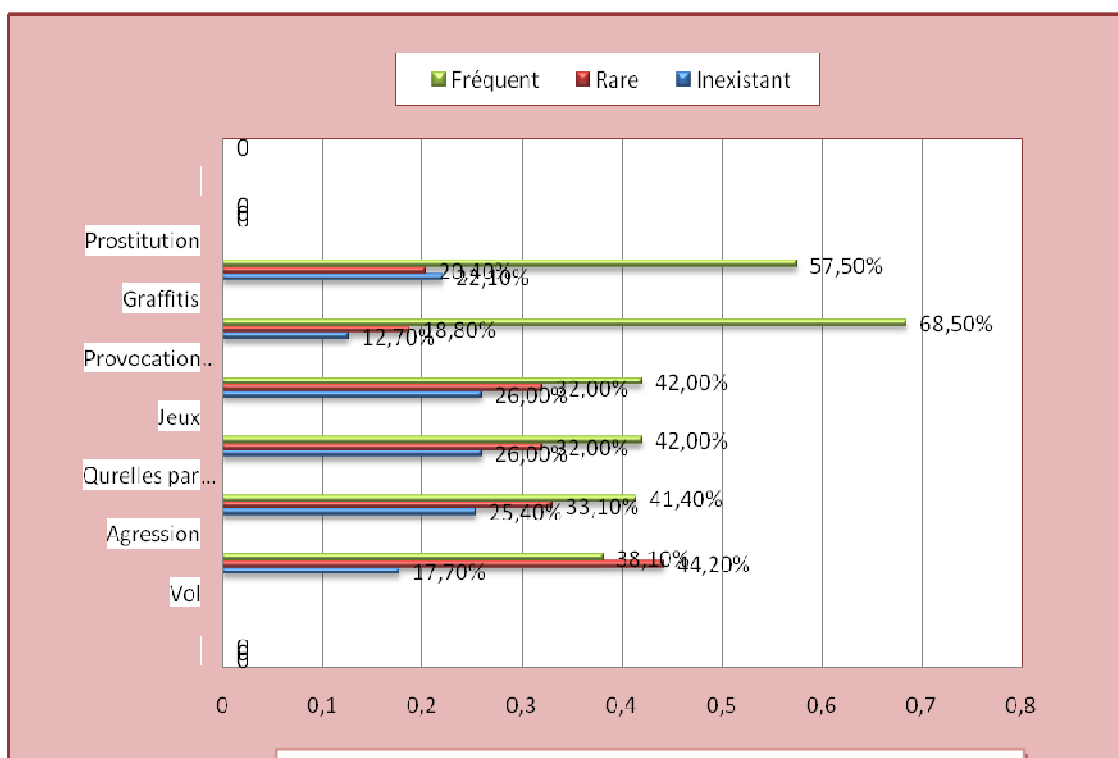


Figure n° 6: La fréquence des actes d'incivilités au niveau du quartier El Gammas

Quant à la figure n° 6, elle montre qu'au niveau du quartier El Gammas, la fréquence des actes d'incivilités est plus marquée par les provocations verbales 68,5 % et les graffitis 57,5 % vient par la suite les querelles par armes blanches avec 42 % et la pratique des jeux avec 42,0 %, le vol 38,1 %, les agressions 41,4 %, la prostitution 17,13 %.

Seuls 12,7 % des interviewés trouvent qu'il n'existe pas de provocations verbales dans leur quartier. 17,7 % des interviewés pensent qu'il n'existe pas de vol dans leur quartier.

X.3.4. Identification des causes provoquant l'insécurité

Les causes qui provoquent l'insécurité ont été testées à travers la question suivante : « Quelles sont, selon vous, les causes qui ont suscité le plus l'insécurité dans le quartier? ». Plusieurs propositions de réponses ont été formulées tels que : le manque d'équipement culturels et de loisirs, les problèmes d'échec scolaire, les mauvaises conditions d'habitat, la négligence des parents, la pauvreté, le chômage. L'interviewé peut cocher une ou plusieurs cases.

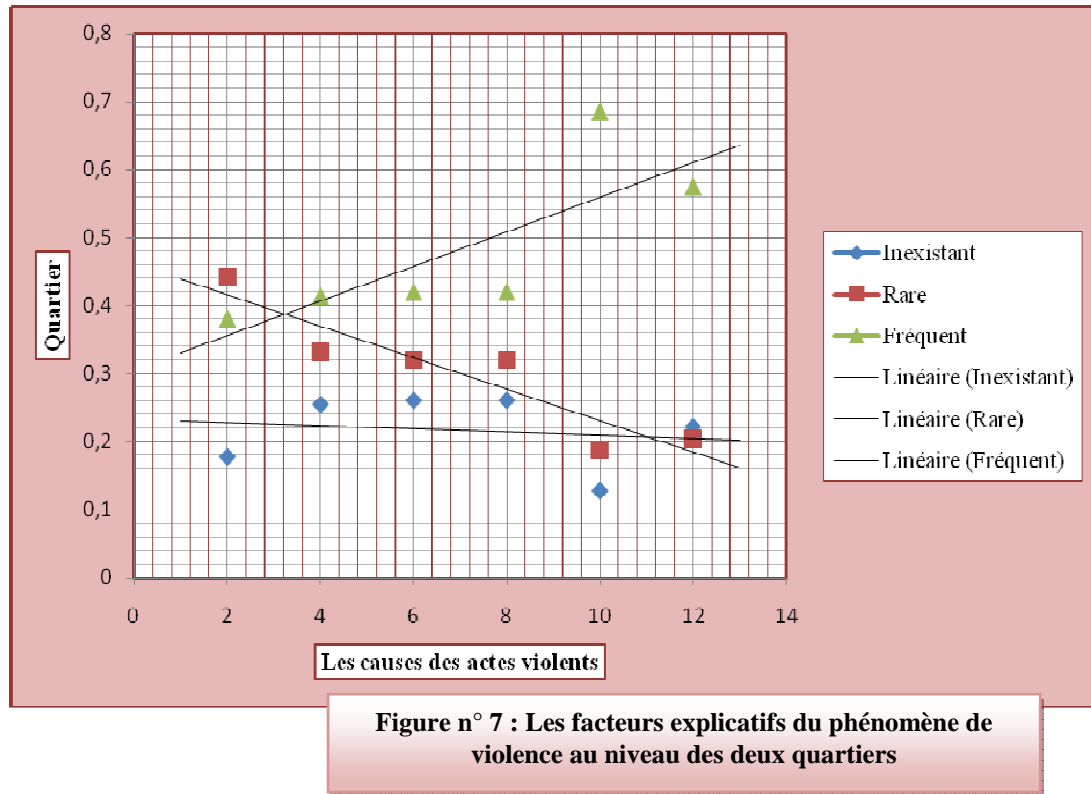
Tableau n° 28 : Les facteurs explicatifs du phénomène de violence au niveau des deux quartiers

Quartier	Boudraa Salah	El Gammas	Total
Les causes des actes violents			
Manque d'équipements culturels et de loisirs	43 38.39 %	69 38,1 %	112 38,2 %
L'échec scolaire	34 30.36 %	70 38,67 %	104 35,3 %
Mauvaises conditions d'habitat	90 80.36 %	139 76,8 %	229 78,2 %
Négligence des parents	45 40,2 %	47 26 %	92 31,4 %
Pauvreté	45 40,2 %	92 50,8 %	137 46,8 %
A cause du chômage	101 90.18 %	160 88,4 %	261 89,1 %

L'insécurité est considérée comme un des aspects les plus négatifs de la vie en ville. Beaucoup de chercheurs s'accordent à dire que la violence est le résultat de plusieurs causes en interaction, et qui sont représentées sous diverses formes.

Ainsi, à travers le tableau n° 28, nous remarquons que le chômage et les mauvaises conditions d'habitat sont considérés par les habitants des deux quartiers d'étude comme les causes majeures qui ont suscité les actes violents, et ont provoqué l'insécurité,

et ce pour respectivement 89,1 % et 78,2 % des interviewés. D'autres causes sont évoquées et sont aussi, identifiées comme source d'insécurité ; il s'agit, des difficultés économiques des habitants (la pauvreté) soit 46,8 %, le manque d'équipement culturels et de loisirs 38,2 %, l'échec scolaire 35,3 % et la négligence des parents 31,4 %.



Les tendances observées sont presque similaires, bien que 26 % des répondants du quartier El Gammas considèrent que la variable « la négligence des parents » constitue une cause de l'insécurité dans le quartier, cette opinion est d'ailleurs recensée avec un taux plus élevé parmi les répondants du quartier Boudraa Salah à savoir 40,2 %.

X.4. Interprétations des résultats

La « violence urbaine » est considérée aujourd'hui comme prioritaire par les pouvoirs publics urbains du monde entier. Elle est entrain de s'imposer comme mode d'expression des temps modernes. Certains groupes sociaux sont plus vulnérables à l'insécurité tels que : les personnes âgées, les femmes et les enfants. Ils sont plus fréquemment victimes que les jeunes gens.

L'incivilité et la violence de la vie urbaine revêt des formes multiples, elles apparaissent comme contraire à l'urbanité. Les lieux de cette violence seraient la rue et les quartiers populaires en périphérie de la ville.

Les résultats de l'analyse ont mis en lumière l'ampleur de la violence. Il est à noter que l'évolution de la violence suit à peu près la même trajectoire dans les deux quartiers d'étude à savoir Boudraa Salah et El Gammas.

La montée de la violence se manifeste sous des formes diverses, dont les caractéristiques sont : les provocations verbales, les graffitis, le vol, les agressions, la présence de groupes de drogués, et les groupes de jeunes. Toutefois, la présence de groupes de jeunes dans la rue est en augmentation, annonciatrice d'une tendance qui peut conduire à une progression rapide du nombre de groupes de délinquants.

Ces jeunes se retrouvent dans la rue du fait des conditions de vie très précaires, de l'exiguïté et de la forte densité du logement. Cette situation peut s'expliquer par le fait que 28,7 % de la population enquêtée de ces deux quartiers est largement composée de personnes inoccupées (chômeurs) et de populations jeunes ; 59,8 % des enquêtés sont âgés de 15 à 35 ans.

Beaucoup de chercheurs estiment que les difficultés économiques (le chômage, la pauvreté), peuvent être également perçues comme un sentiment d'insécurité, de précarité, d'exclusion, et que la pauvreté crée des conditions qui peuvent favoriser le développement de la violence.

D'autres indicateurs marquent l'insécurité du quartier à savoir la présence de rodeurs et l'existence de maisons inoccupées, soit 5,38 % à El Gammas et 3,47 % à Boudraa Salah.

Ces critères réunis peuvent expliquer l'inadaptation aux conditions de vie des habitants, les occupants fuient le quartier malgré la pénurie du logement.

D'autres comportements déviants catalyseurs de violence ont été observés comme l'existence de personnes et même de familles entières qui s'adonnent à la vente de la drogue, de l'alcool et même à la prostitution. Ce phénomène affecte négativement la réputation de certains lieux des deux quartiers ce qui favorise l'afflux de catégories marginalisées. Cependant, la prolifération de ces stupéfiants constitue un facteur aggravant la violence physique. Toutefois, la multiplication d'incivilités et d'actes de violence affirment d'avantage la dangerosité des quartiers d'étude.

Aussi, l'enquête sur terrain a permis de déceler l'importance des graffitis sur les façades, ils sont représentés similairement dans les deux quartiers, avec 15,9 % à El Gammas et 18,69 % à Boudraa Salah. Ce sont des expressions d'ordre politique, sportif, ou sentimental que les jeunes écrivent sur les murs. Ce fait est lié directement au désespoir, au manque d'occupation, à la déficience des lieux de socialisation des jeunes tels que : l'école, le manque d'équipements de loisirs, les espaces verts.

Par ailleurs, l'enquête a révélé que la présence de vitres brisées est plus élevée au niveau du quartier El Gammas, et a pour causes principales, la présence de maisons inoccupées soit 5,38 % contre 3,47 % à Boudraa Salah. Quant à la dimension insalubrité du quartier, seuls 4,40 % des répondants à El Gammas et 15,20 % des interviewés à Boudraa Salah considèrent le niveau de propreté au sein de leur quartier satisfaisant.

La « vitre brisée » est donc le préalable à un délabrement du quartier concerné, et par conséquent une montée de la délinquance. En effet, des recherches ont été faites par deux auteurs américains (Kelling et Wilson 1982), qui développent la théorie de « la vitre brisée », laquelle stipule que le fait de laisser une vitre brisée dans un quartier sans réagir très rapidement, (c'est-à-dire la réparer), les actes d'incivilités se multiplient.

Les non réponses peuvent quant à elles être un indicateur de l'insécurité dans le quartier. En effet, nous constatons un taux de non réponses de 3,57 % à Boudraa Salah et de 1,65 % à El Gammas.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons dire que l'analyse et l'interprétation des résultats montrent clairement que les actes d'incivilités sont présents et prennent de l'ampleur. L'ensemble de ces résultats constitue un indicateur de l'insécurité dans les deux quartiers et leur donne une image négative.

Dans ces territoires périurbains, l'accès aux équipements culturels et de loisirs est difficile, le taux de chômage est important. A partir des données disponibles, nous avons retenu celles qui sont considérées comme des marqueurs de risque et d'insécurité tels que : la catégorie socioprofessionnelle, le taux de chômage, la pauvreté, l'échec scolaire et enfin, la structure démographique qui est caractérisée par un pourcentage élevé de jeunes.

D'après les résultats du questionnaire et également à travers les entretiens informels effectués sur place, nous affirmons que les mauvaises conditions du logement, le chômage et la pauvreté sont les causes principales qui poussent la population des deux quartiers à entreprendre des comportements violents.

C'est à travers ces aboutissements qu'il est possible de confirmer nos hypothèses préétablies de départ. Nous affirmons donc que le fait que les jeunes soient à l'extérieur, dans la rue favorise la naissance de conflits et d'agressions ; tout comme la multiplication des incivilités dans le quartier accroît le sentiment d'insécurité.

Après avoir analysé la structure démographique et sociale des deux quartiers, ainsi que la présence ou l'absence d'incivilités, l'intensité des actes d'incivilités et les causes qui ont suscité ces actes violents ; nous procédons maintenant à l'analyse de l'environnement urbain ; que nous allons entamer à travers plusieurs dimensions et indicateurs.

CHAPITRE XI

L'ESPACE PERIPHERIQUE : UNE MARGINALITE SOCIO-SPATIALE, UN CADRE BATI DEGRADE

Introduction

Nous avons mentionné dans le précédent chapitre que les incivilités représentent une atteinte à l'ordre public et entraînent un sentiment d'insécurité. L'objectif de ce chapitre est de vérifier les caractéristiques physiques de l'environnement urbain des deux quartiers du point de vue : le niveau de propreté, les conditions de viabilisation, les équipements de quartier, le niveau de peuplement du quartier, l'état du cadre bâti, l'ancienneté résidentielle, la densité de population au niveau des deux quartiers périphériques.

Le quartier est défini administrativement, notamment par les urbanistes, comme un district à limites précises, comme une réalité (micro) sociale, comme unité socio-spatiale d'habitation.

Cette rubrique va permettre de vérifier l'hypothèse : « L'accroissement de la forme d'habitat informel en périphérie des villes, par le fait qu'il est en marge, entraîne l'apparition et le développement de comportements violents. ». De nombreux indicateurs de mesures seront utilisés pour tester les dimensions déjà citées.

XI.1. Les caractéristiques de l'environnement urbain et ses effets sur le sentiment d'insécurité

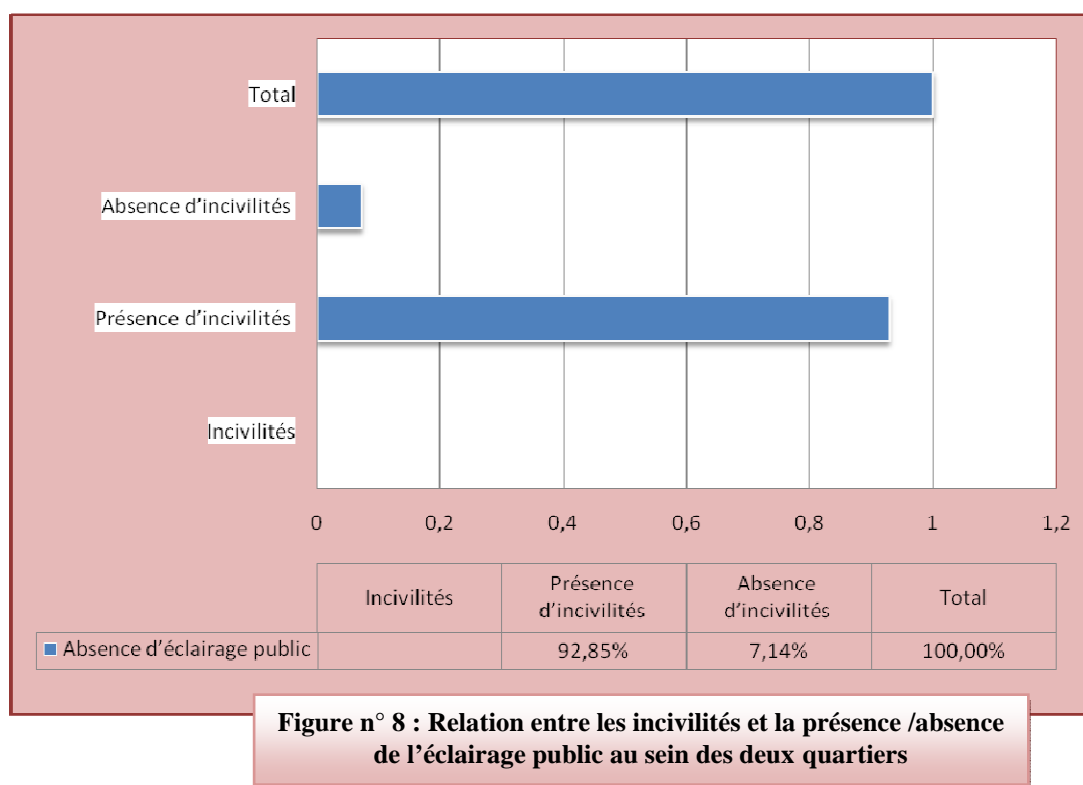
Les aménagements extérieurs au sein des deux quartiers vont permettre de comprendre le rapport entre le contexte spatial et le comportement des habitants. Dans un premier temps, nous avons opté pour une analyse du quartier du point de vue aménagement des espaces extérieurs, à travers une série d'indicateurs tels que : l'éclairage public, les espaces verts, les terrains inoccupés, le niveau de propreté. Ceci va permettre de mettre en exergue la marginalité du quartier à travers l'état des équipements et des incivilités observés.

Laborde P., pense que « les habitants ont une certaine familiarité avec le quartier qu'ils habitent. Ils se l'approprient, ils le reconnaissent et peuvent y être reconnus. Les parcours, les

lieux de rencontre sont parfaitement identifiés. C'est un espace de vie quotidien, un lieu de rapports de voisinage et de cohabitation ». ¹⁶⁹

XI.1.1. L'éclairage public : une dimension sécuritaire dans le quartier

L'éclairage public est une des dimensions de l'urbain, qui n'est pas considérée à sa juste valeur par les concepteurs et les pouvoirs locaux. L'éclairage public englobe l'éclairage des rues mécaniques et piétonnes, des places publiques, des impasses. La nuit, il permet la perception de l'aménagement des espaces extérieurs, garantit une ambiance nocturne, et assure la sécurité et le confort des déplacements. Afin de voir si réellement la présence de l'éclairage public contribue à atténuer les actes d'incivilités ou de délinquance, nous allons procéder à un croisement entre les deux variables : « éclairage public » et « incivilités ».



L'usage des espaces extérieurs la nuit suppose leur éclairage. De surcroît, l'éclairage public a toujours été un des moyens efficaces dans la lutte contre le sentiment d'insécurité de l'individu particulièrement en milieu urbain. En effet, Les résultats de la figure n° 8 montrent que l'absence de l'éclairage public accentue les incivilités soit 92,85 %. Nous pouvons affirmer

¹⁶⁹ LABORDE P. : « Les espaces urbains dans le monde » 2^{ème} Ed. Nathan, Université, 1994, p. 145.

d'une manière globale que l'éclairage public peut être un facteur qui contribue à la diminution des incivilités au sein du quartier. Le test du Khi2 (S=293 Khi2=0,763 ddl=1 p=0,386), montre qu'il existe une différence statistiquement peu significative entre les deux variables.

XI.1.2. L'impact psychophysique de l'espace vert sur la sécurité de l'individu

L'espace vert¹⁷⁰ est un lieu de vie et de rencontre. Il est considéré comme un équipement urbain d'une grande importance et contribue activement à son esthétisme. L'aménagement de l'espace extérieur contribue à la résorption des problèmes de l'éducation, de la sociabilité, de la délinquance et du cadre de vie d'une manière générale. Néanmoins, au niveau de nos quartiers d'étude nous ressentons un extrême délabrement, l'espace vert est pratiquement inexistant. En l'occurrence, nous allons essayer de voir s'il existe réellement un lien entre la présence ou l'absence d'espaces verts et les incivilités.

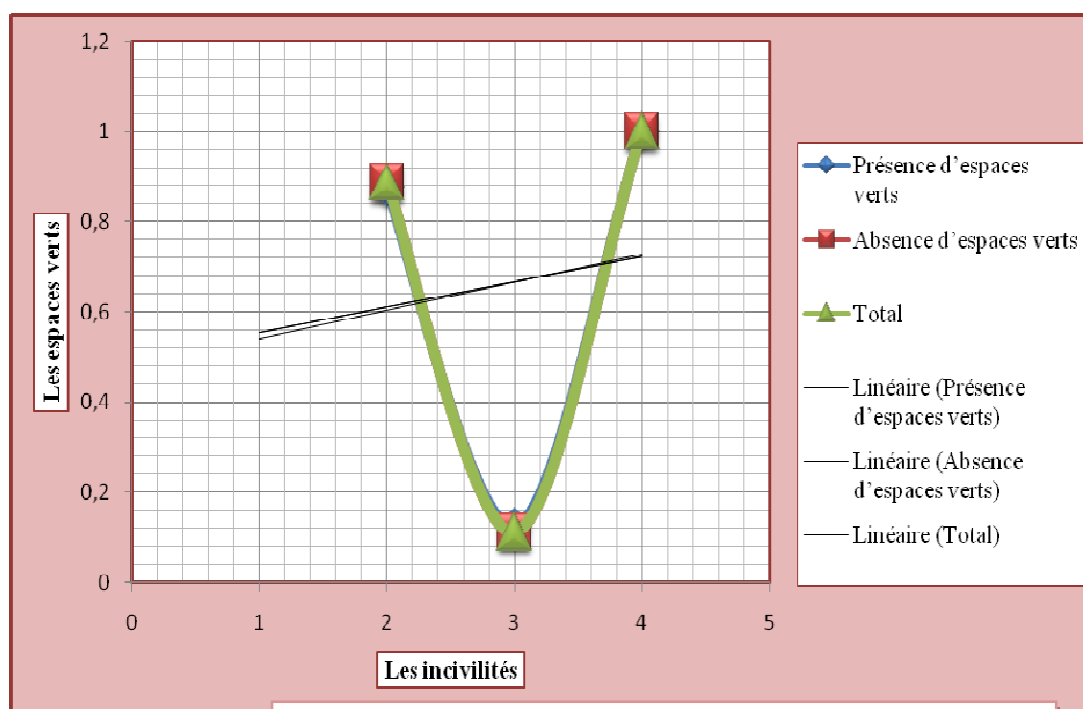


Figure n° 9: Relation entre les incivilités et l'existence des espaces verts au niveau des deux quartiers

Les espaces verts considérés dans notre étude, sont des espaces ouverts au public situés dans le quartier. Les résultats de la figure n° 9 montrent que la présence des espaces verts dans le quartier réduit avec une très faible proportion la présence d'incivilités. Le test du khi² (Khi2=0

¹⁷⁰ Selon, la norme institué en 1973 par l'O.N.U : l'espace vert urbain est de 10 m²/ habitant.

ddl=1 $p=0,999$ (Val. théoriques $< 5 = 1$) montre une relation statistiquement non significative entre les deux variables.

XI.1.3. Les terrains inoccupés et leur impact sur l'insécurité des habitants

Les vides urbains sans affectation favorisent l'insalubrité et la complexité de gestion. Ils affectent l'image générale de la rue ou du quartier et laissent le champ ouvert devant l'insécurité et la délinquance. Parmi les caractéristiques de l'environnement urbain des deux quartiers d'étude, nous allons mettre en exergue les terrains inoccupés et leur impact sur l'insécurité des habitants.

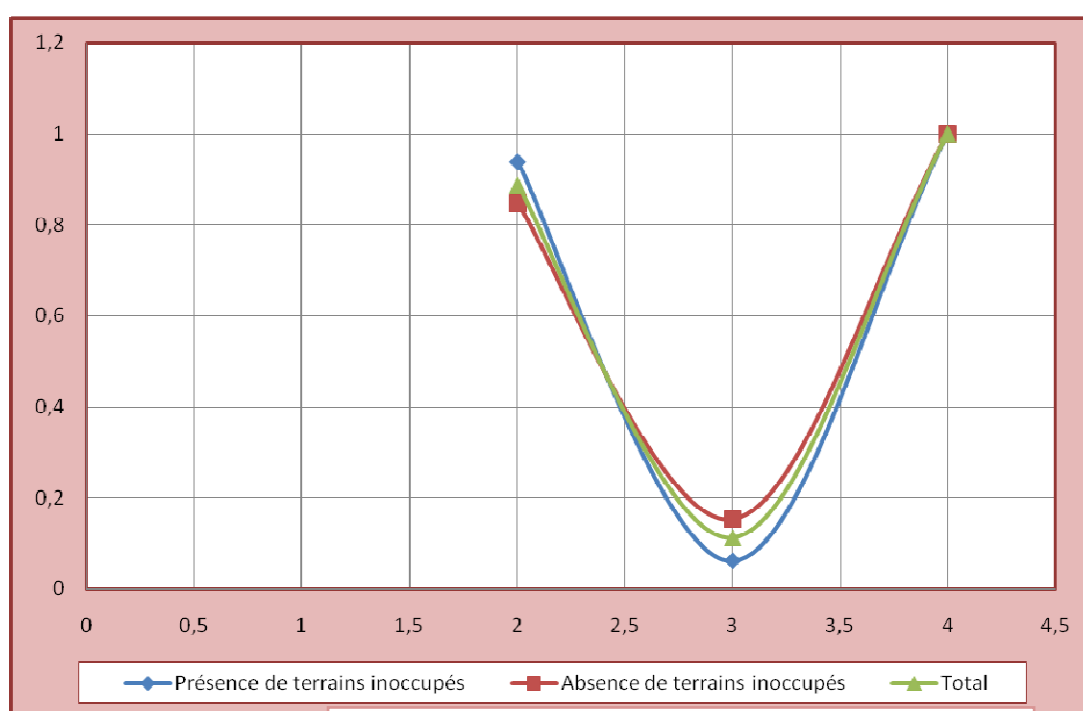


Figure n° 10 : Relation entre les incivilités et les terrains inoccupés au niveau des deux quartiers

La figure n° 10 montre que la relation entre la présence de terrains inoccupés et la présence des actes d'incivilités est de 93,80 %. Par contre, la relation entre l'absence de terrains inoccupés et la présence d'incivilité est de 84,70 %.

Nous pourrions dire que la présence de terrains inoccupés dans le quartier favorise en partie à la prolifération des incivilités dans le quartier, donc à l'émergence d'un sentiment d'insécurité. En effet, le $\text{Khi}^2=5,25$ ddl=1 $p=0,021$ montre une relation significative entre les deux variables.

XI.2. Identification des variables caractérisant l'environnement sanitaire

L'analyse de l'environnement sanitaire a commencé par mesurer la variable propreté des espaces extérieurs au niveau des deux quartiers d'étude par les indicateurs suivants : le degré de propreté, le moyen de collecte des ordures, le rythme de passage du camion. La manifestation des signes extérieurs du laisser aller au sein d'un quartier d'habitat est susceptible de susciter des signes de dégradation, et sera envahi par des détritits et des dépôts sauvages d'ordures ménagères et autres. Dans ce cas précis, l'objectif de cette rubrique va permettre de constater si ces deux quartiers sont en marge de la part des pouvoirs publics ou non.

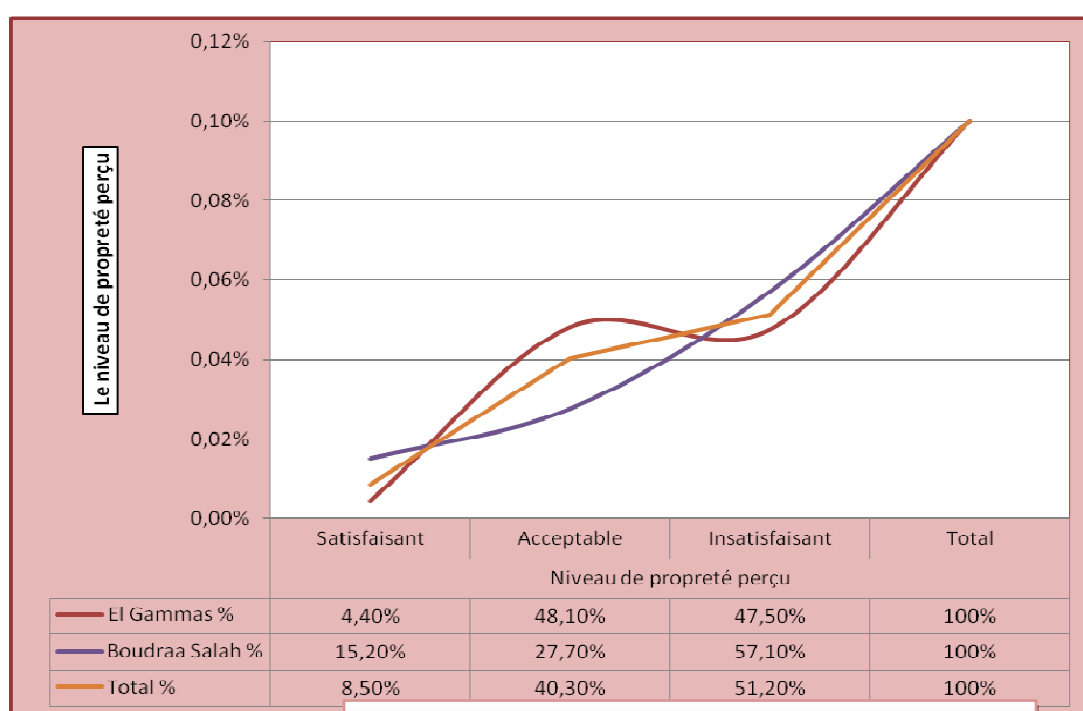


Figure n° 11 : Le niveau de propreté des deux quartiers

L'environnement des deux quartiers se caractérise par des dépôts sauvages dans les espaces extérieurs tels que : la rue, les terrains inoccupés et les terrains vagues. Cette situation est le signe d'une gestion insuffisante des ordures et le manque de civisme des habitants. L'analyse de la situation concernant le niveau de propreté des deux quartiers montre que : 51,2 % des interviewés des deux quartiers pensent que le niveau de propreté est insatisfaisant. 40,3 % pensent que le niveau de propreté est acceptable. Seul 8,5 % pense que le niveau de propreté est satisfaisant.

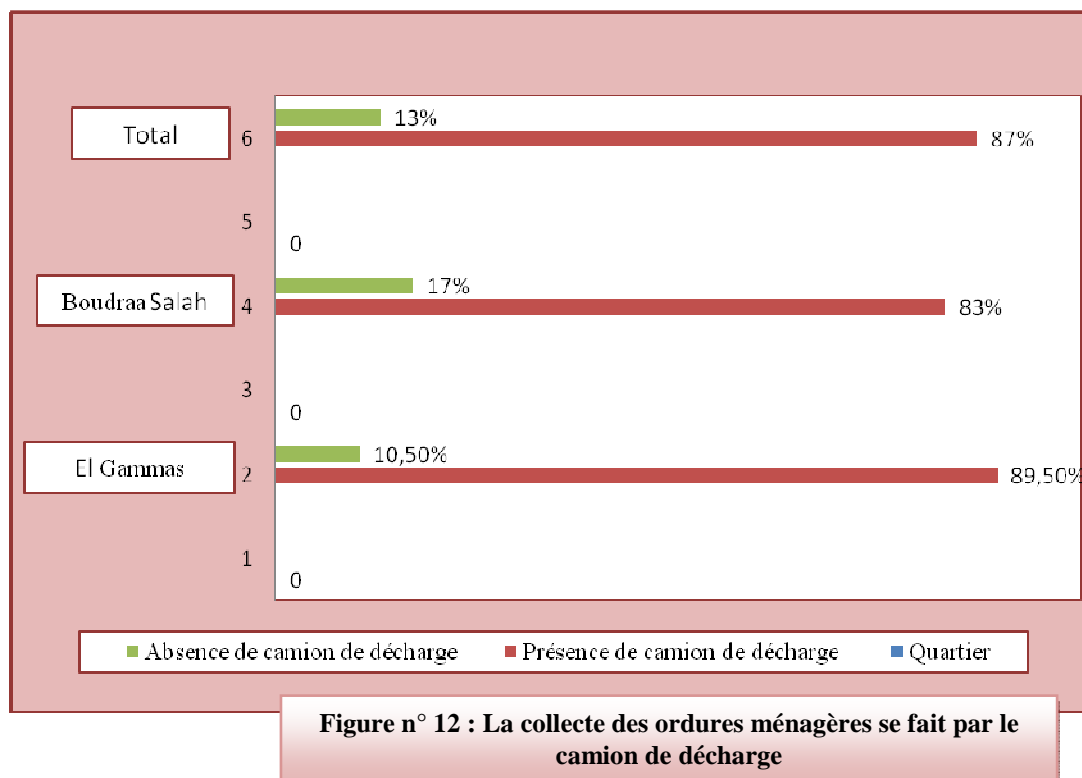
Par quartier, 47,5 % des interviewés du quartier El Gammas considèrent que le niveau de propreté est insatisfaisant. 48,1 % pensent que le niveau de propreté est acceptable. Seul 4.4 % considère que le niveau de propreté est satisfaisant.

Au niveau du quartier Boudraa Salah, 57,1 % des interviewés sont insatisfaits du niveau de propreté de leur quartier et 27,7 % considèrent que le niveau de propreté est acceptable et seul 15,2 % sont satisfaits. L'analyse du niveau de propreté perçue dans les deux quartiers a révélé que les espaces extérieurs du quartier El Gammas comportent moins d'insalubrité que Boudraa Salah. Le test du χ^2 ($\chi^2=17,8$ ddl=2 $p=0,001$), montre qu'il existe une différence très significative. Cet axe rassemble plusieurs items, cependant nous avons tenu compte uniquement de deux items auxquels on a fait subir un test statistique.

XI.2.1. Dépôts sauvages des ordures ménagères dans le quartier

La gestion des espaces extérieurs à usage collectif doit être entreprise par les pouvoirs locaux, en l'occurrence la commune. Cependant, devant l'incapacité de l'Etat à assumer la fonction de gestion, l'espace extérieur est livré aux aléas. En effet, les voies de circulation sont totalement crevassées, mal bitumés, les trottoirs sans revêtements, ce qui provoque la stagnation des eaux de pluies. En saison chaude, la plupart des eaux stagnantes dans les rues sont de véritables gîtes potentiels de larves de moustiques. Nous allons répondre à nos préoccupations concernant le moyen et le degré de nettoyage des deux quartiers. Ils seront vérifiés à partir des questions suivantes:

- La collecte d'ordures ménagères dans votre rue se fait-elle par le camion de décharge ?
- Si oui, combien de fois le camion passe dans votre rue ? 1 fois / jour, 1 fois / semaine, 2 fois / semaine, aucune fois.
- Sortez-vous vos ordures au moment où passe le camion ou à n'importe quel moment de la journée.



Les résultats obtenus révèlent que la collecte des ordures au niveau des deux quartiers se fait au moyen du camion de décharge une fois par jour, selon 89,5 % des interviewés à El Gammes et 83% à Boudraa Salah. Afin de connaître le niveau de propreté du quartier et des habitants, nous allons tenter de savoir si les habitants respectent ou non les horaires de passage du camion de décharge au niveau de leur rue.

XI.2.2. Insalubrité et mauvaise gestion : la responsabilité de qui ?

Plusieurs raisons expliquent cette situation insalubre, notamment le manque de sensibilisation au problème d'hygiène. Aussi, les habitants souffrent de l'éloignement des points de collecte des déchets de la maison et de l'insuffisance du nombre des bennes à ordures et leur mauvaise répartition dans le quartier. C'est pourquoi les habitants entreprennent des attitudes qui vont à l'encontre d'une image saine de leur quartier.

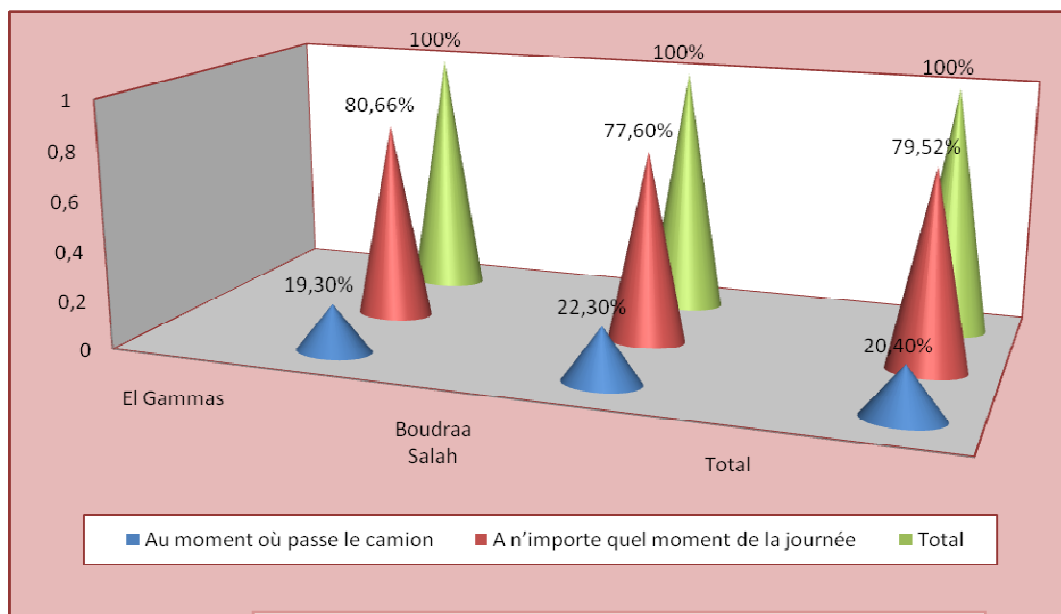


Figure n° 13: Moment de dépôt des ordures par quartier

En l'occurrence, l'analyse a révélé que 80,66 % des ménages du quartier El Gammas et 77,6 % des ménages à Boudraa Salah déversent les déchets dans les rues, les ruelles et les terrains vagues du quartier, ou bien ils les mettent dans des sacs qu'ils jettent à n'importe quel moment de la journée sans tenir compte de l'heure du passage du camion, malgré son passage régulier (1 fois par jour). Seuls 19,3 % des interviewés sortent les ordures au moment où passe le camion.

Ceci met en évidence l'état d'insalubrité des deux quartiers. Le test du khi² (Khi²=74,7 ddl=3 p=0,001) montre une différence statistiquement très significative.

XI.3. Interprétation des résultats

L'analyse de la situation de l'environnement urbain du point de vue aménagements extérieurs a permis de comprendre l'état des deux quartiers à travers une série d'indicateurs. Nous pouvons dire d'une manière globale que l'indicateur « éclairage public » peut être un facteur qui contribue à la diminution des incivilités au sein du quartier. En France, Augoyard & Leroux rappellent l'importance de la qualité de l'éclairage urbain public ou privé dans la genèse du sentiment de sécurité. Ils disent : « Il est perçu comme un contrôle efficace de l'environnement des espaces publics ou privés pour vaincre les actes d'incivilités ou de délinquance.

En période hivernale, les périodes de non-jour sont trop longues, l'éclairage public préserve un niveau de confort visuel optimal. Il contribue de faire profiter le plus possible des espaces publics en toute sécurité en assurant les déplacements et l'orientation et favorisent les relations sociales tels que les rencontrent, les échanges »¹⁷¹. Tien et al., souligne que « l'influence de certaines caractéristiques de l'environnement physique et social sur le sentiment d'insécurité est complexe. Pour lui, l'éclairage des rues n'a aucun effet sur le taux de criminalité, mais il augmente nettement le sentiment de sécurité. »¹⁷²

La problématique de l'espace vert public est un indicateur de l'environnement. Dans ce cas, il est considéré comme un équipement urbain à part entière, il se définit comme un espace public de nature et de verdure. Il a une série d'effets positifs sur le bien-être psychologique. La charte d'Athènes publiée en 1943 exigeait que tout quartier d'habitation comporte la surface verte nécessaire à l'aménagement rationnel des jeux et sport des enfants, des adolescents et des adultes. En effet, l'espace vert répond à plusieurs fonctions telles que : la détente, les loisirs, l'oxygénation et la convivialité.

Au niveau des deux sites d'étude l'espace vert n'existe pas, ou même s'il existe il est laissé à l'abandon, à cause de l'absence totale de gestion, et d'entretien. Les terrains inoccupés sont eux aussi laissés à l'abandon, ils servent de dépotoirs en plein air, et encouragent la

¹⁷¹ AUGOYARD J. F. & LEROUX M.: « Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité », in Bernard, Y., Segaud M. (Eds), « La ville inquiète: habitat et sentiment d'insécurité », La Garennes-Colombes, Editions de l'Espace Européen, 1991.

¹⁷² TIEN et al. (1979), cité par, MOSER G. : « Les stress urbains ». Paris, Armand Colin, Collection « U », 1992, p. 88

propagation des actes d'incivilités et la délinquance dans le quartier. L'analyse a montré à travers le traitement statistique, que la présence des espaces verts diminue légèrement les actes d'incivilités.

L'analyse relative à la propreté au sein des deux quartiers a montré la hausse du niveau de salissure. Il est marqué par les dépôts sauvages des ordures dans les rues des quartiers à n'importe quel moment de la journée, malgré le passage quotidien du camion, ce qui prouve le manque de civisme des habitants et la mauvaise gestion. Les habitants confirment l'insuffisance des bennes à ordures ménagères dans leur cité, par rapport au nombre d'habitants. 51,20 % de la population enquêtée considèrent que le niveau de propreté au sein de leur quartier est insatisfaisant.

En l'occurrence, les informations issues de l'enquête de terrain révèlent un déficit de gestion de l'environnement urbain. La conséquence est le développement d'un environnement malsain qui porte atteinte à la qualité de vie et à la santé des habitants. D'après les auteurs Laborde P. (1994), Augoyard J. F. & Leroux, M. (1991), Tien et al. (1979), Moser G. (1992), Clavel M. (2002), Roché S. (1999), Moser & Lidvan, (1991), la manifestation des signes extérieurs du laisser aller au sein d'un quartier d'habitat donné fait augmenter les prédispositions aux actes de vandalisme et aux violences. Des recherches américaines (Perkins & Al. 1992, 1993) constatent la relation entre la perception du désordre urbain et la qualité de l'éclairage résidentiel.

Dans cette perspective Maïté Clavel considère que « l'urbanité est aussi présente dans les objets et les aménagements de la ville. C'est ainsi que les aménités, ce qui fait l'agrément d'un lieu, d'une ville, tient aussi aux qualités des espaces. Les aménagements tels que l'éclairage, la propreté des rues, les plantations, le mobilier urbain, contribuent à rendre la ville agréable à ses habitants et ses visiteurs ». Aussi, elle souligne que « l'éclairage, le nettoyage, le traitement des déchets désormais indispensables, devaient être repensés comme éléments d'une urbanisation continue. ».¹⁷³

La dégradation de l'environnement physique et notamment les signes environnementaux d'incivilités (détritus, vandalisme, graffitis) amènent les gens à croire que l'ordre social est en déchéance et peuvent engendrer un sentiment d'insécurité. On s'attachera à surveiller et à

¹⁷³ CLAVEL M. : « Sociologie de l'urbain », Op. Cit., p. 82.

réparer la moindre incivilité. Selon la théorie de la première vitre cassée partant du principe qu'un petit désordre en favorise la poursuite de beaucoup plus importants.

Des études plus fines entreprises par Lewis & Maxfield (1980), Wilson & Kelling, (1982) montrent que la dégradation physique des quartiers n'était pas la cause, mais la conséquence de la marginalisation des habitants. Traiter le social avant de traiter le spatial, tel est le nouveau paradigme qui s'impose dans l'urbanisme de gestion.

A travers les indicateurs établis dans cette partie du chapitre, nous avons essayé de répondre à l'hypothèse : « L'accroissement des formes d'habitat informel en périphérie des villes, par le fait qu'il est en marge, entraîne l'apparition et le développement de la violence ».

XI.4. Densité de population au niveau des quartiers informels : un facteur essentiel dans l'émergence de la violence

Les quartiers informels sont le résultat d'une pression démographique majeure sur l'agglomération Constantinoise. La densité de population avoisine 105.23 habitants par hectare au niveau du secteur urbain Boudraa Salah et 70.89 habitants par hectare au niveau du secteur urbain El Gammas. Pour comparaison, dans l'agglomération parisienne, on trouve en moyenne 30 habitants par hectare.

A travers cette rubrique, nous tenterons de vérifier l'hypothèse suivante : « Les quartiers périphériques à forte densité et de caractère informel génèrent une forme de marginalité socio-spatiale et sont des lieux privilégiés de manifestation de la violence ». L'identification de la densité de population du quartier a été testée à travers la question suivante : « Estimez-vous votre quartier insuffisamment peuplé, moyennement peuplé, suffisamment peuplé, surpeuplé ?

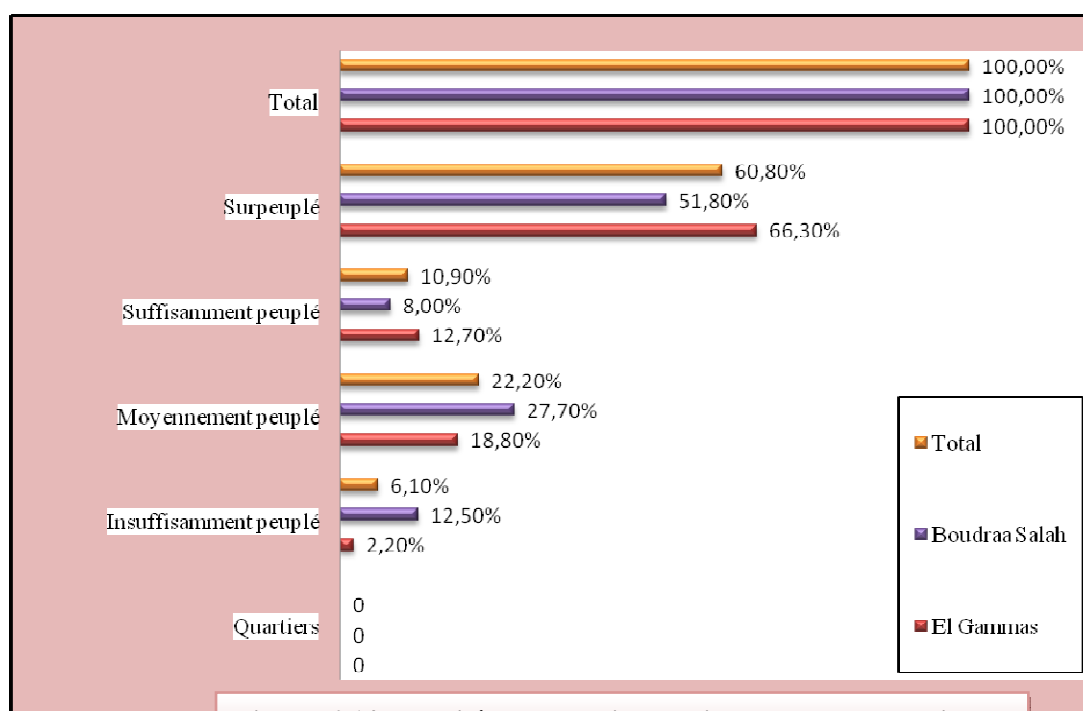


Figure n° 14 : Densité de population au niveau des deux quartiers

La lecture de la figure n° 14 montre un surpeuplement au niveau des deux quartiers. 60,8 % des répondants pensent que leur quartier est surpeuplé, 22,2 % pensent que leur quartier est moyennement peuplé, seul 6,1 % pensent que leur quartier est insuffisamment peuplé.

Nous constatons à El Gammas 66,3 % des interviewés considèrent que leur quartier est surpeuplé. 18,8 % moyennement peuplé, seul 2,2 % trouvent qu'il est insuffisamment peuplé.

A Boudraa Salah 51,8 % considèrent leur quartier surpeuplé. 27,7 % moyennement peuplé, et 12,5 % insuffisamment peuplé. Le test du χ^2 ($\chi^2=18,2$ ddl=3 $p=0,001$) montre une relation très significative entre la variable « densité de population » et la variable « quartier ».

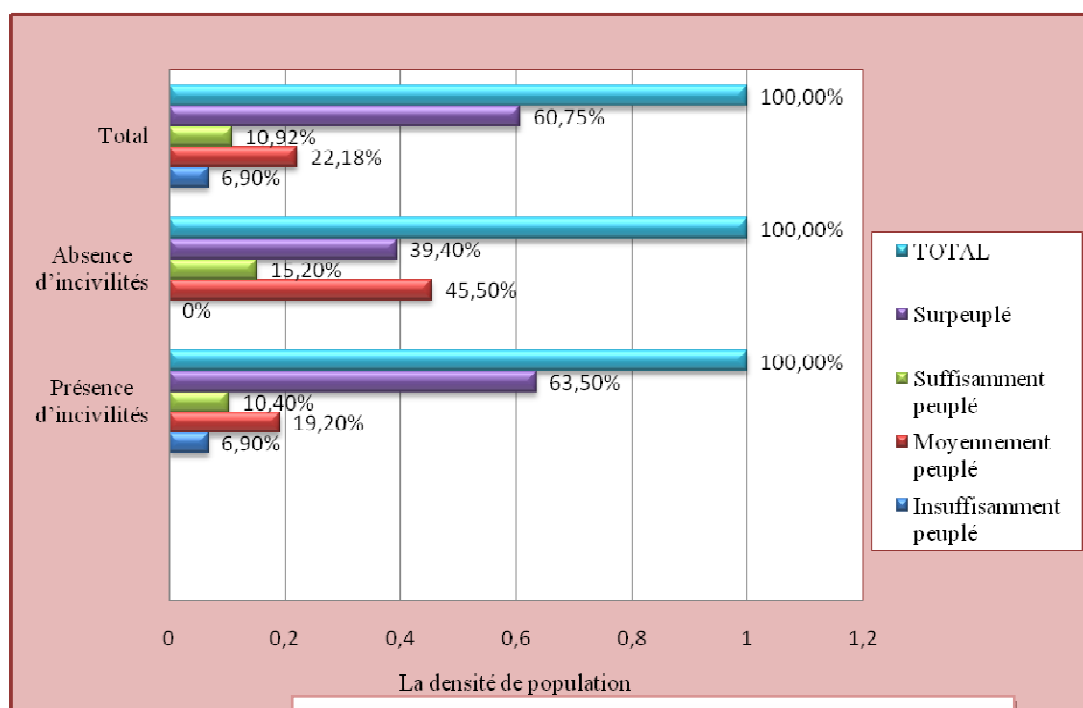


Figure n° 15 : la relation entre la densité de population et les incivilités

Le croisement entre la variable « quartier surpeuplé » et la variable « présence d'incivilités » montre un taux égal à 63,5 %, contre 6,9 % quant au quartier insuffisamment peuplé. Nous constatons une forte relation entre le quartier surpeuplé et quartier moyennement peuplé et la présence d'incivilités. Nous pourrions dire que la densité de population peut favoriser l'émergence des actes d'incivilités.

Tableau n° 29 : Profil de modalité relatif à la variable « densité de population » au niveau des deux quartiers

Modalité	Question	Modalité	Effectifs	Ecarts	PEM
Suffisamment peuplé	Rodeurs	Oui	20	6	32
Surpeuplé	Type d'habitat	Habitat spontané en dur	37	7	34
Surpeuplé	Type d'habitat	Bidonvilles	42	8	37
Surpeuplé	Tapages nocturnes	Oui	17	5	73
Surpeuplé	Présence de groupes de jeunes	Oui	148	14	31
Surpeuplé	Connaissance commis actes violents	Oui	104	10	17
Moyennement peuplé	Type d'habitat	Habitat individuel	22	8	17
Moyennement peuplé	Présence de groupes de jeunes	Non	21	5	11
Moyennement peuplé	Groupes de drogués	Non	24	9	19
Moyennement peuplé	Rodeurs	Non	43	7	25
Moyennement peuplé	Etre agressé	Oui	20	5	11
Moyennement peuplé	Connaissance commis actes violents	Non	40	9	28

Le profil de modalité de la variable densité de population relatif aux deux quartiers présente 12 écarts. Il nous donne la configuration suivante : dans les quartiers surpeuplés dont le type d'habitat est spontané en dur ou bidonvilles, nous constatons la présence de groupes de jeunes, d'actes violents, de tapages nocturnes et de rodeurs.

Le profil de modalité a révélé que dans les quartiers moyennement peuplés, le type d'habitat le plus répandu est individuel (réglementé). Il n'existe pas de groupes de drogués ou de groupes de jeunes, pas d'actes violents, par contre, la probabilité d'être agressé existe.

XI.5. Carence en équipements de loisirs au sein des deux quartiers

L'analyse urbaine suivie de l'enquête quantitative ont relevé que dans les deux quartiers les équipements de détente et de loisirs sont rares voire inexistantes. A travers le traitement statistique, nous allons en premier lieu, connaître l'avis des enquêtés de la population cible quant à l'existence ou l'inexistence des équipements de loisirs, qui devraient servir d'éléments de structuration et de polarisation. En second lieu, nous ferons une analyse sur le mode de gestion du temps libre de la population des deux quartiers, et son impact sur la population. L'objectif de cette rubrique tentera de tester l'hypothèse : « Le manque d'équipements d'accompagnement (culturels, de loisirs ou de sport), pousse la population juvénile confrontée à l'oisiveté et le chômage vers la délinquance. ».

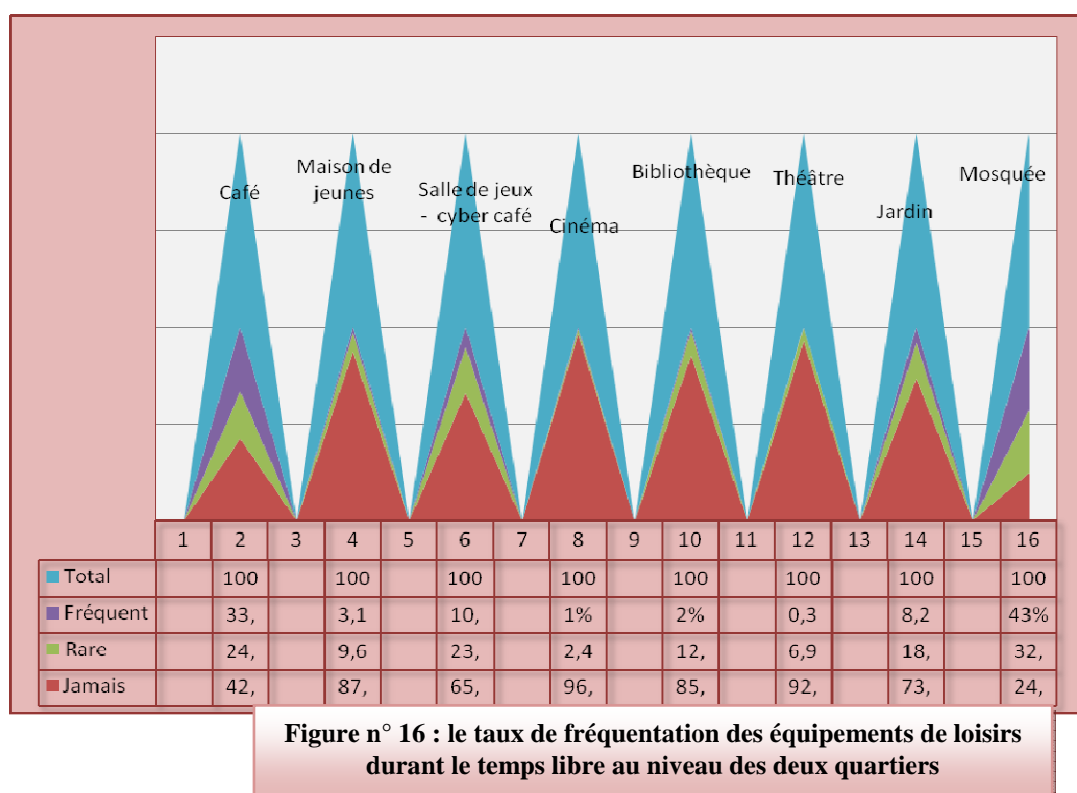
Tableau n° 30 : Les équipements de loisirs au niveau des deux quartiers

Les équipements de loisirs Quartier	Présence d'équipements de loisirs	Absence d'équipements de loisirs	Total
Boudraa Salah	27 24,1%	85 75,9%	112 100,0%
El Gammas	17 9,4%	164 90,6%	181 100,0%
Total	44 15,0%	249 85,0%	293 100,0%

Les deux quartiers d'étude sont démunis d'équipements de loisirs et de lieux de rencontre. La vie courante du quartier s'organise autour de petits commerces de voisinage et de quelques services les plus élémentaires. Selon les données qui figurent sur le tableau n° 30, il est à noter le manque d'équipements de loisirs aussi bien à El Gammas qu'à Boudraa Salah. Les données recueillies démontrent respectivement une proportion de 90,6 %, et 75,9 %. Seuls 9,4 % des interviewés du quartier El Gammas et 24,1 % du quartier Boudraa Salah considèrent que leur quartier est muni d'équipements de loisirs. Dans ce cas, le test du kh² (Khi²=10,5 ddl=1 p=0,001) montre une relation très significative.

XI.5.1. Les équipements de loisirs : comme espace de socialisation

Nous allons essayer d'évaluer la fréquentation des équipements de loisirs par les habitants d'une manière générale, et sur les jeunes en particulier, et ce au niveau des deux quartiers. Pour cela, nous avons établi des fréquences (jamais, rare, fréquent) par rapport à la fréquentation de chaque équipement de loisirs.



Nous constatons à travers les résultats de la figure n° 16 que la mosquée et le café sont les seuls équipements que la population des deux quartiers fréquente avec un taux respectif de 43 % et 33,4 % d'interviewés. 10,6 % d'interviewés fréquentent la salle de jeux, 8,2 % de répondants fréquentent le jardin, 3,1 % fréquentent la maison de jeunes.

En réalité, il existe un seul terrain de sport au niveau de la maison de jeunes mais qui est continuellement fermée. Si les jeunes veulent pratiquer le sport, ils utilisent les terrains vagues. Par quartier, nous avons des résultats similaires.

XI.5.2. Relation entre la variable « âge » de la population et la fréquence de la fréquentation des équipements de loisirs

Afin de répondre à l'hypothèse sus-citée, nous avons essayé de faire un croisement entre l'âge et la fréquence de la fréquentation des équipements de loisirs à travers le profil de modalité à une variable. Nous remarquons qu'il existe 13 écarts. A travers ce profil de modalité nous pourrions mettre en lumière l'occupation des jeunes.

Tableau n° 31 : Profil de modalité à une variable « âge »

Modalité	Question	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM
45 ans et plus	Café	Rarement	17	5	12
45 ans et plus	Salle de jeux ou cybercafé	Jamais	59	16	73
45 ans et plus	Bibliothèque	Jamais	65	10	100
45 ans et plus	Jardin	Jamais	56	8	48
45 ans et plus	Mosquée	Fréquent	44	16	43
15 à 25 ans	Maisons de jeunes	Rare	15	8	67
15 à 25 ans	Salle de jeux ou cybercafé	Rare	43	18	82
15 à 25 ans	Salle de jeux ou cybercafé	Fréquent	23	12	59
15 à 25 ans	Bibliothèque	Rare	27	14	104
15 à 25 ans	Jardin	Rare	33	13	77
15 à 25 ans	Mosquée	Rare	49	14	49
36 à 45 ans	Café	Jamais	27	5	17
36 à 45 ans	Salle de jeux ou cybercafé	Jamais	46	12	66

A travers le profil de modalité de la variable tranche d'âge, nous constatons que la tranche d'âge de 15 à 25 ans fréquente rarement les équipements tels que : la bibliothèque, le jardin, la mosquée, la maison de jeunes. Seules les salles de jeux sont considérées comme des équipements favorisés pour cette tranche de population (PEM = 59 %).

XI.5.3. Relation entre la variable « sexe » et la fréquence de la fréquentation des équipements de loisirs au niveau des deux quartiers

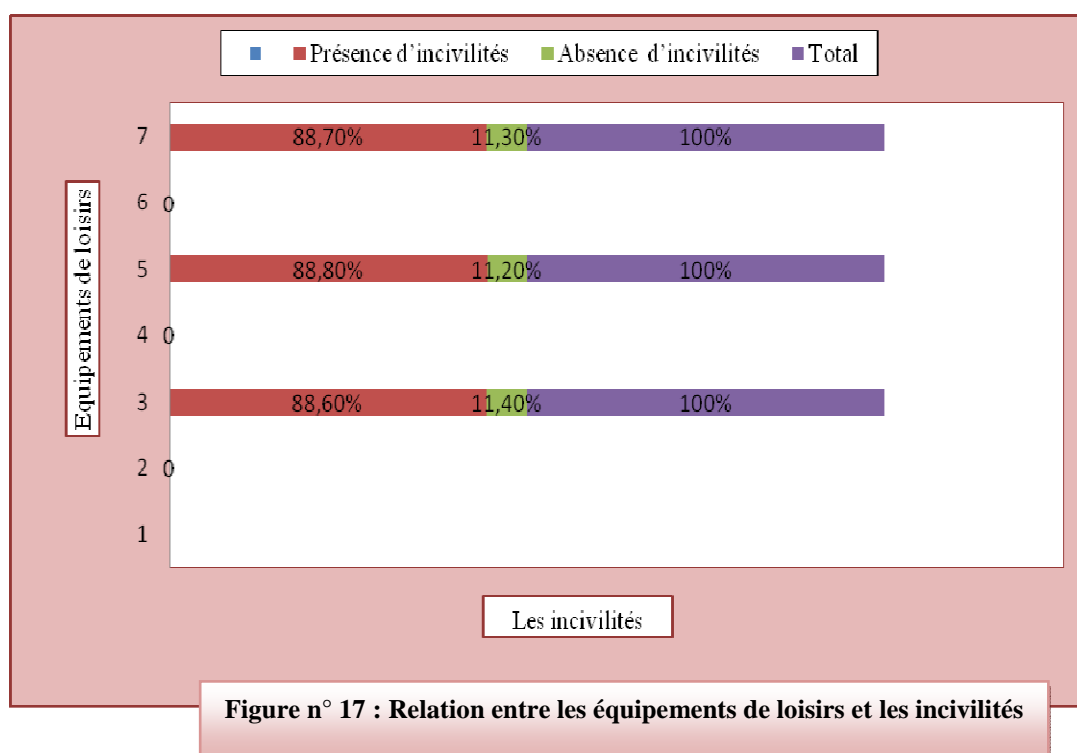
Le profil de modalité de la variable « sexe » présente 12 écarts. Nous constatons que le peu d'équipements de loisirs existants dans le quartier sont rarement fréquentés. Seuls le café et la mosquée sont constamment fréquentés par la population masculine avec (PEM = 97 %) et (PEM = 51 %). La gente féminine fréquente rarement les équipements de loisirs voire jamais.

Tableau n° 32 : Profil de modalité à une variable « sexe »

Modalité	Question	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM
Masculin	Café	Rarement	54	18	100
Masculin	Café	Fréquent	97	31	97
Masculin	Salle de jeux ou cybercafé	Rarement	30	6	49
Masculin	Mosquée	Fréquent	106	21	51
Féminin	Café	Jamais	92	52	95
Féminin	Maisons de jeunes	Rare	13	7	53
Féminin	Salle de jeux ou cybercafé	Rare	16	5	24
Féminin	Bibliothèque	Rare	14	8	56
Féminin	Théâtre	Rare	10	6	86
Féminin	Jardin	Rare	17	8	45
Féminin	Mosquée	Rare	19	6	21
Féminin	Mosquée	Jamais	42	19	38

XI.6. La mauvaise gestion du temps libre encourage la propagation des actes d'incivilités

Les données recueillies vont permettre d'établir des relations entre les incivilités et la présence ou l'absence des équipements de loisirs au sein des deux quartiers. En réalité, il n'existe que quelques petites salles de jeux ou cyber café (à caractère privé) que les jeunes fréquentent et qui, par conséquent, influeraient fortement sur leur éducation et leurs études.



Les résultats ci-dessus révèlent que le manque d'équipements de loisirs accentue les incivilités soit 88,8 %. La relation entre l'existence d'équipements de loisirs et la présence d'incivilités est aussi importante avec un taux de 88,6 %. A la lecture du graphe, nous pourrions dire qu'il existe une différence significative entre la variable « les équipements de loisirs » et la variable « les incivilités », le test du khi² nous donne, (Khi²=0 ddl=1 p=0,999 (Val. théoriques < 5 = 1)).

D'une manière générale, nous pourrions dire que le manque d'occupation des jeunes entraîne une oisiveté au sein des jeunes de ces deux quartiers, ce qui pourrait les pousser à commettre des actes d'incivilités ou de violence. De plus, dans les salles de jeux ou les cyber cafés, les jeunes passent leur temps devant les jeux-vidéos ou à diffuser des films de « violence » ou « érotiques ».

XI.7. Interprétation des résultats

Les deux quartiers d'étude connaissent une densité de population importante. En effet, celle-ci avoisine 105.23 habitants par hectare au niveau du secteur urbain Boudraa Salah et 70.89 habitants par hectare au niveau du secteur urbain El Gammas. Toujours concernant nos deux quartiers la densité de constructions à l'hectare est évaluée entre 10,09 et 13,11 constructions/hectare.¹⁷⁴ De fait, l'urbanisation croissante et la concentration toujours plus forte de population sont des facteurs d'émergence des actes d'incivilités, de délinquance et d'insécurité.

S'appuyant sur les éléments de réflexion issus de l'analyse, il n'existe pratiquement pas de structure culturelle et de loisirs (à part une maison de jeunes sous équipée, et rarement fonctionnelle) au sein des deux quartiers. L'analyse des données de l'enquête sur terrain a permis de faire ressortir que parmi la fréquentation des équipements sociaux et culturels, seul le café et la mosquée sont les plus fréquentés. Ils se présentent comme les principaux espaces de socialisation.

La majorité de la population masculine fréquente le café non pas uniquement pour consommer le café, mais il s'inscrit dans un cadre de pratiques sociales (lire le journal, regarder la télévision (les matchs, les films), rencontrer des amis...). Néanmoins, il existe une variation marquée entre le taux de fréquentation des cafés et de la mosquée (33,4 % et 43,0 %), et les autres équipements de loisirs, la salle de jeux (10,6 %), jardin (8,2 %), la maison de jeunes (3,1 %). En conséquent, ces espaces de loisirs fréquentés par les habitants participent à l'urbanité du quartier et à son ambiance.

Les deux quartiers d'étude ne disposent comme infrastructure sportive que d'un terrain de football situé dans l'enceinte de la maison de jeunes, ouvert occasionnellement au public. Cependant, les jeunes fréquentent les quelques salles de jeux et cybers cafés, mais qui peuvent souvent agir sur leur apprentissage. Nous pouvons dire que le manque d'occupation entraîne une oisiveté au sein des jeunes de ces deux quartiers. Les jeunes ne pouvant occupé leur temps libre se livrent à des comportements violents et incivils.

¹⁷⁴ R.G.P.H. 2008.

Les incivilités sont souvent commises par des personnes de sexe masculin, les jeunes sont les plus représentés. Ils sont les plus enclins à se livrer aux divers actes délictueux et à la délinquance. En fait, ils représentent la catégorie de personnes les plus touchées par le chômage et l'échec scolaire. Quant à la catégorie féminine, elle fréquente rarement les équipements culturels et de loisirs. Les jeunes déscolarisés se regroupent en bandes qui parfois s'affrontent, commettent incivilités et actes de vandalisme, comme manifestations de révolte contre la société et les institutions.

Pour conclure, les résultats ci-dessus révèlent que les équipements culturels et de loisirs existant dans le quartier, ne contribuent pas à éliminer les incivilités existantes. En effet, il existe une différence significative entre les équipements de loisirs existant dans le quartier et les incivilités. Ceci va permettre de confirmer l'hypothèse qui dit : « Le manque d'équipements d'accompagnement (culturels, de loisirs ou de sport), pousse la population juvénile confrontée à l'oisiveté et le chômage vers la délinquance. ».

Conclusion

L'analyse des informations collectées a mis en évidence le manque d'équipements culturels et de loisirs, le manque d'espaces verts, ou encore l'environnement dégradé par la saleté et le manque d'entretien. Plusieurs travaux ont souligné l'influence qu'exerce le désordre sur la dégradation du quartier. Les recherches menées par Wilson et Kelling (1982) ont montré que les désordres étaient en grande partie responsables de l'altération des processus par lesquels une communauté contrôle les motivations et les comportements déviants. Tous ces phénomènes tendent à se cumuler dans des quartiers défavorisés susceptibles de basculer dans la pauvreté, le chômage et l'insécurité qui menace.

Il faut ajouter à cela une importante concentration de population, d'où une très forte densité de population. Les deux quartiers cibles ont connu une croissance rapide caractérisée par une organisation spatiale désordonnée. Ces quartiers mêlent, sans organisation apparente, des zones d'habitat discontinues mélangeant les chalets en préfabriqués et en dur, les bidonvilles, l'habitat auto-construit informel, l'habitat collectif. Ils sont composés d'une mosaïque de populations d'origine géographique et de niveaux socio économiques très diversifiés. La concentration de la population est due au faible coût du loyer et des terrains par rapport à la zone centrale et péri-centrale de Constantine.

Par ailleurs, pour lutter contre l'oisiveté qui entraîne les jeunes vers la délinquance, il serait nécessaire de développer des actions de prévention par un renforcement des infrastructures culturelles et de loisirs, et d'améliorer l'environnement physique du quartier pour permettre de le revitaliser. Les jeunes ont besoin d'infrastructures de loisirs qui contribuent à canaliser leur énergie. A cet effet, la pratique régulière du sport leur permet de respecter les règles, et les préparer à s'insérer dans la vie professionnelle, et donc à l'apprentissage de la vie en société.

CHAPITRE XII

LES CONDITIONS DU LOGEMENT ET LE MODE D'HABITER

Introduction

L'objectif de ce chapitre est de vérifier les conditions de logement des deux quartiers et le mode d'habiter. Les dictionnaires définissent l'urbanité par les qualités de l'homme de la ville, la politesse, les manières affables et l'usage du monde. CLAVEL M. précise que « L'urbanité n'est pas le seul apanage des relations, et des manières d'être dans la ville, elle concerne aussi les espaces de la ville, la façon dont ils facilitent la vie des citoyens et leur plaisir d'être en ville. ». ¹⁷⁵ Elle poursuit, « l'urbanité est aussi spatiale. ». ¹⁷⁶

La typologie d'habitat la plus dominante au sein des deux quartiers d'étude est composée essentiellement par des habitations individuelles. Dans ce contexte, il s'agit de vérifier tous les paramètres et indicateurs qui se rapportent aux logements tels que : le statut du logement, son état, sa surface, le nombre de chambres, l'état de surpeuplement (la densité), l'exiguïté du logement et le climat qui y règne. Ces indicateurs vont permettre de comprendre les conditions de vie des habitants au sein des deux quartiers d'étude. Dans cette perspective, nous essaierons de vérifier les hypothèses suivantes :

- l'accroissement de la forme d'habitat informel en périphérie des villes, par le fait qu'il est en marge, entraîne le développement des violences et des incivilités ;
- l'exiguïté du logement dans les quartiers à caractère informel pousse les jeunes masculins vers l'extérieur, dans la rue, favorise la naissance de conflits et d'agression.

XII.1. Le statut indéterminé du logement des deux quartiers

Aussi bien à Boudraa Salah qu'à El Gammas, on trouve un habitat qui reflète le niveau de vie de la population. Il y règne un fort sentiment d'insécurité lié au risque d'expulsion des lieux, et de démolition des constructions à statut indéterminé. L'analyse statistique va permettre de définir les caractéristiques urbaines des deux quartiers.

¹⁷⁵ CLAVEL M. : « Sociologie de l'urbain », Op. Cit. p. 78.

¹⁷⁶ Idem, Op. Cit. 82.

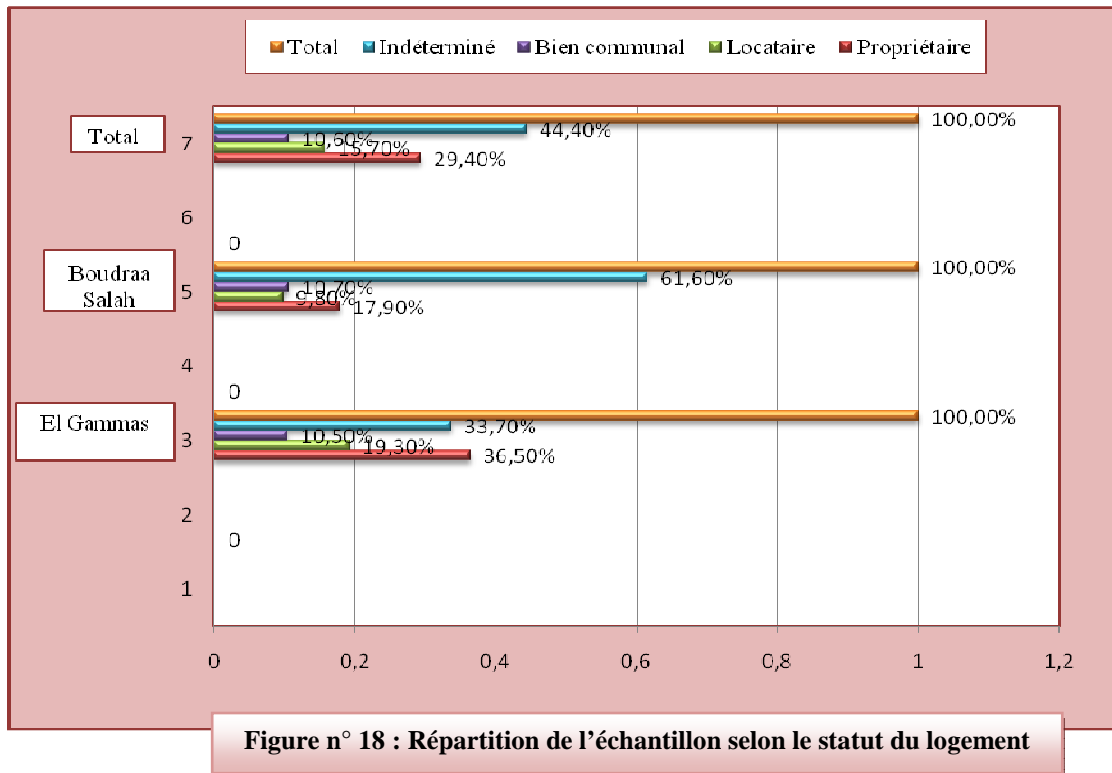


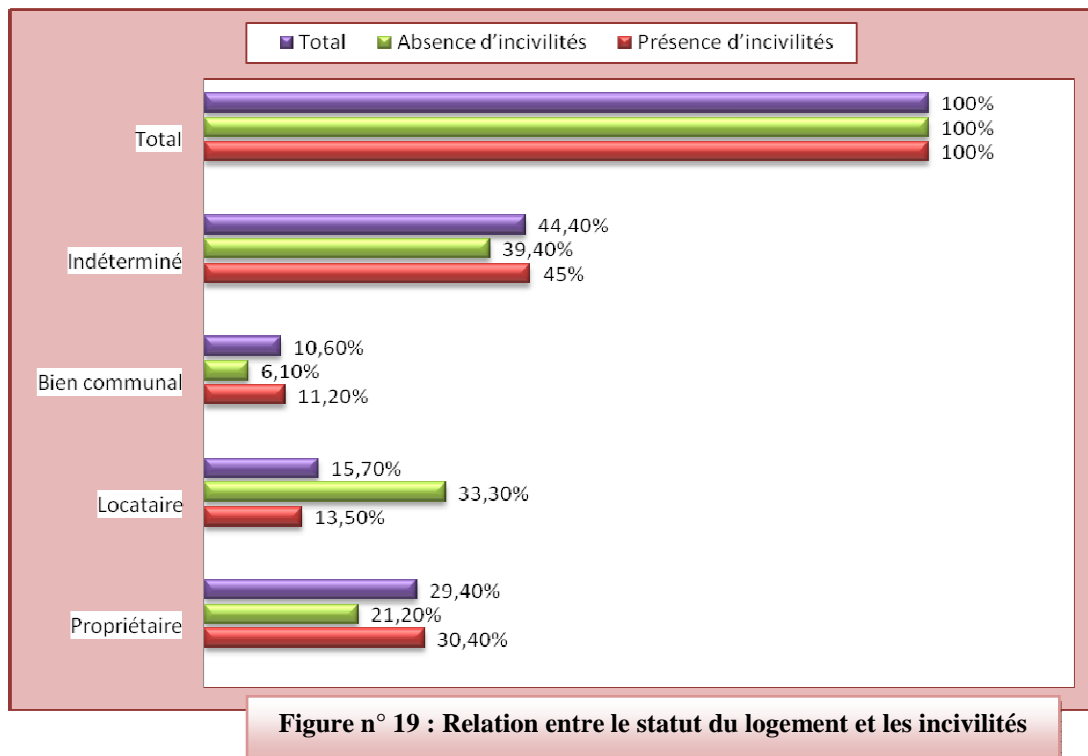
Figure n° 18 : Répartition de l'échantillon selon le statut du logement

Les résultats de la figure n° 18 montrent la dominance du statut indéterminé des habitations au niveau des deux quartiers. En effet, la grande majorité des habitations ont été construites de façon spontanée et informelle. C'est pourquoi 44,4 % des logements des deux quartiers ont un statut indéterminé, seuls 29,4 % ont un statut de propriétaire. 15,7 % ont un statut de locataire, 10,6 % habitent dans des biens communaux. Nous remarquons que 36,5 % des habitants du quartier El Gammas sont propriétaires, 33,7 % ont un statut indéterminé de leur logement, seuls 10,5 % ont un logement « bien communal ».

Quand au quartier Boudraa Salah, 61,6 % des interviewés, le statut de leur logement est indéterminé, seulement 17,9 % sont propriétaires, 10,7 % des répondants vivent dans un bien communal. Ce qui explique le caractère informel de l'habitat des deux quartiers. En effet, le test du khi² (Khi²=24,3 ddl=3 p=0,001) montre une relation statistiquement très significative.

XII.1.1. Relation entre le statut du logement et les incivilités

Le civisme est une notion qui se rapporte surtout aux obligations et aux devoirs des citoyens envers les institutions et la société, afin d'assurer le « bien être » collectif. Sachant que les habitants des quartiers d'étude présentent des caractéristiques particulières quant au statut indéterminé de leur logement, nous supposons, qu'il est probable que ces attributs exercent une influence sur les représentations et les réactions des individus. Dans ce contexte, une hypothèse a été formulée : L'accroissement de la forme d'habitat informel en périphérie des villes, par le fait qu'il est en marge entraîne l'apparition et le développement des violences et des incivilités.



La figure n° 19 montre que la relation entre le statut de propriétaire du logement et les incivilités a un taux égal à 30,40 %. Le croisement entre la variable bien communal du logement et les actes d'incivilités est de 11,2 %. Nous remarquons une relation importante quant à la présence d'incivilités et le statut indéterminé du logement soit un taux égal à 45,0 %. Nous pourrions dire que le statut indéterminé du logement peut contribuer à l'émergence des actes d'incivilités.

Cette concentration d'habitat informel pose inévitablement le problème de l'agrégation des incivilités et de la dégradation des conditions de vie des habitants de ces espaces résidentiels.

XII.1.2. Les problèmes qui sévissent dans l'habitat informel

A travers le profil de modalité, il devient opportun de se pencher sur les variables qui représentent un enjeu sécuritaire majeur auquel sont confrontés quotidiennement les habitants des quartiers défavorisés voire informels.

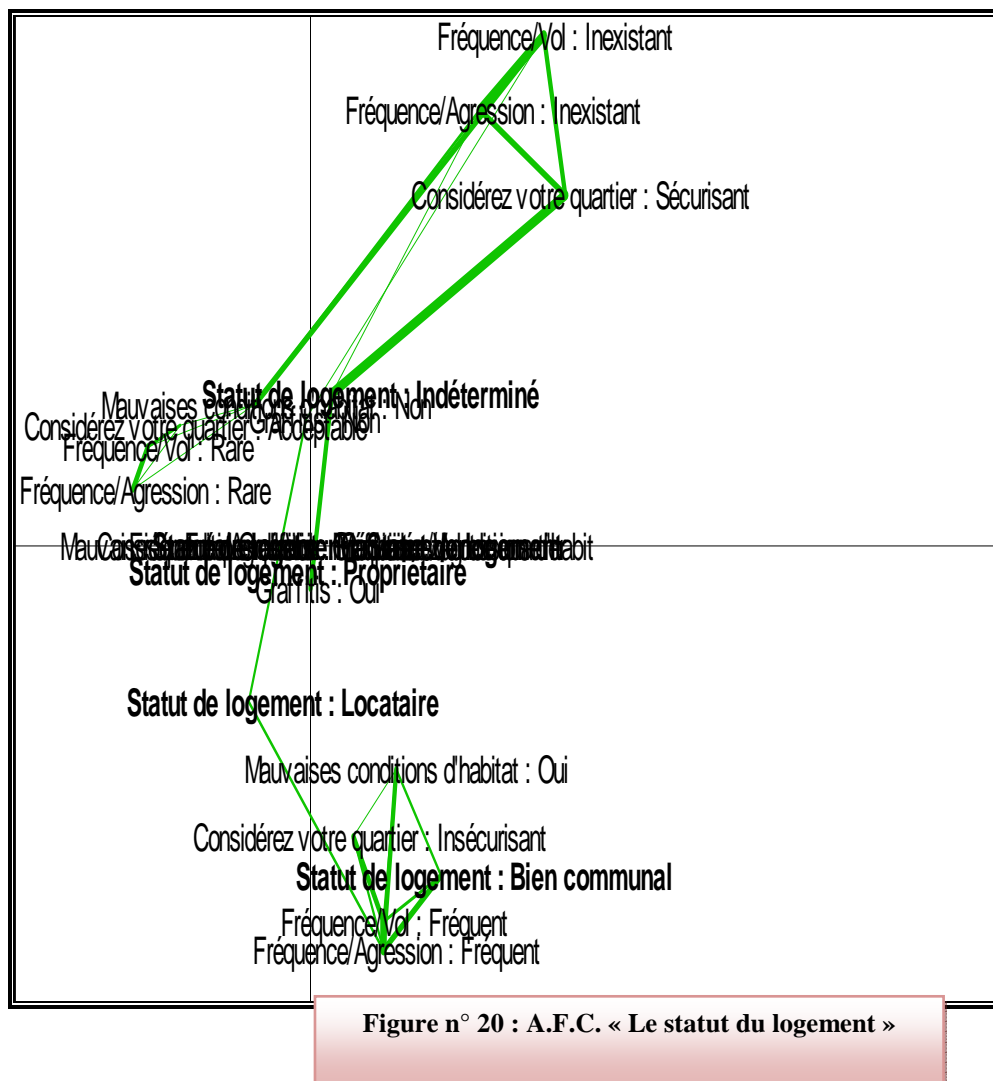
Tableau n° 33 : Profil de modalité relatif à la variable « le statut du logement » au niveau des deux quartiers

Modalité	Question	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM
Locataire	Graffitis	Non	21	9	26%
Locataire	Fréquence/Agression	Fréquent	23	8	25%
Bien communal	Fréquence/Vol	Fréquent	17	6	29%
Bien communal	Fréquence/Agression	Fréquent	18	8	37%
Bien communal	Mauvaises conditions d'habitat	Oui	17	5	27%
Indéterminé	Graffitis	Oui	106	10	30%
Indéterminé	Fréquence/Agression	Fréquent	49	12	54%
Indéterminé	Fréquence/Agression	Inexistant	45	11	24%
Indéterminé	Quartier sécurisant/insécurisant	Sécurisant	33	12	44%
Indéterminé	Quartier sécurisant/insécurisant	Insécurisant	23	10	59%

Lorsque nous traçons le profil de modalité de la variable qui figure sur le tableau ci-dessus, nous obtenons dix écarts. On aperçoit une attraction avec les modalités suivantes : les agressions sont fréquentes au niveau des trois modalités : le statut indéterminé du logement (PEM = 54 %), le statut bien communal (PEM = 37 %), le statut locataire (PEM = 25 %).

Ces résultats confirment l'hypothèse de recherche préétablie relative au caractère informel de l'habitat. D'autre part, nous constatons que malgré le statut indéterminé du logement, les modalités « quartier sécurisant » et « inexistence d'agressions » ressortent, cela

peut s'expliquer par le type d'habitat auto-construit, le niveau socio-économique modéré et le lien de parenté qui existe entre voisins. Aussi, le profil de modalité révèle que le caractère « bien communal » du logement et le statut de locataire des habitants perdure avec la présence d'agressions et de vol. Nous considérons donc d'autres critères tels que : le quartier périphérique, la forte densité socio- spatiale et le niveau socio-économique modeste des habitants. Sur cet aspect l'Analyse Factorielle des Correspondances qui va suivre, confirme les résultats du profil de modalité de la variable « le statut du logement » au niveau des deux quartiers.



L'AFC révèle la configuration suivante : l'axe 1 représente le cadran inférieur, celui-ci rassemble les variables suivantes : le statut du logement en tant que bien communal et locataire, les agressions et les vols fréquents, les mauvaises conditions d'habitat et le quartier insécurisant.

Les variables associées à l'axe 2 du cadran supérieur sont : le statut indéterminé du logement, les vols et les agressions sont rares ou inexistantes et le quartier sécurisant voire acceptable.

Ces résultats nous poussent à souligner la cohésion sociale qui se définit par la confiance mutuelle et la solidarité entre les individus d'une même communauté. Benatia F. considère : « Le regroupement des habitants dans les quartiers spontanés se fait souvent selon un réseau de relations parental et tribal afin de leur assurer sécurité, responsabilité et solidarité. ».¹⁷⁷

XII.2. Les déterminants des conditions de logement

« Parmi les éléments qui composent nos conditions d'existence, le logement occupe une place de premier ordre : il est à la fois lieu de vie, support d'identité à forte valeur symbolique, bien de consommation et patrimoine qui peut être transmis. ».¹⁷⁸ Dans ce contexte, nous allons mettre en exergue les conditions de logement dans nos deux zones d'études. Nous avons constitué au préalable un ensemble d'indicateurs relatifs aux conditions de logement.

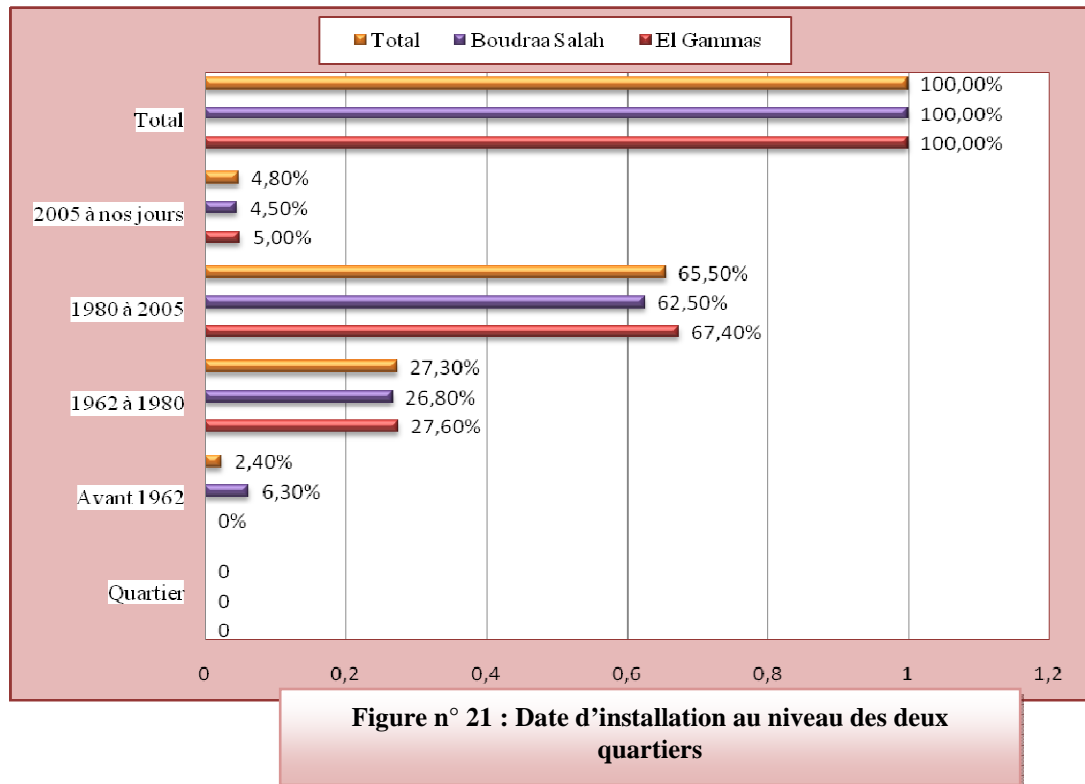
L'ancienneté résidentielle va permettre de mettre en évidence l'état du logement (niveau de vétusté). L'exiguïté du logement a pris en considération à la fois le nombre de chambres et la surface du logement. Quant à l'indicateur de surpeuplement du logement, il tient compte à la fois de l'existence ou non d'un autre ménage vivant dans le logement et le nombre total de personnes qui y vivent.

XII.2.1. Ancienneté résidentielle dans le quartier

L'ancienneté résidentielle a été testée en tenant compte de la réponse à la question suivante : Quelle est la date d'installation dans ce quartier ? L'objectif étant d'obtenir le taux de constructions occupées durant la période « avant 1962 à nos jours » pour pouvoir mettre en lumière l'état du cadre bâti.

¹⁷⁷ BENATIA F. : « Du sous développement au développement urbain, les bidonvilles d'Alger », Ed. APC, Alger 1976, p.32.

¹⁷⁸ SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. : « Logement et Habitat – l'état des savoirs », Editions la Découverte, 1998, 106 p.



Nous constatons à travers la figure n° 21 que, 2,4 % des interviewés se sont installés au niveau des deux quartiers avant 1962. 27,3 % durant la période 1962 à 1980, le départ des colons a généré un exode rural massif et un déferlement de population venue des localités urbaines voisines. 65,5 % des interviewés se sont installés durant la période 1980 à 2005. Cette période a été marquée par un accroissement spectaculaire de la population. En plus, du phénomène de l'exode rural et du flux migratoire ; le croit naturel a lui aussi contribué à l'accroissement démographique. Seul 4,8 % des interviewés se sont installés durant la période 2005 à nos jours dans ces quartiers périphériques. Cette période correspond à l'accentuation de la crise du logement consécutive à la pénurie de terrains lotis.

Au niveau du quartier Boudraa Salah, 6,3 % des répondants se sont installés avant 1962, 26,80 % durant la période 1962 – 1980, 62,5 % durant la période 1980 à 2005, seulement 4,5 % durant la période 2005 à nos jours. Au niveau du quartier El Gammas 27,6 % ont occupés les lieux durant la période 1962 à 1980, et 67,4 % durant la période 1980 à 2005. Seul 5 % durant la période 2005 à nos jours.

XII.2.2. La vétusté des logements

L'analyse de l'état du logement montre que la majorité des habitations sont dans un état vétuste à moyennement vétuste. Nous pourrions expliquer cela par la mauvaise conservation des habitations vu leur statut indéterminé. Cependant, il existe quelques logements en bon état, ce sont les nouvelles constructions de l'auto-construit informel. La plupart des constructions sont en brique ou en parpaing, toiture en dalle pleine, et évoluant sur plusieurs étages. La plupart des rez-de-chaussée des constructions sont occupés par les commerces.

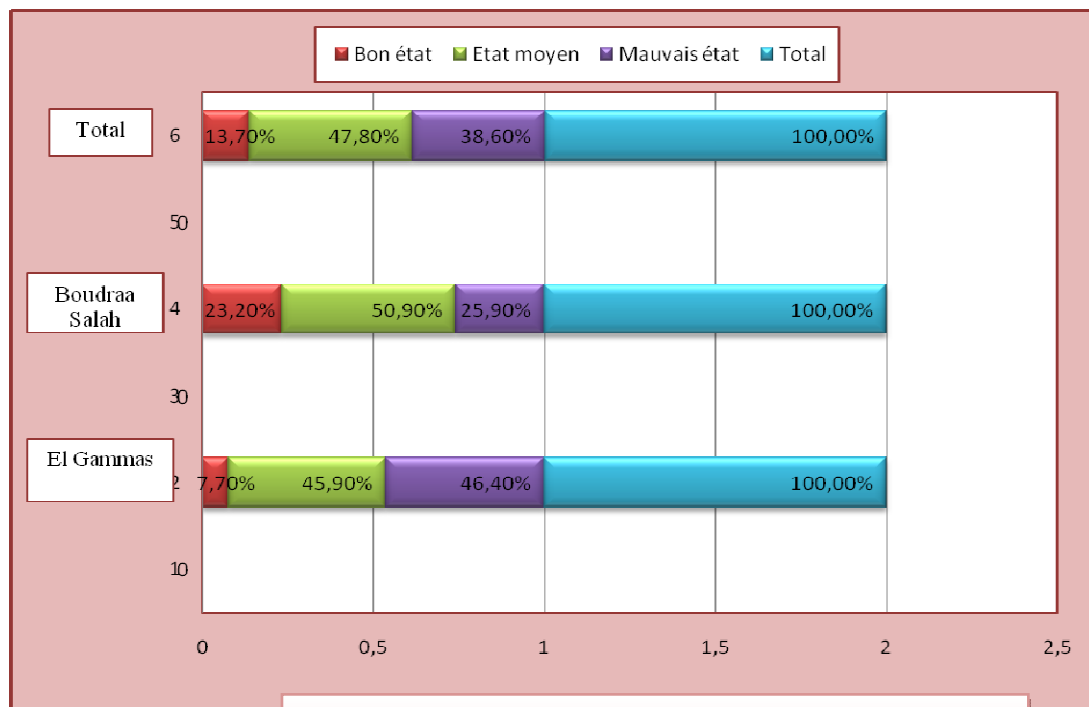
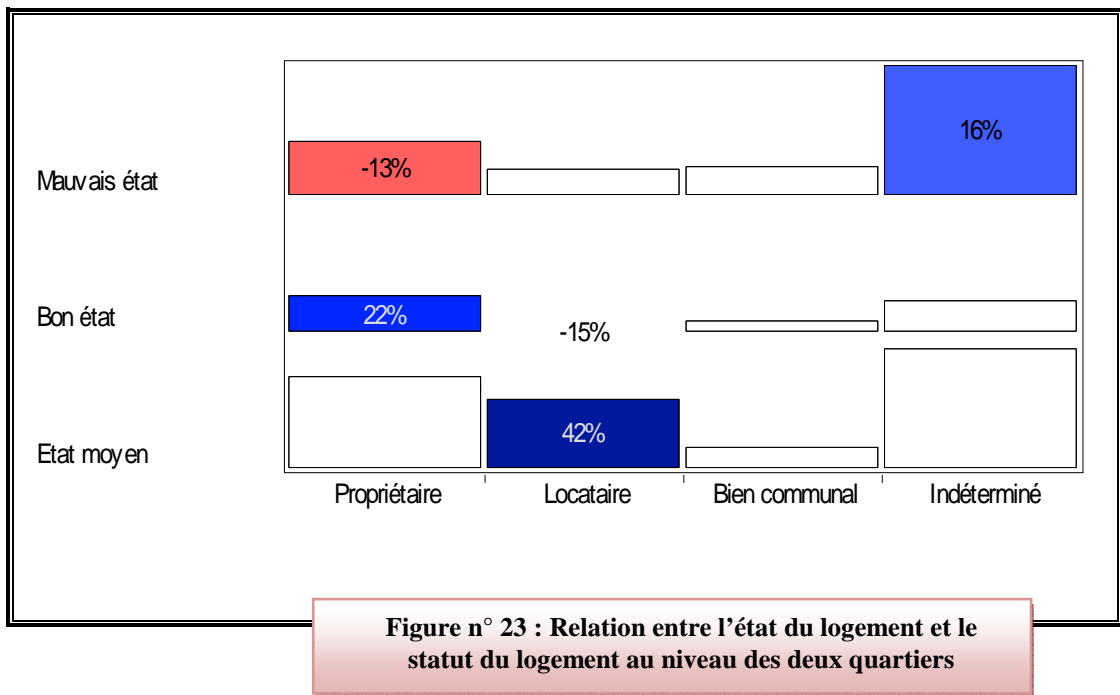


Figure n° 22 : Etat du logement au niveau des deux quartiers

Nous constatons également à travers ces résultats que les logements au niveau des deux quartiers sont en mauvais état, ou dans un état moyen, seulement 13,7 % sont en bon état. Nous remarquons qu'au niveau du quartier Boudraa Salah 50,9 % des interviewés pensent que l'état de leur logement est moyen. 23,2 % des répondants considèrent leur logement en bon état et 25,9 % pensent que leur logement est en mauvais état.

Concernant le quartier El Gammas seuls 7,7 % des interviewés pensent que leur logement est en bon état. 45,9 % pensent que leur logement est dans un état moyen, 46,4 % considèrent leur logement en mauvais état dû au nombre élevé de chalets et de bidonvilles. Le test du χ^2 ($\chi^2=20,1$ ddl=2 $p=0,001$) montre qu'il existe une relation statistiquement très significative.

Par ailleurs, ces logements sont souvent habités par des gens pauvres, il y règne un sentiment d'insécurité lié au risque d'expulsion des lieux ou de démolition de la bâtisse.



Le traitement statistique faisant référence à la relation entre la variable « statut du logement » et la variable « état du logement » nous donne à travers la matrice ci-dessus les résultats suivants. Cette dernière révèle une attraction positive entre les logements en location et l'état moyen du logement (PEM = 42 %). En revanche, nous constatons une répulsion entre le statut du logement de propriétaire et le mauvais état du logement (PEM = -13 %) ; pour cette même modalité, nous constatons une attraction quant au bon état du logement (PEM = 22 %). De même, il existe une attraction entre le statut indéterminé et le mauvais état du logement (PEM = 16 %).

XII.2.3. Exiguïté du logement

Pour pouvoir affirmer ou infirmer l'exiguïté du logement, nous allons faire apparaître le T.O.L propre à la commune de Constantine égal à 5,7 % (R.G.P.H 2008).¹⁷⁹ Aussi, le T.O.L obtenu à partir de l'enquête sur terrain qui est égal à 6,31 personnes par logement à Boudraa Salah et 5,98 personnes par logement à El Gammas.

¹⁷⁹ www.premier-ministre.gov.dz/index.php?option

Dans cette perspective, deux questions ont été posées à notre échantillon de population : « Quel est le nombre total de personnes habitant votre logement ? » et « Quel est le nombre de chambres de votre logement ? ». A travers cette rubrique, nous tenterons de répondre à l'hypothèse suivante : « L'exiguïté du logement et la forte densité dans les quartiers à caractère informel poussent les jeunes vers l'extérieur, dans la rue, ce qui favorise la naissance de conflits et d'agression. ».

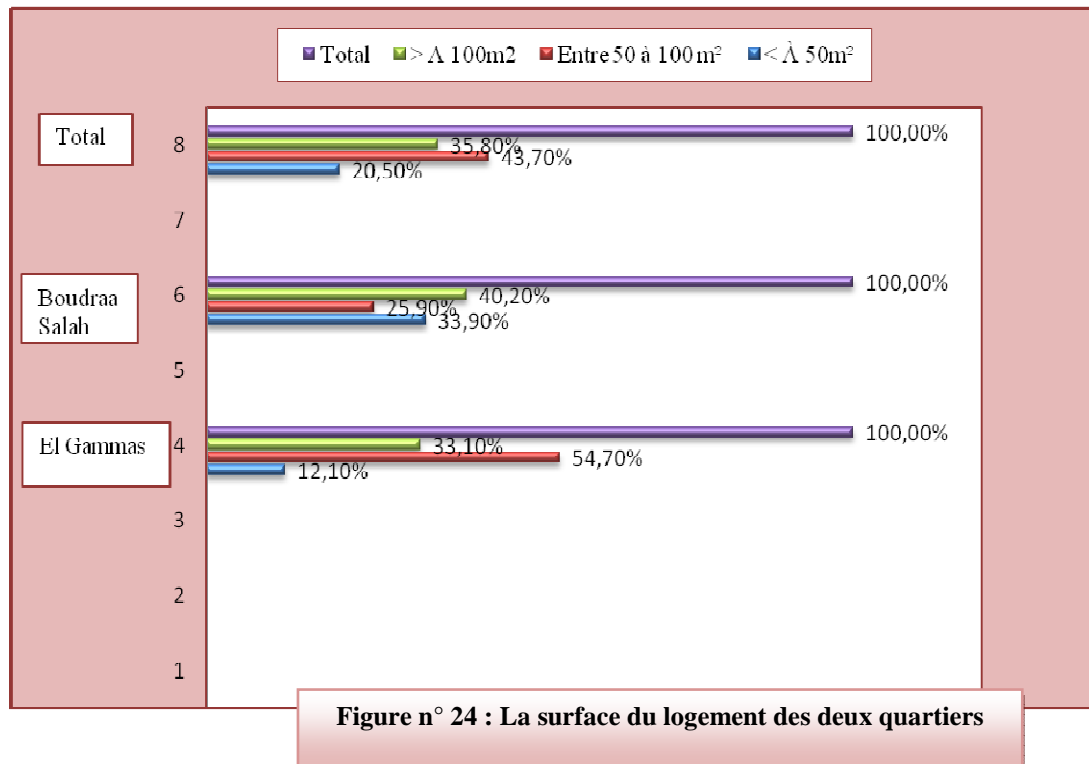
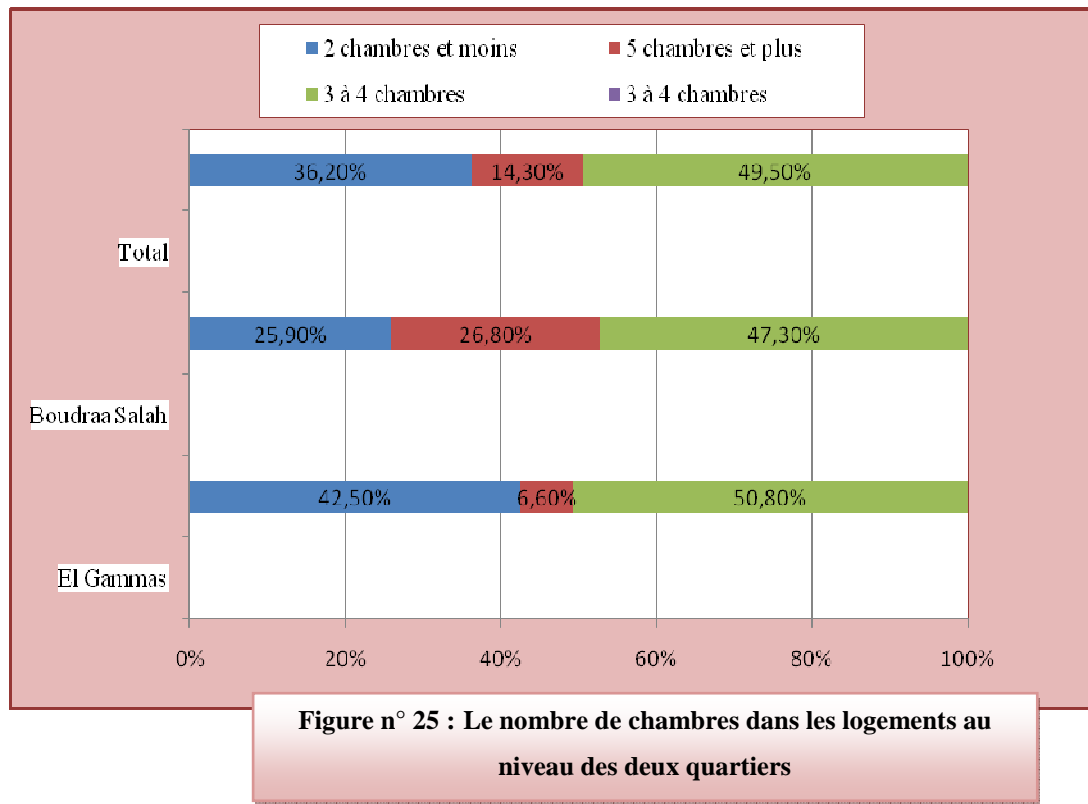


Figure n° 24 : La surface du logement des deux quartiers

Les résultats de la figure n° 24 montrent que 20,5 % des interviewés des deux quartiers considèrent la surface du logement inférieure à 50 m². 43,7 % trouvent que la surface de leur logement varie entre 50 à 100 m². 35,8 % considèrent la surface du logement supérieure à 100 m². Nous remarquons au niveau du quartier Boudraa Salah, que 33,9 % habitent dans des logements dont la surface est inférieure à 50 m² (les bidonvilles et la cité de recasement). 40,2 % habitent dans des logements dont la surface est supérieure à 100 m² (auto-construit informel) et 25,9 % dont la surface est entre 50 à 100 m² (auto-construit informel).

Au niveau du quartier El Gammas les taux sont différents de ceux du quartier de Boudraa Salah soit 54,70 % occupant les logements dont la surface est entre 50 à 100 m² (les chalets et les bidonvilles), 33,1 % occupant les logements dont la surface est supérieure à 100 m² (auto-construit informel) et 12,1 % dans des logements dont la surface est inférieure à 50 m²

(bidonvilles). Nous allons approfondir notre réflexion en essayant de mettre en exergue le nombre de chambres existant dans les logements au sein des deux quartiers cibles.



A la lecture de la figure n° 25, nous remarquons d'une manière globale, que 14,3 % des interviewés affirment que leur logement comporte cinq chambres et plus, 36,2 % des interviewés assurent que leur logement est composé de deux chambres et moins, 49,5 % des répondants disent que leur logement comporte trois à quatre chambres.

Par quartier, 50,8 % des répondants à El Gammas et 47,3 % des interviewés de Boudraa Salah affirment que leur logement est composé de trois à quatre chambres. Au niveau du quartier El Gammas 42,5 % des répondants disent que leur logement comporte 2 chambres et moins. Au niveau du quartier Boudraa Salah 25,9 % assurent que leur logement comporte 2 chambres et moins.

Le test du khi² (Khi²=25,1 ddl=2 p=0,001) montre qu'il existe une relation statistiquement très significative. Le prochain traitement statistique va permettre d'analyser la réponse à la question posée : « Estimez-vous votre logement exigü ? ».

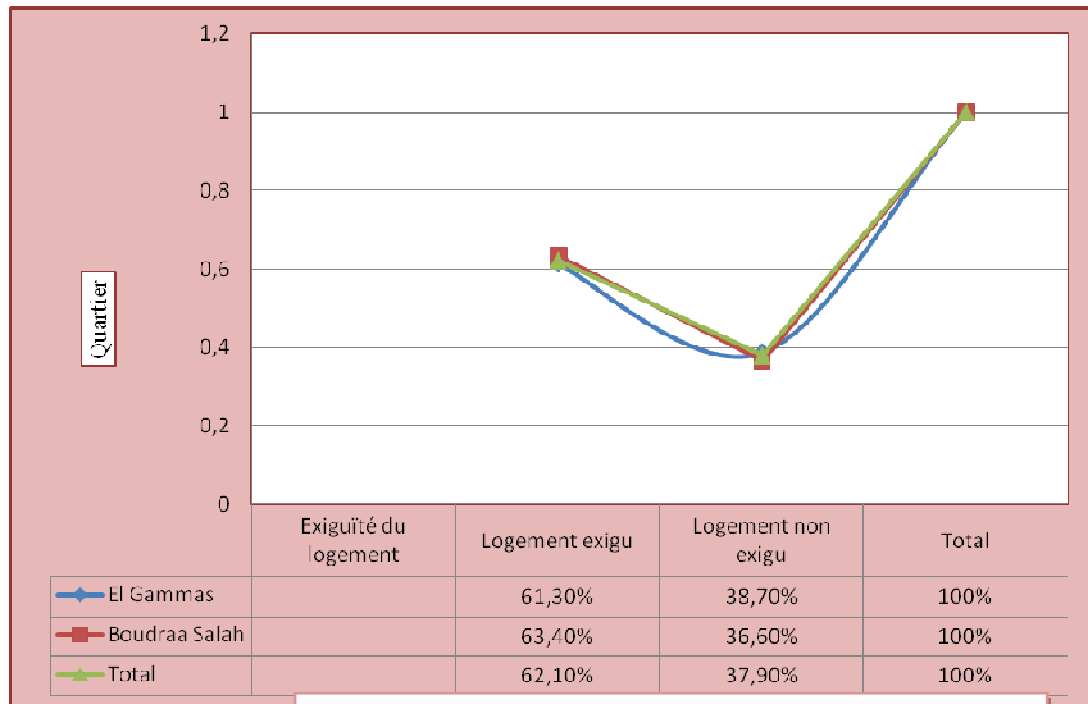


Figure n° 26 : Logement exigu par quartiers

La figure n° 26 montre que 62,10 % des interviewés des deux quartiers trouvent que leur logement est exigu et 37,9 % pensent qu'il ne l'est pas. 63,4 % des interviewés à Boudraa Salah et 61,3 % des interviewés à El Gammas considèrent que leur logement est exigu. 36,6 % des répondants à Boudraa Salah et 38,7 % des répondants à El Gammas considèrent que leur logement n'est pas exigu.

En définitive, ces résultats confirment l'exiguïté du logement au niveau des deux quartiers enquêtés.

XII.2.4. Indice de surpeuplement du logement

Selon les résultats du recensement (R.G.P.H) 2008, le Taux d'Occupation du Logement (T.O.L) a été estimé par le règlement Algérien à 6,5 personnes par logement. En 1998, le T.O.L moyen était de 7,1 personnes par logement. Dans ce cas, nous remarquons une sensible amélioration.

Selon le R.G.P.H 2008, le T.O.L propre à la commune de Constantine est de 5,7 % ; en 1998, il était de 6,6 %. En effet, nous constatons une légère régression passant de 6,6 % à 5,7 %. Cette régression peut s'expliquer par l'évolution du parc de logements et le développement de

l'habitat informel favorisé par la vente de parcelle de terrain avec acte sous seing privé, après l'accès à la propriété des biens fonciers des particuliers par l'Etat.

Tableau n° 34 : Taux d'Occupation par Logement au niveau des deux zones d'étude

Quartier	Nombre de logements	Nombre de ménages	Population	Nombre de personnes par ménages	T.O.L
Boudraa Salah	2523	2816	15934	5,65	6,31
El Gammas	4114	4448	24638	5,53	5,98

[Source : Auteur à partir des cahiers de district RGPH 2008.]

Le T.O.L des deux quartiers d'étude est respectivement de 5,98 personnes / logement à El Gammas et 6,31 personnes / logement à Boudraa Salah. Ces chiffres ont mis en évidence la surdensification de nos deux quartiers d'étude.

Une situation de surpeuplement du logement des deux zones d'étude a été vérifiée dans un premier temps, à travers les réponses aux questions suivantes :

- Existe-t-il un autre ménage vivant actuellement dans votre logement?
- Quel est le nombre total de personnes habitant le logement?

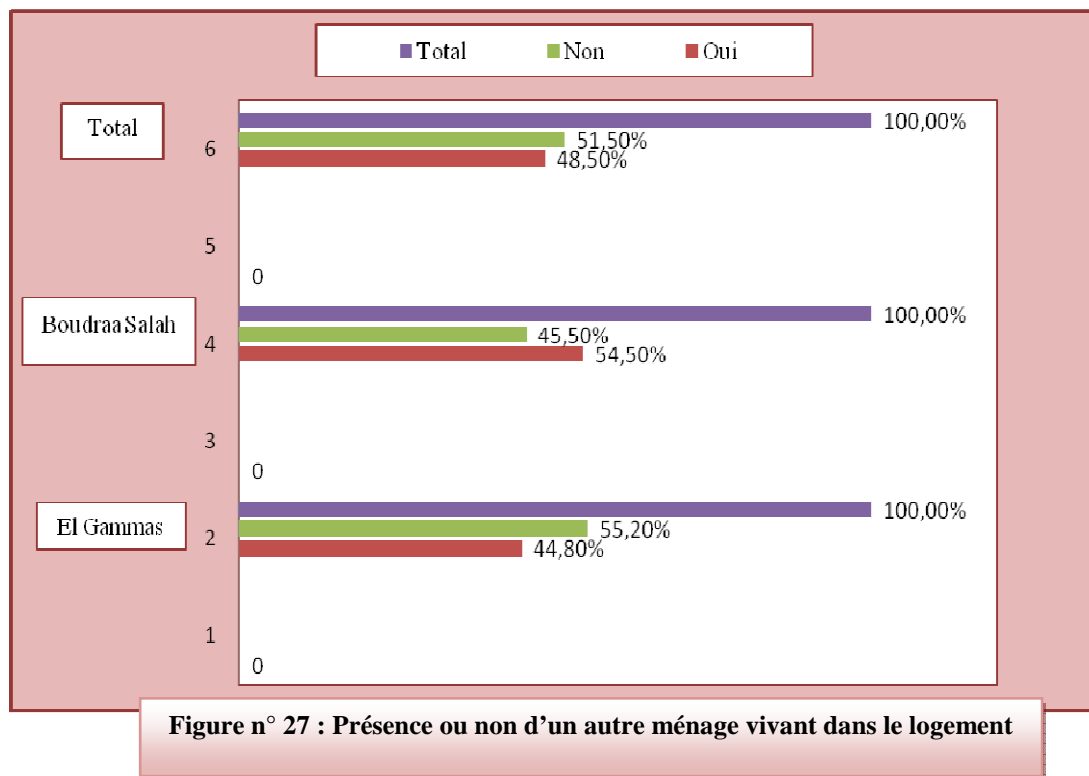


Figure n° 27 : Présence ou non d'un autre ménage vivant dans le logement

Nous constatons au regard des résultats obtenus dans la figure n° 27, que 48,5 % des interviewés disent qu'il existe un autre ménage vivant dans leur logement soit près de la moitié.

Par quartier, nous remarquons que 44,8 % des répondants à El Gammas et 54,5 % des répondants à Boudraa Salah ont répondu qu'il existe un autre ménage vivant dans leur logement.

A travers ces chiffres, nous constatons la forte densité au sein des logements particulièrement à Boudraa Salah.

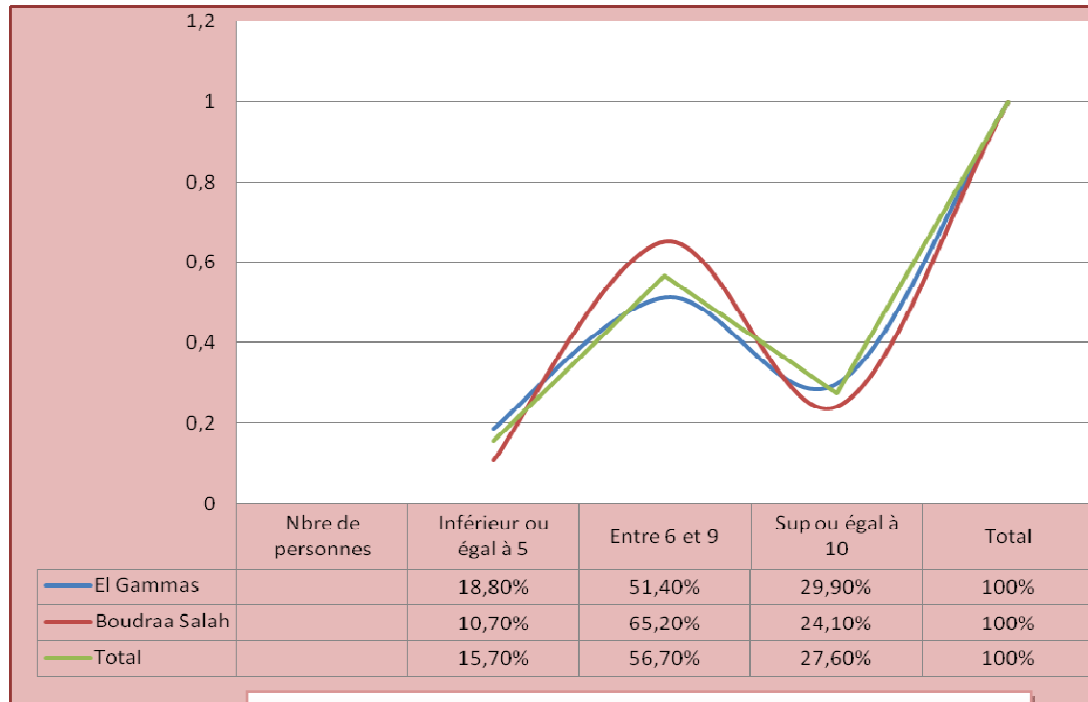


Figure n° 28 : Nombre total de personnes habitant le logement

Nous remarquons à travers la figure n° 28 que 56,7 % des interviewés disent que le nombre de personnes habitant leur logement est entre 6 et 9 personnes. 27,6 % des interviewés répondent que le nombre total des personnes habitant leur logement est supérieur ou égal à 10 personnes. 15,7 % affirment que le nombre de personnes habitant leur logement est inférieur ou égal à 5.

Par quartier, 65,2 % des interviewés à Boudraa Salah et 51,4 % à EL Gammas affirment que le nombre total des personnes habitant leur logement est entre 6 et 9 personnes. Le test du khi² (Khi²=11,8 ddl=3 p=0,008) montre une différence statistiquement très significative.

Dans un deuxième temps, nous allons tenter d'évaluer les réponses des interviewés à travers la question : Estimez-vous votre logement surpeuplé ?

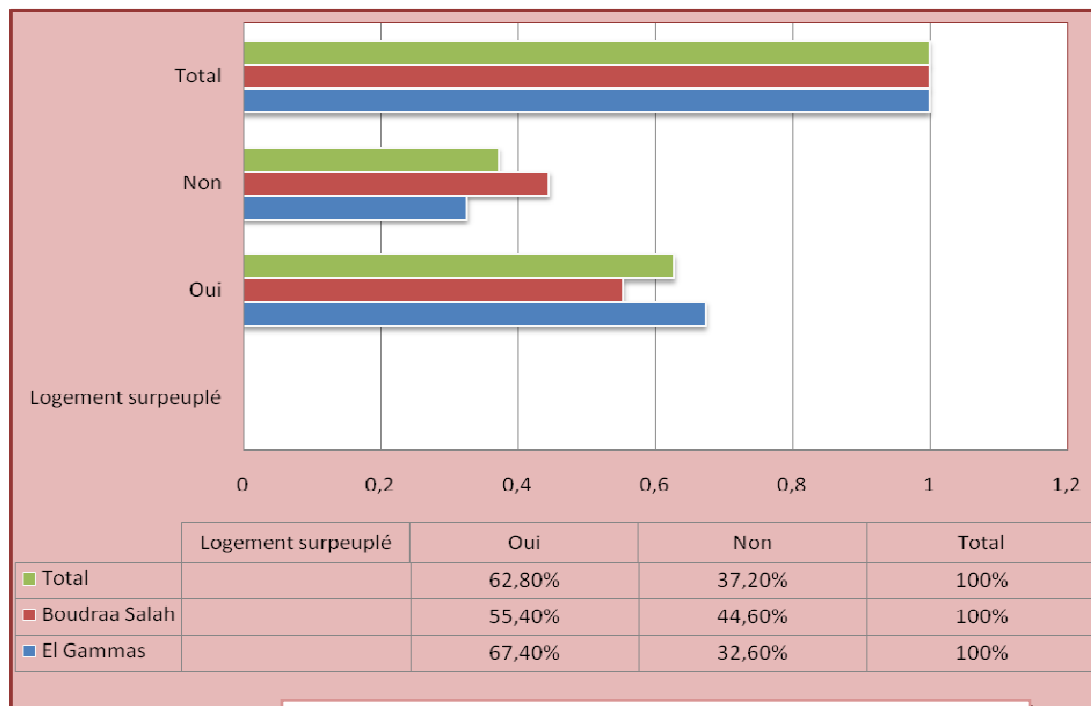


Figure n° 29 : Le surpeuplement du logement au niveau des deux quartiers

La figure n° 29 montre que 62,8 % des interviewés des deux quartiers affirment que leur logement est surpeuplé. Par quartier, 67,4 % des interviewés à El Gammas et 55,4 % des interviewés à Boudraa Salah considèrent que leur logement est surpeuplé. Le test du khi² (Khi²=3,79 ddl=1 p=0,049) montre une différence statistiquement significative.

La prochaine partie de ce chapitre se donne pour objectifs d'analyser les corrélations entre la variable « la densité de population » et la variable « présence ou absence d'incivilités » et ce, au sein des deux quartiers.

XII.3. Les corrélations entre les indicateurs des conditions du logement et les incivilités

En tenant compte des indicateurs analysés à travers les traitements statistiques précédents, nous allons mettre en exergue la corrélation entre l'exiguïté du logement, la densité de population et les incivilités existantes dans le quartier, l'objectif étant de vérifier l'hypothèse préétablie.

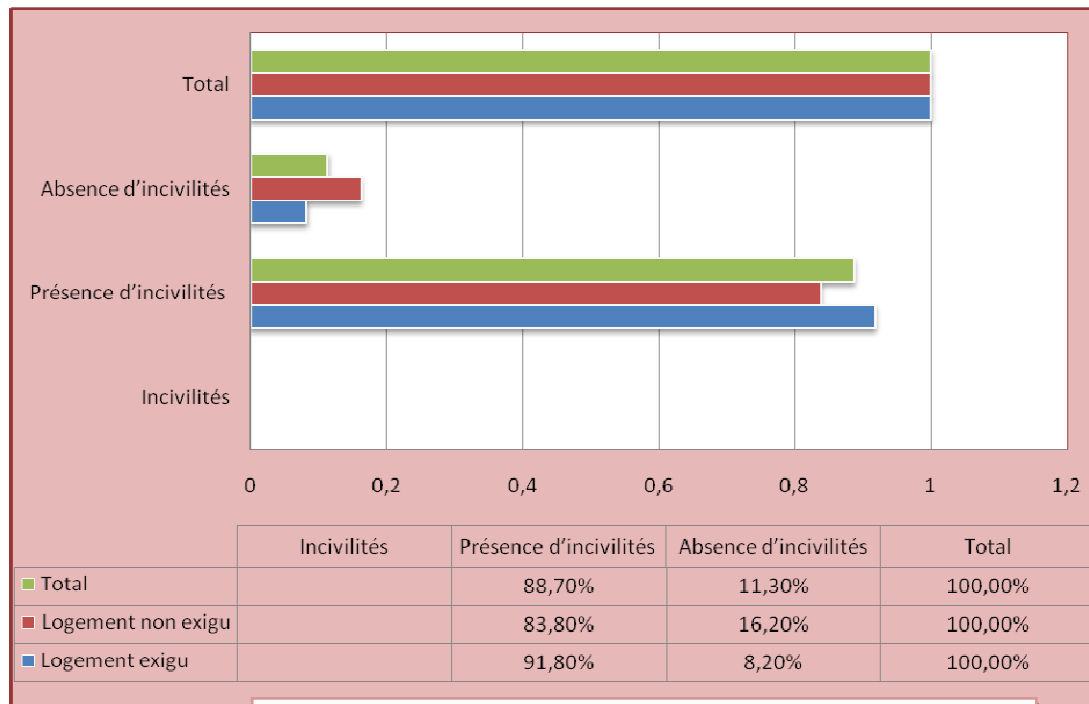


Figure n° 30 : Relation entre le logement exigü et les incivilités

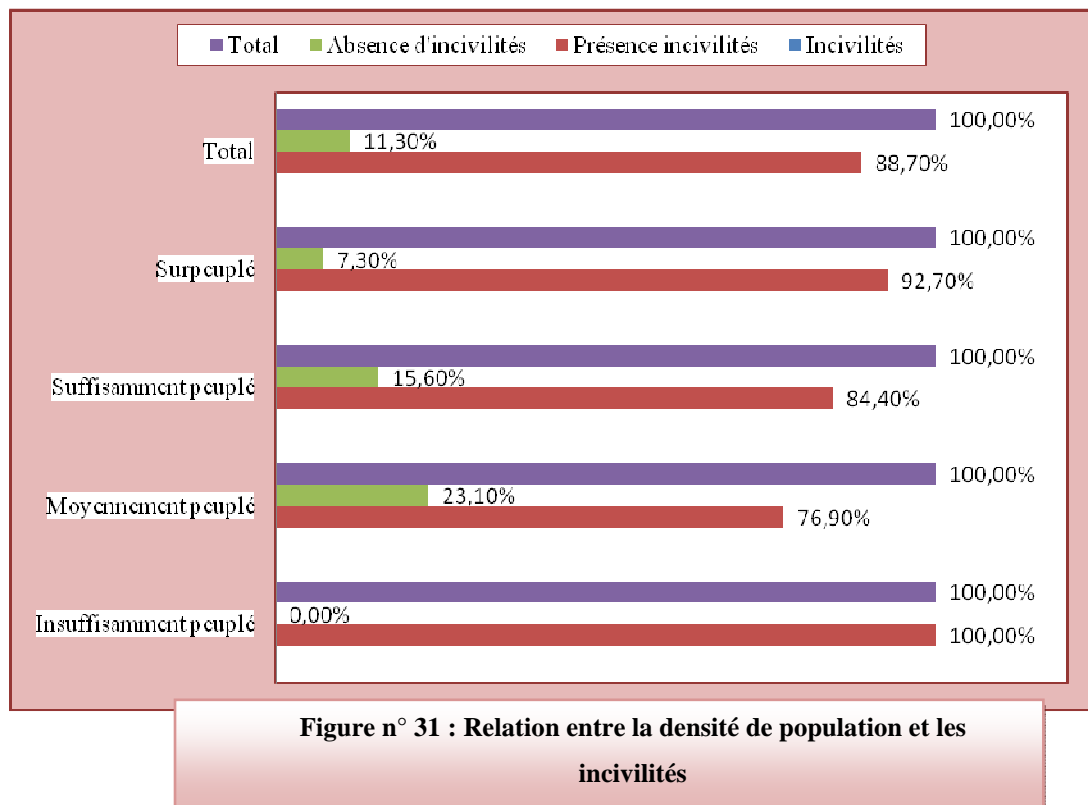
Le graphe n° 30 laisse apparaître nettement que l'exiguïté du logement favorise l'apparition des incivilités, soit 91,8 %. Nous entendons par, incivilités « tous actes perçus comme insécurisant. ».¹⁸⁰ La corrélation entre le logement exigü et l'absence d'incivilités nous donne une proportion de 8,2 %. Le croisement entre la présence d'incivilités et le logement non exigü nous donne un taux égal à 83,8 %.

Mais la tendance globale montre que l'exiguïté du logement accentue les incivilités soit 88,7 %. Le test du khi² (Khi²=3,58 ddl=1 p=0,055), montre qu'il existe une relation assez significative entre les deux variables citées.

¹⁸⁰ Muchielli L. : « Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France des années 1990. » Article publié dans la revue Actuel Marx, N° 26, 1999, p. 20.

Le nombre d'enfants et de jeunes dans la rue est en augmentation particulièrement dans les quartiers populaires favorisé par l'exiguïté du logement, les conditions de vie précaires et l'échec scolaire. Ces derniers occupent la rue pour aller mendier et pour des métiers informels tels que : le gardiennage de voiture et les petits commerces, etc.

D'autres problèmes sociaux apparaissent tels que : la fréquence des conflits intrafamiliaux, du fait d'un nombre élevé d'occupants dans un logement exigu. Cette situation de promiscuité est parfois source de tension et de violence au sein de la famille.

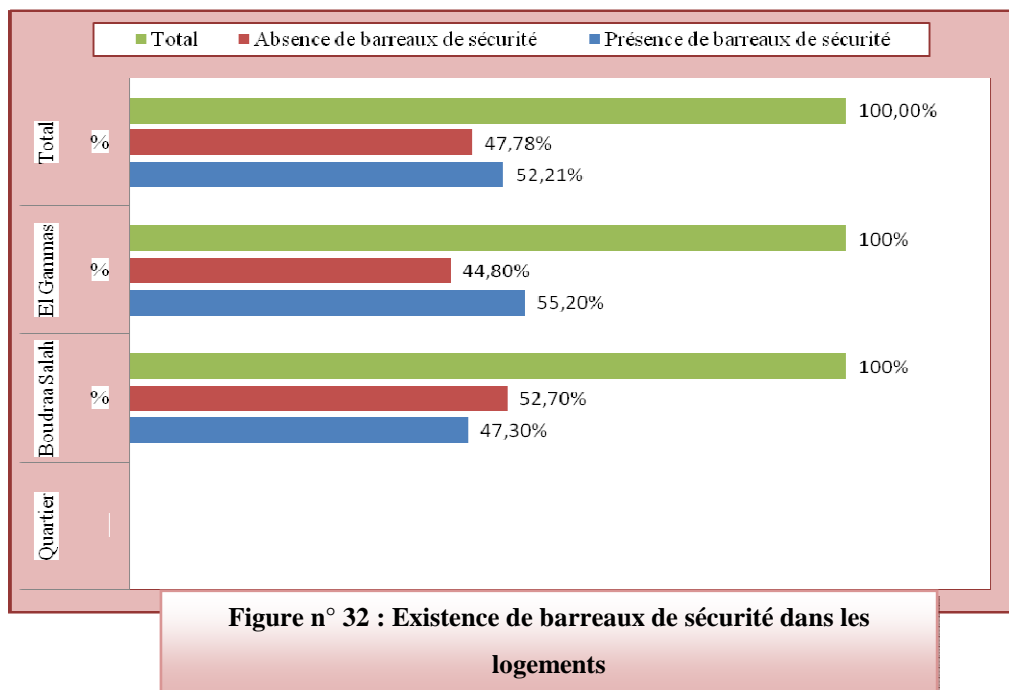


Nous remarquons à travers la figure n° 31 une forte relation entre quartier surpeuplé, quartier suffisamment peuplé et la présence d'actes d'incivilités dans le quartier. Les taux sont respectivement de 92,7 % et 84,4 %. Les résultats obtenus sont révélateurs à cet égard. En effet, nous constatons que la forte densité de population au niveau des deux quartiers favorise la présence d'incivilités. En revanche, la corrélation entre le quartier insuffisamment peuplé et les incivilités montre un taux élevé d'actes d'incivilités soit 100 %.

XII.4. Le climat d'insécurité

Nous allons essayer de mettre en évidence les indicateurs qui consistent à identifier les malaises et les effets qu'ils peuvent avoir sur le sentiment d'insécurité. La présence de barreaux métalliques aux fenêtres et aux portes a une fonction de protection contre le cambriolage. Elle peut être accompagnée d'une sensation d'insécurité plus faible.

Nous allons procéder à des croisements d'une ou de plusieurs variables pour saisir quels sont les indicateurs les plus significatifs qui contribuent au climat d'insécurité ou de sécurité. L'objectif est de vérifier l'hypothèse établie dans notre recherche : « La multiplication des incivilités dans le quartier accroît le sentiment d'insécurité. ».



D'une manière globale, nous constatons à travers la figure n° 32 que plus de la moitié des logements possèdent des barreaux de sécurité soit 52,21 %. 47,78 % des interviewés n'ont pas de barreaux de sécurité dans leur logement.

Au niveau du quartier El Gammas la présence de barreaux de sécurité dans les logements est plus importante qu'à Boudraa Salah soit 55,2 % contre 47,3 %.

Le prochain traitement statistique des données va permettre de mettre en évidence le taux de logement cambriolé dans les deux quartiers.

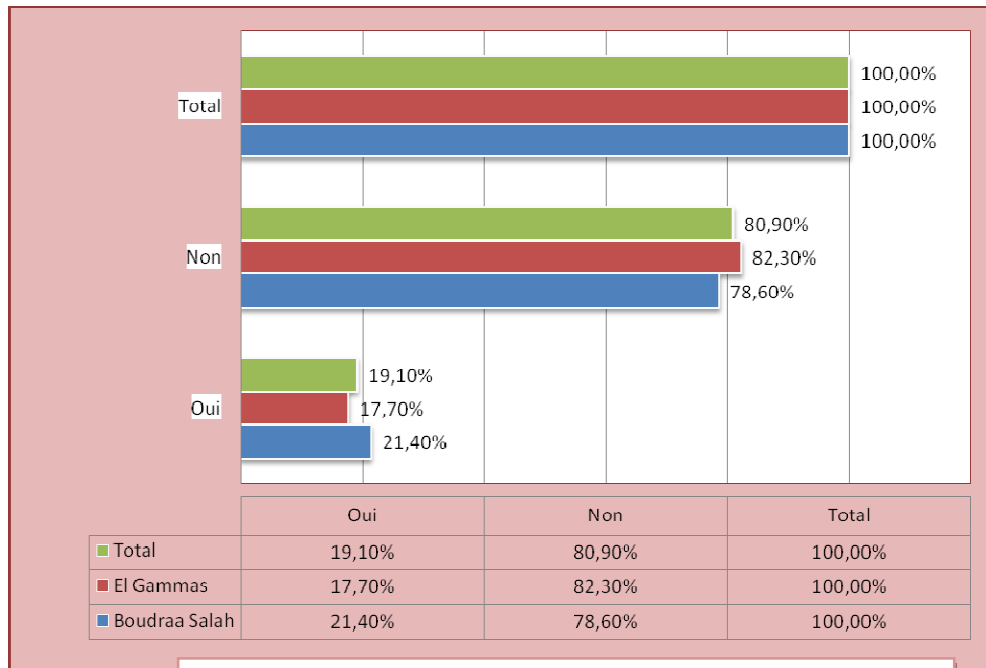


Figure n° 33 : Le cambriolage du logement au niveau des deux quartiers

Nous remarquons à travers la figure n° 33 que le cambriolage des logements n'est pas très important au niveau des deux quartiers soit 19,11 % des interviewés assurent que leur logement a été cambriolé et 80,9 % des interviewés affirment que leur logement n'a pas été cambriolé.

Seulement 17,7 % des répondants ont été cambriolés à El Gammas et 21,4 % à Boudraa Salah. Ces résultats seront affinés par des tris croisés entre les variables « cambriolage du logement » et « barreaux de sécurité ».

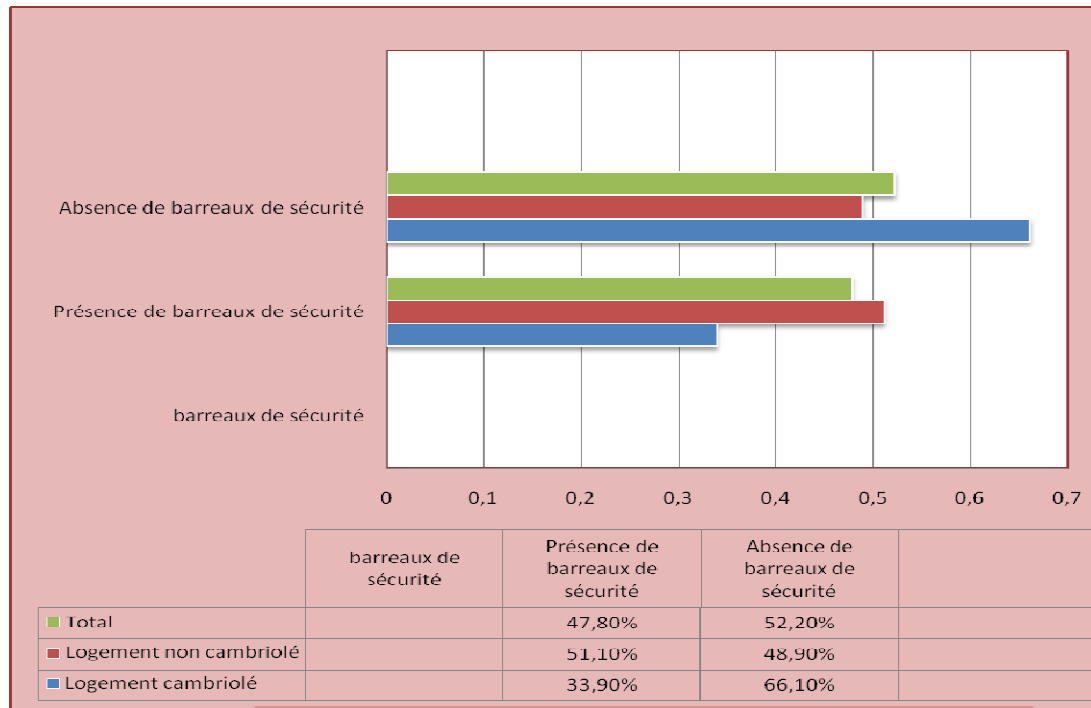


Figure n° 34 : Relation entre le cambriolage du logement et les barreaux de sécurité au niveau des deux quartiers

La figure n° 34 nous révèle à travers la corrélation entre la variable « présence de barreaux de sécurité » et la variable « le cambriolage du logement » nous donne un taux de 51,10 % de logements non cambriolés et un taux de 33,90 % de logements cambriolés.

Ces résultats énoncent que les barreaux de sécurité contribuent à diminuer le risque de cambriolage du logement, dans la mesure où le croisement entre la variable « absence de barreaux de sécurité » et la variable « le cambriolage du logement », donne une proportion de 66,10 % de logements cambriolés et 48,90 % de logements non cambriolés.

Le test du khi² (Khi²=4,67 ddl=1 p=0,029) montre une liaison statistiquement significative entre ces deux variables.

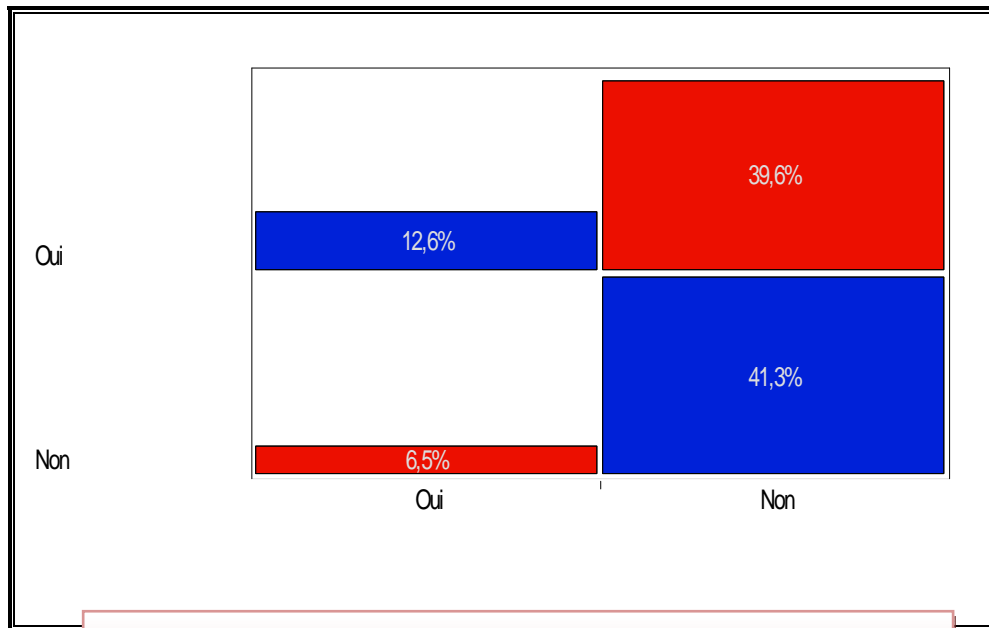


Figure n° 35 : Relation entre le cambriolage du logement et la présence /absence de barreaux de sécurité au niveau des deux quartiers

La matrice ci-dessus montre une attraction entre la modalité, absence de barreaux de sécurité et le logement non cambriolé (PEM = 41,3 %). Une attraction est également observée entre la présence de barreaux de sécurité et le logement cambriolé (PEM = 12,6 %).

Nous observons une répulsion entre la présence de barreaux de sécurité et le logement non cambriolé (PEM = 39,6 %). Une répulsion se lit aussi quant à l'absence de barreaux de sécurité et le logement cambriolé (PEM = 6,5 %). Nous pouvons insinuer que les barreaux de sécurité contribuent à protéger le logement contre les cambriolages.

En vue de dégager la structure factorielle de l'axe étudié, c'est-à-dire les conditions du logement et le mode d'habiter, une analyse a été effectuée à partir de l'analyse factorielle des correspondances.

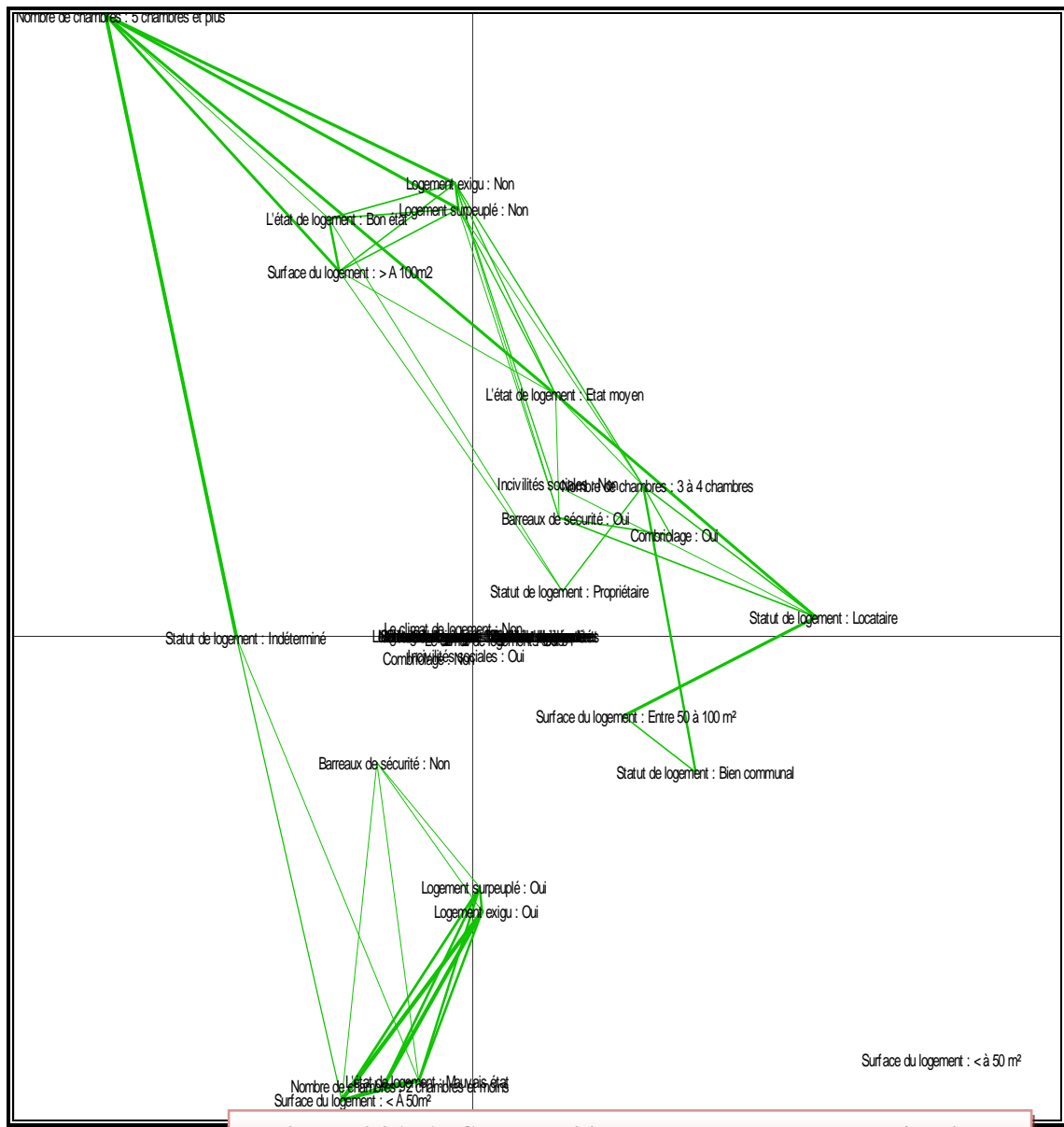


Figure n° 36 : AFC des conditions du logement et le mode d'habiter

Les résultats de l'AFC n° 36 montrent deux groupements de variables. Le cadran inférieur droit de la configuration présente des liens entre : logement en mauvais état, avec 2 chambres et moins, dont la surface est inférieure à 50 m², logement exigu et surpeuplé, absence de barreaux de sécurité, statut du logement indéterminé. Les variables « les incivilités », « le cambriolage » et « le climat au sein du logement » ne présentent pas de liens avec les autres variables, mais ils existent. Le cadran inférieur gauche regroupe la surface du logement entre 50 à 100 m², un statut du logement « bien communal ».

Le cadran supérieur droit est associé à la présence de logement dont la surface est supérieure à 100 m², le nombre de chambres est de 5 et plus et un logement en bon état. Le point commun entre l'axe droit et l'axe gauche du cadran supérieur est le logement non surpeuplé et non exigü. L'axe gauche du cadran supérieur décrit le statut du logement propriétaire et locataire. Le lien est apparent entre les caractéristiques suivantes : un état moyen du logement, composé de 3 à 4 chambres, dont la surface est entre 50 à 100 m².

L'axe central regroupe les variables suivantes : le statut indéterminé du logement et la présence d'incivilités et un climat non serein au sein du logement. A travers ces caractéristiques on peut confirmer l'hypothèse principale de la recherche.

XII.4. Interprétation des résultats

Les résultats de l'analyse de ce chapitre ont montré à travers le profil de modalité que les actes d'incivilités existent parmi les différents types de statut du logement cités. Nous constatons un sentiment d'insécurité quant au statut indéterminé du logement (54 % et 59 %). Ces résultats corroborent l'hypothèse préétablie. Nous pouvons attribuer cela aux caractéristiques suivantes : quartier périphérique, niveau socio-économique modeste des habitants et forte densité socio-spatiale.

En effet, la forte densité de population au niveau des deux quartiers étudiés est significative. Près de la moitié soit 48,5 % des interviewés ont un autre ménage qui vit sous le même toit. Le nombre total de personnes vivant en moyenne dans le même logement varie entre 6 et 9 personnes à savoir 56,70 %. Les deux quartiers d'étude sont considérés parmi les quartiers dont le taux d'occupation par logement est le plus élevé de la commune de Constantine.

Les résultats de l'enquête montrent que le T.O.L à El Gammas est estimé à 5,98 personnes par logement et à Boudraa Salah, il est évalué à 6,31 personnes par logement. Ces chiffres dépassent l'indice du T.O.L fixé par le règlement algérien qui est évalué à 5,7 personnes par logement propre à la commune de Constantine (R.G.P.H 2008). En effet, les conditions d'habitat apparaissent sous la forme du taux d'occupation du logement nettement élevé.

Les résultats de l'analyse rendent compte de l'état de surpeuplement à El Gammas et à Boudraa Salah. Dans le même sillage, nous constatons que plus le nombre de personnes vivant dans le logement est élevé, moins les jeunes apprécient de rester chez eux et moins agréable est le climat familial. Dans ce cas précis, nous sommes en mesure de confirmer l'hypothèse préétablie, concernant l'impact de la surdensification sur la hausse des actes d'incivilités.

Les conduites marginales sont plus fréquentes chez des personnes issues de foyers surpeuplés tels que : les agressions, les actes de vandalisme, le vol, la consommation de drogue, les graffitis. L'absence d'espace et de confort au sein du logement pousse les jeunes vers l'extérieur. Les jeunes masculins déclarent passer la plupart de leur temps à l'extérieur car ils n'ont pas assez d'espace à l'intérieur du logement. D'où le désir d'appropriation des territoires extérieurs pour compenser le manque d'espace intérieur personnel.

Ainsi, l'analyse factorielle des correspondances établie dans l'analyse a regroupé les modalités de variables en catégories. Les facteurs favorisant les actes délictueux (plus de vols,

plus d'agressions...) sont donc les conditions de vie défavorables voire mauvaises et des conditions d'habitat tels que : le statut du logement, le nombre de chambres, l'état du logement, les conditions socio-économiques défavorisées, les jeunes non scolarisés, le climat non serein au sein du logement qui favorisent une marginalisation socio-spatiale.

Quand aux mesures matérielles de protection des biens prises par les habitants (installer des barreaux de sécurité aux fenêtres et portes du logement ou la pose de système d'alarme), 47,78 % des enquêtés des deux quartiers n'ont pas de barreaux de sécurité. Les barreaux aux fenêtres et portes du logement semblent caractériser pour les habitants un contrôle efficace. A cet effet, nous tenons à mettre en lumière les résultats du traitement statistique de notre enquête, il s'agit de deux items relatifs à la présence de barreaux de sécurité et au cambriolage du logement. Nous constatons qu'au niveau du quartier EL Gammas 55,2 % des répondants ont des barreaux de sécurité et 21,40 % ont été cambriolés. Par contre, à Boudraa Salah 47,3 % ont des barreaux de sécurité et 17,70 % ont été cambriolés.

Des résultats plus nuancés sont obtenus par Perkins & Al., qui trouvent que « la présence de barreaux aux fenêtres peut être accompagnée d'une perception intense des problèmes d'insécurité, ces barrières réelles ayant une fonction de moyens concrets de protection contre le crime. ».¹⁸¹ Dès lors, nous pouvons expliquer le pourcentage élevé de barreaux de sécurité aux ouvertures des habitations à El Gammas et la hausse sensible du sentiment d'insécurité que la population ressent vis-à-vis de leur quartier, d'où 41,1 % des interviewés à El Gammas considèrent leur quartier insécurité contre 33,0 % à Boudraa Salah.

¹⁸¹PERKINS & Al. (1992), cité dans : « villes en parallèle, revue de géographie urbaine comparative », Directeur Guy Burgel, « Ville et environnement approches psychosociologique », Université de Paris X – Nanterre, Laboratoire de géographie urbaine, 1999, p. 253.

Conclusion

De ce chapitre, l'analyse a fait ressortir que les logements dont le statut est indéterminé révèlent une relative absence de conservation du cadre bâti. Les résultats de l'analyse démontrent clairement l'état de surpeuplement au niveau des deux quartiers d'analyse à savoir Boudraa Salah et El Gammas. Cet état est dû à plusieurs facteurs parmi eux : les faibles ressources financières, la pénurie du logement d'où la cohabitation de plusieurs familles et le chômage.

Cet état de surdensification favorise également la vétusté des constructions et leur dégradation. De ce fait, la concentration en population et en habitat engendre une promiscuité qui favoriserait des violences de voisinage, violences domestiques, etc.

Pour conclure, cette partie de l'analyse a permis de confirmer l'hypothèse : « L'exiguïté du logement et la forte densité dans les quartiers à caractère informel poussent les jeunes vers l'extérieur, dans la rue, ce qui favorise la naissance de conflits et d'agressions. ». Cependant, la réponse à la seconde partie de l'hypothèse ne peut être faite qu'après avoir abordé le prochain chapitre.

CHAPITRE XIII

LA DANGEROUSITE DES ESPACES PUBLICS

Introduction

L'espace public est considéré comme la partie non bâtie affectée à des usages publics. Il s'agit ainsi d'un lieu où tous les individus ont ou devraient avoir un égal accès. Selon Clavel M., la notion d'espace public met l'accent sur le fait qu'il s'agit d' « espace ouvert à tous... Espace considéré comme accessible, ouvert, lieu de comportement spécifique et codifiés. ».¹⁸²

Isaac Joseph quant à lui considère l'espace public comme « un lieu où chacun est accessible aux perceptions de l'autre. », Simmel ajoute : « l'espace public est donc un espace où l'intrus est accepté... ».¹⁸³ En ce sens, l'espace public peut être aussi le théâtre de la violence collective qualifiée d'urbaine.

Ce chapitre met l'accent sur le rapport entre l'espace public et la sécurité. L'efficacité est de mettre en exergue les incivilités dans les espaces publics. A travers cette rubrique, nous tentons de vérifier les hypothèses de recherche suivantes: « l'exiguïté du logement et la forte densité dans les quartiers à caractère informel poussent les jeunes vers l'extérieur, dans la rue, ce qui favorise la naissance de conflits et d'agression. » et « la multiplication des incivilités dans le quartier accroît le sentiment d'insécurité. ».

Dans cette perspective, nous allons établir des corrélations qui vont permettre d'identifier les différentes incivilités et violences qui existent, ainsi que les lieux dangereux favorisant l'émergence de la violence dans les deux quartiers.

¹⁸² CLAVEL M. : « Sociologie de l'urbain », p. 87.

¹⁸³ ISAAC J. (1984), cité par, FIJALKOW Y. : « Sociologie de la ville », La découverte, Paris, 2004, 123 p.

XIII.1. Identification des lieux dangereux au sein des deux quartiers

Le quartier comme référent géographique, inclut une grande diversité d'espaces publics. Dans notre rubrique, nous nous intéressons aux lieux dangereux. Ils représentent les lieux considérés comme insécurisant.

Certains lieux urbains sont plus susceptibles d'être dangereux que d'autres, en raison de leur configuration architecturale et urbanistique qui facilite les occasions d'actes incivils et de vandalisme.

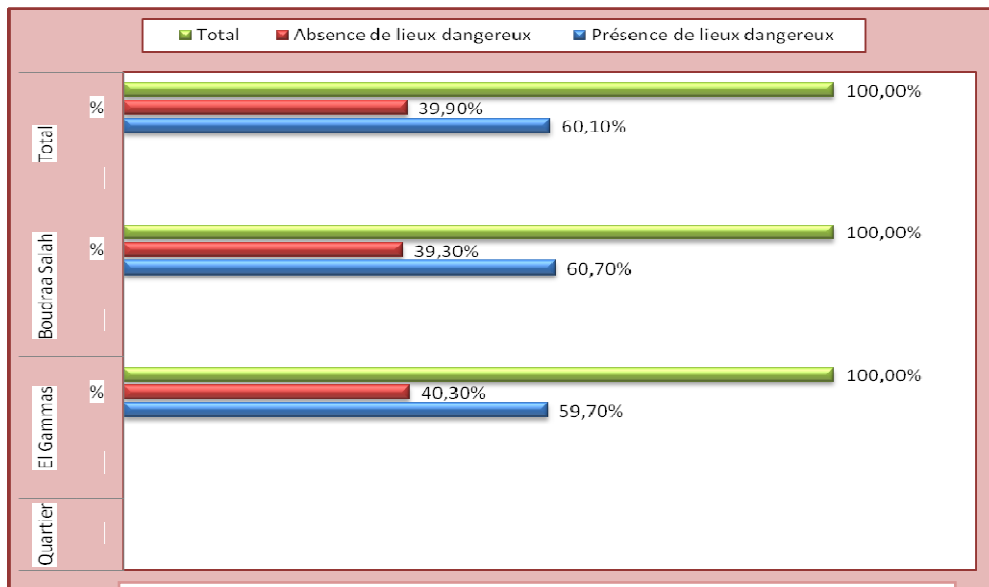


Figure n° 37 : Existence de lieux dangereux au sein des deux

Nous remarquons à travers la figure n° 37 que 60,1 % des habitants des deux quartiers pensent qu'il existe des lieux dangereux dans leur quartier. 39,9 % pensent qu'il n'existe pas de lieux dangereux.

Par quartier, les résultats sont presque similaires, 60,7 % des interviewés à Boudraa Salah et 59,7 % des interviewés à El Gammas affirment qu'il existe des lieux dangereux au sein de leur quartier.

Pour approfondir notre réflexion, nous allons essayer de connaître à travers le croisement des variables suivantes, quels sont les lieux les plus dangereux au sein des deux quartiers ?

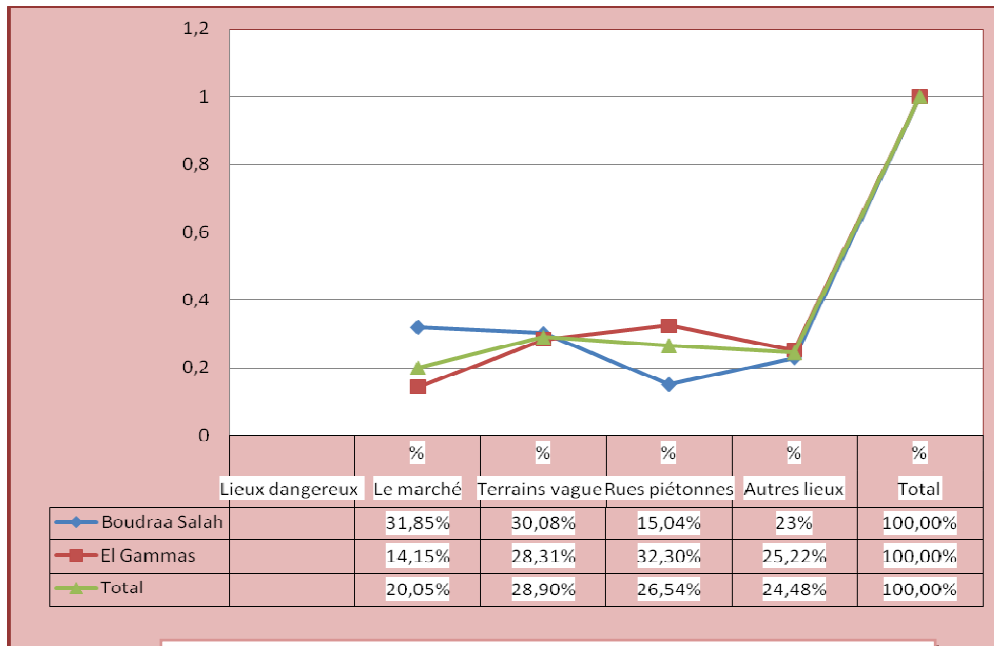


Figure n° 38 : Les lieux dangereux au sein des deux quartiers

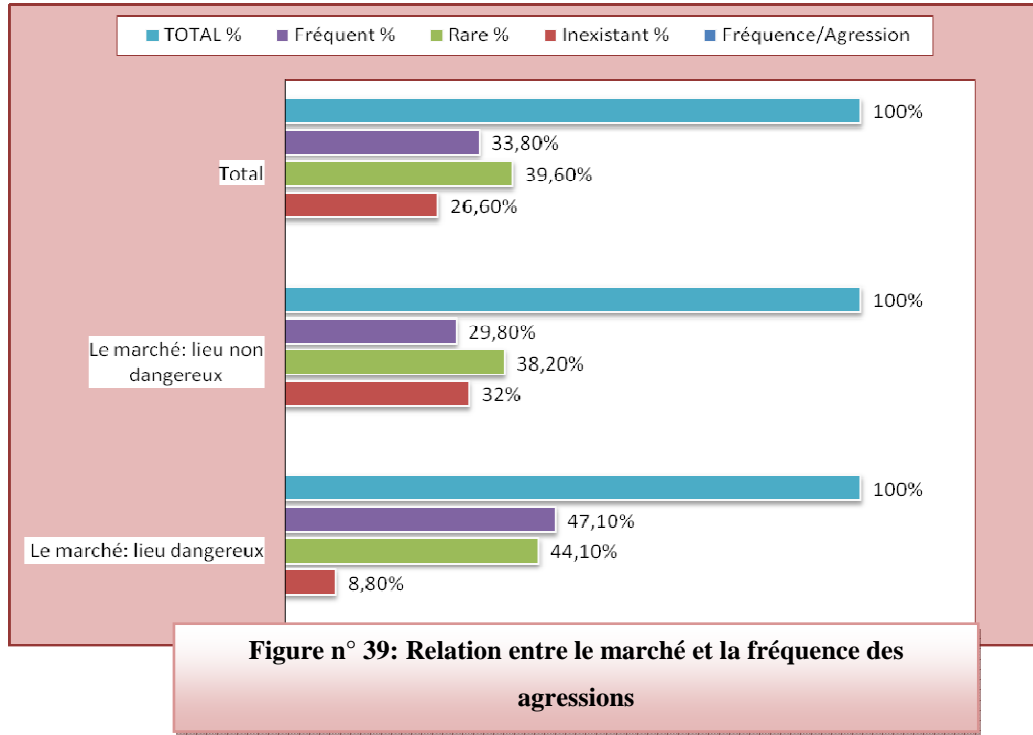
D’une manière globale, nous constatons à travers les résultats de la figure n° 38 que les terrains vagues sont les plus dangereux par rapport aux autres lieux cités, soit un taux de 28,90 %. Un taux de 26,54 % concerne les rues piétonnes et 24,48 % représentent les autres lieux dans le quartier, (que nous n’avons pas définis).

Par quartier, les rues piétonnes sont considérées à El Gammas comme les plus dangereuses par rapport aux autres lieux cités soit 32,30 %. Au niveau du quartier Boudraa Salah, ce sont les terrains vagues soit 30,08 %, le marché soit 31,85 %.

Ainsi, nous avons pu déceler les lieux pouvant se définir comme espaces symboliquement insécurisant et dangereux.

XIII.1.1. Le marché, espace d'échanges et de sociabilité

Nous allons établir des tris croisés entre la variable indépendante « les espaces publics » et la variable dépendante « les agressions existant au sein des deux quartiers ». Les espaces publics en question sont : le marché, les terrains vagues, les rues piétonnes.



Nous constatons à travers les résultats de la figure n° 39 que 47,1 % des interviewés considèrent le marché comme un lieu dangereux, du moment où les agressions sont fréquentes. 32% des interviewés pensent que le marché n'est pas un lieu dangereux.

Le test du khi² (Khi²=15,6 ddl=2 p=0,001) montre une différence très significative. D'une manière globale nous pourrions dire que le marché pourrait être un lieu dangereux, de par son caractère informel.¹⁸⁴

¹⁸⁴ En octobre 2010, les marchés informels situés à Boudraa Salah et El Gammas ont été éradiqués par les services de l'APC.

XIII.1.2. Les terrains vagues, comme espace d'isolement

Les terrains vagues qui entourent partiellement les deux quartiers d'étude se présentent comme un espace d'isolement. Leur proximité permet aux jeunes (particulièrement les chômeurs et les délinquants) de se rendre facilement. Néanmoins, ces terrains vagues sont envahis d'éboulis, de mauvaises herbes et sont jonchés d'ordures. Malgré cela, plusieurs pratiques s'y déroulent; certaines catégories de jeunes considèrent que c'est un lieu privilégié pour s'adonner à la consommation de la drogue et de l'alcool, loin des regards, afin de s'éloigner du contrôle social auquel ils risquent d'être confrontés.

D'autres catégories de jeunes exploitent ces lieux pour pratiquer du sport individuel et collectif, étant donné le manque d'infrastructures sportives.

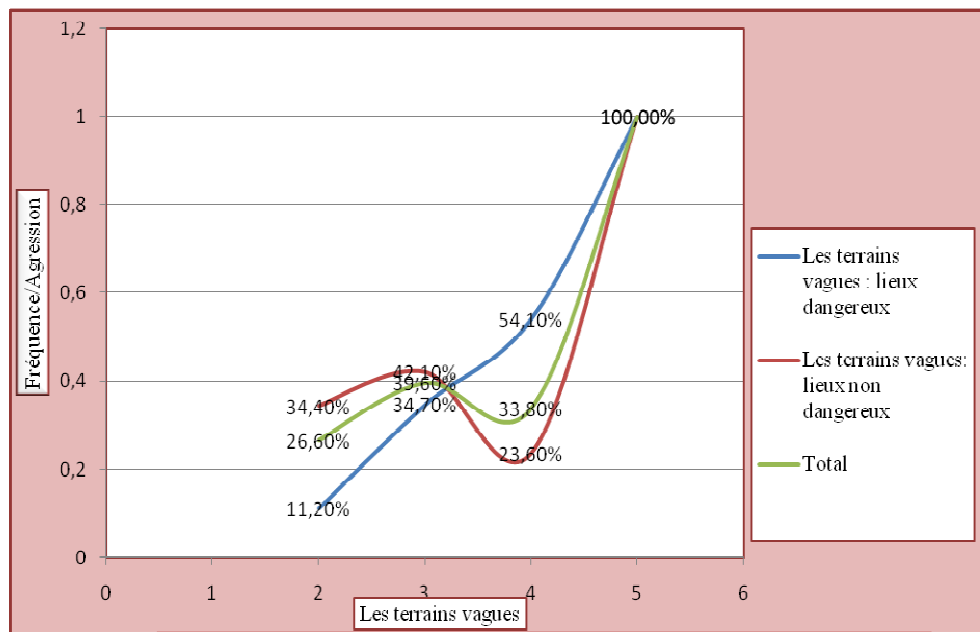


Figure n° 40 : Relation entre les terrains vagues et la fréquence des agressions

Le graphe ci-dessus, révèle que 54,1 % des interviewés considèrent que les agressions au niveau des terrains vagues sont fréquentes. 34,7 % des interviewés considèrent qu'elles sont rares. Le test du khi² (Khi²=32 ddl=2 p=0,001) montre une relation très significative entre la variable « les terrains vagues » et « la fréquence des agressions ». En l'occurrence, nous pourrions dire que les terrains vagues peuvent être source d'insécurité.

XIII.1.3. Les rues piétonnes, espace d'accessibilité

Les rues piétonnes qui existent au sein de nos deux quartiers seraient un axe de circulation spécialement pour les piétons, qui d'un espace donné mène vers un espace précis et dont les abords sont construits. Nous les retrouvons particulièrement au niveau de l'habitat individuel de transit type « chalets ».

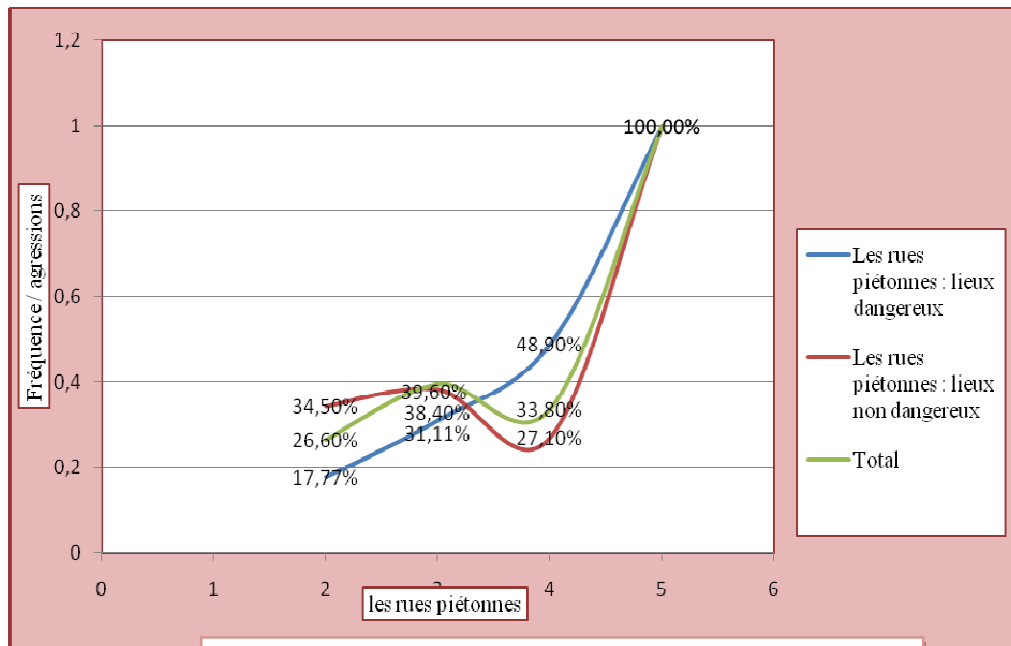


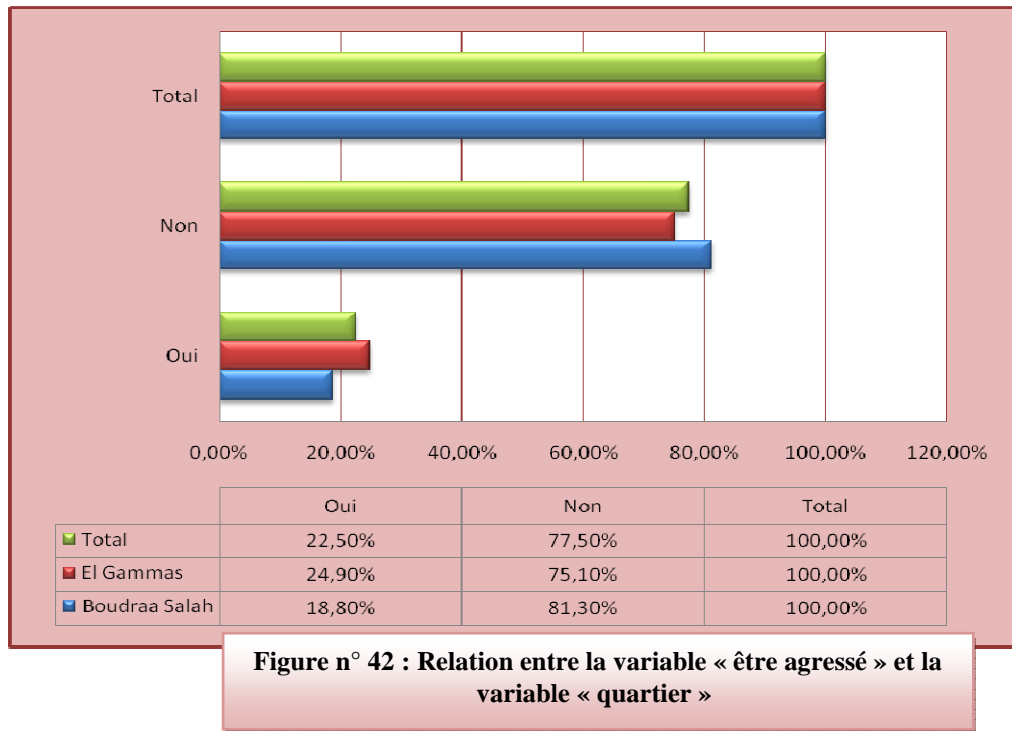
Figure n° 41 : Relation entre existence des rues piétonnes et la fréquence des agressions

Les résultats du traitement statistique montrent qu'au niveau des rues piétonnes, les agressions sont fréquentes soit 48,9 %. Les agressions sont rares avec une proportion de 31,11 %, seul 17,77 % considèrent que les agressions sont inexistantes. Le test du khi² (Khi²=24,3 ddl=2 p=0,001) montre une relation très significative entre les rues piétonnes et la fréquence des agressions.

A cet effet, nous pourrions affirmer que les rues piétonnes non éclairées et mal entretenues des deux quartiers peuvent être source d'insécurité, particulièrement quand le flux est faible.

XIII.2. Les actes violents dans les espaces publics

A travers cette rubrique, nous allons essayer d'analyser les réponses aux questions : Vous est-il arrivé d'être agressé au sein de votre quartier ? Si oui, de quelles types d'agressions avez-vous été victime? Verbales ? Vol ? Coups et blessures ? Vous est-il déjà arrivé d'avoir frappé ou insulté quelqu'un ? L'objectif est de vérifier l'hypothèse : « La multiplication des incivilités dans le quartier accroît le sentiment d'insécurité. ».



Bien que les habitants se plaignent du taux de violence élevé, ils considèrent que celle-ci est orientée généralement vers les étrangers ou les nouveaux locataires du quartier. Cette affirmation établie lors des entretiens avec les personnes interrogées corrobore avec les résultats du tableau ci-dessus.

Ce dernier révèle que 77,5 % des interviewés au sein des deux quartiers n'ont pas été victimes d'agressions et 22,5 % déclarent avoir été agressés. Au niveau du quartier El Gammas, seuls 18,8 % ont été agressés. Au niveau du quartier Boudraa Salah 24,9 % ont été agressés.

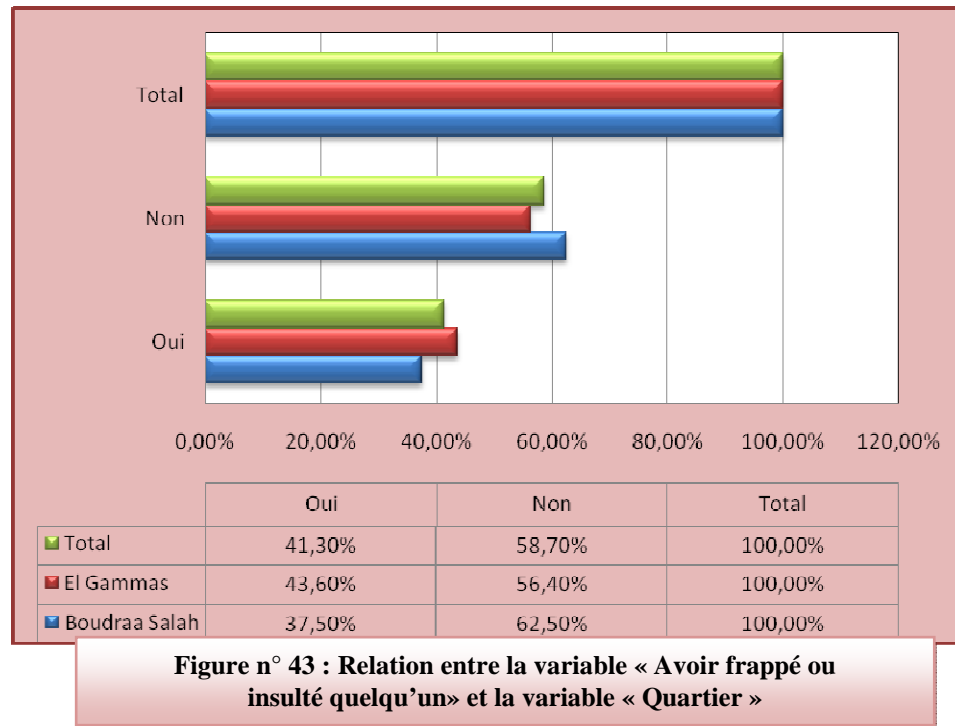


Figure n° 43 : Relation entre la variable « Avoir frappé ou insulté quelqu'un » et la variable « Quartier »

Nous remarquons à travers ces résultats que 58,7 % des interviewés des deux quartiers affirment n'avoir pas frappé ou insulté quelqu'un. Et 41,30 % des répondants assurent avoir frappé ou insulté quelqu'un. 37,5 % à Boudraa Salah et 43,6 % à El Gammas affirment avoir frappé ou insulté quelqu'un.

XIII.2.1. Les différentes formes d'agressions

A l'aide de tris à plat, nous allons mettre en exergue les différentes formes de violence ou d'agressions reçues ou commises au sein des deux quartiers. Nous allons faire un léger aperçu sur ces indicateurs de violence que nous avons cités.

Les coups et blessures volontaires : visent les actes qui portent atteinte à l'intégrité physique d'un être humain. Ils sont dits volontaires lorsque leur auteur a eu la volonté de commettre un acte violent.

Les agressions verbales : comme le terme l'indique, ce sont des mots adressés avec une intention de menace implicite ou un non respect de l'individu. Nous savons tous que la violence verbale peut faire aussi mal que des agressions physiques, et que les conséquences pour la victime peuvent être aussi graves que toute autre forme de violence.

Le vol : Il consiste en l'acquisition frauduleuse d'un bien contre la volonté de son propriétaire.

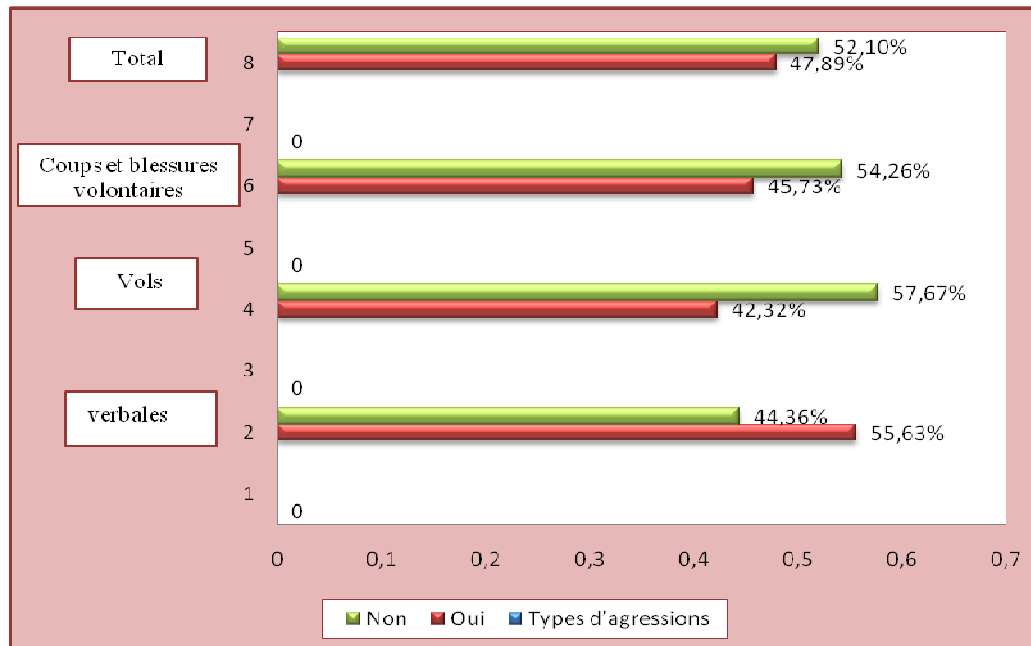


Figure n° 44 : Les types d'agression reçus dans les deux quartiers

Globalement, la figure n° 44 montre que les agressions verbales ont un taux plus élevé par rapport aux autres types d'agressions reçus. En effet, 55,6 % déclarent avoir été victimes d'agressions verbales. 45,73 % disent avoir été agressé par des coups et blessures. 42,32 % représentent l'agression par le vol.

En définitive, nous pourrions dire que la population interviewée use de toutes les formes d'agressions. Néanmoins, la violence verbale est par ailleurs plus fortement citée.



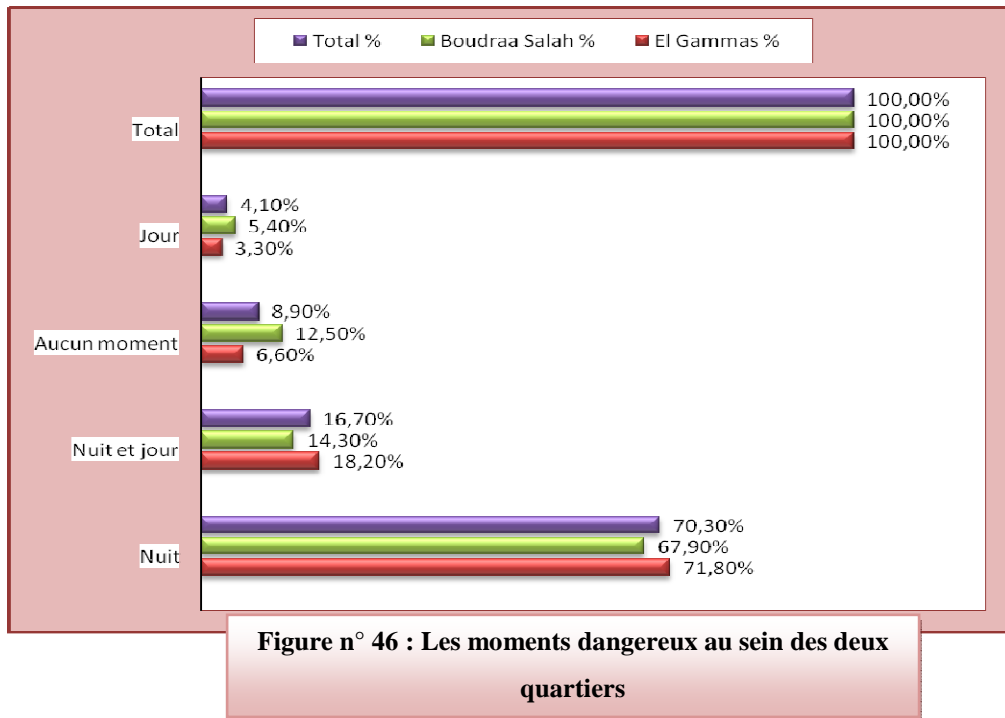
Figure n° 45 : Tri croisé entre la variable «vos connaissances ayant commis des actes violents» et la variable « Quartier »

Nous constatons d'une manière globale que 52,9 % pensent que leurs connaissances ont commis des actes violents, 47,1 % considèrent que leur connaissance n'ont pas commis des actes violents. 62,5 % des interviewés à Boudraa Salah et 47,0 % des interviewés à El Gammas trouvent que leurs connaissances ont commis des actes violents.

Le test du khi² (Khi²=6,1 ddl=1 p=0,013) montre qu'il existe une relation statistiquement très significative au niveau des réponses des interviewés des deux quartiers en réponse à la question posée : vos connaissances ont-ils commis un acte violent au sein du quartier ?

XIII.3. Les moments dangereux

Les moments dangereux vont être analysés à travers le croisement de deux variables, en réponse à la question suivante : « selon votre constatation quotidienne, à quel moment votre quartier est dangereux? Le jour, la nuit, la nuit et le jour, à aucun moment de la journée.



La figure n° 46 montre que 70,3 % des interviewés des deux quartiers pensent que la nuit est le moment le plus dangereux. 16,7 % des répondants pensent que le moment le plus dangereux est aussi bien la nuit que le jour. Et seuls 4,1 % pensent que le jour est le moment le plus dangereux. Par quartier, le moment le plus dangereux est la nuit avec respectivement un taux de 71,80 % à El Gammas et 67,90 % à Boudraa Salah.

Le jour et la nuit sont considérés comme les moments les plus dangereux au niveau des deux quartiers, soit respectivement 14,30 % à Boudraa Salah et 18,2 % à El Gammas. Seuls 6,6 % des interviewés à El Gammas pensent que leur quartier n'a aucun moment dangereux. Le prochain traitement statistique va répondre à la question que nous avons posée : Sortez-vous la nuit en sécurité dans votre quartier ?

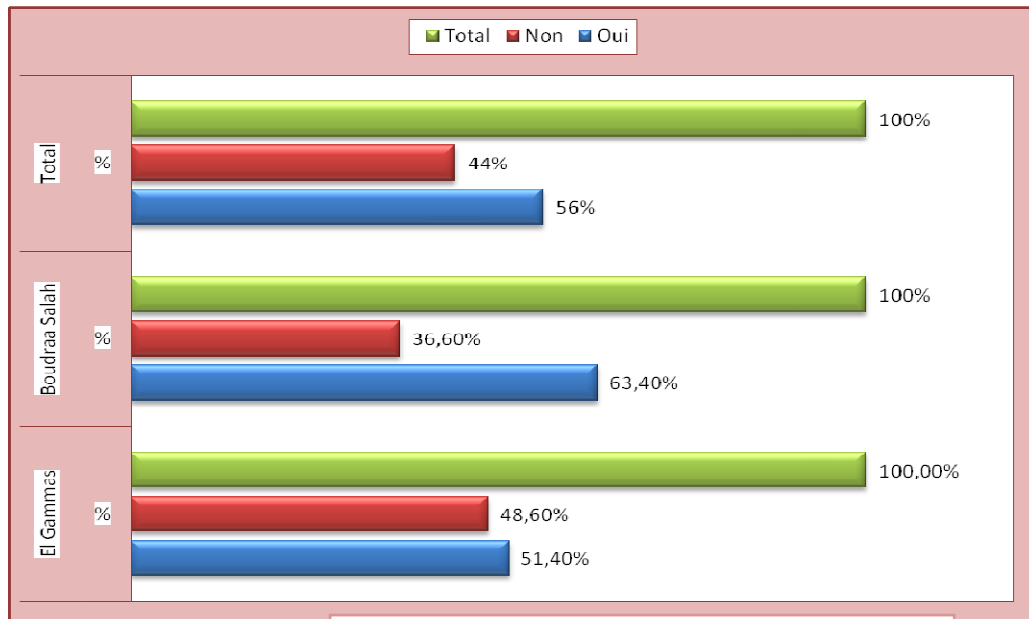


Figure n° 47 : Sortir la nuit en sécurité

La figure n° 47 montre que 56,0 % des interviewés des deux quartiers pensent qu'ils peuvent sortir la nuit sans danger. Par quartier, 63,4 % des interviewés à Boudraa Salah pensent qu'ils peuvent sortir la nuit en sécurité, contre 51,4 % des interviewés à El Gammas.

Nous tenons à préciser que notre échantillon comporte 67,6 % de sexe masculin et 32,4 % de sexe féminin.

Par ailleurs, nous allons soumettre la variable « les moments dangereux » à plusieurs autres variables à travers une analyse factorielle des correspondantes.

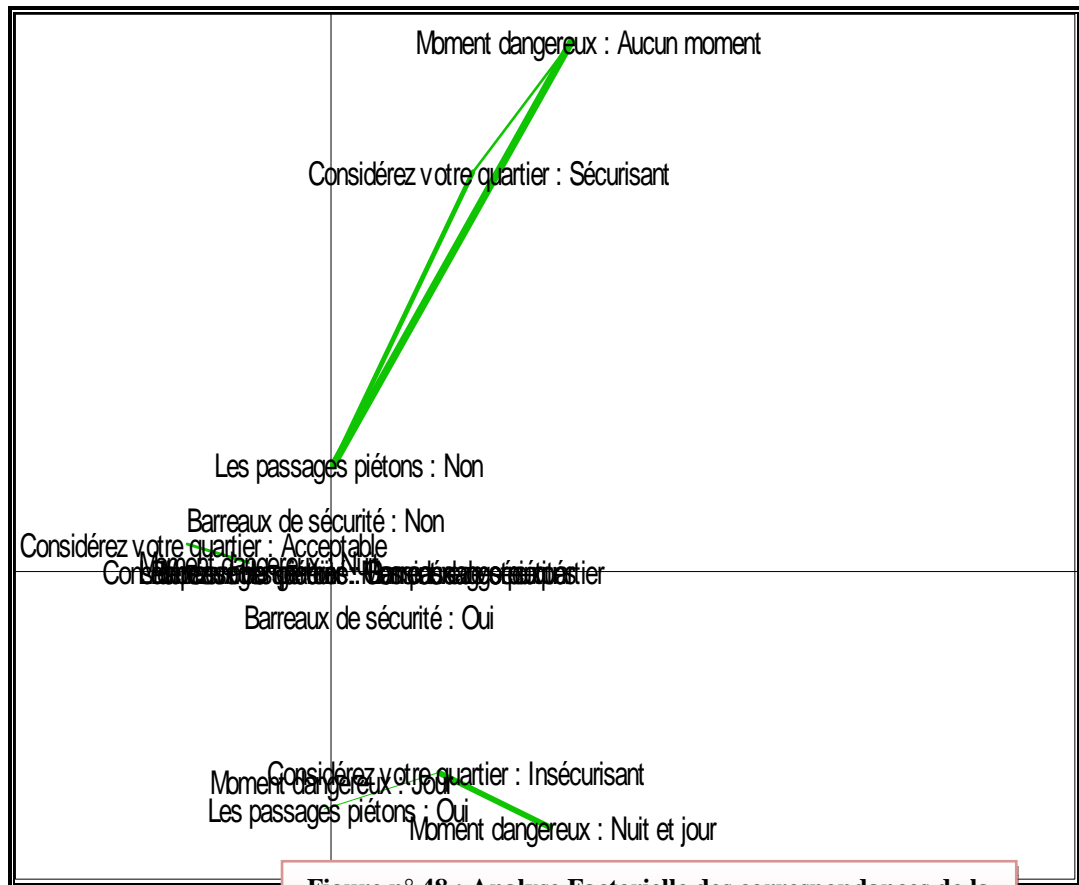


Figure n° 48 : Analyse Factorielle des correspondances de la variable « le moment dangereux »

L'AFC présente deux tendances : à travers le cadran supérieur de l'axe 1, nous constatons que le quartier considéré comme sécurisant présente les caractéristiques suivantes : il n'existe aucun moment dangereux, les rues piétonnes ne sont pas dangereuses, les barreaux de sécurité n'existent pas dans les fenêtres et les portes des logements. Il existe un lien très fort entre les variables « aucun moment dangereux » et « quartier sécurisant » et « les rues piétonnes ».

Paradoxalement, le cadran inférieur de l'axe 1 montre qu'au niveau du quartier insécurisant nous apercevons les critères suivantes : les moments dangereux de la journée sont la nuit et le jour, les rues piétonnes sont dangereuses, les barreaux de sécurité existent dans les fenêtres et portes des logements. Il existe un lien fort entre quartier insécurisant et « moment dangereux nuit et jour ». En effet, nous remarquons que la présence de barreaux de sécurité est associée à un quartier insécurisant. Après avoir analysé la configuration (AFC), il serait intéressant d'établir des corrélations de variables liées au sentiment d'insécurité au niveau des espaces publics les deux quartiers.

XIII.4. Le sentiment de sécurité ou d'insécurité des habitants des deux quartiers

Cette analyse va mettre en exergue le point de vue des habitants vis-à-vis de leur quartier et leurs intentions quant à leur sécurité et leur bien-être. Les questions posées ont été : « Selon vous, est-ce que vous considérez votre quartier insécurisant ? Plutôt acceptable ? Ou sécurisant ? Que ferez-vous à l'avenir si les agressions persistent dans votre quartier ? Pensez-vous que votre quartier soit exclu ou en marge par rapport aux autres quartiers de la ville ?

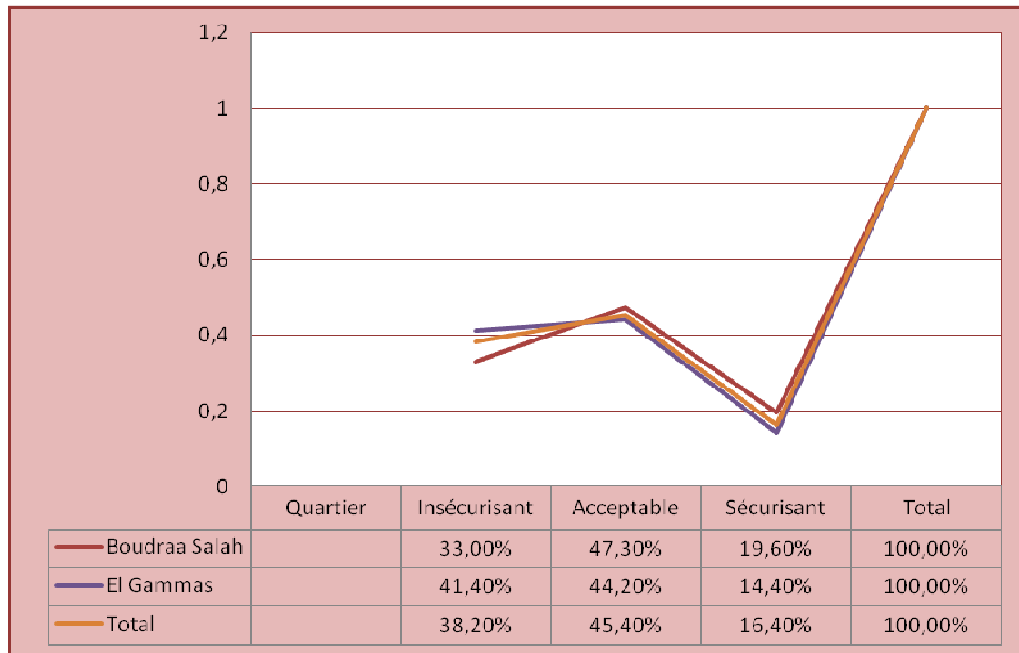


Figure n° 49 : Relation entre la variable « sécurisant/insécurisant » et la variable « quartier »

D'une manière globale, nous constatons à travers la figure n° 49, que 45,4 % pensent que la sécurité au niveau de leur quartier est acceptable. 38,2 % sont moins satisfait de leur quartier et trouvent qu'il est insécurisant et 16,4 % des interviewés déclarent que leur quartier est sécurisant. 41,1 % des interviewés à El Gammas considèrent que leur quartier est insécurisant contre 33,0 % à Boudraa Saïah. Et 19,6% des interviewés à Boudraa Saïah pensent que leur quartier est sécurisant contre 14,4 % à El Gammas.

Si nous traçons le profil de modalité de la variable « sécurité ou insécurité » du quartier, nous remarquons qu'il existe 8 écarts par rapport aux trois modalités suivantes : insécurisant, sécurisant, acceptable.

Tableau n° 35 : Le profil de modalité de la variable sécurité / insécurité du quartier

Modalité	Question	Modalité	Effectifs	Ecart	PEM
Insécurisant	Equipements de loisirs	Non	23	6	36
Insécurisant	Mauvaises conditions d'habitat	Oui	54	11	46
Insécurisant	Sortir la nuit	Non	65	16	32
Insécurisant	Etre agressé	Oui	27	8	24
Insécurisant	Statut de logement	Indéterminé	33	12	44
Sécurisant	Sortir la nuit	Oui	32	5	25
Acceptable	Mauvaises conditions d'habitat	Non	94	12	24
Acceptable	Sortir la nuit	Oui	85	11	18

Nous apercevons que le quartier insécurisant est démunie d'équipements de loisirs (PEM = 36 %), il possède de mauvaises conditions d'habitat (PEM = 46 %), il est dangereux de sortir et la nuit (PEM = 32 %), il existe des agressions (PEM = 24 %), le statut du logement est indéterminé (PEM = 44 %). En définitive, nous pouvons dire que les résultats obtenus confirment nos hypothèses préétablies.

Le deuxième groupe « quartier sécurisant », dans ce cas, il est possible de sortir la nuit (PEM = 25 %). Le troisième groupe « quartier acceptable » montre que les conditions d'habitat ne sont pas mauvaises (PEM = 24 %), il est possible de sortir la nuit (PEM = 18 %). Les modalités quartier « sécurisant » et quartier « acceptable » ont des PEM faibles inférieurs à 30 %, cela signifie qu'ils ne répondent pas réellement aux caractéristiques de nos deux quartiers.

L'enquête a permis de dresser un état des lieux des caractéristiques urbaines et sociales de deux quartiers périphériques de la ville de Constantine. Il convient cependant de connaître les intentions des habitants quant à la persistance des agressions au sein de leur quartier. Pour conclure, il serait intéressant de connaître si les habitants nourrissent un sentiment d'exclusion ou de marginalisation de leur quartier par rapport aux autres quartiers de la ville.

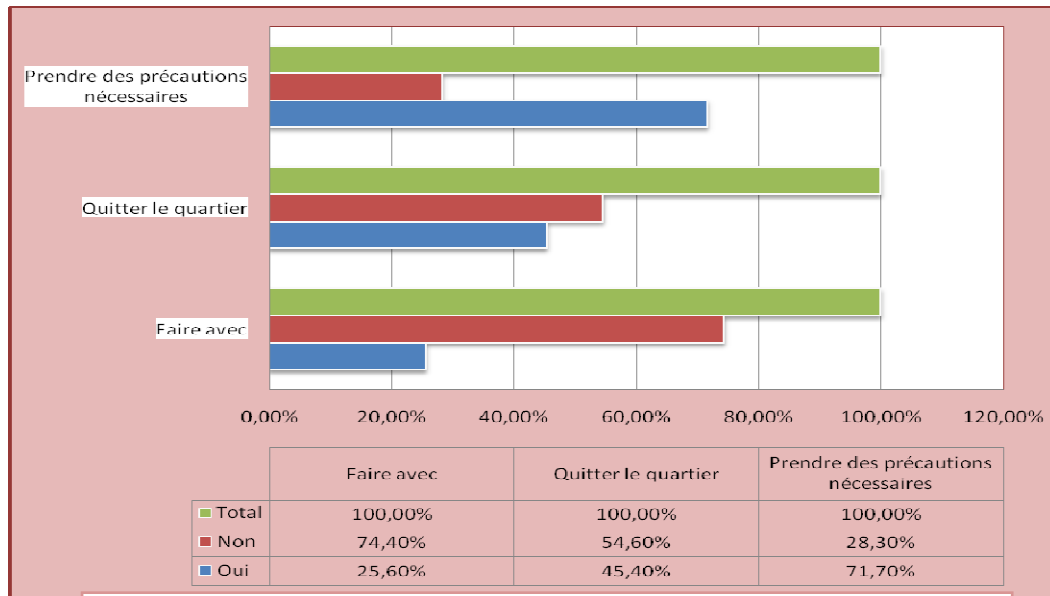
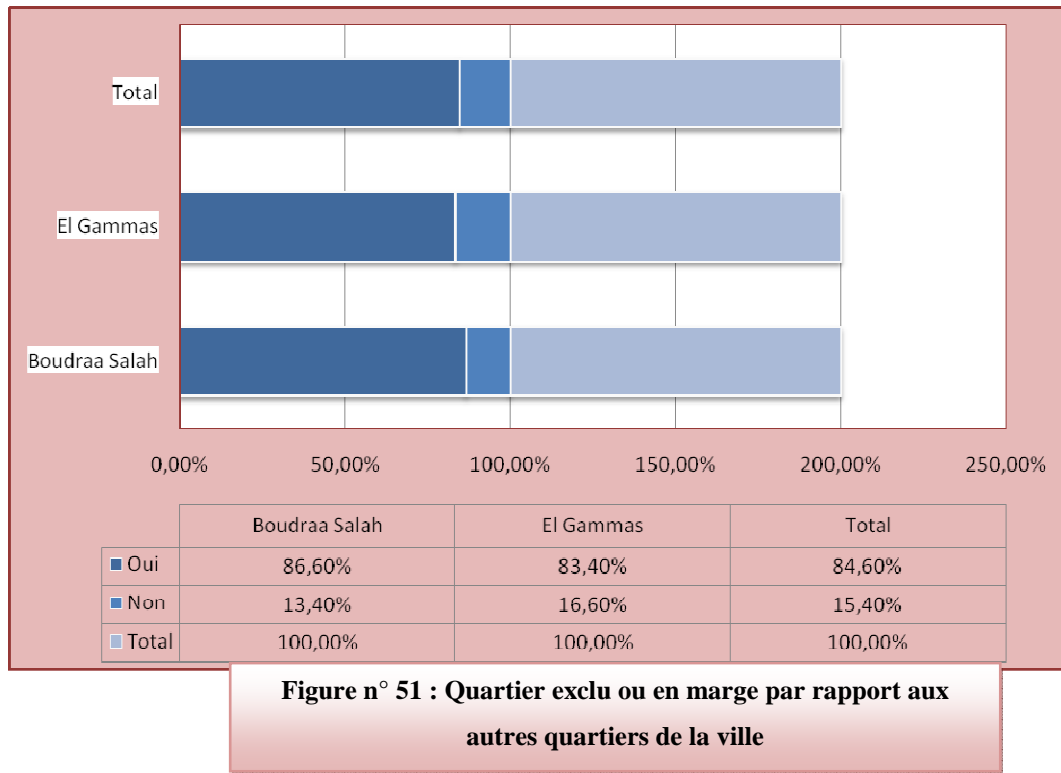


Figure n° 50 : Les intentions des habitants des deux quartiers si les agressions persistent

L'importance du sentiment d'insécurité des habitants des deux quartiers les laisse moins satisfaits de leur environnement. 74,4 % reconnaissent que leur quartier n'est pas agréable à vivre mais ils n'acceptent pas les conditions qui y règnent. 25,60 % des répondants pensent qu'ils n'ont pas le choix et qu'il faut faire avec.

Ils sont nettement nombreux à souhaiter quitter le quartier soit 45,4 %. 54,60 % ne souhaite pas quitter le quartier parce qu'ils n'ont pas où aller. Aussi, la part des répondants qui jugent qu'il n'est pas nécessaire de prendre des précautions est tout de même importante soit 71,70 %. Cependant, seuls 28,30 % des interviewés prévoient de prendre des précautions nécessaires.

La pénurie de logement et le niveau socio-économique faible des habitants constituent les principaux obstacles qui forment un handicap majeur.



La dernière question posée à la population portait sur le sentiment des habitants vis-à-vis de leur quartier. D'une manière globale, les résultats de l'enquête sont pratiquement équivalents. Comme il est apparent sur la figure n° 51, 84,6 % des interviewés pensent que leur quartier est exclu et en marge par rapport aux autres quartiers de la ville.

Seuls 15,4 % n'ont pas le sentiment que leur quartier soit exclu ou en marge. 86,6 % des répondants à Boudraa Salah et 83,4 % des interviewés à El Gammas estiment que leur quartier est exclu ou en marge par rapport aux autres quartiers de la ville.

Après avoir testé l'opinion des habitants à l'égard de leur quartier. Nous allons établir des corrélations reliant la variable « quartiers exclus et en marge », et les items « les incivilités » et « le statut du logement », dans le but de vérifier l'hypothèse suivante : « L'accroissement de la forme d'habitat informel en périphérie des villes, par le fait qu'il est en marge entraine le développement de la violence ».

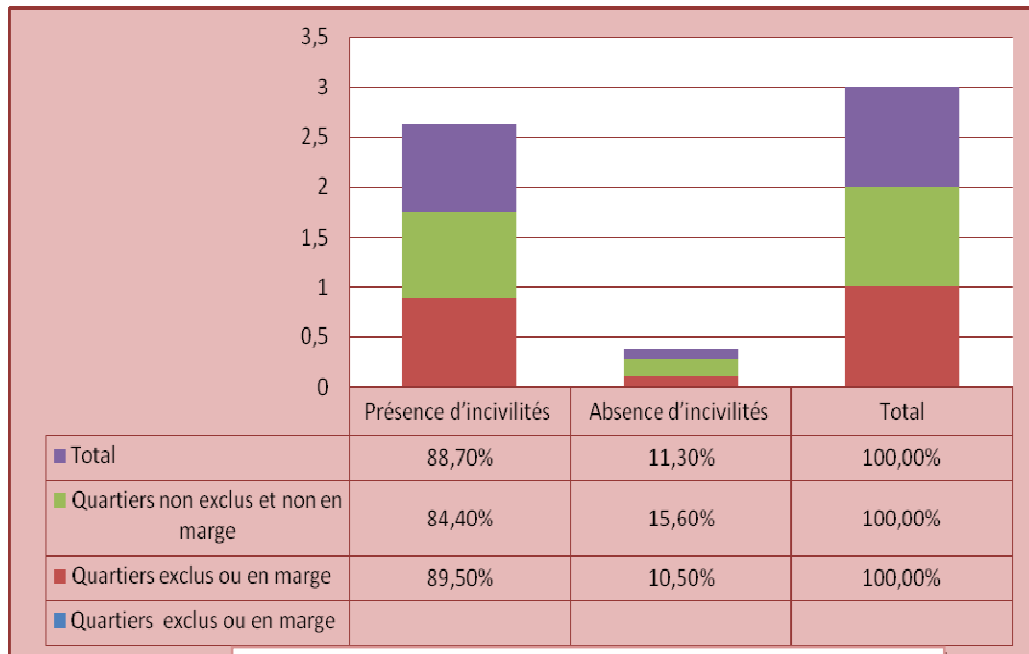


Figure n° 52 : Relation entre la variable « quartier exclu ou en marge » et la variable « les incivilités »

Nous constatons à travers la figure n° 52 que la relation entre la variable « quartier exclu et en marge par rapport aux autres quartiers de la ville » et la variable « présence d'incivilités » nous donne une proportion de 89,50 %. Seul 10,50 % ressort du croisement de la variable « absence d'incivilités » et la variable « quartier exclu et en marge par rapport aux autres quartiers de la ville ».

Par ailleurs, il est intéressant de noter la significative corrélation entre la variable « quartier exclu et en marge » et la variable « absence d'incivilités » qui nous donne un taux de 10,50 %.

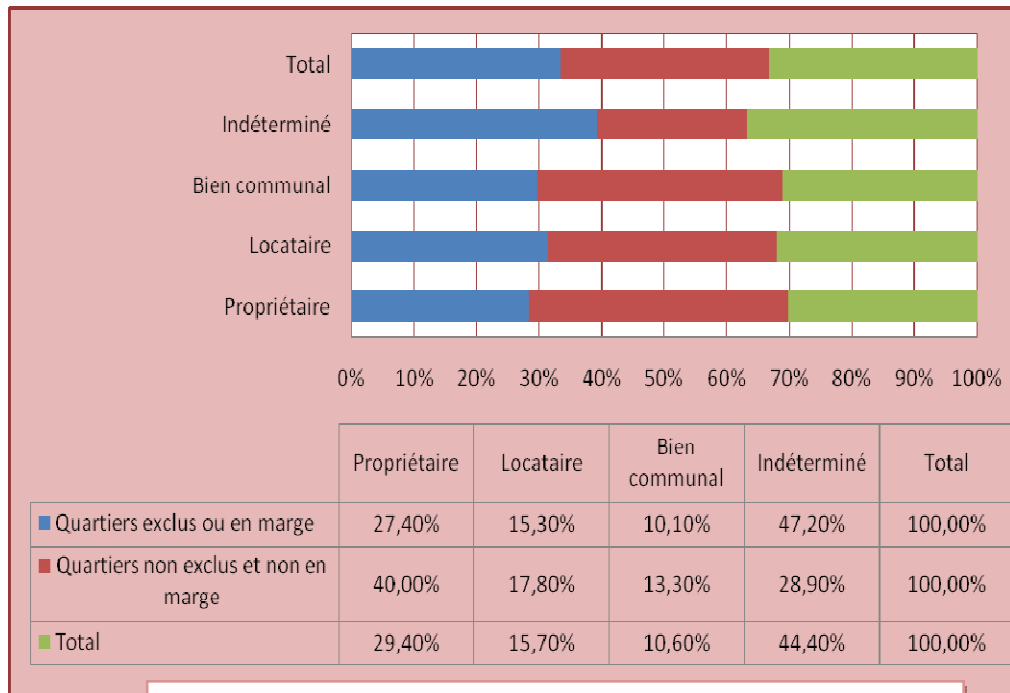


Figure n° 53 : Relation entre la variable « Quartier exclu ou en marge » et la variable « Statut du logement »

Les résultats du traitement statistique mettent en lumière l'importance de la variable « statut du logement ». En effet, 47,2 % estiment que le statut indéterminé du logement contribue au sentiment d'exclusion et de marginalisation. En revanche, le statut de propriétaire du logement favorise le sentiment d'intégration à l'égard de leur quartier.

D'après ces résultats, nous pourrions dire qu'il existe une relation évidente entre le fait que les habitants considèrent leur quartier exclu et en marge et le statut du logement. Le test du χ^2 $\chi^2=5,23$ $ddl=3$ $p=0,154$ (Val. théoriques $< 5 = 1$) montre aucune différence statistiquement significative entre la variable « Quartier exclu ou en marge » et la variable « Statut du logement ».

XIII.5. Interprétation des résultats

Nous savons que les incivilités sont associées à des comportements néfastes et indésirables fortement associés au sentiment d'insécurité. Les actes incivils sont considérés par de nombreux chercheurs comme étant un facteur déterminant dans la détérioration des conditions de vie des individus, l'altération de l'ordre social et de l'environnement urbain.

Dans ce chapitre, la dangerosité de l'espace public est abordée principalement sous trois aspects : identification des lieux dangereux, les moments dangereux, le sentiment de sécurité ou d'insécurité chez les habitants des deux quartiers.

Quelques éléments méritent d'être retenus, certains lieux urbains de par leur configuration architecturale et urbanistique sont exposés à des actes incivils et de vandalisme. La proportion de lieux dangereux est considérée d'une manière plus ou moins similaire dans les deux sites d'étude (60,70 % à Boudraa Salah, 59,70 % à El Gammas). Ils estiment leur environnement dangereux, et pensent qu'ils ont de fortes chances d'être un jour victime d'une agression. Dans l'ensemble, ils attribuent en majorité l'insécurité qu'ils ressentent à la carence des autorités, en particulier de la police.

Les espaces publics sont générateurs d'une grande vitalité du quartier. Les pratiques culturelles des jeunes s'exercent dans l'espace public. Néanmoins, les espaces publics dont l'aspect est désordonné, incohérent, et dont le statut est indéfini sont souvent source d'un sentiment d'insécurité ou de désorientation et rendent le contrôle social impossible.

Les rues piétonnes qui figurent dans les deux quartiers d'étude sont révélateurs. Nous remarquons des ruelles étroites, sombres, sans visibilité. Elles sont insécurisantes particulièrement tôt le matin et tard le soir. Cette espace permet d'être à l'abri des regards, les usagers se sentent en insécurité. En conséquent, il y a une plus forte probabilité pour eux d'être un jour victimes d'une agression.

Il faut ajouter à cela les terrains vagues, ils se présentent comme un espace d'isolement surtout par les jeunes chômeurs et délinquants. Envahis d'éboullis, de mauvaises herbes, d'ordures, ces espaces sont infréquentables par la majorité des habitants.

L'appropriation trop forte de l'espace public par les jeunes délinquants, crée un dysfonctionnement de l'espace en question, et dont la présence induit une insécurité pour les

passants. Dès lors, les délinquants utiliseraient certaines caractéristiques de l'espace urbain à leur propre avantage à savoir les impasses, les rues piétonnes étroites (coursives), un manque ou un faible éclairage.

Aussi, l'enquête a permis de mettre en exergue la pratique des lieux publics aux divers moments « le jour et la nuit ». En effet, les espaces publics, notamment aux heures de faible fréquentation ou d'obscurité se caractérisent par la fréquence d'agressions diverses. L'analyse des données a révélé que 70,30 % des interviewés pensent que la nuit est le moment le plus dangereux, 16,7 % considère que la nuit et le jour sont les plus dangereux. De fait, il semble que les cibles les plus exposées sont les personnes âgées, les enfants et plus encore les femmes (Ce paradoxe a été expliqué par Killias (1990) à l'aide du concept de vulnérabilité). En l'occurrence, les comportements individuels découlent directement de l'ampleur du sentiment d'insécurité où par exemple, 44 % disent renoncer à sortir la nuit pour des raisons de sécurité. « En Grande Bretagne 47 % des citoyens hésitent à sortir la nuit et ce pourcentage passe à 60 % chez les personnes âgées et 64 % pour la population féminine. ».¹⁸⁵

La perception de la dégradation de l'environnement par la présence d'affichage sauvage, de graffitis, de saleté et de vandalisme va souvent de pair avec des routes et ruelles étroites, endommagées, tortueuses, presque impraticables surtout en saison hivernale, sombres ou à visibilité réduite et des constructions délabrées et en chantier. Ces caractéristiques urbaines présentent beaucoup de risques en termes de sécurité, car c'est souvent à ces endroits que sont opérés différents types d'agressions. Une recherche sur la représentation de l'espace urbain montre « qu'un quartier connu, clair et lumineux, des avenues larges et dégagées et des rues propres et bien entretenues sont des éléments qui font considérer l'environnement comme agréable et accueillant. ».¹⁸⁶

Cette difficulté liée à l'usage des espaces publics rappelle que l'espace public doit remplir une fonction sociale et une fonction écologique. En outre, les vocations des lieux, l'aménagement approprié de chaque sous espace, la définition symbolique des espaces, la nette démarcation entre espace privé et espace public, le renforcement de l'accessibilité facilitent la prise en charge de cet espace par les riverains.

¹⁸⁵ CHALINE C., DUBOIS-MAURY J. : « La ville et ses dangers », Op. Cit. p. 226.

¹⁸⁶ MOSER G. ET LIDVAN P., cité par : MOSER G. : « Les stress urbains », Op. Cit. p. 84.

L'efficacité est d'identifier les moyens et d'éviter tout ce qui pourrait faciliter l'insécurité et viserait à prévenir les incivilités dans les espaces publics. Aussi, de nombreuses recherches ont estimé qu'en matière de sécurisation des espaces publics, l'urbanité constitue l'un des meilleurs remèdes aux incivilités. Ainsi, l'entretien et la gestion des espaces publics jouent un rôle important dans leur sécurisation.

Quant à l'importance du sentiment d'insécurité des habitants à l'égard de leur quartier, les habitants restent plus enclins à se sentir en insécurité, 38,2 % déclarent leur quartier insécurisant. Ils sont 45,40 % à considérer que l'environnement sécuritaire est acceptable. Les habitants sont nettement moins nombreux, soit 16,40 % trouvent leur quartier sécurisant. Des stratégies ont été adoptées par la population à l'égard de l'insécurité. Ils sont nombreux à souhaiter quitter le quartier (45,40 %) ; l'argument invoqué est la volonté de vivre dans un quartier plus sécurisant et surtout le désir de devenir propriétaire de leur logement.

Par ailleurs, les résultats du traitement statistique ont mis en lumière l'importance de la variable « statut du logement » sur les effets de la marginalisation du quartier. Cette corrélation a permis de confirmer l'hypothèse principale consistant à vérifier que « les quartiers périphériques à forte densité et de caractère informel génèrent une forme de marginalité socio-spatiale et sont des lieux privilégiés de manifestation de la violence. ».

Conclusion

Cet état des lieux illustre clairement l'importance de la sécurité dans les espaces publics qui se répercute sur la qualité environnementale et la qualité de vie des résidants. L'espace public est le lieu privilégié des phénomènes d'incivilités, de délinquance et où le sentiment d'insécurité est plus fort qu'ailleurs. Aussi, l'environnement exposé à une forte densité et caractérisé par un désordre urbain et un manque de contrôle social contribue à générer un sentiment d'insécurité. Dans cette perspective, Moser G. souligne : « un faible contrôle social contribue à augmenter la peur du crime et l'inquiétude par rapport au phénomène. ».¹⁸⁷ Toutes ces données statistiques traduisent les perceptions de l'insécurité des habitants dans les deux quartiers d'étude. Ce type de dysfonctionnement interpelle urbanistes, architectes, sociologues dans la prévention de cette dernière.

Pour conclure, l'espace public peut contribuer à la reconstitution des réseaux relationnels. Il peut être le support de l'institution d'une sociabilité. Pour cela, le chapitre suivant est consacré à la problématique des relations de voisinage, en tenant compte des différentes échelles d'analyse. A cet effet, nous apporterons un certain nombre d'éclairages sur les proximités non seulement urbaines mais aussi sociales, où l'on note les effets de l'insécurité sur les relations avec les voisins.

¹⁸⁷ MOSER G. : « Les stress urbains », Op. Cit. p. 87.

CHAPITRE XIV

LA PROXIMITÉ RESIDENTIELLE ET SON EFFET SUR LES RELATIONS DE VOISINAGE

Introduction

L'analyse des relations de voisinage se construit à partir de nombreux travaux menés sur ce sujet. Toutefois, elle intègre une dimension spatiale qui n'est pas toujours présente dans ces différentes recherches. De par notre spécialité, nous sommes en mesure de qualifier les différentes relations conflictuelles qui imposent des contraintes de proximité spatiale.

Avant de passer à l'analyse de la rubrique relation de voisinage, nous allons définir les termes suivants : le voisinage est « un groupement d'individus entretenant des relations d'entraide, de solidarités amicales ou un nœud de relations sociales constituées sur la base de la proximité résidentielle. ».¹⁸⁸ Quant à R.D. McKenzie, il renvoie à deux connotations : le terme de voisinage c'est « la proximité physique par rapport à un objet-repère donné ; la familiarité des relations entre gens vivant très près les uns des autres... celui-ci englobe tout simplement le territoire sur lequel, autour de sa maison habitent les familles avec lesquelles il entretient des relations personnelles étroites et directes. ».¹⁸⁹ Marine G. (2009) considère le quartier comme un lieu d'habitat, de vie et aussi un espace construit, structuré, signifié autour d'un réseau de relations sociales élaborées de manière souvent complexe. Dans cette perspective, cette étude nous conduit à nous interroger sur les relations de voisinage qui existent entre les habitants du quartier. Ce concept a été testé par la combinaison de plusieurs indicateurs :

- le cercle de connaissance des voisins ;
- la nature des relations entre voisins ;
- la fréquence des échanges de visites entre voisins : les visites reçues ou réalisées à domicile ;
- les comportements conflictuels de voisinage : disputes entre voisins.

L'objectif de cette rubrique est de vérifier si les caractéristiques de l'environnement urbain influent sur le comportement des habitants des deux quartiers à l'égard des relations de voisinage.

¹⁸⁸ LEDRUT R. : « sociologie urbaine », Paris, P.U.F, coll. Le sociologue, 1968, 229 p.

¹⁸⁹ Park R.E. : « La ville, propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in L'Ecole de Chicago, Traduit par Y. Grafmeyer et I. Joseph, 1990, p. 235.

L'hypothèse à vérifier est : la proximité socio-spatiale est à l'origine des conflits de voisinage, et par voie de conséquence contribue à l'apparition des incivilités dans le quartier.

XIV.1. Le cercle de connaissance des voisins

L'élargissement du cercle de connaissances favorise de bonnes relations de voisinage ce qui permet d'atténuer le potentiel de conflits et d'actes de vandalisme au sein du quartier. Il peut être corrélé avec la variable « la période d'installation dans le quartier » car l'ancienneté résidentielle peut être un facteur qui permet d'élargir le cercle de connaissances entre voisins.

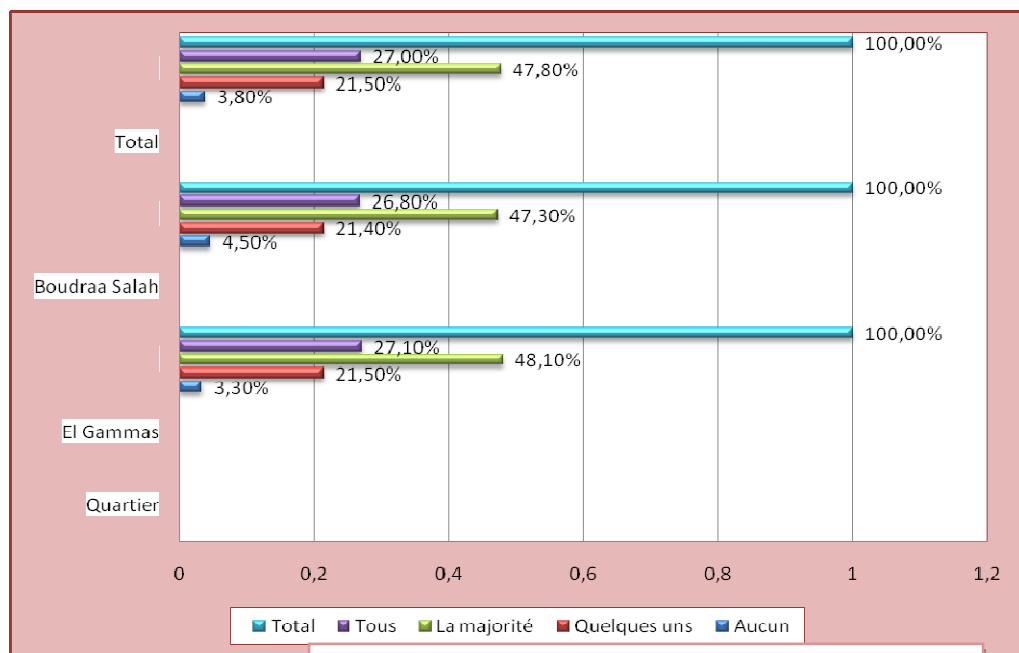
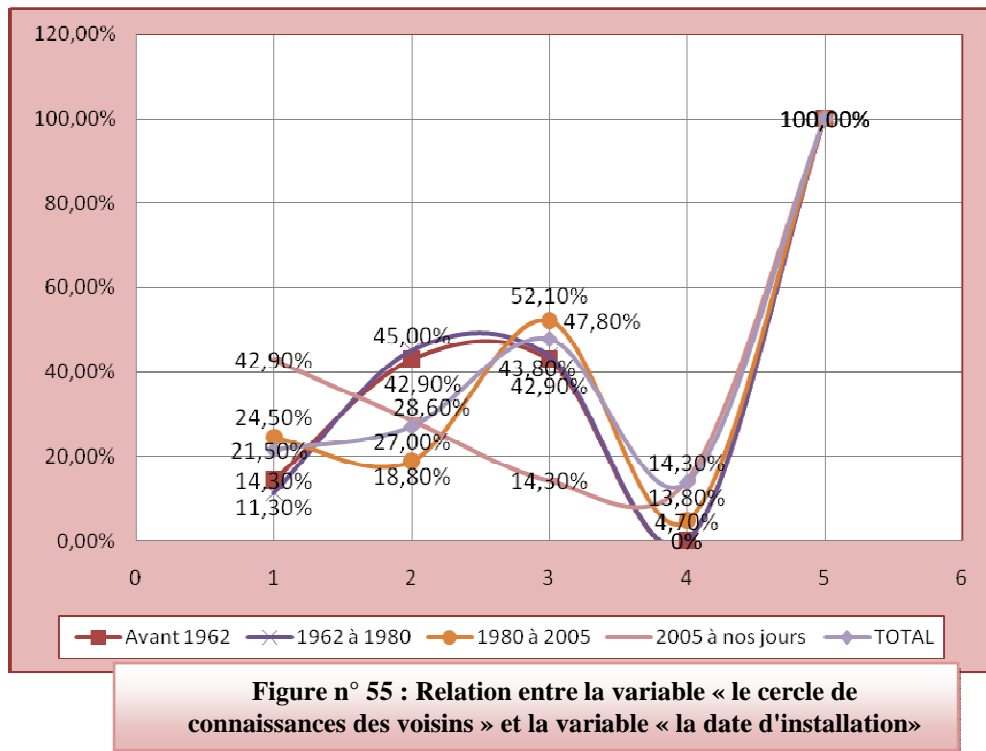


Figure n° 54 : Cercle de connaissances des voisins

En réponse à la question : « connaissez-vous vos voisins ? », les résultats de la figure n° 54 montre que le cercle de connaissances des habitants des deux quartiers est large. D'une manière globale, 47,8 % des interviewés connaissent la majorité des voisins. Aussi, nous remarquons que 48,1 % des répondants à El Gammas et 47,3 % à Boudraa Salah connaissent la majorité de leurs voisins. Seuls 3,3 % à El Gammas et 4,5 % à Boudraa Salah ne connaissent aucun de leurs voisins.

Une fois le cercle de connaissance connu dans toutes les caractéristiques citées, nous allons établir des corrélations entre la variable « date d'installation » et la variable « le cercle de

connaissances ». Le résultat va permettre d'expliquer si l'ancienneté résidentielle permet ou non l'élargissement du cercle de connaissance entre voisins.



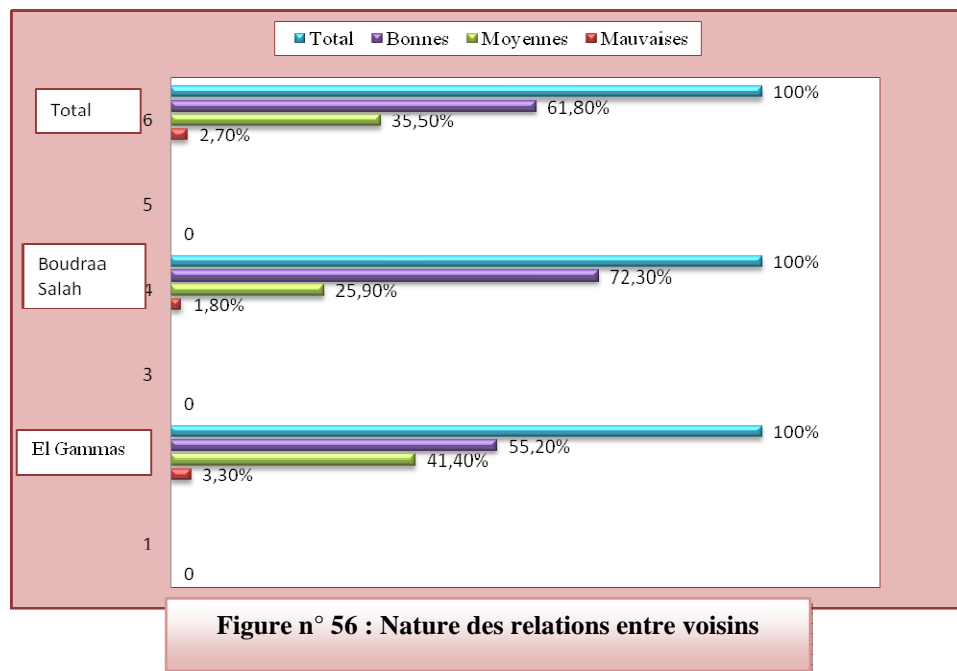
En effet, à travers ces résultats, nous nous rendons compte que l'ancienneté résidentielle contribue à l'élargissement du cercle de connaissances. Nous remarquons un large cercle de connaissances par rapport aux habitants qui se sont installés avant 1962 et durant la période 1962 à 1980.

Les habitants connaissent « tous » leurs voisins, soit respectivement 42,90 %, 45 % des répondants. Les habitants qui se sont installés dans le quartier récemment, c'est-à-dire de « 2005 à nos jours », nous avons 28,60 % des répondants connaissent tous les voisins.

L'analyse effectuée montre que les habitants récemment installés dans ces quartiers ont tendance à entretenir des relations de proximité relativement limitées (entre voisins proches).

XIV.2. La nature des relations de voisinage

Les relations entre voisins prennent des formes et des intensités diverses, du simple « bonjour / bonsoir » au sentiment d'amitié. D'une manière générale, les pratiques de sociabilité n'ont ni la même intensité, ni les mêmes formes, ni les mêmes contenus. Claire Bidart définit la sociabilité comme « l'ensemble des relations sociales effectives, vécues, qui relient l'individu à d'autres individus par des liens interpersonnels et de groupe. ».¹⁹⁰ Ainsi, la nature des relations entre voisins au sein des deux quartiers se définit comme suit :



Nous constatons à travers ces résultats que les relations de voisinage au niveau des deux quartiers sont bonnes 61,8 %, moyennes 35,5 % et seuls 2,7 % déclarent que la nature des relations de voisinage est mauvaise. Par ailleurs, 55,2 % des interviewés à El Gammas et 72,3 % des répondants à Boudraa Salah considèrent que les relations qu'ils entretiennent entre voisins sont bonnes. Par contre, seuls 3,3 % des interviewés à El Gammas et 1,8 % à Boudraa Salah ont de mauvaises relations de voisinage.

L'objectif du prochain traitement statistique va permettre d'établir des corrélations entre le statut du logement et la nature des relations de voisinage.

¹⁹⁰ Bidart C. : « sociabilité : quelques variables », Revue française de sociologie, vol. 29, 1988, p. 623.

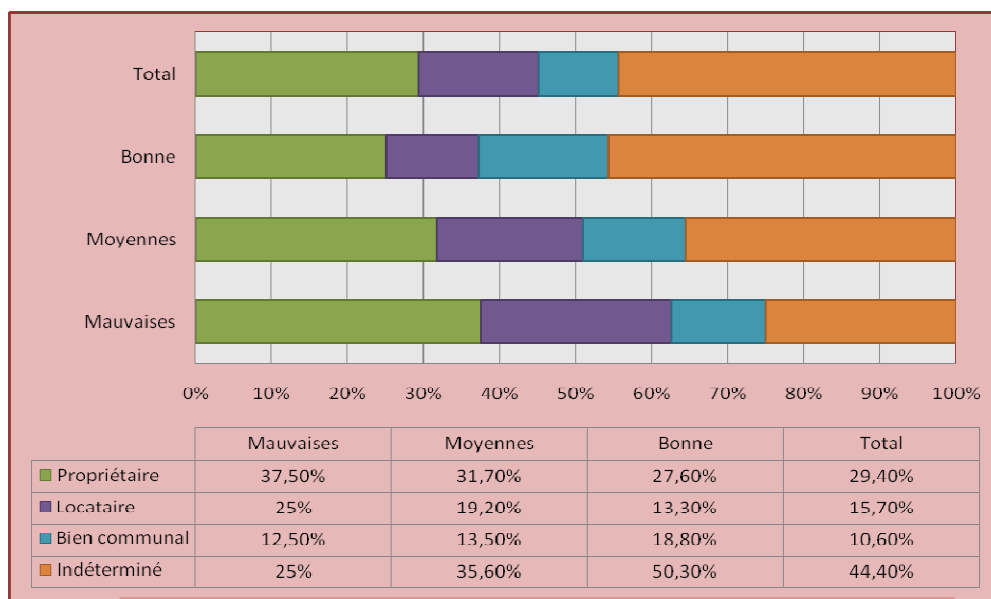


Figure n° 57 : Relation entre la variable «le statut du logement » et la variable « la nature des relations de voisinage»

Concernant la relation entre la variable « le statut du logement » et la variable « la nature des relations de voisinage » ; d’après les résultats statistiques que représente la figure n° 57 nous remarquons que les habitants « propriétaire du logement » et dont le logement a un statut « indéterminé » entretiennent de « bonnes » relations de voisinage, soit respectivement 50,30 % et 27,60 %. Par contre, « les locataires » conservent une forte proportion quant aux mauvaises relations de voisinage soit 25 %.

XIV.3. Le rythme des échanges de visites entre voisins

Dans son étude Guénola Capron stipule que « dans les quartiers populaires des grandes agglomérations d’Amérique Latine, le voisinage et le quartier constituent des espaces de grande familiarité et de fortes interconnaissances. Les échanges sociaux, les relations d’entraide et de solidarité entre les habitants y sont particulièrement développées. ».¹⁹¹

Après avoir mis en évidence « les bonnes » relations de voisinage qu’entreprennent les habitants des deux quartiers informels. Nous allons dans un deuxième temps élucider le rythme des échanges de visites entre voisins au niveau des deux quartiers cibles.

¹⁹¹CAPRON G. : « Quand la ville se ferme quartiers résidentiels sécurisés », Ed. Breal, Coll. D’autre part, 2006, 288 p.

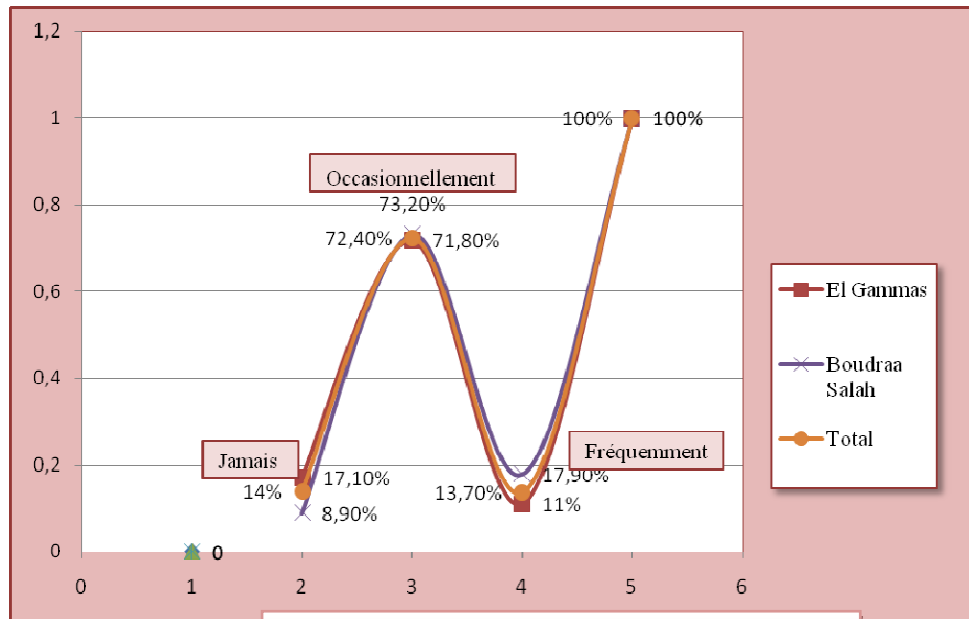


Figure n° 58 : Le rythme des échanges de visites entre voisins

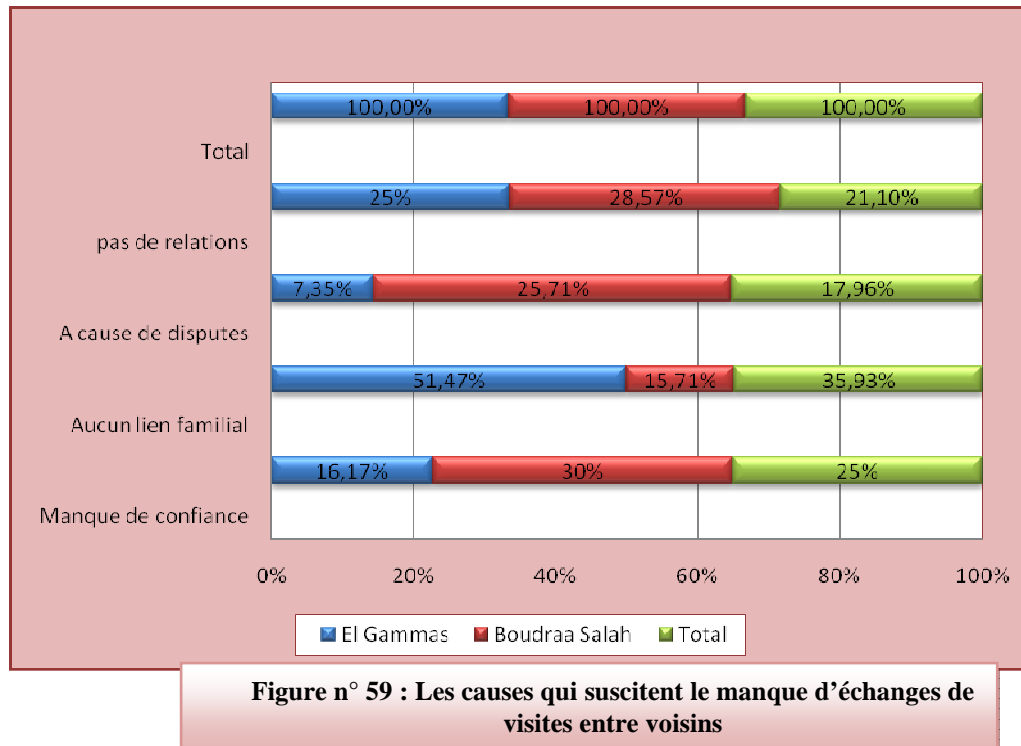
D'une manière générale, 72,4 % des interviewés déclarent échanger des visites occasionnellement. Seuls 14 % n'échangent jamais de visites avec leurs voisins. Par contre, 13,7 % des interviewés échangent fréquemment les visites entre voisins.

Par quartier, 71,8 % des habitants du quartier El Gammas et 73,2 % des habitants du quartier Boudraa Salah considèrent que les visites qu'ils échangent entre voisins sont occasionnelles. Par contre, 11 % des interviewés à El Gammas et 17,9 % à Boudraa Salah échangent fréquemment les visites avec leurs voisins.

Nous remarquons une similitude dans les comportements des habitants des deux quartiers quant aux échanges de visites. Le test du Khi2 ($\text{Khi}2=5,69$ $\text{ddl}=2$ $p=0,057$) montre une différence statistiquement assez significative.

XIV.3.1. Les causes qui suscitent le manque de visites entre voisins

La question à traiter est : au cas où les échanges de visites entre voisins ne sont pas fréquents est ce : par manque de confiance, vous n'avez aucun lien familial, à cause des disputes, ou bien vous ne voulez pas avoir de relations.



D'une manière globale, nous constatons à travers les résultats de la figure n° 59 que 35,93 % des interviewés n'échangent pas de visites faute de lien familial. 25 % des interviewés n'échangent pas de visites par manque de confiance, 21,1 % ne veulent pas avoir de relations avec les voisins. Seuls 17,96 % des répondants n'échangent pas de visites à cause des disputes.

Au niveau du quartier Boudraa Salah 25,71 % n'échangent pas de visites à cause des disputes. 28,57 % ne veulent pas avoir de relations avec les voisins. Par contre, au niveau du quartier El Gammas seul 7,35 % n'échangent pas de visites à cause des disputes, 51,47 % n'échangent pas de visites parce qu'ils n'ont aucun lien familial. Nous pourrions dire que l'item « les disputes entre voisins » est une des causes du manque d'échanges de visites entre voisins. Il est considérée plus important à Boudraa Salah.

XIV.4. Les conflits de voisinage

Le terme conflit signifie une opposition entre deux personnes (ou plus) chargée d'émotions telles que : la colère, la frustration, la peur, l'agressivité et la violence. A travers cette rubrique, nous allons pouvoir savoir s'il existe des relations de voisinage conflictuelles. La question posée est : avez-vous des disputes avec vos voisins ?

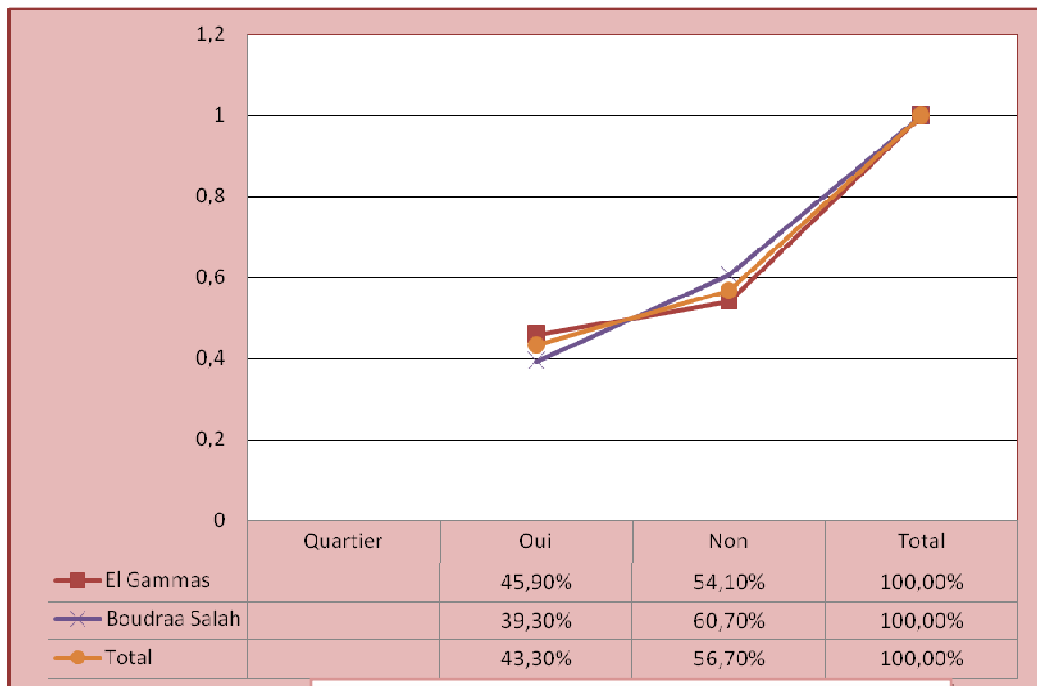


Figure n° 60 : Les disputes entre voisins

Les résultats de la figure n° 60 semblent souligner que 56,7 % des habitants interrogés dans les deux quartiers déclarent qu'il n'existe pas de disputes entre voisins. 45,9 % des interviewés du quartier El Gammas et 39,3 % des interviewés de Boudraa Salah attestent qu'il y a des disputes entre voisins. Par contre, 54,1 % des interviewés d'El Gammas et 60,7 % des répondants de Boudraa Salah n'ont pas de disputes entre voisins.

XIV.4.1. Les causes qui suscitent les disputes entre voisins

Dans cette perspective, la proximité spatiale joue un rôle déterminant dans l'apparition des tensions et des conflits. En effet, les relations conflictuelles que nous analysons s'exercent entre les voisins de deux quartiers à caractère informel, et ce d'une même unité de voisinage, voire d'une même rue.

Nous allons, par conséquent, essayer de comprendre les causes qui suscitent les disputes entre voisins à travers les items suivant : la proximité socio-spatiale, dispute entre enfants, tapages nocturnes, le vol, et. La question posée est: quels sont les causes des disputes entre voisins?

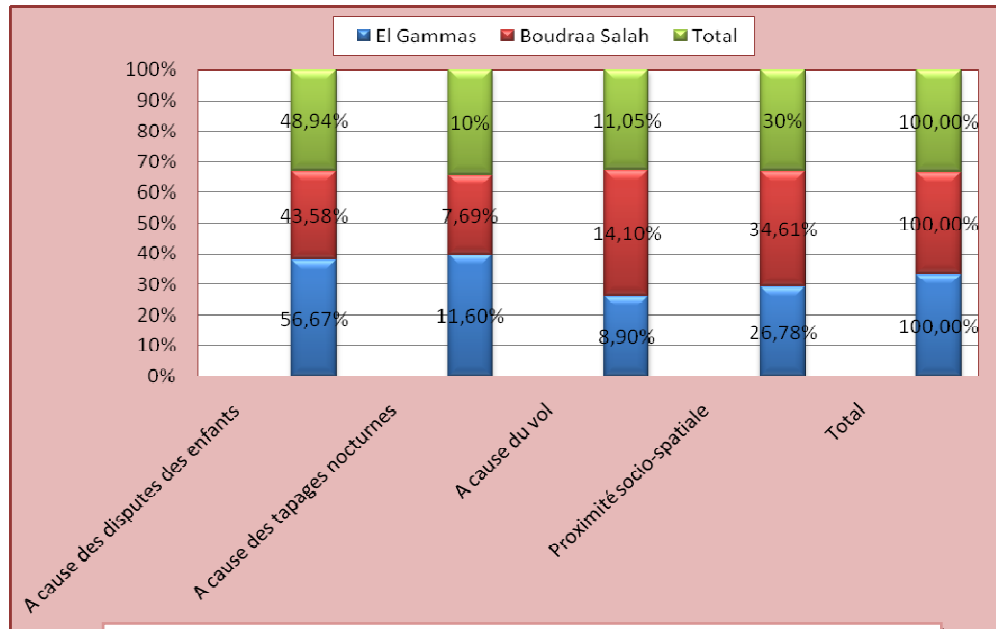


Figure n° 61 : Les causes qui suscitent des disputes entre voisins au niveau des deux quartiers

D'une manière globale, les disputes entre voisins ont généralement pour cause les disputes des enfants avec 48,94 %. Ils sont nettement importants à considérer la proximité socio-spatiale comme une cause des disputes entre voisins soit 30 % des interviewés des deux quartiers. Seuls, 11,05 % des interviewés déclarent le vol comme une cause de disputes entre voisins.

43,58 % des interviewés à Boudraa Salah et 56,67 % à El Gammas considèrent que les disputes des enfants sont la source des disputes entre voisins. 34,61 % des répondants à Boudraa Salah et 26,78 % à El Gammas attestent que la proximité socio-spatiale est une cause des disputes entre voisins. Il apparaît que le vol présente un taux faible par rapport aux autres causes de disputes entre voisins soit 14,10 % à Boudraa Salah et 8,9 % à El Gammas. Les tapages nocturnes sont respectivement de 11,60 % à El Gammas et 7,69 % à Boudraa Salah.

XIV.5. Interprétation des résultats

L'analyse des relations de voisinage a permis de mettre en exergue les conflits pouvant exister entre voisins. Plusieurs remarques s'imposent concernant l'insécurité à laquelle sont confrontés les habitants qui vivent dans les quartiers informels. Une série d'indicateurs ont été analysés et ont permis de contribuer à trouver des réponses à nos questionnements et à confirmer l'hypothèse : « La proximité socio-spatiale est à l'origine des conflits de voisinage et par voie de conséquence l'apparition d'incivilités dans le quartier. ».

Quelques points particulièrement significatifs ressortent. Concernant le cercle de connaissances des habitants, le score est pratiquement similaire au niveau des deux quartiers. Par ailleurs, les corrélations établies ont mis en évidence l'importante relation qui peut exister entre l'ancienneté résidentielle des habitants et la date d'installation. En effet, à travers les résultats obtenus, nous constatons que les relations de voisinage à Boudraa Salah sont meilleures que celle d'El Gammas. Nous pouvons alors attribuer plusieurs indicateurs qui expliquent ces résultats tels que l'ancienneté du quartier de Boudraa Salah et le taux de locataire plus faible à Boudraa Salah qu'à El Gammas, soit respectivement 9,80 % et 19,30 %.

Il est intéressant de noter combien l'élargissement du cercle de connaissances des voisins montre la forte sociabilité des habitants. Nous savons à travers le vécu que la sociabilité de voisinage inaugure des relations diverses avec les voisins les plus proches. Généralement, les femmes multiplient les contextes d'échanges entre voisins plus que les hommes. Ils se matérialisent par l'échange de services tels que : la garde des enfants, le dépannage en denrées diverses, le badinage. Sur les bases de cette sociabilité, la solidarité de voisinage peut se tisser.

Entre autres éléments importants à retenir, les habitants du quartier Boudraa Salah conservent de bonnes relations avec leurs voisins. En effet, les habitants du quartier El Gammas déclarent plus de relations conflictuelles avec leur voisinage que ceux du quartier Boudraa Salah. Paradoxalement, certains comportements peuvent générer des conflits entre voisins. L'enquête a permis de dresser quelques indicateurs de violence de voisinage. Les chiffres montrent que les disputes des enfants semblent l'indicateur principal, associé aux autres items analysés, tels que : la proximité socio-spatiale (30%), les tapages nocturnes (11%), le vol (11,05%).

En effet, les incivilités et l'état de proximité socio-spatiale structurent une relation de voisinage difficile où la cohabitation forcée est subie. Hope & Haugh (1988) trouvent un lien

positif entre les niveaux d'incivilités ou d'insécurité perçues et la détérioration de la qualité des relations de voisinage. Aussi, Taylor, Shumaker & Gottfredson (1985) soulignent que la qualité des relations de voisinage peut être conditionnée non seulement par le niveau d'insécurité perçue, mais aussi par les taux objectifs d'incivilités observés dans le quartier. Dans ce contexte Hermand, Delabarre & Siméone, suggèrent : « Il est intéressant de relever que les zones où le sentiment d'insécurité est le plus important sont aussi celles où les relations entre voisins semblent les moins codifiées et les moins empreintes d'urbanité. ».¹⁹²

Quand aux échanges de visites entre voisins, les événements qui se déroulent au sein du quartier permettent d'établir des échanges qui sont généralement occasionnelles. La maladie, les décès ou les fêtes fournissent les motifs pour des échanges de visites qui permettent d'établir des relations entre voisins. La majorité des items du répertoire relation entre la variable échanges de visites entre voisins et le quartier n'ont pas une différence significative. Seules cinq variables donnent lieu à des différences significatives, il s'agit des items relatifs à l'échange de visites par quartier et les différentes raisons qui rendent les échanges de visites entre voisins inexistantes ou occasionnelles tels que : le manque de confiance, l'inexistence de lien familial, les disputes, ne pas vouloir de relations.

D'une manière générale, les habitants du quartier El Gammas déclarent que les échanges de visites entre voisins sont moins fréquents que celles du quartier Boudraa Salah. Nous pourrions conclure que l'ancienneté et la stabilité résidentielle sont des indicateurs qui permettent d'élargir le cercle de connaissance et d'établir des échanges de visites entre voisins et diminuer les disputes. En revanche, la proximité socio-spatiale est un indicateur qui favorise les conflits de voisinage. Ainsi, les résultats de l'enquête confirment l'hypothèse préétablie.

¹⁹² Hermand, D., Siméone, A. & Delabarre, C.: " Incivilités, insécurité perçue et relations de voisinage", Villes en Parallèles. Numéro spécial " Ville et environnement - Approche psychosociologique ", 28/29, 1999, p. 267.

Conclusion

L'enquête a permis de dresser un état des lieux, et a fait ressortir certains points. En effet, à travers l'analyse des relations de voisinage et le niveau d'insécurité perçue au niveau des deux quartiers étudiés nous pourrions dire que la tendance globale est à l'affaiblissement des relations entre voisins. Roderick D. McKenzie affirme que « le sens du voisinage s'épanouit au mieux là où la population est homogène, stable et en grande majorité composée de propriétaires. »¹⁹³ Ce n'est pas le cas des deux quartiers étudiés dans la mesure où 36,5 % sont propriétaires à El Gammas et 17,9 % sont propriétaire à Boudraa Salah. La mobilité des habitants a aussi détérioré les relations de voisinage. Les incivilités résultantes sont signes d'un déclin de contrôle social dans un territoire donné.

Par ailleurs, le réseau social est défini par un ensemble de relations. Ces relations peuvent être de nature très variée (échange de cadeaux, amitié...) qu'elles soient organisées ou non. Parmi elles, nous distinguons les relations de voisinage qui s'établissent entre des personnes habitant à proximité les unes des autres que ce soit dans le même quartier, la même rue ou le même immeuble.

Nous pouvons donc nous demander si cette proximité spatiale implique une réelle proximité sociale ? Marine G. souligne que : « la proximité spatiale souhaitée ou non ne suffit pas, en elle-même, à assurer les échanges et peut au contraire susciter les oppositions et les conflits ».¹⁹⁴ Aussi, Elisabeth Dorier-Apprill trouve que : « de nombreuses enquêtes montrent que la solidarité de voisinage est forte et indispensable dans les quartiers informels et les bidonvilles des pays en voie de développement. »¹⁹⁵

Pour conclure, les résultats de l'analyse des données corroborent l'hypothèse préétablie : « la proximité socio-spatiale est à l'origine des conflits de voisinage et par voie de conséquence l'apparition d'incivilités dans le quartier. ».

¹⁹³ Roderick D. McKenzie cité par : GRAFMEYER J. : « L'Ecole de Chicago, naissance de l'écologie urbaine », Op. Cit. p. 254.

¹⁹⁴ MARINE G.: « Les relations de voisinage et le réseau de sociabilité », article, in revue Société & mœurs, 2009, 7 p.

¹⁹⁵ Dorier-Apprill, E. : « Vocabulaire de la ville notions et références » Ed. Du TEMPS, Coll. Questions de Géographie, 2001, 192 p.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

La méthodologie d'étude développée tout au long de cette troisième partie a permis de dessiner les axes de la partie analytique. L'analyse des données a permis de faire ressortir d'innombrables similitudes au niveau des deux quartiers périphériques à caractère informel. L'objectif principal est de tester la relation entre la variable indépendante « l'environnement urbain » et la variable dépendante « la violence ou les incivilités ».

L'analyse socio - démographique a révélé la structure relativement jeune de la population des deux quartiers, un taux de chômage élevé, des déperditions scolaires importantes. Ces indicateurs poussent les jeunes à exercer des activités douteuses et le commerce informel qui sont susceptibles de renforcer leur prédisposition aux comportements violents.

Au niveau des deux quartiers la fréquence des actes d'incivilités est importante. Ils sont plus marqués par les provocations verbales, les graffitis, les querelles, la pratique des jeux, le vol, et les agressions. Enfin toutes les incivilités recensées affirment d'avantage la dangerosité des deux quartiers à savoir Boudraa Salah et El Gammas. Un certain nombre de facteurs se révèlent favorables à l'émergence de la violence.

Les caractéristiques physiques de l'environnement urbain des deux quartiers ont permis de mettre en exergue l'état du quartier à travers une série d'indicateurs que nous avons analysés. La manifestation des signes extérieurs du laisser aller au sein des deux quartiers cibles a favorisé les prédispositions aux actes de vandalisme et d'incivilités. Ainsi, les aménagements tels que : l'éclairage public, la propreté des rues, les espaces verts, le mobilier urbain, contribuent à rendre la ville agréable à ses habitants et à ses visiteurs, et les amènent à augmenter nettement le sentiment de sécurité.

Quant aux conditions d'habitat qui sévissent dans les deux quartiers tels que : l'état de dégradation du logement, l'exiguïté du logement, des familles vivant en situation de surpeuplement ; elles favorisent une marginalisation socio-spatiale, et par conséquent présentent un taux élevé de malaises.

L'objectif de cette recherche était de vérifier l'impact de l'environnement urbain sur les incivilités et la violence observée. A ce sujet nous remarquons une grande similitude au niveau des deux quartiers d'étude. Certains lieux urbains de par leur configuration architecturale et urbanistique sont considérés comme dangereux, et exposent la population à des actes incivils et

de vandalisme. En effet, l'espace public dont l'aspect est désordonné et incohérent est souvent source d'un sentiment d'insécurité ou de désorientation.

De nombreuses études ont porté sur les relations entre les comportements de l'homme et son environnement. Oscar Newman (1972) défend l'idée que le crime et la délinquance peuvent être contrôlés à travers « le bon design » et que la conception du cadre bâti influence directement le comportement de l'homme. Plus tard, Jacobs J. (1961) et Coleman A. (1985) ont montré l'importance du contrôle de la rue qui est un aspect essentiel du contrôle social informel en milieu urbain. Ainsi, la hiérarchisation de l'espace permet de guider le comportement des personnes perçues comme étrangères et joue un rôle important dans leur sécurisation.

Quant à l'importance du sentiment d'insécurité des habitants à l'égard de leur quartier, les habitants restent enclins à se sentir en insécurité. Les résultats de l'analyse corroborent l'hypothèse principale qui consistait à vérifier que les quartiers périphériques à forte densité et de caractère informel génèrent une forme de marginalité socio-spatiale, et sont des lieux privilégiés de manifestation de la violence.

La proximité résidentielle a généré plusieurs conflits, l'analyse des relations de voisinage a permis de mettre en exergue les conflits pouvant exister entre voisins. Une série d'indicateurs a été analysée et a permis de contribuer à trouver des réponses à nos questionnements et à confirmer l'hypothèse : « La proximité socio-spatiale est à l'origine des conflits de voisinage et par voie de conséquence l'apparition d'incivilités dans le quartier. ».

CONCLUSION GENERALE

La croissance urbaine en Algérie a eu des effets négatifs sur la qualité de la vie urbaine et suscite actuellement un réexamen des principes de l'organisation de la ville éclatée. En ce troisième millénaire, l'excessive consommation de l'espace rend problématique la gestion de la ville, ce qui souligne la complexité des processus de croissance périphérique des agglomérations et l'apparition de l'habitat informel. Ainsi, les villes absorbent de nouveaux urbains sans que ne soient créés pour eux des emplois et des structures d'accueil.

La présente étude vise à mettre en exergue un diagnostic réel de la situation qui prévaut dans les quartiers périphériques informels à Constantine et leurs rapports à la violence urbaine. Portant un intérêt à effectuer un regard croisé, nous avons alors choisis de confronter deux territoires constantinois : Boudraa Salah et El Gammas. L'analyse proposée est fondée sur une similitude, quant à l'organisation et la structuration de l'espace urbain et le taux élevé de violence et d'incivilités. Ces deux quartiers ont ainsi retenu notre attention de part les résultats de l'enquête que nous avons élaborée au service de la médecine Légale du CHU de Constantine ; nous avons pu alors observer une augmentation de la violence particulièrement dans les quartiers informels.

Compte tenu de la nature et des frontières de ce phénomène, nos références ont été transdisciplinaires (sciences humaines et sciences sociales). Cette recherche nous a permis d'éclairer l'urbain à partir du social, en conséquence, l'étude a mis en avant la clarification de plusieurs concepts et nous a permis de formuler une hypothèse principale selon laquelle : « **Les quartiers périphériques à forte densité et de caractère informel génèrent une forme de marginalité socio-spatiale et sont des lieux privilégiés de manifestation de la violence.** ».

Les quartiers informels des villes algériennes et particulièrement de la ville de Constantine bordent les lotissements réguliers. Beaucoup sont en situation foncière précaire. Comme les acteurs dont dépendent théoriquement les décisions urbanistiques ont fait défaut, ce sont les habitants qui ont modifié le paysage urbain et secrété la croissance urbaine.

Le paysage urbain est « mité » et les îlots se densifient. S. Jaglin considère la périphérie comme un « espace de conquête vers lesquels convergent de nombreux espoirs d'appropriations foncières, où s'affirment beaucoup de réussites familiales, les périphéries sont progressivement citadinisées. Il poursuit : l'acquisition en périphérie n'est plus une pratique résiduelle dans les parcours urbains, elle est devenue une composante essentielle des logiques foncières

citadines.».¹⁹⁶ Les constructions informelles auto-construites prolifèrent par juxtapositions dans des sites où de nombreux dysfonctionnements sont observés (la situation foncière indéterminée, manque ou absence d'équipements et d'infrastructures, surdensification bâtie de la parcelle, surpeuplement, la dégradation des habitations et la mauvaise qualité constructive etc.) et deviennent par conséquent vecteur d'insalubrité et de maux sociaux. La conséquence manifeste de cette occupation spatiale incontrôlée, aboutit à la dégradation des espaces aussi bien du cadre bâti que du cadre non bâti.

Aussi, faute de moyens financiers, les habitants des bidonvilles vivent dans des constructions faites de matériaux de récupération (planches de bois, tôles, zinc, etc.) ou de briques. La charge humaine y est d'ordinaire considérable dans un habitat fort médiocre, et sur des parcelles exigües et non équipées dont le droit d'occupation n'est pas clairement défini et qui sont la conséquence manifeste d'une occupation spatiale incontrôlée. Le niveau de confort y est très modeste (absence d'assainissement, d'alimentation en eau ou d'électricité). Aussi, l'accès y est difficile en raison de l'état des ruelles non pavées et la voirie devient cloaque en saison de pluies.

Dans cette perspective, les quartiers périphériques informels ont pu évoluer différemment et présentent une structure hétérogène, car les constructions n'ont pas été édifiées à la même période, ni par des bâtisseurs identiques, ni pour des motifs analogues ; ils n'ont pas l'unité qui définit le centre. La très grande variété morphologique est de règle, c'est probablement l'image la plus visible.

Cependant, les habitants ne peuvent investir sur un terrain foncier incertain, en raison de l'absence ou de la non régularisation des titres fonciers, où une rénovation décidée par les acteurs publics entrainerait la démolition intégrale des constructions. Cette insécurité permanente est visible à travers une périphérie qui ressemble à un immense chantier en construction. Souiah S.A. (2005) confirme que « la sécurité foncière tant recherchée par les occupants des quartiers marginaux serait (si elle était acquise) un catalyseur puissant pour les investissements individuels et communautaires et même pour la recomposition des paysages urbains. ». Effectivement, elle permettrait à chaque occupant d'améliorer son cadre de vie, sans attendre un quelconque ordre venue d'en haut.

¹⁹⁶ JAGLIN S., cité par, PRAT A. : « L'insertion par le « haut » : régularisation foncière et citadinisation dans les périphéries de Ouagadougou (Burkina Faso) », p. 197 – 198. [En ligne], horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/.../010004572.pdf

Il est donc pertinent de souligner que l'environnement urbain dans sa dimension spatiale peut avoir un rôle dans le processus d'exclusion des individus et des groupes sociaux. Dès lors, la multiplication des zones d'urbanisation spontanées a eu pour effet l'exclusion. C'est pourquoi, l'exclusion sociale des deux quartiers se manifeste par le chômage, la baisse du taux de scolarisation. Ainsi que, le défaut d'équipements socio-éducatifs et d'infrastructure de base qui stigmatisent le quartier.

La prise en charge de cet habitat est indispensable car « il est en quelque sorte le refuge des exclus de la ville et le produit de l'exode rural, une composante sociale marginalisée qui s'intègre mal à la ville légale ». ¹⁹⁷ Pour arriver, à se débarrasser de l'image négative, il est primordial que les pouvoirs publics s'attaquent aux différents problèmes de ces quartiers informels afin de mieux canaliser la spontanéité populaire.

Il est devenu évident que cette forme d'étalement urbain entraîne une consommation de plus en plus importante d'espace avec des portées sérieuses sur la santé, sur le mode de vie et la sécurité. A cet effet, l'organisation spatiale des villes joue un rôle important dans la propagation des actes de violence. C'est ainsi que le phénomène de la violence est généralement décrypté dans l'urbain plus que dans le rural par des facteurs endogènes et exogènes.

Notre enquête sur terrain a démontré que les habitants des deux quartiers Boudraa Salah et El Gammas exprimés un fort sentiment de marginalisation de la part des pouvoirs publics et de la population à l'égard de leur quartier. En effet, cette étude croisée a mis à l'avant que les quartiers périphériques génèrent une forme de marginalité socio-spatiale et que le lien entre la forte densité et la violence ne s'impose pas comme une évidence. La forte densité ne semble pas être la seule responsable des incivilités et de la violence. D'autres indicateurs pourraient alors concourir à la violence et au renforcement du sentiment d'insécurité.

Dans ce sens, les concepts abordés qui sont la violence, la densité, l'habitat informel ou encore la marginalité socio-spatiale apparaissent comme des notions interdépendantes. Les différentes corrélations établis dans la partie analytique ont permis de confronter nos hypothèses à la réalité de ces deux territoires de recherche.

L'organisation spatiale des quartiers informels jouent un rôle important dans la propagation des actes de violence. Une telle conclusion n'est cependant pas exclusive.

¹⁹⁷ SOUIAH S. A. (coord.): « Exemple de mise en place de sociétés territoriales », In « Villes arabes en mouvements », Laboratoire SEDET-CNRS, L'Harmattan, GREMAMO, N°18, Paris, 2005, p. 57.

De nombreuses explications alternatives sont plausibles. Dès lors, se sont particulièrement les quartiers informels qui ont été la cible où se trouve la drogue, le chômage, la pauvreté, les déperditions scolaires, la promiscuité, les mauvaises conditions d'habitat, la limitation des espaces intimes et personnels, etc.

Il est à noter que l'évolution de la violence suit à peu près la même trajectoire dans les deux quartiers d'étude à savoir Boudraa Salah et El Gammas. 87,3% des habitants d'El Gammas, 91,1% des habitants de Boudraa Salah pensent qu'il existe des incivilités dans leur quartier. Ainsi, les faits les plus répandus sont : les provocations verbales, les graffitis, le vol, les agressions, la présence de groupes de drogués et les groupes de jeunes. Tous ces comportements violents ou incivils affirment davantage la dangerosité des quartiers d'étude et engendre par conséquent un sentiment d'insécurité. Les résultats montrent que ce sont les problèmes de chômage et des mauvaises conditions d'habitat qui sont considérées par les habitants comme les causes majeures qui ont suscité les actes violents et ont provoqué l'insécurité.

D'autre part, l'analyse du sentiment d'insécurité et la perception de la violence dans les deux quartiers semblent être assez similaires. En plus des mêmes conditions socio-spatiales, le phénomène de la violence s'exprime de la même manière. En effet, les similitudes existent en matière de délinquance, d'agressions, de violence de voisinage et d'incivilités dans les deux sites. Néanmoins, l'étude montre que les habitants vivent en permanence dans un sentiment équivalent d'insécurité. A cet effet, 41,1% des interviewés à El Gammas considèrent leur quartier insécurité contre 33,0% à Boudraa Salah. Nous tenons à rappeler que le sentiment d'insécurité est particulièrement difficile à cerner car il renvoie avant tout à l'expression d'un malaise à caractère subjectif que l'individu éprouve dans un environnement ou une situation donnée.

Par ailleurs, les résultats d'analyse montrent que les territoires d'étude offrent de nombreux handicaps sociaux : la catégorie socioprofessionnelle, le taux de chômage, la pauvreté, l'échec scolaire, et enfin, la structure démographique caractérisé par un pourcentage élevé de jeunes. Par conséquent, ces indicateurs ont renforcé l'émergence de comportements violents. Quand aux caractéristiques de l'environnement urbain des deux quartiers d'étude plusieurs indicateurs se dégagent tels que :

Une observation rapide sur l'infrastructure des quartiers en question, suffit de comprendre qu'il n'existe pas ou peu de lieux de loisirs ou de récréation, seuls subsistent

quelques commerces de proximité. En effet, les loisirs ou la gestion du temps libre est une sphère des plus rejetées dans la mesure où la capacité des champs institutionnels (maisons de jeunes, équipements sportifs, centres culturels etc.) reste fortement limitée et contribue de manière marginale à la gestion du temps libre des jeunes.

D'une manière générale, on pourra dire que le manque d'occupation des jeunes entraîne une oisiveté au sein des jeunes, ce qui pourrait les pousser à commettre des actes d'incivilités ou de violence. De ce fait, elle entraîne les jeunes vers la délinquance, laissant la place à la prolifération des distractions peu éducatives voire malsaines. De cette manière, les jeunes sont livrés à la « culture de la rue », au crime et à l'insécurité. Ces manquements révèlent la permanence des problèmes de fond quant aux conditions de vie des jeunes. Dans ce cas de figure nous confirmons notre hypothèse qui dit : « Le manque d'équipements d'accompagnement (culturels, de loisirs ou de sport), encouragent la population juvénile confrontée à l'oisiveté et au chômage vers la délinquance. ».

Ainsi, les adolescents sont amenés à commettre un grand nombre d'incivilités ; ce fait est lié en grande partie à des raisons socio-économiques. Nous pourrions souligner que la croissance de la délinquance et de la violence est associée au déclin de la civilité, la rigueur du contrôle social (voisinage) et familial, le délitement du lien social, l'échec scolaire et le chômage.

Par ailleurs, l'importance de la densité juvénile dans les quartiers d'habitat favorise l'émergence du phénomène de la délinquance et du vandalisme. Les terrains vagues, les marchés informels, les rues piétonnes sont des lieux de regroupements des jeunes et sont des sources d'insécurité. Les quartiers en question sont plus prédisposés à la dégradation et à la prolifération de comportements incivils et du sentiment d'insécurité. A travers ces caractéristiques, nous sommes en mesure de confirmer l'hypothèse préétablie, concernant la multiplication des incivilités dans le quartier accroît le sentiment d'insécurité.

Les espaces publics caractérisant nos quartiers d'étude sont dénudés et dépourvus du moindre aménagement, ils se résument à un système de circulation et de stationnement. Il est constaté des espaces vagues non aménagés à l'état naturel. L'appropriation de l'espace urbain au moins dans son usage, est aujourd'hui le fait du vouloir des citoyens et non du pouvoir politique. L'espace urbain en question représente un enjeu pour les habitants, il suscite chez l'individu un sentiment d'insécurité, de désagrément, et favorise le désordre et la violence.

Depuis peu, les chercheurs de profils différents, issus de l'urbanisme, la sociologie, de l'anthropologie, des sciences politiques, etc. s'intéressent à l'importance des désordres et des incivilités. Cette tendance nous vient des américains J ; Wilson et G. Kelling (1982) promoteurs de la théorie dite du « carreau cassé » puis suivi par le sociologue français Roché S. (1993) en vertu de laquelle la lutte contre les petits désordres quotidiens feraient reculer les plus gros délits. Dans ce sens, W. Skogan considère que « le désordre joue un rôle majeur dans la montée de la peur, voire de la délinquance, sape les mécanismes de contrôle informel dont dispose la communauté, réduit les contacts entre voisins... ».¹⁹⁸

Aussi, l'absence d'espaces verts, l'insalubrité, l'existence de terrains inoccupés, le vandalisme, les graffitis révèlent un déficit de gestion de l'environnement urbain des deux quartiers. La conséquence est le développement d'un environnement malsain qui porte atteinte à la qualité de vie et à la santé des habitants. Ces signes environnementaux augmentent dans ce cas les prédispositions aux actes de vandalisme et aux violences et par conséquent engendre un sentiment d'insécurité.

Les résultats montrent que l'absence de l'éclairage public accentue les incivilités soit 92,85%. Effectivement, nombre de constructeurs et d'urbanistes sont aujourd'hui plus vigilants quant à la qualité de l'éclairage public dans les quartiers. Nombreuses études ont montré que l'obscurité favorise les délits et provoque un sentiment d'insécurité. De nombreuses recherches rappellent l'importance de la qualité de l'éclairage urbain public ou privé et les signes du désordre dans la genèse du sentiment d'insécurité.

Quant au cadre bâti des deux quartiers d'étude, il est composé essentiellement par des habitations individuelles où domine le statut indéterminé. En effet, 44,4% des logements des deux quartiers ont un statut indéterminé, 15,7% ont un statut d'occupation locataire. Cette concentration d'habitat informel, l'état de sur densification, la situation de promiscuité résultat de l'exiguïté du logement pose inévitablement le problème de l'agrégation des incivilités et de la dégradation des conditions de vie des habitants de ces espaces résidentiels. En effet, les conduites marginales sont plus fréquentes chez des personnes issues de foyers surpeuplés tels que : les agressions, les actes de vandalisme, le vol, la consommation de drogue et les graffitis.

¹⁹⁸ SKOGAN W., cité par, LEFRANCOIS D., PARSCHE F. : « Ville et violence », dossier documentaire, réalisé par le centre de documentation de l'urbanisme (CDU), 2000, p. 16.

Effectivement, les jeunes masculins déclarent passer la plupart de leur temps à l'extérieur car ils n'ont pas assez d'espace à l'intérieur de logement. D'où le désir d'appropriation des territoires extérieurs pour compenser le manque d'espace intérieur personnel. Cet état de surdensification favoriserait, les violences domestiques, les viols, les incestes et les violences de voisinage. Ces résultats corroborent avec l'hypothèse : « L'exiguïté du logement et la forte densité socio-spatiale dans les quartiers à caractère informel poussent les jeunes masculins vers l'extérieur, dans la rue, ce qui favorise la naissance de conflits et d'agression. ».

Ainsi, les habitants estiment leur environnement dangereux, et pensent qu'ils ont de fortes chances d'être un jour victime d'une agression. En conséquent, l'analyse a fait ressortir un certain nombre d'espaces publics qui sont considérés comme insécurisant, et sont plus susceptibles d'être dangereux que d'autres, en raison de leur configuration architecturale et urbanistique qui facilite les occasions d'actes incivils et de vandalisme tels que : les rues piétonnes, les terrains vagues, le marché informel et les impasses. Assurément, la dégradation de l'environnement par la présence de graffiti, la saleté, le vandalisme, les routes et ruelles étroites, endommagées, sombres ou à visibilité réduite, et les constructions délabrées et en chantier ; présente beaucoup de risque en termes de sécurité, car c'est souvent à ces endroits que sont opérés différents types d'agressions et où le contrôle social est impossible.

La forte densité de population au niveau des deux quartiers étudiés est significative. Près de la moitié soit 48,5% des interviewés ont un autre ménage qui vit avec eux sous le même toit. Les facteurs favorisant les actes délictueux sont donc les conditions de vie défavorables voire mauvaises, et des conditions d'habitat tels que : le statut du logement, le nombre de chambre, l'état du logement, les conditions socio-économiques défavorisées, les jeunes non scolarisés, favorisent ainsi une marginalisation socio-spatiale.

Aussi, cette étude nous conduit à nous interroger sur les relations de voisinage. L'objectif de cette rubrique met en exergue les différentes relations conflictuelles qui imposent des contraintes de proximité spatiale. Les chiffres montrent que les disputes des enfants semblent l'indicateur principal des relations conflictuelles. Quelques points particulièrement significatifs ressortent. A travers les résultats obtenus, nous constatons que les relations de voisinage à Boudraa Salah sont meilleures que celle d'El Gammas marqué par l'ancienneté du quartier et le taux de locataire plus faible à Boudraa Salah. En effet, 19,30 % ont un statut d'occupation locataire à El Gammas et seul 9,8 % à Boudraa Salah.

De même, l'état de proximité socio-spatiale structure des relations de voisinage difficiles où la cohabitation forcée est subie. D'une manière générale, les habitants du quartier El Gammas déclarent que les échanges de visites entre voisins sont moins fréquents que celles du quartier Boudraa Salah. On pourra dire que l'ancienneté et la stabilité résidentielle sont des indicateurs qui permettent d'élargir le cercle de connaissance et d'établir des échanges de visites entre voisins et donc diminuer les disputes. Dans ce cas, les résultats de l'enquête confirment l'hypothèse préétablie suivante : « La proximité socio-spatiale est à l'origine des conflits de voisinage et par voie de conséquence l'apparition des incivilités dans le quartier. ».

Par ailleurs, les résultats du traitement statistique ont mis en lumière l'importance de la variable « statut du logement » et les effets de la marginalisation du quartier. Cette corrélation a permis de confirmer l'hypothèse principale. Quant à l'importance du sentiment d'insécurité des habitants à l'égard de leur quartier. Globalement, les habitants restent néanmoins plus enclins à se sentir en insécurité, 38,2 % déclarent leur quartier insécurisant. Ils sont nombreux à souhaiter quitter le quartier 45,40 % ; l'argument invoqué est la volonté de vivre dans un quartier plus sécurisant et surtout le désir de devenir propriétaire de leur logement.

Ce travail de thèse a permis de mettre en lumière la complexité des liens entre environnement urbain et violence. La réalisation de cette recherche a été riche d'enseignements et a permis d'étayer nos hypothèses de départ. Notre recherche n'a pas la prétention de proposer des solutions « clefs en mains » ni mêmes de nouvelles méthodologies d'intervention, mais plutôt de proposer des pistes de recherche constructives ayant pour objectifs, de lutter contre le phénomène des incivilités, de la violence et du sentiment d'insécurité en milieu urbain afin de trouver des éléments d'explication à ce phénomène. A cet effet, ce document constitue une étape qu'il conviendra de poursuivre. En plus, des chercheurs universitaires, c'est principalement aux décideurs qu'incombe la responsabilité de déterminer les actions politiques durables qui permettent d'établir des stratégies visant la prévention et le combat de la violence, afin de créer une vie sociale sans violence.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

AUGOYARD, J. F. & LEROUX, M.: « Les facteurs sensoriels du sentiment d'insécurité », In Bernard, Y., Segaud M. (Eds), « La ville inquiète: habitat et sentiment d'insécurité », La Garennes-Colombes: Editions de l'Espace Européen, 1991, 246 p.

AVENEL C. : « Sociologie des quartiers sensibles », Armand Colin, 2007, 125 p.

BAILLY A. et HURIOT J. M. : « Villes et croissance Théories, modèles, perspectives », Anthropos, 1999, 288 p.

BAILLY A. : « L'émergence du concept de marginalité : sa pertinence géographique », in. Marginalité sociale, marginalité spatiale, Ed. du CNRS, Paris, 1985, 265 p.

BAREL Y. : « La marginalité et ses territoires », Université de Grenoble, Grenoble, 1982.

BAUER A., RAUFER X. : « Violences et insécurité urbaines », Presses universitaires de France, Coll. Que sais-je ?, 2002, 125 p.

BEAUD S., PIALOUX M. : « Violences urbaines, violences sociales - Genèse des nouvelles classes dangereuses », Broché, Hachette Collection : Pluriel, 2005, 425 p.

BEGAG A. et DELORME C. : « Quartiers sensibles », Ed. Point virgule, 1994, 209 p.

BEGAG A., DELORME C. : « Quartiers sensibles », Paris, Seuil, 1994, 212 p.

BENATIA F. : « Du sous développement au développement urbain, les bidonvilles d'Alger. Ed. APC, Alger, 1976, 32 p.

BERTHIER N. : « Les techniques d'enquête. Méthodes et exercices corrigés », Armand Colin, Paris, 1998, 254 p.

BOSQUET R. : « Insécurité : nouveaux risques les quartiers de tous les dangers », L'Harmattan, Paris, 1998, 232 p.

BOUDON Ph. : « Pessac de le Corbusier », coll. Aspects de l'urbanisme, Dunod, 1977, 176 p.

- BRUN J., RHEIN C. : « La ségrégation dans la ville : concepts et mesures », Paris, L'Harmattan, 1994, 260 p.
- BUI- TRONG L. « Violences urbaines, des vérités qui dérangent », Ed. Bayard, Paris, 2000, 181 p.
- CAPRON G. : « Quand la ville se ferme quartiers résidentiels sécurisés », Ed. Breal, Coll. D'autre part, 2006, 288 p.
- CASTELLS M. : « La Question urbaine », Maspero, Paris, 1972, p. 451.
- CHAUCHAT H. : « L'enquête en psychosociologie », Presse Universitaire de France, Le psychologue, (2^{ème} édition), Paris, 1990, 320 p.
- CLAVEL M. : « Sociologie de l'urbain », Anthropos, 2002, Paris, 123 p.
- COSINSCHI M., RACINE J.-B. : « Géographie et écologie urbaine », In: Bailly A.S., et al (eds.), Les concepts de la géographie humaine. Masson, Paris, 1984, pp. 5-101.
- COTE M. : « Algérie espace retournée », Ed. Média-plus, Algérie, 1993, 355 p.
- COUSSIN, J. : « L'espace vivant », Editions Le Moniteur, Paris, 1986,
- DEBARBIEUX E. : « La violence en milieu scolaire, Etat des lieux », Esf Editeur, 1999, 1998, p. 190.
- DORIER-APPRILL E. : « Vocabulaire de la ville, notions et références », Paris, Editions du temps, 2001, 191 p.
- DUBOIS-MAURY J., CHALINE C. : « Les risques urbains », Armand Colin, Paris, 2002, 208 p.
- DURAND-LASSERVE A. : « L'exclusion des pauvres dans les villes du tiers monde. Accès au logement », L'Harmattan. Paris, 1986, 198 p.
- FIJALKOW Y. : « Sociologie de la ville », La découverte, Paris, 2004, 123 p.
- FISCHER, G.W. : « Psychologie sociale de l'environnement », Ed. Privat, Toulouse, France, 1992.
- FISCHER. G. W. « psychologie sociale de l'environnement », Ed. Privat, Toulouse France 1992.

- GENDREAU F., GUBRY P., et VERON J. « Populations et environnement dans les pays du Sud », Kartalla- Ceped, 1996, 322 p.
- GHIGIONE R., MATALON B. : « Les enquête sociologiques : Théories et pratiques », Armand Colin, (5^{ème} édition), Paris, 1995,
- GRAFMEYER J. : « L'Ecole de Chicago Naissance de l'écologie », Champs Flammarion, 2004, 377 p.
- HAFIANE A. : « Les défis à l'urbanisme : l'exemple de l'habitat illégal à Constantine », O.P.U., Alger, 1989, 290 p.
- LABORDE P. : « Les espaces urbains dans le monde », Nathan Université, 2^{ème} Edition. Paris, 1994, 240 p.
- LABORDE P. : « Les Espaces urbains dans le monde », Nathan, coll. « Fac Géographie », Paris, 1994, 314 p.
- LEDRUT R. : « Sociologie urbaine », P.U.F, coll. Le sociologue, Paris, 1968, 229 p.
- LEFEBVRE H. : « Le droit à la ville », 2^{ème} édition, Anthropos, Paris, 1968, 136 p.
- LEFRANCOIS D. et PORCHE F.: « Ville et violence », Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, Centre de documentation et de la recherche (CDU), 2000, 219 p.
- LOCHE B., MARTIN Ch. : « L'[in]sécurité dans la ville changer de regard. Les entretiens de Saint Denis » Ed. L'œil d'or, Paris, 2003, 158 p.
- LOCHE, B. , MARTIN Ch. : « L' [In]sécurité dans la ville : changer le regard », OEil d'or (L'), 2003, 158 p.
- LOCHE, B. et MARTIN, Ch. : « Insécurité (L') dans la ville : changer le regard », Ed. Œil d'or (L'), 2003, 158 p.
- LYNCH K. : « Voir et planifier l'aménagement qualitatif de l'espace », Ed. Dunod, Paris, 1982, 215 p.
- LYNCH K. : « L'image de la cité », Coll. Broché, Ed. Dunod, 1998, 232 p.

MASSIAH G. : « la planète des villes : vers une civilisation urbaine », in Etat du monde, Ed. La découverte, Paris, 1997.

MASSIAH G., TRIBILLON J,-H. : « Ville en développement, Essai sur les politiques urbaines dans le tiers-Monde », Paris, La découverte, 1987, 320 p.

MASSIAH. G., TRIBILLON J,-H. : « Ville en développement, Essai sur les politiques urbaines dans le tiers-Monde », Paris, La découverte, 1987, 320 p.

MATTEI M. F., PUMAIN D. : « Données urbaines 3 », Economica, collection villes, 2000, 442 p.

MERLIN P. : « Banlieues des villes françaises », Notes et Etudes Documentaires, 30 Juillet N° 5073-74, 1998, 210 p.

MOSER G. : « Les stress urbains ». Armand Colin, Collection « U », Paris, 1992, 193 p.

MOSER G. : « Les stress urbains ». Armand Colin, Collection « U », Paris, 1992, 193 p.

PARK R. E. : « La ville, propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », In : Y. Grafmeyer et I. Joseph : « l'Ecole de Chicago, « L'Ecole de Chicago Naissance de l'écologie », Champs Flammarion, 2004, 377 p.

PEDRAZZINI Y. : « La Violence Des Villes », Ed. de l'Atelier, 2005, Paris, Coll. Enjeux planète, 252 p.

PUMAIN D., PAQUOT Th., KLEINSCHMAGER R. : « Dictionnaire - La ville et l'urbain », Economica, 2006, 320 p.

PUMAIN D., PAQUOT Th., KLEINSCHMAGER R. : « Dictionnaire La Ville et L'urbain », Collection Villes, Economica, Antropos, 2006, 320 p.

REY H. : « La peur des banlieues », Presse de sciences-po, La bibliothèque du citoyen, 1996, 158 p.

ROCHE S. : « La société incivile. Qu'est ce que l'insécurité ? », Editions Seuil, Paris, Collection « l'épreuve des faits », 1996, 242 p.

ROCHE S. : « Tolérance Zéro? Incivilités et insécurité », Ed.Odile Jacob, 2002, 303 p.

- ROCHE S. : « Le sentiment d'insécurité », PUF, Paris, Collection « Sociologie d'aujourd'hui », 1993, 311 p.
- SAFAR-ZITOUN, M. : « Stratégies Patrimoniales et Urbanisation », Alger 1962-1992, Ed. L'Harmattan, Paris, 1996, 297 p.
- SEGAUD M., BONVALET C., BRUN J. : « Logement et Habitat – l'état des savoirs », Editions la Découverte, Paris, 1998, 106 p.
- SEMMOUD N. : « Les stratégies d'appropriation de l'espace à Alger », Broché, Ed. L'Harmattan, Coll. Histoire et perspectives médit, 2001, 270 p.
- SOUIAH S. A. (coord.) : « Les marginalités socio-spatiales dans les villes Algériennes », In. « Villes arabes en mouvement », Laboratoire SEDET-CNRS, L'Harmattan, (Cahiers du Groupe de recherches sur le Maghreb et le Moyen-Orient - GREMAMO, n°18), Paris, 2005, 265 p.
- VANT A. : « Marginalité sociale, marginalité spatiale », Broché, 1986, 268 p.
- VIDAL ROJAS R. : « Fragmentation de la ville et nouveaux modes de composition urbaine », Ed. L'Harmattan, 2000, 208 p.
- VIEILLARD - BARON H. : « Les banlieues », Flammarion 1996, Dominos 121 p.
- YAPI-DIAHOU A. : « La recherche urbaine à l'épreuve des milieux marginalisés dans la ville, Réflexion sur les défis méthodologiques en sciences humaines. Collection Recherche et Méthodologie, Éditions universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), Abidjan, 2003.
- ZAFAR ZITOUN M. : « Les politiques urbaines en Algérie : une réforme libérale inachevée », in. « Habitat social au Maghreb et au Sénégal : gouvernance et participation en question », Julien Le Tellier, Azziz El Moula El Iraki, collectif, Broché, Collection Habitat et société, 2009, 286 p.
- ZUCHELLI A. : « Introduction à l'urbanisation opérationnelle et à la composition urbaine », Vol. 3, Alger, OPU, 1984, 480 p.

THESES, MEMOIRES ET PROJET DE RECHERCHE

BENMATI N. : « Analyse de l'évolution des processus de production de l'espace de l'habitat informel à Constantine », Mémoire de Magister, Option Architecture, Université de Constantine, 1991, Département d'Architecture et d'urbanisme, 162 p.

BOULEKROUN H. : « L'expression de deux architectures à travers deux parcours urbains villes de Constantine et Annaba », Thèse de Doctorat d'Etat, Option Urbanisme, Université de Constantine, Département d'Architecture et d'urbanisme, 2006, 380 p.

CHOUGUIAT –BELMALLEM S. : « Report de croissance de Constantine et le devenir d'un centre satellite : cas Ain Smara », Mémoire de Magister, Option urbanisme, Université de Constantine, Département d'Architecture et d'urbanisme, 1997, 189 p.

CNEPRU : « la production de l'habitat et son impact sur la qualité du cadre de vie dans la ville de Constantine », Laboratoire aménagement du territoire, Sous la direction de Boussouf R. (2003).

LABII, B. : « Urbanisme et santé à Constantine, pour une approche de la ville santé et de l'espace santé », Thèse de doctorat d'Etat, Option urbanisme, Université de Constantine, Département d'architecture et d'urbanisme, 2004, 419 p.

LEARTE J. : « qu'est ce que la délinquance des enfants de moins de 13 ans ; in sauvegarde de l'enfance », Thèse sociologie, 2003, réf. 04/ 003, Paris.

NACEUR F. : « L'environnement urbain et les malaises dans les quartiers d'habitat spontanés Etude comparative entre Chikhi et Bouakal A Batna », Thèse de Doctorat d'Etat, Option urbanisme, Université de Constantine, Département d'architecture et d'urbanisme, 2004, 274 p.

REHAIL T. : « Approche anthropologique de la réalité des pratiques sociales chez les jeunes chômeurs Algériens, cas des jeunes chômeurs de Sidi Mezghiche Wilaya de Skikda) », Mémoire de Magister en anthropologie sociale et culturelle, Université de Constantine, Département de sociologie, 2004, 244 p.

VIDAL ROJAS R. : « Fragmentation urbaine : Eléments pour une analyse multimodale de la fragmentarité », Thèse de Doctorat, Université de Lausanne, 2000, 551p.

بوودن عبد العزيز: "مشكلات الاجتماعية للنمو الحضري في الجزائر حالة مدينة قسنطينة" اطروحة مقدمة لنيل درجة دكتوراه الدولة في علم اجتماع التنمية, جامعة منتوري قسنطينة, قسم علم الاجتماع, 2001, 302 ص.

توفيق خنشول: "المدينة و التآطير الامني بالوسط الحضري مقارنة مجاليه حالة مدينة قسنطينة" مذكرة مقدمة لنيل درجة الماجستير في التهيئة كلية علوم الارض الجغرافيا و التهيئة العمرانية 2009. ص. 93.

ARTICLES

BENLAKHLEF B., ZEGHLICHE A., BOUKHEMIS K. : « Croissance périurbaine et émergence de nouvelles formes d'urbanisation en zones périurbaines. Les nouveaux espaces périphériques de la ville d'Annaba », in Dynamiques des territoires et des sociétés, Les documents de la maison de la recherche en sciences humaines de Caen, n°15, Presses Universitaires de Caen, France, 2005, pp. 49 - 66.

BIDART C. : « Sociabilité : quelques variables », Revue française de sociologie, vol. 29, N° 4, 1988, pp. 621 - 648.

BODY - GENDROT S. : « Les violences urbaines dans les quartiers sensibles », (extrait), Cahiers millénaire 3 violence et insécurité, pp. 5 – 11.

CHOUGUIAT- BELMALLEM S. : « Zones périurbaines et marginalité sociale : le quartier de Sidi Mabrouk Constantine », varia en ligne, revue diversité, ville école intégration, n° 161, juin 2010.

DE LIEGE M. P. « Politique de la ville et violence urbaine », En : La ville, peurs et espérances, La Documentation française. 1995, Article, pp. 110 – 113.

DUBET F. : « délinquance et sécurité : note critique », Article, Sociologie du travail n° 44 Editions scientifiques et médicales Elsevier SAS, 2002.

HERMAND, D., SIMEONE, A. & DELBARRE, C.: "Incivilités, insécurité perçue et relations de voisinage.", "Villes en Parallèles", Numéro special, " Ville et environnement", Approche psychosociologique, N° 28/29, 1999, pp. 248 - 271.

JALABERT G. : « Espaces et populations dans les périphéries urbaines », Géographie sociale, n°2, 1985, pp. 23 - 28.

MANZAGOL C., COFFEY W. et SHEARMUR R. (2001) : « Quel périurbain aujourd'hui ? », Article Géocarrefour, numéro 76 - 4, pp. 283 - 288.

MANZAGOL C., COFFEY W. et SHEARMUR R. : « Quel périurbain aujourd'hui ? », article, Géocarrefour, 2001, numéro 76-4, pp. 283-288.

MARIE A. : « Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique. Les approches du concept de marginalité et son évolution critique. », Cahiers d'étude Africaine, Volume 21, Numéro 81 – 83, 1981, pp. 347 – 374.

MOSER, G. & LIDVAN, P. : « Environnement et sentiment d'insécurité. » In. Bernard, Y., Segaud M. (Eds), La ville inquiète: habitat et sentiment d'insécurité. La Garennes-Colombes: Editions de l'Espace Européen, 1992, pp. 53-66.

MOTOKO Tsurumaki : « La violence urbaine » entre la presse régionale et nationale : comparaison de deux groupes de journalistes dans leurs logiques de travail. », Article se base sur une série d'enquêtes réalisées entre les années 1995-2000 en Bretagne, en Alsace et à Paris.

MUCHIELLI L. : « Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France des années 1990. », Article publié dans la revue Actuel Marx, N° 26, 1999, pp. 85 – 108.

ROCHE S. : « La théorie de la vitre « cassée » en France. Incivilités désordre en public.», Revue Françaises de science politique, 2000, Volume 50, Numéro 3, pp. 387 – 412.

ROCHE, S. : « Les incivilités vues du côté des institutions : perceptions, traitements et enjeux », Revue Cahiers de la sécurité intérieure, N° 23 La documentation française, 1996, pp. 86 - 99.

ROCHE, S. : « Prévention et répression en France : transformation de l'action publique dans les villes (1975 - 1999) ». Revue Internationale de criminologie et de police technique, 2 (4), 1999, pp. 387 - 413.

ARTICLES ET RECHERCHES DISPONIBLES SUR INTERNET

BODY-GENDROT S. : « les nouvelles formes de la violence urbaine aux Etats-Unis », Article dans la revue Culture & conflits. N°6 Violence urbaines, 2003.
<http://conflits.revues.org/index647.html>

BODY-GENDROT S.: « Violences urbaines, dans les quartiers sensibles », in. «Les villes face à l'insécurité », Bayard Editions, Paris, 1998, pp. 5 – 11.
www.millenaire3.com/contenus/ouvrages/.../cah15_5_14.pdf

DRONIOU G. : « Incivilités et sentiment d'insécurité : entre construction sociale et données objectives », Université de Rennes 2, 20 mai 2010.
<http://www.jeudevi.org/index.php/.../doc.../28-incivilite-et-insecurite-atelier-irts>

GARNERET. B. : « les grandes villes d'Afrique », Mafpem, journées de formateurs, France 7 et 8 janvier, 1998.

GARNIER J.-P. : « Un espace indéfendable, l'aménagement urbain à l'heure sécuritaire », Revue, Cidades, Comunidades e Territorios, n° 5, déc. 2002.
<http://toulouse.indymedia.org/agenda/images/ESPACE%20SECURITAIRE.pdf>

GRAFMEYER Y. : « sociabilités urbaines », in Le logement en question, Ed. coordonné par F. Ascher, L'Aube, 1995, p. 189-212. <http://www.iau-idf.fr/.../les-habitants-des-zones-urbaines-sensibles-dile-de-fra.html>

L'encyclopédie de l'Agora : pauvreté, <http://agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Pauvreté>

MACE E. : « Les violences dites « urbaines » et la ville, du désordre public au conflit dans l'espace public. », Les annales de la recherche urbaines n° 83 – 84, 1999, pp. 59 – 64.
www.annalesdelarechercheurbaine.fr/.../Mace_ARU_83-84.pdf

MOSER G., WEISS K. (DIR) : « Espaces de vies. Aspects de la relation homme-environnement », Paris, A. Colin. Collection Sociétales, 2003, 396 p. Cybergéo : Eurpéan, Journal of géographie, (en ligne), Revues des livres mise en ligne le 17 février 2004, URL : <http://cybergéo.revues.org/index795.html>

PRAT A.: « L'insertion par le « haut » : régularisation foncière et citadinisation dans les périphéries de Ouagadougou (Burkina Faso », p. 197 – 198. horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/.../010004572.pdf

PUMAIN D: « Théories de l'analyse spatiale », Hypergéométrie, Mai 2004.

<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article86>

SIMEONE A. : « Peur du crime et caractéristiques du voisinage », Recherches et Education, Revue Eduquer n°7, 2004, <http://rechercheseducations.revues.org/index229.html>

Villes et violences: L'insaisissable réalité, Centre de documentation de l'urbanisme, (CDU), Ministère de l'Équipement, 2000.

WIEL M. : « Ville et Mobilité, Un Couple Infernal ? Conférence donnée à Lille le 17 juin, Ed. De L'aube, 2005, 90 p.

[http:// www.bm-poitiers.fr/userfiles/file/PDF%20infos/Handimot.pdf](http://www.bm-poitiers.fr/userfiles/file/PDF%20infos/Handimot.pdf)

[http:// www. Unil.ch/igul/PUBLICATIONS/liste_theses/Vidal/r_vidal.html](http://www.Unil.ch/igul/PUBLICATIONS/liste_theses/Vidal/r_vidal.html)

http://www.ac-dijon.fr/pedago/histgeo/enseigne/lycee/nv_progs/Terminal/GARN_AF.HTM

<http://www.crdp-toulouse.fr/html/ressources/sinformer/archives/violenceurbaine...>

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/accueil/bibliographies/villeetviolence/violurb.htm>

DOCUMENT DE PLANIFICATION

Le POS n°4 « El Bir », Cité Boudraa Salah, définie par le décret exécutif n° 91.178 du 28/05/1991.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	I
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PROBLEMATIQUE.....	4
METHODOLOGIE.....	10

PREMIERE PARTIE

LA VIOLENCE VERS UNE APPROCHE CONCEPTUELLE

INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	17
---	----

CHAPITRE I

LA VILLE ET LES GRANDES AGGLOMERATIONS : SITUATIONS DANS LE MONDE

Introduction.....	17
I.1. La ville comme contenu social.....	18
I.2. La ville comme contenant spatial.....	19
I.3. L'étalement urbain de la ville.....	20
I.4. La péri-urbanisation.....	21
I.4.1. Centre / périphérie.....	22
a. Le centre	22
b. La périphérie.....	23
c. La couronne péricentrale.....	23
I.4.2. Différenciation entre centre et périphérie.....	24
I.4.3. Identification des formes physiques des espaces périphérique.....	24
I.4.4. Les zones périphériques : allongement continu des déplacements.....	28
I.5. Une nouvelle approche des comportements humains en milieu urbain.....	29
I.6. L'approche écologique : L'impact de la densité sur les comportements antisociaux....	30
Conclusion.....	32

CHAPITRE II

LES DIMENSIONS SOCIO - SPATIALES DE LA MARGINALITE

Introduction.....	33
II.1. Limites et échelles de la marginalité.....	33
II.2. Les marges urbaines : territoires de conquête et production informelle du bâti.....	34
II.2.1. L'invasion de site par les lotissements « informels ».....	34
II.2.2. Les bidonvilles comme forme d'habitat de transit.....	36
II.3. L'urbain face à la marginalité socio-spatiale.....	36
II.3.1. La ségrégation socio-spatiale.....	39
II.3.2. L'exclusion : un état socio-spatial de la marginalité.....	40
II.3.3. La pauvreté : un état social de la marginalité.....	41
Conclusion.....	43

CHAPITRE III

VIOLENCES URBAINES, DELINQUANCES ET INSECURITE

Introduction.....	44
III.1. Les violences urbaines, une opposition à toutes les représentations institutionnelles...	44
III.2. La montée de la délinquance juvénile.....	47
III.3. La notion d'incivilité.....	50
III.3.1. Les incivilités : un désordre quotidien.....	52
III.3.2. La théorie de la "vitre brisée".....	52
III.4. Identification des causes de la violence.....	53
III.5. La sécurité / insécurité dans la ville.....	55
III.5.1. L'insécurité : un sentiment spécifiquement urbain.....	55
III.5.2. Mesurer l'insécurité.....	57
III.5.3. Insécurité et urbanisme.....	57
III.5.4. Les moyens de lutte contre l'insécurité dans les pays développés.....	58
III.6. Approche défensive.....	60
III.6.1. La théorie de l'espace défendable.....	60
III.6.2. Les fondements de la thèse défensive.....	61
a. La territorialité.....	61
b. La défense visuelle.....	61
c. Le sentiment d'appartenance et d'appropriation.....	62
III.7. Violence urbaine dans les quartiers sensibles français.....	62

III.8. Les relations de voisinage.....	63
III.8.1. La notion de voisinage.....	63
III.8.2. La sociabilité de voisinage.....	64
III.8.3. De la sociabilité de voisinage à la solidarité de voisinage.....	65
III.8.4. L'appropriation psychologique de l'espace.....	66
III.8.5. La mobilité résidentielle perturbe les relations de voisinage.....	67
Conclusion.....	68

CHAPITRE IV

ETAT DE SECURITE EN ALGERIE : « LA CRIMINALITE EN HAUSSE »

Introduction.....	69
IV.1. La problématique de la violence en Algérie.....	69
IV.2. Esquisse de l'état des lieux de l'insécurité à Constantine : un diagnostic lourd.....	72
IV.3. Les conséquences de l'insécurité.....	75
IV.4. Répartition géographique des sièges de la sûreté nationale.....	75
a. Le rôle de la police.....	78
b. La police et la sécurité de proximité.....	79
Conclusion.....	81
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	82

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION DE L'AIRE D'ETUDE

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	84
---	----

CHAPITRE V

URBANISATION ET PERIPHERIE : VERS UNE NOUVELLE

CONFIGURATION URBAINE DES VILLES ALGERIENNES

Introduction.....	84
V.1. Les villes algériennes : une structure spatiale duale.....	85
V.2. L'appropriation de la ville et évolution de la marginalité socio-spatiale.....	87
V.2.1. Emergence et développement de l'habitat informel.....	88
V.2.2. Les différentes formes d'expressions de l'habitat informel.....	90
V.3. L'impact des zones informelles sur la structure urbaine.....	91

V.4. Logiques spontanées et instruments d'urbanisme.....	91
Conclusion.....	93

CHAPITRE VI

APERÇU GENERAL SUR LA VILLE DE CONSTANTINE

Introduction.....	94
VI.1. Morphologie générale : reliefs et tissus urbains.....	94
VI.1.1. Les étapes d'extension.....	95
VI.1.2. La dynamique urbaine de Constantine.....	98
VI.2. La genèse de l'habitat informel à Constantine.....	101
VI.3. Les cités de recasement : alternative à l'habitat précaire.....	103
VI.4. Constantine après 1962 : croissance et dysfonctionnement.....	105
VI.5. Essor industriel, moteur de la prolifération de l'habitat informel.....	105
VI.6. Accroissement de la population urbaine.....	108
VI.7. La densité de population à Constantine.....	110
VI.8. Etat de la densité d'habitat à Constantine.....	112
VI.9. La réglementation face à l'habitat informel.....	114
Conclusion.....	116

CHAPITRE VII

ANALYSE URBAINE DU QUARTIER BOUDRAA SALAH

Introduction.....	118
VII.1. Le site de Boudraa Salah : un cadre propice pour une dynamique spatiale incontrôlée.....	118
VII.1.1. Les contraintes du milieu physique.....	120
VII.1.2. Occupation du sol.....	122
VII.2. La structure démographique.....	123
VII.2.1. La composante humaine du quartier d'étude.....	124
VII.2.2. Origine géographique de la population.....	126
VII.3. Etapes de croissance du quartier Boudraa Salah.....	126
VII.3. 1. La période 1959 – 1968.....	127
VII.3. 2. La période 1968 – 1980.....	127
VII.3. 3. La période 1980 – 1995.....	128
VII.3. 4. Après 1995.....	128

VII.4. Les éléments de structuration du quartier.....	130
VII.4.1. La structure des ilots.....	132
VII.4.2. La structure viaire.....	134
VII.4.3. La trame du bâti.....	136
VII.5. La configuration spatiale de la zone d'étude : la production d'un habitat dégradé inachevé aux portes de la ville.....	138
VII.5.1. La transformation du cadre bâti.....	138
VII.6. L'organisation spatiale de l'espace habité.....	140
VII.6.1. Les transformations des habitations.....	142
VII.7. La configuration de la rue.....	144
VII.7.1. Animation au niveau de la rue.....	146
VII.7.2. Les pratiques socio-spatiales de l'espace public.....	146
VII.8. Le sous – équipement du quartier.....	149
Conclusion.....	150

CHAPITRE VIII

ANALYSE URBAINE DU QUARTIER EL GAMMAS

Introduction.....	151
VIII.1. El Gammas : un quartier « impopulaire et peuplé ».....	151
VIII.2. La configuration spatiale de la zone d'étude.....	153
VIII.3. La structure démographique.....	155
VIII.3.1. La composante humaine.....	155
VIII.3.2. Origine géographique de la population.....	157
VIII.4. Etapes de croissance du quartier El Gammas.....	158
VIII.4.1. La période de 1950 à 1968.....	158
VIII.4.2. La période 1968 – 1988.....	158
VIII.4.3. La période 1988 – 1991.....	159
VIII.4.4. Après 1991.....	159
VIII.5. Les éléments de structuration de l'espace urbain.....	161
VIII.5.1. La structure des îlots.....	161
VIII.5.2. La structure viaire.....	163
VIII.5.3. La trame du bâti.....	164
VIII.6. La transformation du cadre bâti.....	166
VIII.7. L'organisation spatiale de l'espace habité.....	167

VIII.8. Les transformations des habitations : l'illégalité du cadre bâti.....	168
VIII.9. La configuration de la rue.....	170
VIII.9.1. Animation au niveau de la rue.....	172
VIII.9.2. Les pratiques socio-spatiales de l'espace public.....	173
VIII.10. Les activités et équipements structurant le quartier.....	175
Conclusion.....	178
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	179

TROISIEME PARTIE

ASPECTS METHODOLOGIQUES, ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES DE LA RECHERCHE

182

INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE.....	
--	--

CHAPITRE IX

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Introduction.....	182
IX.1. Le champ d'investigation : Justifications et précisions.....	182
IX.2. Rappel des hypothèses de la recherche.....	190
IX.3. Choix des terrains d'enquête.....	190
IX.4. Caractéristiques en habitations et en population des deux quartiers.....	193
IX.5. L'échantillonnage : choix de la population de l'étude.....	194
IX.5.1. Importance relative de la population à enquêter par type d'habitat.....	195
IX.6. La pré – enquête.....	196
IX.6.1. L'observation exploratoire.....	196
IX.6.2. L'entrevue.....	197
IX.7. Méthode et technique de collecte des données.....	198
IX.7.1. La description du formulaire de questions.....	200
IX.8. Le traitement statistique des données de l'enquête	200
a. Les tris à plats.....	200
b. Les tris croisés.....	201
c. Modalités de réponses à une variable.....	201
d. Analyse Factorielle des Correspondances (A.F.C.).....	201

e. Nuage de points.....	202
IX.9. Méthode de présentation de l'analyse et de l'interprétation des résultats.....	202
Conclusion.....	204

CHAPITRE X

**VIOLENCE DANS LES QUARTIERS : UN SENTIMENT DE MALAISE ET
D'INSECURITE**

Introduction.....	205
X.1. Caractéristiques de l'échantillon des deux quartiers.....	205
X.1.1. La structure démographique de la population des deux quartiers.....	205
X.1.2. Le niveau de scolarisation de la population.....	207
X.1.3. Le niveau socio-économique de la population.....	209
X.1.4. Le chômage, source de violence et de délinquance.....	210
X.2. Interprétation des résultats.....	212
X.3. Les comportements violents dans le quartier: accroît le sentiment d'insécurité.....	213
X.3.1. Les incivilités : un comportement violent qui se propage au sein des deux quartiers.....	214
X.3.2. Les différents actes d'incivilités au sein des deux quartiers.....	215
X.3.3. La fréquence des actes d'incivilités.....	217
X.3.4. Identification des causes provoquant l'insécurité.....	219
X.4. Interprétation des résultats.....	221
Conclusion.....	223

CHAPITRE XI

**L'ESPACE PERIPHERIQUE : UNE MARGINALITE SOCIO-SPATIALE, UN
CADRE BATI DEGRADE**

Introduction.....	224
XI.1. Les caractéristiques de l'environnement urbain et ses effets sur le sentiment d'insécurité.....	224
XI.1.1. L'éclairage public : une dimension sécuritaire dans le quartier.....	225
XI.1.2. L'impact psychophysique de l'espace vert sur la sécurité de l'individu.....	226
XI.1.3. Les terrains inoccupés et leur impact sur l'insécurité des habitants.....	227
XI.2. Identification des variables caractérisant l'environnement sanitaire.....	228
XI.2.1. Dépôts sauvages des ordures ménagères dans le quartier.....	229

XI.2.2. Insalubrité et mauvaise gestion : la responsabilité de qui ?.....	230
XI.3. Interprétation des résultats.....	232
XI.4. Densité de population au niveau des quartiers informels : un facteur essentiel dans l'émergence de la violence.....	235
XI.5. Carence en équipements de loisirs au sein des deux quartiers.....	238
XI.5.1. Les équipements de loisirs : comme espace de socialisation.....	239
XI.5.2. Relation entre la variable « âge » de la population et la fréquence de la fréquentation des équipements de loisirs.....	240
XI.5.3. Relation entre la variable « sexe » et la fréquence de la fréquentation des équipements de loisirs au niveau des deux quartiers.....	241
XI.6. La mauvaise gestion du temps libre encourage la propagation des actes d'incivilités.....	242
XI.7. Interprétation des résultats.....	243
Conclusion.....	245

CHAPITRE XII

LES CONDITIONS DU LOGEMENT ET LE MODE D'HABITER

Introduction.....	246
XII.1. Le statut indéterminé du logement des deux quartiers.....	246
XII.1.1. Relation entre le statut indéterminé du logement et les incivilités.....	248
XII.1.2. Les problèmes qui sévissent dans l'habitat informel.....	249
XII.2. Les déterminants des conditions du logement.....	251
XII.2.1. Ancienneté résidentielle dans le quartier.....	251
XII.2.2. La vétusté du logement.....	253
XII.2.3. Exiguïté du logement.....	254
XII.2.4. Indice de surpeuplement du logement.....	257
XII.3. Les corrélations entre les indicateurs des conditions du logement et les incivilités.....	261
XII.4. Le climat d'insécurité.....	263
XII. 5. Interprétation des résultats.....	269
Conclusion.....	271

CHAPITRE XIII

LA DANGEROUSITE DES ESPACES PUBLICS

Introduction.....	272
XII.1. Identification des lieux dangereux au sein des deux quartiers.....	272
XII.1.1. Le marché, espace d'échanges et de sociabilité.....	274
XII.1.2. Les terrains vagues, comme espace d'isolement.....	275
XII.1.3. Les rues piétonnes, espace d'accessibilité.....	276
XII.2. Les actes violents dans les espaces publics.....	277
XII.2.1. Les différentes formes d'agression.....	279
XII.3. Les moments dangereux.....	282
XII.4. Le sentiment de sécurité ou d'insécurité chez les habitants des deux quartiers.....	285
XII.5. Interprétation des résultats.....	291
Conclusion.....	294

CHAPITRE XIV

**LA PROXIMITE RESIDENTIELLE ET SON EFFET SUR LES RELATIONS
DE VOISINAGE**

Introduction.....	295
XIV.1. Cercle de connaissances des voisins.....	296
XIV.2. La nature des relations de voisinage.....	298
XIV.3. Le rythme des échanges de visites entre voisins.....	299
XIV.3.1. Les causes qui suscitent le manque de visites entre voisins.....	300
XIV.4. Les conflits de voisinage.....	302
XIV.4.1. Les causes qui suscitent des disputes entre voisins.....	302
XIV.5. Interprétation des résultats.....	304
Conclusion.....	306
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....	307
CONCLUSION GENERALE.....	309
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	317
TABLE DES MATIERES.....	327

DOCUMENTS ANNEXES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES CARTES.....	III
LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES SCHEMAS.....	VI
LISTE DES PHOTOS.....	VI
FORMULAIRE DES QUESTIONS.....	VII
Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2005.....	XII
Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2006.....	XV
Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2007.....	XXXII
Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2005.....	XLVI
Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2006.....	XLVII
Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2007.....	XLVIII
RESUME.....	XLIX

DOCUMENTS ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 01: Table des illustrations.....	I
ANNEXE N° 02: Le formulaire des questions.....	VI
ANNEXE N° 03: Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2005.....	XII
ANNEXE N° 04: Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2006.....	XV
ANNEXE N° 05: Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2007.....	XXXII
ANNEXE N° 06: Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2005.....	XLVI
ANNEXE N° 07: Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2006.....	XLVII
ANNEXE N° 08: Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2007.....	XLVIII

LISTE DES CARTES

Carte n° 1 : La répartition des sièges de la sureté nationale par secteur urbain de 1970 – 2008 à Constantine.....	77
Carte n° 2 : Répartition des territoires d'intervention de la sureté nationale et de la gendarmerie.....	80
Carte n° 3: Evolution de l'occupation du sol.....	97
Carte n° 4: Les secteurs urbains de la commune de Constantine.....	98
Carte n° 5: Les zones de glissement de la ville de Constantine.....	100
Carte n° 6: Type d'habitat au niveau de la ville de Constantine.....	107
Carte n° 7: La densité de population par secteur urbain.....	111
Carte n° 8: La densité d'habitat au niveau des secteurs urbains de Constantine.....	113
Carte n° 9: Situation de la zone d'étude « Boudraa Salah ».....	119
Carte n° 10: Les zones de glissements de terrain au niveau du secteur urbain Boudraa Salah.....	121
Carte n° 11: Les différents districts de la zone d'étude Boudraa Salah.....	123
Carte n° 12: Les étapes de croissance de la zone d'étude « Boudraa Salah ».....	129
Carte n° 13: La typologie de l'habitat de la zone d'étude « Boudraa Salah ».....	131
Carte n° 14: Structure de l'ilot de la cité de recasement.....	132
Carte n° 15: Structure de l'habitat auto-construit informel « type 1 ».....	132
Carte n° 16: Structure de l'habitat auto-construit informel « type 2 ».....	133
Carte n° 17: Structure de l'habitat individuel type chalet.....	133
Carte n° 18: Structure de l'ilot "bidonvilles".....	134
Carte n° 19: la structure viaire de la zone d'étude « Boudraa Salah ».....	136
Carte n° 20: Le tissu urbain de la zone d'étude « Boudraa Salah ».....	137
Carte n° 21: Configuration de la rue « auto-construit » type 1.....	144
Carte n° 22: Configuration de la rue « la cité de recasement ».....	145
Carte n° 23: Configuration de la rue « auto-construit » type 2.....	145
Carte n° 24 Appropriation des espaces publics à Boudraa Salah.....	148
Carte n° 25: Situation de la zone d'étude d'El Gammas.....	152
Carte n° 26: Les districts de la zone d'étude « EL Gammas ».....	156

Carte n° 27: Les différentes étapes de croissance de la zone d'étude « El Gammas ».....	160
Carte n° 28: Structure de l'îlot auto construit informel « type 1 ».....	161
Carte n° 29: Structure de l'îlot auto construit informel « type 2 ».....	162
Carte n° 30: Structure de l'îlot de l'habitat chalet « type 1 ».....	162
Carte n° 31: Structure de l'îlot de l'habitat chalet « type 2 ».....	163
Carte n° 32: La structure viaire d'El Gammas.....	164
Carte n° 33: La Trame bâti d'El Gammas.....	165
Carte n° 34: Configuration de la rue « chalets ».....	171
Carte n° 35: Configuration de la rue « auto construit informel » type 1.....	171
Carte n° 36: Configuration de la rue « auto construit informel » type 2.....	172
Carte n° 37: Les lieux de regroupement des jeunes à El Gammas.....	174
Carte n° 38: Etat des agressions par quartier à Constantine, Taux d'incidence moyen / 10 000 habitants durant le mois d'octobre 2005 / 2006 / 2007.....	189
Carte n° 39: Situation des deux quartiers d'étude dans la ville de Constantine.....	192

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1: Les statistiques des infractions commises en Algérie en 2007.....	71
Tableau n° 2: La répartition des infractions à Constantine de 2005 à 2007.....	73
Tableau n° 3: Comparaison des infractions au niveau de la wilaya et de la commune de Constantine durant les années consécutives 2005 – 2006 – 2007.....	74
Tableau n° 4: Répartition des commissariats de la sécurité publique à Constantine.....	76
Tableau n° 5: Répartition de l’habitat à Constantine en 2008.....	99
Tableau n° 6: Répartition géographique de l’habitat informel à Constantine en 1959.....	103
Tableau n° 7: Répartition géographique de l’habitat précaire à Constantine en 2008.....	103
Tableau n° 8: Evolution démographique de la commune de Constantine.....	108
Tableau n° 9: Accroissement démographique de Constantine par secteur urbain entre 1987 et 2008.....	109
Tableau n° 10: Densité de population par secteur urbain en 2008.....	110
Tableau n° 11: La densité d’habitat au niveau des secteurs urbains de Constantine en 2008.....	112
Tableau n° 12: Les quartiers existant au niveau du secteur urbain Boudraa Salah.....	122
Tableau n° 13: Habitat informel au niveau du secteur urbain Boudraa Salah.....	123
Tableau n° 14: Equipements existants sur le site d’étude « Boudraa Salah ».....	149
Tableau n° 15: Groupement d’habitations individuelles illicites sous forme de lotissements Arrêté au 30/04/2008.....	154
Tableau n° 16: Les équipements existants au sein du quartier.....	176
Tableau n°17: Tableau synoptique des deux zones d’étude: Boudraa Salah et El Gammas.....	177
Tableau n°18: La répartition des agressions par quartiers à Constantine en octobre 2005 pour 10 000 habitants.....	185
Tableau n°19: La répartition des agressions par quartiers à Constantine en octobre 2006 pour 10 000 habitants.....	186
Tableau n°20: La répartition des agressions par quartiers à Constantine en octobre 2007 pour 10 000 habitants.....	187
Tableau n°21: Taux d’incidence moyen des agressions pour 10 000 habitants durant le mois d’octobre des trois années consécutives 2005 / 2006 / 2007 à Constantine....	188

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma n° 1: La croissance de la ville.....	26
Schéma n° 2: Evolution des marginalités socio-spatiales dans la ville.....	37
Schéma n° 3: La ville actuelle: Eclatement et nouvelles marges.....	38

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1: Un aspect contrastant radicalement avec l'état initial de la cité de recasement.....	139
Photo n° 2: La densification du tissu de l'habitat auto-construit	139
Photo n° 3: La transformation des chalets	140
Photo n° 4: Extension du chalet de « Boudraa Salah ».....	142
Photo n° 5: Une tendance vers un espace fermé: élimination du jardin.....	143
Photo n° 6: Animation de la rue par les commerces.....	146
Photo n° 7: La rue comme espace de jeux.....	147
Photo n° 8: Aspect inachevé des constructions.....	153
Photo n° 9: Les commerces au rez de chaussée des habitations.....	154
Photo n° 10: Les transformations au niveau de la cite de transit.....	166
Photo n° 11: Les extensions au niveau des chalets.....	168
Photo n° 12: La bidonvilisation des chalets.....	169

FORMULAIRE DE QUESTIONS

Quartier:

Axe 1 : Renseignements généraux

1 - Sexe? Masculin Féminin

2 - Age?

15 à 25 ans 26 à 35 ans 36 à 45 ans 45 ans et plus

3 - Etat matrimonial? Marié (e) Divorcé (e)

Célibataire Veuf (ve)

4 - Combien avez-vous d'enfants?

3 et moins 4 à 6 Plus de 6

5 - Quel type d'habitat habitez-vous avant de venir dans ce quartier?

Habitat traditionnel Habitat individuel Habitat spontané en dur

Habitat collectif Bidonvilles

Axe 2- Niveau culturel et socio-économique

6 - Quel est votre niveau de scolarisation?

Aucun Primaire Moyen Secondaire Universitaire

7 - Quelle est votre activité actuelle?

Cadre moyen Etudiant / Elève

Commerçant Inactif

En retraite Artisan et ouvrier

8 - Est-ce que votre salaire suffit à vos besoins? Oui Non

9 - Avez-vous une voiture? Oui Non

Axe 3 : Présentation du quartier : comme configuration socio-spatiale

10 - Date d'installation dans ce quartier?

- Avant 1962 1980 à 2005
 1962 à 1980 2005 à nos jours

11 - Estimez-vous votre quartier:

- Insuffisamment peuplé Suffisamment peuplé
 Moyennement peuplé Surpeuplé

12 - Quel est le niveau de propreté de votre quartier?

- Insatisfaisant Acceptable Satisfaisant

13 - La collecte d'ordures ménagères dans votre rue se fait-elle par le camion de décharge?

- Oui Non

14 - Combien de fois passe le camion dans votre rue?

- 1 fois / jour 1 fois / semaine 2 fois / semaine Aucune fois

15 - Sortez-vous vos ordures?

- Au moment où passe le camion
 A n'importe quel moment de la journée

16 - Existe-t-il de l'éclairage public dans votre rue? Oui Non

17 - Existe t-il des espaces verts? Oui Non

18 - Existe-t-il des terrains inoccupés? Oui Non

19 - Existe t-il des équipements culturels et de loisirs? Oui Non

Axe 4 : Les conditions du logement et le mode d'habiter

20 - Quel est le statut d'occupation de votre logement?

- Propriétaire Bien communal
 Locataire Indéterminé

21 - Selon vous, quel est l'état de votre logement?

- Bon état Etat moyen Mauvais état

22 - Quelle est la surface de votre logement?

- < À 50m² Entre 50 à 100 m² > A 100m²

23 - Quel est le nombre de chambres de votre logement (sans compter la cuisine)?

- 2 chambres et moins 3 à 4 chambres 5 chambres et plus

24 - Estimez-vous votre logement exigü? Oui Non

25 - Existe t-il un autre ménage vivant actuellement dans votre logement? Oui Non

26 - Quel est le nombre total de personnes habitant votre logement?

- Inférieur ou égal à 5 Entre 6 et 9 Sup ou égal à 10

27 - Selon vous, votre logement est - il surpeuplé? Oui Non

Axe 5 : Les relations de voisinage

28 - Connaissez-vous vos voisins?

- Aucun Quelques uns La majorité Tous

29 - Quelle est selon vous, la nature de la relation avec les voisins que vous connaissez?

- Bonne Moyenne Mauvaise

30 - Est-ce que vous échangez des visites avec vos voisins?

- Jamais Occasionnellement Fréquemment

31 - Au cas où les échanges de visites ne sont pas fréquents, selon vous, quelles sont les raisons?
(Cochez les cases appropriées)

- Manque de confiance Disputes
 Aucun lien familial Vous ne voulez pas de relations

32 - Avez-vous des disputes avec vos voisins? Oui Non

33 - Selon vous, quels en sont les causes? (Cochez les réponses appropriées)

- Proximité socio-spatiale Tapages nocturnes
 Dispute entre enfants Vol

Axe 6: Les comportements dans le quartier: sentiment de sécurité et d'insécurité

34 - Quels sont les équipements que vous fréquentez pendant votre temps libre et à quelle fréquence?

Equipements Fréquence	Café	Maisons de jeunes	Salle de jeux ou cybercafé	Cinéma	Bibliothèque	Théâtre	Jardin	Mosquée
Jamais								
Rare								
Fréquent								

35 - Existe-il, selon vous, des actes d'incivilités dans votre quartier? Oui Non

36 - Dans la liste suivante, indiquez (En cochant les cases appropriées) les actes d'incivilités existants dans le quartier:

- Vitres brisées
 Graffitis
 Maisons inoccupées
 Présence de groupes de jeunes
 Groupes de drogué(e)s
 Rodeurs
 Groupes de jeunes délinquant(e)s
 Prostitué (e)s
 Sans abri

37- Quelle est, selon vous, la fréquence de ces actes violents? (Cochez la réponse)

Les actes Fréquence	Vol	Agression	Querelles par armes	Jeux	Provocations verbales	Graffitis	Prostitution
Inexistant							
Rare							
Fréquent							

38 - Quelles sont, selon vous, les causes qui ont suscité le plus l'insécurité dans le quartier? (Cochez les réponses appropriées)

- Mauvaises conditions d'habitat Manque d'équipements culturels et de loisirs
 Problèmes d'échec scolaire Négligence des parents
 Pauvreté cause du chômage

39 - Existe-t-il des lieux au sein de votre quartier qui sont dangereux? Oui Non

40 - Si oui est ce:

- Marché Terrains vagues Passages piétons Autres

41 - Selon votre constatation quotidienne, à quel moment votre quartier est dangereux?

- Le jour Nuit Nuit et Jour Aucun moment

42 - Sortez-vous la nuit en sécurité dans votre quartier? Oui Non

43 - Existe-t-il des barreaux de sécurité à votre logement? Oui Non

44 - Est-ce que votre logement a été cambriolé? Oui Non

45- Vous est-il arrivé d'être agressé au sein de votre quartier? Oui Non

46- Si oui, de quels types d'agressions avez-vous été victime?

- Verbale Vol Coup et blessure

47- Vous est-il déjà arrivé d'avoir frappé ou insulté quelqu'un? Oui Non

48- Vos connaissances ont-ils déjà commis des actes violents au sein du quartier?

- Oui Non

49 - Selon vous, est-ce que vous considérez votre quartier?

Insécurisant Acceptable Sécurisant

50 - Que ferez-vous à l'avenir si les agressions persistent dans votre quartier?

Faire avec Prendre les précautions nécessaires

Changer de quartier

51 - Selon votre point de vue, votre quartier est il exclu ou en marge par rapport aux autres quartiers de la ville? Oui Non

**Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du
CHU de Constantine durant l'année 2005**

Sexe	Age	Profession	Adresse	Motif/ consu ltat°	Heure	Auteur	Observation
M	41	Inactif	Cité Bentellis	C.B.V	16h	3 Adultes	Cité Bentellis
F	24	Etudiante	Cité Boussouf	C.B.V	15h 30	1 Adulte	Polygone
F	36	Inactif	Souika kouhil Lakhdar	C.B.V	16h	Epoux	Souika kouhil Lakhdar
M	20	Lycéen	Boussouf	C.B.V	09h	Plsrs adultes	Boussouf
M	37	Ferrailleur	Emir A/Kader	C.B.V	6h 45	1 adulte	Ville nouvelle
M	23	Fonct. libérale	Cité Benboulaïd	C.B.V	22h 30	1 Adulte	Cité Benboulaïd
M	23	Commerçant	Cité Malleh	C.B.V	15h 30	2 Adultes	Rue de France Centre-ville
M	29	Inactif	El Gammas	C.B.V	17h 30	3 voisins	El Gammas
M	27	Inactif	El Gammas	C.B.V	15h 30	1 adulte	El Gammas
M	70	Retraité	Ain el bey	C.B.V	9h 30	1 adulte	Ain El Bey
M	51	Retraité	Bab El Kantara	C.B.V	13h 30	1 adulte	Chalet des pins
M	20	Lycéen	Bab El Kantara	C.B.V	13h 30	1 adulte	Chalet des pins
M	68	Inactif	Emir A/kader	C.B.V	11h 30	2 adultes	Zerzara université
M	45	Maçon	Ali Mendjeli	C.B.V	17h 30	Plsr adultes	Cité Ziadia
F	60	Inactif	Cité des Muriers	C.B.V	15h 30	1 adulte	Chez sa fille
M	29	Fonctionnaire	El Gammas	C.B.V	21h 30	Plsrs adultes	Cité Boulekroune
M	32	Commerçant	Emir A/Kader	C.B.V	15h	1 adulte	Emie A/Kader
M	15	Collégien	Cité Mentouri	C.B.V	14h 30	1 P.mineure	S.M.K CEM
M	16	Lycéen	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	17h	1 mineur	Messaoud Boudjeriou
F	49	Inactif	Boussouf	C.B.V	16h	1 adulte	Bellevue

M	42	Fonctionnaire	Bencherghi	C.B.V	14h	2 adultes	Cité des muriers
F	32	Secrétaire	Emir A/Kader	C.B.V	17h	Epoux	Route Cne Ain Smara
M	29	Chauffeur	Bencherghi	C.B.V	16h 15	1 adulte	Nouvelle ville Ali Mendjeli
M	35	Chauffeur	Frères Abbas	C.B.V	04h	Groupe d'adultes	Azzaba
M	46	Commerçant	Av.de Roumanie	C.B.V	19h	1 adulte	Chalet des pins
M	48	Employé	Rue Bouchama	C.B.V	17h 15	4 adultes de 17 – 24 ans	Chemins des dames
M	70	Chauffeur	Cité des frères Abbas	C.B.V	17h 30	1 adulte	Emir A/Kader
M	63	Retraité	Cité Boumerzoug	C.B.V	10h 30	1 adulte	Cité Boumerzoug
F	35	Inactif	Cité Boussouf	C.B.V	12h 30	Son époux	Boussouf
M	67	Retraité	Benboulaïd	C.B.V	/	1 adulte	/
M	19	Fonct. libérale	BoudraaSalah	C.B.V	20h 15	2 adultes	Ain El Bey
M	27	Commerçant	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	17h 40	Groupe d'adultes	Hamma Bouziane
M	32	Commerçant	Bentellis	C.B.V	16h 30	1 adulte	Békira
M	21	Etudiant	Djebel ouahch	C.B.V	16h	2 adultes	/
M	23	Commerçant	S.M.K	C.B.V	14h30	1 adulte policier	Au centre ville
F	32	Ingénieur	BoudraaSalah	C.B.V	16h	époux	Boudraa Salah
M	1977	Inactif	Ali Mendjeli	C.B.V	14h	1 adulte	Ali Mendjeli
F	36	Maîtresse	El Gammas	C.B.V	16h	1 adulte	El Mouna
M	34	Commerçant	Chalet des pins	C.B.V	13h	1 adulte	SNTV
M	20	Commerçant	El Gammas	C.B.V	21h	1 voisin 29 ans	El Gammas
M	40	Commerçant	Zouaghi	C.B.V	17h15	2 adultes	Zouaghi
M	19	Lycéen	Frères Abbas	C.B.V	23h	Groupe de jeunes	S.M.K

M	43	Technicien de la santé	Rue Bidi Louiza	C.B.V	15h 00	1 adulte	CHUC
F	40	Inactif	El Gammas	C.B.V	15h	1 Adulte	El Gammas
M	20	Etudiant	El Mansoura	C.B.V	13h 30	1 adulte	Daksi
F	32	Inactif	BoudraaSalah	C.B.V	18h 00	L'époux	Conflit conjugal
M	44	Ouvrier	Med. Chebli	C.B.V	15h 30	2 adultes	A domicile
M	23	Inactif	Benchergui	C.B.V	16h 15	1 adulte	Benchergui près de son domicile
M	17	Lycéen	Cité Saada	C.B.V	17h 30	2 adolescents	Cité Saada
M	32	Chauffeur bus	Cité Sidi M'cid	C.B.V	13h	2 adultes	Route de Zouaghi
M	14	Collégien	BoudraaSalah	C.B.V	8h	1 adolescent	Boudraa Salah
M	22	Etudiant	Aouti Mustapha	C.B.V	00h 00	1 adulte	Cité Bentchikou
M	21	Infirmier	Bouchama	C.B.V	23h 30	1 adulte	Cité Bouchama
M	36	Employé	Auto traction	C.B.V	20h	3 adultes	Sarkina
M	30	Pâtissier	Emir A/Kader	C.B.V	18h 30	1 adulte	près de son domicile
M	44	Employé	Kouhil Lakhdar	C.B.V	20h 30	1 adulte	Gare routière Est
F	52	Retraitée	Frères Abbas	C.B.V	16h 30	1 adulte	Cité Arafa au domicile
M	25	Inactif	El Gammas	C.B.V	16h	1 adulte	El Gammas
M	25	Inactif	El Gammas	C.B.V	16h 30	Plsr adultes	El Gammas
M	25	Inactif	El Gammas	C.B.V	13h	Plsr adultes	El Gammas
F	25	Inactif	S.M.K	C.B.V	18h	Son époux	S.M.K
M	75	Retraité	Cité Kouhil Lakhdar	C.B.V	09h	1 adulte	Cité Kouhil Lakhdar

[Investigation personnelle établie au service de la Médecine Légale du CHU de Constantine: Le 22 février 2008]

**Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du
CHU de Constantine durant l'année 2006**

Sexe	Age	Profession	Adresse/ Quartier	Motifs / consul tation	Heure/ consul tation	Caractéristi ques de l'auteur	Observations
M	25	Commerçant	Bardo Rue Rahmani Achour	C.B.V	22h	1 adulte	A Bardo à coup de couteau
M	23	Inactif	Boudraa Salah	C.B.V	19h	1 adulte	A Boudraa Salah
M	64	Retraité	Boumerzoug	C.B.V	13h 30	1 adulte	A l'av. Roumanie
M	25	Commerçant	Frères Abbas	C.B.V	18h 30	1 adulte	A Frères Abbas
M	29	Inactif	Ali Mendjeli	C.B.V	17h	1 adulte	A Ali Mendjeli pour vol argent
M	21	Inactif	Cité Sarkina	C.B.V	09h	1 adulte	A chaab rsas pour vol
M	17	Lycéen	4 chemins	C.B.V	15h	Agé de 18 ans	Au stade du 17 juin pour vol
M	49	Enseignant	Cité Sarkine	C.B.V	20h 30	1 adulte	A Ain El Bey
M	21	Commerçant	Cité Boussouf	C.B.V	12h	3 adultes	A Ali Mendjeli
M	52	Soudeur	Ali mendjeli	C.B.V	8h	1 adulte	A Ali Mendjeli
M	23	Fonctionnaire	Rue 19 juin 65	C.B.V	18h	Groupe d'adultes	Rue Larbi ben M'hidi (Centre ville)
M	18	Commerçant	Cité Fedj El rih	C.B.V	18h 20	3 adultes	Cité Emir A/kader
M	60	Fonctionnaire	Ali Mendjeli	C.B.V	16h	Epouse 48 ans	Au domicile Familial
M	41	Fonctionnaire	Cté Mohamed Boudiaf	C.B.V	14h 15	Agé de 18 ans	A l'intérieur du CEM provocation verbale
M	46	Commerçant	Frères Ferrad	C.B.V	16h	1 adulte	Zouaghi

M	17	Lycéen	Cité Djebel Ouahch	C.B.V	20h 30	1 adolescent	Djebel Ouahch
M	57	Employé	Ziadia	C.B.V	09h	Agé 45 ans	A Ali Mendjeli conflit de travail
M	09	Ecolier	Kouhil Lakhdar	C.B.V	10h 30	1 mineur	Kouhil Lakhdar
M	23	Inactif	Rue Souidani Boudjemaa	C.B.V	20h	1 adulte	Près de son domicile familial
M	38	Gérant	Cité Emir A/Kader	C.B.V	16h	1 adulte	Dans son domicile
M	27	Chanteur	Boumerzoug	C.B.V	21h 30	2 adultes	A Daksi
M	18	Lycéen	S.M.K	C.B.V	16h 10	1 adulte	S.M.K
M	20	Inactif	Rue frères ben Madani	C.B.V	13h	1 adulte	A la Rue 19 mai Cne
M	52	Agriculteur	Emir A/Kader	C.B.V	16h	1 adulte	Près de son domicile
M	19	Etudiant	Frères Abbas	C.B.V	19h	1 adulte	Cité Daksi
M	31	Ouvrier	Cté boukerouche amaa	C.B.V	19h	Agé de 41ans ex commerçant	Cité Daksi conflit de voisinage
M	50	Mécanicien	route de Ain El Bey	C.B.V	15h	3 adultes âgés de 25 ans	Près de son domicile: conflit voisinage
M	43	Focntionnaire	Cité El Gammas	C.B.V	10h 30	1 adulte	Au sein du CEM: exercice de son travail
M	54	Commerçant	Benchergui	C.B.V	8h 00	1 adulte	Marché Boulekroun
M	15	Collégien	Boudraa Salah	C.B.V	21h 30	1 adolescent	Boudraa Salah
M	09	Ecolier	Rue zouiche Amar	C.B.V	10h	1 adulte	A l'école
M	24	Inactif	Boudraa Salah	C.B.V	10h	Agé de 32 ans	Provocation verbale
M	41	Inactif	Cité Safsaf	C.B.V	06h 15	3 adultes âgés de 20-23 ans	A la gare routière : pour vol

M	53	Gardien	/	C.B.V	11h	Groupe de 6 adultes	A la cité Boussouf
M	18	Inactif	Faubourg lamy	C.B.V	17h	1 adulte voisin	Rue de bienfaits
M	32	Inactif	El Gammas	C.B.V	20h 30	2 adultes	El Gammas
F	48	Employée	Ali Mendjeli	C.B.V	07h 45	1 adulte	A Ali Mendjeli
F	27	Inactif	Ali Mendjeli	C.B.V	07h 45	1 adulte	A Ali Mendjeli
M	21	Inactif	Cité 600 logts Ain el bey	C.B.V	21h	2 Aduletes	Près de son domicile
M	33	Agent de sécurité	Cité Riad	C.B.V	12h 30	Un groupe de jeunes	A la cité El Mouna
M	31	Chauffeur de taxi	Boudraa Salah	C.B.V	11h	2 adultes	A son domicile
M	30	Fonction libérale	Boussouf	C.B.V	00h 05	1 adulte	Au sein de son domicile
M	22	Employé	El Gammas	C.B.V		2 adultes	El Gammas
M	24	Employé	Cité Daksi	C.B.V	15h 30	1 adulte	El Gammas
M	34	Maçon	Nouvelle ville	C.B.V	21h 30	1 adulte	A Ali Mendjeli
M	20		Kouhil Lakhdar	C.B.V	19h 00	3 adultes	A Zouaghi
M	76	Retraité	El kantara	C.B.V	12h 30	2 adultes	Centre-ville
M	22	Etudiant	Djebel ouahch	C.B.V	10h30	3 adultes	Près de l'université de Constantine : vol
M	16	Inactif	Frères Abbas	C.B.V	00h 00	2 cousins	Près de son domicile
M	17	Inatif	Boudraa Salah	C.B.V	22h 30	1 adulte	Près de son domicile
F	26	Couturière	El Gammas	C.B.V	22h 00	1 adulte voisin	Près de son domicile pour vol
M	28	Commerçant	Cité Benzekri	C.B.V	17h 55	3 adultes 18-19 et 24 ans	Centre- ville : Provocation verbale

M	27	Inactif	Cité Daksi	C.B.V	15h 00	1 adulte	Près de son domicile
M	19	Inactif	Kadour Boumedous	C.B.V	17h 55	3 adultes	Kadour boumedous
M	22	Ouvrier	El Gammas	C.B.V	15h 30	Agé de 26 ans	Rue de Braham
M	15	Collégien	Ziadia	C.B.V	09h00	ado	A Djebal ouahch CEM
M	54	/	Rue Massinissa	C.B.V	11h	2 adultes	Boulevard Zighoud Youcef
M	22	Employé	Terrain ben takouk	C.B.V	17h 45	2 voisins âgés de 27 ans	A Kadour boumeddous
M	45	Commerçant	Cité Bentellis	C.B.V	16h	1 adulte	A Hamma Bouziane
M	27	Peintre	Rahmani Achour	C.B.V	19h	Voisin 35 ans	A Rahmani achour
M	43	Bijoutier	Cité des Martyres	C.B.V	16h 30	Agé de 18 ans	Cité El Bir :pour stationnement
M	28	Commerçant	Benchergui	C.B.V	11h	2 adultes	A El khroub
M	21	Plâtrier	Kitouni Abdelmalek	C.B.V	21h	1 adulte	Sous terrain Centre ville
M	68	Retraité	4 ^{ème} km	C.B.V	06h 00	3 adultes	A Daksi vol argent
F	41	Inactif	Bellevue	C.B.V	16h 30	Voisin : 50 ans	A son domicile
M	73	/	Ziadia	C.B.V	17h	1 adulte	Ziadia
M	25	Maçon	Emir A/Kader	C.B.V	07h 30	2 adultes	4 ^{ème} KM
M	26	Ouvrier	Zone industrielle	C.B.V	20h	1 adulte	Zone industrielle
M	16	Inactif	Daksi	C.B.V	10h	1 adulte	A Békira
M	26	Opticien	Emir A/Kader	C.B.V	19h	1 voisin inactif	Près de son domicile
M	38	Agent de sécurité	Ziadia	C.B.V	20h 45	2 adultes	Ziadia

M	19	Etudiant	El Gammas	C.B.V	6h40	1 adulte	El Gammas
F	22	Inactif	Boudraa Salah	C.B.V	17h	Epoux 24ans	A son domicile
M	23	/	Kadi boubaker	C.B.V	23h 45	2 adultes	A son domicile
F	25	Etudiante	Cité Benchergui	C.B.V	16h	Frère 28 ans	A son domicile
F	26	/	Emir A/Kader	C.B.V	17h	2 adultes : les adultèrent de son époux	A son domicile conjugal
M	52	/	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	16h	2 adultes	Messaoud Boudjeriou
M	52	commerçant	Rue Massinissa	C.B.V	19h	1 adulte	Près de son domicile
M	10	/	Emir A/Kader	C.B.V	17h	1 adulte	A son domicile
M	44	/	Frères Abbas	C.B.V	16h15	1 adulte	Au centre-ville
M	76	Retraité	/	C.B.V	17h 30	1 adulte	À Bab Kantara
M	58	Médecin	Djebel ouahch	C.B.V	17h 45	1 adulte	A Djebel ouahch
M	56	Chef de projet du bâtiment	Cite de Muriers	C.B.V	15h	Fonctionnaire âgé de 30ans	Cite des Muriers
M	28	Fonction libérale	Cité El Mouna	C.B.V	14h	Plusieurs adultes	À cite des frères Abbas
F	39	Agent des finances	Ain El bey	C.B.V	17h 30	Frère et sa famille	Au domicile
F	21	secrétaire	Sidi M'cid	C.B.V	13h	Voisin inactif 30 ans kif alcool S.P	A Sidi M'cid
M	59	Agent de sécurité	Cité Djamaa Tarcha	C.B.V	17h	Son fils	Près de son domicile
M	28	Employé	4 ^{ème} Km	C.B.V	7h 45	2 adultes	4 ^{ème} Km
M	27	/	Cité Daksi	C.B.V	15h	1 adulte	5 ^{ème} Km
M	30	Chauffeur	Boudraa Salah	C.B.V	20h 30	1 adulte	A la cité Boudraa Salah

M	34	Agent de sécurité	Cité Daksi	C.B.V	17h 30	Un confrère : 31 ans agent de sécurité	Conflit de travail à la cité universitaire Mentouri
M	56	Commerçant	Rue benabderahman	C.B.V	16h	1 adulte	Près du lieu de travail
M	34	Commerçant	Cité Boussouf	C.B.V	17h	1 adulte	Cité Boussouf
M	17	Inactif	Ali Mendjeli	C.B.V	17h 50	Groupe d'adultes	à Ali Mendjeli
M	31	Boulangier	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	19h30	4 adultes	Messaoud Boudjeriou
M	55	Inactif	/	C.B.V	12h 30	1 adulte	Hôtel Casbah
M	22	commerçant	El Gammas	C.B.V	15h 00	4 adultes	Au centre ville
M	29	Employé à la sonacome	Rue Manda Makhoulf	C.B.V	20h 30	3 adultes	Sur la route du Khroub
M	40	chauffagiste	Ali Mendjeli	C.B.V	10h	Agé de 40 ans médecin	Conflit à la cité 1600 logts Khroub
M	21	Commerçant	Rue Kitouni Abdelmallek	C.B.V	16h30	2 ADULTE 22ans	Au centre ville vol
M	32	Commerçant	Cité Riad	C.B.V	16h	Agé 40 ans commerçant	A la cité Zouaghi conflit de travail
M	25	Chanteur	Emir A/kader	C.B.V	00h 30	2 adultes	A la cité didouche Mourad
M	16	Lycéen	Cité Ziadia	C.B.V	17h 45	1 adulte	Près de son domicile
M	43	Conducteur	Kaddour boumedouss	C.B.V	11h 30	1 groupe d'adulte	A l'agence SNTA près du stade 17 juin
M	38	Agent de sécurité	Daksi	C.B.V	16h 10	1 adulte	A la cité universitaire zouaghi slimane
M	16	Lycéen	Ali Mendjeli	C.B.V	18h	1 P. mineure	A Ali Mendjeli
M	23	Chauffeur	Cité Sarkina	C.B.V	20h	1 adulte	A Cité Sarkina

M	30	Commerçant	Cité des Martyres	C.B.V	16h	Groupe de pers adultes	Ali Mendjeli
M	22	Inactif	El Gammas	C.B.V	18h	3 adultes	El Gammas
M	39	Comptable	Kadour Boumedouss	C.B.V	13h	3 adultes	A Ain Smara
M	15	/	El Gammas	C.B.V	16h	4 Adultes	El Gammas
M	22	Inactif	Rue des frères Makhlouf	C.B.V	15h	Agé de 18 ans	Au centre- ville
M	27	Employé	Rue chihani bachir Cne	C.B.V	20h 30	Agé de 28 ans Didouche M.	A Didouche Mourad
M	28	/	Ziadia	C.B.V	22h	1 adulte	A Ziadia
M	26	/	Frères Abbas	C.B.V	22h	1 voisin 30 ans	A Ziadia
M	24	/	Cité des frères Abbas	C.B.V	22h	2 adultes	A Ziadia
M	68	/	Cité des frères Abbas	C.B.V	22h	1 adulte	A Ziadia
F	34	Inactif	Cité Kaidi Abdellah	C.B.V	15h 30	2 Adultes	Cité Kaidi Abdellah à son domicile
M	20	Inactif	Cité Salam	C.B.V	11h 30	1 adulte	A Bosquet
M	35	Inactif	Cité 200 logts	C.B.V	22h 30	1 adulte	A cité la BOUM
M	37	Commerçant	Chalet des pins	C.B.V	14h 15	2 Adulte	Chalet des pins
M	70	Conducteur	El M'ridj	C.B.V	13h	1 Adulte	A la Cité Boumerzoug
F	1977	Fonctionnaire	Frères Abbas	C.B.V	10h 30	époux	Hamma Bouziane
M	16	Inactif	Bellevue	C.B.V	23h 30	Agé de 25ans abus d'alcool	Frères Abbas pour vol
M	49	Ouvrier	Bentellis	C.B.V	16h	Agé de 32 ans commerçant	A El Ménia conflit de travail
M	20	Couturier	4 ^{ème} Km	C.B.V	17h 30	3 adultes âgés entre 31 - 32 ans	A Boumerzoug

F	58	/	Cité Daksi	C.B.V	07h 00	22 ans la fille de son frère	A son domicile
F	38	Commerçant	Sidi M'cid	C.B.V	12h 30	1 groupe d'adultes	Cité El Bir
M	24	Maçon	Ali Mendjeli	C.B.V	08h 15	1 ADULTE	Ali Mendjeli
M	49	Fonctionnaire	Ali Mendjeli	C.B.V	15h 30	1 adulte	Au Stade 17 juin
M	26	Commerçant	Rue Abdellah Bey	C.B.V	18h 00	1 adulte	A EL Rcif : centre-ville
M	21	Ouvrier	El Gammas	C.B.V	20h 30	1 adulte	El Gammas
M	42	Commerçant	Cité Békiri	C.B.V	9h 00	1 adulte	El Milia
M	20	Lycéen	Cité Sakiet sidi Youcef	C.B.V	14h 00	1 adulte de 18 ans	Devant lycée Ziadia : provocation verbale
M	37	Employé	Cité Ziadia	C.B.V	20h 30	1 adulte	A Ziadia
F	30	Inactif	Frères Abbas	C.B.V	16h 00	Son époux	Au domicile conjugal
M	31	Inactif	Cité des fonctionnaires	C.B.V	17h 45	1 adulte	Près de son domicile
M	43	Employé	Rue Chebli Mohamed	C.B.V	11h 00	Agé de 49ans	Bab EL Kantara
M	41	commerçant	Labouizi	C.B.V	20h	3 ADULTE	A sidi mabrouk
M	51	Employé APC	El Gammas	C.B.V	16h	2 adultes	Cité des Muriers
M	25	/	Cité des frères Abbas	C.B.V	12h 30	2 adultes voisins	Près de son domicile
M	16	Lycéen	Cité des frères Ferrad	C.B.V	21h 10	1 adulte	Au centre ville pour vol de portable
M	11	Ecolier	Cité Bentellis	C.B.V	16h 00	1 mineur	Bentellis
M	26	Peintre	Sidi M'cid	C.B.V	9h 00	1 adulte	A Zighoud Youcef

M	44	Chauffeur	Sairi Ahmed	C.B.V	16h 30	1 adulte	SMK
M	20	Commerçant	Chaab Rssas	C.B.V	16h 00	Un groupe d'adultes	Près de son domicile
M	23	Commerçant	Rue des Maquisard	C.B.V	00h 00	1 adulte	Au centre- ville
M	42	Maçon	Messaoud boudjeriou	C.B.V	15h 30	Un groupe d'adultes	Messaoud Boudjeriou
M	29	Chauffeur	Djebel Ouahch	C.B.V	22h	Un groupe de mineur	Rue de France
M	19	Stagiaire	Sakiet sidi youcef	C.B.V	8h	1 adulte	Ziadia
F	79	Inactif	Rue Kharab Said	C.B.V	23h	1 adulte	Au sein de son domicile
M	30	Inactif	Cité Fadila Saadane	C.B.V	06h 00	2 adultes	Au travail
M	15	Collégien	Cité Safsaf Bâtiment B	C.B.V	15h	2 adultes	Au sein de son domicile
M	18	Stagiaire	Cité des pins	C.B.V	14h	Un groupe d'adultes	Près de son domicile
M	24	Inactif	Cité 5 juillet	C.B.V	20h 30	2 adultes	Cité 5 juillet
M	38	Inactif	Cité Mouna	C.B.V	12h 30	Groupe de personnes	Cité Mouna
M	70	/	Kouhil Lakhdar	C.B.V	11h 30	Sa belle fille	A son domicile
M	25	Inactif	Cité 5 juillet	C.B.V	11h 00	2 adultes	Route reliant Ain fakroun et O.E.B
M	67	Retraité	CHU de Cne	C.B.V	11h30	4 ADULTE	Au niveau du CHU
M	19	Stagiaire	Cité Amir A/kader	C.B.V	16h 30	Commerçant : 30ans et lycéen : 16 ans	A son domicile conflit de voisinage
M	29	Taxieur	Rue de Roumanie	C.B.V	14h 30	Chauffeur de bus 29 ans	A SMK conflit de travail
M	22	Manœuvre	Ali Mendjeli	C.B.V	15h 30	1 adulte	Au centre - ville

M	18	Commerçant	S.M.K	C.B.V	04h 50	2 adultes	A SMK
F	24	/	Boudraa Salah	C.B.V	13h	1 adulte	A Boudraa Salah
F	37	/	Sarkina	C.B.V	14h 30	3 adultes	A Saint jean
M	27	Agent de sécurité	Ain el bey	C.B.V	18 h	3 personnes adultes	A Zouaghi
M	27	Inactif	Kouhil lakhdar	C.B.V	17h30	1 adulte	A Djenane Zitoune
M	50	/	/	C.B.V	11h	1 adulte	A la cité Bosquet
M	17	Inactif	Boudraa Salah	C.B.V	20h	1 adulte	Boudraa Salah
M	28	/	/	C.B.V	17h 30	4 adultes	Au khroub
M	23	Etudiant	Mansoura	C.B.V	21h 00	2 ADULTE	SMK
M	15	Collégien	Cité Daksi	C.B.V	19h 00	Plusieurs adultes	Ain El Bey
M	41	Ingénieur	Cité des Muriers	C.B.V	09h15	Agé de 38 ans agent	Zone industriel : lieu de travail
M	24	Inactif	Daksi	C.B.V	14h 00	1 adulte	El Méridj
M	43	Peintre	Daksi	C.B.V	17h 45	Agé de 38 ans chauffeur de bus	A l'intérieur du bus : provocation verbal
M	28	Commerçant	Cité Boussouf	C.B.V	19h 45	Agé de 20 ans	Cité Daksi pour vol
M	17	Collégien	Emir A/ Kader	C.B.V	22h 30	1 adulte sup. 45 ans	Près de son domicile : vol
M	23	/	Frères Abbas	C.B.V	10h 00	2 adultes	Au centre ville
M	15	/	El Gammas	C.B.V	19h 00	2 adultes	El Gammas
M	26	conducteur	Cité des frères abbas	C.B.V	9h30	3 adultes	Près du stade Benabdelmallek
M	19	Inactif	Cité Bentellis	C.B.V	13h00	Agé de 32 et 28 ans : inactifs	Cité Bentellis pour vol

M	63	Retraité	Cité Daksi	C.B.V	14h	1 adulte	Daksi
M	12	Ecolier	Amir A /Kader	C.B.V	13h 00	2 adultes	Amir A /Kader
M	15	Collégien	Boudraa Salah	C.B.V	18h	2 adultes	Cité boudraa salah
M	53	Retraité	Boudraa Salah	C.B.V	18h	2 adultes	Cité Boudraa Salah
M	29	Fonctionnaire	Cité Ziadia	C.B.V	16h	Groupe d'adultes	Centre-ville Annaba
M	58	/	Marabet khoudir Bt.	C.B.V	22h	4 adultes	S.M.K
M	19	/	Cité Filali	C.B.V	14h 30	2 Adultes	Zerzara
M	32	/	S.M.K Sup	C.B.V	14h	1 adulte	
M	15	collégien	Bellevue	C.B.V	14h 30	La surveillante	Au sein de l'établissement
M	23	Ouvrier	Cité Boussouf	C.B.V	15h	deux jeunes de 24 et 28 ans	Cité Boussouf
F	33	Inactif	Cité Filali	C.B.V	07h 45	Son époux	A son domicile
M	36	Chauffeur	El Gammas	C.B.V	10h 20	1 adulte	près de son domicile
M	16	Inactif	Boudraa Salah	C.B.V	19h 30	3 mineurs	près de son domicile
M	22	Inactif	Cité Rahmani Achour	C.B.V	12h 00	Groupe d'adultes	près de son domicile
M	88	/	Av. Bidi Louiza	C.B.V	13h	1 adulte	A Djenane Ezitoun
M	41	Restaurateur	Rahmani achour	C.B.V	22h	1 adulte	Centre ville
M	22	Etudiant	Cité 264 logements	C.B.V	12h	1 adulte	Sarkina
M	42	manceuvre	Kouhil Lakhdar	C.B.V	12h	1 adulte	Ain El Bey
M	38	Agent de sécurité	Centre-ville	C.B.V	16h 10	1 adulte	Cité universitaire Zouaghi Slimane

M	62	Retraité	Ali Mendjeli	C.B.V	20h 30	1 adulte 50 ans	Ali Mendjeli
M	16	Inactif	El Gammas	C.B.V	19h 30	1 adulte	El Gammas
M	14	Collégien	Av. Aouati Mostefa	C.B.V	11h	3 adultes	Ain El Bey
M	66	Inactif	El Gammas	C.B.V	18h	2 adultes	El Gammas
M	19	Commerçant	El Gammas	C.B.V	18h	1 adulte	El Gammas
M	20	Fct. libérale	Djebel ouahch	C.B.V	12h 30	2 adultes	Bardo
M	26	Maçon	El Gammas	C.B.V	15h 30	Voisin 24 ans inactif	El Gammas
M	52	Directeur d'école	Boudraa Salah	C.B.V	9h 10	Gardien âgé de 24 ans adulter	Au sein de l'école Boudraa Salah
M	32	Employé	Cité Hassen Boudjeriou	C.B.V	12h 20	1 adulte	5 juillet
M	81	Retraité	Bardo Rahmani Achour	C.B.V	16h 30	1 adulte	Av. Rahmani Achour
M	15	Collégien	El Gammas	C.B.V	17h 50	Agé de 15 ans	El Gammas
M	42	Agt de sécurité	El Gammas	C.B.V	18h 40	1 adulte	Domicile conjugal
F	46	Inactif	Djebel ouahch	C.B.V	10h 30	Son fils	Au sein du domicile
F	12	Collégienne	Cité Boussouf	C.B.V	15h	2 filles et 1 adulte	A Boussouf
M	43	Chauffeur	Cité Mentouri	C.B.V	18h	1 adulte	S.M.K
M	23	Commerçant	Boudraa Salah	C.B.V	01h du matin	7 adultes	Av. Aouati
M	22	Ouvrier	Ali Mendjeli	C.B.V	19h 30	Un groupe adulte	Ali Mendjeli
M	36	Commerçant	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	19h	4 adultes 32 - 35ans Kif	Au sein de son taxiphone
M	24	Inactif	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	19h	2 adultes	Messaoud Boudjeriou

M	53	Inactif	Cité Bentellis	C.B.V	02h du matin	1 adulte	SNTV
M	76	Inactif	S.M.K	C.B.V	14h 30	Voisin 40ans gardien de nuit	S.M.K
M	46	Manœuvre	Domaine Meziane	C.B.V	16h 15	1 adulte	Près de son domicile
M	29	employé	Daksi	C.B.V	19h	1 adulte	Daksi
M	18	Inactif	Frères Abbas	C.B.V	23h 30	3 adultes	Zighoud Youcef
M	47	Ingénieur	El Gammas	C.B.V	07h 30	1 adulte 30 ans	El Gammas Vol portable
M	26	Agt de sécurité	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	19h	2 adultes	Messaoud Boudjeriou
M	24	Commerçant	Frères Abbas	C.B.V	21h 30	2 adultes	Frères Abbas
M	10	Ecolier	Cité Boussouf	C.B.V	14h 30	1 mineur	Cité Boussouf
M	30	Agt de sécurité	Cité 20 août	C.B.V	14h 30	1 adulte 23 ans	Rue Chebli Messaoud
M	26	Inactif	Cité Boussouf	C.B.V	12h 30	adolescent	Cité Boussouf
M	40	Chauffeur	Bab el Kantara	C.B.V	17h 30	Plrs adultes	Djebel Ouahch
M	24	Inactif	Rue des Maquizards	C.B.V	15h 30	Le cousin : 30 ans employé	Ouled Brahem
M	46	Mécanicien	Merabet khoudir	C.B.V	18h	2 Adultes Sup. à 40 ans	Merabet khoudir
M	23	Inactif	Ziadia	C.B.V	15h15	3 Adultes	Centre ville
M	16	Collégien	El Gammas	C.B.V	18h	1 adulte	El Gammas
M	18	Lycéen	Bellevue	C.B.V	14h 45	2 adultes	Cité Filali
M	20	Employé	Cité Boumerzoug	C.B.V	22h	Groupe de jeunes inactifs de 20 - 23 ans	Chaab Rsas
M	54	Inactif	El Gammas	C.B.V	03h 30	1 adulte voisin	El Gammas

M	77	Inactif	Cité Filali	C.B.V	11h	Des pers. inconnues	Boudjenana
M	35	Inactif	Benchergui	C.B.V	14h	1 adulte	Benchergui
M	29	Inactif	Cité des Peupliers	C.B.V	16h30	Voisin Inactif 29 ans : Alcool drogue	Cité des Peupliers
M	28	Inactif	Messaoud Boudjeriou	C.B.V	19h	Ex. gardien 35- 26 ans Inactifs	Massoud Boudjeriou
M	27	Inactif	Cité des frères Abbas	C.B.V	09h	1 adulte	Djebel Ouahch
M	47	Médecin	Djebel Ouahch	C.B.V	15h 30	1 adulte	Djebel Ouahch
M	41	Inactif	Djemaa Tarcha	C.B.V	11h	1 adulte	Bosquet
M	76	retraité	Emir A/Kader	C.B.V	14h 15	3 adultes inconnues	Hôtel Benhamadi
M	22	Inactif	El Gammas	C.B.V	16h	2 adultes	El Gammas
M	28	Inactif	Emir A/Kader	C.B.V	17h 30	4 adultes	Khroub
M	26	Commerçant	Sakiet sidi Youcef	C.B.V	15h 20	1 adulte inconnu	Rahbat el Djamel
M	44	Agt de sécurité	Frères Abbas	C.B.V	10h 30	Son frère 30 ans boucher	Frères Abbas
M	23	Mécanicien	Emir A/Kader	C.B.V	17h	1 adulte	Emir A/Kader
F	57	Employé	Cité Boussouf	C.B.V	15h	1 adulte	Cité Boussouf
M	28	Taxieur	Emir A/Kader	C.B.V	17h	1 adulte 28 ans	SNTV
M	14	Collégien	El Gammas	C.B.V	16h	Ado. 16 ans Kif	El Gammas
M	41	Commerçant	5 juillet	C.B.V	14h 30	1 adulte	Au centre- ville
M	58	Médecin	Djebel Ouahch	C.B.V	17h	2 adultes	CHUC
M	22	Inactif	Emir A/Kader	C.B.V	16h	1 adulte	Centre ville
M	48	Ingénieur	Rue Mérabat kouhil	C.B.V	14h 45	1 adulte 22 ans	A la nouvelle ville

M	26	Commerçant	Ain el Bey	C.B.V	13h 45	7 adultes entre 17 – 30 ans	Rue Khaznadar
M	52	Inactif	Cité Bentellis	C.B.V	17h 00	Voisin 26 ans Inactif	Cité Bentellis
M	31	Pompier	Cité Benboulaïd	15h30	15h 30	1 adulte	Kadi Boubaker
M	46	Surveillant général	Sakiet Sidi Youcef	C.B.V	11h 40	1 adulte	CEM à Sakiet sidi Youcef
M	49	Sous directeur	Ali Mendjeli	C.B.V	14h	2 adultes 40 ans et 1 ado. 16 ans	Ali Mendjeli
M	46	Employé CHUC	Ali Mendjeli	C.B.V	09h	1 adulte 45 ans	Ali Mendjeli
F	29	Inactif	Frères Abbas	C.B.V	20h	Groupe d'adultes	Au CHUC
M	23		Cité Roumanie	C.B.V	22h 30	Groupe d'adultes	Centre ville
M	28	commerçant	Cité des frères Abbas	C.B.V	23h 00	Voisin 40ans commerçant	Cité des frères Abbas
M	32	Commerçant	Djebel Ouahch	C.B.V	16h 30	2 adultes 28 -26 ans	Djebel Ouahch
M	32	Inactif	Cité Benchergui	C.B.V	10h	1 adolescent	Bardo
M	50	Commerçant	Cité Bouterfa	C.B.V	14h 45	3 adultes de 21 à 25 ans	Cité des Muriers
M	21	Commerçant	Cité Boussouf	C.B.V	10h 30	1 adulte	1 adulte
M	18	Fct Libérale	Cité Ziadia	C.B.V	14h 30	1 adulte	Ziadia
M	34	Employé	Chalet	C.B.V	16h 45	2 adultes 25 – 30 ans	Zone industriel
M	34	Commerçant	Daksi	C.B.V		3 adultes	Oued el Had
M	28	Gestionnaire	Boudraa Salah	C.B.V	16h 50	2 adultes 28 ans	Au lieu du travail ?
M	45	Commerçant	Djebel Ouahch	C.B.V	15h	2 adultes	Djebel Ouahch
M	20	Inactif	El Gammas	C.B.V	13h 30	2 adultes voisins	El Gammas

M	21	Etudiant	Ziadia	C.B.V	13h 00	2 adultes	Daksi
M	45	Agt de Sécurité	Rue tatache Belkacem	C.B.V	13h30	2 adultes 22 et 25ans	Didouche Mourad
M	23	Ouvrier	El Gammas 800 logts	C.B.V	21h 30	Voisin 24 ans Inactif	El Gammas
M	20	lycéen	Ain el Bey	C.B.V	22h	2 adultes	Ain el bey
M	34	Inactif	Kadour Boumedous	C.B.V	17h 30	2 adultes	4 ^{ème} Km vol de portable
M	49	Responsable d'une agence pharmaceutique	Kadour Boumedous	C.B.V	17h	1 adulte	El Gammas
M	55	Retraité	El Gammas	C.B.V	11h	1 adulte voisin 25 ans Inactif	El Gammas
F	13	Ecolière	Zouaghi	C.B.V	13h	1 adulte	Zouaghi CEM
M	40	Retraité	El Gammas	C.B.V	13h 30	1 adulte 37 ans	El Gammas
M	24	Gardien	El Gammas	C.B.V	17h	2 adultes 18-22ans inactif	El Gammas
M	44	Inactif	Cité Messaoud Boudjeriou	C.B.V	20h	Plusieurs adultes	Ain Kerma
F	36	Inactif	Cité Bousouf	C.B.V	16h 30	2 adultes	Bousouf
M	58	Enseignant	Cité Daksi	C.B.V	19h 30	2 adultes 28 ans	Cité Daksi
F	19	Inactif	Centre-ville	C.B.V	21h	Voisine 65ans	Centre-ville
M	34	Gardien communal	Cité Boumerzoug	C.B.V	18h 30	Collègue 35 ans	Un site de surveillance Milia
M	38	Libraire	Route N°53	C.B.V	13h 30	1 adulte	Nedjma
M	53	Soudeur	El Gammas	C.B.V	16h	1 adulte 28 ans agent de sécurité	El Gammas
M	29	Médecin	240 studios CHUC	C.B.V	16h 30	2 adultes inconnues	240 studios CHU vol

M	34	Inactif	El Gammas	C.B.V	08h 15	1 adulte 25 ans	4 ^{ème} Km route de Batna pour vol
M	26	Convoyeur	Rue Baghriche Mustapha	C.B.V	/	1 adulte	/

[Investigation établie au service de la Médecine Légale du CHU de Constantine le 17 février 2008]

**Les caractéristiques des patients pris en charge par le service de la Médecine Légale du
CHU de Constantine durant l'année 2007**

Sexe	Age	Profession	Adresse/ Quartier	Motifs/ consultation	Heure/ consultation	Caractéristiques de l'auteur	Observations
M	43	Commerçant	Mellah Slimane	C.B.V	11h	Agé de 40 ans serveur de café repris de justice	Dans son local au centre ville avec un couteau et d'autres objets non précis.
F	18	Lycéen	Lakhdar Kouhil	C.B.V	11h15	/	A proximité de l'établissement scolaire à coup de poing
M	22	Inactif	Cité Mentouri SMK bat.1	C.B.V	18h	Agé de 60 ans	Problème de stationnement
M	28	Magistrat	Zouaghi	C.B.V	13h	Agé de 20ans	Au sein de la cité à cause de la circulation automobile
F	18	Inactive	Ziadia	C.B.V	11h30	Deux jeunes âgés de 10 et 14 ans	Au sein de son domicile avec un couteau
M	41	Cadre moyen	Cité 20 août	C.B.V	16h	Un voisin de 51 ans	Au sein de la cité : conflit voisinage
M	25	Inactif	Cité Mentouri S.M.K	C.B.V	18h 30	Adulte	A proximité du domicile par un groupe de jeunes
M	28	Inactif	Ain El Bey			Quatre jeunes âgés de 27 ans à 30 ans.	Passage sur le terrain de l'agressé
M	20	Inactif	Cité Emir Abdelkader	C.B.V	16h	Deux voisins 24 et 60 ans	Au sein de la cité à coup de pieds : Conflit voisinage
M	41	Cadre moyen	Cité Sakiet Sidi Youcef	C.B.V	17h	Voisin âgé de 55 ans : un conflit de location du garage	A la cité Larbi Ben M'hidi avec une barre de fer
F	26	Cadre moyen	Cité Boussouf	C.B.V	16h	2 adultes	Près de son domicile
M	27	Inactif	Cité Zouaghi (Eucalyptus)	C.B.V	11h	Cousine 19 ans et 2 adultes inconnus	L'agression s'est déroulée à SMK: violence familiale.
M	29	Gardien	Oued Yakoub	C.B.V	17h	2 adultes pour vol	L'agression s'est déroulée à Zouaghi à l'aide bâton : vol

M	14	Elève	Boudraa Salah	C.B.V	15 h	1 adulte	Agression à coup de couteau et de bâton
M	20	Commerçant	Cité Rahmani Achour	C.B.V	22h 30	Voisin 23 ans	Vol de téléphone portable
M	18	Inactif	Cité Sarkina	C.B.V	15h 30	Personne âgé de 14 ans	Près de son domicile avec coup de couteau
M	18	Tolier	Cité Filali	C.B.V	15h 30	2 adultes	A la cité Boussouf : electrocute, choc métallique
F	18	Etudiante	Centre ville	C.B.V	17h 30	Agé de 28 ans	Une chute
F	40	Inactive	Cité Daksi	C.B.V	11h 30	Agée de 24 ans	Au sein de l'établissement « Diar rahma » sis à Djebel ouahch: altercation
M	40	Artiste	Nouvelle ville	C.B.V	14h 30	1 adulte	À coup de Béquille
M	22	Mécanicien	Cité Boussouf	C.B.V	13h	2 adultes	A Coup de pieds et baton, pour vol
F	15	collégienne	Cité El Malah	C.B.V	13h 30	Agé de 15ans	Coups de pieds à proximité du CEM
M	19	Mécanicien	Cité Amir Abdelkader	C.B.V	19h 30	Plusieurs personnes âgées de 18 à 50ans	A cause de la drogue. Agression à coups de pieds : conflit de voisinage
M	39	Inactif	Chalets des pins	C.B.V	12h	3 adultes	Au sein du quartier à coups de couteau et de gifles
F	43	Inactive	Rue Bouchama	C.B.V	21h	Epoux âgé de 42 ans	Au sein de son domicile : conflit conjugal
M	20	commerçant	Cité frères Ferrad (Zouaghi)	C.B.V	12h 30	1 adulte	L'agression à Coup de pieds à zouaghi à cause du problème stationnement
F	20	Inactive	Cité Boussouf	C.B.V	12h	Sa mère âgée de 45ans	Au domicile de l'agressée situé à la ville nouvelle
M	62	Agent de sécurité	Cité Amirouche	C.B.V	21h	2 adultes	Au centre-ville à coup de pieds

F	38	Technicien supérieur de la santé	Ciloc	C.B.V	13h	Le conjoint âgé de 39 ans	Le conjoint à l'état d'ivresse, conflit au domicile conjugal
M	55	Enseignant universitaire	20 Août 1955	C.B.V	16h 25	Voisin âgé de 42 ans : drogué alcoolique	Problème de voisinage à cause des enfants : état d'ivresse et de drogue
M	15	collégien	Nouvelle ville	C.B.V	21h	Adulte	Au niveau de la ville nouvelle
F	34	Inactive	Cité des Martyrs	C.B.V	08h	Son époux	Au domicile conjugal
M	36	Bijoutier	Aouati Mostefa	C.B.V	14h 30	Agé de 22ans	L'agresseur se donne à la drogue et à l'alcool. L'agression s'est produite au centre-ville : Conflit antérieur
M	17	Lycéen	Djebel Ouahch	C.B.V	22h 30	Agé de 18 ans	Vol du portable
M	27	Commerçant	Cité des Martyrs	C.B.V	14h	Groupe adultes de 18 à 50 ans	Près de son domicile : conflit de voisinage
M	55	Directeur	Bellevue	C.B.V	16h	Le beau frère	Des conflits familiaux : héritage
F	23	étudiante	Cité ziadia	C.B.V	07h	Adolescents	Vol de sac à main, armé de couteau
F	17	Lycéenne	Ain Smara	C.B.V	7h30	Adulte 22 ans	Gifle altercation
M	53	Retraité	Cité Emir Abdelkader	C.B.V	17h	Groupe d'adultes	Agression à coup de pieds
M	16	collégien	Nouvelle ville	C.B.V	15h	Groupe d'adultes de 20 à 35 ans	Conflit lors d'un match dans le quartier
M	31	Inactif	Boudraa Salah	C.B.V	20h	3 adultes âgés de 35 ans	Conflit d'argent
M	55	Maçon	Cité des frères Abbas	C.B.V	01h 30	3 voisins âgés de 20 – 27 - 26 ans voisins	Conflit de voisinage avec le fils de l'agressé

M	23	employé	Boudraa Salah	C.B.V	15h	1 adulte	Conflit indéterminé
M	47	Chauffeur	500 Logts Evolutifs à Ain El Bey	C.B.V	09h 30	Agé de 54 ans	Collègue : conflit de travail
M	48	Inactif	Chétaba	C.B.V	22h	Commerçant 26 ans et maçon 30 ans	L'agresseur stationne son véhicule devant la porte de la victime
M	19	Plombier	Cité des frères Ferrad	C.B.V	07h 30	Adolescent 18 ans	Provocation verbale
M	22	Gardien	Ain Smara	C.B.V	15h	Agés de 26 et 25 ans gardiens de parking	Kidnapping
M	24	Etudiant	Bellevue	C.B.V	20h	4 adultes	A la suite d'un accident de la circulation
M	35	Commerçant	El Gammas	C.B.V	20h30	2 adultes	El Gammas
M	22	Gardien du park	Boudraa Salah	C.B.V	04h	2 voisins âgés de 24 - 26ans	Vol
M	24	Inactif	Djebel Ouahch	C.B.V	19h 30	Agés de 24 – 27 ans : drogués	Conflit à cause d'une fille
M	20	Commerçant	Khroub Bat.	C.B.V	23h	3 adultes	Agression à coup de couteau
M	56	Retraité	Cité Amir Abdelkader	C.B.V	17h45	4 ou 5 voisins âgés de 22 ans	Près de son domicile : conflits de voisinage
M	28	Bijoutier	Cité Emir Abdelkader	C.B.V	17h 45	Groupe d'adultes	Conflits de voisinage
M	20	Inactif	Cité Emir Abdelkader	C.B.V	14h 30	3 voisins 24 - 60 et 28 ans	Conflits de voisinage
M	26	Commerçant	Rue Bensalhia Cité Emir Abdelkader	C.B.V	15h	3 adultes : ex. voisins	altercation
M	48	Inactif	Cité des peupliers	C.B.V	15h	Femme	Conflit : bagarre du fils
M	52	Chauffeur	S.M.K	C.B.V	17h	Plusieurs adultes	Agression par des jets de pierres

M	25	Chauffeur	Cité Sarkina	C.B.V	17h	Voisin âgé de 37ans	Motifs imprécis
M	22	Inactif	Cité Zouaghi	C.B.V	16h 30	Groupe d'adultes	/
F	18	Lycéen	Boudraa Salah	C.B.V	09h	Elève de 17 ans	Conflit à propos d'un objet
M	29	Commerçant	Cité Daksi	C.B.V	19h 45	Adulte	Agression à Aouinet El Foul
M	25	Commerçant	S.M.K	C.B.V	18h15	Voisin âgé de 35 ans : drogué	Conflit de voisinage
F	41	Femme de ménage	El Khroub	C.B.V	19h		Harcèlement verbal par son responsable
F	30	Inactive	Av. Zaabane	C.B.V	03h	Epoux âgé de 49 ans	Conflit conjugal
M	17	Inactif	Fedj El Rih	C.B.V	13h	2 adultes inconnus	Agression faite par des inconnus
M	48	Commerçant	Cité Mentouri S.M.K	C.B.V	19h	2 adultes	/
M	34	Agent de réception	Cité Safsaf	C.B.V	09h	1 adulte	Au lycée : Au cours de l'exercice de son travail au lycée
F	43	Inactive	Sonatiba Ain El Bey	C.B.V	12h	Epoux	Conflit conjugal
M	52	Commerçant	Cité des frères Abbas	C.B.V	17h 30	2 Adultes de 25 - 26 ans	Vol d'argent
M	18	Lycéen	Cité Boussouf	C.B.V	17h 15	Agé de 25 ans	Vol de portable au centre-ville
F	42	Directrice	Cité Mentouri	C.B.V	19h 30	Epoux âgé de 54 ans	Au domicile : Conflit conjugale
M	33	Chauffeur	Cité Boussouf	C.B.V	15h	Collègue âgé de 55 ans	A la cité Boussouf : conflit de travail
M	25	employé	Cité Bentellis	C.B.V	19h	2 personnes inconnues de 20 et 30 ans	Agression à Djenane Zitoun à coups de couteau pour vol portable
F	34	Inactif	Cité Boumerzoug	C.B.V	18h 15	Beau-frère âgé de 52 ans	Conflit conjugal

M	34	Agent de sécurité	Rue Tatache Belkacem	C.B.V	15h	5 adultes	A Rabhat Essouff
M	17	Collégien	Cité Massinissa El Khroub	CB.V	20h	1pers adulte	A Massinissa
M	16	S.P	Cité Békira	C.B.V	19h 30	Agé de 19 ans : inconnu	Provocation verbale
M	36	Opérateur	Av. de Roumanie	C.B.V	15h 30	Policier âgé de 40 ans	Conflit à la voie publique
M	45	Inactif	Cité Daksi	C.B.V	16h	adulte	Vol de téléphone portable
M	64	Inactif	Kadour Boumedous	C.B.V	16h	Voisin: 20 ans	Au niveau de la cité Emir Abdelkader : provocation verbale
M	16	Lycéen	El Gammas	C.B.V	19h	Agé de 35 ans	Conflit de voisinage : Règlement de compte
M	22	Inactif	Ali Mendjeli	C.B.V	05h	Agé de 23 ans	A la ville nouvelle : vol de portable
M	12	Collégien	Cité Benboulaid	C.B.V	17h	Adolescent âgé de 15 ans	A la cité Benchergui : conflit
M	29	Fonctionnaire	El Khroub	C.B.V	10h	Ado. Agé de 23 ans de receveur	Gare routière : conflit d'héritage
M	35	Employé des PTT	Centre- ville	C.B.V	11h	1 adulte	Cité Faubourg
M	16	Collégien	Onama	C.B.V	14h30	Inconnu âgé de plus de 16ans	Vol
M	15	Collégien	Cité des peupliers	C.B.V	11h	4 mineurs entre 14 et 15 ans	Près de l'école : cité peupliers
F	17	Stagiaire	El Gammas	C.B.V	/	1 adulte	El Gammas
M	24	Boucher	Cité des frères Abbas	C.B.V	01h	3 adultes 27-24-20 Ans kif alcool	Conflit avec son frère
M	31	agriculteur	Route de Batna	C.B.V	16h	1 adulte âgé de 40 ans	Agression au centre-ville pour vol
M	77	Inactif	Cité Emir Abdelkader	C.B.V	11h	Son fils âgé de 56 ans	Agresseur est un employé : ancien alcoolique et drogué

M	48	Chauffeur	Cité Bentellis	C.B.V	15h	Beau-frère âgé de 35 ans	Agresseur est un Maçon : conflit conjugal
M	13	Collégien	Emir Abdelkader	C.B.V	15h 30	Agé de 20ans : voisin	Altercation
M	8	Ecolier	Cité des frères Abbas	C.B.V	12h	Pharmacien âgé de 40 ans	Provocation verbale
M	59	Commerçant	Cité djebel ouahch	C.B.V	18h 30	Le fils 25 ans : alcoolique et Kif	Près du domicile : jet de pierre, conflit conjugal
M	65	Inactif	500 logts Ain El bey	C.B.V	18h 30	Belle- fille âgée de 35 ans	conflit antérieur : victime d'étranglement
M	37	Employé	Fadila Saadane	C.B.V	9h 00	Agé de 24ans : employé	Conflit ancien au sein de son travail
F	34	Inactive	El Méridj	C.B.V	15h	Epoux	Conflit conjugal
M	18	Stagiaire	Cité El Gammas	C.B.V	21h	Plusieurs adultes	Au sein de la cité à coups de pieds
M	16	Collégien	Cité Nasria Onama	C.B.V	15h 30	3 adultes âgés de plus de 20 ans	Conflit antérieur
M	19	Inactif	Kaf Salah	C.B.V	18h	Voisin âgé de 18 ans	Altercation
F	56	Inactive	Cité Rahmani Achour	C.B.V	18h 15	Voisin adulte marié	Près de son domicile à propos d'insalubrité
M	21	Inactif	Cité des Martyres	C.B.V	18h 55	Voisin : drogué	Au sein de la cité Méziane
F	23	Déléguée commerciale	El Gammas	C.B.V	17h 30	Adulte âgé de 56 ans et un mineur de 17 ans	Conflit imprécis
F	22	Laborantine CHUC	Cité frères Khaznadar	C.B.V	10h	Adulte inconnu	Près de l'hôpital de la cité El Bir pour vol
M	38	Maçon	S.M.K	C.B.V	18h	Voisin adulte	Près de son domicile : conflit de voisinage
M	27	Commerçant	Nouvelle ville	C.B.V	00h	3 adultes	A la Ville nouvelle
M	33	Commerçant	Cité Bentellis	C.B.V	19h	1 adulte	/
M	39	Commerçant	Ziadia	C.B.V	17h 45	Adulte : connu de vue	Près de son domicile

M	40	Mécanicien	Av. Smaïl Mahdjoub	C.B.V	16h	1 adulte	à S.M.K
M	17	Lycéen	Cité Boussouf	C.B.V	19h 30	1 adulte	A la cité Boussouf
F	28	Inactif	Cité Boumerzoug	C.B.V	18h	Epoux et la belle mère	A son domicile
M	15	Collégien	Cité 5 ^{ème} Km ONAMA	C.B.V	18h	3 commerçants âgés de 45ans, 25ans et 25ans	A Bab El Kantara
M	23	Inactif	Bidi Louiza	C.B.V	18h	Agé de 30 ans	Au niveau de la même cité
M	63	Retraité	Kadour Boumedous	C.B.V	18h 30	1 adulte	Kadour Boumedous
M	30	Commerçant	Ali Mendjeli	C.B.V	18h	/	Ville nouvelle
M	15	Collégien	Cité Mentouri	C.B.V	14h 30	1 adulte	A Daksi
M	54	Fonctionnaire	Cité Mentouri	C.B.V	14h 30	1 adulte	A la cité Daksi
M	17	Lycéen	S.M.K inférieur	C.B.V	00h00	3 adultes âgé de 20 et 17 ans	A S.M.K : conflit ancien
M	51	Retraité	Boudraa Salah	C.B.V	11h	Agé de 53 ans : fraudeur taxi	A la cité Boussouf : provocation verbale
M	28	Commerçant	Cité Boumerzoug	C.B.V	15h 30	Agé de 28 ans : inconnue	Agression pour motif imprécis à Rahbat Essouff
M	55	Commerçant	Kaddour Boumedous	C.B.V	17h	1 Adulte	Au centre ville
M	51	Électricien	Cité Zouaghi	C.B.V	17h 30	Agé de 30ans : Taxieur	Conflit imprécis à Zaouche
M	57	Maçon	Ain El Bey	C.B.V	17h 45	Beau-fils drogué âgé de 32 ans inactif	Dans son domicile conjugal
F	24	Enseignante	Cité Bouamama	C.B.V	17h 30	Le frère âgé de 27 ans, célibataire drogué	Lors de l'absence des parents
M	66	retraité	Bellevue	C.B.V	20h 00	Agé de 40 ans célibataire	Lieu de l'agression : Belle vue, à cause d'une affaire de commerce

M	40	Fonctionnaire	S.M.K	C.B.V	19h 30	1 adulte	Lieu d'agression : S.M.K, motif imprécis
M	37	/	Centre-ville	C.B.V	17h	1 adulte	Lieu d'agression : Ciloc, motif imprécis
F	48	Inactive	Cité Filali	C.B.V	14h	2 adultes	Lieu d'agression : Daksi, motif imprécis
M	37	Inactif	4 ^{ème} Km	C.B.V	15h 45	Voisin 50 ans, boulangier	Près de son domicile : Conflit voisinage
M	19	Inactif	Kadour Boumedous	C.B.V	18h 45	2 voisins 29ans et 32 ans, inactifs	Près du domicile : provocation verbale
F	49	Inactive	Chaab Rsas	C.B.V	17h	L'époux 55 ans : taxieur	Au domicile conjugal
M	24	/	Sakiet Sidi Youcef	C.B.V	03h 30	6 personnes à coup de couteaux	Lieu d'agression : Sakiet Sidi Youcef
F	41	Inactive	Cité Zouaghi	C.B.V	9h 00	L'époux	Au domicile conjugal
F	47	Femme de ménage	El Gammas	C.B.V	16h	3 adultes	Au sein de son domicile
M	12	collégien	Boussouf	C.B.V	22h	Voisin 16 ans	A la cité Boussouf
M	23	Inactif	Cité Salah Bey	C.B.V	19h	3 adultes	Au lieu d'agression: Gherab
M	61	Inactif	Ville nouvelle	C.B.V	16h	Epouse : 46 ans	Au domicile conjugal
M	37	Employé	Ain El Bey	C.B.V	10h	Collègue chauffeur 50 ans	Zaouche pour motif altercation
F	53	/	Cité Bouatoura	C.B.V	19h	Le fils : 22 ans alcool tabac	Au domicile familial
M	55	Directeur	Daksi 40 logts	C.B.V	19h 15	1 adulte	A la rue Chitour Amar
M	23	Commerçant	Daksi	C.B.V	16h 30	Le voisin : 33 ans	A Daksi
M	27	Commerçant	Djebel ouahch	C.B.V	06h 20	5 adultes	A Djebel ouahch: vol portable
M	58	Fonctionnaire	Cité des Martyrs	C.B.V	14h	Voisins sup. à 18 ans et 50 ans	Au sein de la cité des marthys : conflit voisinage
M	49	Inactif	Rue Rahmani Achour	C.B.V	15h	Auteur : 40 ans	Au centre-ville : conflit sur la voie publique

M	17	Lycéen	Cité Boussouf	C.B.V	11h 30	Personnes âgées de 20-21-22ans	A Boussouf conflit au café
M	23	Commerçant	Cité Daksi	C.B.V	23h	2 voisins commerçants âgés de 22 et 42 ans	à la cité la « BOUM"
M	23	Fonctionnaire	Boussouf	C.B.V	13h	2 adultes	Près de chez lui
M	24	Commerçant	Ziadia	C.B.V	21h	Groupe de pers adultes	/
M	44	Fonctionnaire	Cité El Gammas	C.B.V	09h 30	Le collègue : 48 ans collègue	Boussouf : au complexe PTT
M	26	Gardien	Cité Boumerzoug	C.B.V	23h	2 personnes âgées de 28 et 32 ans	Au stade 17 juin lors de l'exercice de ses fonctions : provocation verbale
F	41	Avocate	Boudraa Salah	C.B.V	19h	1 Adulte	Au centre-ville
M	33	Inactif	Rue Boufenara	C.B.V	19h	Le voisin âgé de 32 ans	Près de son domicile conflit de terrain
M	39	Fonctionnaire	Bellevue	C.B.V	18h 20	2 adultes	Au centre-ville
M	27	Inactif	Cité des frères Abbas	C.B.V	19h 30	Agé de 23 ans	Vol portable
M	70	Retraité	Cité des frères Abbas	C.B.V	16h	2 agriculteurs âgés de 45 et 80 ans	Au lieu dit Ibn Ziad
M	36	Fonctionnaire	Rue kimmouche	C.B.V	19h	Epouse 27 ans	L'agression a eu lieu à Djebel ouahch : divorce
M	17	Collégien	Rue Benmatti	C.B.V	13h 45	Adulte inconnu	Près de l'établissement scolaire : altercation
F	16	Collégienne	El Batha	C.B.V	15h	Le voisin âgé de 34 ans drogué	A souika motif imprécis
M	30	commerçant	Rahmani Achour	C.B.V	15h	Adulte 25ans inconnue	Au lieu-dit : centre-ville conflit avec son frère
M	32	Inactif	El Gammas	C.B.V	22h 30	3 policiers 35, 40 et 30ans	A la sureté de la wilaya El Coudiat : conflit

M	17	Collégien	Cité Daksi	C.B.V	15h	Groupe d'adultes	A El Mansoura
M	11	Collégien	Kadour Boumedous	C.B.V	10h 30	2 adolescents	Près du lycée Ibn Taymia
M	41	Chauffeur	Sarkina	C.B.V	14h 30	3 Adultes 25 à 30 ans : vendeur au souk	Cité Daksi : conflit au souk
M	18	Collégien	Daksi	C.B.V	14h 30	1 personne inconnue	El Mansourah
M	32	Commerçant	El Gammas	C.B.V	10h 30	Groupe de personnes adultes	Centre-ville
M	11	Ecolier	Chaab ressas	C.B.V	15h 30	Belle-mère	A son domicile
M	15	Collégien	Cité Daksi	C.B.V	18h 30	4 voisins adultes	Près de son domicile
M	34	/	Emir A/kader	C.B.V	12h	4 Adultes	A la cite Emir A/kader
F	24	Inactive	Rahmani Achour	C.B.V	21h	1 pers. adulte	à Mila
M	25	Couturier	Cité Benchergui	C.B.V	21h	Agé de 21 ans	A Benchergui conflit antérieur
M	18	Maçon	Cité Benchergui	C.B.V	16h	Voisins : 21 et 24 ans, Inactifs	Provocation verbale, la drogue est l'objet de conflits
M	33	Commerçant	Foudil Benyezar	C.B.V	16h	Par un groupe	Au centre ville
M	15	Collégien	Rue Routière...	C.B.V	12h	1 Adulte	Au sein de l'établissement scolaire
M	12	Collégien	4 ^{ème} Km	C.B.V	20h 30	Agé de 14 ans lycéen	Au 4 ^{ème} Km : conflit
F	38	Inactive	Cité Daksi	C.B.V	9h	Epoux 40 ans	Altercation au domicile conjugal
M	53	Retraité	Rue Raouk el said	C.B.V	15h 30	2 Adultes	Au centre ville de Constantine
F	30	Universitaire en chômage	D.N.C	C.B.V	21h	2 Adultes (père, frère)	Au domicile familial
F	26	Médecin	D.N.C	C.B.V	21h	2 Adultes (père, frère)	Au domicile familial

M	54	/	Ibn Badis	C.B.V	09h	Sa femme	Au domicile conjugal
M	47	Inactif	Frères Abbas	C.B.V	09h	Agés de 18 ans en chômage	La drogue comme motif de conflit
M	22	Inactif	Cité Boussouf	C.B.V	11h	Agé de 26 ans	Conflit du travail, dans un café
M	19	Inactif	Cité Boussouf	C.B.V	11h 30	Agé de 24 ans	Conflit du travail, dans un café
M	23	Commerçant	El Gammas	C.B.V	00h	adultes inconnus	A El Gammas, pour vol
M	64	Retraité	Daksi	C.B.V	16h 30	1 adulte	A la cité filali
M	34	Agent de sécurité	El Gammas	C.B.V	9h	Agent de sécurité : 35 ans	A Boumerzoug sur les lieux de travail
M	43	Inactif	S.M.K	C.B.V	03h	1 Adulte	Au sein du domicile familial
M	20	Cordonnier	Boudraa Salah	C.B.V	15h 30	2 Adultes	A la cité Oued el had
M	27	Commerçant	Cité des Martyrs	C.B.V	14h	2 Adultes	A Bounouara : coup de poing suite à un accident de la circulation
M	27	Technicien	Sakiet sidi youcef	C.B.V	11h	Agé de 22 ans gardien de parking	Problème de stationnement
M	24	Inactif	Bellevue	C.B.V	16h	3 adultes	A Bellevue
F	71	Inactif	Ville nouvelle	C.B.V	16h	Epoux	Domicile conjugal
M	46	Fonction libérale	Cité Benzekri	C.B.V	11h	1 Adulte	A la cité Boudraa Salah
M	24	Inactif	Messaoud boudjeriou	C.B.V	14h	Voisin : Agé de 19 ans	Conflits de voisinage
M	24	Mécanicien	Emir A/Kader	C.B.V	17h30	3 adultes	Au centre ville
M	16	Collégien	Boumerzoug	C.B.V	17h	Agé 20 ans : Kif	A Chaab ersas : la drogue est l'objet du conflit
M	22	Commerçant	Cité kouhil Lakhdar	C.B.V	21h	4 adultes âgés de 22 ans	Vol portable

M	25	Chauffeur	Boudraa Salah	C.B.V	17h30	Agé de 23 ans : vendeur alcool et de kif	A la cité Boudraa Salah
M	18	Apprenti- pâtissier	Larbi ben M'hidi	C.B.V	11h	Agé de 40 ans	Au centre ville pour provocation verbale
M	22	Inactif	Kadour Boumedouss	C.B.V	17h 30	2 Adultes : 19 ans alcool canabis..	A Emir A/Kader conflit de voisinage
M	47	Inactif	Cité des frères Abbas	C.B.V	14h 30	2 Adultes : 18 et 75 ans	A la cité des frères Abbas
M	37	Policier	Boudraa Salah	C.B.V	16h	Belle sœur 20 ans	Conflit conjugal
M	21	Etudiant	Centre-ville	C.B.V	8h 30	1 Adulte	Rue Ben Mhidi
M	33	Boucher	Bentellis	C.B.V	11h 30	2 Adultes : 34 et 35 ans, bouchers	A Souika (entre ville): conflit de travail
M	51	Directeur de la résidence universitaire	Cité Daksi	C.B.V	10h	Etudiant : 24 ans	Au sein de la résidence universitaire Zouaghi Slimane
M	24	Pré- employé	Cité 600 logts Zouaghi	C.B.V	17h	Groupe de voisins	Conflit de voisinage
M	7	Ecolier	Cité Serkina	C.B.V	09h	Par son enseignante	Dans sa classe
F	70	Inactive	Cité frères Abbes	C.B.V	13h	Par son neveu	Motif imprécis
F	69	Inactive	Cité des frères Abbas	C.B.V	17h	1 Adulte	A Oued El Had
M	45	Employé	Cité Bosquet	C.B.V	14h	Voisin : 19 ans étudiant	A S.M.K
M	16	Stagiaire	Nouvelle ville	C.B.V	21h30	1 voisin drogué: 17 ans, inactif	Ville nouvelle
F	16	Inactive	Cité Mentouri	C.B.V	13h	1 Voisine marié	Près de son domicile : conflits de voisinage
M	24	Maçon	Chalet des pins	C.B.V	01h 30	Voisin 22 ans célibataire	Au sein du quartier : provocation verbale
M	39	Commerçant	Rue Belouizdad	C.B.V	11h	Agé de 42 ans employé	Près de son domicile
M	14	Collégien	Cité Boussouf	C.B.V	11h 30	Collégiens de 17- 16 - 16ans	Vol devant le C.E.M Boussouf

M	28	Inactif	Ali Mendjeli	C.B.V	15h 00	Voisin : 30ans commerçant	A la Nouvelle ville
M	45	Responsable: entreprise étatique	S.M.K	C.B.V	14h	2 collègues de travail 42 et 44 ans	Conflit de travail
M	45	Chauffeur	S.M.K	C.B.V	13h	Agé de 30 ans : receveur de bus	A la cité filali: devant l'arrêt de bus
M	43	Architecte	Cité Daksi	C.B.V	10h 30	Adulte	Au cours de sa mission
M	19	Ouvrier	El Gammas	C.B.V	11h 30	Agé de 34 ans : ouvrier	Conflit de travail au chantier à El Gammas
M	60	/	Kaddour Boumeddo us	C.B.V	10h	3 adultes	A Kadour Boumedous
M	34	Agriculteur	Ibn Badis	C.B.V	21h 30	Agriculteur âgé de 35 ans	A Ibn Badis
M	43	Employé	Boussouf	C.B.V	22h 30	Gardien âgé de 42 ans : drogué	A Boussouf pour vol de téléphone portable
M	22	Inactif	Rue Bidi Louiza	C.B.V	15h	voisin âgé de 18 ans : lycéen	Rue Bidi Louiza
M	39	Commerçant	Cité Boussouf	C.B.V	16h 30	2 voisins : le père et son fils (45 - 20 ans)	A Centre ville
F	50	Fonctionnaire	Cité Boussouf	C.B.V	17h 25	Chauffeur âgé de 55 ans	Autoroute : 17 juin

[Investigation personnelle établie au service de la Médecine Légale du CHU de Constantine le 10 février 2008]

Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2005

Mois	Coups blessures volontaires (CBV)	Violences sexuelles	Femmes battues	Enfants battus
Janvier	353	08	80	25
Février	427	13	73	21
Mars	524	10	113	32
Avril	599	09	132	23
Mai	670	18	143	37
Juin	705	11	131	22
Juillet	695	17	105	21
Août	896	10	84	12
Septembre	663	12	114	17
Octobre	897	03	101	09
Novembre	652	12	116	15
Décembre	538	09	80	22
Total	7619	132	1272	256

[Investigation personnelle établie au service de la Médecine Légale du CHU de Constantine le 06/02/2008]

Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2006

Mois	Coups blessures volontaires (CBV)	Violences sexuelles	Femmes battues	Enfants battus
Janvier	509	03	75	11
Fevrier	658	12	61	20
Mars	745	09	93	10
Avril	682	12	69	19
Mai	687	14	92	15
Juin	762	20	100	11
Juillet	806	19	110	08
Août	787	12	97	20
Septembre	765	09	94	17
Octobre	833	04	83	15
Novembre	567	14	43	05
Décembre	387	04	50	08
Total	8188	132	967	159

[Investigation personnelle établie au service de la Médecine Légale du CHU de Constantine le 06/02/2008]

Les types de délits pris en charge par le service de la Médecine Légale du CHU de Constantine durant l'année 2007

Mois	Coups blessures volontaires (CBV)	Violences sexuelles M/F	Femmes battues	Enfants battus
Janvier	484	13	56	08
Février	507	09	67	26
Mars	455	12	77	15
Avril	568	21	101	12
Mai	549	17	86	16
Juin	446	19	105	13
Juillet	725	12	90	08
Août	692	21	110	08
Septembre	495	11	137	13
Octobre	776	07	91	24
Novembre	437	16	71	10
Décembre	442	15	77	11
Total	6576	173	1068	164

[Investigation personnelle établie au service de la Médecine Légale du CHU de Constantine le 05/02/2008]

SUMMARY

The debate on the violence and the insecurity is not a new fact, but dresses a quite particular acuteness today all over the world. In Algeria, the violence settled down on the front of the political and media scene associated with it the proliferation of the informal housing environment in peripheral zones. Indeed, we notice for some decades, a complex unprecedented growth and difficult to manage taking place in the Algerian big cities. The brutality of the urban growth associated with a natural growth mixed in a mortality rate in decline, engendering a strong demographic increase. For that a strong exodus of the rural populations towards cities. Many consequences results from it such as: An overpopulation of the suburbs, an important proportion of poor populations, a strong push of the urban unemployment getting mainly the young people, school decreases, quasi-ascendancy of the activities of the not structured sector which can give us a modern sector getting bad equipments and services.

The degradation of the urban environment by the spontaneous constructions took a disturbing dimension. They lead in the landscape by the outdatedness of houses and the lack of maintenance, what aggravates the visual and environmental pollution. So, the probleme of the districts of informal housing environment is situated around their lack of equipment, and their precarious and unhealthy aspect. We will be in front of a duality between a taken care center and an abandoned suburb. Therefore, the spatial marginality of these districts stressed their social marginality. From then on, these districts seem to be the convenient places of convergence of the most diverse social troubles. The situation is a criticism, its repercussions are very fatal. The violence arouses a generative climate of insecurity.

Key words : urban environment, informal housing, peripheral zones, marginality, violence, insecurity.

ملخص

النفاس حول العنف وانعدام الأمن ليس امرا جديدا, لكن الحقيقة انها تأخذ زيا مختلفا اليوم خصوصا على المستوى العالمي. في الجزائر, سبب العنف التراجع عن المواجهة في الساحة السياسية والإعلامية التي ترتبط بانتشار السكن والبيئة غير الرسمية في المناطق المحيطة. في الواقع, نلاحظ منذ عشرات السنين, نمو غير مسبوق وصعب التحكم في المدن الجزائرية الكبرى. وحشية العمران المرتبطة بالنمو الطبيعي مختلطة في الوفيات و تراجع النمو السكاني أدى إلى تزايد السكان. وانجر عنه هجرة قوية من الريف نحو المدن ومن النتائج ما يلي: ازدحام في الضواحي, زيادة مهمة في نسبة الفقراء, قوة دفع في البطالة وخاصة فئة الشباب, رداءة التعليم, طغي أنشطة القطاع غير المنظم الذي يجمع قطاع المعدات الحديثة والخدمات وغيرها...

تدهور البيئة العمرانية العشوائية و التاويلات التي أخذت بعدا مثيرا للقلق. فهي تفرض نفسها في المحيط بسبب مناظر المنازل و نقص الحفاظ, ما يفاقم التدهور العمراني والتلوث البيئي. فامشكلة هي غير رسمية البيئة السكنية والأحياء الفوضوية التي تشكل خطورة صحية. فنجد انفسنا امام ازدواجية بين حرص وإهمال. ولذلك فإن تهمة هذه المساحات شدد على التهميش الاجتماعي. ومنذ ذلك الحين, هذه الأحياء تبدو اماكن التوافق المريحة للاضطرابات الاجتماعية المتنوعة. وكانت حالة من الانتقاد, وانعكاسات بالغة. بحيث قد يثير العنف جو من انعدام الأمن.

الكلمات المفتاحية : البيئة العمرانية, السكن العشوائي, المناطق المحيطة, التهميش, العنف, انعدام الأمن.

RESUME

Le débat sur la violence et l'insécurité n'est pas un fait nouveau, mais revêt aujourd'hui une acuité toute particulière dans le monde entier. En Algérie, la violence s'est installée sur le devant de la scène politique et médiatique associé à cela la prolifération de l'habitat informel en zones périphériques. En effet, on constate depuis quelques décennies une croissance sans précédent complexe et difficile à gérer s'opérant dans les grandes villes algériennes. La brutalité de la croissance urbaine associée à une croissance naturelle mélangée à un taux de mortalité en baisse, engendrant une forte augmentation démographique. A cela s'ajoute un fort exode des populations rurales vers les villes. Beaucoup de conséquences en résulte tels que : un surpeuplement des périphéries, une proportion importante de populations pauvres, une forte poussée du chômage urbain touchant principalement les jeunes, des déperditions scolaires, une quasi-prédominance des activités du secteur non structuré qui étouffe un secteur moderne émergent, sous équipements et services...etc.

La dégradation de l'environnement urbain par les constructions spontanées a pris une dimension inquiétante. Elles s'imposent dans le paysage par la vétusté des maisons et le manque d'entretien, ce qui aggrave la pollution visuelle et environnementale. Aussi, la problématique des quartiers d'habitat informel se situe autour de leur sous équipement et leur aspect précaire et insalubre. Nous nous retrouvons devant une dualité entre un centre pris en charge et une périphérie délaissée. De ce fait, la marginalité spatiale de ces quartiers a accentué leur marginalité sociale. Dès lors, ces quartiers semblent être les lieux propices de convergence des maux sociaux les plus divers. La situation est critique, ses répercussions sont très néfastes. La violence suscite un climat générateur d'insécurité.

Mots clés: environnement urbain, habitat informel, zones périphériques, marginalité, violence, insécurité.